This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie ...

Gaston Maspero

Digitized by Google

Eg P 117.3

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

em 387.2
~~g 111.3~~

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VINGT-UNIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCIX

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Eg P117.3

HARVARD COLLEGE
JAN 24 1901
LIBRARY

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

Digitized by Google

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1899 Fascicules I et II

CONTENU : 1) Les Temples d'Abydos, supplément à la publication de Mariette, par G. DARESSY. — 2) Les rois Psusennès, par G. DARESSY. — 3) Eine Stele aus der Oase Dachel, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 4) Koptische Miscellen, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 5) Notes sur le texte du Conte du Prince Prédestiné, par H. O. LANGE. — 6) Über ein Herrschaftssymbol, von A. JACOBY. — 7) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL, O. P. — 8) Listes géographiques de Médinet-Habou, par G. DARESSY. — 9) Varia, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 10) Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par Émile CHASSINAT. — 11) Papyrus hiératique de la collection W. Golénischeff, contenant la description du voyage de l'Égyptien *Ounou-Amon* en Phénicie, par W. GOLÉNISCHEFF. — 12) Zur Erklärung der Menestafel, von W. Max MÜLLER. — 13) Les plus anciens Monuments égyptiens, par Édouard NAVILLE (avec une planche). — 14) Extrait d'une lettre du P. SCHEIL. — 15) La Tombe des Vignes à Thèbes, par Philippe VIREY. — 16) Les Inscriptions coptes de Faras, par Richard PIETSCHMANN. — 17) Le nom d'un des chiens d'Antouf, par G. MASPERO.

LES TEMPLES D'ABYDOS

Supplément à la publication de Mariette

PAR

G. DARESSY

Ayant été chargé dernièrement d'exécuter quelques travaux de déblaiement dans les temples de Séti et de Ramsès à Abydos, j'ai eu occasion de prendre quelques notes qui sont à ajouter à la publication de ces monuments faite par Mariette-Pacha.

Le plan du temple de Séti doit recevoir de petites modifications qu'on trouvera sur le croquis ci-joint. Dans la cour B, les deux grandes stèles de Ramsès II, découvertes par Mariette après la publication de son premier volume[1], sont à placer vers le fond. Construites en maçonnerie en même temps que le mur, elles présentent une saillie de $0^{m}50$ sur $1^{m}50$ de largeur.

Un peu plus loin que la stèle du sud, s'ouvre une porte donnant sur l'extérieur du temple. Comme à cet endroit l'édifice est déjà en partie enfoncé dans le sol et que le niveau à l'extérieur est plus élevé que celui de la cour, on accède à la porte par un escalier de quelques marches commençant sur l'estrade qui règne devant la façade de l'édifice.

La chambre K′ de l'angle nord-ouest était considérée comme absolument close. Cependant, le mur nord est détruit près de l'angle sur une longueur de $1^{m}70$: cette brèche est suffisante pour permettre de supposer qu'une porte a existé en ce point; on pouvait donc accéder à la chambre supérieure K′ en faisant le tour du temple, et cette salle n'aurait eu rien de mystérieux. Mariette a reconnu les traces de l'escalier descendant de cette pièce (dont le niveau est à quatre mètres au-dessus du temple) dans la crypte K″, placée au-dessous. La salle P était entourée de naos : il en existait cinq de

1. *Abydos*, t. II, p. 4; *Catalogue général*, n° 1125.

Digitized by Google

1m de large et de 1m 15 de profondeur, ménagés dans l'épaisseur du mur est; il est probable que d'autres naos étaient creusés dans la paroi qui fait vis-à-vis, mais l'état de destruction du mur extérieur du temple ne permet pas de vérifier ce détail.

Dans la chambre T on reconnaît les traces d'une modification au plan primitif du temple. Les pièces T et Y ne devaient d'abord en former qu'une, comportant six colonnes, avec trois salles annexes U, V et Y′ dans le fond. Mais, pendant la construction, le plan fut modifié : les colonnes de la rangée sud furent engagées dans un mur qui sépara ainsi T de Y, et le corridor Y′ devint la cage de l'escalier conduisant aux chambres de l'étage supérieur. L'escalier qui prend dans la salle Z conduit à une cour, ou plutôt à une terrasse qui s'étend au-dessus du corridor X, et dont le mur est est percé d'une porte-fenêtre, murée plus tard, ouvrant à plusieurs mètres au-dessus du sol. Un soupirail, percé dans le dallage, donne de la lumière au corridor des rois et éclaire juste l'image de Séti rendant hommage à ses prédécesseurs.

C'est par erreur que la salle J′ est mise en communication avec H′ sur les plans publiés jusqu'ici. Cette salle J′ a une porte donnant dans l'angle sud-ouest de la cour A′, tandis qu'elle est totalement isolée de la chambre H′ faisant partie de l'étage supérieur et ouvrant sur le vestibule E′.

L'angle compris entre les deux ailes du temple était sans doute occupé par des bâtiments annexes, magasins, etc. Il existe à la hauteur du corridor Y une grande porte perpendiculaire au mur est, et dans l'épaisseur de laquelle s'ouvre à l'est une petite baie. Toute cette partie est encore couverte d'une colline de décombres, au-dessous de laquelle on pourrait peut-être retrouver des restes de constructions, probablement en briques crues. Les graffiti sont en assez grand nombre aux environs de la porte : qui sait si ce n'est pas l'entrée du fameux puits de Strabon, dont l'existence hante la pensée de tous les archéologues qui fouillent à Abydos?

Voici maintenant les notes épigraphiques et archéologiques. Les noms géographiques inscrits dans les cartouches que portent sur la poitrine les captifs entourant les sphinx, à la base de la porte du roi (S), sont à lire ainsi[1] :

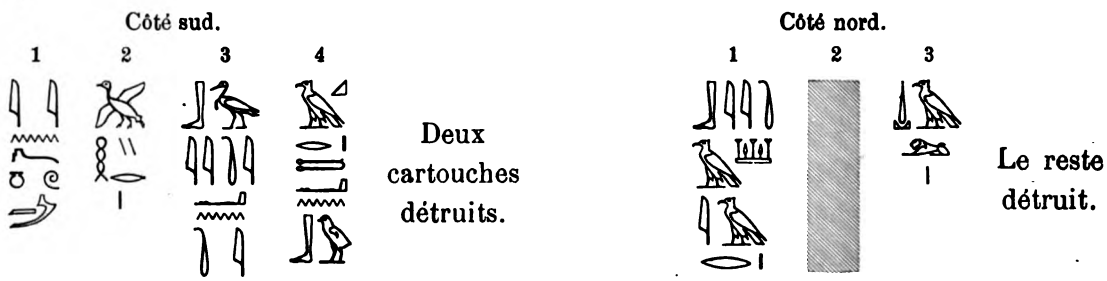

Il reste bien peu des dalles qui formaient le plafond de la salle P et étaient ornées de sujets astronomiques; pendant le déblaiement, je n'ai retrouvé que les suivantes :

1. Cf. Mariette, *Abydos*, t. I, § 70 et pl. XXVIII.

Digitized by Google

1° Angle nord-est de la salle :

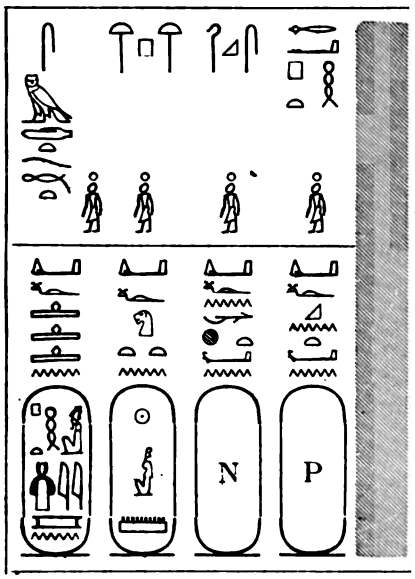

2° Angle sud-est :

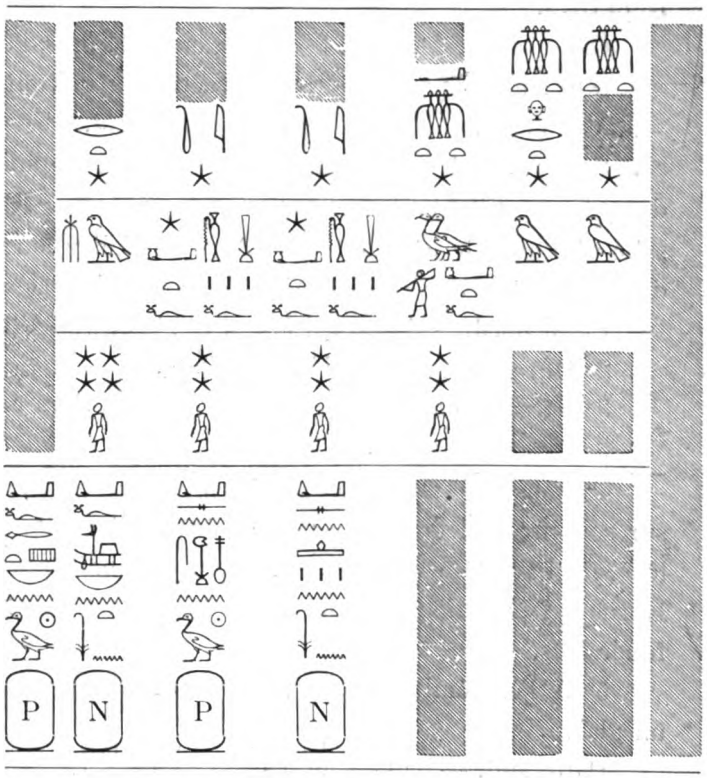

3° Fragment trouvé à côté de la colonne sud-est :

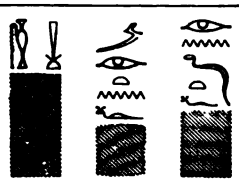

Cette liste de décans, de génies des heures, etc., est analogue à celles du Ramesséum, de Médinet-Habou, des temples ptolémaïques; une copie devait s'en trouver à Abydos dans le temple de Ramsès, car Mariette a signalé dans la salle C des fragments[1], dont le principal (*d*) pourrait justement faire suite à ceux trouvés dans l'édifice de Séti.

Les petites chambres voisines de la salle P n'ont plus que trois ou quatre assises de hauteur, juste de quoi reconnaître le sujet des tableaux qui ornaient les murs et dont voici la description sommaire :

Chambre Q. Mur est. — Séti adore la barque d'Osiris et consacre des offrandes.

Mur sud. — On ne voit plus que les pieds d'Osiris et Isis.

Mur ouest. — Le roi est agenouillé devant une barque où se tiennent Osiris, Isis et Horus.

Chambre R. — De grands uræus, gravés sur les montants de la porte, semblent défendre l'entrée de cette pièce.

Mur est. — Scène détruite, où figurait le lit d'Osiris.

Mur sud. — Il ne reste que les jambes du roi et d'Isis.

1. Publiés dans *Abydos*, t. II, pl. XIII.

Digitized by Google

Mur ouest. — Le roi agenouillé à côté du lit d'Osiris, sur lequel veillent Isis et Nephthys.

Chambre S. Mur est. — Séti agenouillé près d'Osiris couché sur son lit funéraire.

Mur sud. — Le roi met l'huile sacrée sur le front d'Osiris assis, suivi d'Isis.

Mur ouest. — Offrande à Osiris par le roi.

Salle V. — La découverte récente d'un monument en granit, représentant le dieu des morts couché sur son lit, donne un intérêt particulier à certains tableaux de cette salle où figure le cénotaphe d'Osiris; aussi il y aurait quelques détails à ajouter à la description très abrégée que Mariette a donnée de ces bas-reliefs[1].

Paroi nord. — 1° Le roi fait offrande à Ptah-Sokar et à Sekhet.

2° Offrande à Sokar hiéracocéphale.

3° Séti fait offrande à deux grands éperviers enfermés dans un coffre; ce sont : et .

4° Dans une salle, représentée comme un coffre à couvercle voûté, Osiris est étendu sur son lit; la légende gravée au-dessus l'appelle . Le dieu soulève légèrement la tête vers laquelle il porte la main gauche, l'autre main serre le phallus. Horus et Isis se tiennent aux bouts du lit sous lequel sont représentés les quatre génies funéraires.

5° A l'extrémité du mur, un naos renferme une déesse-hippopotame tenant un glaive.

Paroi sud. — 1° Offrande à .

2° Offrande à à tête d'épervier.

3° Séti fait offrande à deux éperviers enfermés dans un coffre voûté, représentant et .

4° Scène la plus curieuse, puisqu'elle reproduit en bas-relief le monument de Oumm el-Gâab. Osiris momifié est étendu sur un lit à tête et pieds de lion, placé dans un coffre; son nom est . Deux éperviers, posés sur le lit, étendent les ailes, l'un derrière la tête, l'autre sur les pieds du dieu mort. Un autre épervier, qui est Isis , plane au-dessus du corps et semble être fécondé par Osiris.

Un Horus hiéracocéphale et Isis , placés aux extrémités de la couche funéraire, se penchent sur le dieu et paraissent se lamenter en attendant sa résurrection. Sous le lit, se tiennent quatre divinités à forme animale : 1° un ibis de Thot ; 2° un serpent de Maut ; 3° un autre uræus ; 4° un singe .

7° Une déesse à tête d'hippopotame, dont le nom n'est plus visible.

Escalier Y'. — Les grands textes gravés sur les parois, en mauvaise lumière, présentent dans la publication quelques fautes, dont voici le relevé :

Paroi nord, discours de Safekht. — L. 4, fin, , au lieu de . — L. 28. Toute une ligne a été sautée; il faut rétablir ainsi le texte :

1. *Abydos*, t. I, §§ 78 et suivants, p. 23.

Digitized by Google

28 bis , etc. — A la ligne 40, un membre de phrase sauté : .

Paroi sud, discours de Thot. — L. 14, le pronom sauté : . — L. 17, un , oublié dans . — L. 22. Je crois lire au lieu de . — L. 34, .

Salle Z. — Sur les montants de la porte d'entrée, le roi est debout, rappelant que tout ce qui entre dans le temple doit être purifié deux fois. Au-dessus de la porte, on voit la barque d'Aâh adorée par Séti; sur le mur est, ce roi encense la barque royale; au-dessus de l'entrée de l'escalier, le souverain est représenté agenouillé, dédiant un autel à des dieux assis.

Sur toutes les autres parois, on ne voit que le roi faisant offrande aux barques des principales divinités ainsi disposées :

Nord. — 1° ; 2° nom et emblèmes détruits; 3° . L'avant de la barque figure deux ṭaṭ sur lesquels sont perchées des âmes coiffées du disque.

Sud. — 1° Nom détruit; 2° ; 3° ; 4° .

Ouest. — et .

Toutes ces scènes ont été peintes sous Séti Ier. On en avait commencé la gravure sous Ramsès II, mais ce travail a été vite abandonné et certains sujets sont à moitié peints, à moitié gravés.

Des tableaux, peints à mi-hauteur des colonnes, représentent Séti faisant offrande à diverses divinités.

Dans la publication de Mariette, tout ce qui se rapporte aux salles A' à J' tient en quelques lignes. Bien que les sujets représentés soient peu intéressants, je crois devoir en donner une description sommaire, car l'état des murailles semble indiquer que les peintures disparaîtront à bref délai.

Cour A'. Montants de porte. — Séti fait l'offrande du feu à Horus et de l'huile à Osiris, d'un côté, du lait (?) à Isis et d'une cruche d'eau à Osiris, de l'autre. Au-dessus de la porte, un double tableau représente le roi courant vers Anubis en tenant deux vases et vers Horus en portant une rame et une équerre.

Mur est. — Entre l'angle et le petit mur qui rejoint la colonne, un bas-relief, en mauvais état, représentait le roi faisant offrande à un dieu, dont la figure a disparu. A la partie inférieure des murs nord et ouest, sont gravées des scènes d'abatage d'animaux de sacrifice, de transport des quartiers et de purification, reproduites dans *Abydos*, pl. 48. Au registre supérieur, on remarque sur le mur nord Séti consacrant des animaux tués à Osiris, Isis, Horus et Ap-uatu.

Mur ouest. — Le roi verse la libation sur un autel et purifie des offrandes, ainsi que quatre veaux qu'il consacre à Ptah et à Sekhet.

Sur les montants de la porte *h'*, Séti, coiffé d'un côté de la couronne blanche, de

Digitized by Google

l'autre de la couronne rouge, dit . Au-dessus, il présente des vases de vin à et à .

Dans le reste de la cour, les scènes murales sont seulement peintes, et on ne les distingue plus que vaguement. Entre les portes des salles B′ et C′, on reconnaît un amas d'offrandes, plus loin le roi devant Râ-Hor-khuti et Hathor. Au sud, les offrandes sont consacrées à deux dieux à figure humaine, dont peut-être Nefer-toum, puis à une déesse indistincte.

Salle B′. Murs sud-est et nord-est. — Registre inférieur : On amène des bœufs et autres animaux de sacrifice. Registre supérieur : consécration d'offrandes au Paut-nuteru.

Mur sud. — Registre inférieur : Continuation du défilé des animaux. Registre supérieur : 1° Séti prend au lasso un taureau sauvage, devant Osiris assis; 2° il renverse un bœuf devant Anubis; 3° il coupe le cou d'une gazelle devant Horus.

Mur nord. — Registre inférieur : Apport d'animaux.

Registre supérieur : 1° Séti, accompagné de deux divinités et d'Isis, prend au filet des oiseaux devant Ammon et Maut; 2° il présente des offrandes à Osiris et à Min.

Mur ouest. — Registre inférieur : Des prêtres apportent des aliments et divers objets. Deux d'entre eux portent, suspendue à un bâton, une sorte de couffe sur laquelle on voit les cartouches du roi et la mention . La couffe contenait peut-être du raisin, car tout à côté est représenté un pressoir, dont voici le croquis :

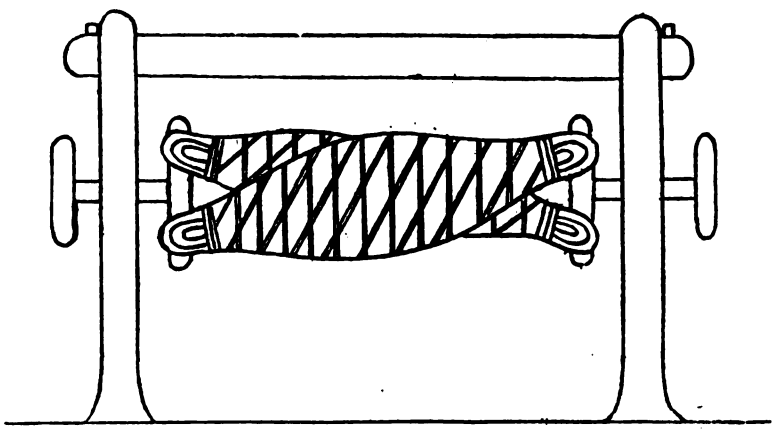

Registre supérieur. — A droite, Séti fait offrande à Osiris, puis présente trois gazelles à Osiris assis et à Isis, coiffée de deux grandes plumes; à gauche, le roi présente un vase à Râ-Hor-khuti, puis consacre à Ammon et à Maut les corps de quatre animaux.

Entre les deux registres, une inscription fait le tour de la salle, mais elle n'a été qu'esquissée et les signes sont peu distincts; elle commençait par le protocole royal de Séti et parlait des constructions dans le temple :

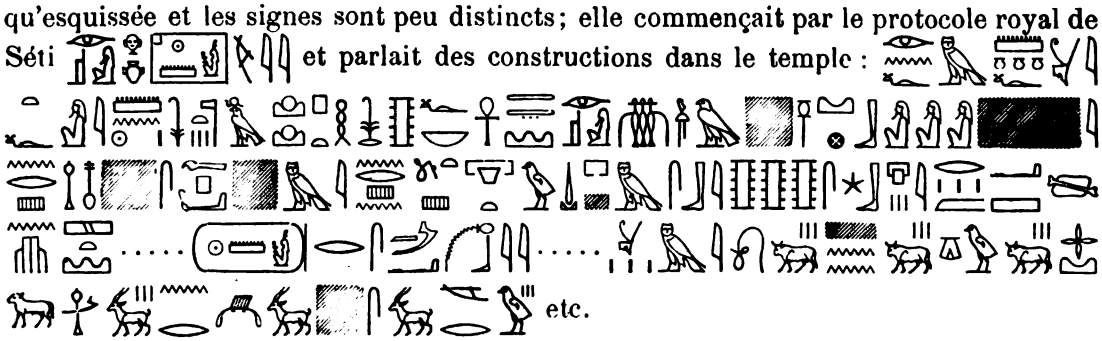

etc.

Digitized by Google

De nombreuses inscriptions coptes sont tracées sur les murs, ainsi que sur les colonnes dont les tronçons remplissent la salle.

Salle C'. — Les peintures sont toutes enfumées et les légendes invisibles. Sur la paroi sud, on reconnaît quatre scènes d'offrande : la première à Osiris et à Isis, la seconde à Hor-khuti et à une déesse, la troisième à Horus et à Isis, la dernière à Anubis,

Salle J'. — Les murs sont ou enfumés, ou écaillés, ou recouverts d'une couche de plâtre.

Salle D'. Mur nord. — 1° Séti reçoit de Toum les palmes des panégyries. 2° Il est placé entre deux dieux indistincts et une déesse léontocéphale coiffée du disque. 3° Séti, qui a la couronne rouge sur la tête, est conduit par Isis vers Horus, qui lui donne les emblèmes royaux de la crosse et du fouet.

Mur ouest. — Séti est présenté par Isis à Tanen, qui lui fait respirer la vie.

Les autres scènes ne sont plus visibles.

Les chambres de l'étage supérieur forment un groupe absolument distinct; on n'y avait accès que de l'extérieur de l'édifice. Il fallait sortir par la porte S' à l'extrémité du corridor Y', on passait devant l'entrée *v'* d'un petit escalier conduisant à la terrasse du temple, et on arrivait enfin à la porte *n'* du vestibule E'.

Chambre E'. — Un commencement de décoration a été entrepris sous Ménephtah. Sur le mur est, on voit à droite Thot et le roi adorant Osiris, à gauche le tableau symétrique d'adoration à Osiris, resté inachevé. Sur les montants de la porte *q'* (salle F'), la dédicace est faite par Ménephtah à , à , à et à ; la chambre qui fait vis-à-vis (H') était dédiée à et , à et .

Les salles F' et G' sont encore entièrement comblées.

Salle H'. — Les murs sont réduits aux assises inférieures; sur le mur est, on reconnaît la représentation d'une porte de temple.

Salle I'. Mur nord. — Au-dessus de la porte, Ammon-Râ assis; sur les côtés, le roi debout, un grand bâton à la main. Vers le milieu du mur est, on voit le dessin d'une porte de temple avec l'indication des bas-reliefs qui l'ornaient : c'étaient des scènes d'offrandes à la triade thébaine par Séti Ier, et Thot inscrivant les années du roi sur sa palme.

Mur ouest. — Séti Ier, suivi de Thot, consacre aux divinités des objets précieux, vases en orfèvrerie à couvercle imitant une tête de bélier, emblèmes sacrés, récipients de formes diverses, coffrets en marqueterie; plus loin, deux Ammon, dont un criocéphale, donnent au roi les attributs du pouvoir.

Le mur sud est entièrement détruit.

D'après ces scènes, il semblerait que les salles E' à H' aient servi de dépôt au trésor du temple.

L'escalier qui prend dans l'angle nord-est de la salle Z et conduit à la terrasse X' est orné, sur les côtés, d'une série de Nils descendant vers le temple, portant sur des plateaux alternativement des aliments divers et des vases .

Les parois de cette chambre X' n'étaient pas décorées; les visiteurs y ont tracé des

Digitized by Google

graffiti en phénicien et en grec. Je n'ai relevé que le suivant en hiéroglyphes :

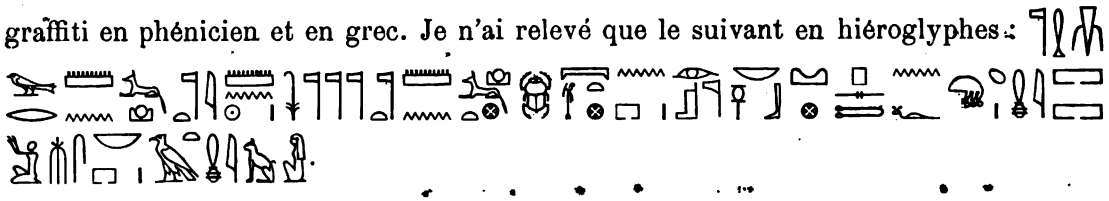

Temple de Ramsès II

Le temple de Ramsès II a tellement souffert des ravages des hommes, qu'il ne reste presque rien à ajouter à ce qu'en a dit Mariette. Quelques traces du premier pylône se remarquent à 28 mètres en avant de l'entrée actuelle; il devait contenir des chambres, car ce qui en subsiste présente un plan assez compliqué.

En creusant devant la façade actuelle jusqu'au sol antique, j'ai trouvé quelques débris d'un colosse en granit rose.

La scène gravée à la base de la partie gauche de ce second pylône était assez intéressante. Les prisonniers nègres, reproduits sur la planche III, étaient conduits vers le roi assis sous un dais. Sur les côtés du siège, sont deux lions et au-dessous des Nils liant les plantes du Midi et du Nord. Devant le trône royal, se trouve un escalier de six marches, sur chacune desquelles se tient un génie à tête de chacal poussant des acclamations.

A l'autre extrémité du tableau, la déesse Safekht est assise, et sous son siège se trouve une inscription inachevée puisque les nombres d'années et de prises sont restés en blanc. La déesse prononçait un discours, aujourd'hui perdu.

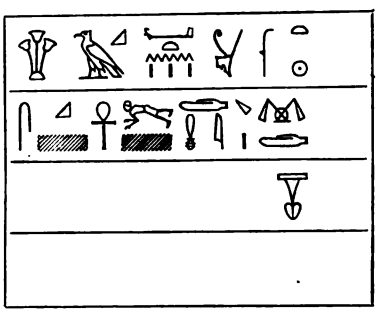

En dégageant partiellement le sanctuaire, j'ai trouvé un groupe en granit noir, de 1m 40 de longueur, dans lequel j'hésite à reconnaître le groupe n° 353 du *Catalogue général des Monuments d'Abydos*. Le monument comprenait cinq statues, assises sur un siège unique; la partie droite est complète, et les légendes gravées à côté des têtes de divinités se lisent ainsi :

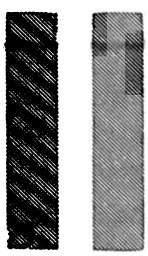

Osiris, coiffé de l'atef.

Isis, coiffée de deux longues plumes droites.

Osiris, coiffé de deux plumes et des cornes

Je n'ai pu mettre à jour la partie inférieure du monument ni retrouver les deux têtes manquant à gauche et qui doivent être enfouies sous les énormes blocs de granit de la toiture.

Digitized by Google

LES ROIS PSUSENNÈS

PAR

G. DARESSY

D'après les listes manéthoniennes, deux rois du nom de Psusennès ont fait partie de la XXIe dynastie : l'un était le successeur de Smendès, premier roi de la famille tanite, l'autre était le dernier souverain de cette lignée. Ce nom est une transcription grecque assez exacte de l'égyptien , et l'on possède un certain nombre de monuments dédiés par des rois de ce nom, mais on était embarrassé pour attribuer ces monuments à l'un ou à l'autre de ces Psusennès. Le prénom d'un seul de ces Pharaons était connu, il se lit et figure sur quantité d'objets provenant de Tanis, spécialement des briques de fondation. Jusque dans ces dernières années, on considérait unanimement ce Psusennès comme le premier du nom, mais la découverte de la cachette des prêtres d'Ammon ayant fourni les documents nécessaires pour prouver que le roi Amensi était distinct du grand-prêtre Herhor et n'avait régné qu'après Amenmapt[1], d'autre part le fait que les constructions de ce Psusennès à Tanis sont postérieures à celles d'Amensi étant établi[2], il fallait en tirer la conséquence que le Psusennès de Tanis était le second[3].

Un souverain portant un nom analogue est mentionné dans les inscriptions d'une statue du Nil, conservée au British Museum. Un roi aurait marié sa fille à un roi Osorkon, et du mariage serait né un fils Sheshanq, qui aurait exercé plus tard les fonctions de grand-prêtre d'Ammon et de général en chef.

La mention de Sheshanq nous reporte à la XXIIe dynastie, par suite le Hor-p-seb-khât est Psusennès II. La différence d'orthographe qui existe entre ce nom et celui du constructeur de Tanis avait contribué pour beaucoup à faire classer ce dernier à la place de Psusennès Ier. Toutefois je crois que la différence est plus apparente que réelle. est une faute du graveur pour dans = ; le nom de la ville est écrit par interversion au lieu de , rien d'étonnant donc à ce que le scribe ait aussi sauté le , qui achève de rendre à ce nom sa forme régulière Psusennès, tandis que Hor-pa-seb-kha-nut aurait produit une transcription Αρψυχανια, qui n'existe pas.

Le souverain de Tanis et celui de la statue du Nil sont donc identiques avec le dernier roi de la XXIe dynastie; quel était donc le prénom de Psusennès Ier? Il se trouve dans une inscription visible depuis longtemps, mais qui avait échappé par hasard aux investigations.

Le sanctuaire de Ptah dans le temple d'Abydos a perdu son plafond voûté et les parois en sont en pleine lumière. Sur son mur sud, de suite après le pilier qui marque une division de la salle en deux parties, une inscription hiératique, tracée à l'encre

1. DARESSY, *Contribution à l'étude de la XXIe dynastie*, p. 8. (Extrait de la *Revue archéologique*, 1896.)
2. PETRIE, *Tanis*, t. I, p. 16-18; MASPERO, *Momies royales de Déir el-Bahari*, p. 674.
3. DARESSY, *Contribution à l'étude de la XXIe dynastie*, p. 17.

Digitized by Google

3. Nepherchérès[1] :

4. Aménophtis ;

5. Osokhor (?);

6. Psinachès 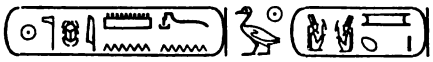 ;

7. Psusennès II .

Il ne reste plus qu'une place à remplir, espérons que cette lacune ne subsistera pas longtemps.

EINE STELE AUS DER OASE DACHEL

von

Wilhelm Spiegelberg

In der reichen Sammlung des Ashmolean Museum zu Oxford, welches seine Sammlungen im besten Sinne des Wortes zu einem Gemeingut der Wissenschaft gemacht hat[2], befinden sich seit einigen Jahren zwei Stelen, welche schon durch ihre Herkunft ein besonderes Interesse beanspruchen. Dank der freundlichen Auskunft des Captain H. G. Lyons, welcher mich zuerst auf diese von ihm entdeckten Denkmäler hinwies, kann ich die folgende Fundnotiz geben : « On reaching the village of Mut (Lat. N. 25° 29′ 4″, Long. 29° 4′ 40″ E. of Greenwich) in Dakhla Oasis 1st January 1894 I was shown two stela one of limestone and the other of sandstone both of which were said to have been found in a mound formed of ruins of ancient buildings a short distance S. W. of the Government buildings of that village; I could hear of no others from the same place at the time and brought these two back to the Nile. » Die im folgenden behandelte Stele aus Kalkstein ist die erstgenannte[3], von welcher ich eine photographische Aufnahme mitteile. An einer Stelle ist mir die von Mr. Evans freundlichst zur Verfügung gestellte Abschrift des Captain Lyons von Nutzen gewesen, da sie ein heute verloren gegangenes Stück enthält, wie überhaupt der Stein bereits stark unter dem Einfluss des Klimas gelitten hat.

Ich beabsichtige keineswegs, im folgenden eine abschliessende Bearbeitung des schwierigen Textes vorzulegen, sondern hoffe nur, durch die hieroglyphische Umschrift, die Übersetzungsskizze, und die im Kommentar gegebenen Erklärungen die Bahn für

---

1. Le nom *Nepherchérès* ne viendrait-il pas d'une mauvaise lecture du prénom *Neper-χê-rê*, au lieu de *χeper-χê-rê?*

2. Ich möchte bei dieser Gelegenheit nicht unterlassen, dem Conservator der Sammlung Mr. Arthur Evans für das liebenswürdige Entgegenkommen zu denken, welches mir sogar über die vorgeschriebenen Arbeitsstunden hinaus die Arbeit im Museum ermöglichte.

3. Die Maasse sind Höhe 37 engl. Zoll.
Breite 26 »
Dicke 4 ½ »

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

DIE OASIS-STELE

Digitized by Google

Digitized by Google

weitere Bearbeitungen frei gemacht zu haben. In der Übertragung sind unsichere Stellen durch Majuskel gekennzeichnet.

Über die durch ihr Kostüm beachtenswerten Figuren im Basrelief giebt die Abbildung genügenden Aufschluss. Die hieroglyphischen Inschriften laufen von links nach rechts[1] :

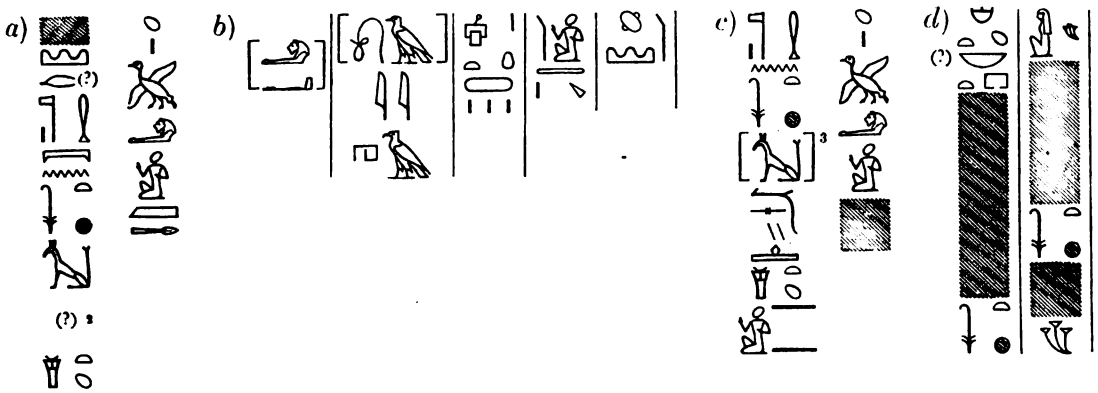

Die hieratische Inschrift lautet in Umschrift :

Die Inschrift ist leider infolge der Lücken und eines unbekannten Wortes nur zum Teil verständlich. Aber ich möchte doch die Frage aufwerfen, ob die zwei *wbn,* welche nach der grossen Inschrift Quellen oder Ähnliches sein müssen, nicht als Wasserstrahlen in der Hand der beiden Göttinnen (?) dargestellt sind. Auch halte ich es nicht für ausgeschlossen, dass das eigentümliche Gerüst in der Mitte des Halbrunds eine jener Brunnenanlagen wiedergiebt, von welchen in unsrem Text vielfach die Rede ist. Falls also die hier gegebene Deutung möglich ist, so sind hier der Oasenfürst *Waiasati* und der Priester des *Suth Nse-Bast* anbetend vor dem Brunnen des *Re'tempels* dargestellt. Die beiden Frauen unten rechts mögen ihre Gemahlinnen sein.

Hieroglyphische Umschrift.

1. Ich habe im folg. die eigentümlichen Zeichen durch die üblichen Typen transcribiert.
2. In der Gruppe muss *Ns* stecken.
3. Anscheinend in alter Zeit ausgemeisselt (in der Zeit der Setverfolgung?)

Digitized by Google

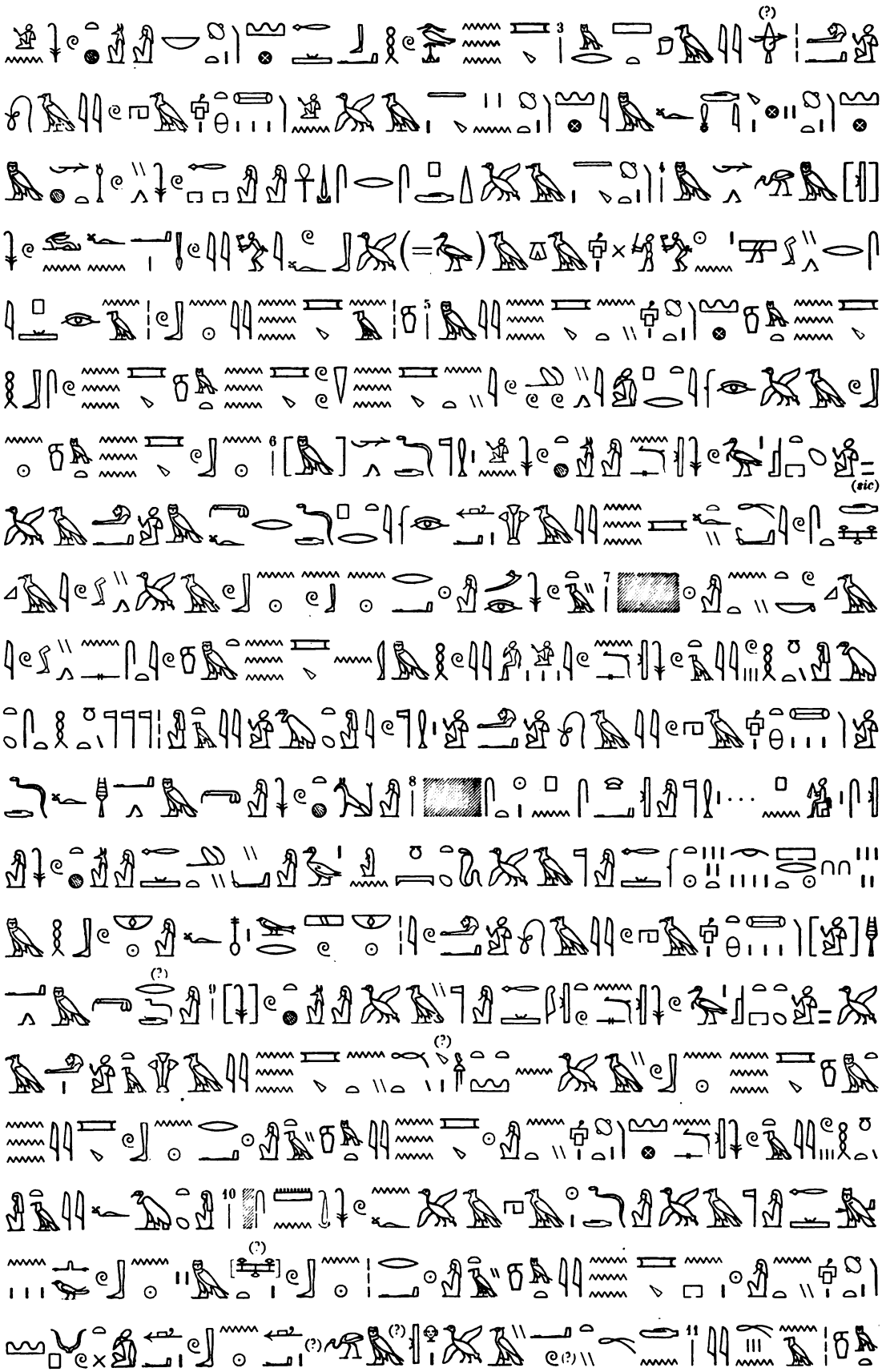

Digitized by Google

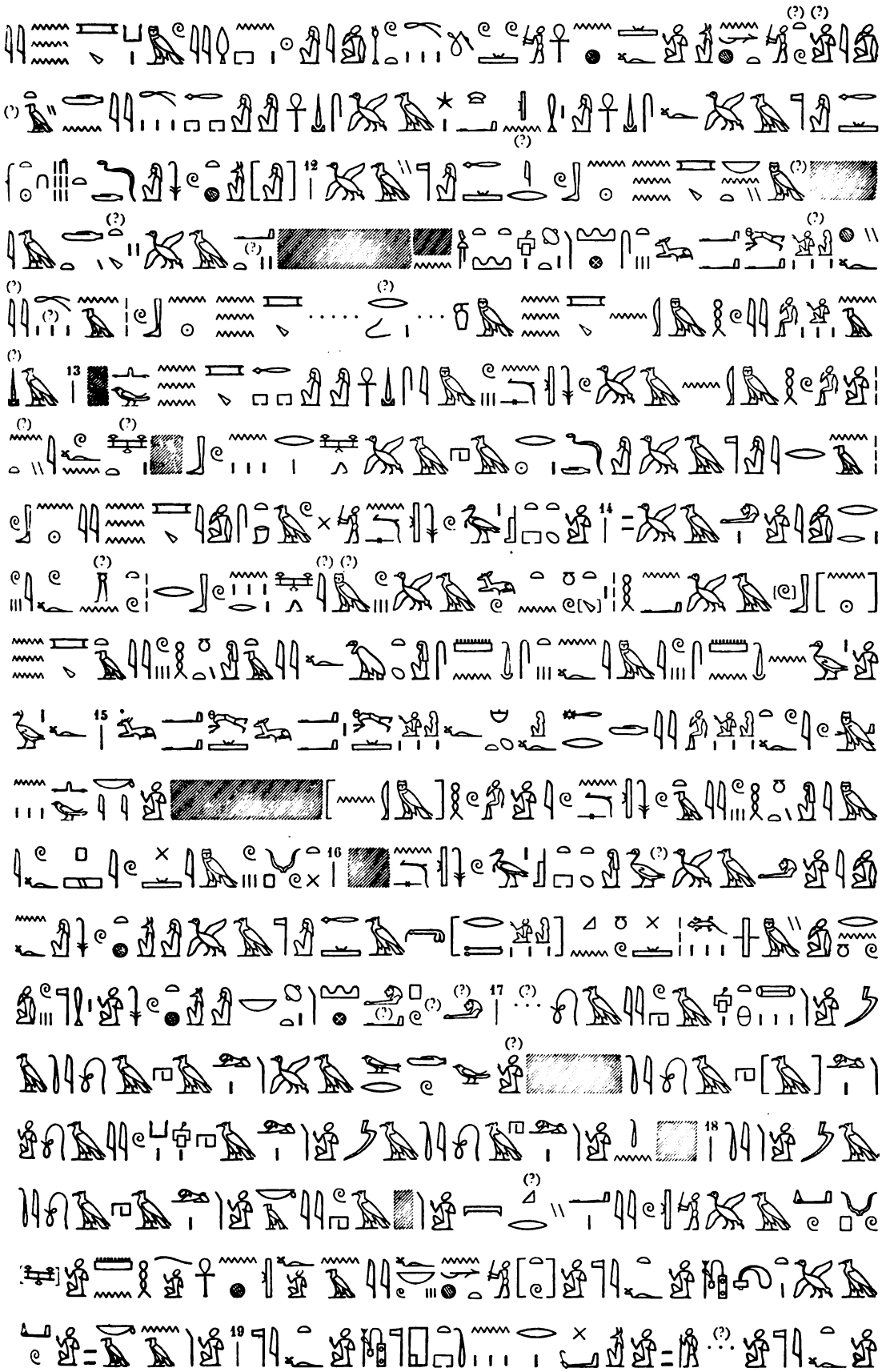

Digitized by Google

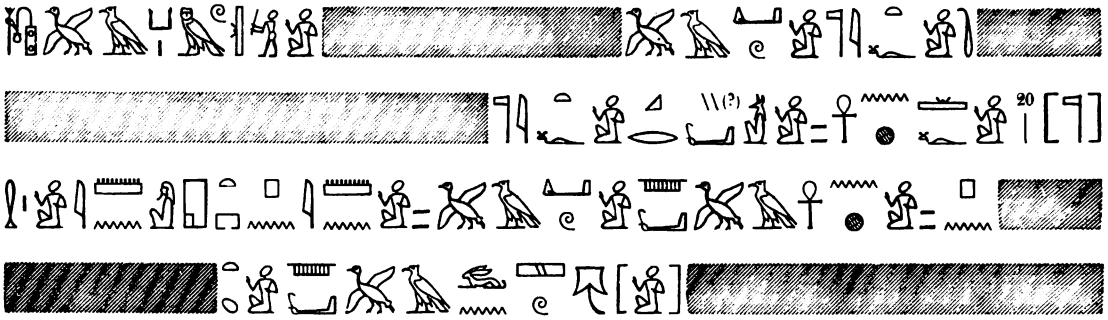

ÜBERSETZUNGSSKIZZE

« (1) Im Jahre V am 16ten Tage des vierten Monats der Erntezeit des Königs *Schischak*, des von Amon geliebten (I). An diesem Tage zog hinauf (II) der Sohn des Fürsten der *Ma*[1] (2) der Grosse der Landschaft (III), der Priester der Hathor von Diospolis parva, der Priester des Horus des Südens (?) von *Pḏoḏ*, Priester des *Sutḫ*, des Herrn der Oase, Aufseher der Bewässerung, (3) Gartenbau (?) inspector (IV), der Fürst der beiden Oasen länder (V) MIT ZWEI OASENSTÄDTEN *Wajuhasata*, nachdem ihn der Pharao gesandt hatte, um die Oasengegend IN ORDNUNG ZU BRINGEN, (4) nachdem er sie in Feindschaft (Aufruhr?) (VI) gefunden hatte und in trauriger Lage (VII) am Tage, da er kam, um die QUELLEN und (5) Brunnen (VIII) der Oasengegend (X) zu inspizieren (IX), *ḥbsw*brunnen (und) *Wꜥ*brunnen, WELCHE NACH HINTEN LIEGEN UND WELCHE NACH OSTEN SCHAUEN, BRUNNEN (UND) QUELLEN (6) nachdem der Priester des *Sutḫ*, *Nse-Bast*, Sohn des *Pe-ḥeꜥtï*, vor ihm gesagt hatte : Siehe, ein Springbrunnen (?) (XI) WELCHER NACH DER QUELLE (NAMENS) « ES GEHT DIE SONNE AUF » (XII) ZU LIEGT, es sieht ihn diese (7) ..... des *Reꜥ*, nach welcher du dich HINWENDEST. Der Bürgerbrunnen (XIII) er gehört der *Teu-ḥenut*, Tochter der *Ḥenut-nter*, meiner Mutter (XIV) Da sprach der Priester, der Fürst *Wajuhasata :* Tritt vor *Sutḫ* (8) ..... an diesem Tage, an welchem dieser ehrwürdige Priester den *Sutḫ*, den kraftgewaltigen (ⲁⲛⲁϩⲧⲉ), den Sohn der *Nut*, den grossen Gott erscheinen lässt, im Jahre V am 25sten Tage des vierten Monats der Erntezeit an seinem schönen *Wršw* feste. Und der Fürst *Wajuhasata* trat vor und sprach : (9) *Sutḫ*, du grosser Gott, WENN ES WAHR IST (IN BEZUG AUF) *Nse-Bast*, Sohn des *Pe-ḥeꜥtï*, dass DER SPRUDEL, welcher nordwestlich von diesem Quell und Brunnen « es geht die Sonne auf », diesem Brunnen des Hauses (Tempels) des *Reꜥ* im Oasengebiet, ist, der *Teu-ḥnut*, seiner Mutter, gehört (10) so bestätige (XV) ihm denselben heute! Da sprach der grosse Gott, es giebt nicht zwei Quellen auf dem Wege (XVI) von « es geht die Sonne auf », diesem Brunnen des Hauses (Tempels) des *Reꜥ* im Oasengebiet, sondern nur einen einzigen Brunnen, welcher sich in diesem Verzeichniss findet, (11) der LISTE (XVII) der Brunnen und Gärten des Hauses des *Reꜥ*,

1. Zu dem Titel vgl. STERN, Ä. Z., 83/21. Das libysche *ms* « Fürst » (o. ä.) vertritt hier das sonst übliche *wr* ⲟ; (ⲟⲩⲣⲟ).

Digitized by Google

welche die Verwalter *'Onchef* und *Set-necht* einzutragen (?) befohlen haben in diese LISTE des Pharao « der glängende Stern seiner Majestät, des grossen Gottes ».

» Im Jahre XIX sprach *Suth*, (12) dieser grosse Gott : Alle Quellen, welche sich (in einem bestimmten Gebiet) im Westen des Oasengebietes befinden, sie sind ererbt und in Besitz genommen (XVIII). Die beiden Quellen..... welche sich neben..... Bürgerbrunnen..... (13) des Pharao in ihnen, er gehört dem Bürger, welcher (XVI) AUSSERHALB (des Tempels?) wohnt, heute. Es sprach der Gott : Die Quellen, an welche *Nse-Bast* (14) Sohn des *Pe-he'tï* ein Anrecht hat (?), er soll sie fortnehmen..... den Boden mit dem Brunnen der *Teu-henut*, seiner Mutter, sie sind ihm dort bestätigt, sie sind bestätigt für den Sohn seines Sohnes, (15) für den Erben seines Erben, für sein Weib und seine Kinder. Kein anderer [unter den] Bürgern (?) (hat Anrecht darauf). (Sondern er gehört) *Teu-henut*, niemand (??) soll daran Anteil haben ausser (16) ... *Nse-Bast*, Sohn des *Pe-h'ti*. So sprach *Suth*, der grosse Gott vor sehr vielen [Menschen].

» Ihr Verzeichniss :

Jener Fürst, (17) der ..... *Wajuhasata*
Matiwahalu
Pe-werdu
[*Ma*]*tiwahalu*
Wajukasahalu
Matiwahalu
Tin... (18) *ti*
Matiwahalu
Kajuha...
Der Leiter der Karawanserei (?) *Pe-di-wp-wit*[1].
Der Jüngling[2] (?) *'Onhef*
Nef-nebu-nehte.
Der göttliche Vater, Schatzschreiber *Pe-te*, Sohn des *Kana.*

(19) Der göttliche Vater, Tempelschreiber, *Tenr-Set;* Sohn des *Ser*... (?)
Der göttliche Vater und Schreiber *Pekome*, ...
Pete.
Der göttliche Vater *Ti*.....
Der göttliche Vater..... *Set*, Sohn des *'Onchef.*
(20) Der Priester vom Amonshause *Penamun*, Sohn des *Pete.*
Der Thorwächter *Pe-'onh*, Sohn des *Pen*...
Der Thorwächter *Pe-wonš*... (XIX) »
.....
.....

KOMMENTAR

I. Das Protokoll macht die Entscheidung unmöglich, welcher Osorkon — wir zählen bekanntlich in der XXIIsten Dynastie vier Herrscher dieses Namens — gemeint ist.

II. Die Lesung [hieroglyph] *tst* ist nicht ganz sicher, aber sehr wahrscheinlich. Der term. techn. für das « Reisen in ein höher gelegenen Land » ist hier, wo es sich um einen Marsch vom Nil in die westlichen Wüstengebirge handelt, gut am Platz[3].

1. Πετοφῶις, s. HESS, *Ä. Z.*, 1897, p. 149.
2. S. ERMAN, *Ä. Z.*, 1897, p. 23, A. 1.
3. Vgl. namentlich *Pap. Anastasi III*, Verso 5-6, wo es von dem Reisen von Ägypten nach Palæstina steht.

Digitized by Google

III. Der Titel *ꜥꜣ n ḳꜥḥ* « Grosser einer Landschaft[1] » findet sich auch auf der aus der gleichen Zeit stammenden von LEGRAIN[2] gefundenen Stele. Der Titel *ꜥꜣ n bꜥḥ* ist auch aus *Pap. Anastasi IV*, 3/9, bekannt.

IV. *Šṯꜣ* als Bez. eines Baumes ist mir noch *Recueil*, XV/57, Z. 22, begegnet, wo es allgemein Bäume zu bezeichnen scheint. Auch in der schwierigen Gruppe der Stele von Karnak steckt unser Wort.

V. « Die beiden Länder der Oase (*wt*) » sind die heute *El-Chargeh* und *Dachel* genannten Oasen, welche die oasis major der Klassiker bilden[4]. Die in ihnen liegenden « 2 Städte » sind *El-Hibe* ( ) und *Dachel* (*st wꜥḥt* in späten Texten[5]). Da beide Oasen im Gegensatz zu der « nördlichen » (*El-Baḥrieh*) als « südliche » bezeichnet wurden, so unterschied man sie selbst wieder doch Hinzufügung der Hauptstadt. So heisst die Oase El-Khargeh einmal « Südliche Oase von Hibis ».

Wie man sieht, ist unser « Fürst der beiden Oasen « gleichzeitig Priester an verschiedenen Cultstätten, welche der Oase benachbart sind. Es ist lehrreich, dazu die Titel eines Oasenbeamten zu vergleichen, welcher vielleicht in unsre Zeit zu setzen ist. Ich teile die von PIERRET[6] nicht sehr genau veröffentlichten vollen Titulaturen nach eigener Abschrift mit

(sic) (sic) (sic) (sic) (sic) (sic)

Die Bezeichnung *pꜣ tꜣ n wt* ist auch sonst nachzuweisen z. B. *Pap. Anastasi IV*, 10/9. Übrigens möchte ich hier beiläufig erwähnen, dass das Wort für Oase *wt* aller Wahrscheinlichkeit nach in dem koptischen ⲫⲁⲓⲁⲧ « Libya » (aus ⲡⲁ + *wtiw*) erhalten ist. Ich denke auf diese Gleichung noch ausführlich zurückzukommen.

VI. In *ꜥḥrwy* haben wir das unten[7] besprochene Wort für « Zustand » vor uns. steht hier für älteres wie auch sonst gelegentlich in den Inschriften dieser Zeit[8]. Damit stehen wir im Anfang jener Erscheinung, welche im Demotischen zur teilweisen

1. ERMAN, *Ä. Z.*, 1897, p. 19, A. 3.
2. *Ä. Z.*, 1897, p. 14, Z. 23, 25.
3. *Ä. Z.*, 1897, p. 13 ff. (*passim*).
4. S. LEPSIUS, *Ä. Z.*, 1874, p. 80 ff.
5. Zu der Lesung vgl. DÜMICHEN, *Oasen der libyschen Wüste*, S. 26 Anm.
6. *Louvre*, C. 112.
7. *Koptische Miscellen*, no. II.
8. Vgl. *Ä. Z.*, 97/14, Z. 4 (cf. 25), für ⲙⲙⲟⲟⲩ.

Digitized by Google

und im Koptischen zur völligen Verdrängung des alten durch geführt hat. So ist auch im Koptischen zu ⲛⲁ geworden. Denn aller Wahrscheinlichkeit nach ist ⲛⲁⲗⲉ « wahrlich » auf *m ʿ mꜣʿt* zurückzuführen.

VII. Für die mutmassliche Bedeutung von *b-g-s-* stütze ich mich auf Stellen wie *Pap. Harris 500*, 4/10: « damit er sich nicht betrübe » und *Abydos*, II, 25/18: 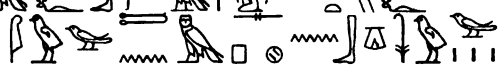 « seid frei von Trauer! »

VIII. Im folgenden bezeichnet *wbn*[1] wahrscheinlich im Ggs. zu *ḥnmt* den natürlichen Quell. Es sind damit also die eigenartigen Wasserverhältnisse der Oase geschildert, von welchen *Zittel*[2] sagt: « Die älteren Quellen kommen entweder freiwillig aus Spalten des dichten Kreidemergels hervor oder sie wurden schon in einer Zeit gegraben, welche der Tradition der Oasenbewohner entrückt ist. »

IX. 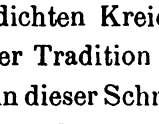 ist in dieser Schreibung auch sonst zu belegen, so in der Inschrift des Pinodjem III (ed. Naville), Z. 11, 13: 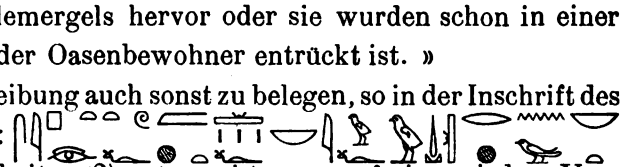 « er wurde in allen seinen Angelegenheiten (?) untersucht, er war frei von jedem Verbrechen (?) ».

X. *sꜣ wt* « Oasenseite, Oasengegend » habe ich noch in einem Verzeichniss zu Turin gefunden, dessen Kenntniss ich der Güte Masperos verdanke, 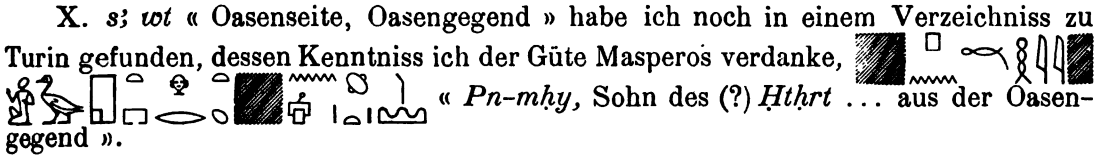 « *Pn-mḥy*, Sohn des (?) *Ḥthrt* ... aus der Oasengegend ».

Vergegenwärtigt man sich den Fundort unsrer Stele, so möchte man die Vermutung wagen, dass *sꜣ wt* eine Bezeichnung der Oase *Dachel* ist, die sonst *Ḏsḏs* genannt wird.

XI. *tfī* ist determiniert wie 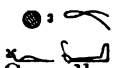 ϣⲱϥ, doch vermute ich, dass wir hier den Stamm *tf* vor uns haben, dessen Grundbedeutung « springen » zu sein scheint. *ḥꜣy-tfī* ist ein eng verbundener Begriff. Wäre *tfī* Prädikat, so würde die Form des Pseudoparticips *tfī-tī* stehen müssen[4].

XII. In *wbn Rʿ* habe ich auf Grund von Zeile 9 den Namen des Brunnens gesehen.

XIII. Zu *nmḥwy* vgl. *Ä. Z.*, 1897, p. 23, steht hier wie häufig in den Texten der späteren Zeit für .

XIV. Diese Zeile enthält folgende Genealogie

Ḥenut-nter
|
Teu-ḥenut + *Pe-ḥeʿtī*
Nse-Bast.

XV. *smnt* ist auch *Ä. Z.*, 1897, p. 15, Z. 23, der term. techn. für die ausdrückliche Bestätigung des Besitzstandes.

1. Abgeleitet von *wbn* « überlaufen », s. Brugsch, *Wb*, V/309.
2. Nach Brugsch, *Reise in die grosse Oase*, p. 13, vgl. p. 70.
3. Vgl. übrigens die Schreibung dieses Wortes Z. 12.
4. Freilich will ich zugeben, dass die Texte dieser Zeit diese Formen nicht regelmässig schreiben.

Digitized by Google

XVI. scheint hier und Z. 13 in der auch sonst (*Rec.*, XX, p. 53) nachweisbaren allgemeinen Bedeutung zu stehen.

XVII. *dny* ist mir noch aus *Ä. Z.*, 1897, p. 14, Z. 4, bekannt, wo ERMAN zweifelnd « Liste » überträgt.

XVIII. Die beiden Verben sind offenbar zwei juristische termini. Dass das bekannte Wort *iw'* ist, geht aus Z. 15 hervor. Freilich kann ich das Verbum « ererben » nicht anderweitig belegen. In könnte das sonst *ḥf'* « mit der Faust ergreifen » geschriebene Verbum stecken, in der Schreibung erinnert es an ⲙⲱϥ « verderben », eine Bedeutung, die hier nicht am Platz ist.

XIX. Die Abschrift des Captain Lyons giebt folgendes :

Fassen wir den Inhalt unsres Textes in den wesentlichsten Zügen zusammen.

Im 5ten Regierungsjahre eines *Scheschonk* ist der Fürst der beiden Oasen *El-Chargeh* und *Dachel* von dem König ausgesandt worden, um einen Aufstand in der letzteren Oase niederzuschlagen. Wenn wir uns erinnern, dass die Oasen gelegentlich als Verbannungsort erwähnt werden[1], so könnte man geneigt sein, den hier erwähnten Aufstand als eine Action verbannter Ägypter aufzufassen. Natürlich sind bei dem unbestimmten Ausdruck unsres Textes auch andere Erklärungen möglich.

Als der erwähnte Beamte bei dieser Gelegenheit auch die Brunnenanlagen der Oasen inspizierte, wurde ihm ein Streitfall zur Entscheidung unterbreitet. Ein Priester des *Suṯḫ*, *Nse-Bast*, glaubte durch seine Mutter *Teu-ḥenut* auf bestimmte Brunnen und Quellen Anspruch zu haben, welche ihm von einem « Bürger » (*nmḥw*) streitig gemacht wurden. Wie es oft[2] in der Zeit der XXIsten bis XXVsten Dynastie zu geschehen pflegte wurde dem Gaugott — in unsrem Fall dem *Suṯḫ* — der Fall zur Entscheidung vorgelegt. Nach langen Verhandlungen — 14 Jahre sind seit dem Zuge des Oasenfürsten verflossen — spricht der Gott dem Priester einen grossen Teil der Brunnenanlagen zu, während der « Bürger », wie es scheint, mit einem bescheidenen Besitztitel abgefunden wird.

Wie aus dem in der Einleitung beschriebenen Fundort hervorgeht, ist der Schauplatz dieser Ereignisse die Umgegend von Mut, die in GERHARD ROHLFS Reise[3] in die libysche Wüste so beschrieben ist : « Die Gegend von Mut ist wie die von *Gassr*, ziemlich flach, doch erheben sich ausser dem Dorfhügel, welcher, wie bereits erwähnt, fast ringsum mit Palmengärten umgeben ist, noch mehrere andere, wenn auch niedrigere Anhöhen aus der Ebene. Eine derselben nur wenige Minuten südwestlich von Hassans Hause, trägt ausgedehnte Ruinen, von denen ansehnliche Mauerzüge von an

1. S. BRUGSCH, *Reise nach der grossen Oase el Khargeh*, p. 83 ff.
2. Wir besitzen jetzt eine grosse Zahl solcher Processverhandlungen, welche eine Monographie verlohnen würden. Vgl. NAVILLE, *Inscription historique de Pinodjem III*; MASPERO, *Comment Alexandre devint dieu en Égypte* (*Annuaire de l'École des Hautes-Études*, 1897).
3. GERHARD ROHLFS, *Drei Monate in der libyschen Wüste*, S. 258. Der Bericht ist von ASCHERSON.

Digitized by Google

der Luft getrockneten Lehmziegeln noch stehen, während einzelne im Innern liegende Trümmer mächtiger Sandsteinsäulen es sehr wahrscheinlich machen, dass dieser Bau aus dem Alterthume stammt. Diese Trümmer schlechtweg Chárabah, d. h. Ruine, genannt, umschliessen auch eine grosse Brunnenanlage, von der ein durch den Felsen gehauener kurzer Stollen vermutlich das Wasser zur Berieselung in die Ebene führte. Vermutlich sind es die Reste eines römischen Kastells, wie deren in Khargeh noch mehrere vorhanden sind[1]. »

Unsere Inschrift erwähnt mehrfach einen Brunnen des *Re*tempels. Man darf sich daher gewiss fragen, ob nicht die oben geschilderte Ruinenstätte mit der Brunnenanlage die Trümmer jenes alten Bauwerks enthält.

KOPTISCHE MISCELLEN

VON

WILHELM SPIEGELBERG

I. *Das präformativ* ⲁⲛ. — Unter den nominalen Präformativen giebt STERN in seiner *Koptischen Grammatik* (§ 175) auch das oben genannte an, ohne sich auf eine Erklärung einzulassen. Ich glaube, dass in ⲁⲛ die Gruppe steckt, welche wir im Ägyptischen in zwei Hauptbedeutungen kennen :

1) Örtlich etwa « Gegend » « Richtung »;

2) Übertragen etwa « Zustand ».

Der letzteren Bedeutung gehört das zu, welches in den Collectivbildungen der Zahlen steckt. ⲁⲛϭⲗⲁ « myrias » ist *ʿ n db ʿ* « Zustand von 10,000 ». Ferner ist hier ⲛⲁⲙⲉ « vere » zu nennen, welches ich oben aus 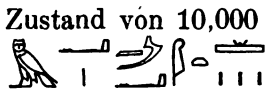 *m ʿ m;ʿt* « im Zustande der Wahrheit » erklärt habe.

Auch in örtlicher Bedeutung ist ⲁⲛ nachweisbar, denn sicher steckt in ⲁⲛⲧⲱⲟⲩ (Boh.) « regio montana » nichts Anderes als 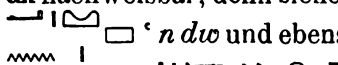 *ʿ n dw* und ebenso wird ⲁⲛⲉⲙⲣⲱ « portus ex compluribus maris sinubus efformatus » in 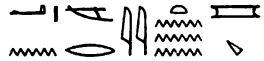 *ʿ n myrt*[2] aufzulösen sein.

Nicht hierher gehört dagegen das Präformativ in ⲁⲛⲟⲩⲣϣⲉ « custos ». Dass ⲛⲁⲛⲟⲩⲣϣⲉ nicht mit dem ⲛⲁ possessivum zusammengesetzt ist, geht schon aus den von KRALL (*Kopt. Texte*, p. 181) mitgeteilten Formen ⲛⲁⲛⲛⲟⲩⲣϣⲉ und ⲛⲉϥⲁⲛⲟⲩⲣϣⲉ hervor. Vielmehr steckt in diesem ⲁⲛ altäg. *ʿ; n* « der Grosse von », welches uns aus vielen Titeln (wie 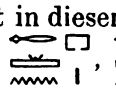 ,) bekannt ist. Also entspricht ⲛⲁⲛⲟⲩⲣϣⲉ einem

1. Ähnlich *ib.*, p. 297 : « Die grossartigen Umwallungen, der Wasseranlagen inmitten eines befestigten turmartigen Gebäudes, das zum Teil noch vorhandene Brunnensystem, alles dies spricht dafür, dass wir es hier mit den Überresten einer alten Befestigung zu thun haben. Quadersteine, gut geformte Ziegel, Säulenstücke sagen ferner, dass dieser Bau aus vormohammedanischer Zeit herstammt. » (Bericht von ROHLFS.)

2. Vgl. *Pap. Turin*, 22/10 : 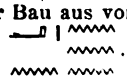 .

Digitized by Google

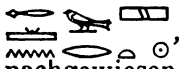 , wobei zu bemerken ist, dass das Collectivum *wršt* bislang noch nicht nachgewiesen worden ist.

II. ⲡⲓϩⲁⲙⲏ « *der Gerechte* ». — Die Bedeutung dieses Wortes führt uns notwendig zu der Auffassung, in ⲡⲓϩⲁⲙⲏ dem Artikel Possessivbedeutung zuzuweisen, d. h. das Wort selbst für eine var. von ⲡⲁϩⲁⲙⲏ « der Mann der Wahrheit » zu erklären. Dieser auffällige Wechsel von ⲁ und ⲓ lässt sich nun auch sonst nachweisen. So findet sich in den von C. Schmidt[1] veröffentlichten gnostischen Schriften ⲣⲓⲛ für ⲣⲁⲛ, und für den Namen *Ta-chnum* haben wir (*Pap. Berlin 3116*, 6/2) die griechische Umschrift Τιχνοῦμις. Dem Kopten ist die eigentliche Bedeutung dieses Possessivartikels nicht mehr bewusst gewesen, derselbe ist von ihm vielmehr als Artikel empfunden worden. So ist ϩⲁⲙⲏ zu einem Adjectiv geworden, wie folgende Stellen beweisen[2].

ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲁⲉ ⲡⲉ ⲟⲩϩⲁⲙⲏ ⲡⲉ « Joseph war wahrhaftig » und ⲡⲁⲓ ⲣⲱⲙⲓ ⲡϩⲁⲙⲏ « dieser wahrhaftige Mann » wiewohl man in letzterem Fall dass ϩⲁⲙⲏ auch als Substantiv mit Artikel « dieser Mann der Wahrheit » erklären könnte.

III. *Der Ursprung von* ⲁⲡⲉ. — Dass das anlautende ⲡ, ⲧ oder ⲕ altägyptischer Nomina im Koptischen gelegentlich als Artikel missverstanden wurde und Anlass zu neuen Wortbildungen gab, ist eine bekannte Erscheinung der ägyptischen Sprache. Ich möchte heute der Gruppe der so ins Leben gerufenen Neubildungen das oben stehende Nomen zuführen.

ⲁⲡⲉ geht gewiss auf altägyptisches *tpĭ* die Adjectivbildung von *tp* « Kopf » zurück. Wie ϭⲁϫⲉ, ϣⲁϥⲉ, etc., wies es den Vokalismus *tᵃpᵉĭ* auf[3]. In diesem *tâpe* wurde nun später das *t* als Artikel aufgefasst und es entwickelte sich ein Wort ⲁⲡⲉ mit einer Reihe von Bedeutungen, welche sich aus *tpĭ* « der erste » ergeben.

So wurde ⲧⲁⲡⲉ « der Kopf » gebildet mit weibl. Artikel, indem man das ⲉ als Femininendung auffasste. Auf letzterer Auffassung beruht es dann weiter, wenn man nach Analogie von ⲡⲉ den Plural ⲁⲡⲏⲧⲉ bildete. Ferner wurde ⲡⲁⲡⲉ « präses » mit dem männl. Artikel geschaffen.

IV. ϩⲁⲡⲥ, ϩⲟⲡⲥ « es ist notwendig ». — Das obige Verbum[4] darf vielleicht auf *hp sw* « es ist Recht, Gesetz », also einen Nominalsatz mit der durch das Pronomen absolutum bedingten Voranstellung des Prädikats zurückgeführt werden. Ein ähnlicher Gebrauch von *hp* liegt im Demotischen vor *Ros.*, 24 :

ⲛ̄ⲧⲟⲩ ⲣ̄ ⲛⲁⲩ ⲛⲥⲉⲛ *mdt* ⲛ̄ⲧ *hp* ⲁⲁⲧⲟⲩ

« Καὶ ταλλα τὰ νομιζομενα συντελειν. »

1. Vgl. Maspero, *Rec. de Trav.*, XV/190. Hinzuzufügen ist Guidi, *Rendiconti della r. Accademia dei Lincei*, 1887, p. 73.
2. Beide Lagarde, *Ægyptiaca*, p. 3.
3. Steindorff, *Kopt. Gram.*, § 94.
4. Stern, *Kopt. Gram.*, § 487.

Digitized by Google

NOTES SUR LE TEXTE DU CONTE DU PRINCE PRÉDESTINÉ

PAR

H. O. LANGE

Pendant un séjour à Londres, j'ai eu toute facilité, grâce à la bienveillance de M. le docteur E. A. W. Budge, directeur du département des Antiquités égyptiennes et assyriennes du British Museum, pour soumettre le *Papyrus Harris 500* (Br. Mus., Pap. 10060) à une revision minutieuse. J'ai concentré mes efforts principalement sur le verso, qui contient les deux contes, « Comment Thouthii prit la ville de Joppé » et « le Prince Prédestiné », qui sont publiés avec beaucoup de soin par M. G. Maspero dans ses *Études égyptiennes*, t. I, p. 1-72. La transcription hiéroglyphique de M. Maspero ayant été faite d'après une photographie, et vu l'état déplorable de l'original, il était vraisemblable qu'on pût déchiffrer quelques groupes d'après les vestiges à demi effacés de l'original, qui n'étaient pas visibles sur la photographie, et qui ont échappé à la sagacité du premier éditeur. Ici aussi, j'ai éprouvé qu'il était avantageux de travailler d'après l'original, où l'on peut suivre les traits de plume du scribe même en des passages où le tissu du Papyrus est endommagé ou l'encre est effacée. Le fac-similé de M. Maspero, généralement très fidèle, n'a, bien entendu, pas pu reproduire les vagues traces d'encre, qui m'ont pu guider à la lecture des signes effacés.

Je voudrais communiquer ici ce que j'ai lu des passages effacés, qui sont indiqués comme des lacunes dans l'*editio princeps*, ou qui sont déchiffrés d'une autre façon. Je n'ai pas voulu encombrer cette note des transcriptions nouvelles que m'a suggérées l'inspection de l'original; seulement en peu d'endroits j'ai cru devoir donner la lecture, qui m'a paru vraie.

IV, 2. On lit avec certitude .

IV, 4, est à lire , a été oublié par une faute d'impression dans l'édition de M. Maspero.

IV, 5. On voit des traces qui permettent de restituer le passage : (6) .

IV, 8. .

IV, 12. (?) (13) (?) . Après , les traces semblent indiquer , ce qui paraît étrange.

V, 8. On doit lire et .

V, 9-10. Je lis (10) ; je ne sais si le est le chien ou un serviteur, qui n'est pas mentionné ailleurs.

V, 14. La plupart de la ligne est à peu près effacée; à la fin, je lis avec certitude .

Digitized by Google

VI, 2. Le passage est bien lisible sur l'original : . Le jeune prince, qui va essayer d'atteindre la fenêtre de la princesse, dit à ses camarades : « Je vais conjurer mes jambes, » ce qui donne ici un sens bien fondé.

VI, 5. On doit lire .

VI, 8. ; au contraire, VI, 12, on lit .

VI, 9. .

VI, 10. Je lis , etc. M. Maspero a suppléé , ce qui paraît sûr.

VI, 11. . Ainsi il y a correspondance complète dans l'expression avec l'ordre du prince de Naharanna.

VI, 13. ; sous est une tache d'encre; le \\ dans n'est pas visible, mais il est demandé par le contexte et le sens, et la place suffit pour l'insérer. M. Maspero avait déjà suppléé .

VI, 14. Quoique la forme hiératique du soit un peu étrange, je lis pour .

VI, 15. . Au-dessus de qui est certain, on voit des traces, que je ne puis déchiffrer. Les signes que j'ai mis entre crochets comblent précisément les lacunes.

VI, 16. . Tout ce passage peut être lu sur l'original : « Je ne passerai pas une heure en vie plus que » lui. »

VII, 6-7. .

VII, 8. Ici j'ai réussi à remplir une lacune. Je lis, après : « Elle se mit à garder son mari » scrupuleusement. » Pour la construction, cf. VII, 4 : .

VIII, 3. Pour , lire .

Copenhague, août 1898.

ÜBER EIN HERRSCHAFTSSYMBOL

VON

A. JACOBY

In der Hand vieler in der Malerei und Plastik dargestellten Figuren findet sich ein eigentümlicher Gegenstand, dessen Deutung die folgende Notiz versucht. Es handelt

Digitized by Google

sich um das gewöhnlich mit (A) wiedergegebene Objekt, eine Form, die sich stets bei stehenden Personen findet[1]. Eine andere Form (B), die zweifellos mit der vorhergehenden zu verbinden ist, zeigen sitzende Figuren[2]. Ebenfalls bei sitzenden Personen kommt die dritte Form (C) vor, wo der Tote den Gegenstand vor die Brust hält[3]. Endlich kommt in Betracht die vierte Form (D), die sich ebenfalls bei Sitzenden findet[4]. Alle diese Darstellungen beweisen, dass es sich um einen Gegenstand handelt, der biegsam war. Unwillkürlich denkt man an einen Lederriemen oder ein Tauende. Darauf führt auch eine andere Darstellung L., *D.*, II, 96. Dort sehen wir einen Arbeiteraufseher (von dem ist noch das zu sehen), der eine Geissel in der Hand trägt, die unserm Gegenstand sehr ähnlich ist und wohl mit ihm identifizirt werden darf. Zum Vergleich könnte man etwa auch Darstellungen heranziehen wie CHAMPOLLION, *Monuments*, I, XXXII (die Zügel in den Händen der Wagenlenker) oder DÜMICHEN, *Historische Inschriften*, II, 60 (das Band, an dem ein Neger einen Hund führt).

A

B

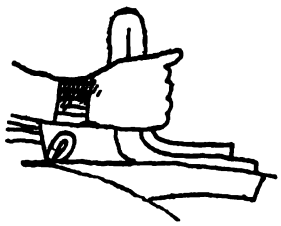

Man wird nun zunächst nach farbigen Darstellungen suchen, um die Natur des Gegenstandes noch näher zu bestimmen. Es sind mir leider nur wenige begegnet. L., *D.*, II, 57 *c*, ist der Gegenstand weiss gehalten wie der Schurz des Dargestellten. Ebenso zeigt Paheri Frontispice (cf. *Paheri*, II) weisse Farbe (?). Ob Darstellungen von Leder in dieser Farbe vorkommen, ist mir nicht bekannt. Indessen sind z. B. L., *D.*, II, 20, die Stricke, mit denen das Opfertier gefesselt ist, weiss wiedergegeben. Es könnte also sehr wohl ein Tauende oder Ähnliches in dem Gegenstand zu suchen sein.

C

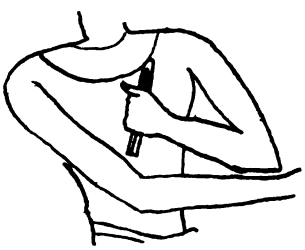

D

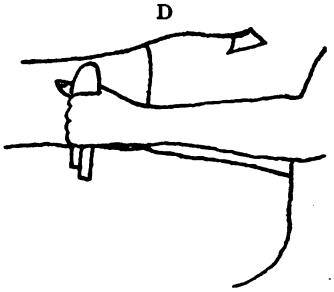

Was die Bedeutung des Gegenstandes anlangt, so dürfte er ein Symbol der Herrschaft sein. Diese Annahme würde zu der Darstellung L., *D.*, II, 96, wo die Hand eines *mr* ihn trägt, wohl passen. Allenthalben wechselt das Zeichen ab mit dem Szepter *sḫm*. So zeigt der *mr sšw*, etc. *Dndnw*, L., *D.*, II, 93 *e*, einmal unsern Gegenstand, das andere Mal das *sḫm* = szepter. Hie und da trägt auch der Sohn des Verstorbenen den Gegenstand in der Hand, wenn er vor dem Toten steht[5]. Ganz auffallend und mir unerklärlich sind die Darstellungen L., *D.*, III, 62, 86 *a*, 132 *o*, wo die

1. Cf. L., *D.*, II, 16, 57 *c*, 69, 71, 92 *b*, etc. (*A. R.*).
2. Cf. L., *D.*, II, 69, 57 (*A. R.*); *El-Bershe*, I, 15, 33; *Phot. des Berl. Mus.*, 98 (*M. R.*); *Paheri*, VI, XI; *Deir el-Bahari*, I, 4 (*N. R.*). Namentlich L., *D.*, II, 69, ist wichtig zur Erklärung der Haltung.
3. Cf. L., *D.*, II, 135; MARIETTE, *Abydos*, II, 22, 46 (*M. R.*); *Paheri*, VII, X (*N. R.*); *Berl. Phot.*, 96.
4. Cf. L., *D.*, III, 62, 86 *a*, 132 *o*; *Paheri*, Frontispice, IX (*N. R.*).
5. Cf. L., *D.*, III, 9, 11 (*N. R.*).

Digitized by Google

Königin das Zeichen in der Hand hält, während der König das *ʿnḫ*-zeichen hat. Mit dem *ʿnḫ*-zeichen wechselt es auch in den Königsreihen von Karnak, LEPSIUS, *Ausw.*, I. Offenbar ist hier im neuen Reich das alte Symbol nicht mehr richtig verstanden worden und darum auch an Orten angebracht, wo die alte Zeit es nicht kannte. Eine Stele der neuen Reichs in roher Ausführung, deren Photographie Herr Dr. Spiegelberg mir gütigst zur Verfügung stellte, zeigt hinter dem Anbetenden einen Mann, der in einer Hand eine Gans hält, in der andern unsern Gegenstand. Darunter sind 3 Töchter dargestellt mit ähnlichem Zeichen, das aber etwas grösser war und weiss gewesen zu sein scheint. Der Tote scheint die Geissel (falls unsere Deutung richtig ist) ebenfalls zu halten. Sehr leicht möglich ist, dass das Neue Reich den Gegenstand verwechselt hat mit einem andern, der sich eben in dieser Zeit häufig zeigt, nämlich mit einem Bandstreifen[1]. Was in MARIETTE, *Mastabas*, 514, zu sehen ist, ist schwer zu sagen. Allerdings scheint dort ein jedenfalls auffallend ähnlicher Gegenstand in der Hand einer Dienerin (!) sich zu finden; indessen sind die Zeichnungen nicht ganz zuverlässig. Die Darstellungen bei Rosellini sind wegen der Anordnung sehr schwierig zu benutzen. I, 120, zeigt eine Darstellung aus dem neuen Reich, wo wir das Band, nicht die Geissel zu sehen haben. Dagegen scheinen einige Darstellungen unsern Gegenstand wiederzugeben[2]. Auch *Ros.*, II, 77, mag Erwähnung finden, wo eine Dienerin einen braunen Strick trägt, dessen Darstellung der unsrigen ähnelt. *Berl. Mus.*, 22, scheint der Dargestellte neben dem Szepter noch die Geissel zu halten (N. R.). Der Vollständigkeit halber mögen MARIETTE, *Monuments divers*, 17 (in der Hand einer Frau), und LEPSIUS, *Ausw.*, VIII, erwähnt werden, die wohl fehlerhaft sind.

Sollte nicht die Hieroglyphe ⌈ mit dem von uns als Geissel gedeuteten Zeichen zusammenhängen? Cf. z. B. Darstellungen wie *Deshashe*, XII, die sehr dafür sprechen.

Unsere Deutung geht also dahin, dass es sich um ein Symbol der Herrschaft handelt, das sich nur in der Hand von mit irgend einer Macht ausgerüsteten Personen findet[3] und mit dem Szepter wechselt. Wir vermuten in ihm ein Tauende oder Lederriemen oder Ähnliches. Entscheidend wäre eine Untersuchung der Monumente selbst.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. SCHEIL, O. P.

XLII. *Gudêa sur les cylindres-cachets.* — Dans mon article sur *Le Culte de Gudêa* (*Recueil de Travaux*, t. XVIII, p. 71), je mentionnai deux empreintes de

1. Cf. MARIETTE, *Abydos*, I, p. 39; App., 43.
2. Cf. *Rosellini*, I, 114 (*N. R.*); II, 39; I. 149.
3. Die Beispiele MARIETTE, *Mastabas*, 514, und *Rosellini*, II, 77, sind zu unsicher, um dagegen in Betracht zu kommen. — Vielleicht aber hängt die Darstellung *Deshashe*, V (der Aufseher auf dem Schiff) zusammen mit unsern Gegenstand ebenso DÜMICHEN, *Res.*, IV.

Digitized by Google

cylindres représentant ce *patési* déifié. Sur le premier, « on voit, sur le siège où d'habitude se tient le dieu, Gudêa assis, revêtu d'une longue robe plissée, avec une écharpe allant de l'épaule gauche à l'aine droite, portant de la main droite un grand bâton, à la manière des grands d'Égypte, dans leurs tombeaux. La coiffure est celle de la tête du Louvre » (Heuzey-Sarzec, *Déc.*, 12, 1). Devant lui, se tient un prêtre avec robe longue et écharpe, les mains placées l'une dans l'autre devant la poitrine; en arrière du prêtre, un client lève les mains à hauteur des yeux, dans l'attitude de la prière. Dans le champ, le *totem* de Sirpurla, aigle à ailes éployées.

Ce cylindre appartenait à Ur-Dumuzi, fils de Mâni, QA-ŠU-GAB de ⟶⊢ Gudêa.

Sur une deuxième empreinte, je signalai un Gudêa dans la même attitude, avec un prêtre seulement devant lui.

Ce cylindre appartenait à Amil-Dumuzi, fils de Mâni, QA-ŠU-GAB de ⟶⊢ Gudêa. On avait très légèrement appuyé, et l'empreinte était si faible et si incomplète qu'on ne voyait ni la coiffure du personnage principal, ni le compagnon du prêtre.

Je viens de trouver de nouvelles empreintes du même cachet au nom d'Amil-Dumuzi, fils de Mâni, et je donne ici la reproduction de l'une d'elles, complétée par la description de quelques détails se trouvant plus nets sur d'autres empreintes.

Le prêtre et l'offrant ont la même attitude que dans le premier cylindre. Le *totem* est bien visible au même endroit. Le bâton ou sceptre que tient Gudêa est surmonté d'un bouton. Je ne distingue pas si la main gauche serrait un objet quelconque. Sur ce cylindre, Gudêa avait la tête rase, comme on peut le deviner par ce qui reste sur notre reproduction et l'affirmer par d'autres empreintes où ce détail ressort entièrement. C'est bien le type du prêtre de Telloh, comme nous le connaissons, et dont le plus bel exemplaire se trouve présentement à Constantinople (inédit).

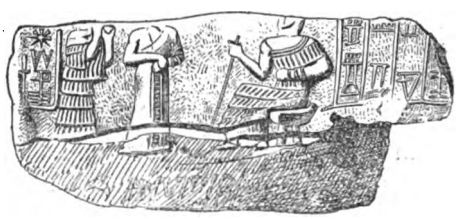

Je persiste à croire que c'est Gudêa qui est le dieu de cette série de cylindres. Sans doute, aucune raison ne force l'assentiment à cette proposition; cependant quelques motifs la rendent certainement plausible.

La déification de Gudêa ne pouvant être mise en doute, rien n'empêchait de le graver à cette place. D'autre part, aucun dieu, parmi les grands, ne porte, à notre connaissance, le bâton. C'est un insigne des rois ou des princes.

Le *totem* de Sirpurla prouve bien que nous sommes dans cette ville, et que les personnages présents, à un titre ou à un autre, ont affaire à Sirpurla.

Enfin, le porteur du cylindre était un ministre du dieu Gudêa. Quoi de plus naturel que d'avoir, gravé sur son cachet-talisman, son dieu maître et protecteur? C'est ainsi que le cylindre d'un prêtre de Sin devait porter de préférence le dieu Sin, celui d'un prêtre de Bêl, le dieu Bêl, etc. Sans doute, on pourra alléguer des exceptions à cette coutume, mais elle est confirmée dans notre cas particulier par l'ensemble des preuves morales énoncées plus haut. Et puis enfin, les deux seuls exemplaires, avec ce person-

Digitized by Google

nage divin portant le bâton, se trouvent tous deux appartenir à des QA-ŠU-GAB du dieu Gudêa!

XLIII. *Sandan-Adar*. — Voici un petit *Gilgameš* en terre cuite à émail jaune (haut., 0m 12; larg., 0m 08), que j'ai acquis récemment à Constantinople, mais dont je n'ai pu connaître la première provenance. Il n'y a pas grand'chose à dire sur l'attitude de notre héros, qui étouffe dans ses bras un jeune lion, le type en est assez connu; mais on pourrait disserter à perte d'haleine sur la petite inscription qui y est jointe et qui comprend les signes suivants : [illegible]. Le premier clou est-il le signe qui précède les noms propres ou le signe d'attribution *ana*? Avons-nous un nom simple ou un nom double? Ce nom est-il à lire idéographiquement ou phonétiquement? Malgré que [illegible] ait plutôt la valeur *šam* que *sam* ou *san* (on ne saurait décemment alléguer ici [illegible] = *Ninip*); malgré que [illegible] ait dans l'application la valeur *ip* et que sa valeur *dar* paraisse plutôt théorique; malgré qu'il puisse sembler étrange que notre Héraclès ait un double nom, je proposerai de lire l'inscription : *Ana San-dan A-dar* « Au dieu Sandan-Adar ». L'objet représentant Héraclès était voué à ce dieu dont le premier nom est expliqué par le second.

La tablette ne vient pas nécessairement d'Assyrie; on se servait de l'écriture cunéiforme ailleurs que dans ce pays. D'ailleurs, rien ne prouve que Sandan ait été inconnu en Assyrie. Le texte d'Agathias insinue plutôt le contraire : Βῆλον μὲν τὸν Δία τυχὸν, Σάνδην τε τὸν Ἡρακλέα καὶ Ἀναΐτιδα τὴν Ἀφροδίτην καὶ ἄλλως τοὺς ἄλλους ἐκάλουν ὥς που Βηρωσσῷ τε τῷ Βαβυλονίῳ καὶ Ἀθηνοκλεῖ καὶ Σιμάκῳ τοῖς τὰ ἀρχαιότατα τῶν Ἀσσυρίων τε καὶ Μήδων ἀναγραψαμένοις ἱστόρηται, II, 24 (d'après Ed. Meyer, *Z.D.M.G.*, XXXI, 736).

De même, celui d'Apollodore, III, 14, 3, 1 : Σάνδακος, ὃς ἐκ Συρίας ἐλθὼν εἰς Κιλικίαν..., où il pourrait bien être question de l'Assyrie et non de la Syrie.

L'assimilation de Sandan à Héraclès se trouverait justifiée dans notre document par l'image illustrant le nom.

Quant à Adar, bien que le nom ait été, dans les écritures sémitiques, souvent confondu avec Adad, dont l'existence n'est pas douteuse, on ne saurait nier catégoriquement qu'il y ait eu, dans le monde sémitique, un dieu de ce nom. Voir, pour les textes, *Z.D.M.G.*, XXXI, 735, Ed. Meyer, qui défend la négative.

Mais pourquoi le signe de la divinité n'est-il pas reproduit devant Adar? Adar serait-il un adjectif ou verbe d'une langue non assyrienne? C'est peu probable.

Le fait d'un double nom divin pour un seul dieu ou héros n'est pas extraordinaire dans le monde sémitique.

Digitized by Google

XLIV. *Une inscription palmyrénienne.* — Un buste, du type connu de Palmyre, a été envoyé récemment au Musée de Constantinople. Il porte cette inscription :

תמא ברת	TMA BRT
חרשא	ḪRŠA
אתת מתן	ATT MTN
בר נורבל	BR NURBL
מהוי חבל	MHWI ḪBL

« A, fille de B, femme de C, fils de D, le ...., hélas ! »

Je n'ai pas le moyen de contrôler ici si ces noms propres existent déjà dans l'onomastique palmyrénienne (*Nuri-Bêl*, certainement), ni de m'éclairer sur le sens de מהוי.

RECTIFICATION

Dans son récent travail sur l'*Écriture cunéiforme*, p. VII, M. François Thureau Dangin reconnaît que mon *Recueil de Signes archaïques* lui a servi pour quelques numéros qu'il désigne. Il oublie de dire ou de laisser entendre qu'un grand nombre d'autres signes lus ou assimilés dans mon *Recueil* se retrouvent dans ses listes. Il importe peu, sinon pour sa consolation personnelle, qu'un auteur prétende avoir fait une découverte, si un autre l'a faite aussi et déjà publiée, car c'est la date des publications qui fait loi en matière de priorité littéraire.

En revanche, M. Fr. Thureau Dangin tire de mon *Recueil* une série de numéros qui sont des « erreurs de lecture ». Sauf deux ou trois cas discutables de l'époque de Šargani, ces signes incriminés sont de ceux qu'on voit sur les photographies des cylindres de Gudêa publiées par le Louvre, reproductions qui ne permettent guère la lecture certaine de ces documents. J'ai été le premier à en disséquer les parties difficiles et à en tenter une transcription, bien que je n'eusse pas à ma disposition les originaux, comme M. Fr. Thureau Dangin.

Certains signes de mon *Recueil*, je le reconnais donc, sont de ceux qu'humainement parlant, on peut voir, sur les planches publiées par le Louvre, erreurs, peut-être, par rapport aux originaux et pour ceux qui en approchent. Avec les *originaux*, la correction n'a pas dû être prompte, car ces textes de Telloh, auxquels s'étend l'expérience de M. Fr. Thureau Dangin, ne sont pas certainement parmi les plus difficiles de toute la littérature cunéiforme.

Digitized by Google

LISTES GÉOGRAPHIQUES DE MÉDINET-HABOU

PAR

G. DARESSY

II. *Identification des villes de la Palestine.* — Avant d'étudier les noms géographiques relatifs à la Palestine, je dois présenter quelques observations sur les règles qui m'ont guidé dans les recherches, et spécialement sur la lecture des hiéroglyphes.

Je crois que les Égyptiens se servaient, pour la transcription de mots étrangers, d'une « orthographe syllabique », selon l'expression de M. Müller[1], plus rapprochée du système perse que des autres syllabaires; son imperfection consiste en ce qu'elle n'a pas su se débarrasser des homophones.

Les voyelles simples sont au nombre de cinq : *a*, *e*, *ê*, *i*, *u* (*ou*). est un *e* muet dont le rôle est analogue à celui du *cheva* hébreu dans toutes ses applications. On peut se dispenser de le transcrire à la fin des mots. Lorsqu'il suit une voyelle, il en modifie le son : ainsi équivaut à *œ*, au *ä* allemand; (*ü*) pour les Égyptiens rendait le son *o;* le plus souvent on remplaçait ces deux signes par leur équivalent . La diphtongue *au* avait la même prononciation, peut-être plus longue *ô*.

Après , , , , et quelques autres signes, un trait | remplace l'aigle pour écrire l'*e* muet.

n'est pas un *'aïn*. Cette articulation n'existait pas plus en égyptien antique qu'en copte. est un *ê* long, analogue au H grec par lequel il se transcrit régulièrement. Pour rendre le ع, les Égyptiens ont imaginé d'écrire , un signe correspondant à *êê* dont la prononciation traînante leur paraissait la plus rapprochée possible du son guttural du *'aïn*. Cette convention n'est pas si extraordinaire qu'elle le paraît au premier abord, puisqu'elle est encore en usage de nos jours et que, dans certains ouvrages destinés à l'étude pratique de l'arabe vulgaire, on représente ع par *ea* ou *ae*.

L'Égyptien, comme le Fellah actuel, avait tendance à affaiblir les sons des voyelles. *a*, *i*, *ê*, dans la langue courante, se prononçaient *é;* ceci explique comment on trouve le même mot orthographié avec des voyelles différentes, puisqu'en fin de compte on arrivait à un son analogue intermédiaire entre celui de et de . Pour la même cause, s'échange avec , et un certain nombre de mots s'écrivent indifféremment ou , *me* < *mé* < *mê*.

Pour ce qui est des consonnes, les signes dits alphabétiques avaient chacun leur affinité pour certaines voyelles. Lorsque se présentait une syllabe où ils auraient dû accompagner une voyelle qui leur répugnait, on leur substituait un syllabique comprenant la voyelle en question. Ainsi admet *ê*, *i* et *u;* pour *me*, on préférait écrire , pour *ma*, , etc.

La lettre se fait suivre de *a*, *ê*, *i;* pour rendre *se*, on employait , pour *su* .

1. W. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 58.

Digitized by Google

C'est le même système que dans le perse où + *a* = *ka*, + *i* = *ki*, mais où l'on écrivait + *u* pour *ku*; + *a* = *da*; + *i* = *di*; + *u* = *du*, etc. Parfois, les signes alphabétiques usuels doublent le syllabique, comme dans = = *se*, = = *nu*. Une voyelle n'est pas toujours écrite après la consonne, ce qui nous fait hésiter sur sa vocalisation. Il est probable que les Égyptiens avaient des règles euphoniques analogues à celles de la langue turque, et qu'une seule voyelle indiquée suffisait à indiquer le son des syllabes voisines.

En général, dans les syllabes, les voyelles suivaient les consonnes, cependant quelques signes ou groupes où la voyelle précède la consonne sont d'un usage fréquent; tels sont , = *an*, = *im*, = *at*, = *ol*, *or*[1]. Dans les finales, une vocalisation en *i*, rappelant celle du duel, peut s'obtenir en doublant la dernière consonne, ainsi *im*, *eim* s'écrivent aussi , . Parfois, c'est tout un mot égyptien avec ses déterminatifs que le scribe transcrivait pour rendre une articulation étrangère, comme = *œl* = אל.

A la fin des mots, les voyelles et suivent la consonne qu'elle devrait précéder. Le groupe se lit *at*, *ah* (*eh*), sa valeur est égale au ة arabe et il correspond à un ת hébreu. D'autres finales affectées par un *u* s'écrivent de façon semblable = *ut*, *uh*, = *ub*, = *uk*, etc.

Le était vague entre *b* et *v*; pour rendre le ב, on transcrivait ou . Le □ transcrit ב et ב; et flottaient entre *l* et *r*; pour assurer la lecture *l*, on écrivait ou ; *an* devant *l* se lit *al* : = *allen* אלן; de ces deux derniers faits on peut tirer la loi : *n* devant une liquide se change en cette liquide.

Par un phénomène semblable, *n* devant une dentale , , produit le son *d*.

L'étude comparative des consonnes a été faite tant de fois que je crois inutile d'y revenir. Je rappellerai seulement que les dentales permutent entre elles avec la plus grande facilité, et que = ض transcrit aussi د, de même qu'en arabe vulgaire ج se prononce *g* dans certaines régions.

Telle est la méthode que j'ai suivie pour la lecture des noms étrangers. Nombre de mots reproduits par les scribes ne sont pas corrects : j'estime qu'il vaut mieux s'en tenir au texte écrit, à moins de preuves absolues de l'erreur, que de corriger l'orthographe qui paraît défectueuse et qu'on doit surtout s'abstenir de renverser l'ordre des syllabes dans le but d'arriver à retrouver un nom connu dans l'histoire.

La partie de la liste comprenant les cartouches 70 à 83 présente une particularité curieuse, c'est qu'on peut trouver en Palestine deux séries de villes pouvant s'identifier sans invraisemblance avec les localités mentionnées; je vais examiner successivement les deux hypothèses.

1. Ou d'autres syllabes où la voyelle précède la liquide.

Digitized by Google

Dans le premier cas, tous les noms appartiennent à la Syrie méridionale et se trouvent dans la montagne de Juda.

70. — *Hornim* correspond évidemment à חֹרַנִּים « les deux cavernes ». Il ne faut guère songer à Horonaïm du pays de Moab; par corruption, ce nom pourrait être devenu El-Ghanaïm, localité à 8 kilomètres au sud d'Hébron.

71. — *Rebid* sera Khirbet Raboud, à l'ouest de Joutta.

72. — *Bit-a-dugun* est une Beth-Dagon distincte de celle voisine de Joppé. Dans le cercle où se circonscrivent nos recherches, je ne vois que Kh. Youkin, au sud-est d'Hébron, dont le nom ait quelque ressemblance avec celui de l'ancienne divinité pisciforme.

73. — *Ker-bizik*. La Bible ne mentionne aucune Bezek dans la montagne de Juda, et l'on ne trouve que Kh. Bezem, à l'ouest de Joutta pour rappeler ce nom. Un kilomètre à peine sépare Bezem de Kh. Kerma, qui sera le n° 74, *Kerméïm*.

75. — *Chubudun* est devenu Sebata, nom d'une ruine à l'origine d'une vallée que suit la route d'Hébron à Teffuh, au milieu d'une chênaie.

76. — . Ce mot *méchku(her)nol* n'est évidemment pas correct, l'emploi du signe sortant des habitudes orthographiques. Faut-il y voir une corruption de מִשְׁכָּן « habitation, tabernacle », ou bien existe-t-il un rapport entre ce nom et celui de אֶשְׁכֹּל, l'endroit où les espions envoyés par Moïse cueillirent la grappe monstrueuse? MM. de Saulcy et Guérin considèrent la source Aïn Escali (Aïn Kashkaleh de la carte anglaise) comme marquant l'emplacement du vignoble fabuleux.

77. — *Khibur*. Après Brugsch, je reconnaîtrai dans ce nom celui d'Hébron, malgré l'absence de la finale.

78. — *Inuïm* est la יָנוּם du livre de Josué, mentionnée avec Beth-Tapuah et Aphekah. On la place à Beni-Naïm, petite ville sur la hauteur à l'est d'Hébron. C'est la *Inuéïm* de la stèle des Israélites. *Inuéïm* (Karnak), *Inumé* (Abydos) de Séti Ier et de Ramsès II paraissent, au contraire, désigner une ville homonyme de la Galilée.

79. — *Durbinuh* s'appelle actuellement Daouïrban; elle est située à l'ouest d'Hébron, sur la route de Teffuh.

80. — *Aphek* est la ville de Juda אֲפֵקָה, mentionnée au livre de Josué, xv, 53, avec Beth-Tapuah et Yanoem; son emplacement n'est pas encore connu. Fukeikis est trop loin, au sud-ouest de Doura. M. Guérin a signalé non loin et à l'ouest de Teffuh des « ruines étendues sur le plateau d'une montagne avec, au bas, une source abondante découlant d'un canal antique ». Aphekah dérivant justement de אָפִיק « tubus, canalis », il se pourrait que ce Khirbet Farah marquât l'emplacement de la ville que nous cherchons.

81. — *Abikhi* ne rappelle aucune localité encore existante aux environs d'Hébron. Si son nom transcrit l'hébreu אֵבֶה « arundo, papyrus », elle a dû se trouver près d'un marais ou d'une source envahie par les plantes d'eau.

Digitized by Google

Le *Mektol* (n° 82) est probablement le château dont le nom est resté attaché à Medjdel-Baa, entre Yutta et Essemoua.

83. — *Kerzek.* Par la chute de la finale, ce nom est devenu Kh. Kerza; c'est une ruine située un peu au nord de Doumeh, non loin de Raboud.

Ces treize noms se groupent facilement dans le voisinage d'Hébron, si bien qu'ils sembleraient donner la liste des villes prises au cours d'une expédition dans la montagne de Juda; mais si l'on se reporte à la Samarie et à la Galilée, on trouve d'autres assimilations possibles.

Dans le thème que nous allons examiner, une expédition part de Joppé et marche d'abord au nord, traversant la plaine de Saron. Le n° 70, *Hornim*, « les deux cavernes », pourrait alors être placé à El-Maghaïr, au sud-est de Moukhaled. L'armée tournerait alors vers l'est et traverserait le massif montagneux en remontant le ouady ech-Chaïr.

71. — *Lebid*[1] est le Kh. Lebed, sur une colline en face d'Anebta, où M. Guérin a vu des « ruines considérables et d'un grand intérêt, avec débris de plusieurs monuments en belles pierres de taille superposées sans ciment ».

72. — *Bit-a-dugun.* En descendant dans la vallée du Jourdain, on arrive à Beit-Dedjan, un peu au nord d'Acrabeh, qui est évidemment une Beth-Dagon non mentionnée dans la Bible. Reprenant la direction du nord, on rencontre :

73. — *Ker-bizik*, la בִּזִּק que l'*Onomasticon* place à 17 milles de Neapolis vers Scythopolis, et qui s'appelle maintenant Kh. Ibzik. Je n'ai aucun renseignement pour me guider sur l'emplacement de la ville suivante, 74 : *Kermêïm.*

75. — *Chubudun.* La géographie sacrée ne nous a laissé aucun document relatif à cette ville que je place à Kh. Sebata, sur la crête d'une montagne entre Toubas et Djeba. C'est la même localité qui figure sous le n° 73 dans la liste de Thotmès III, sous la forme *Chubtun,* les noms environnants me semblent en effet choisis pour jalonner un itinéraire semblable à celui que nous venons de parcourir, mais en passant un peu plus au nord : 62, *Iup* = Joppé; 63, *Kenut* = les jardins de Joppé; 64, , erreur pour *Lud* = Lydda; 65, *Auanau* = Ono; 66, *Apuken* = Kh. Yaoubik, au nord-est de Gilgal; 67, *Suk* = Chuweikeh, au-dessus du ouady Chaïr. 68, *Ihmê* = Yemma, un peu au nord du précédent, est la ville où Thotmès tint conseil avant de marcher sur Mageddo, selon le récit de l'expédition où le nom est orthographié *Ihimê.* 69, *Khibzin* = Khoubbeizeh serait le point extrême atteint par l'avant-garde dans cette direction. Avec 70, *Kenuth, Kud* = Djett, et 71, *Mêktel* = El-Medjdel, on revient aux environs de Yemma avant de tourner à l'est. 72, *Apten,* au lieu de *Apud* = Yaoubid, en pleine montagne au sud d'Oumm el-Fahm. De là, on redescend à *Chubtun* = Kh. Sebata et aux places voisines,

1. L'orthographe de ce nom ne permet pas de lire Lebona. Cette ville est mentionnée dans la liste de Thotmès où son nom est écrit .

Digitized by Google

74, \ *Thiaï* = Kh. Seiyad (?); 75, *Nun* = Aïnun près de Thebez; 76, \ *Hudieh* = El-Judeideh, au nord de Sebata.

76. — *Mêchku(her)nol* n'a laissé aucune trace dans le pays.

77. — *Khibor* est le Tell Kheibar à côté de Meithalun, surmonté des restes d'un bourg fortifié, avec les arasements de deux murs d'enceinte en blocs presque bruts et de très grandes dimensions.

Pour le n° 78, *Inuïm*, la meilleure situation serait celle d'Anin, au sud-ouest de Taânak, qu'on identifie dubitativement à עָנִם de la tribu d'Isachar.

Franchissant la vallée de Mageddo, on arrive à 79, *Darbinuh*, actuellement Tarbaneh, au nord-ouest d'El-Afouleh.

80. — Aphik est la אֲפִק de la tribu d'Isachar, dont l'emplacement n'est pas encore bien déterminé. Foukouah, au pied du Gilboé, est trop à l'ouest; M. Guérin place Aphek à El-Afouleh, ce qui concorderait assez bien avec la situation du numéro précédent.

81. — Si *Abikhi* tire son nom des roseaux, ne pourrait-on la placer à Kafr-Kenna, au nord de Nazareth, une des קָנֶה bibliques dont la signification est presque identique?

82. — *Mektol* représente la Magdala de l'Écriture, sise au bord du lac de Tibériade, actuellement El-Medjdel.

Enfin, 83, *Kerzek* serait Kh. Kerazeh près de l'extrémité nord du lac, la Chorazin, כרזים historique.

Nous avons vu dans les deux hypothèses envisagées les différents noms de la liste s'appliquer correctement à des villes connues par des auteurs anciens ou dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours. Mon embarras est extrême pour choisir entre les deux séries, qui se présentent avec le même degré de vraisemblance. Le premier système a l'avantage de présenter un groupe plus compact, le second de se mieux raccorder avec les autres parties de la liste; je préfère laisser à de plus habiles que moi, armés de renseignements que je ne possède pas, le soin de décider si cette partie du tableau se rapporte à une expédition dans le massif montagneux du sud de la Judée ou à une marche vers la Haute-Galilée.

Les noms suivants, de 84 à 110, sont empruntés à la liste de Ramsès II, gravée sur le mur extérieur sud de la salle hypostyle de Karnak[1], mais avec modification de l'ordre de classification. Ces changements n'avaient d'autre but que de différencier les deux listes, le résultat le plus clair a été de rompre à Médinet-Habou le lien géographique qui réunissait les villes énumérées; je crois donc nécessaire d'examiner ces noms dans l'ordre où ils se présentent sur le tableau original.

K. 1, , MH. 108, *Rôch kadoch* figurait déjà dans la liste de Thotmès III, n° 48. Ainsi que M. Maspero l'a indiqué, la ville du « cap sacré » ou de la « cime sacrée » était Haïpha, au fond de la baie d'Acre, dominée par les hauteurs du Carmel.

1. La liste de Karnak a été publiée par Champollion, *Notices descriptives*, t. II, p. 120, et par Lepsius, *Denkm.*, pl. 144.

Digitized by Google

K. 2, , MH. 109, *Idah, Idath.* Nous sommes au nord du Carmel, nous dirigeant vers la Galilée. Deux noms se prêtent à l'identification : Kh. Softa Ady, l'autre Kh. Aujadieh à l'est d'Acre. La première de ces villes est plus sur la route que nous parcourons, la seconde s'accorde mieux avec la position de la ville suivante, si l'on accepte son identification qui nous forcerait à admettre un crochet dans la direction d'Acre.

K. 3, , MH. 110, *En-méger.* Si Idah est Softa Ady, cette source est probablement une de celles qui alimentent le Nahr Nameïn; si Idah est El-'Aujadieh, on peut songer à El-Mekr, au commencement des collines du sud de la Haute-Galilée.

K. 4 et MH. 105, *Rehuz* doit être la petite ville de Roueïs, à l'ouest de Caboul.

K. 5, *Sabeh,* MH. 106, *Sab,* ne s'éloigne pas de Roueïs, c'est Chaab, au bord du torrent de même nom, anciennement Saab.

K. 6 et MH. 107, *Kezeta* est devenu El-Kezaz, nom qui s'applique à plusieurs ruines adjacentes, situées au delà du ouady Chaab.

K. 7, , MH. 102, *Kesrê,* a gardé fidèlement son nom, c'est Kesra, sur une hauteur voisine d'El-Bekeïa.

K. 8, , MH. 103, *Keuzas....* Le cartouche est malheureusement mutilé à Karnak, et à Médinet-Habou l'orthographe est fautive. On pourrait penser à El-Kasy, un peu au nord de Suhmata.

Le cartouche suivant (n° 9) de Karnak a été surchargé, et dans l'enchevêtrement des signes il est difficile d'assurer la lecture *Iakubur.* A Médinet-Habou (n° 104), je crois lire *Iêbir.* En continuant vers le nord la route suivie jusqu'alors, nous rencontrons Kh. 'Akbara, à l'est d'Ikrit, dans le nom duquel on retrouve les éléments du mot antique. Cette 'Akbara est bien distincte de la cité homonyme עכברה, célèbre aux temps talmudiques.

K. 10 et MH. 99, *Kerk* s'est raccourci en El-Kurah, nom d'une ruine au nord de Roumeich.

K. 11, *Kemêsphuah,* MH. 100, . Le changement de *m* en *r* a altéré ce nom en celui de Kersifa qui se trouve sur la carte à l'ouest d'Yaroun.

K. 12 et MH. 101, *Azer.* Nous sommes en plein cœur de la Haute-Galilée, à Kh. Hazireh et Aïn-Hazor, la עין הָצוֹר de la tribu de Nephtali[1].

Ce nom est le dernier de ceux appartenant à la première partie de la liste de Karnak, où ils sont superposés trois par trois. A Médinet-Habou, la séparation a été observée, et le reste des noms de Karnak est inscrit à la rangée supérieure. Le premier cartouche (n° 98) restait vide, on y a gravé *Akeh.* Sous cette forme incorrecte correspondant à un nom אכה qui n'existe pas, se cache sans doute l'intention de

1. Il n'y a aucun motif pour interrompre la série géographique; sans cela, trois villes situées sur le Carmel se prêteraient à une identification aisée avec le dernier groupe : Kh. el-Kerak, Asfleh et Yadjour.

Digitized by Google

mentionner Acco עכו, la cité la plus importante de la région que nous venons de parcourir.

La série suivante, composée des cartouches 13 à 17 de Karnak, 89 à 93 de Médinet-Habou, ne comprend qu'un nom saillant, le 15/91 écrit *Arden*. C'est évidemment le Jourdain יַרְדֵּן que le scribe a porté sur la liste, le *Irdun* du *Voyage d'un Égyptien*. Je ne pense pas que nous ayons quitté la Galilée; or, dans ce pays, le Jourdain est important surtout en un point, celui où il est franchissable. Au nord du lac Houleh, ce fleuve coule au milieu de marais impénétrables; entre les deux lacs de Houleh et de Tibériade, il présente au contraire une rive facilement abordable au lieudit *Djisr-benat-Yakoub*, « le pont des filles de Jacob », où de tout temps a passé la route se dirigeant vers Damas. Nul doute que ce soit cet endroit que désigne plus spécialement la liste, ce qui nous fixe un point de repère pour chercher les autres noms.

Le n° 13 de Karnak, *Keseneret*, est écrit à Médinet-Habou *Geu-seneret*. Le mot a une grande ressemblance avec la Kinneret כִּנֶּרֶת de la Bible, Γεννησαρέτ du Nouveau-Testament, גְּנֵסַר talmudique, dont le site n'a, du reste, pas été reconnu avec certitude jusqu'à ce jour.

Mais il faudrait admettre une interversion des syllabes *né* et *sé;* je préfère donc chercher dans la géographie moderne un nom rappelant le mot antique que suivre les investigations pour le site probable de Génésareth. Si la seconde hypothèse dans laquelle je me suis placé pour l'identification des premiers noms de la liste est exacte, le n° 83 étant Kerazeh, au nord du lac de Tibériade, et la distance entre ce lieu et le Djisr-benat-Yakoub étant peu considérable, les noms que nous allons étudier peuvent être pris comme faisant suite à la série 70-83, et Keseneret est à chercher entre les deux lacs. C'est Kh. es-Senineh sur une colline, à moitié chemin entre Safed et le Jourdain, qui répond le mieux aux conditions voulues de situation et de nom.

Le cartouche suivant (n° 14) se lit à Karnak, et à Médinet-Habou (n° 90) *Keu-retpen, Geu-rethphel.* La carte anglaise porte un Kh. el-Musheirefeh, dont la finale a une certaine assonance avec ce mot; d'autres cartes assignent à la région entre les deux lacs le nom d'Ard-Aseiferah. J'ignore si cette désignation est une corruption de Musheirefeh; si elle est exacte, elle rappelle mieux le son du mot qui nous occupe.

Après le Jourdain (15/91), nous trouvons sur les deux listes (16/92) *Kholz* ou *Khilez*. C'est la même ville qui figure dans le *Voyage d'un Égyptien*, sous l'orthographe *Khelez*, avec la mention qu'elle est dans le pays de *Aupe*. Ce dernier nom se rapporte à Kh. Auba, au-dessus d'un ouady important aboutissant au lac Houleh, mais la ville de Khelez n'existe plus. Kh. el-Lozieh est trop loin du ouady Auba pour représenter la forteresse que nous cherchons et dont l'emplacement ne devait pas s'écarter beaucoup de Kh. Kasioun et d'Alma.

K. 17, , MH. 93, . La version de Karnak, *Perhi, Pherhi* (cf. פָּרָה *vacca*, et *protulit, fructum tulit*), me paraît préférable à celle de Médinet-

Digitized by Google

Habou, *Kerhi :* cette dernière ne conduit à aucun résultat, tandis que *Perhi* correspond à *Farah* comme situation et comme étymologie.

Après ce nom il existe une lacune, un cartouche détruit à Karnak, dont il ne subsiste que la finale . Cette dégradation existait peut-être déjà au temps de Ramsès III, car Médinet-Habou, sous le n° 94, porte qui est une répétition du n° 30, et doit désigner une ville de la Syrie septentrionale ou de l'Asie-Mineure[1].

K. 19, *Abel.* La liste de Médinet-Habou saute ce nom qui se rapporte à Aïn-Ibel, dans le voisinage de Hanin, sans doute une אָבֵל antique.

K. 20, , MH. 84, *Kermen, Kermel.* Cette ville, devant son nom à ses vergers, n'est pas citée dans la Bible ni dans les auteurs anciens; mais ce peut être une variante de *Kermêïm,* mentionnée par Séti Ier après Tyr, = הסה = El-Asiyeh et = בית ענת = Anatha. La région à explorer pour retrouver cette localité est ainsi assez restreinte, et il est fort probable que ce Carmel est Bint-oumm-Djebel, ou Bint-Djebel, une grosse bourgade à quelques kilomètres au sud d'Anatha.

K. 21, *Ge-soliben,* MH. 85, *Geu(her) thabille.* Soliben, par le passage de *s* à *ch,* est devenu Chelaboun. Dans les ruines de cette ville, au nord-est de Bint-Djebel, M. Guérin a trouvé des sarcophages antiques, et les vestiges de plusieurs monuments considérables se voient au milieu d'épaisses broussailles. Je ne sais si le scribe de Médinet-Habou a voulu faire un simple changement d'orthographe et n'a réussi qu'à défigurer complètement le nom, ou s'il a voulu substituer une ville voisine à Chelaboun : Thabille serait alors Dibel.

K. 22 et MH. 86, *Chemêchen* est probablement un nom local de la בֵּית־שֶׁמֶשׁ dévolue plus tard à la tribu de Nephtali. M. Guérin place cette ville à Beit-Yahoun, au nord de Chalaboun et de Kounin : ce site conviendrait pour notre Chemêchen; cependant, si l'identification présente quelques difficultés, un emplacement voisin peut être proposé, qui a l'avantage d'avoir gardé le nom ancien, c'est Kh. Imsieh, à l'ouest de Dibel.

K. 23, *Huditha,* MH. 87, *Hudseth,* représente Haddatha, sur la même colline que Beit-Yahoun, mais plus à l'ouest.

K. 24, , MH. 88, *Arez* correspond à une forme sémitique אֶרֶז *cedrus.* Aucune ville de ce nom n'est mentionnée dans les auteurs; je crois que c'est Haris, sur une hauteur voisine de Haddatha.

Nous sommes ainsi arrivé à la frontière de Phénicie, au même point où nous avait guidé la table précédente comprenant les cartouches 1 à 12. Il ne reste plus à voir que les cartouches 111 à 121 de Médinet-Habou, qui n'ont pas leur pendant à Karnak. Le premier de ces cartouches se lit *Lui œl,* transcription exacte de *Levi-el.* La géographie ne mentionne aucune ville de ce nom, mais les récits bibliques permettent de retrouver la localité. Après la conquête de la Terre-Promise, les chefs

1. Brugsch reconnaissait dans *Ulu* la ville de Troie, Ilium.

Digitized by Google

des tribus d'Israël se réunirent à Silo (*Jos.*, XVIII, 1), c'est là que se fit l'opération du partage (*Jos.*, XIX, 51); l'arche d'alliance était déposée dans cette ville et gardée par les Lévites qui y célébraient annuellement la fête de l'Éternel (*Juges*, XXI, 19). Silo était donc la capitale religieuse des Israélites à l'époque de la conquête et au temps des Juges, c'est-à-dire pendant la période contemporaine de la fin de la XIXe dynastie et de la XXe; les Lévites devaient y être plus nombreux qu'en aucun autre lieu, rien d'étonnant donc à ce que, sous Ramsès III, Silo ait été désignée sous le nom de « Ville des Attachés à El ».

112. *Bur* transcrit l'hébreu בור qui désigne à la fois un puits et un tombeau. Est-ce une allusion aux nombreuses tombes qui existent au nord d'El-Louban, l'antique Lebona?

113. *Kemék* ne correspond à aucune forme sémitique, en sorte que l'on peut soupçonner une erreur dans la dernière syllabe : la lecture *Kemên* nous permettrait d'identifier cette ville avec Kh. Kemounieh, au nord d'El-Louban.

114. *Kubulê*. Les noms se terminant par ר sont assez rares pour qu'on puisse douter de l'entière exactitude du mot. La forme ancienne nous échappe donc, mais je crois qu'on peut voir ici la bourgade de Koubelan, non loin de Kemounieh, sur la route antique de Sichem à Silo.

115. *Yeh*. Il est peu probable qu'un nom aussi court, sans consonnes fortes, se sont transmis intact. On peut y reconnaître Kh. Heiyeh sur la route de Sichem à Akrabeh, non loin de Beit-Foureik.

116. *Tur, Tul*. La transcription hébraïque serait תור *bos*. C'est encore le nom d'une montagne au sud de Sichem, le Djebel et-Tor, sur les flancs et au sommet de laquelle se remarquent quelques ruines.

117. *Sennur*. La liste fait un saut assez brusque, et des environs de Sichem nous arrivons à 18 kilomètres plus au nord, à Sanour qui a gardé sans modification son antique appellation.

118. *Mender* est le Kh. el-Mountar, au sud d'Oumm el-Fahm, sur la montagne et dans une position telle que le nom d'« Observatoire » lui avait été appliqué.

119. *Zebibi* se rattache à la racine זבב *susurravit*, זבוב *musca*. C'est maintenant Ezbouba, village de 250 habitants sur une colline au nord de Taânak, dominant la plaine de Mageddo.

120. *Amneh* marque un retour en arrière : j'y reconnais en effet El-Yamoun, qui se trouve au sud de Taânak.

121. *Zor* a un nom identique à celui de Tyr, צור. Malgré l'éloignement de la ville précédente, j'y verrais plus volontiers Sir, à l'est de Sanour, que Sileh, entre El-Yamoun et Taânak.

Ce nom est le dernier de la liste se rapportant à la Palestine. On remarquera que dans ce tableau figurent peu de villes importantes; il semblerait que les Égyptiens aient exécuté des marches rapides vers des points déterminés, négligeant de s'attarder au passage ponr prendre les forteresses qui auraient pu les retenir un certain temps; aussi

Digitized by Google

les noms actuels ont-ils été, dans la majorité des cas, mon seul guide pour identifier l'emplacement des villes énumérées. Je n'ai pu en retrouver quelques-unes dans la région où j'espérais les rencontrer : peut-être, avec des cartes plus complètes que celles dont j'ai pu me servir, parviendra-t-on à combler ces lacunes.

VARIA

VON

WILHELM SPIEGELBERG

XXXIII. *Ein neuer Vorschlag zur Erklärung von* מִצְרַיִם. — In dem von GRIFFITH[1] mustergültig veröffentlichten und erklärten Hymnus auf *Wsrtsn* III findet sich in der dritten « Stanze » ein Substantiv *imḏr*[2], an dessen Bedeutung « Befestigung » oder Mauer nicht gezweifelt werden kann. Es ist zweifellos dasselbe Wort, welches ich aus dem Anfang des neuen Reiches an zwei poetischen Stellen belegen kann, wo man von vornherein älteres, etwas aus der Vulgärsprache verschwundenes Sprachgut vermuten kann :

*Rḫmîr*ʿ, X/1-2 (ed. Newberry) : « Siehe er (sc. der Vezier) ist aus Erz, ein Wall von Gold für das Haus seines Herrn »;

MARIETTE, *Karnak*, 15/6 : « Ich habe einen Wall errichtet, einen Sitz... »

Stellen wir die Form *mḏr*(*i*)[3] neben *imḏr*, so werden wir geneigt sein, in dem *i* der letzten Form einen Vorschlagsvokal zu sehen, welcher vor der Doppelconsonnanz stand. Wenn ich also den Bildungsvokal des Nomens durch + bezeichne, so würde die vokalisierte Form *ᵉmḏ*+*r* zu postulieren sein.

GRIFFITH möchte dieses Substantiv von dem von SETHE (*Ä. Z.*, 92/55 ff.) besprochenen Verbum *mḏr* « drücken, pressen » ableiten. Das ist gewiss möglich, aber der folgende Vorschlag scheint mir erst die Beziehung zwischen diesen Worten klar zu stellen.

Es giebt im Ägyptischen einen Stamm *ḏr* mit der Grundbedeutung « zusammendrücken » o. ä., der z. B. in folgenden Worten[4] klar zu Tage liegt :

ḏr(*i*) « einwickeln », MASPERO, *Études égypt.*, I/141;

ḏrw « Grenze »;

---

1. *Kahun Papyri*, 1 ff.
2. Ich gebe im Folgenden überall die Formen des A. R. Bekanntlich ist *ḏ* in vielen Fällen — und so auch in unsrem Wort — im M. R., zu *d*, im N. R. und später zu *t* geworden.
3. Es liegt die *rt* geschriebene Nüancierung des vor.
4. Auch *ḏrt* « Hand » könnte hierher gehören. Das in die semitischen Sprachen (זְרֹת s. BONDI, *Ä. Z.*, 94/132), übernommene Lehnwort ist für uns insofern von Bedtg., als es die Gleichung *ḏ* = ז enthält, und damit für *mḏr* : מָצוֹר ein anderes Verhältniss bezeichnet als für das erstere Wort. Das stimmt ja auch zu unsrer Annahme, welche die Worte für « Mauer, Wall » als urverwandt betrachtet. Für *ḏ* = צ in Worten dieser Periode sei nur an *ḏbʿ* : אֶצְבַּע erinnert.

Digitized by Google

Ferner *ḏr(i)* « Mauer, Wall », *Totb.*, 130/14, 108/8, 9 (cf. auch *sḏr Wni*, Z. 15).

Von diesem *ḏr* ist nun weiter mit dem bekannten Präfix *m*[1] das Nomen *mḏr*[2] « was umschliesst, der Wall » gebildet. Von dem Nomen *mḏr* scheint mir dann ein neues Verbum *mḏr*[3] gebildet worden zu sein.

Dem Semitisten wird dabei die Verwandtschaft mit den צר Stämmen aufgefallen sein, welche die gleiche Grundbedeutung wie das ägyptische *ḏr* aufweisen, welches lautlich genau entspricht. Wir haben also diese *ḏr* Gruppe dem Wortbestand der ägypto-semitischen Periode einzureihen.

ḏr entspricht demnach den Stämmen צור, צרר, *mḏr* genau einem מָצוֹר.

Dieses Wort *mḏr* : מָצוֹר « Mauer » möchte ich in der gemeinsemitischen Bezeichnung für Ägypten sehen[4]. Wie kamen aber die Semiten zu dieser Bezeichnung?

Wir wissen seit langem wenigstens für die Zeit des M. R. und des N. R., dass sich im Osten des Delta grosse Befestigungen[5] zum Schutze Unterägyptens gegen die östlichen Gegner befanden. Neuerdings aber haben die Pyramidentexte gezeigt, dass wir solche Grenzmauern bei den Bitterseen schon für die älteste Zeit[6] anzunehmen haben. Dass dieses Bollwerk, welches den semitischen Nomaden den Eingang in das fruchtbare Nilthal[7] wehrte, für die Semiten den Namen für das gesamte Land abgeben konnte, ist mir durchaus nicht unwahrscheinlich. Ursprünglich bezeichnete der Name gewiss nur das Delta und in diesem Zusammenhang verdient es jedenfalls Beachtung, dass noch Jesaja, 11/11, und Jerem., 44/15, מצרים im Ggs. zu פתרוס *p tʾ rsī* = *Paturisi* gebrauchen. Später aber ist er die gemeinsemitische Bezeichnung für ganz Ägypten geworden.

Schwierigkeiten macht die Form מִצְרַיִם. Will man diese nur im Hebräischen nachgewiesene Vokalisation halten, — freilich ist ja schon vielfach die Form aufgegeben und durch מִצְרָיִם ersetzt worden — so bleiben zwei Erklärungsmöglichkeiten. Die erste Berührung der Semiten mit Ägypten erfolgte vor der Einigung der beiden Reiche durch Menes, und nur Unterägypten trat daher zunächst zu ihnen in Beziehung. Als das « Mauerland » מצר dann mit Oberägypten vereinigt wurde, aber überall in dem Staatsorganismus noch die alte Zweiteilung ihren Ausdruck fand[8], mag die hebräische

1. S. Erman, *Gram.*, § 102.
2. *mḫ;t* « die Wage » (« was abmisst »).
3. Das Verbum ist schon in den Pyramidentexten *P. II*/741, 742, nachweisbar und findet sich Z. 19 des Hymnus auf *Wsrtsn* in der Schreibung 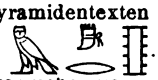 .
4. Über die bisherigen Erklärungsversuche, von welchen keiner annehmbar ist, s. Reinisch, *Über die Namen Ägyptens bei den Semiten und Griechen*, *Sitzb. d. phil. hist. Cl. der kaiserl. Akad. Wien*, 1859, p. 379 ff.
5. Erman, *Ägypten*, p. 692; Maspero, *Histoire de l'Orient*, p. 469; Max Müller, *Asien und Europa*, S. 43 ff. Gegen Müller halte ich an der Annahme einer Befestigungslinie fest, welche den Osten des Delta gegen einfallende Nomaden schützte. Man wird diese Befestigung am besten als eine Linie von vorgeschobenen Forts denken. Aber nähere Angaben fehlen. Für die obigen Ausführungen bleibt diese Schwierigkeit belanglos.
6. Erman, *Ä. Z.*, 91/44.
7. Es sei auch daran erinnert, dass in dem oben erwähnten Hymnus *imḏr* gerade in Bezug auf נֶשֶׁן (*ḳsm*) gebraucht ist.
8. Erman, *Ägypten*, p. 123.

Digitized by Google

Dualbezeichnung ins Leben getreten sein, welche auf die nicht mehr erhaltene Segolatform מְצָר* zurückgeht.

Der Ursprung dieser Form wird bald vergessen worden sein, und daraus kann es sich erklären, dass später der Dual auch, wie oben erwähnt, gelegentlich allein für Unterägypten gebraucht wurde. Aber in der letzteren Schwierigkeit liegt ein wunder Punkt der Erklärung. Deshalb möchte ich die folgende vorziehen. An einer Reihe von noch erhaltenen ägyptischen Festungen[1] lässt sich eine doppelte Umwallung nachweisen, und auf eine solche « Doppelmauer » könnte der Dual מִצְרַיִם sich beziehen. Aber wie dem auch sein mag, die Benennung Ägyptens nach den das Delta gegen die Semiten abschliessenden Befestigungen ist mir nicht unwahrscheinlich. Wie sich die einzelnen Formen der gemeinsemitischen Bezeichnung zu einander stellen, habe ich dabei unerörtert gelassen[2]. Darüber möge die Entscheidung den Semitisten zustehen, welchen ich diese Erklärungsskizze als eine noch offene Frage unterbreiten möchte.

XXXIV. *Weiteres zur neuägyptischen Orthographie.* — Überall wo wir im Neuägyptischen plötzlich bekannte Worte durch Neubildungen ersetzt sehen, dürfen wir mit einigem Recht uns fragen, ob wir nicht in solchen Fällen alte Bekannte in veränderter Schreibung vor uns haben. Es muss eine Zeit gegeben haben, in der die Schreiber lebhaft fühlten, dass die traditionellen Schreibungen in vielen Fällen den Lautbestand nicht genügend wiedergaben. Dass diese orthographische Neuerung gerade in das neue Reich fällt, ist gewiss kein Zufall. Sah man sich doch in dieser Periode zum ersten Male in grösserem Umfang[3] gezwungen, fremde Worte in ägyptischer Schrift wieder zugeben. Hier gab es keine Fessel der Tradition, es musste völlig Neues geschaffen werden.

Dieses Neue war die zuerst von Max Müller beleuchtete syllabische Orthographie, welche die Möglichkeit einer Vokalandeutung bot. Vielleicht darf ich daran erinnern, dass in unsren stenographischen Systemen Fremdwörtern gegenüber ein ganz analoges Verfahren besteht. So bezeichnet die Gabelsberger Stenographie im allgemeinen Vokale durch Verdickung der Striche oder durch die Stellung der Buchstaben zu einander, bei Fremdwörtern aber werden die Vokale gesondert geschrieben.

Es war nur zu natürlich, dass man mit dieser Neuerung der syllabischen Orthographie nicht nur in der Fremde verblieb, sondern sie auch im eigenen Hause gebrauchte. Zu den Worten dieser Orthographie gehört schon dem Äusseren nach die Negation *m-n-*, deren Bedeutung zuerst Brugsch[4] erkannt hat. Über ihre Identität mit ⲙⲛⲟⲛ und den abgeleiteten Negativformen herrscht kein Zweifel, indessen ist es meines Wissens bislang nicht versucht worden, das Wort auf seinen Ursprung zurück zu führen.

Das negative Verbum (= ⲁⲛϯ) hat sein positives Gegenstück in (= ⲟⲩϩϯ). Das regelrechte Negativum zu der letzteren Form

1. Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 24 ff.
2. Vgl. vor allem Winckler, *Alttestamentliche Untersuchungen*, I, p. 168 ff.
3. Die Versuche des M. R. stehen zu vereinzelt da, um von weitgehenderem Einfluss sein zu können.
4. *Ä. Z.*, 1876/121 ff. Vgl. Erman, *Gram.*, § 351.

Digitized by Google

würde n(n) *wn mdi̓f* lauten und lässt sich auch in der That so nachweisen z. B. :

Pap. Anast. VI, 3/9 : « wie jemand, der keinen Vorgesetzten hat » (*mi ḳd* ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲙⲡⲧϥ *ḥrī*)[1].

Dieses , welches im neuen Reich bereits zu *mn* (Kopt. ⲙⲛ) verschliffen gewesen sein mag, steckt in dem neuägyptischen . Dafür sind auch zwei weitere Beispiele lehrreich :

Pap. Anast. V, 11/6 : ⲉⲓⲥ ⲙⲉⲛ ϫⲱ ⲛⲁϥ ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲉϥ ϣⲉⲛⲁϥ « Sagtest du ihm nicht : Es ist nichts da! so dass er fortging. »

Pap. Sallier I, 6/6 = *Anast. V*, 16/6 : « Sie (sagen) : Gieb Getreide her! Es ist nichts da! »

Auch hier ergiebt sich die Gleichung = Rätselhaft bleibt mir das Determinativ , an statt dessen man erwartet, wie es die demotische Gruppe zeigt.

Ein zweites Wort, welches zweifellos hierher gehört, ist , aber hier ist die Erklärung schwierig[2]. Sollte die Doppelpräposition *r mʿ*[3] in dieser syllabischen Schreibung stecken? Leider kann ich aber ein *r mʿ* in der älteren Litteratur nicht nachweisen und kann nur als verwandte Bildung neben anführen. Daher bleibt meine Erklärung recht problematisch. Dass man neben dieser syllabischen Orthographie auch in andrer Weise versucht hat, traditionelle Schreibungen durch lautentsprechende zu ersetzen, habe ich anderweitig gezeigt[5].

XXXV. *Die Einleitungsformel der Märchen.* — Über den Sinn der Worte, mit welchen die Novellen von den beiden Brüdern und vom verwunschenen Prinzen anheben, ist man seit langem im Klaren. Wir gehen schwerlich fehl, wenn wir « es waren einmal zwei Brüder » und « es war einmal ein König » übersetzen, aber die grammatische Auffassung dieser Formel ist noch nicht geglückt[7].

Wir haben in und zweifellos die koptischem ⲛⲧⲟϥ entsprechenden Formen des Pronomen personale[8] vor uns, welches hier nachdrucksvoll das folgende Substantiv anticipiert. Demnach lautet eine wörtliche Übersetzung des zweiten Beispiels « was ihn anlangt, so war ein König ». Die Formel des Papyrus d'Orbiney verlangt indessen eine ausführlichere Besprechung. Zunächst möchte ich gegen die bisher

1. Vgl. dazu *Bol.*, 6/6 : « denn ich habe keine Leute ».

2. Die von Brugsch, *Hierogl. Gram.*, § 287, gegebene Ableitung von fällt mit der jetzt ermittelten Lesung *r gs*.

3. Bekannt ist *m mʿ*.

4. Erman, *N. Gram.*, § 103.

5. *Rec.*, XVIII/89-90.

6. Für die endgültige Lesung s. Griffith, *P.S.B.A.*, 1889, p. 162.

7. Erman, *N. Gram.*, § 337.

8. Erman, *N. Gram.*, § 69.

Digitized by Google

übliche Auffassung in « zwei Brüder stammten von einer Mutter und einem Vater » einen Nominalsatz sehen, dessen Subject *sn snw* (Singularis) durch das vorangehende *ir mntwf ḫrtw* hervorgehoben oder anticipiert ist. Was ist nun *ḫrtw?* Ich glaube lediglich eine Partikel, welche ich auch sonst nachweisen kann. Z. B. *Anast. IV*, 9/4 : « Was soll dein Sagen : Siehe (?) der Offizier ist besser als der Schreiber ! »

Sallier I, 8/4 : « Komm siehe (?), ich trete ein vor meinen Herrn. »

Vielleicht verhält sich dieses *ḫrtw*, dessen ungefähren Sinn ich durch « siehe » wiedergegeben habe, zu *ḫr* wie *ìstw* zu *ìs*. In beiden Fällen dürfte das *tw* (im A. R. *ṯw*) das Pronomen absolutum der 2ten Person sein, welches sich bekanntlich gern an imperativische Verbindungen hängt. Demnach dürfte die grammatische Erklärung der letzten Formel in der folgenden Übersetzung ausgedrückt sein : « Was sie anlangt, siehe (?) zwei Brüder stammten von einer Mutter und einem Vater. » Abgesehen von diesen beiden Formeln liegt die obige anticipierende Verbindung auch in einer etwas dunklen Stelle des Dekretes des *Ḥrmḥb* vor Z. 29 :

Beiläufig bemerke ich, dass sich *mntf* schon im Neuägyptischen als Adversativpartikel (= ⲛⲧⲟϥ) nachweisen lässt. In einem Brief (*Pap. Anast. IV*, 4/11 ff.) schildert ein Schreiber seine Sehnsucht nach Memphis :

« Siehe, mein Herz schlägt stürmisch (?), es eilt ohne Besinnung (?), es fährt stromaufwärts, um Memphis zu sehen... *ich aber* ich sitze ruhig da (ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲧⲟϥ) während mein Herz eilt, um mir zu sagen, wie es in Memphis aussieht. »

XXXVI. *Zu Pap. d'Orbiney 3/8.* — Für diese bislang noch nicht entzifferte zerstörte Stelle glaube ich folgende Lesung und Übersetzung vorschlagen zu dürfen : « da wurde der Jüngling wie ein Südpanther vor Wuth wegen des schlimmen Antrages ».

ḫr st r' « wegen » findet sich auch sonst z. B. in einem Briefe der Dyn. XXI[2] : « du feindest mich an (?) indem du gegen mich fluchst wegen dieser Spötterei ».

XXXVII. *Zum Papyrus Abbott.* — Trotzdem dieser Papyrus[4] schon vielfach bearbeitet worden ist, giebt es doch noch einige Punkte, welche der Berichtigung

1. Ich gebe die verbesserte Form anstatt des fehlerhaften .
2. Spiegelberg, *Correspondances*, p. 68; *P.B.N.*, 198, Z. 4-5.
3. L. so anstatt .
4. Die Litteratur s. bei Wiedemann, *Ägypt. Geschichte*, p. 518 A. 5, und *Supplement*.

Digitized by Google

bedürfen. Eine der wichtigsten Berichtigungen betrifft den Namen einer der Hauptpersonen des Processes, des Fürsten der Weststadt. Bislang ist dieser Name *P;-sr-ʿ;*[1] gelesen worden, und doch hätte ein Vergleich mit dem Namen seines Kollegen [2] (var. [3]) darüber belehren können, dass die Lesung unrichtig ist. Denn das *sr* gelesenen Zeichen hat in beiden Namen durchaus verschiedene Formen. In dem Namen des Stadtfürsten haben wir (5/13) in dem seines Kollegen (5/19) .

Das erstere Zeichen ist uns als *sr* z. B. aus derselben Handschrift 4/8 bekannt, und des zweite Zeichen ist die gleichfalls gut belegte hieratische Form des alten Mannes *i;w*[4]. Demnach hiess der Stadtfürst *P;-sr(i)* und sein Kollege von der Weststadt *P;-i;w-ʿ;*.

Abbott, 6/6-8. — In der trotzigen Antwort, mit welcher der Arbeiter (*rmt ist*) *Wsr-ḥpš* den Stadtfürsten zu ärgern sucht, heisst es mit Bezug auf die Königsmumien :

Die jungsten Übersetzungen von Erman[6] und Maspero[7] stimmen darin überein, dass sie *ḥwy mky* activisch nehmen, und unterscheiden sich dadurch von der älteren Übersetzung von Chabas[8], welcher die beiden Verben passivisch fasst.

Zweifellos ist hier die ältere Übersetzung im Recht, denn die Verbalformen auf *y* sind passive Participialformen[9], wie sie mit Vorliebe von Verbis III[ae] inf. gebildet werden. « schützen » gehört nun wie sich z. B. aus dem Imperativ plur. (*Wnis*/457) und dem unten mitgeteilten Infinitivbeleg *mkt* ergiebt, dieser Verbalgruppe an. Ob *ḥw* ebenfalls hierher gehört, kann ich nicht entscheiden[10], aber jedenfalls ist unsere Construction dem im *Pap. Abbott* so überaus häufigen Nominalsatz mit passivischen Participium *sw gmy wḏ;* analog gebildet, und die Übersetzung « sie waren unversehrt, sie waren geschützt und geschirmt » ist völlig gesichert. Die hier vorliegende Verbindung der beiden Synonyma ist nicht selten anzutreffen, vgl. :

Pap. Turin jud., 3/3 : « ich bin geschützt und geschirmt bis in Ewigkeit ».

1. *Abbott*, 1/7, 5/19, 21.
2. *Ib.*, 5/13, 20.
3. *Ib.*, 5/20, 7/6.
4. Cf. *Turin*, 116/3, und in den vielen Briefen, welche die Wendung *';wt ';t* im Anfang enthalten. Man mag damit unsren Eigennamen vergleichen.
5. Die eigentümliche Form von auch sonst in dieser Hs., so 7/13 hinter *gmy*.
6. *Ägypten*, p. 196.
7. *Enquête judiciaire*, p. 43. — Die richtige Lesung der Eigennamen ist, wie ich erst nachträglich erfahre, schon von Maspero gegeben worden. Da dieselbe aber von den späteren Bearbeitern des Papyrus, den Autor nicht ausgenommen, nicht beachtet worden ist, so mögen die obigen Bemerkungen dazu dienen, Masperos Lesung der Vergessenheit zu entreissen.
8. *Mélanges égyptologiques*, I/104.
9. Erman, *N. Gram.*, § 162; Müller, *Ä. Z.*, 91/90 ff.
10. Die Stele von Mitrahine (s. unten) giebt als Inf. *ḥw*, aber der Text stammt aus der Saitenzeit.

Digitized by Google

L., *D.*, III, 140 *c*/16–17 (nach GOLÉNISCHEFF, *Rec.*, XIII, Tafel II) : « Es soll der Goldwäscher (?)..... geschützt und geschirmt sein, er soll durch niemanden im ganzen Lande gefährdet (?) sein. »

Stele von Mitrahineh[1], Z. 7 : « Meine Majestät befahl, dieses Gebiet zu schirmen und zu schützen. »

Was nun den Schluss des Satzes anlangt, so scheint es mir am ungezwungensten und am sinnentsprechendsten zu sein, einen uneigentlichen Nominalsatz anzunehmen, dessen Subject *n; sḫr nfr* ist. Danach ist die ganze Stelle so zu übersetzen :

« Sie (sc. die Mumien) sind unversehrt, sie sind geschützt und geschirmt. Die schönen Pläne des Pharao, ihres Sohnes, überwachen sie und lassen sie gründlich[2] inspizieren (?). »

Wenn man sich vergegenwärtigt, dass der angeredete Stadtfürst die Demonstration (*wpt ʿ3t*, 5/11) der Gegenpartei als eine Beleidigung des Pharao bezeichnet und die Gewissenhaftigkeit der Untersuchung in Zweifel gezogen hatte, so versteht man den Hohn, welcher aus dieser Wendung klingt.

Abbott, 6/12. — In der Rede des Stadtfürsten heisst es bei der Aufzählung der Schreiber, welche ihm über die schlimmen Zustände in der Nekropolis berichtet haben : « Sie schrieben (es) sich also auf, aber sie schwiegen darüber nicht. »

Diese richtige Lesung gab schon CHABAS (*Mélanges*, I/122), aber die Construction ist m. E. bislang nicht richtig verstanden worden.

Ich glaube, dass wir in dem letzten Teil des Satzes eine incorrecte Schreibung oder, wenn man lieber will, eine graphische Spielerei vor uns haben. *bn* verneint bekanntlich besonders Nominalsätze[3] und es liegt danach nahe, folgenden Text her zu stellen . Wir haben demnach hier dieselbe Verwendung des Silbenzeichens *ns* vor uns, welchen SETHE[4] vor kurzem für die Pyramidenzeit belegt hat, z. B. für *ms ns* « sie hat geboren ». Unser Text ist freilich darin incorrect, dass er *bn* + *ns* + *st* für *bn-st* schreibt, also das *n* doppelt ausdrückt, abgesehen davon, dass er einer bekannten Eigentümlichkeit[5] der neuägyptischen Orthographie zu liebe das *s* doppelt setzt.

---

1. Nach eigener Abschrift publ. BRUGSCH, *Rec.*, pl. III; MARIETTE, *Mon. div.*, 30 *b*, s. WIEDEMANN, *Geschichte*, p. 644.

2. Cf. *Abbott*, 5/1 :

3. ERMAN, *N. Gram.*, § 348. Die dort § 349 Anm. vorgeschlagene Erklärung wird durch die unzweifelhaft sichere Lesung *grw* hinfällig.

4. *Ä. Z.*, 95/73. — Schon früher hat MASPERO (*Rec.*, VII, 140-141; X, 19, 3), worauf ich freundlichst aufmerksam gemacht werde, diese Verwendung von *ns* besprochen. Andre derartige Fälle besprach MÜLLER, *Ä. Z.*, 91/89 A. 3. Diese eigentümlichen Schreibungen, welchen auch die von MÜLLER (*Rec.*, XIV/20) nachgewiesene Schreibung des Causativums von *šm* « gehen » angehört, spielen in der ägypt. Orthographie eine weit grössere Rolle, als man bisher angenommen hat, und vordienten einmal eine eingehende Untersuchung.

5. Cf. für ꜥnḫ.

Digitized by Google

XXXVIII. *Zu* . — Die obige Gruppe gehört zu den zahlreichen uralten Titeln, deren abgekürzte Schreibungen nicht nur uns, sondern auch den späteren Ägyptern schon unverständlich waren. Vielleicht belehren uns einmal die jetzt zu Tage geförderten ältesten Denkmäler, einstweilen müssen wir uns mit den weit jüngeren Quellen abfinden.

Die Texte des A. R. schreiben neben gelegentlich[1] und im M. R. treffen wir [2]. Das spricht für die Lesung *mdw rḫw(y)t* und dürfte « Sprecher der Weisen bedeuten ». Diese Bedeutung scheint noch im N. R. gefühlt worden zu sein, wenn anders der Titel[3] « Fürst der Reden für Weise und Zuhörer » auf unsre Gruppe Bezug nimmt. Mit dem letzteren Vorbehalt sei hier eine andere Titulatur des neuen Reiches mitgeteilt (L., *D.*, III, 240 *d*) :

« Dessen Stock über den Weisen ist » lässt darauf schliessen, dass der Verfasser dieser Inschrift *md* als « Keule, Stock » gedeutet hat[4].

Welche von beiden Anschauungen die berechtigte ist, wenn überhaupt eine derselben der ursprünglichen Bedeutung gerecht wird, möchte ich nicht entscheiden.

XXXIX. *irĭ-pr*. — Wir pflegen die obige Gruppe[5] für « Tempel » *r; pr* zu lesen und mit Kopt. ⲣ̄ⲡⲉ zusammenzustellen. Dabei sind indessen bisher zwei Schwierigkeiten unbeachtet geblieben. Einmal ist es recht bedenklich aus « der Mund (Öffnung) des Hauses » die Bedeutung « Tempel » zu entwickeln, und dann macht auch die Gleichung *r;-pr* = ⲣ̄ⲡⲉ sehr grosse Schwierigkeiten. Also Grund genug, um die eingebürgerte Lesung anzuzweifeln. Nun ist die Gruppe in einer Reihe von Fällen *irĭ* zu lesen[6] und diese Lesung scheint mir auch für unser Wort zuzutreffen. *irĭ pr* heisst « das was zum Haus (sc. des Gottes) gehört » und ist eine Bildung wie *irĭ ḥt* « Liste », welches GRIFFITH[7] neuerdings als masc. nachgewiesen und gewiss auch richtig in der obigen Weise gelesen hat. So glaube ich, dass *irĭ pr* seinem Ursprung nach nicht das durch *ḥt* bezeichnete Tempelgebäude, sondern das ganze Tempelwesen bezeichnet, also griech. τέμενος am besten entspricht. Von *irĭ-pr* gelangt man aber leicht zu ⲉⲣⲡⲉ, welches aus *ĕrĕ-pᵉr* entstanden ist.

XL. *dĭ* (ⲧⲁⲓ). — Vor einiger Zeit hat SETHE[8] den Nachweis zu erbringen gesucht, dass das obige Wort durch die hieratische Ligatur aus ; entstellt worden sei und daher keine Daseinsberechtigung in unsren Wörterbüchern habe. Ich muss gestehen, dass ich den scharfsinnigen Ausführungen von vornherein

1. L., *D.*, II/48, 63.
2. *Siut*, IV/216.
3. VIREY, *Rḫmirᵉ*, pl. XXXVIII.
4. Wie ich aus *Deshasheh*, p. 47, ersehe, hat sich GRIFFITH neuerdings für die neuägyptische Interpretation (« staff of the Rekhyt ») entschieden.
5. Ich gebe die Orthographie des A. R. und M. R.
6. *Rec.*, XVII, p. 96-97.
7. *Kahun Pap.*, Text, p. 18.
8. *Ä. Z.*, 93/111.

Digitized by Google

deshalb sehr ablehnend gegenüber stand, weil sich die Schreibung ja auch noch in der hieratischen Cursive nachweisen liess. Mit den Confusionen von und (und) liegt es doch wesentlich anders als in unsrem Fall, denn kein hieratischer Text des neuen Reiches, von den vorhergehenden Perioden ganz zu schweigen, bietet jene irrtümlichen Varianten. Sie finden sich nur in hieroglyphischen und ganz späten hieroglyphisch angehauchten Texten, als Verwechslungen des transcribierenden Steinmetzen, aber findet sich auch in hieratischen Texten, wie man sich leicht aus den von SETHE gesammelten Stellen überzeugen kann, denen ich noch *Abbott*, 5/7, hinzufüge (sic) « ich kenne hier keinen Platz an diesen Plätzen ».

Für eine solche *hieratische Confusion* wüsste ich keinen anlogen Fall anzugeben. Haben wir also kein Recht, die Gruppe aus dem Wörterbuch zu verbannen, so lässt sich durch eine weitere Beobachtung die Heimatsberechtigung unsres Wörtchens in schönster Weise darthun. SETHE hat, wie mir scheint, schlagend nachgewiesen, dass : Partikeln sind, und die Bedeutung « noch, hier » sehr wahrscheinlich gemacht. Nun giebt es im Demotischen eine namentlich aus Weihinschriften und den gnost. Papyris bekannte Gruppe , deren Lesung ταϊ durch eine griechische Transcription[1] ebenso wie die Bedeutung « hier » gesichert ist. In diesem ταϊ sehe ich das Derivat unsres *dī* und halte es gleichzeitig für recht wahrscheinlich, dass die demotiche Gruppe aus der hieratischen entstanden ist.

Somit sind *ʿ;* und *dī* als zwei synonyme Partikeln mit örtlicher u. zeitlicher Bedeutung zu betrachten, von denen gerade die von SETHE beseitigte Gruppe die andere verdrängt und überlebt hat. Bekanntlich lässt sich *dī* ταϊ noch im Koptischem nachweisen[2].

XLI. *Zu der Lesung von und .* — Die beiden Silbenzeichen sind zuletzt von ERMAN[3] zweifelnd *ỉḫ* gelesen worden, und darin glaube ich dem beistimmen zu müssen, dass beide Zeichen denselben Lautwert haben. Denn die Pyramidentexte schreiben für « den Sonnenberg, Horizont »[4], aber damit ist für die Lesung der beiden lautlich identischen Zeichen nichts gewonnen. Nun lässt sich aus der griech. Umschrift von Αρμαχις die Gleichung = αχι(ς) feststellen und dieser Befund stimmt gut zu der aus dem *Pap. Rhind* (11/11) u. s.[5] belegten Schreibung und *aḫît*[6]. Da nun der *Pap. Rhind* ähnlich wie das letzte Wort *aḫî* schreibt, so liegt es nahe, darin einen Beweis zu sehen, dass beide

1. S. HESS, *Glossar zu dem Londoner gnost. Papyrus*, p. 16.
2. PEYRON, *Lex.*, p. 227. — Hieroglyphisch findet es sich noch in der Ptolemäerzeit, z. B. DÜMICHEN, *Tempelinschriften*, I, 101/8.
3. *Grammatik*, Schrifttafel C 58 und N 44. — 4. *P. I*/74, *P. II*/486, W/433.
5. Gnost. Pap., s. Glossar bei HESS, *Der gnost. Papyrus con London.*
6. Ob der anlautende Vocal ein *a* war, wie man auf Grund der griech. Transcription annehmen möchte, lasse ich dahin gestellt. Jedenfalls setzt die demotische Schreibung einen Vokal vor dem *ḫ* voraus. Bei der wüsten Orthographie demotischer Texte können für die obige Untersuchung nur Formen derselben Hs. von Belang sein. Es ist demnach überflüssig, andere Schreibungen (vgl. z. B. Harmachis in BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 915) hier anzuführen.

Digitized by Google

Worte sehr lautähnlich waren. Die vokalisierte Form von [illegible] ist uns aber aus dem Eigennamen

[illegible] Ψενασυχις (*Pap. Berlin*, 3118/1) bekannt. ασυ = ʿꜣ; ⲁϣⲁⲓ χι(ς) = [illegible]

führt zu der Gegenüberstellung

[illegible] = αχι

[illegible] = χι.

Daraus ergiebt sich, dass beide Worte in der letzten Silbe gleich vokalisiert waren, während die anlautende Silbe verschieden war. Überdies heben die demotischen Schreibungen auch den Geschlechtsunterschied gut hervor, denn *ỉḫt* « Sache » ist bekanntlich im Unterschied von [illegible] männlich[1]. Wenn ich für αχι = [illegible] nach einer entsprechenden koptischen Nominalbildung suche, so möchte ich am ehesten an eine Bildung wie ⲉⲙⲥⲉ (= *ỉᵉmᵗsᵉt*) denken und danach *ỉᵉḫᵗwᵉ̆t* als Grundform postulieren. Aus *ỉᵉḫᵗwᵉt* ware dann *ᵉ̆ḫî* geworden wie, aus *ỉᵉtpô̆y* (= *w*)ᵉt ein ᵉtpô.

In Αρμαχις wäre dann in der bekannten Weise das *ᵉ̆* in *ᵉḫî* dem α in Αρ angeglichen. Somit möchte ich für [illegible] = [illegible] die Lesung *ỉḫw* vorschlagen. Davon ist *ỉꜣḫw* « Glänzen, Glanz » o. ä. zu unterscheiden, welches die Pyramidentexte [illegible] *ỉꜣḫw* und die demot. Texte (z. B. Rhind) [illegible] *ỉḫᵉ̆* Kopt. ⲓϩ schreiben. Wie früh zwischen den beiden ursprünglich verschiedenen Gruppen eine Confusion eingetreten ist, bleibt noch zu untersuchen.

Der in den Amarnabriefen erwähnte Stadtname *Ḫinatôn*, in welchem ich[2] die assyrische Transcription von [illegible] vermutet habe, kann demnach nicht den Namen Amenophis' IV enthalten, der *ỉꜣḫw-n-ỉtn* lautet und das Wort *ỉꜣḫw* « der Glänzende, der Geist » freilich mit der oben angedeuteten Confusion enthält. Damit findet die von *Schäfer*[3] neuerdings gegebene Erklärung eine weitere Bestätigung. *Ḫinatôn* kann nicht aus *ỉꜣḫw* (= ⲓϩ) *n ỉtn* entstanden sein, dagegen ist gegen die Gleichung **ᵉ̆ḫî-n-ᵉỉtô̆n* = *Ḫinatôn* lautlich nichts einzuwenden. Die Verkürzung des *ᵉḫî* zu *ḫi* führt wieder auf die oben erwähnten Gleichungen von [illegible] und [illegible] mit ihren demotischen Transcriptionen, aber ich wüsste daraus keine Schlüsse für die Nominalbildung von [illegible] zu ziehen.

XLII. *Zu der Berechnung des in der Felsenstele von Hamamât erwähnten Expeditionscorps.* — In der Berechnung der in der angegebenen Inschrift (L., *D.*, III, 219, Z. 13 ff.) erwähnten Teilnehmer an der grossen Expedition in die Steinbrüche von Hamamât ist bislang stets dem Verfasser der Inschrift ein Rechenfehler, und zwar ein

1. Vgl. z. B. *Prisse*, 2/7.
2. *Rec.*, XX/37, A. 1. — Die von Max Müller gegen diese Identifikation erhobenen sachlichen Einwände (*Oriental. Litteraturztg.*, I/176) scheinen mir nicht dagegen zu sprechen.
3. *Ä. Z.*, 96/166.

Digitized by Google

recht erheblicher, zur Last gelegt worden. Dass dieser aber in Wirklichkeit nur in eines irrigen Auffassung der betreffenden Stelle besteht, sollen die folgenden Ausführungen zeigen.

Die Liste beginnt zunächst mit 9 höheren weltlichen und geistlichen Beamten und giebt denn folgende Ziffern, die ich der Bequemlichkeit halber in 2 Gruppen neben einander stelle :

20	5000
+ 20	2000
+ 1	800
+ 20	200
+ 50	130
+ 50	
+ 1	
+ 50	
+ 1	
+ 3	8130
+ 3	+ 234
+ 2	8364[1]
+ 4	
+ 9 hohe Beamte.	
234	

Aller Wahrscheinlichkeit nach ist nun in der Gesamtsumme einfach statt ∩∩∩∩ ∩∩||| mit einer sehr leichten Änderung ∩∩∩∩ ∩∩||||| zu lesen, und der Fehler vermutlich dem modernen Copisten zur Last zu legen.

Der Posten 900 habe ich in dieser Addition unberücksichtigt gelassen, nicht nur weil er die so schön stimmende Rechnung verderben würde, sondern auch weil dies ausdrücklich von dem Verfasser der Inschrift bemerkt ist, denn ich übersetze den die Ziffer 900 einführenden Satz [hieroglyphs] « Gestorbene, welche dieser Berechnung fern sind » (d. h. welche in dieser Addition nicht mitgerechnet sind).

Die Bedeutung von *w; r* « fern sein von » ist längst[2] erwiesen und für *sḥn* « Berechnung » als eine der Bedeutung dieses vieldeutigen Wortes sei auf den Titel[3] *sš sḥn* « Rechnungsschreiber » verwiesen, der sich aus den Varianten ergiebt. Schwierig bleibt dagegen das erste Wort, dessen oben gegebenen Sinn man stets — und gewiss richtig — erraten hat, ohne eine Erklärung der Form zu versuchen. Dass dieselbe mit *mt* « sterben » nichts zu thun hat, liegt auf der Hand.

Einer der euphemistischen Ausdrücke für den Verstorbenen ist [hieroglyphs] *ntï ỉm* (ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ) « welcher dort ist ». Ich zitiere für den genannten Singular das « Gespräch eines Lebensmüden[4] » Z. 142, für den Plural [hieroglyphs] (Osirishymnus der Bibl. Nationale, Z. 7[5]); [hieroglyphs] (*Sonnenhymnus*, Reinisch, *Chrest.*, 15/11).

Es liegt sehr nahe, unser [hieroglyphs] mit diesen Wendungen zusammenzubringen, und so glaube ich kaum fehl zu gehen, wenn ich diese Gruppe *ỉmïwtïw* lese und darin eine jener *wtï* bildungen erkenne, mit welcher man u. a. von den aus Präpositionen abgeleiteten Adjectiven nomina agentis bildet[6]. *ỉmïwtïw* « welche dort sind », ist also völlig synonym mit dem oben angeführten *ntïw ỉm*, der euphemistischen Bezeichnung der Verstorbenen.

XLIII. — *Zu der Stadt* [hieroglyphs] *Swnw*. — Was ich über diese zuletzt von Daressy[7] als Crocodilopolis (zwischen Hermonthis und Aphroditopolis) bestimmte

1. Auch Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 623, Anm. hat hier einen leichten Rechenfehler gemacht.
2. Brugsch, *Wörterb.*, V/381 ff. — 3. *Ib.*, VII/1097. — 4. S. Erman's *Ausgabe*, p. 71. — 5. *Rev. arch.*, XIV, pl. 307. — 6. S. *Rec.*, XVI/191 ff. — 7. *Rec.*, XIV/25.

Digitized by Google

Stadt bemerken will, betrifft zunächst die Lesung des Namens. Ich gehe dabei von folgendem Material aus, welches ausschliesslich dem M. R. angehört :

I. *Rec.*, XIV/25 : .

II. *Ä. Z.*, 82/122 : .

III. Budge, *Collection of the Antiquities of Lady Meux* : .

IV. Petrie, *Illahun*, VIII :

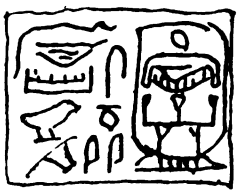

V. *Collection of the Rev. Mr. Mac Gregor*. Folgende Weihinschrift (Dyn. XIII) : .

VI. Schiaparelli, *Cat. Florenz*, S. 102 : .

VII. *Ib.*, 266 : , var. ; *ib.*, 266, var. .

Dass in I-III die Zeichen , und für *swn* stehen, ist nicht wohl zu bezweifeln. In allen diesen Fällen ist *nb Sunw* « der Herr von *Swnw* » ein Attribut des *Sobk*. Mit solchen Götterattributen werden nun nicht selten ägyptische Eigennamen gebildet, vgl. :

(Lieblein, 1536) Attribut des Hathor « Herrin von Aphroditopolis[2] »;

(Lieblein, 140) « Herrin von Tentyra » Attribut derselben Göttin;

(Lieblein, 1885) ⲛⲉϧⲓⲏϧ « Herr von Elephantine » Name des Chnum.

Ebenso bildet man nun mit dem Beinamen des *Sobk* das nomen proprium *Nb-swnw*, welches sich im M. R. gar nicht selten findet aber bislang nicht richtig gelesen worden ist. Denn in den von Steindorff (*Ä. Z.*, 94/126, A. 3) zusammengestellten und *Nb-sw-ʿ*[3] gelesenen Formen steckt ganz zweifellos das oben erörterte Attribut des krokodilsköpfigen Gottes. Dieser Name *Nb-swnw* steckt nun wohl auch in dem nomen proprium , in welchem eine fehlerhafte Transcription von sein dürfte. So möchte ich auch freilich mit einer gewissen Scheu die Frage aufwerfen, ob nicht auch in V-VII unser Stadtname steckt. Dann würde jedenfalls VI beweisen, dass der betreffende Steinmetz thatsächlich *smn* las, da er das Wortzeichen *mn* hinzufügte. Doch liegt es näher in IV-VI an die Stadt *Smn* zu denken, deren Lage noch nicht sicher ermittelt ist[3].

Wo aber ist die Stadt *Swnw* zu suchen? Ob Maspero[4] auf Grund der von ihm veröffentlichten Stele Recht hat, unsren Ort in der Nähe von *Rizaqât* (رزقات) zu suchen, ist mir fraglich. Wenn ein Gott der « Herr » zweier Kultstätten genannt wird, so folgt daraus noch nicht, dass beide benachbart sind. Ich möchte dagegen unter allem

1. Ich lasse dahingestellt, was von diesen eigentümlichen Formen auf Rechnung des altägyptischen Steinmetzen oder des modernen Copisten und Typographen zu setzen ist.

2. Brugsch, *Dict. géogr.*, 933. — 3. Brugsch, *Dict. géogr.*, 712 und 1305. — 4. *Ä. Z.*, 82/122.

Digitized by Google

Vorbehalt in *Swnw* die ältere Schreibung des, soweit ich sehen kann, nur aus späten Texten bekannten *Snï* Esneh[1] sehen. In diesem Fall würden auch die unter VII zusammengestellten Varianten mit dem Determinativ des Fisches (= Latus) ihre Erklärung finden. Sollte meine Vermutung — mehr beabsichtige ich nicht zu geben — das Richtige treffen, so würde sich *Swnw* « Esneh » von *Swnt* « Assuan » unterscheiden wie *Ddw* « Busiris » von *Ddt* « Mendes ». Der Kult des *Sobk*, des Sohnes der Neit, ist auch sonst für Syene belegt[2].

XLIV. *Inschriften der Sinaihalbinsel.* — Herr Pfarrer Dr. Sebastian EURINGER hat im Frühjahr 1894 gelegentlich einer Reise nach der Sinaihalbinsel einen grossen Teil der Felsinschriften im Wadi Maghara abgeklatscht. Unter diesen Inschriften verdienen zwei in mehr als einer Hinsicht das Interesse der Fachgenossen und ich mache daher dankbar von der freundlichen Erlaubniss Gebrauch, die Abdrücke in einer genauen Wiedergabe vorzulegen. Beide Inschriften sind bereits von BRUGSCH[3] mitgeteilt worden, aber teils ungenau teils unvollständig. Die folgende Reproduktion ist nach einer Photographie der mir zur Verfügung gestellten Abklatsche gegeben worden.

« Im Jahre II unter dem König Amenemḥet III. — Der Auserwählte vor seinen Untergebenen, welcher dem folgt, welcher ihm wohlthut. (Er spricht) : Ich befuhr das Meer mit Kostbarkeiten im Auftrage des Horus, des Herrn des Palastes (d. h. des Pharao).

» Der Beamte des Schatzhauses, der grosse Vorlesepriester *Sꜣ*, mit Beinamen *Ḥr-n-tꜣ-mḥw*[4]. »

Wie BRUGSCH schon hervorgehoben hat, besteht das Hauptinteresse dieser Inschrift in der Erwähnung des Transportes von Minenprodukten zur See.

Zu dem Titel des Beamten ist an die ähnlichen (*Cat. Abydos*, 585; *Beni-Hasan*, I/17) sowie an den bekannten zu erinnern. Sie bezeichnen im Ggs. zu « gewöhnlicher Vorlesepriester[5] » höhere Grade diese Priesteramtes.

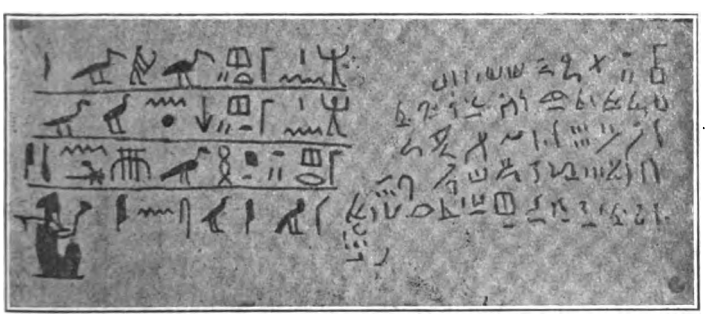

Die folgenden Inschriften[6] befinden sich nebeneinander. Sie enthalten wie die meisten sinaitischen Inschriften in der Nähe der Kupferbergwerke, Namen von Bergwerksleuten . Von besonderem Interesse ist hier der *ꜥꜣm ḥesnï*. Durch den Spitzbart und das gekrümmte Wurfholz[7] ist der Mann deutlich als

1. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 720. — 2. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 722. — 3. *Thesaurus*, No. I, p. 1488; No. II, p. 1487. — 4. Diese Zeile ist von BRUGSCH völlig verlesen worden. — 5. GRIFFITH, *Kahun Pap.*, Text, p. 26.
6. Von BRUGSCH a. O. nur in Auszügen mitgeteilt unter ungenauer Wiedergabe der Figur des Asiaten.
7. Die beistehende Pause [p. 52, oben] giebt die Figur in Originalgrösse wieder.

Digitized by Google

« Asiat[1] » gekennzeichnet, führt aber einen gut ägyptischen Namen, der freilich sonst nur Frauen eignet[2].

XLV. *Ineditum.* — Auf dem Rand einer kleinen Opfertafel[3] aus Kalkstein, welche im Besitz des Herrn Pfarrer Dr. Euringer ist[4], befindet sich folgende Inschrift :

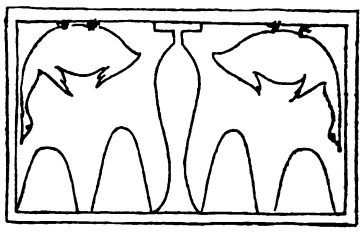

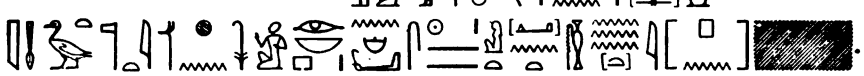

Die in dieser Inschrift erwähnte Familie ist uns aus zwei Libationsvasen in Gizeh bekannt, welche PIEHL, *Rec.*, VII/119 ff., veröffentlicht hat. Alle diese Stücke stammen vermutlich aus einem thebanischen Grabe und gehören wohl der Dyn. XXII-XXV an. Mit ihnen gewinnen wir folgende Stammtafel dieser Familie von Amonspriestern :

Wsr-Ḫns + *Nḥms-Rʿ*

Mr-ʾimn-ʾits + *Kpw-ḥ̓-Ḫns* + *Ns-Ḫnsw* (weibl.)

P̓-šrʾ-Ḫnsw

Kp-ḥ̓-Ḫnsw.

Aus dieser Genealogie ergiebt sich, dass *Kpw-ḥ̓-Ḫnsw*[5] mit zwei seiner Schwestern verheiratet war.

XLVI. 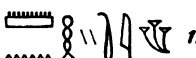 *mnḥitʾ* = מְנָחָה. — Das obige Wort ist uns aus einer Stelle des *Pap. Sallier I* (4/1 ff.) bekannt, in welcher der Archivar des Schatzhauses *Amen-em-onet* dem Schreiber *Pentoeris* folgendes schreibt :

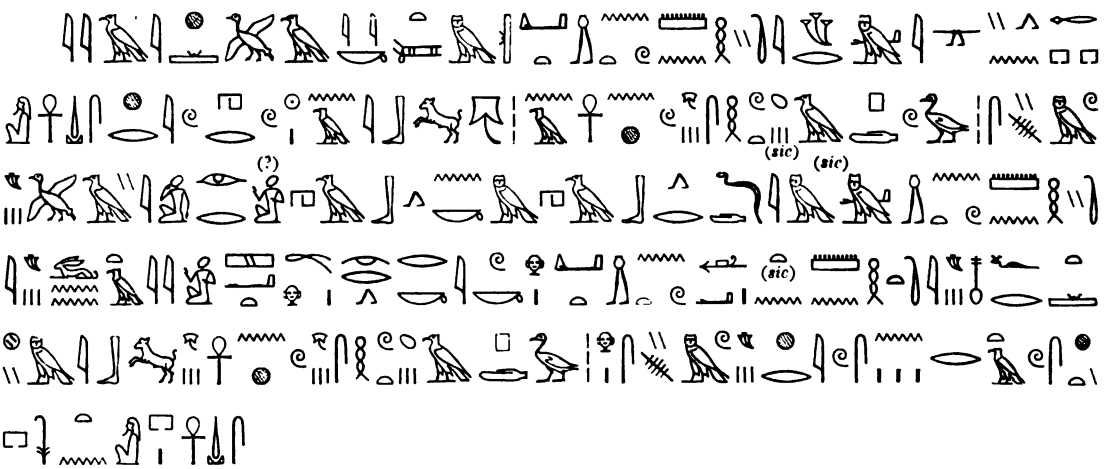

1. Vgl. Max MÜLLER, *Asien*, p. 124. — Über der Schulter trägt er den Hirtenstab mit einem Gegenstand, welchen man L., *D.*, II, 105 *b*, genau abgebildet findet (ein Talisman ??).
2. S. LIEBLEIN, *Unter dem Namen*. Auch die Bedeutung « Sie gehört mir » spricht für einen Frauennamen.
3. Auf der Oberseite befindet sich folgende Darstellung [s. oben].
4. Sie wurde 1894 in Theben erworben.
5. Die Lesung des *Rec.*, VII/120, eigentümlich (correct?) geschriebenen Namens ergiebt sich aus dem Zshg. der Genealogie, welche bei LIEBLEIN, 2365, unvollständig wiedergegeben ist.

Digitized by Google

« Was soll das heissen, dass du kein *mnḥtỉ* als Sendung an den Pharao schickst. Es ist doch der Tag der Kälber, der Ziegen, der Eier, des Geflügels und der Kräuter. Ich habe dir ausdrücklich geschrieben : Schicke *mnḥtỉ*. Wenn mein Brief zu dir kommt, so schicke eine sehr schöne *mnḥtỉ* an Kälbern, Ziegen, Eiern, Geflügel und Kräutern. Denn sie sind für die Weithalle des Palastes. »

Nur wenige Bemerkungen zu der hier gegebenen Übersetzung, welche nicht unwesentlich von der letzten von GUIEYSSE[1] gegebenen abweicht. Meine abweichenden Lesungen habe ich durch ein *sic* bezeichnet. ⲡⲉ ist hier die Copula (ⲡⲉ), damit bestimmt sich auch die Lesung des folgenden Verbums, in welchem (auch ⲟ wäre möglich) die einzig sinnentsprechende Form ergiebt. In dem Schlusssatz fasst GUIEYSSE die Präpositionen *m* und *ḥr* unrichtig. In Bezug auf die letztere Präpositionen hätte ihn der fast identische Anfang des Briefes belehren sollen, dass *ḥr* hier in der bekannten coordinierenden Bedeutung[2] steht, welche ihm im Koptischen noch zukommt. *m* kann hier nur « in etwas bestehend[3] » heissen, in der von GUIEYSSE angenommenen Bedeutung « zusammen mit » dürfte nur *ḥnʿ* oder neuägyptisches *ỉrm-* (ⲛⲉⲙ) stehen.

Damit fällt ohne weiteres die Bedeutung « Rohrkörbe » für *mnhtỉ*, welches eine viel weitere Bedeutung haben muss. Das Wort giebt sich nun durch sein Äusseres unschwer als ein semitisches Lehnwort zu erkennen, und ist aller Wahrscheinlichkeit nach מִנְחָה. In der ägyptischen Transcription ist der Vokal aus irgend welchen mir unbekannten Gründen unter das *ḥ* geraten, die eigentümliche Determinierung aber erklärt sich aus dem ähnlich aussehenden ägyptischen . Es ist also in dem Briefe von einem für den Hof bestimmten « Geschenk » an Naturallieferungen die Rede. Ob hier « Geschenk » ähnlich wie bei מִנְחָה ein schonender Name für « Abgabe » sein soll, wage ich auf Grund dieser einen Stelle[4] nicht zu entscheiden.

XLVII. נא *und* נא אמון. — Auf einem Holzkasten des Museums von Gizeh (Salle 59, No. 665), welcher zur Aufnahme von Totenstatuetten bestimmt war, befindet sich folgende Inschrift : . Der Kasten entstammt vermutlich dem Grab der Amonspriester, welches im Jahre 1891 entdeckt wurde, die in der Inschrift genannte Persönlichkeit ist sicher mit der gleichnamigen Person identisch, welcher einer der Priestersärge des genannten Fundes angehört[5].

Die ursprünglich in dem Kasten befindlichen Totenstatuetten lassen sich nun noch

1. *Revue égypt.*, VI/23.
2. Vgl. ERMAN, *Sprache des Pap. Westcar*, § 118.
3. ERMAN, *Gram.*, § 307, 3.
4. Vielleicht steckt unser Wort nach einer ansprechenden Vermutung des Herrn BOLLACHER in der wahrscheinlich verderbten Stelle *Anast. V*, 11/5, wo *mnḥt n ;pd* « Geschenk, Abgabe an Vögeln » heissen dürfte. Die Zusammenstellungen ϩⲙⲏⲡⲉ oder חֹמֶר (*Ä. Z.*, 76, 126) sind unmöglich. In *Pap. d'Orb.*, 1/10 : ist wahrscheinlich das zu streichen und zu übersetzen « das Kraut ist vortrefflich an der und der Stelle ».
5. S. die von DARESSY mitgeteilte Liste bei LIEBLEIN, *Dict.*, 2544, No. 81.

Digitized by Google

im Museum von Gizeh (Salle 60, Armoire D) nachweisen. Auf ihnen führt der Verstorbenen neben dem Namen *Nt-imm-nḫtw* oft den abgekürzten *Nt-nḫtw*.

Hier haben wir also in einem ägyptischen Eigennamen der Dyn. XXI (u. 1000) denselben Wechsel in der Benennung der Reichshauptstadt wie in der hebräischen Umschrift נא neben נא אמון.

XLVIII. *Zu dem Galaschurz des alten Reiches.* — Der über dem Gürtel befindliche schmale Streifen des von ERMAN[1] als « Galatracht » des A. R. bezeichneten Schurzes hat bislang noch keine zutreffende Erklärung gefunden. Die Deutung auf einen Dolchgriff hat ERMAN bereits zurückgewiesen. Man braucht nur sitzende Statuen zu betrachten, welche diese Tracht aufweisen, um sich von der Unmöglichkeit dieser Erklärung zu überzeugen[2]. Aber auch die Deutung auf das Ende eines Gürtels, welche

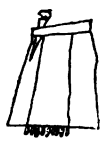

ERMAN nur vermutungweise giebt, ist kaum zu halten. Man sieht nicht recht ein, was dieses Stück mit dem Verschluss zu thun hat, für welchen es überflüssig ist. Die folgende Überlegung führt uns vielmehr zu einer anderen Deutung, welche auch den bislang ausser Acht gelassenen Darstellungsweisen des Streifens gerecht wird.

Bekanntlich wird der aus einem vorn abgerundeten Stück gebildete Schurz von einem Gürtel gehalten, welcher in der Mitte des Leibes einen wahrscheinlich metallenen Verschluss hat. Dass dieser Schurz nicht frei am Körper anlag, so dass er nur durch den Druck des Gürtels gehalten wurde, liegt auf der Hand. Aber ebenso wenig kann das umgeschlagene Tuch ganz mit dem Gürtel durch Aufnähen verbunden gewesen sein. Denn dann würde das Übergreifen des Vorderblattes über das untere Stück unerklärlich bleiben. Bei dieser Annahme müssten die beiden Enden des rechteckigen Zeugstückes neben einander hängen, oder wenn sie abgerundet waren die Form des sogenannten *Ṣendowet* (ϣⲛⲧⲱ), L., *D.*, III, 33 *h*, zeigen.

Eben der Umstand, dass ein Stück über das andere greift, spricht dafür, dass nur ein Teil des Tuches an den Gurt genäht war, während ein andres Stück, das Vorderblatt des Schurzes, frei gelegen haben muss. Die folgenden Darstellungen des A. R. welche den einfachen Alltagsschurz wiedergeben, zeigen das deutlich, und gleichzeitig belehren sie uns darüber, wie man der für das freiliegende Vorderblatt bestehenden Gefahr des Abrutschens begegnete. Man liess das abgerundete Vorderstück in einen schmalen Streifen endigen, welcher unter dem Gürtel durchgezogen wurde und durch das darüber hervorstehende Stück das Hinaufziehen des rutschenden Vorderblattes leicht ermöglichte. Wenn eine solche Vorkehrung sich schon

L., *D.*, II, 112 *e*.

L., *D.*, II, 88.

1. *Egypten*, S. 285.
2. Vgl. auch L., *D.*, III, 33 *e*. wo der Dolch unter dem Gürtel dargestellt ist.

Digitized by Google

bei dem gewöhnlichen Schurz als notwendig erwies, so war das in noch weit höherem Maasse bei dem Galaschurz der Fall mit dem schweren goldbesetzten Vorderblatt. Und so glaube ich nicht fehl zu gehen, wenn ich in dem in Frage stehenden Streifen das eben besprochene Zugband erkenne, um so mehr, als es überall in der Fältelung und meistens auch in der Farbe[1] mit dem gewellten (gesteiften?) goldbesetzten (?) Vorderstück übereinstimmt und sich schon dadurch als ein zu diesem gehöriges Stück erweist.

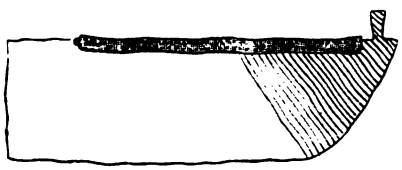

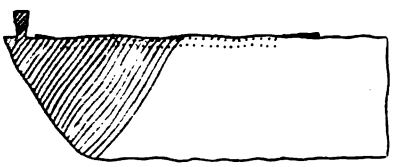

Die meisten Darstellungen in Zeichnung und Plastik zeigen den Streifen nicht, wie man erwarten sollte, am Rande des Vorderblattes, sondern etwas links davon befindlich. Aber gerade einer der ältesten Belege für unsere Tracht, die Statue des « Nesa » im Louvre zeigt die den obigen beiden Darstellungen entsprechende Wiedergabe des Streifens. Vielleicht haben bei den abweichenden Darstellungen Gründe stilistischer oder technischer Art bestimmend eingewirkt. Aber näher liegt die Annahme, dass — etwa in später Zeit — die Mode den Streifen etwas vom Rande abrückte.

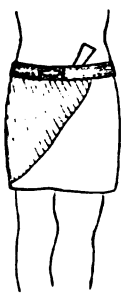

Diese Annahme liegt auch den folgenden Skizzen zu Grunde, welche die obigen Ausführungen veranschaulichen sollen :

Mit dem Verschwinden der « Galatracht » aus der ägyptischen Mode, geht auch der hier besprochene Streifen verloren, um nur noch gelegentlich in der altertümlich gehaltenen Kleidung der Götter in etwas abweichender Form z. B. L., *D.*, III, 33 *g*, wieder aufzutauchen.

Auch die Mode des neuen Reiches verwendet noch das Zugband, aber nicht mehr in der alten wohl gesteiften Form sondern als einen leichten Stoffstreifen[2].

1. Ausnahme L. *D.*, II, 20, 21. — Allzu viel ist auf solche Ausnahmefälle nicht zu geben. Auch das so häufige Verzeichnen bei der Umdrehung der Figuren ist in Rücksicht zu ziehen.

2. Vgl. z. B. ARUNDALE-BONOMI, *Gallery of the Brit. Mus.*. Tafel 52.

• La variante *Soumani*, si elle s'applique à la localité appelée ailleurs *Souanit, Souanou*, comme il est vraisemblable, est curieuse au point de vue philologique. M et B se remplacent assez fréquemment en égyptien, même quand B est la forme primitive, MÉROÉ = BAROUA, ⲙⲁⲣⲕⲓ *M.* ϯ, *scala* = BAKAÎT, MAGASOU = BAGASOU, *poignard*, etc. D'autre part, on a soit une réduction de B à OU diphtongué, OUAÂROU = BAÂROU, *le dieu Baal* (BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 319), soit de OU diphtongué à B, OUASÎT, ⲟⲩⲉⲓⲥⲉ, ⲟⲩⲁⲥ = ϧⲓⲥⲉ, ϧⲓⲥⲓ. ϧⲁⲥ, *serra, secare serrâ*, OUASÍROU, ⲟⲩⲟⲥⲣ, *M.* ⲟⲩ = ϧⲟⲥⲉⲣ, *M.* ⲟⲩ, *remus*, etc. La progression est donc de OU diphtongué à B(OUASÍROU, ⲟⲩⲟⲥⲣ à ϧⲟⲥⲉⲣ), puis de B à M (BAROUA à MÉROÉ), soit dans le cas présent de SOUANÎT à SOUBANIT, puis à SOUMANI. Le phénomène inverse, celui qu'on trouve en babylonien SHAMASH = SHAOUASH, expliquerait des formes telles que RAMÎTOU-ROMÎTOU, *les hommes*, à côté de RATOU-RÔTOU : on aurait la série RAMÎTOU-[RABITOU]-RAOUÎTOU-RÔTOU, à moins qu'on ne préfère avoir la proportion renversée, RAOUÎTOU-[RABITOU]-RAMÎTOU, ce dernier traité comme un féminin pour donner ⲣⲱⲙⲓ, ⲣⲱⲙⲉ. Un mouvement analogue expliquerait le passage du SHAOUSOU-SHOSOU antique au ϣⲟⲙⲥ du copte. — G. M.

Digitized by Google

TEXTES PROVENANT DU SÉRAPÉUM DE MEMPHIS

PAR

ÉMILE CHASSINAT

Les documents que je publie aujourd'hui sont destinés à prendre place dans un recueil que je prépare depuis plusieurs années et dans lequel se trouveront réunies toutes les inscriptions relatives aux Apis, découvertes par Mariette pendant ses fouilles au Sérapéum de Memphis. Empêché par d'autres travaux, arrêté par des difficultés que je ne pressentais pas au début, je n'ai pu mener cette entreprise aussi rapidement que je l'aurais désiré. Aussi, craignant de laisser inactifs, pendant un temps qui peut être long encore, des textes utiles à notre science, et qui, trop longtemps déjà, à notre grand dommage, sont restés inaccessibles à la majorité des égyptologues[1], je préfère les éditer tels que je les rencontre dans mes notes, sans commentaires, sans classification, dans un ordre quelconque[2]. Chacun saura en tirer ce qui pourra lui convenir. Dès que mes loisirs me le permettront, je reprendrai ces matériaux, et je les réunirai sous la forme définitive que je compte donner à mon travail.

I. — *Musée du Louvre*

Les numéros qui accompagnent chaque texte ont trait : 1° à l'ordre dans lequel les monuments sont exposés dans les galeries du Louvre; 2° à l'inventaire ou au livre d'entrée du Musée; 3° à l'inventaire dressé par Mariette[3]. Une partie des stèles portent au verso une étiquette sur laquelle sont inscrits la mention de la dynastie à laquelle elles appartiennent et le numéro de l'Apis auquel elles sont dédiées. Je ne crois pas inutile de joindre à ces textes les extraits des livres d'inventaire et d'entrée du Musée, qui les concernent.

EXTRAIT DU REGISTRE D'INVENTAIRE DES MONUMENTS ÉGYPTIENS DU MUSÉE DU LOUVRE[4]

CHAPITRE VIII.

Monuments provenant du Sérapéum de Memphis

390. Statue d'Apis.	Calcaire.
391. Six grands sphinx.	Id.

1. Les stèles du Sérapéum, conservées au Musée du Louvre, ont beaucoup souffert de l'humidité. Pour des raisons dont il vaut mieux ne pas parler, l'étude de ces monuments a été, en partie, interdite jusqu'à ces dernières années, et le temps a poursuivi son œuvre de destruction avant qu'il ait été possible de tirer de cette riche collection de documents tout ce qu'elle aurait pu donner. Bon nombre de stèles sont perdues à tout jamais, qui étaient lisibles lorsque Mariette les a déposées dans nos collections.

2. Je pensais pouvoir ajouter quelques notes bibliographiques, entre autres pour les stèles déjà publiées par Mariette, mais je n'ai pas pu me procurer au Caire les ouvrages nécessaires à ce travail.

3. Je n'ai pas pu utiliser le Journal de fouilles de Mariette et le livre d'inventaire qu'il avait dressé. Ces documents ont été prêtés, il y a une quinzaine d'années et plus, à M. Grébaut par l'administration des Musées nationaux, et ils n'ont pas encore été restitués.

4. Écrit de la main de Déveria.

Digitized by Google

392.	Deux petits sphinx de calcaire.	Calcaire.
393.	Petit sphinx sans tête, portant le cartouche de Ménephtah.	Grès.
394.	Seize grands vases funéraires à tête humaine (canopes).	Calcaire.
395.	Quatre petits vases funéraires à têtes d'animaux (canopes).	Id.
396.	Quatre grands vases funéraires à tête humaine.	Albâtre.
397.	Vase funéraire à tête humaine.	Id.
398.	Deux vases funéraires, sans légende.	Calcaire.
399.	Vase funéraire, portant la légende d'Apis.	Albâtre.
400.	Quatorze couvercles de canopes à tête humaine.	Calcaire.
401.	Couvercle de canope à tête humaine.	Albâtre.
402.	Portion d'un montant de porte, portant la représentation de Nectanèbe Ier.	Calcaire.
403.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an XX de Psamétik Ier.	Id.
404.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an XVI de Nékao.	Id.
405.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an XII d'Ouaphrès.	Id.
406.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an XXIII d'Amasis.	Id.
407.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an VI de Cambyse.	Id.
408.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an IV de Darius Ier.	Id.
409.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an ... de Ptolémée Philométor.	Granit.
410.	Épitaphe de l'Apis, mort l'an LII de Ptolémée Évergète.	Id.
411.	Stèle portant trois dates du règne de Ramsès II.	Calcaire.
412.	Stèle du prince Ménephtah.	Id.
413.	Stèle de l'an XXVIII de Scheschonk III.	Id.
414.	Trois stèles du règne de Pikhaï.	Id.
415.	Stèle de l'an XXXVII de Scheschonk IV.	Id.
416.	Stèle portant le nom de Bocchoris.	Id.
417.	Stèle de l'an XXIV de Taharak.	Id.
418.	Stèle d'un prêtre nommé Psamétik-nofré-sim.	Id.
419.	Moulage d'une inscription gravée au nom du roi Khabash.	Plâtre.
420.	Les montants d'une porte du Sérapéum, couverts de proscynèmes démotiques.	Calcaire.
421.	Sept cent six stèles portant des prières ou proscynèmes à Apis, en écritures hiéroglyphique, hiératique, démotique et grecque.	Id.
422.	Cinquante et un fragments de stèles également consacrées au culte d'Apis.	Id.
423.	Bas-relief représentant Nectanèbe Ier.	Id.
424.	Inscription de la base d'un sphinx du roi Nectanèbe Ier.	Id.
425.	Inscription d'un montant de porte du règne d'Aménophis III.	Id.
426.	Table à libations, portant une inscription phénicienne.	Id.
427.	Dix tables à libations, avec ou sans légende.	Id.
428.	Table à libations, avec inscription.	Basalte.
429.	Table à libations, avec inscription.	Granit.
430.	Trois stèles en forme de porte ou simulaire de porte.	Calcaire.
431.	Tambour de colonne, portant les cartouches de Ramsès II.	Id.
432.	Trois lions du règne de Nectanèbe Ier.	Id.
433.	Trois lions d'imitation grecque.	Marbre.
434.	Lion d'imitation grecque.	Calcaire.
435.	Groupe de trois personnages.	Granit.
436.	Groupe de deux personnages qui portent une stèle.	Calcaire.
437.	Statue du dieu Bès.	Id.

Digitized by Google

EXTRAIT DU REGISTRE DES ENTRÉES DU DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DU MUSÉE DU LOUVRE (FOLIO 29)

3065 *bis*[1]. — Le 16 février 1857. Porté ici pour mémoire : Le relevé fait à l'occasion de la confection de l'inventaire du Musée égyptien porte à 5,964 le nombre des objets et monuments d'antiquité provenant des fouilles opérées en Égypte par M. Aug. Mariette, et arrivés au Louvre depuis le 2 décembre 1852; dans ce nombre, ne sont pas compris les objets portés sur le présent registre sous les n°s 3020 à 3038. Voir n° 3011 *bis*, etc., et l'inventaire par cartes. [On a ajouté au crayon : Voir à la fin de l'Inventaire Napoléon III[2]].

3011 *bis*. — Je porte ici pour mémoire :

Que, le 11 novembre 1852, sont arrivées deux caisses venant d'Égypte, envoi de M. Mariette, qui contenaient quarante stèles en pierre calcaire, portant les n°s 3319 à 3327; 3329 à 3340; 3342, 3343, 3344, 3348; 3350 à 3354; 3356 à 3361; 3363, plus deux sans numéro.

Et le 27 avril 1853, sont arrivées de même provenance quarante-deux caisses, marquées : Caisse du bœuf Apis, N° 1. N° 2. N° 3. N° 5. N° 6. N° 8. N° 9. N° 10. N° 11. N° 11 [*sic*]. N° 12. N° 13. N° 14. N° 15. N° 16. N° 17. N° 18. N° 20. N° 21 [*sic*]. N° 22. N° 24. N° 25. N° 26. N° 27. N° 28. N° 29. N° 30. N° 31. N° 32. N° 33. N° 34. N° 36. N° 37. N° 39. N° 41. N° 44. N° 45. N° 46. N° 47. N° 48. N° 78.

Les objets contenus dans ces caisses ont été décrits sur des cartes portant à l'angle droit supérieur le numéro qui leur a été donné par M. Mariette. Ces numéros ne se suivant pas et laissant de longues lacunes, nous attendrons les envois qui doivent suivre et les compléter pour inscrire chaque article sous son numéro d'entrée.

L'inventaire, qui en a été fait sur les cartes, a été terminé le 14 juin 1853.

Je n'ai pas pu consulter l'inventaire fait sur cartes, dont il est question dans ces deux extraits; il est, je crois, entre les mains de M. E. Révillout.

I. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre rouge. — Calcaire. H., 0^m^42. — *Salle historique, armoire A.* N° 276 (*Sérap.*, 3441). — XXIIe dynastie, Apis IVe.

Premier registre. — Le Roi offrant le pain à à corps humain et à tête de taureau, suivi de la déesse Amentit. Derrière le roi, le debout. Dans le cintre, le ciel et le disque ailé.

Deuxième registre. —

1. Le numéro 3065 *bis* est écrit de la main de Devéria.
2. Cette addition est de la main de M. Pierret.
3. Le est écrit partout en hiératique.

Digitized by Google

5

A été découverte le 25 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

II. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 283 (inv. 679-3100).

Premier registre. — Apis accroupi; au-dessous, grossièrement gravé, le nom 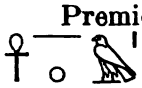 .

Découverte le 20 février 1852, sur le chemin en pente qui conduit au Sérapéum.

III. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D.* N° 284 (inv. 677-3099).

Premier registre. — Apis, , allant à droite.

Deuxième registre. — 1 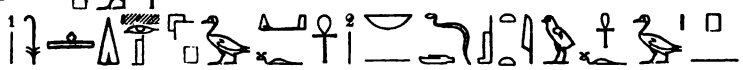 2 3 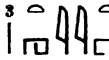 .

Découverte le 20 février 1852, sur le chemin en pente conduisant aux souterrains du Sérapéum, porte n° 2.

IV. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 125. — *Salle historique, armoire D.* N° 286 (inv. 677-2863). — XXIVe dynastie (?), Apis unique.

Premier registre. — Le disque ailé; au-dessous, un chacal .

Deuxième registre. —

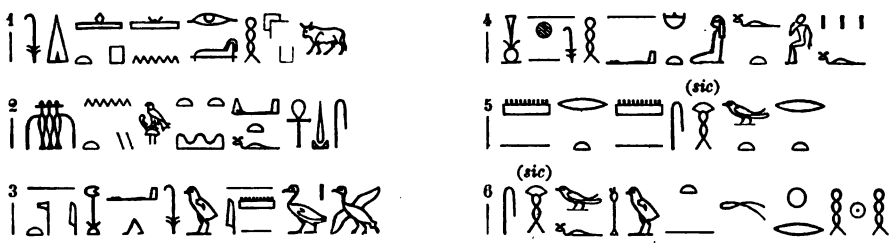

V. — Stèle cintrée. Inscription gravée, de mauvais style. — Calcaire. H. 0m 12. — *Salle historique, armoire D.* N° 290 (inv. 679-3094; S. 1890).

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis-momie, ; devant lui, un personnage agenouillé présente un vase .

Deuxième registre. — 1 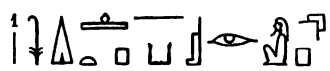

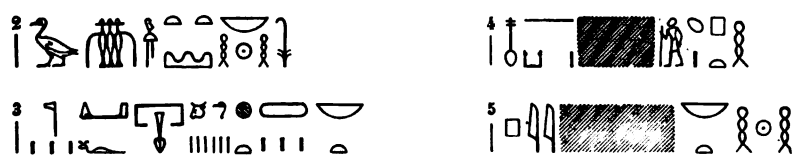

1. Voir stèles nos 300, 302, 382, 386, *Salle historique.*

Digitized by Google

Découverte le 27 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

VI. — Stèle cintrée. Inscription gravée, de mauvais style. — Calcaire. H., 0m095. — *Salle historique, armoire D.* N° 291 (inv. 679-2865).

Le centre de la stèle est occupé par la figure d'un personnage debout, les bras levés, , autour duquel on a gravé les inscriptions suivantes : au-dessus de la tête, (→) ; devant lui, (←) (→) ; derrière lui, (→) .

Découverte le 27 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains.

VII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m115. — *Salle historique, armoire D.* N° 294 (inv. 679-4099). — Darius, an XXXIV.

Sans représentation. Dans le cintre, une ligne horizontale : .

Découverte le 28 août 1852, dans le sable, entre les chambres 3 et 4 du Sérapéum.

VIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m08. — *Salle historique, armoire D.* N° 295 (inv. 677-5435).

Au sommet, un chacal couché, ; au-dessous, une inscription de cinq colonnes :

(sic)

Découverte le 17 mars 1853, dans les petits souterrains, entre la montagne et le mur de soutènement, en face de la porte d'entrée.

IX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m18. — *Salle historique, armoire A.* N° 297 (inv. 485-2656). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis, , allant vers la droite; devant lui, un monceau d'offrandes.

Digitized by Google

Deuxième registre. —

Découverte le 24 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

X. — Stèle cintrée[2]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 145. — *Salle historique, armoire D.* N° 300 (inv. 677). — XXIVe dynastie, Apis unique.

Premier registre. — Le disque ailé; au-dessous, un chacal couché, le cou orné d'une bandelette, .

Deuxième registre. —

XI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 075. — *Salle historique, armoire D.* N° 301 (inv. 677-3102). — XXIVe dynastie (?), Apis unique.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, un personnage agenouillé, en adoration, .

Deuxième registre. —

Découverte le 27 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

XII. — Stèle cintrée[3]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 12. — *Salle historique, armoire D.* N° 302 (inv. 677-3106). — XXIVe dynastie (?), Apis unique.

Premier registre. — Disque ailé; au-dessous, un épervier .

Deuxième registre. —

1. Signes hiératiques.

2. Les stèles nos 286, 302, 382, 386, *Salle historique*, semblent avoir été gravées par la même main; la formule est la même. Voir LIEBLEIN, *Dictionnaire des Noms hiéroglyphiques*, n° 1174.

3. Semble avoir reçu antérieurement une inscription à l'encre noire. Voir stèles nos 286, 300, 382, 386, *Salle historique*.

Digitized by Google

Trouvée le 20 février 1852, sur le chemin en pente conduisant aux souterrains du Sérapéum.

XIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D.* N° 305 (inv. 479-3148). — XXVIe dynastie, Apis IVe.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, .

Deuxième registre. — En colonnes :

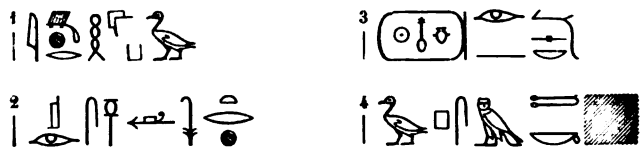

Cette stèle a été découverte, le 10 avril 1852, dans la première chambre des souterrains du Sérapéum.

XIV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 08. — *Salle historique, armoire D.* N° 306 (inv. 677-2860). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, en adoration, , coiffé d'une bandelette.

Deuxième registre. — En colonnes :

Découverte le 27 février 1852, au Sérapéum, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

XV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D.* N° 308 (inv. 677-2864). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — Apis allant à droite; au-dessus du dieu, le vautour symbolique étend ses ailes. Près de lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, l'.

Deuxième registre. — En colonnes :

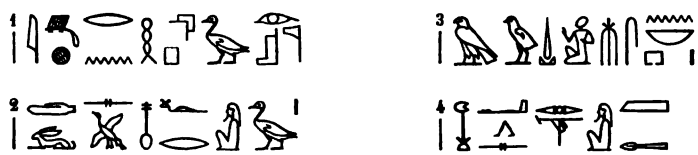

1. L'original porte la figure d'homme barbu; je l'ai remplacée par le signe le plus proche.

Digitized by Google

Découverte le 27 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum.

XVI. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 33. — *Salle historique, armoire A.* N° 309 (inv. 486), S. 2252. — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Dans le cintre, le signe du ciel et le disque ailé.

Premier registre. — Apis coiffé du disque, allant à droite. Il porte au cou un collier à cinq rangs. Devant lui, un personnage agenouillé et une table d'offrandes.

Deuxième registre. —

Le bas de la stèle est brisé.

XVII. — Stèle cintrée[2]. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 11. — *Salle historique, armoire D.* N° 311 (inv. 5442-4130; S. 2278).

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; lég. : . Devant lui, un personnage agenouillé, en adoration.

Deuxième registre. —

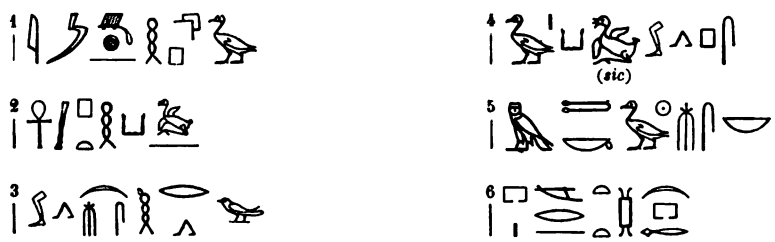

1. Cf. Mariette, *Fouilles*, pl. LVII.
2. Voir Lieblein, *Dictionnaire des Noms propres*, n° 1260.

Digitized by Google

Au revers :

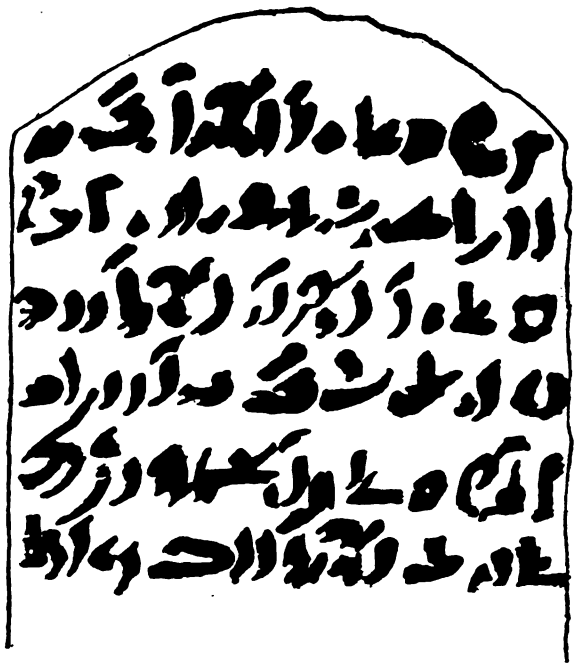

XVIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée, de mauvais style. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 312 (inv. 679). — XXIVe dynastie, Apis unique.

Au sommet, Apis, , allant vers la droite; au-dessous, un homme debout, marchant dans la même direction, nommé .

Traces d'écriture démotique sur la tranche.

XIX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire et rouge. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 313 (inv. 677-4011). — Darius, an XXXIV.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage agenouillé, .

Deuxième registre. — En colonnes :

Sur la tranche gauche de la stèle : .

Sur la tranche droite de la stèle : .

Découverte le 22 août 1852, dans la chambre n° 2 des grands souterrains du Sérapéum.

XX. — Stèle brisée au sommet. Inscription sculptée. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D.* N° 315 (inv. 679). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et le (sic) en adoration, .

Deuxième registre. —

Digitized by Google

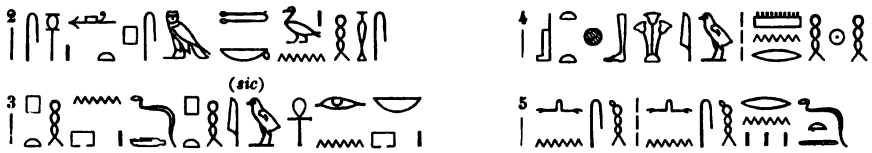

A droite de cette inscription, et lui faisant face, sur deux registres superposés, deux personnages agenouillés, , nommés :

1° Registre supérieur : .

2° Registre inférieur : .

XXI. — Stèle cintrée. Inscription gravée à repeints rouges. — Calcaire. H., 0m 065. — *Salle historique, armoire D.* N° 317 (inv. 679).

Dans le cintre, le signe du ciel et le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; près de lui, un autel, puis un homme en adoration, .

Deuxième registre. —

XXII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 075. — *Salle historique, armoire A.* N° 321 (inv. 485-4072). — Darius, an XXXIV.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, un personnage en adoration, .

Deuxième registre. —

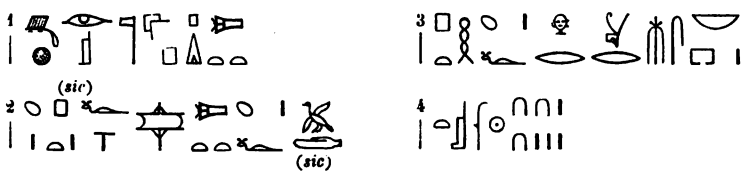

Découverte, le 26 août 1852, dans la chambre n° 3 des grands souterrains du Sérapéum.

XXIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 15. — *Salle historique, armoire A.* N° 323 (inv. 441). — Darius, an XXXIV.

Premier registre. — Apis, ; devant lui, un personnage en adoration, le tout en bas-relief.

Deuxième registre. — Texte en colonnes :

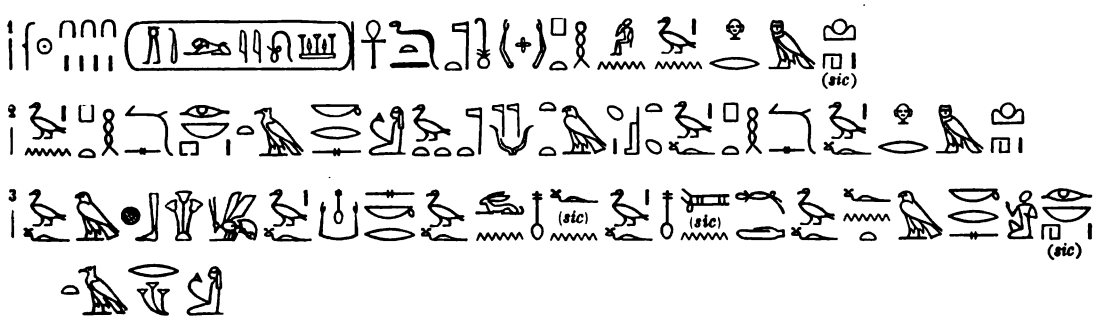

Digitized by Google

Découverte le 22 août 1852, dans le sable de la chambre n° 2 des grands souterrains du Sérapéum.

XXIV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 115. — *Salle historique, armoire D.* N° 324 (inv. 677-4044). — Darius, an XXXIV.

Sans représentation :

A l'encre noire :

Sur la tranche, à l'encre noire :

Sommet :

Sur le côté droit de la stèle :

Sur le côté gauche :

Au verso :

XXV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 22. — *Salle historique, armoire A.* N° 325 (inv. 441). — Darius, an XXXIV.

Premier registre. — Apis, , allant à droite; devant lui, le , agenouillé.

Deuxième registre. — En colonnes :

1. Ce signe est écrit en hiératique.

Digitized by Google

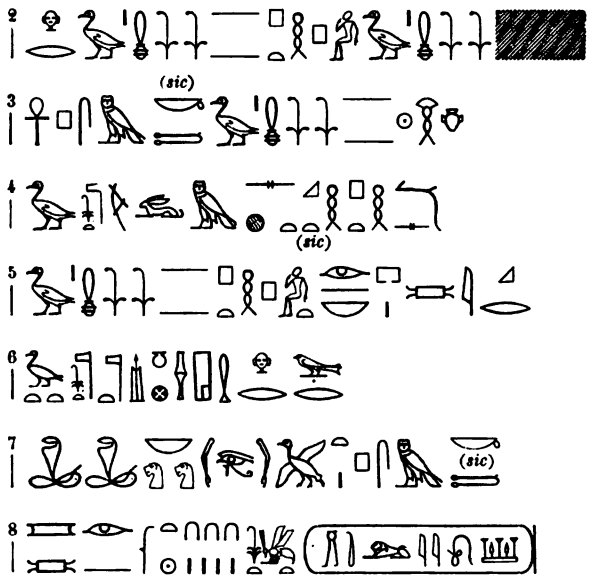

Découverte le 27 avril 1852, dans la chambre n° 3 du Sérapéum.

XXVI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 125. — *Salle historique, armoire A*. N° 326 (inv. 475). — Darius, an XXXIV.

Dans le cintre, le disque ailé , orné de deux uræus d'où pendent des croix .

Premier registre. — Apis sous forme humaine, à tête de taureau, allant vers la droite; devant lui, un personnage en adoration.

Deuxième registre. —

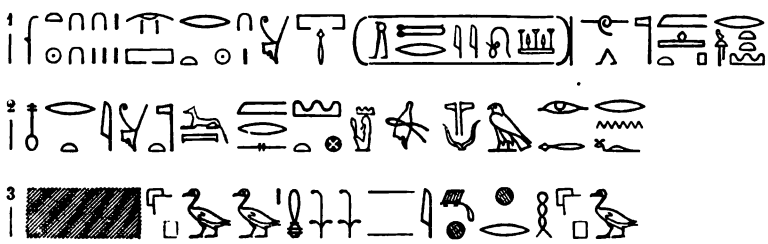

Découverte le 24 août 1852, dans la galerie d'Ouaphrès, entre les chambres nos 2-3.

XXVII. — Fragment de stèle[1]. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 12. — *Salle historique, armoire D*. N° 327 (inv. 677; A. M. X. 75). — Darius, an XXXIV.

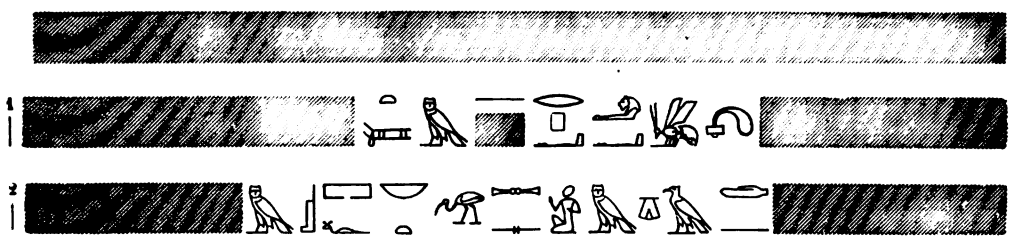

1. Cf. Sarcophage de Berlin. Brugsch, *Erkl.*, S. 85, n° 23.

Digitized by Google

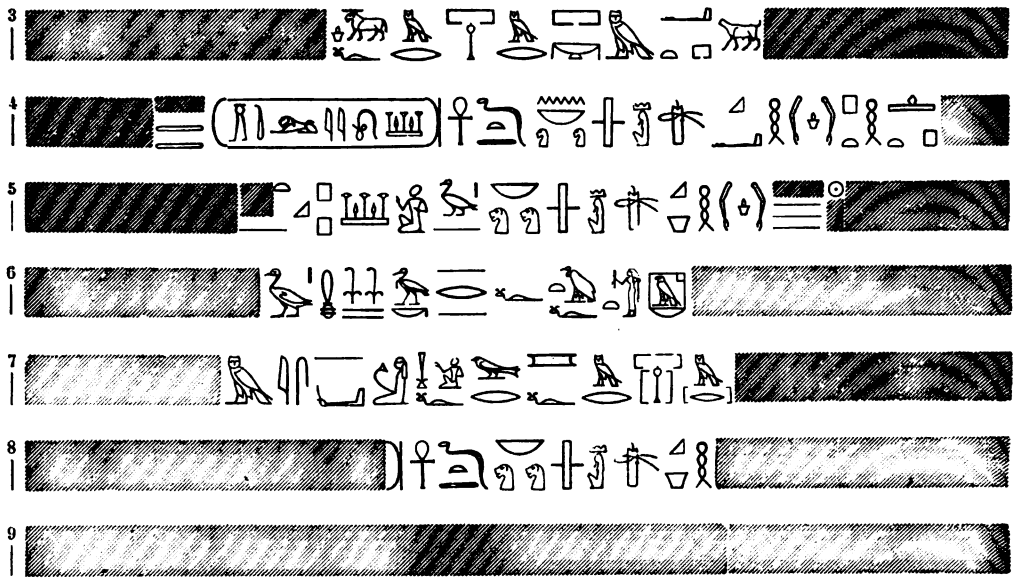

XXVIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 085. — *Salle historique, armoire A*. N° 330 (inv. 485-2620). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant vers la droite; devant lui, une table d'offrandes. Lég. du dieu : .

Deuxième registre. —

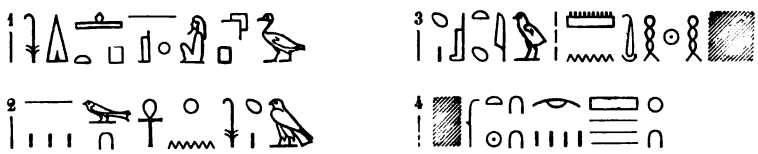

Au revers, quelques signes démotiques illisibles.

Trouvée le 24 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains.

XXIX. — Stèle cintrée. Inscription très grossièrement gravée, en caractères semi-hiératiques. — Calcaire. H., 0m 095. — *Salle historique, armoire D*. N° 332 (inv. 679). — XXIIe dynastie, Apis ... (?).

Sans représentation :

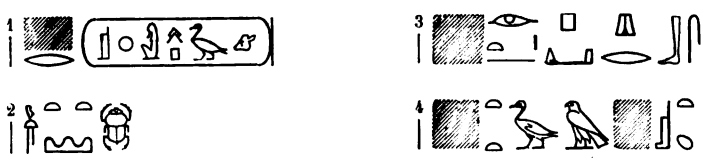

XXX. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 10. — *Salle historique, armoire D*. N° 333 (inv. 679-4175). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Dans le cintre, le disque ailé, orné de deux uræus desquelles pendent des croix ☥.

Premier registre. — Apis allant vers la droite, près d'une table d'offrandes, adoré par un Égyptien agenouillé, . Lég. du dieu : .

Digitized by Google

Deuxième registre. —

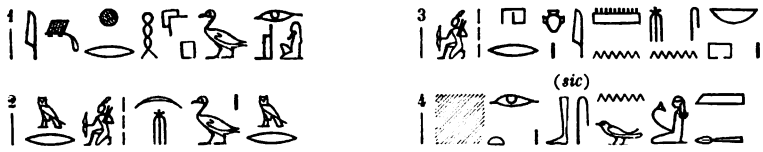

Au revers, traces peu lisibles d'une inscription en caractères démotiques.

XXXI. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 12. — *Salle historique, armoire D.* N° 686 (inv. 677-4121). — Darius, an XXXIV.

Premier registre. — Le disque ailé, planant au-dessus de l'inscription suivante :

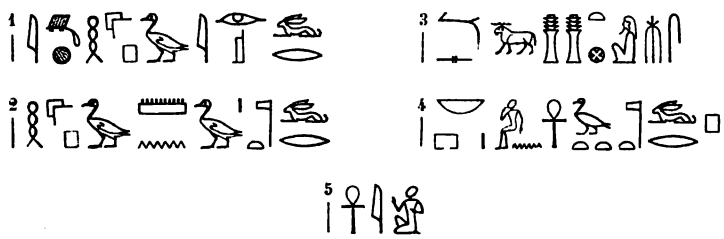

XXXII. — Stèle cintrée[1]. Inscription tracée d'abord à l'encre rouge, puis repassée en noir. — Calcaire. H., 0m 54. — *Salle historique, armoire A.* N° 328 (*Sérap.*, n° 3689).

Premier registre. — A droite, Apis debout :

. Devant lui, sur deux registres, huit personnages en adoration. Ce tableau est à demi effacé.

Deuxième registre. —

1. Cette stèle est exposée maintenant dans la seconde salle du Sérapéum, au Louvre.

2. Le groupe est placé sur le dans l'original.

Digitized by Google

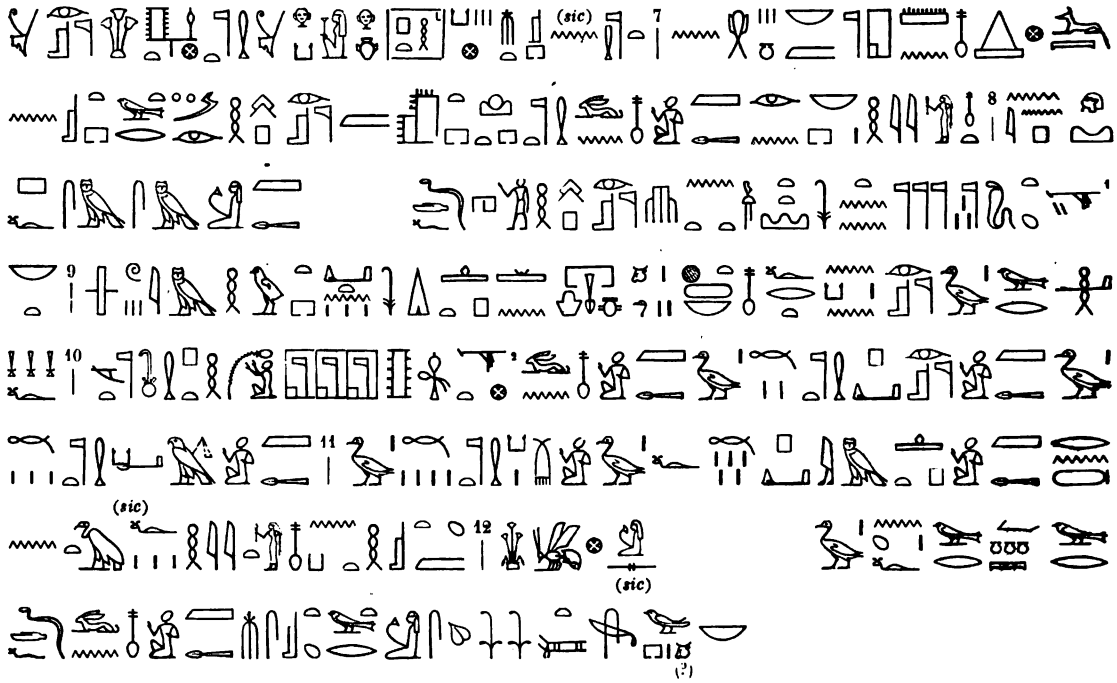

Au bas de la stèle, deux lignes de texte démotique, dont la première seule est lisible :

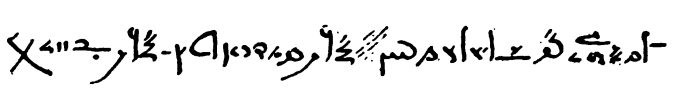

XXXIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 165. — N° 2 (inv. 421-2; S. 1170), R. 386. — XVIIIe dynastie.

Premier registre. — Osiris-momie, debout, coiffé, tenant le ⌈ et le ∧ de ses mains croisées sur la poitrine; devant lui, et lui faisant face, Apis couché sur auprès d'une mangeoire. Lég. d'Osiris : (←) [1] ; lég. d'Apis : (→) [1] [2] [3] .

Deuxième registre. — Deux hommes en adoration, , auprès d'une table chargée d'offrandes. Les légendes n'ont pas été gravées.

XXXIV. — Stèle cintrée[3]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 59. — N° 3, R. 387. — XIXe dynastie, Apis IVe.

Premier registre. — Dans le cintre, deux taureaux couchés se faisant face, accompagnés d'une inscription ainsi disposée :

1. Voir note 2, page 69.

2. Le groupe est placé sur le dans l'original.

3. Publiée par Mariette, *Sérapéum*, pl. XV, et Brugsch, *Thesaurus*, p. 964; voir aussi Lieblein, *Dict. des Noms*, n° 899.

Digitized by Google

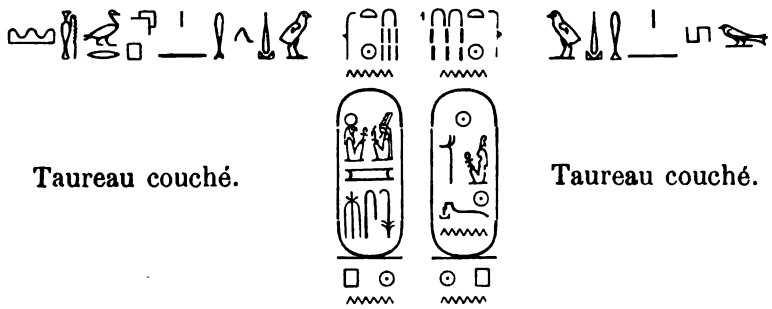

Au-dessous, la scène suivante : Apis, dans un naos, tourné vers la droite; devant lui, un personnage debout, allant dans la même direction; l'animal et l'homme sont placés de telle façon que leur groupement rappelle le beau groupe composé de la vache et de Psamétique, du Musée de Gizèh. Au-dessus d'Apis :

Devant le naos, une table chargée d'offrandes et deux personnages. Le premier, un *khrihabi* lit les formules, dans un rouleau qu'il tient en mains, le second présente deux vases, et . Au-dessus d'eux, l'inscription :

Deuxième registre. — Deux personnages debout, vêtus de la longue tunique plissée. Le premier tient les instruments et l'*oïrhekaou* à tête de bélier; le second le . Devant eux, l'inscription suivante :

1. Brugsch, *loc. cit.*, et Revillout, *Cat. de la Sculpture égyptienne*, lisent « l'an 13 et l'an 23 ».

Digitized by Google

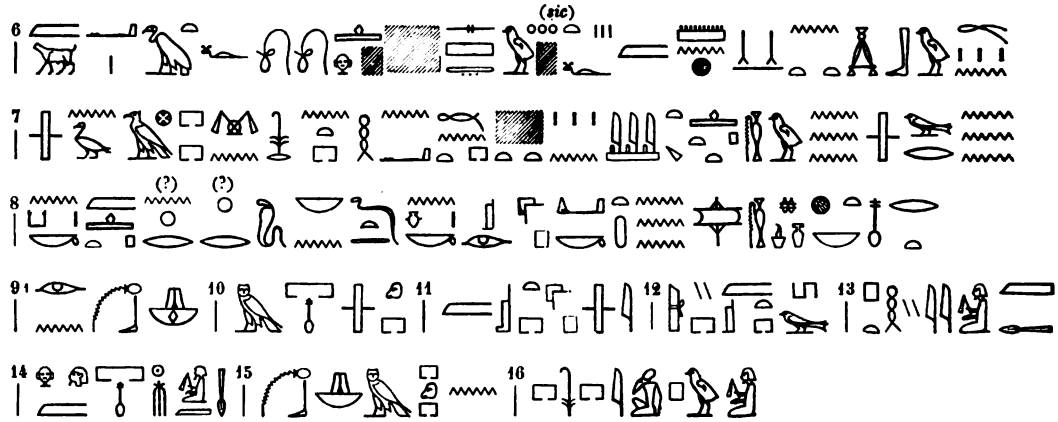

XXXV. — Stèle cintrée[2]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 58. — N° 4, R. 389. — XIXe dynastie, Apis IVe.

Premier registre. — A gauche, Apis debout dans un sarcophage, en tête duquel se dresse l'enseigne de ; derrière lui, le . On a gravé, au-dessus du dieu, les deux yeux symboliques et le double cartouche de Ramsès II. Au pied des marches qui conduisent au coffre funéraire, deux personnages se tiennent debout, munis, l'un, des instruments liturgiques nécessaires pour l'*ouverture de la bouche*, l'*oïrhekaou* et le *sotpou*, l'autre, d'un rituel qu'il tient à la main et où il lit les formules consacrées. Au-dessus de la tête des deux officiants, l'inscription suivante :

Deuxième registre. — Deux personnages debout; le premier tient la et le , le second le . Devant eux, un texte de treize lignes disposé en colonnes :

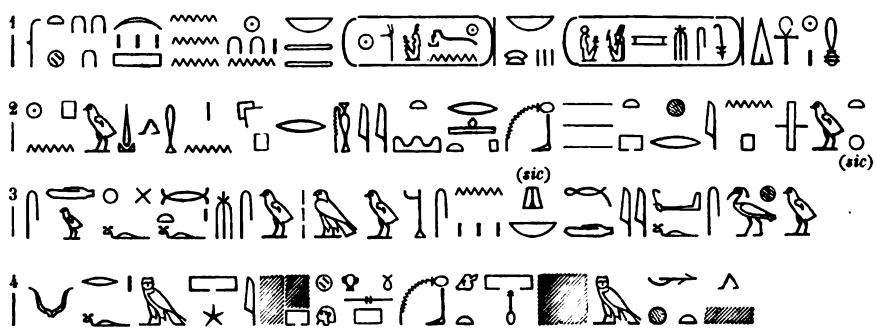

1. Ces dernières lignes sont fautives dans Brugsch.
2. Publiés par Mariette, *Sérapéum*, pl. VI, et *Fouilles*, pl. XXXI. Cf. Lieblein, *Dict. des Noms*, n° 898.

Digitized by Google

XXXVI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H. 0m 35. — N° 6. S. 1466, R. 390.

Premier registre. — assis; derrière lui, debout. Devant le dieu, une table d'offrandes et l' , vêtu d'une longue tunique à tablier triangulaire et tenant à la main un autel .

Deuxième registre. — debout sur un naos ; devant lui, une table d'offrandes et le en adoration.

XXXVII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 31. — N° 7.

Premier registre. — A gauche, Apis à corps humain, debout, tient le et le . Devant lui, une table supportant des pains, un vase et des fleurs, puis un personnage vêtu d'une longue robe, offrant un bouquet; lég. : .

Au-dessus de la scène, une ligne horizontale : .

(A suivre.)

1. Peut-être y a-t-il . Le texte est en mauvais état en cet endroit, et l'inscription est assez mal gravée.

Digitized by Google

PAPYRUS HIÉRATIQUE DE LA COLLECTION W. GOLÉNISCHEFF

CONTENANT LA DESCRIPTION DU VOYAGE DE L'ÉGYPTIEN *OUNOU-AMON* EN PHÉNICIE

PAR

W. GOLÉNISCHEFF

Peu de temps avant mon arrivée en Égypte en automne de l'année 1891, plusieurs Fellahs trouvèrent, dans les environs du village d'*El-Khîbeh* en face de Fechn, dans la Haute-Égypte, un ancien vase en argile contenant plusieurs rouleaux de papyrus. Comme il arrive souvent, les Fellahs se partagèrent la trouvaille, mais, pour que chacun d'eux pût recevoir une part plus ou moins égale du butin, ils déchirèrent en morceaux les manuscrits qu'ils avaient découverts. Par un heureux hasard, la plupart des fragments de ces manuscrits arrivèrent bientôt entre les mains de deux vendeurs d'antiquités, que je connaissais au Caire, et peu à peu je réussis à les leur acheter.

Après un examen minutieux de ces fragments, je pus constater qu'ils avaient appartenu à trois manuscrits différents, dont deux se laissèrent reconstituer presque en entier et un seulement en partie. De ce dernier manuscrit, qui, autrefois, avait consisté au moins en trois feuillets, je retrouvai le premier quart et la deuxième moitié de la première page, la seconde page presque en entier et le commencement très fruste de la troisième (ou quatrième) page. Malgré toutes mes recherches au Caire et dans la Haute-Égypte, je ne réussis pas à trouver les parties manquantes de ce manuscrit, qui, tout en étant le plus long, était en même temps le plus intéressant parmi les trois. Ce n'est qu'un an plus tard, en 1892, que je reçus de mon bon ami, le défunt professeur Henri Brugsch, à qui j'avais montré au Caire mes papyrus, un fragment, qui s'adaptait à la deuxième page de ce manuscrit. Le fragment en question s'était fourvoyé dans un lot de papyrus reçu d'Égypte par ce savant, mais il n'échappa pas à l'œil exercé du regretté égyptologue, qui aussitôt m'en fit bien amicalement cadeau.

Malgré les lacunes qui actuellement, en plusieurs endroits, interrompent le texte du manuscrit, ce dernier présente un nouveau et très intéressant document historique pouvant jeter beaucoup de lumière sur les relations politiques et commerciales entre l'Égypte et la Syrie aux temps de la XXIe dynastie égyptienne, c'est-à-dire environ 1,000 ans avant Jésus-Christ.

Le contenu du Papyrus forme un rapport sur un voyage entrepris par un Égyptien *Ounou-Amon* en Phénicie, par ordre de *Ḥir-Ḥor*, grand-prêtre d'Amon et roi d'Égypte. Le but du voyage était l'achat de bois pour la construction d'un nouveau navire destiné à naviguer sur le Nil pendant les processions religieuses en l'honneur d'Amon. Outre les données importantes concernant plusieurs roitelets syriens, contemporains du roi-prêtre égyptien *Ḥir-Ḥor*, ce manuscrit nous donne des renseignements très curieux sur les us et coutumes de deux peuplades qui autrefois avaient habité le littoral syrien. Entre autres, nous apprenons pour la première fois que les *Zakaro* (*Zakar*, *Zakal*), dont le pays, selon plusieurs savants, se trouvait soit à l'île de Chypre, soit en Asie-Mineure, habitaient en réalité quelque part en Phénicie (en Syrie), près de la mer, car

Digitized by Google

Ounou-Amon, qui était arrivé par mer au pays des *Zakal* et qui y fut retenu de force par le roi du pays, mentionne expressément que le messager qu'il avait envoyé en Égypte revint auprès de lui « *en Syrie*, le premier mois du printemps ». Jusqu'à présent, il est encore difficile de déterminer l'emplacement exact du pays des *Zakal*, ainsi que de la ville de *Diro* (*Dir*, *Dil*), où l'Égyptien arriva par mer directement d'Égypte et où, après bien des difficultés, il réussit à se procurer le bois pour lequel il était venu. Peut-être devons-nous identifier la capitale des *Zakal* avec l'ancienne *Dôr*, située quelque peu au sud de la moderne *Khaïfa*, mais il est tout aussi possible que nous ayons à en chercher l'emplacement quelque part sur le littoral syrien au pied des derniers contreforts du Liban, au nord de Beyrouth. La première supposition a pour elle la ressemblance des noms et aussi le voisinage de *Dôr* avec le pays des Philistins (en égyptien *Poulsata*), avec lesquels, selon les inscriptions égyptiennes, les *Zakal* s'alliaient parfois pour attaquer l'Égypte. En faveur de la seconde supposition, on peut alléguer en premier lieu que c'est spécialement le Liban, qui, de tout temps, était connu pour son beau bois de construction, ses cèdres, et qu'ensuite, d'un endroit situé quelque part entre Beyrouth et l'ancienne Byblos, un navigateur pouvait, plus facilement que de *Dôr*, être rejeté par la tempête, comme le fut *Ounou-Amon*, vers le pays d'*Arosa* (*Alosa*) qui, suivant les recherches de M. Maspero, occupait « la portion nord de la Cœle-Syrie, à cheval sur l'Oronte, de la mer au désert, au sud des *Khiti* et du *Naharanna*[1] ». La situation du pays d'*Alosa* au bord de la mer est aussi pour la première fois certifiée par notre Papyrus.

Bien d'autres endroits de notre manuscrit méritent la plus grande attention, mais les lecteurs pourront, eux-mêmes, les relever lorsqu'ils auront pris connaissance du curieux texte dont je donne ici une transcription hiéroglyphique avec une traduction qui, sur beaucoup de points, corrige celle que j'ai donnée il y a un an en russe dans le Recueil des mémoires offerts à M. le baron V. de Rosen, professeur d'arabe à l'Université de Saint-Pétersbourg, par ses élèves à l'occasion de son jubilé[2].

Qu'il me soit, ici, permis seulement d'ajouter deux mots sur la manière dont j'ai transcrit en hiéroglyphes quelques signes hiératiques. L'écriture du Papyrus est fine, nette et facile à déchiffrer, seulement, comme détail caractéristique, il faut remarquer l'emploi facultatif de petits points prenant quelquefois la forme hiératique de la lettre \\, au-dessus de certains signes, par exemple [3], ⊙, ∧, , , , , même , etc. *Sous* le signe, ce même petit point ne s'est rencontré qu'une seule fois à la suite de et une fois (page II, l. 80) à la suite de . Ces points, absolument inutiles, ne doivent leur origine qu'à une recherche d'élégance dans le style calligraphique de l'époque[4]. Aussi je n'ai pas cru nécessaire de les faire entrer dans ma transcription. Une autre

1. *Recueil de Travaux*, t. X, p. 209 et suiv. Les pays mentionnés avec le pays d'*Arosa* (*Alosa*, *Alasia*) dans la liste de Séti Ier ainsi que dans le récit des batailles de Ramsès III excluent toute possibilité d'identification d'*Arosa-Alasia* avec l'île de Chypre.

2. Cette traduction est accompagnée d'une phototypie contenant les vingt-un premières lignes du manuscrit.

3. Le signe est quelquefois surmonté d'un point, même au commencement d'un mot, par exemple, dans .

4. C'est à la même époque qu'appartient très probablement le Papyrus n° 4 de Boulaq.

Digitized by Google

remarque est à faire concernant le groupe , , qui correspond simplement au signe et ne doit pas être transcrit par . Je dois aussi prévenir que, dans ma transcription, le signe correspond à l'hiératique et à l'hiératique . Enfin, j'ai, partout, transcrit le , , , par , et non pas par , parce que c'est ce même signe hiératique qui est employé dans le nom propre .

PAGE I

1

2

3

4

« L'an V, au troisième mois de l'inondation, le seizième jour, le doyen de la salle hypostyle, *Ounou-Amon*[1], du temple d'Amon, maître du monde, partit pour rapporter du bois[2] pour le très beau navire d'Amon-Râ, roi des dieux, qui se trouve sur le Nil..... d'Amon le Magnanime[3].

» Ce jour, je partis pour Zoan (Tanis) chez *Nsi-sou-ba-nib-dadou* (= Smendès) et (sa femme?) *Tent-Amon*. Je leur remis les écrits contenant les requêtes d'Amon-Râ, roi

1. Le nom propre n'est pas très fréquent sur les monuments égyptiens. Un personnage de ce nom se trouve mentionné au revers du Papyrus Abbott (voir SPIEGELBERG dans les *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, XIII, p. 579, l. 27). Un nom ressemblant est , cité dans le *Dictionnaire des Noms hiéroglyphiques* de M. Lieblein (*Supplément*, p. 898, n° 2401).

2. Le sens premier du mot est sans doute « planche », « plaque de bois », d'où le dérivé : « table d'offrandes en bois » (BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, IV, 1577, et VII, 1346). Ici le mot paraît signifier non seulement les planches, mais bien tout le bois en général, nécessaire pour la construction d'un navire.

3. Ou : « d'Amon du quartier (thébain) où se trouve la barque sacrée *User-ḥāt* (« la magnanime »). » Cf. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 165, et BERGMANN, *Hierogl. Inschr.*, pl. VI et VII, p. 8-9.

Digitized by Google

PAGE I

5 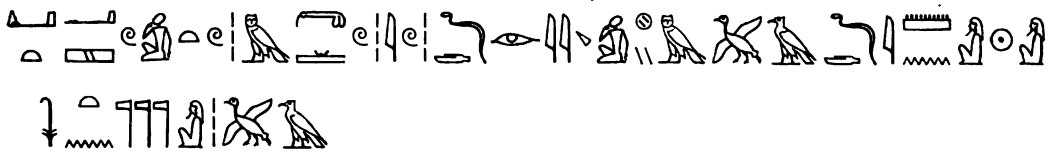

6 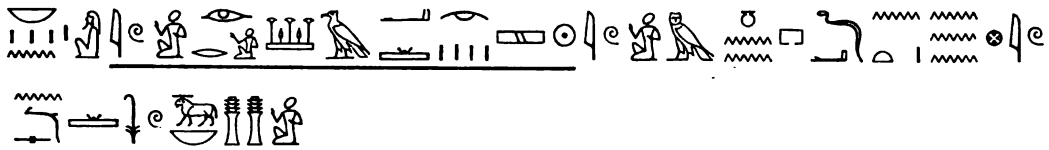

7 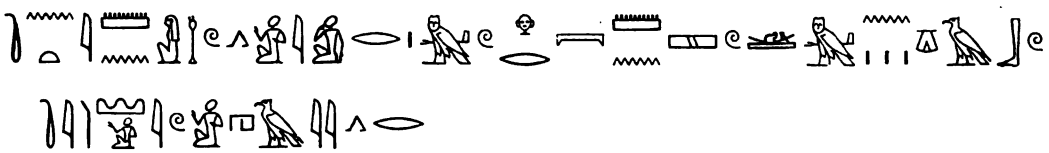

8

9 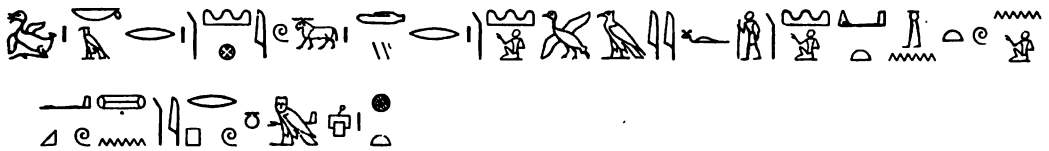

10

des dieux. Les ayant fait lire en leur présence, ils dirent : « On fera d'après les paroles d'Amon-Râ, roi des dieux, notre maître. »

» Je restai jusqu'au quatrième mois de l'inondation, tout en séjournant à Zoan. (Alors) *Nsi-sou-ba-nib-dadou* (= Smendès) et *Tent-Amon* m'expédièrent avec le capitaine *Mangabouta*, et je m'embarquai (mot à mot : je descendis) sur la grande mer de Syrie, le premier jour du quatrième mois[1] de l'inondation.

» J'arrivai à *Diro* (*Dil*), une ville du pays de *Zakaro* (*Zakal*). *Bodil*, son roi, me fit apporter une grande quantité de pain, un vase de vin et une cuisse de bœuf. (A ce moment), un des hommes de mon navire s'enfuit en dérobant (plusieurs)..... en or

1. Les signes 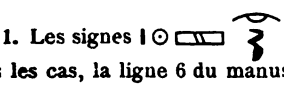 de l'original doivent très probablement être transcrits par 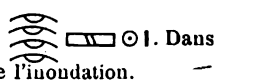 . Dans tous les cas, la ligne 6 du manuscrit indique clairement qu'il s'agit du quatrième mois de l'inondation.

Digitized by Google

PAGE I

11

12

13

14

15

16

(pesant) environ 5 livres, quatre bocaux en argent (pesant) environ 20 livres, un sac d'argent (pesant) environ 11 livres....., en tout de l'or, environ 5 livres, et de l'argent, environ 31 livres.

» M'étant levé tôt le matin, j'allai à l'endroit où se trouvait le roi, et je lui dis : « J'ai été volé à ton rivage, et, comme tu es le roi de cette contrée, c'est à toi qu'il incombe de rechercher mes trésors. Quant aux trésors, ils appartiennent (en partie) à Amon-Râ, roi des dieux, maître du monde, (en partie) à Smendès et (en partie) à *Ḥir-Ḥor*, mon maître. Le reste est des cadeaux[1] de l'Égypte destinés à *Ouarota*, à *Makamal* et à *Zakal-Baal*, roi de Byblos. » Il me dit : « (Je me rends) à ton courroux

1. A remarquer l'expression comme une sorte d'interjection.

Digitized by Google

PAGE I

17

18

19

20

21

22

23

ou à ta bienveillance, mais je ne comprends pas (ou : je n'admets pas?) ce discours que tu m'as prononcé. Si le voleur qui est descendu dans ton bateau et qui a enlevé tes trésors appartient à mon pays, je te remplacerai ton trésor de ma trésorerie, dès qu'on trouvera le nom de celui qui t'a volé. Mais si le voleur qui t'a volé appartient à ton navire, alors il faut que tu passes quelque temps auprès de moi et je le chercherai. »

» Ayant passé neuf jours près de son rivage, j'allai auprès de lui et je lui dis : « Voilà que (ou : comme) tu n'as pas trouvé mon trésor, je ..... avec le capitaine et avec ceux qui allèrent (ou : qui vont) .....

Digitized by Google

PAGE I

24

25

26

27

[LACUNE]

$x+1$

$x+2$

(?) (?)

.....

.....

.....

.....

Je passai dix-neuf jours auprès de son rivage, et lui, il ne cessait de (mot à mot : il passait le temps à) m'envoyer dire à tout instant : « Éloigne-toi de mon rivage ! »

Digitized by Google

PAGE I

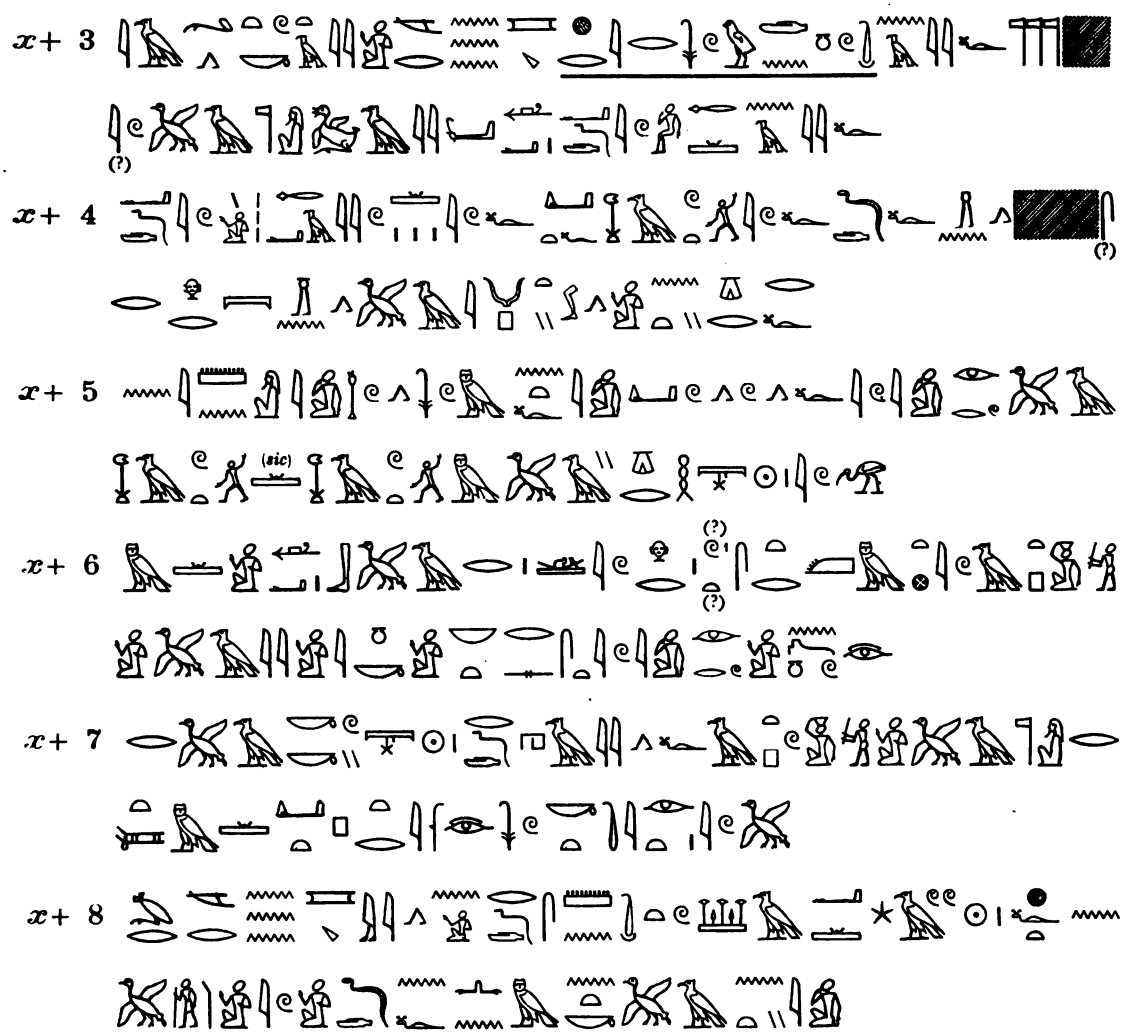

» Voilà (qu'un jour), quand il offrait une oblation à ses dieux, la divinité s'empara d'un de ses grands pages et le fit danser, et celui-ci (tout en dansant) disait : « Qu'on amène en haut (le capitaine?), qu'on amène le messager d'Amon qui est avec lui, » — le messager qu'Amon a envoyé et qu'il (ce dieu) a fait venir.

» Pendant que, cette nuit, le danseur dansait, je trouvai un navire prêt à partir pour l'Égypte (mot à mot : dont la proue était dirigée vers l'Égypte) et j'y chargeai mes effets. Pendant que je fixais l'obscurité en disant : « Elle (l'obscurité) descend. Que je charge (mes effets) et que Dieu ne laisse pas un œil étranger remarquer cela! » — Le gardien du rivage vint vers moi pour me dire : « Reste jusqu'à demain auprès (= à la portée) du roi! » Je lui dis : « N'est-ce pas toi qui passais ton temps en venant à tout

1. Dans l'original : . (Le signe supérieur est entrecoupé par un petit trou dans le papyrus.)

Digitized by Google

PAGE I

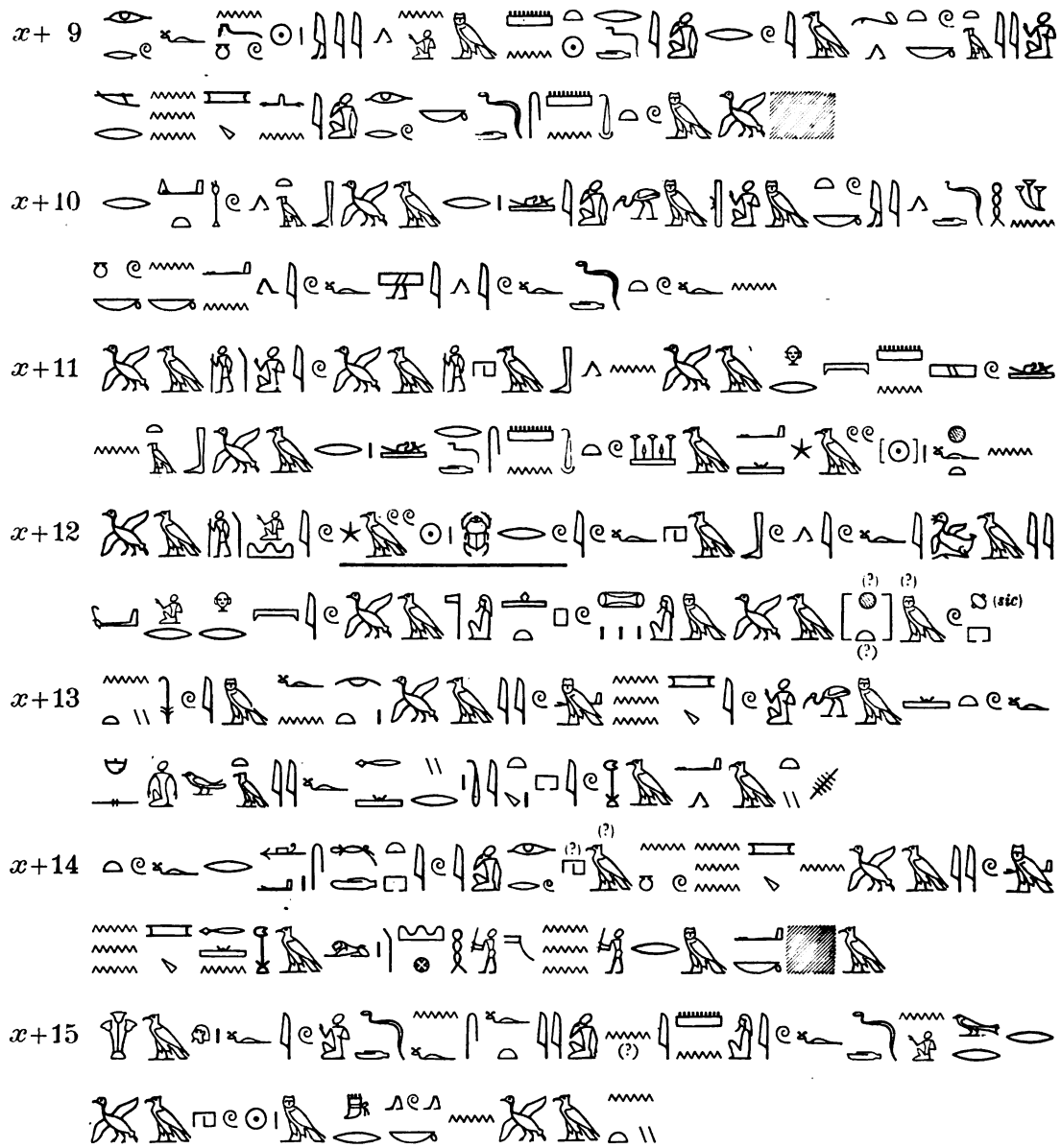

instant me dire : « Éloigne-toi de mon rivage! » et tu ne disais pas : « Reste (ici)! » Laisse donc partir le navire que j'ai trouvé, quand tu reviendras après avoir fait ton rapport (= après que tu seras allé faire ton rapport et que tu seras revenu). » Il partit et racónta cela au roi. Le roi envoya dire au capitaine du vaisseau : « Reste jusqu'à demain auprès (= à la portée) du roi. »

» Lorsque le matin arriva, il (le roi) envoya pour qu'on m'amène en haut. Les offrandes sacrées se trouvaient (encore) dans le château (?) où il habite auprès de la mer. Je le trouvai assis sur son trône, le dos tourné vers une fenêtre, pendant que les vagues de la grande mer de Syrie se brisaient derrière lui. Je lui dis : « La grâce d'Amon (soit

Digitized by Google

PAGE I

x+16

x+17

x+18

x+19

x+20

sur toi)! » Il me dit : « Combien[1] y a-t-il depuis le jour que tu es arrivé de l'endroit où habite Amon (c'est-à-dire d'Égypte)? » Je lui dis : « Il y a cinq mois et un jour de cela. » Il me dit : « A supposer que tu sois dans le vrai, où sont les écrits contenant les requêtes d'Amon, qui (doivent être) dans ta main (= en ta possession)? où est la lettre du premier prophète d'Amon, (celle) qui (doit) se trouver en ta possession? » Je lui dis : « Je les ai rendus à Smendès et à Tent-Amon. » Il se fâcha beaucoup, beaucoup, et me dit : « Or, si les écrits contenant les requêtes et la lettre ne sont pas chez toi, où est (donc) le navire en bois d'acacia[2] (c'est-à-dire le navire fait d'un bois spécialement égyptien = navire égyptien), que t'avait donné Smendès, où sont ses matelots syriens? Il ne l'a (pourtant) pas recommandé au capitaine, lorsque [vous êtes partis?], afin (= dans

1. Voir *Recueil*, XVII, p. 142.

2. Comme, à en juger par la ligne *x* + 22, les navires faits de bois étaient spécialement de provenance égyptienne, je crois préférable de considérer comme un bois essentiellement égyptien. C'est pourquoi je ne puis admettre que soit « le cèdre », comme le veut M. Spiegelberg (*Rechnungen*, p. 54 et suiv., et *Recueil*, p. 52), mais je reviens à l'ancienne interprétation de ce mot et je le traduis par *acacia*. (A comparer surtout Wœnig, *Die Pflanzen im alten Ægypten*, p. 299 et 300, où on trouve les passages d'Hérodote, de Théophraste et de Pline mentionnant l'emploi du bois d'acacia dans la construction de navires égyptiens.)

Digitized by Google

PAGE I — PAGE II

x+21

x+22

x+23

x+24

PAGE II

1

2

le but) qu'ils te tuent en te jetant à la mer! Car s'ils poursuivaient Amon (= s'ils en avaient voulu à Amon), qui serais-tu (= qu'est-ce qu'ils auraient à s'attaquer à toi), et si c'était toi qu'ils poursuivaient, qui donc serais-tu? » Ainsi me parla-t-il. Je lui dis : « Ce n'était pas un navire d'Égypte (le navire n'était pas égyptien), mais les matelots qui naviguent aux ordres de Smendès sont égyptiens : il ne donne pas de matelots syriens. » Il me dit : « Est-ce qu'il n'y a pas à mon rivage une vingtaine de navires nolisés par Smendès? Quant à l'autre à qui tu t'es adressé, c'est un Sidonien. Est-ce qu'il n'y a pas là un grand nombre d'autres navires nolisés par *Ouarakat-Il,* et qui traînent (des marchandises) pour sa maison? » Je me tus en ce grave moment. Il pérora

Digitized by Google

PAGE II

3

4

5

6 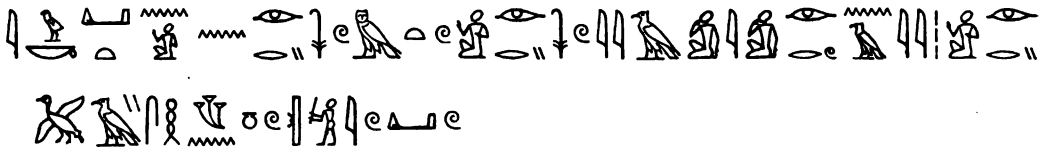

7 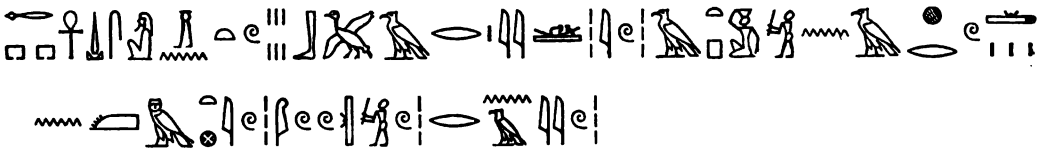

8

en disant : « Pour quelle affaire es-tu venu ici[1]? » Je lui dis : « Je suis venu pour (chercher) du bois (des planches) pour le très beau navire d'Amon-Râ, roi des dieux. Ce que faisait ton père et ce que faisait le père de ton père, fais-le aussi! » Ainsi lui parlai-je. Il me dit : « Ce qu'en vérité ils faisaient et ce que tu m'engages de faire, je le ferai. Mais si les miens faisaient cette affaire, (c'est que) le Pharaon, qu'il vive, qu'il soit sain et fort, faisait amener six navires chargés de marchandises égyptiennes, qui étaient vendues à leurs agences (dépôts). Toi aussi, fais (donc) amener ce qui m'est dû. » Il fit apporter les registres quotidiens de ses ancêtres et les fit lire en ma présence. On

1. Le mot que je traduis par « ici » n'est pas bien distinct : .

Digitized by Google

PAGE 11

9

10 (sic)

11

12

13

14

(y) trouva (mentionnées) 1,000 livres d'argent, etc., (notées) dans ses registres. Il me dit : « Si le régent d'Égypte était le maître de ce qui m'appartient et (si) moi, par contre, j'étais son valet, il n'aurait pas à faire amener ni argent ni or, pour que l'affaire d'Amon soit exécutée, et il n'aurait pas à apporter des cadeaux, (ce que pourtant), eux, ils faisaient à mon père. Mais je suis ce que je suis. Je ne suis pas ton valet, je ne suis pas non plus le valet de celui qui t'a envoyé. (Seulement) je regrette, en ce qui concerne les cèdres qui percent le ciel (de leur cime)[1], que les poutres restent abandonnées au bord

1. Le mot , signifiant une espèce d'arbre, est nouveau. Je crois ne pas me tromper en le traduisant par « cèdre » et en y voyant un dérivé de לְבָנוֹן, le nom ancien du Liban.

Digitized by Google

PAGE II

15

16 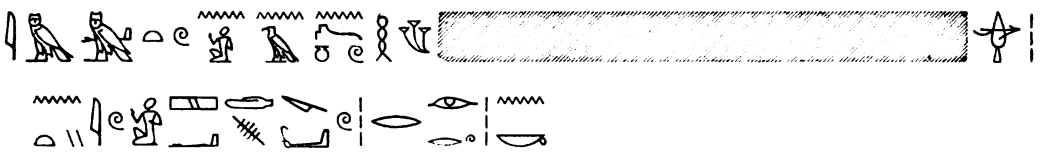

17

18

19

20

de la mer : que me soit donnée la voilure que tu as amenée pour traîner tes navires avec tes poutres, que me soient donnés les cordages[1]..... les arbres que j'ai coupés (ou : que je couperai) pour qu'ils te fassent (ou : pour qu'ils te servent de)..... Je t'arrangerai (ou : [est-ce que] je t'arrangerais? ou : je [ne] t'arrangerai [pas]) la voilure de tes barques, de façon à ce que les vergues en soient alourdies, qu'elles se cassent et que tu périsses au milieu[2] de la mer. Or, si (ou : quand même?) Amon fait retentir (quelquefois) sa voix au ciel et qu'il laisse (= déchaîne) Soutekh à son heure, Amon, néanmoins, s'occupe[3] de tous les pays, et s'il les possède et qu'il possède (aussi) la terre d'Égypte

1. Cf. MASPERO, *Genre épistolaire*, p. 29.

2. 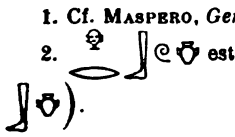 est une faute d'orthographe importante pour la vraie prononciation de 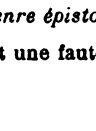 (= 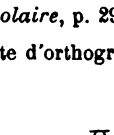).

3. A remarquer la différence entre 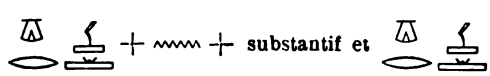 substantif et avec le complément direct.

Digitized by Google

PAGE II

21

22 (sic)

23 (sic) (sic)

24

25

d'où tu es originaire, et si la perfection (= la civilisation?) en sort (= en jaillit, ou : peut sortir, peut jaillir de l'Égypte) jusqu'à l'endroit où je me trouve, et si l'instruction qui en provient atteint (ou : peut atteindre) l'endroit où je me trouve, pourquoi ce voyage[1] pour quémander qu'on t'a fait faire[2]? » Je lui dis : « Pas vrai, ce n'est pas un voyage pour quémander. Honte à ceux parmi qui je suis! Il n'y a pas sur l'eau un seul navire qui n'appartienne à Amon. A lui est la mer et à lui sont les cèdres dont tu dis : « C'est moi qui (les) fais croître (?) pour Amon le Magnanime, le maître de tous les navires. Fais attention, c'est lui-même Amon-Râ, roi des dieux, qui a dit à *Ḥir-Ḥor,*

1. Il y a littéralement dans le texte : « *leur* voyage, » etc. Peut-être l'expression allemande « das Herumbetteln » serait le terme le plus approprié pour traduire les mots .

2. Dans cette partie du texte, toutes les phrases construites d'après la formule (l. 19 à 22) paraissent être des prémisses, dont la conséquence se résume dans la question : , etc. Toutefois, je ne puis pas saisir bien l'enchaînement de toutes ces phrases.

Digitized by Google

PAGE II

26

27

28

29

(sic)

30

31

mon maître, qu'il m'envoyait, et celui-ci m'a fait venir avec[1] (= sous la protection, ou peut-être : au service de) ce grand dieu. Or, vois, tu as fait (= tu as été cause) que le grand dieu[1] passât vingt-neuf jours amarré à ton rivage sans que tu susses (= sans que tu te rendisses compte) que, lui, il n'attend pas et qu'il n'est pas tel qu'il aurait (attendu) pendant que tu te mettrais à vendre les cèdres, car Amon est maître par lui-même (mot à mot : est son propre maître). Quant à ce que tu dis que les rois (égyptiens) antérieurs faisaient apporter de l'argent et de l'or, si cela (l'argent et l'or) donnait de la vie et de la santé, ils n'auraient pas fait apporter ces objets, mais tes pères auraient envoyé ces objets pour obtenir la vie et la santé. Quant à Amon-Râ, roi des dieux, lui, il est le maître de la vie et de la santé, et lui, il est le maître de tes ancêtres qui ont passé leur vie

1. A comparer plus bas, page II, l. 55.

Digitized by Google

PAGE II

32

33

34 (sic)

35 (sic)

36

37

à faire des oblations à Amon. Et toi, de ton côté, tu es un serviteur d'Amon. Si tu dis : « Qu'il soit fait, qu'il soit fait pour Amon, » et que tu mettes en train l'affaire, tu vivras (longtemps), étant sain et sauf, et étant bon pour tout ton pays et pour tes gens. (Mais) ne te souhaite pas ce qui appartient à Amon-Râ, (roi) des dieux : fais attention ! le lion aime son bien ! Que mon scribe me soit amené : je l'enverrai à Smendès et à Tent-Amon, les employés (?) qu'Amon a mis au nord de son pays, — afin qu'ils envoient tout ce que je ferai chercher en disant : « Que (cela) me soit envoyé ! » — en attendant que je m'achemine vers le sud, afin de pouvoir t'envoyer tout ce qui manquerait encore. » Ainsi lui parlai-je. Il remit ma lettre à son envoyé qui chargea, parmi les planches,

Digitized by Google

PAGE II

38

39

(sic)

40

(?)

41

42

les meilleures[1] du nombre des premières (c'est-à-dire de la première qualité) et les meilleures du nombre des dernières, en plus quatre poutres et trois..... (faisant) sept pièces. Il (le roi) les envoya en Égypte. Son envoyé partit pour l'Égypte et revint chez moi en Syrie le premier mois du printemps. Smendès et Tent-Amon envoyèrent quatre bocaux en or, un bassin en or, sept bocaux en argent, une pièce (un vêtement) de byssus d'une dizaine de coudées, des étoffes *abkhird* — 10 pièces, des papyrus variés (ou peut-être : des sacs de couleurs) — 500 pièces, des cuirs de bœufs — 500 pièces, des oignons[3] (?) — 500 pièces, des lentilles — 20 sacs, du poisson — 30 mesures, et elle (Tent-Amon) m'envoya (pour moi ?) des vêtements..., des ....., des étoffes *abkhird* — 5 pièces, des lentilles — 1 sac, du poisson — 5 mesures. Le roi fut réjoui. Il leva

1. Signe hiératique que je ne sais pas comment transcrire : .

2. Le mot I peut aussi être traduit par « une certaine quantité », — signification qui conviendrait dans les exemples cités par Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Seti I*, p. 36, 37.

3. Ou « des cordes », voir plus haut, ligne 16 de la deuxième page.

Digitized by Google

PAGE II

43

44

45

46

47

48

300 hommes avec 300 bœufs, il mit à leur tête (mot à mot : devant eux) des surveillants, — afin d'abattre les arbres. Ils les coupèrent en employant à cela (tout) le printemps (mot à mot : ils firent que le printemps fût abandonné à cela). Le troisième mois de l'inondation, ils les traînèrent au bord de la mer. (Alors) le roi sortit, se mit devant eux et m'envoya dire : « Viens! » Or, quand je m'approchai de lui, l'ombre de son ombrelle tomba sur moi, et *Pen-Amon*, un de ses gardes du corps, s'interposa en disant : « Que l'ombre du Pharaon, ton maître, tombe (seule) sur toi! » Il (le roi) se fâcha contre lui en disant : « Laisse-le! » Je m'approchai de lui et il me tint le discours (suivant) en disant : « Vois, l'affaire que faisaient autrefois mes ancêtres, je l'exécuterai, mais si tu ne m'avais pas fait ce que tes devanciers (mot à mot : tes pères) m'avaient fait, alors, quand même j'aurais vu arriver les dernières de tes

Digitized by Google

PAGE II

49

50

51

52 (sic) (sic)

53

54 (?) (?) (?) (?) (?) (sic)

planches, elles seraient restées (c'est-à-dire sans que tu les emportes). Et si (même) mon intention était que tu viennes pour les charger, on ne te les aurait pas données. Ne reviens (donc) pas t'exposer (mot à mot : voir) aux fureurs (= dangers) de la mer, car si tu t'exposais aux fureurs (= dangers) de la mer et que tu vinsses même à me voir moi-même (c'est-à-dire : et que tu parvinsses même jusqu'à moi), fais attention que je ne te fasse pas à toi ce qu'on a fait [aux] messagers du « couronné à Thèbes », qui, ayant passé dix-sept ans en ce pays, y moururent[1] ». Il dit à son garde du corps : « Prends-le, qu'il voie leur tumulus[2] dans lequel ils sont couchés! » Je lui dis : « Ne me laisse pas voir cela (c'est-à-dire : inutile que je voie cela). En ce qui concerne les gens du « couronné à Thèbes », que celui-ci t'a envoyés comme messagers, ce sont des gens.....[3], et aucun de ses messagers n'est [resté?] là, (quoique?) tu dises : « Dépêche-

1. Mot à mot : « moururent en leur place, c'est-à-dire moururent là où ils se trouvaient. »
2. Le déterminatif ⊙ est ici, sans doute, fautivement mis au lieu de ⌂.
3. Je ne réussis pas à déchiffrer les restes de quelques signes au commencement de la ligne 54. Peut-être doit-on les lire : (?).

Digitized by Google

PAGE II

55 (sic)

56 (?)

57 (?) (?)

58

toi de (re)voir tes compagnons! » Aurais-tu été content de te faire une stèle sur laquelle tu dirais : « Amon-Râ, roi des dieux, m'a envoyé *Amon-ta-mait*[1], son messager, ... » avec *Ounou-Amon*, son messager, et des gens pour (chercher) le bois (= les planches) » pour le très beau navire d'Amon-Râ, roi des dieux : je l'ai coupé, je l'ai chargé et » je l'ai [confié] à mes navires et à mes matelots, et je l'ai fait parvenir en Égypte, » afin de me demander (d'Amon) de nombreuses années de vie, car Amon est con-

1. Le nom *Amon-ta-mait*, déterminé comme un nom divin du signe (hiérat.), se retrouve encore une fois dans notre manuscrit à la page III (ou IV), l. 12. Qui est ce messager divin qui accompagne *Ounou-Amon*, mais dont le nom n'est pas mentionné au commencement du manuscrit et qui, dans tout le récit, ne prend aucune part active aux démêlés entre *Ounou-Amon* et le roi de *Diro?* Je crois ne pas trop me tromper en supposant qu'il s'agit ici d'un dédoublement d'Amon, qui rappellerait le dédoublement du dieu *Khonsou* de la stèle de la Bibliothèque Nationale (E. DE ROUGÉ, *Étude sur une Stèle*, p. 15, 16 et 106) et le dédoublement de la déesse Isis sur la stèle Metternich (voir p. 8, remarque 23 de mon édition). Comme dans le récit de la stèle de la Bibliothèque Nationale, le dieu envoie à la fille du roi de *Bakhten*, pour la guérir, sa statue, son remplaçant, — son double, — le dieu , de même dans notre manuscrit, je crois, la protection divine d'Amon-Râ, roi des dieux ( ), sous laquelle voyage *Ounou-Amon*, ou bien la statuette d'Amon que l'Égyptien a pu emporter avec lui en voyage (à comparer page II, l. 26), se nomme tantôt simplement « ce grand dieu » ( ), tantôt « Amon la Voie (le chemin) » ( ). Il me paraît probable que l'expression de la page I, l. $x+21$, s'applique aussi à cette hypostase d'Amon-Râ, roi des dieux, et il me semble que la lacune de la ligne $x+4$ de la page I ait autrefois, aussi, contenu le nom .

Digitized by Google

PAGE II

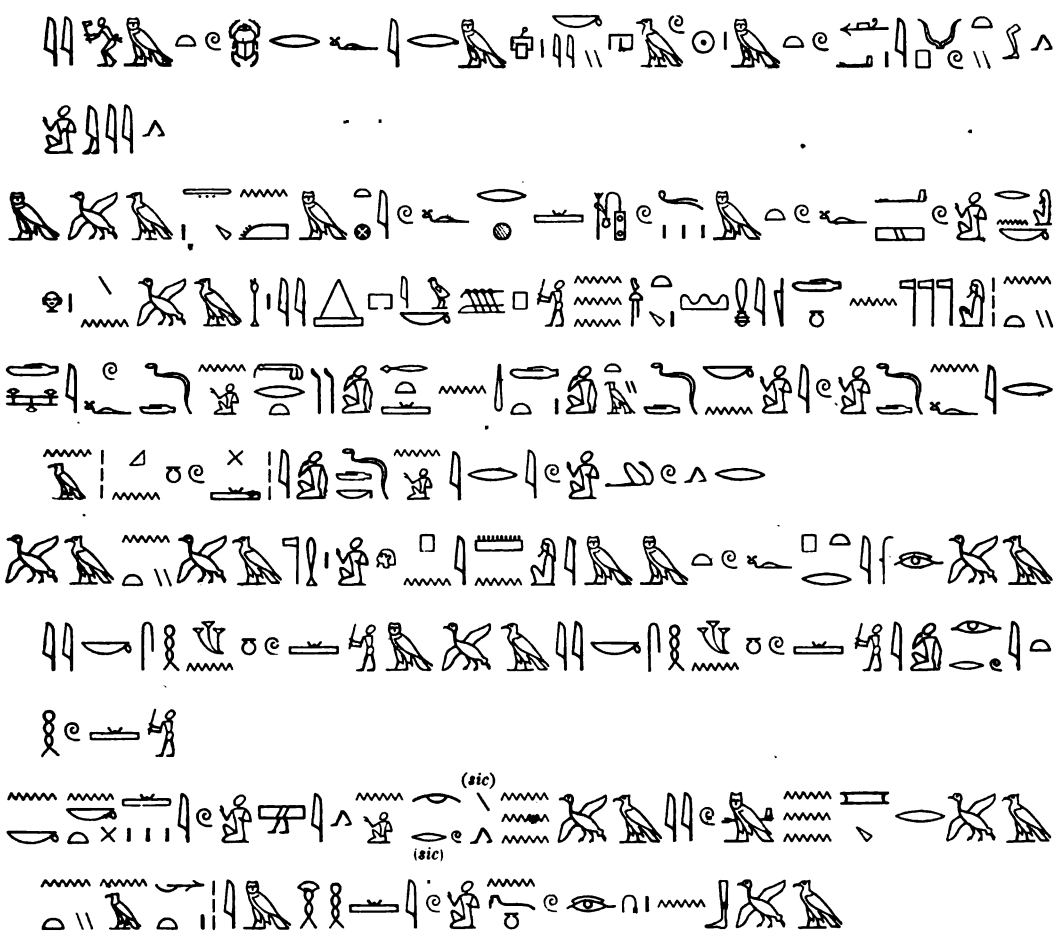

» traire[1] à ce que mon trépas s'accomplisse (= ait lieu), » — et [aurais-tu toujours été content], quand, après quelque temps, viendrait un messager sachant lire, qu'il lise ton nom (= ce que tu as écrit) sur la stèle pendant que, toi, tu te tiendrais (déjà) aux eaux de l'Occident (c'est-à-dire pendant que, toi, tu aurais été à l'autre monde), à l'instar des dieux qui restent (= qui ne périssent pas)[2]?

Il me dit : « C'est un grand enseignement (= c'est bien instructif, bien intéressant), ce que tu viens de me dire. » Je lui dis : « Quant à ce que, toi, tu m'as dit, c'est beaucoup (c'est-à-dire : j'en ai assez de conversations inutiles)! Si j'arrive à l'endroit où se trouve le premier prophète d'Amon, il verra (ou : puisse-t-il voir) que ton affaire (c'est-à-dire l'affaire que tu fais) n'est pour toi qu'une affaire qui te rapporte! »

Je m'en allai au bord de la mer, à l'endroit où restaient les poutres, et je vis onze

1. Cf. BRUGSCH, *Dictionnaire*, VII, p. 715.

2. Je crois que le discours qu'*Ounou-Amon* adresse ici au roi est plein d'ironie. Au dire de l'Égyptien, le roi n'a pas à compter, s'il envoie le bois en Égypte de son propre chef, sur une trop grande reconnaissance de la part d'Amon, et il n'a qu'à éviter de se rendre ridicule, par exemple devant quelque messager ultérieur, en proclamant trop haut et avec trop d'assurance avoir mérité par son envoi une longue vie, une vie éternelle.

Digitized by Google

PAGE II

63 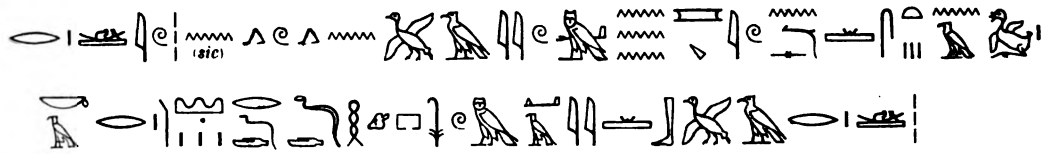

64

65

66

67 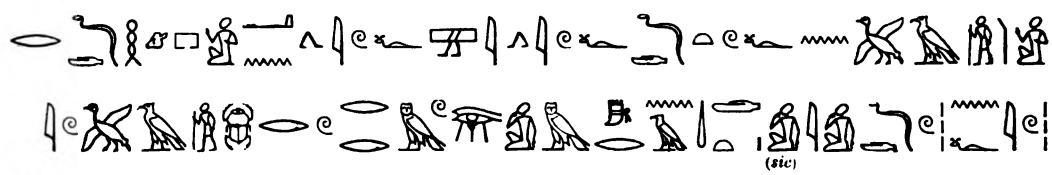

68

navires qui s'approchaient sur la mer et qui appartenaient aux *Zakal.* On disait (*la construction de la phrase égyptienne est, en cet endroit, très raccourcie :* « et je vis onze navires qui s'approchaient à dire... ») : « Qu'il soit emprisonné et qu'il n'ait pas de navire (pour aller) vers le pays d'Égypte! » Je m'assis et je pleurai. Le secrétaire du roi sortit vers moi et me dit : « Qu'as-tu? » Je lui dis : « Est-ce que tu ne vois pas les oiseaux *gach* (les cailles?) qui, en deux temps (ou, peut-être : la deuxième fois), descendent vers l'Égypte? Regarde-les! Ils vont se reposer (⊿ « être frais » = « agréablement passer son temps »), et quand reviendront-ils?! Et moi, je reste abandonné. Est-ce que tu ne vois pas ceux qui viennent pour m'emprisonner de nouveau? » Il s'en alla et raconta cela au roi. Le roi se mit à pleurer à cause des tristes choses qu'on lui raconta. Il fit venir vers moi son secrétaire qui m'apporta deux vases de vin et un mouton[1].

1. Cf. hébr. איל, *aries.*

Digitized by Google

PAGE II

69

70

71

72 (sic)

73

Il me fit amener *Tent-nout*, une chanteuse d'Égypte, qui se trouvait auprès de lui pour lui réciter des chants, afin que son cœur ne devienne pas triste (mot à mot : que son cœur ne prenne pas des plans, des idées fixes, des soucis). Il m'envoya dire : « Mange et bois, que ton cœur ne devienne pas triste, car tu entendras tout ce que je vais dire demain. » Quand le matin arriva, il fit crier (= appeler) (les habitants de) son port[1] (?), et, en se mettant au milieu d'eux, il dit : « Oh! les *Zakalo*, pourquoi venez-vous (mot à mot : que signifie votre marche?)? » Ils lui dirent : « Nous sommes venus après les navires qui vont se briser[2] et que tu expédies en Égypte avec nos malheureux compagnons. » Il leur dit : « Je ne puis pas emprisonner le messager d'Amon dans mon

1.

2. C'est le groupe qui me paraît transformer le participe (présent ou passé) en participe futur.

Digitized by Google

PAGE II

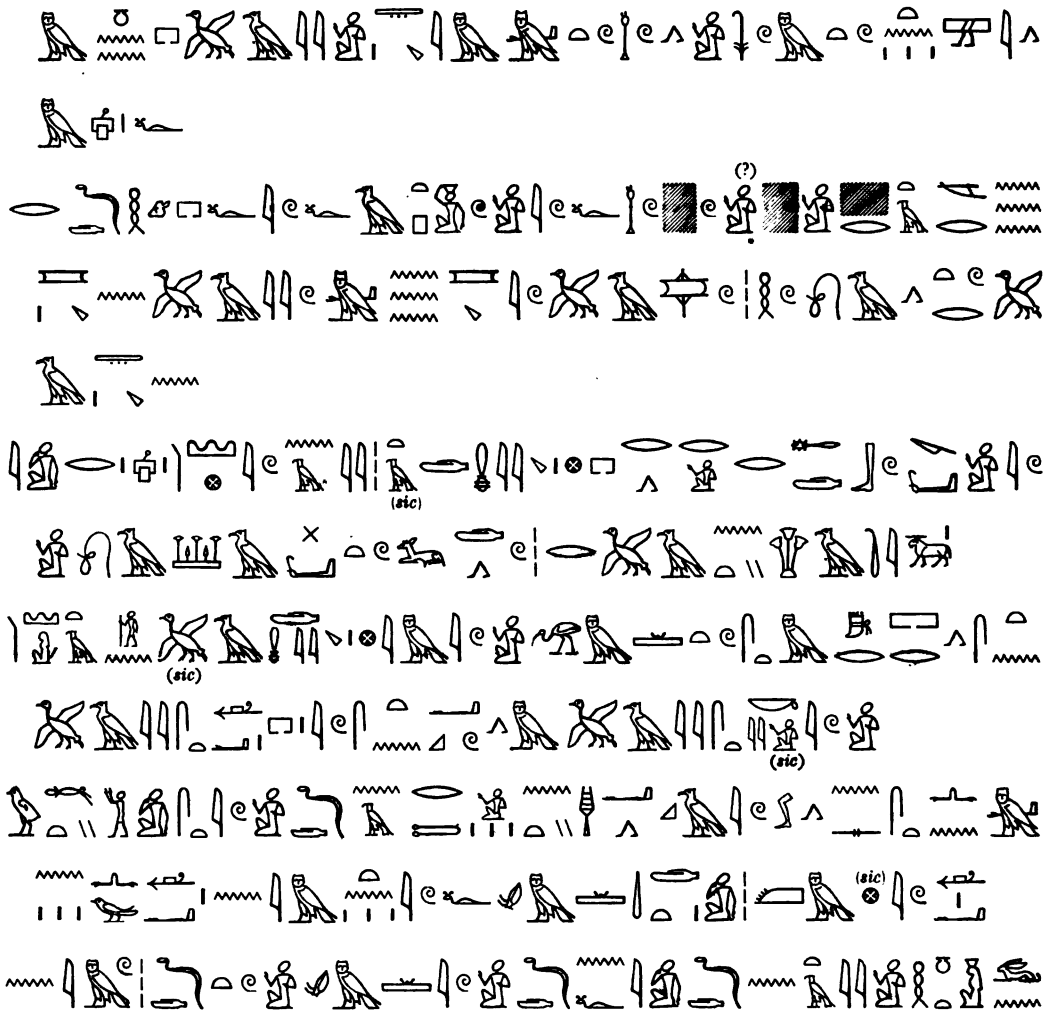

pays. Laissez-moi l'expédier, et vous, allez derrière lui pour l'emprisonner. » Il chargea (mon bien) et m'expédia vers le rivage de la mer.

Le vent me rejeta vers le pays d'*Alosa* (= *Alašia*). Les habitants sortirent pour me tuer, et je fus traîné au milieu d'eux, vers l'endroit où se trouvait *Ḥataba*, la reine de la ville. Je la trouvai sortie d'une de ses habitations et entrant dans une autre. Je la suppliai en disant : « Oh ! gens qui restez auprès d'elle, n'y a-t-il parmi vous personne qui comprenne (mot à mot : entende) la langue d'Égypte[1] ? » Un d'eux dit : « Je la comprends. » Je lui dis : « Dis à ma reine que (partout), depuis ici jusqu'à l'endroit où

1. Il est intéressant de constater la difficulté qu'*Ounou-Amon* a de trouver au pays d'*Alosa* quelqu'un qui parle l'égyptien. Cela fait supposer par contre qu'à *Diro*, tout le monde devait couramment s'exprimer en égyptien.

Digitized by Google

PAGE II

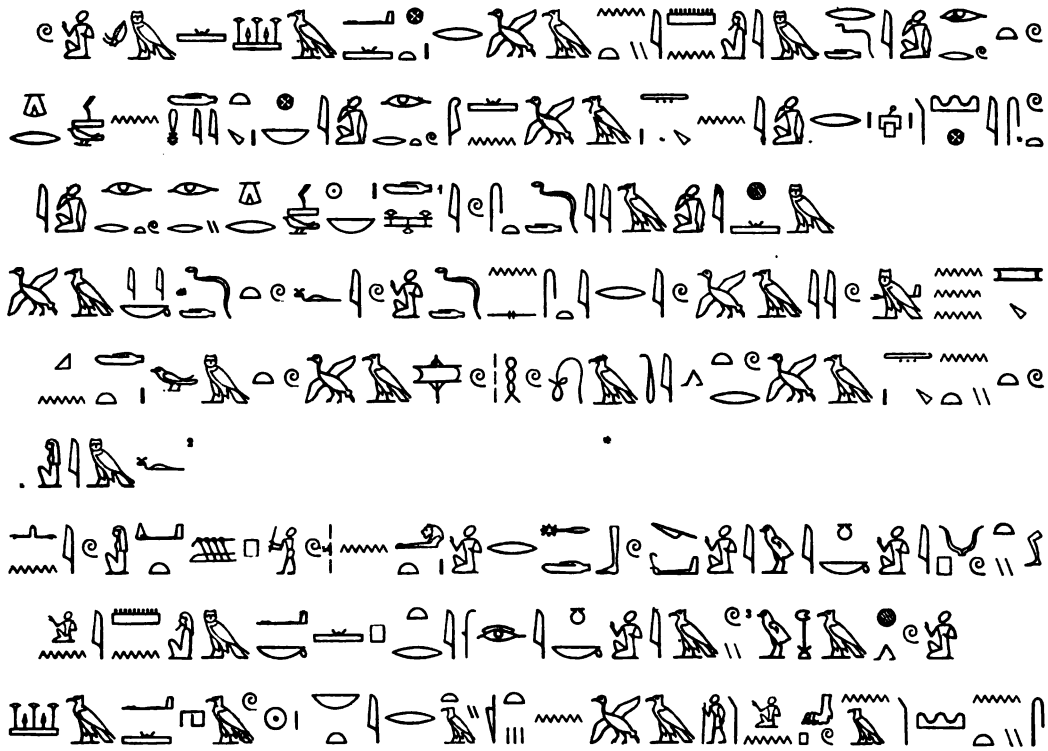

se trouve Amon (c'est-à-dire jusqu'en Égypte), j'ai entendu que, si en tout lieu on trompe, on agit loyalement dans le pays d'*Alosa*. Ou bien la tromperie est-elle pratiquée aussi (ici) tous les jours[1]? » Elle dit : « Eh bien! qu'est-ce que tu dis? » Je lui dis : « La mer est devenue agitée et le vent me rejeta vers le pays où[2] tu te trouves. Ne permets pas qu'on me prenne pour me tuer. Je suis un messager d'Amon, mais voilà que tout le temps on[3]

1. Le mot a, il y a quelque temps de cela, fait le sujet d'une étude spéciale que M. Kurt Sethe lui consacra dans la *Zeitschrift* (1893, p. 108). Malgré les doutes que ce savant a cru devoir élever contre la signification « rester » du mot (qui, à mon avis, est à séparer de), il me semble tout de même qu'il faut admettre, comme signification première du mot , celle de « rester », « bleiben », « weilen », car ce n'est que par cette signification du mot en question qu'on peut expliquer des exemples comme, pour n'en citer qu'un, celui du *Papyrus Orbiney*, 9, 4 : (à comparer aussi notre manuscrit, page II, l. 27). Dans d'autres exemples, le mot me paraît avoir reçu le sens d'un adverbe souvent pléonastique, tout comme en arabe vulgaire d'Égypte, le verbe *báqa* بقى « rester » a pris aussi le sens d'une expression adverbiale, souvent plus ou moins pléonastique (« dans ces conditions », « ainsi », « alors », etc.). Voir SPITTA, *Grammatik des arabischen Vulgärdialectes von Ægypten*, p. 177, § 86, 2. C'est, sans doute, dans ce dernier sens que le mot est employé ici (page II, l. 79).

2. Le signe a, dans le texte hiératique, un point en dessous.

3. Pour le mot ou , assez rare dans les textes, comparer CHABAS, *L'Égyptologie*, t. I, p. 115, 152, et t. II, p. 153, 193, aussi PIEHL, *Proceedings Soc. Bibl. Arch.*, t. XII, p. 123, t. XIII, p. 574 = MASPERO, *Les Momies royales*, p. 610.

Digitized by Google

PAGE II — PAGE III (OU IV?)

83

PAGE III (OU IV?)

1

2

3

4

me poursuit. Quant aux matelots du roi de Byblos, qui avaient cherché à le tuer, leur maître ne trouva (donc) pas les dix matelots qui étaient chez toi et qu'il aurait sûrement tués[1]. » Elle fit appeler les gens qu'on accusait et elle me dit : « Couche-toi (ou : Passe la nuit) .....

PAGE III (OU IV?)

..... la mer. Il me dit : « Silence (?).....
..... vos ..... là. Ne
..... l'endroit où tu te trouves..... tes..... que tu remplisses
comme..... qui sont allés chercher leurs voleurs, qui.....

1. L'auteur veut dire que les criminels politiques trouvaient un sûr refuge au pays d'Alosa, et il mentionne un exemple de l'hospitalité de ce pays.

Digitized by Google

PAGE III (OU IV?)

5

6

7

8

9

10

11

..... le rivage .....
..... la ville de Tyr (?). Je sortis de la ville de Tyr à l'aube .....
..... *Zakal-Baal*, le roi de *Kapouna* (Byblos) .....
le ..... J'y trouvai l'argent, une trentaine de livres. Je remplis .....
votre argent (trésor), qui reste chez moi ..... vous trouverez .....
celui qui l'a pris n'est pas le voleur. Je le lui prendrai ..... à vous .....
ils sont allés. J'ai[1] ..... approcher ..... le rivage de *Kapouna* (Byblos) .....

1. [illegible]

Digitized by Google

PAGE III (OU IV?)

12

13 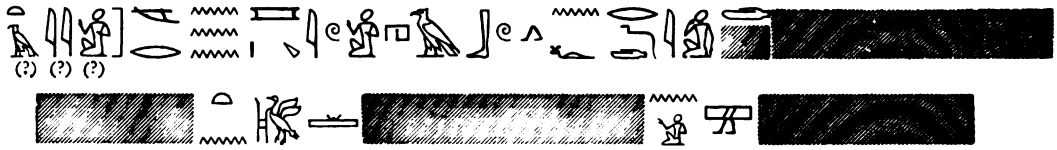

14

..... *Amon-ta-mait*, dont j'avais mis les effets là-dedans. Le roi de *Kapouna* m'envoya dire : « Va-t'en de mon rivage! » Je lui envoyai dire.....
.....

Le revers du fragment contenant les lignes $x+1$ et suivantes de notre manuscrit porte, tracées à l'encre noire le long de l'un des bords, les deux premières lignes d'un rapport que, très probablement, l'auteur du voyage avait commencé à rédiger pour son maître. La seule chose importante dans ce petit texte, dont je ne réussis pas à donner une transcription sûre, est la mention du nom propre *Nsi-su-pa-kalotà* (ou *-kaltà, -kartà*), , dans la composition duquel paraît entrer le nom d'une divinité asiatique.

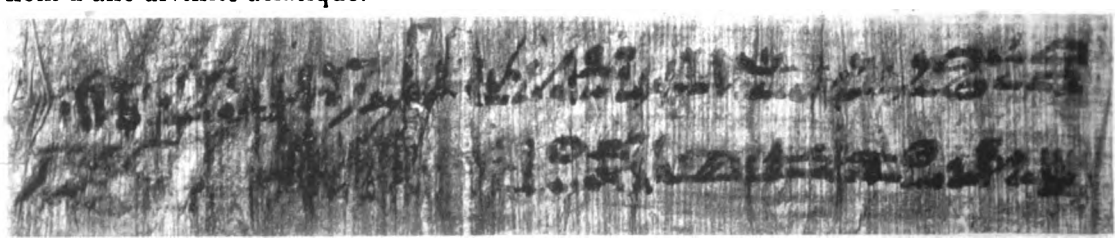

Je noterai, en terminant, deux fautes qui se sont glissées dans le texte au cours de l'impression : Page I, l. $x+2$, corriger 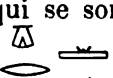 en 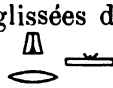 , et page I, l. $x+6$, au lieu de 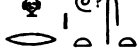 (cf. p. II, l. 55 et 59).

ZUR ERKLÄRUNG DER MENESTAFEL

VON

W. MAX MÜLLER

Das Elfenbeintäfelchen, das de Morgan in dem Grab von Nagada fand, ist bisher nur mit Rücksicht auf den Königsnamen vielfach besprochen worden. Es verdient

Digitized by Google

aber, daß man sich bemüht, auch den übrigen Inhalt zu entziffern. Es ist bis jetzt so ziemlich der umfangreichste Text aus der « Nagada-Periode » und der einzige, den wir in gewissem Sinn datieren können, also für die « urägyptische Philologie » von hohem Wert.

Die große Schwierigkeit für mich ist, daß ich nur nach den bisher bekannt gewordenen Abbildungen[1] arbeiten muß. Die Herausgeber nach der vergrößerten Reproduktion der Photographie zu korrigieren, ist natürlich gefährlich. Mögen die, welchen eigener oder fremder Mammon es gestattet, das Original in Gizeh zu betrachten, diese Arbeit besser machen und Versehen nachsichtig beurteilen.

Das Täfelchen ist von einem Anfänger gearbeitet, der sicher mit Königsinschriften noch nichts zu thun hatte. Daher die Seltsamkeiten der einzelnen ungeschickten Zeichen und die gänzliche Entstellung des Königsschildes um den Namen *Mn*. Ein Gebäude soll es wohl nicht sein, wie Wiedemann meinte[2], so wunderlich es auch aussieht. Die doppelten Linien bestätigen die Abstammung von dem Namensring, der in alter Zeit gewöhnlich doppelte Linien hat[3]. Der unten zu erwartende Horizontalstrich ist weggeblieben, weil er mit dem Teilungsstrich der oberen Abteilung zusammenfiel. Der Elfenbeinschnitzer konnte eben mit der ihm als Muster vorliegenden Zeichnung nicht zurechtkommen. Für einen Anfänger war sie zu skizzenhaft. Daher auch die geradezu fehlerhafte Form der Butoschlange über dem Zeichen *Mn* und so vieles Andere.

Über und hinter der Abbildung der Staatsbarke, welche die Seele des Königs nach dem Westen bringt, steht « die große[4] Barke ( ) (vom Grab) *Rḫtyw* (?) des Königs Streitbar (*ʿAḥauti*) ». Ich glaube nämlich auf der Photographie unter dem Sperber mit Waffen, der den Namen « König Streitbar » vorstellt, die Füße der drei fliegenden Vögel zu erkennen, deren Basis Jéquier zu einem Horizontalstrich zusammenziehen wollte, den Kopf des ersten (siehe Jéquier) und vielleicht des dritten, den Schwanz (s. Jéquier) und die Flügel des letzten. Es ist also der auf so vielen Thonsiegeln wiederkehrende Name des Menesgrabes, dessen Lesung *Rḫtyw* (OLZ., I, 345) ich als sehr unwahahrscheinlichen Notbehelf gebe. Unter dieser Gruppe sehe ich noch ein dreimal wiederholtes Zeichen, das unten spitz zuläuft. Die Spitze hängt über den unteren Abteilungsstrich heraus. Jéquier sah dieses Unterstück in zwei Fällen, aber seiner Auffassung des oberen Teiles kann ich nicht folgen. In Borchardt's sehr flüchtiger Skizze fehlen alle hier besprochenen 6 (oder mehr?) Zeichen.

Die zweite Reihe enthält Bilder, aber in einer auch sonst vorkommenden Mischung mit Schriftzeichen, denn über den zwei geknebelten Opfertieren finden wir *s(ʾ)ʾyw* « die Hirten ». Die Schlinge, welche den Hirten kennzeichnet, ist etwas lässig behandelt, wie öfter. Ich sehe sie bei allen drei Zeichen deutlich. Handelt es sich also

1. Jéquier in J. de Morgan, *Recherches*, II, 167; Borchardt, *Berl. Sitzungsberichte*, 1897, 1054-1055.
2. *Observations on the Nagadah-period*, *PSBA.*, 1898, 114.
3. Z. B. *Ptaḥḥotep*, ed. Paget-Pirie, pl. 33, etc.
4. Man könnte ebensogut in dem schlecht gezeichneten Vogel sehen, aber die große « Palette » des *Nʿr-mr* (?) entscheidet die Lesung.

Digitized by Google

um Opfertiere von gewissen Hirten? Der Mann « der in der einen erhobenen Hand[1] ein Messer (?) hält », wie ihn Borchardt nennt, zeigt, glaube ich, vollständig deutlich die Seitenlocke des *Sm*- Priesters (der obere Teil richtig bei Jéquier), das über den Schurz vorstehende Kleidungstück scheint also sein Leopardenfell sein zu sollen. Ich würde dann vermuten, daß der Priester mit zwei Händen eine Buchrolle in der ursprünglichen Vorlagezeichnung hielt. Der Künstler hat das nicht verstanden und einen dicken Strich in sehr seltsamer Lage daraus gemacht. Jedenfalls sehen die Messer sonst ganz anders aus. Was vor ihm stand, mögen Opfergaben gewesen sein (sicher kein liegender Stier, wie Borchardt meint), aber in ungewöhnlicher Zeichnung. Ich kann nichts Sicheres erkennen, ebenso ist der Zeichenrest vor den « Hirten » unsicher.

Die dritte Reihe als ähnliche Opfer darstellungen zu erklären, ist aber unmöglich Dagegen spricht schon ihre geringe Höhe, noch geringer als die der obersten Abteilung, in der die Titel mehr Raum brauchten. Wir haben hier also nicht einmal jenes Ineinanderfließen von Bild und Beischrift, wie es in der mittleren d. h. Bilderreiche zu vermuten war, sondern reine Schrift. Es läßt sich auch alles erklären, bis auf das verstümmelte erste Zeichen[2]. Dahinter steht deutlich[3] « Sitz ». In der Lücke wäre man versucht, nach den Spuren oben noch zwei zu sehen, so daß der Plural durch die dreifache Setzung des Determinatives ausgedrückt wäre. Für die zu erwartende Zahl wäre dann wohl kein Raum. Das folgende « tausend » gehört ja zu « tausend Krüge ».

Wir können uns jedoch über diese Lücke hinwegsetzen. Das Wichtigste, was uns wohl die Inschrift philologisch lehrt, ist mit voller Bezeichnung des Halbvokales, der noch im späteren alten Reich öfter weggelassen wird (L., *D.*, II, 3) und mit doppeltem Determinativ (speziell, klassifizierend)[4]. Die Orthographie jener Zeit, die wir sonst nur aus formelhaften und darum abkürzungsreichen Proben kennen, scheint sich also weit weniger von der in den Pyramidentexten erhaltenen der IV-V Dynastie zu unterscheiden als wir annehmen möchten und in ihren Hauptzügen unter Menes längst ausgebildet gewesen zu sein. Verglichen mit den Inschriften der Schieferpaletten mutet uns die Orthographie der Menestafel geradezu modern an; rührt sie wirklich von der Beisetzung des Menes her, so würde die Wahrscheinlichkeit, daß mehrere der Könige von Umm el-Ga'ab älter sind als Menes, nur vergrößert. Aber es ist an diesem kleinen Denkmal genug Rätselhaftes, so daß ich darauf nicht gerne viel baue.

1. Zwei Arme aber auf seiner Skizze gegeben wie bei Jéquier, sonst wäre man versucht, den vorstehenden Schurzzipfel (oder ein Fell, s. oben) als den anderen Arm zu erklären.
2. Besser bei Jéquier. Das Rautenmuster setzt sich oben fort.
3. So Jéquier richtig. Das *t* ist schlecht behandelt, als ob der Schnitzer zuerst ein anderes Zeichen hätte eingraben wollen.
4. Nur ist hier die weibliche Endüng abkürzend weggelassen.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES PLUS ANCIENS MONUMENTS ÉGYPTIENS

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

(Avec une planche)

Les découvertes de MM. Petrie, Amélineau, de Morgan et Quibell ont ouvert des horizons tout à fait nouveaux sur les débuts de la civilisation égyptienne. Maintenant que ces découvertes se sont multipliées, qu'elles ont perdu le caractère de la nouveauté, que le premier étonnement est passé, nous pouvons considérer avec plus de calme les déductions qu'on a voulu en tirer, et les théories qu'on a fondées sur ces monuments d'un genre spécial.

M. Petrie a déjà abandonné sa théorie de la « race nouvelle ». M. Amélineau ferait bien de renoncer définitivement aux dynasties divines. Ses belles trouvailles d'Abydos, loin de perdre en intérêt, prennent d'autant plus d'importance qu'on les remet à la place réelle qui leur appartient. Quant à l'origine babylonienne que M. de Morgan veut assigner à la civilisation égyptienne, il me semble que plus nous en découvrons, plus nous reconnaissons que les monuments du genre de ceux de Négadah sont bien indigènes, et que, s'il y a une connexité entre les civilisations de la Mésopotamie et celles de la vallée du Nil, elle doit venir d'un point de départ commun, à partir duquel les deux peuples ont divergé. De tous les travaux qui ont été faits sur ces monuments aussi bien que de l'étude des monuments eux-mêmes, il me paraît ressortir, comme à MM. Maspero, Wiedemann, J. de Rougé, F. de Bissing et autres, que nous avons là les vestiges des premières dynasties antérieures à Snefrou, qu'on place ce prince à la fin de la IIIe dynastie, ou au commencement de la IVe.

Sous le règne de Snefrou, et déjà, probablement, sous celui de ses prédécesseurs immédiats, nous voyons se produire un grand changement. La capitale et le centre de la vie politique semblent s'être transportés à Memphis, et avec ce changement a coïncidé un nouvel essor donné à la civilisation. Depuis Snefrou, nous voyons paraître ces nombreuses tombes de l'époque des Pyramides qui ont un caractère si fortement accusé, et qui présentent entre elles une analogie indiscutable. L'art, l'industrie s'engagent dans des voies nouvelles, et font de rapides progrès, probablement parce que le royaume était plus puissant et plus prospère. Nous ne savons pas quelle fut la cause de ce déplacement, peut-être la nécessité de résister aux populations sinaïtiques qui, nous le savons par la petite tablette de la collection Mac Gregor, guerroyaient déjà contre les Pharaons de cette époque reculée. J'appellerai donc période memphite la série de rois qui suivirent Snefrou, et période thinite, comme M. Maspero, l'époque qui a précédé et qui s'étend depuis Ménès jusqu'à ce prince.

Qu'il y ait eu, au temps de la IIIe dynastie, un changement, l'inauguration d'une phase nouvelle, c'est ce que confirment divers documents. Nous voyons, par exemple, que le Papyrus de Turin fait une coupure après le roi [illegible] qui, dans la liste d'Abydos, est le cinquième avant Snefrou; le roi [illegible], le quatrième, est marqué

Digitized by Google

d'une rubrique rouge. D'après Manéthon, les rois de la IIIe dynastie seraient déjà des Memphites; mais il est bien possible que ce ne soient que les derniers qui aient émigré en Basse-Égypte. D'ailleurs, il est évident qu'il y a un grand désordre dans la IIIe dynastie, telle qu'elle nous est présentée dans les diverses listes de Manéthon, qui ne concordent pas entre elles. Il semble qu'il y ait des répétitions de la IIIe à la IVe dynastie, que Σηφουρίς de la IIIe soit le même que Σωρίς de la IVe. Je n'insiste pas sur ce point. Je pourrais citer aussi la pierre de Palerme, dont les inscriptions changent de forme avec le règne de Snefrou. De ces faits il me paraît ressortir qu'avec ce prince nous entrons dans une nouvelle phase de la civilisation égyptienne, phase qui, peut-être, avait commencé avant lui, mais qui se montre surtout à partir de son règne.

La période que j'ai appelée thinite est peut-être celle à laquelle la Vieille Chronique donne le nom de période des Μεστραίοι[1], des Mitzraïmites, autrement dit des descendants de Ménès, puisque, pour les chronographes chrétiens, Mitzraïm est le roi Ménès[2]. Cette période était suivie de celle des Égyptiens proprement dits, qui partirait ainsi de la fin de la IIIe ou de la IVe dynastie.

Les monuments d'Abydos, de Négadah, d'Hiéraconpolis nous font connaître ce qu'a été la civilisation de la période thinite par laquelle a commencé l'histoire d'Égypte; c'est ce que les noms que nous avons pu identifier me semblent établir; mais il ne faudrait pas tirer de la nature ou du style de ces monuments des règles trop absolues. Jusqu'à présent on n'en a trouvé qu'un petit nombre au nord d'Abydos; cela indiquerait que c'est dans la partie supérieure de l'Égypte que la civilisation a fait ses premiers pas et que nous la voyons sous sa forme véritablement archaïque. Est-ce à dire que tous les monuments de ce style doivent sans hésitation être rapportés à cette époque reculée? Parce qu'on aura trouvé, dans d'autres localités de la Haute-Égypte, de la poterie semblable à celle de Négadah, ou qu'à Négadah même, dans la nécropole, on aura fait de nouvelles trouvailles de même genre, cela voudra-t-il dire que, sans aucun doute, cette poterie remonte à la IIe ou à la IIIe dynastie? Je ne saurais adopter cette manière de voir. Je crois que, dans l'archéologie égyptienne, on passe trop facilement sur les différences locales, et sur les traditions, qu'on gardait dans tel endroit, qui ne régnaient pas dans le nome voisin, et que les vicissitudes de la politique laissent intactes. Pourquoi le peuple d'Hiéraconpolis ou de Négadah aurait-il renoncé aux vases auxquels il était habitué, aux instruments de silex qu'il employait de père en fils, parce que la capitale s'était transportée à Memphis? Ce qui a dû changer, c'est tout ce qui appartenait au roi et à son entourage, tout ce que faisait faire ce que nous appellerions le monde de la cour, et ceux qui prenaient exemple sur lui. Mais, pour la masse, le bas peuple, que pouvait-il en résulter? On sait quelle ténacité ont encore de nos jours certaines industries locales, certaines habitudes ou certains goûts propres à

1. Bunsen, *Egypt's Place*, I, p. 689.

2. Bunsen, *l. l.*, p. 638. Cf. Diod. de Sic., I, 45, 3. L'idée qu'il faut faire une différence entre les Mitzraïmites et les Égyptiens m'a été suggérée par M. Grébaut. L'ancien directeur du Musée de Gizèh a donné, p. 67 et 68 de son catalogue, un résumé de son système chronologique, qu'on voudrait voir développer plus longuement.

Digitized by Google

une ville d'Égypte et non à une autre. Cette persistance devait être encore plus marquée à une époque où les communications étaient moins fréquentes qu'aujourd'hui, et où par conséquent le mélange des idées et des races provenant des divers points de l'empire devait se faire moins facilement.

Ce n'est pas seulement l'art et l'industrie qui diffèrent dans l'ancienne période thinite et celle de Memphis qui suivit. C'est, jusqu'à un certain point, la langue et l'écriture. Cela n'a rien que de très naturel. On s'explique parfaitement que le parler n'ait pas été absolument le même dans deux localités aussi éloignées que Négadah et Memphis; surtout quand ces localités n'avaient été encore que peu de temps réunies sous le même sceptre. L'écriture étant la représentation du langage parlé était dans le même cas. Nous trouvons à Hiéraconpolis des signes hiéroglyphiques qui nous paraissent étranges; cela vient de ce que nous connaissons l'Ancien-Empire surtout par Memphis ou par des monuments tels que ceux d'Assouan, d'une époque plus tardive que la période thinite. Même pour les signes qui nous sont connus, il n'est pas certain que la lecture de plusieurs d'entre eux doive être la même que dans les textes de la Ve et de la VIe dynastie. Il me paraît probable que les signes phonétiques que nous trouvons dans les noms des rois d'Abydos doivent, dans quelques cas, avoir une valeur idéographique; par exemple, le du nom du roi *Serpent*, le du nom du roi *Den*. Cette prédominance des signes idéographiques dans des monuments aussi anciens que la palette d'El-Kab n'est pas pour nous étonner. Il en est de même dans les inscriptions de l'ancienne Chaldée. Ces différences sont intéressantes à étudier dans les monuments peu nombreux qui ont conservé des traces d'archaïsme dans l'écriture et dans les mots, quoiqu'ils proviennent des environs de Memphis, et qui forment aussi une sorte de transition entre les deux périodes. Je signalerai dans ce genre les tombeaux que Mariette considère comme archaïques, et ceux qu'il place au début de la IVe dynastie[1]. On voit que les titres des tombes de ou de ne sont pas les mêmes que plus tard. On y trouve des mots qui, à ma connaissance, disparaissent dans les textes postérieurs[2]. Nous signalerons plus loin des traces d'archaïsme bien marqué dans la tombe d' de l'époque de Snefrou, et l'un des monuments les plus anciens de la nécropole memphitique.

Ce sont, à mon avis, des monuments des trois premières dynasties, qui ont été trouvés récemment dans les nécropoles de la Haute-Égypte; mais avons-nous quelque chose de Ménès lui-même? MM. Maspero et Borchardt nous l'affirment, et reconnaissent l'un et l'autre le nom du premier roi d'Égypte sur une petite tablette d'ivoire, malheureusement incomplète, qui a été trouvée dans la nécropole de Négadah, et qui est maintenant au Musée de Gizèh[3]. Cette opinion a été admise par la plupart des égypto-

1. *Mastabas*, p. 68 et suiv.

2. J'en donnerai comme exemple le mot , qui paraît désigner une femme de rang inférieur habitant dans un . Cf. Lepsius, *Ausw.*, pl. IX; Mariette, *Mastabas*, p. 70, 94, 483; Petrie, *Medum*, pl. IX.

3. Voir la planche, faite d'après une photographie que je dois à l'obligeance de M. le professeur Hess. La reproduction est notablement plus grande que la tablette elle-même.

Digitized by Google

logues, à tel point qu'aujourd'hui le grand monument découvert par M. de Morgan a pris le nom de *tombeau de Ménès*.

Mes savants confrères me permettront d'exprimer ici une idée différente de la leur, et qui m'est venue à l'esprit dès que j'ai vu pour la première fois la tablette en question. De même que M. Wiedemann, je considère le groupe où l'on a voulu voir le nom de Ménès comme étant non point le nom du roi, mais celui de la salle dans laquelle le roi pénètre à l'occasion de la cérémonie qui est décrite en abrégé sur cette tablette. Malgré l'état fragmentaire de la partie droite, nous pouvons discerner encore des restes de la cérémonie qui y était gravée. Nous y voyons une rangée de signes plus ou moins grossièrement tracés. Il est à peine besoin de rappeler que c'est là l'ornement habituel qui surmonte la représentation d'une porte ou d'une salle[1]; cet ornement est presque toujours vertical lorsqu'il est au sommet du dessin; mais il est aussi horizontal lorsqu'il garnit les montants d'une porte. Il me semble donc que nous ne pouvons l'interpréter ici autrement que comme le haut d'une porte ou d'une salle où le roi s'apprête à entrer. D'ailleurs, le roi se voit encore; il ne reste plus que sa tête; mais, comme il est de la même hauteur que la salle, cela nous montre qu'il était debout, probablement marchant avec un bâton à la main, ou les deux bras pendants.

M. Borchardt explique l'ornement par la frange d'une natte devant laquelle le roi serait assis comme le défunt dans son tombeau[2]. Je ne saurais accepter cette analogie. Admettant que cette surface ornée devant laquelle Ptahbiou est assis est une natte et non une tenture, je ferai observer que la soi-disant frange ne s'y trouve justement pas; puis je suis étonné de voir appeler frange un ornement de cette espèce, qui, dans l'immense majorité des cas, surmonte l'objet qu'il doit décorer; il me semble qu'il est dans la nature d'une frange de pendre, de tomber et d'être placée au bas d'une étoffe ou d'un meuble; tandis que l'ornement est presque toujours en haut, et représenté comme absolument rigide.

Si la scène, malheureusement presque détruite, gravée sur la partie droite de la tablette, représentait, comme cela se voit si souvent, le roi se dirigeant vers une salle ou vers une porte, il est naturel que les hiéroglyphes gravés au-dessus nous en donnent l'explication, et que nous voyions en particulier soit le nom du roi, soit celui de la salle dans laquelle il entre.

Celui du roi ne fait pas question, c'est l'étendard, le nom de *double*, le nom de *palais*, comme l'appelle M. Max Müller, ou le nom d'*épervier*[3] que nous trouvons à Négadah et à Abydos, . Je ferai remarquer en passant que le signe est le nom d'un poisson[4]; cela explique peut-être cette quantité de

1. Pour ne citer que l'Ancien-Empire, voyez le signe .

2. Lepsius, *Denkm.*, II, 57, *b*. Voyez aussi 63 et 64.

3. Pour abréger, je l'appellerai nom d'*épervier;* *nebti* étant une coiffure qui a une puissance magique, comme je l'ai montré ailleurs, j'appellerai le nom qui suit nom de *diadème;* et enfin celui qui vient après nom de *royauté*. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 292 et suiv.

4. Petrie, *Medum*, pl. XII; Naville, *Festival*, pl. IV.

Digitized by Google

poissons[1] en ivoire, qui ont été trouvés dans le tombeau de Négadah. C'est aussi par un poisson, mais d'une autre espèce, que commence le nom du roi de la palette d'Hiéraconpolis.

Le nom d'*épervier* étant , si nous consultons l'unanimité des cas jusqu'à Usertesen II, nous verrons que le nom de *diadème*, celui qui suit , doit être le même. Les rois d'Abydos ne font pas exception à la règle, preuve en est le roi . Si donc, comme dans la tablette de Négadah, nous trouvons que ces deux noms ne sont pas les mêmes, il faut en conclure ou que nous avons affaire à deux rois différents, ou que peut-être le signe qui suit n'est pas un nom de *roi*. Autrement, nous avons une exception à la règle, et cette exception porte sur le premier roi historique, dont la tradition aurait été abandonnée par ses descendants ou ses successeurs, jusqu'à la XIIe dynastie. M. Maspero ne se prononce pas sur ce point, et il semble admettre cette exception. M. Borchardt suppose que le nom de qui suit le *nebti* peut être le nom de *royauté*, qu'on mettait indifféremment après .

Le groupe où l'on croit retrouver le nom de Ménès est compris dans ce que M. Maspero appelle une stèle ou plutôt un petit obélisque, et M. Borchardt un cadre à pointe mousse. Est-ce là l'enveloppe qui entoure un nom royal? Je ne saurais, pour ma part, en citer d'exemple, et j'y vois bien plutôt la forme usuelle cent fois répétée du pavillon, , qui a souvent un support au milieu, mais auquel ce support manque quand le dessin entoure des signes hiéroglyphiques, comme, par exemple, pour n'en citer qu'un, celui d'Anubis . Le mot *pavillon*[2] désigne, comme en français, des constructions de forme diverse. Le pavillon royal allait avec le palais et probablement en faisait partie. Il semble même que ces deux termes soient à peu près équivalents dans les titres du défunt , qui est à la fois *gouverneur du palais* et *gouverneur du pavillon de Pharaon*. Dans les représentations funéraires, comme dans le tombeau d' , c'est là qu'on apporte au défunt son repas [3]; dans certaines grandes fêtes, c'est la salle à manger [4]. Puisque nous avons dans la tablette de Négadah les restes de la représentation d'une salle, je ne vois pas de raison de donner au signe une signification autre que celle qu'il a d'habitude.

Dans l'intérieur du contour du pavillon, nous lisons les signes , car j'admets, avec la plupart de mes confrères, que le groupe n'est que celui de abrégé ou mal gravé. Ce titre , comme ceux de , ou plus tard , ou plus tard encore le cartouche vide, s'emploie seul pour désigner le roi, le souverain, sans être suivi d'un nom propre. Preuve en sont les titres des princesses de la XIIe dynastie ou , ou des noms de l'Ancien-Empire, tels que [5] *le double*

1. De Morgan, *Ethnographie*, p. 193.
2. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 220.
3. Lepsius, *Denkm.*, II, 6.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 83; Naville, *Festival*, pl. IV.
5. Lepsius, *Denkm.*, II, 15. Ce nom a une variante (Leps., *l. l.*, 60). M. Lieblein en avait déjà

Digitized by Google

du roi. Par conséquent, rien ne nous prouve que le signe soit nécessairement un nom propre, et ne soit pas un élément du groupe dont fait partie.

Je ferai remarquer que le nom d'*épervier* peut s'employer aussi d'une manière absolue pour *le roi* ou *royal.* Sur un vase en pierre dure d'Abydos[1], un personnage qui ne peut être qu'un employé du roi a inscrit ses titres et les administrations auxquelles il était préposé. Le texte est incomplet[2]; le nom même de l'emploi manque, mais il peut être complété par les inscriptions des cylindres. La première localité à laquelle il est préposé est indiquée par un groupe complexe qui se décompose ainsi : [3]; ceci nous rappelle les titres d'. Nous voyons qu'Amten était d'endroits nommés et de de Létopolis. N'avons-nous pas dans le nom d'Abydos l'équivalent presque parfait de ce dernier, le nom d'un domaine royal où le mot *royal* ou *du roi* est exprimé non par le mot , mais par le signe de l'épervier royal?

Je reviens à la tablette de Négadah. Au-dessous de , se trouve le signe *le damier*. Il n'y a pas de doute à avoir. C'est bien ce signe-là, et non , comme le croyait M. Jéquier. Le signe a la forme habituelle de l'Ancien-Empire[4]. Le damier repose sur le sol, comme le pavillon. Il me paraît donc qu'il fait partie du même ensemble. S'il dépendait de , il est probable qu'il y aurait un vide au-dessous, le séparant du sol, et qu'il serait plus rapproché du titre. En outre, quoique je ne considère pas cette circonstance comme une preuve absolue, lorsque nous trouvons le nom du roi Ménès, c'est sous la forme , ou d'autres analogues. Ces diverses considérations m'engagent à rejeter l'idée que nous ayons là le nom du roi Ménès, et surtout l'identification de Ménès avec .

C'est donc ce groupe , ce nom de salle que nous avons à expliquer. On peut en donner deux interprétations différentes qui toutes deux conduisent au même résultat; c'est le *pavillon du dernier repos,* le *pavillon funéraire.* Les deux éléments

---

constaté une semblable pour le nom = (*Dict.*, 1re éd., n° 25). On pourrait citer encore d'autres exemples tirés des tombeaux de l'Ancien-Empire, dans lesquels le équivaut à , (Leps., *Denkm.*, II, 16), (*id.*, 30), (*id.*, 73), (Mariette, *Mastabas*, p. 93), (Leps., *Denkm.*, II, 30), (cartouches), (Leps., *l. l.*, 115), (Lieblein, n° 856). E. de Rougé (*Chrest.*, p. 31) avait reconnu très exactement cette homophonie, considérée à tort comme de basse époque par Brugsch, qui classe les mots commençant par sous .

1. De Morgan, *Ethnographie*, p. 241. Je pense que c'est la même inscription dont parle M. Sethe (*Zeitschrift*, t. XXXV, p. 5) et qu'il reproduit comme étant sur une stèle.

2. Cette inscription ressemble fort à celle d'un des cylindres de Khasekhemui, dont l'employé est .

3. Je lis , le signe qui est devant l'épervier. M. Maspero (*Ét. égypt.*, t. II, p. 170) considère ce signe comme une variante de dans . Si le nom de que porte le domaine d'Amten (Lepsius, *Denkm.*, II, 7) est correctement écrit, il y a peut-être une autre lecture à donner au groupe que M. Maspero lit : *Hat Honou.*

4. Mariette, *Mastabas*, p. 241.

Digitized by Google

du mot se retrouvent dans ce texte du *Livre des Morts* qui en est comme la paraphrase. C'est le titre du chapitre XVII. Après qu'il a été dit que le défunt pourra *revêtir toutes les formes qu'il désire* (Aa.) etc. *prendre le damier, étant assis dans le pavillon, apparaître comme un esprit vivant... après qu'il a abordé,* ou comme nous disions *après qu'il est entré dans son dernier repos.* Ici, se lit , et cette lecture se trouve dans l'Ancien-Empire et même dans les tombes de Meidoum[1]. On offre à Rahotep un damier peut-être même de deux sortes, afin qu'il puisse jouer, quand? lorsqu'il est assis ou lorsqu'il se prélasse ( ) dans le pavillon, où il apparaît comme un vivant, à entendre le *Livre des Morts.* Les vignettes du chapitre XVII nous font assister à ce délassement qui est accordé au défunt. Il est probable qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre cette expression *jouer aux dames.* Il semble que ce jeu ait eu un sens symbolique, comme peut-être aussi les dés. D'après Hérodote, Rhampsinite descendit dans l'Hadès, y joua aux dés[2] avec Déméter, et en ressortit. En l'honneur de cela, les Égyptiens célèbrent une fête. Ce jeu de dames a été pris ici comme l'expression du repos dont on jouit après la mort, des jouissances qui vous sont accordées dans l'autre monde. De là, le nom de *salle du damier* donné au pavillon où le défunt goûte une vie aussi agréable, ce qui revient en somme à l'expression de *pavillon du repos* ou *pavillon funéraire,* puisqu'il s'agit d'un mort.

Mais il y a une autre explication que, chose curieuse, nous tirons du même passage du *Livre des Morts.* Le défunt est assis dans le pavillon , litt. : *après qu'il a abordé, après qu'il est entré dans sa dernière demeure.* Ce mot , qui signifie aussi bien aborder que se reposer, s'applique très souvent à la mort, surtout dans les rubriques du *Livre des Morts.* C'est le mot par lequel on exprime la mort du roi Huni, prédécesseur de Snefrou, au Papyrus Prisse[3]. Dans ce cas, le signe a sa valeur habituelle *men.* Cette interprétation nous conduirait de nouveau à donner au groupe le sens de *pavillon du repos,* ou de *celui qui se repose, pavillon funéraire.* Ce qui me fait pencher pour cette seconde interprétation, c'est la représentation que nous voyons dans le tombeau d'Amten[4]. Le défunt est assis dans son pavillon, son , où on lui apporte son repas. Sous sa chaise, sont écrits ces mots . Nous retrouvons là les mêmes éléments que dans le titre du chapitre XVII, le pavillon où est le défunt, *qui a abordé,* ou *qui se repose vivant,* ou *esprit vivant,* comme dit le *Livre des Morts.* On peut même se demander si les scribes qui rédigeaient ce livre n'avaient pas sous les yeux une représentation de cette nature quand ils ont écrit le titre du chapitre XVII, qui est comme l'exégèse de cette scène : un pavillon où le défunt est assis, où il se repose, à l'état d'âme vivante; ou même suivant le sens qu'on donne à où le défunt a son damier qui lui servira à se délasser. Les rédac-

1. MARIETTE, *Monuments divers,* pl. XIX; PETRIE, *Medum,* pl. XIII.
2. Birch croit qu'il faut interpréter ce jeu de dés comme signifiant des dames (*Rhampsinitus and the Game of Draughts,* p. 2). Cf. WIEDEMANN, *Das Brettspiel, Congrès de Genève,* 4e partie, p. 88.
3. Pl. II, 8.
4. LEPSIUS, *Denkm.,* II, 6.

Digitized by Google

teurs du texte auraient ainsi développé et réuni les deux interprétations : *le pavillon de damier de vivant* et *le pavillon de repos du vivant*. Ce qui donne plus de vraisemblance à la traduction qui voit dans le mot , c'est non seulement la représentation du tombeau d'Amten, mais le nom de la pyramide de Neferkara [1]. D'ailleurs, ce nom de , appliqué à la dernière demeure, a persisté jusque sous le Moyen-Empire et peut-être plus tard. Les sarcophages en pierre ou en bois qui imitent une porte ou une salle ont comme ornement ce signe [2]. On connaît l'habitude des Égyptiens d'user des hiéroglyphes explicatifs comme motifs de décoration. Les pectoraux de la XIIe dynastie qui mentionnent les victoires d'Amenemhat sur les Asiatiques, ou les plafonds des tombes qui portent en médaillon le nom du défunt, en sont les exemples les plus frappants. Il en est de même ici. Le damier qui nous donne le nom de l'édifice que le sarcophage imite sert aussi comme motif d'ornementation.

En résumé, je lis le groupe de la tablette *le pavillon du repos* ou *le pavillon funéraire du roi*, et c'est dans ce pavillon, dont la corniche seule subsiste, qu'entre le roi dont nous voyons la tête, et là aussi qu'il jouira des délices de la vie d'outre-tombe.

A gauche du nom du roi, est une barque surmontée d'un épervier. Nous ne voyons pas bien si l'oiseau avait quelque chose entre les pattes, comme celui de la palette de Hiéraconpolis; cependant il est à présumer que le groupe est le même dans les deux cas. Pour nous rendre raison du sens de ce groupe, il faut étudier un document encore fort obscur, mais dont la valeur ne saurait être exagérée pour l'intelligence de ces monuments de l'Ancien-Empire. Je veux parler de la pierre de Palerme.

E. de Rougé[3] avait déjà signalé ce document dont il avait eu une empreinte entre les mains, et dont il avait tiré plusieurs renseignements, en particulier le nom de la pyramide du roi Schepseskaf. Nous avons lieu d'être très reconnaissants à M. Pellegrini[4] d'avoir pris la peine de copier et de publier ce texte, dont malheureusement il ne reste qu'une petite partie; ce n'était pas chose facile, et je crois que le consciencieux éditeur en a tiré tout ce qu'il était possible. M. Pellegrini me permettra cependant de lui exprimer le regret que les deux planches qui reproduisent cette pierre soient sur une si petite échelle, ce qui joint à la pâleur du tirage typographique au bas de ces planches, rend presque impossible la lecture d'une partie des inscriptions qui s'y trouvent.

Le document est une sorte de calendrier contenant le catalogue des donations faites par un certain nombre de rois de l'Ancien-Empire et l'indication de fêtes à célébrer. Ce catalogue est beaucoup plus détaillé depuis Snefrou, et ce n'est qu'à partir de ce roi que nous voyons les noms des souverains dans des cartouches. Ainsi cette pierre confirme l'idée, émise plus haut, qu'avec Snefrou nous entrons dans une phase ou une période nouvelle, celle que j'ai appelée memphite. Le monument est certainement de la

1. E. de Rougé, *Dyn.*, p. 145.
2. Mariette, *Mastabas*, p. 91; Lepsius, *Älteste Texte*, pl. IX; Maspero, *Mission*, t. I, *Tombeau d'Horhotpou;* Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. 36 et 37. Cf. Wiedemann, *Proceedings*, t. XX, p. 114.
3. De Rougé, *Dyn.*, p. 74.
4. *Nota sopra un iscrizione egizia del Museo di Palermo.* Palerme, 1895.

Digitized by Google

Basse-Égypte, d'Héliopolis, selon toute probabilité, puisque ce sont les divinités de cette ville, les qui ont la première place dans les générosités du roi.

Cette pierre me ferait croire aussi que le cartouche ne date que de la période memphite. C'est Snefrou ou ses prédécesseurs immédiats qui auraient adopté cette façon d'écrire le nom royal, laquelle serait devenue la règle pour ses successeurs. Il me semble donc fort probable que, pour tous les souverains de la période thinite, nous ne trouverons pas de cartouche, à moins qu'ils ne soient mentionnés dans des textes venant de Memphis, ou postérieurs à la fin de la IIIe dynastie. Depuis lors seulement, l'usage s'établit d'enfermer le nom royal dans un cartouche, quelle que fût l'époque où il eût vécu. Prenons, par exemple, les cartouches les plus anciens que nous avons conservés sur un monument de l'Ancien-Empire, ceux des rois et [1]. Rien ne nous indique que , qui était leur prophète, et au tombeau duquel nous devons leurs noms, n'ait pas vécu plus tard que ces rois; cela est même assez probable, à en juger par d'autres titres analogues. Aussi, suivant la coutume du temps et de la partie du pays où il vivait, a inscrit ces noms dans des cartouches, ce qui n'est pas le cas à Abydos, dans les inscriptions contemporaines de .

Avec Snefrou, le calendrier de Palerme devient beaucoup plus détaillé. Ce changement se produit déjà sur le côté de la pierre qui forme la planche I de M. Pellegrini et que j'appellerai le côté A. La pierre est brisée au-dessous du registre de Snefrou, mais on voit encore l'amorce d'un nouveau registre, qui devait concerner le roi suivant; car, si nous retournons la pierre et que nous passions au côté B, nous voyons qu'il commence par le roi Schepseskaf et suit l'ordre jusqu'à Neferarkara Keka. Les rois qui séparent Snefrou de Schepseskaf devaient se trouver des deux côtés dans les morceaux qui manquent en haut et en bas.

Je commence par le côté B, qui nous aidera pour l'intelligence de l'autre. Il se compose de cinq registres tous pareils, formés d'une large bande au-dessous de laquelle en est une autre beaucoup plus étroite. La bande large est divisée en compartiments par des palmes . Au sommet de chaque compartiment, est un titre général horizonta, ainsi conçu : *Le roi a élevé ses constructions à...*, et les divers dieux auxquels il a fait des largesses sont indiqués au-dessous en colonnes verticales ou en textes horizontaux. Au-dessous de chaque compartiment, dans la partie de la bande étroite qui y correspond, est une mesure de longueur, ce sera, par exemple, *4 coudées, 2 doigts 1/2*, ou *2 coudées, 2 doigts 1/4*.

De temps en temps peut-être quand le roi change, deux lignes traversent les deux bandes du registre. Entre ces lignes, se voit une date ou quelquefois deux, marquées uniquement en jours du mois sans qu'on y voie figurer de nombre d'années, du moins du côté A. Voici d'abord celle de Schepseskaf. Les dates ont souffert de la cassure : *... jour 24, 4e mois, jour 11, diadème* (ou *lever*) *du Sud, diadème du Nord, de celui qui réunit les deux pays, faire le tour du mur du Nord dans la fête Sesched.*

1. Lepsius, *Ausw.*, pl. IX; Mariette, *Mastabas*, p. 92.

Digitized by Google

Ceci nous ramène au temple de Déir el-Bahari et à la reine Hatschepsou qui, non seulement, s'appliquait à imiter la XIIe dynastie, mais qui recherchait volontiers ce qui était archaïque. Immédiatement après l'inscription de l'intronisation, lorsqu'on lui a donné son « grand nom » , on trouve un fragment de calendrier tout semblable à celui de la pierre de Palerme. On y voit d'abord la palme , au-dessous de laquelle sont ces mots : . C'est le même genre de date, *le premier Thoth, le commencement de l'année, le commencement des saisons réunies,* sans indication du chiffre de l'année. C'est la même fête *Sched* ou *Sesched* dans laquelle on fait le tour de l'édifice appelé . Pour Hatschepsou, c'est la fête qui termine son couronnement.

Des dates de même forme, un peu abrégée, se retrouvent dans d'autres parties de la pierre, toujours à une coupure, à l'endroit où une ligne traverse tout le registre; ainsi, au moment où Neferarkara (Keka) apparaît pour la première fois, , *le 5e mois, le 12e jour, le 2e mois, le 7e jour, naissance des dieux, celui qui réunit les deux pays fait le tour du mur du Nord.* Cet acte paraît être le point principal; il ne manque jamais, et il caractérise ce genre de date.

Dans la partie du calendrier qui a rapport à la période thinite, il y a deux dates, qui coïncident toujours avec une interruption dans le registre, , *le 6e mois, le 7e jour, et le 4e mois, le 13e jour,* etc., l'autre est celle-ci, , etc., *le 2e mois, le 23e jour,* etc. On pourrait conclure de ces dates qu'à cette époque reculée, on comptait tous les mois à la file sans s'inquiéter de la division en saisons, laquelle, peut-être, n'avait pas encore été adoptée.

La période memphite, le règne de Snefrou commence sur la face A, au registre 6 qui diffère de ceux qui sont au-dessus en ce que les compartiments séparés par une palme sont beaucoup plus grands et renferment plusieurs colonnes verticales. Chaque compartiment a une mesure de longueur indiquée au-dessous, par exemple le second a *5 coudées, 1 palme, 1 doigt.* Je ne puis expliquer le sens de ces mesures de longueur, qui, peut-être par une association d'idées qui m'échappe, sont en rapport avec la mesure du temps. Dans le second compartiment de Snefrou, je lis qu'il battit les Nègres et en ramena prisonniers 7,000. Les signes *mille* sont réunis à la base en groupes de quatre et de trois. Un groupe analogue se voit sur la palette d'Hiéraconpolis, ainsi que l'ont reconnu MM. Erman et W. Max Müller. Je ne puis décrire en détail cet intéressant document qui demanderait à être collationné à nouveau. Je ne mentionnerai que ce qui peut nous faciliter l'intelligence des monuments de la période thinite.

Au sommet de la face B, nous trouvons ce qui concerne le roi Schepseskaf. Après la date que j'ai citée de la fête Sesched, se trouvent ces mots *la naissance des deux Apuat, service royal*[1] *des dieux de celui qui réunit les deux mondes.* J'ai transcrit ici , un signe qui revient très fréquemment sur la face A et que

1. Il faut peut-être traduire *suite royale.* Je croirais qu'il s'agit d'une procession.

Digitized by Google

M. Pellegrini dessine sous cette forme ou . Ce qui m'a montré que c'était bien le signe , c'est qu'au troisième registre, nous le voyons horizontal avec un lion qui marche dessus, . C'est donc bien le signe

Sans m'arrêter à ce que contiennent les registres suivants, et aux détails intéressants qu'ils fournissent sur les donations de divers rois, je reviens à la face A et à la partie qui est au-dessus du registre de Snefrou et qui se rapporte à la période thinite, antérieure à ce roi.

Nous y trouvons cinq registres, dont celui d'en haut a été publié par M. Spiegelberg[1]. Il est divisé en colonnes égales dans chacune desquelles est un nom tel que ou . Au-dessous, séparé par une ligne horizontale, est le signe , un roi portant la couronne rouge. M. Spiegelberg croit qu'il faut y voir les noms d'anciens rois de la Basse-Égypte qui ont régné avant la IVe dynastie. Il n'y a là rien d'impossible. D'autre part, on pourrait y voir le nom de prêtres ou d'offrandes, quelque chose d'analogue à ces mots jusqu'ici inintelligibles qu'on trouve dans les listes concernant la grande fête de Bubaste, au-dessous des noms de dieux, et au-dessus de personnages portant des oiseaux et des poissons[2]. Je n'ose pas trancher la question dans un sens ou dans l'autre. Les registres 2 à 5 sont tous disposés d'une manière parfaitement semblable. Ils sont divisés en compartiments beaucoup plus petits que ceux qui se rapportent à la période memphite, et tous séparés par une palme. A chacun de ces compartiments correspond l'indication d'une mesure de longueur, à moins que nous ne rencontrions l'une de ces dates que j'ai citées plus haut, et qui ne semble faire qu'un avec ce qui suit, car alors la mesure de longueur manque. Le fait que ces compartiments sont séparés par des palmes me semble indiquer qu'il s'agit d'anniversaires, ou de fêtes, ou de jours spéciaux dans lesquels s'était passé quelque événement; où devait être célébrée quelque cérémonie. La nature même des inscriptions contenues dans ces compartiments nous en est la meilleure preuve. Je commence par celles sur lesquelles il n'y a pas de doute. Au second registre, nous trouvons *le lever* ou *la couronne du Sud, naissance de Min,* *5 coudées*. Nous retrouvons la naissance de Min au registre 5, mais avec un nom de jour qui n'est pas le même, et que nous retrouverons plus loin, celui de *Sches Hor*. Au jour de (reg. 3), a lieu aussi[3] *la fondation du temple de Horen,* qui peut être un nom de roi, et le même que dont il est question dans le même registre. La mesure, cette fois-ci, est de *2 coudées, 4 palmes* et *2 doigts*. De même qu'il y a des , il y a plusieurs , *le lever* ou *la couronne du Nord,* ou même *l'apparition en roi du Nord;* au registre 2, , *première fois, course d'Apis*. La mesure est cette fois , *2 coudées 1 spithame*. Au registre suivant, probablement sous un autre règne, nous retrouvons

1. *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 16.
2. NAVILLE, *Festival*, pl. XXII.
3. Je suis obligé, vu l'absence de caractères fondus, de diviser presque tous les groupes complexes. Les signes sont inscrits dans auquel, comme presque toujours dans ce texte, manque le petit carré du coin, et qui n'est qu'un simple rectangle.

Digitized by Google

, *seconde fois, course d'Apis;* la mesure est différente *3 coudées 4 palmes 3 doigts.* se retrouve dans d'autres divisions (reg. 3) (?), *seconde fois, fête* d'une barque spéciale portant deux éperviers dont le nom est incertain, je le lirai provisoirement *maat.* La fête de la même barque se voit encore, dans ce registre, célébrée pour la troisième fois (?), etc. Il n'y a que les mesures qui changent.

Nous avons et séparés; mais à certains jours ils sont réunis, comme dans les dates que nous avons citées, par exemple un jour de a lieu la *fête de Sed* (reg. 2), une autre fois *l'introduction du roi* , *dans* (?), ou encore la fondation de la salle appelée *la fournaise des dieux* (reg. 5).

La dernière division du 2e registre est celle-ci, , *la première fois, fête de* (?), la fête est déterminée comme presque toujours par une barque[1]. Le serpent qui est dessiné assez épais doit avoir une lecture idéographique, peut-être la même que celle qu'il faut donner au nom d'épervier du roi qu'on a appelé le « roi serpent ». Cette fête du serpent se retrouve au registre suivant, pour la *seconde fois* .

Au troisième registre, nous avons une division qui se nomme , *la destruction des Anu.* Je crois qu'il reste quelque chose de cela dans la tablette de Négadah. Les trois personnages assis, assez indistincts dans la photographie, qu'on voit sur le bord gauche au-dessous de la cassure, me paraissent, ainsi qu'à M. Borchardt représenter des étrangers. Je suppose que ce sont les Anu dont il s'agit, et dont on rappelle la défaite. Il y avait donc dans la période thinite une fête de la destruction des Anu qui commémorait les triomphes des différents rois sur ces adversaires que je considère comme étant les Anu de la péninsule Sinaïtique aussi bien que ceux de Nubie. Les dernières fouilles nous ont fourni deux nouvelles représentations du roi frappant son ennemi, celle de la tablette Mac Gregor, et celle de la palette de Hiéraconpolis.

Un peu plus loin sur le même registre, nous lisons ceci : . *Safekhabui étend la corde blanche* (?) *de la grande porte du palais des trônes divins.* Cette grande porte, nous la retrouvons sur la palette, c'est celle de la salle des décapités. De beaucoup, l'indication la plus fréquente d'un jour ou d'une fête, c'est cette expression , *Sches hor,* ce signe dont j'ai parlé, suivi du nom d'Horus et déterminé par une barque à proue élevée, comme celles de la tablette de Négadah, ou celle de la palette; au milieu est un naos surmonté d'une sorte de mât, et à la poupe nous retrouvons le signe . Ce groupe revient constamment dans les registres 2, 4 et 5, c'est-à-dire uniquement dans ceux qui ont trait à la période thinite; il n'apparaît pas une seule fois dans ce qui reste de la période suivante. Au registre 2, nous voyons qu'outre d'autres fêtes, les jours de *Sches Hor* sont ceux de la naissance de la déesse de Thèbes[2] (?), et d'Anubis. Au registre 3, le jour de Sches Hor revient huit fois; il alterne toujours, sauf une seule fois, avec les fêtes des levers ou des couronnes. Dans ce registre, les jours de Sches Hor sont simplement numérotés. Au-dessous de la barque on trouve un groupe

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 2.
2. Mariette, *Mastabas*, p. 70.

Digitized by Google

de ce genre , et rien d'autre. Ce mot qui, dans un texte de l'Ancien-Empire, veut dire *compter, faire le recensement de,* paraît ici n'avoir d'autre rôle que celui de qui forme les nombres ordinaux. Je traduis donc *Sches Hor, quatrième fois,* et dans ce même registre nous allons de la 3e à la 10e fois.

Au cinquième registre, nous trouvons Sches Hor 6e fois, puis la 7e et la 8e où le chiffre est suivi chaque fois du mot [1] que je ne comprends pas. Ce qui est plus important, c'est qu'entre ces deux jours, nous avons (?) , *la naissance de*(?) *Khasekhemui.* Ce roi qui nous est connu par les cylindres d'Abydos est représenté ici debout, coiffé du diadème blanc tenant de la main gauche un emblème indistinct, et de la droite un fléau. Il est dans le registre qui précède immédiatement celui de Snefrou. Il y a donc lieu de croire qu'il n'a pas régné longtemps avant ce roi.

Cette barque qui est l'indication d'une date, d'une fête, d'un anniversaire, d'un jour spécial, nous la retrouvons sur la palette de M. Quibell[2]. Horus est représenté debout sur l'instrument [3] un peu abrégé, et placé horizontalement, comme ailleurs le lion en marche. Nous aurions donc là l'indication du jour dans lequel le roi entre dans la salle des décapités. C'est aussi l'interprétation que je donne à la barque de la tablette de Négadah; la barque au-dessus de laquelle est Horus, c'est la date de l'entrée dans la salle du damier, soit que l'on suppose que devant Horus, dans l'espace effacé, il y avait le signe , soit que l'on admette qu'il y avait là un autre groupe dans lequel cependant entrent Horus et la barque, comme celui qui se voit au registre 4 du calendrier de Palerme, . Le point essentiel ne paraît être que dans ces deux monuments celui de Négadah et celui de Hiéraconpolis, la barque avec Horus est l'indication de la fête, ou de l'anniversaire, ou du jour où se passe ce qui y est représenté.

Avant de quitter la pierre de Palerme, je mentionnerai le fait qu'entre les registres de la face A est une bande horizontale qui, quelquefois, renferme de gros hiéroglyphes. Ces signes ont l'air d'un titre général qui s'étend sur les compartiments placés au-dessous. Ils renfermaient probablement des noms de rois. Ils sont détruits presque partout, sauf au registre 4 où nous lisons , *le roi* *nuter n* ou *n nuter, le roi dont le nom d'or*... Le roi est l'un de ceux dont le nom est gravé sur l'épaule de la statue de Gizèh qui est de style archaïque[4]. Comme il est dans le registre au-dessus de Khasekhemui, il a régné avant lui.

Grâce aux lumières que nous a apportées cette pierre, nous avons l'explication complète de la tablette de Négadah. En haut, la date, le nom du roi *Aha,* et celui de la salle dans laquelle il pénètre; en bas, à droite, la représentation en grande partie détruite de la salle et du roi qui s'y dirige; à gauche, toutes les offrandes qu'on apporte au roi à l'occasion de cette fête, les sacrifices offerts par les prêtres qui lui sont attachés.

1. Je pense que ce groupe équivaut à .
2. *Zeitschrift*, t. XXXVI, pl. XII.
3. Instrument tranchant, dit Champollion, *Dict.*, p. 302.
4. SPIEGELBERG, *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 11.

Digitized by Google

Cette explication, je le répète, exclut l'idée que nous ayons là le roi Ménès et que le monument de Négadah soit son tombeau.

Dans laquelle des dynasties thinites, le roi doit-il être placé? Je ne saurais le dire. Nous n'avons aucune indication sur le rang qu'il occupait dans la série, puisque son nom ne figure pas dans les listes. Ce qui pourrait nous mettre sur la voie, ce sont les objets que les fellahs trouvent dans la nécropole de Négadah. J'ai vu à Louxor, l'hiver passé, chez un marchand d'antiquités, divers objets qu'on disait venir de là. Avec des figurines assez grossières, dont l'une tout à fait stéatopyge, il y avait deux bracelets en silex, dont l'un portait l'inscription suivante : [1]. Cette inscription nous rapprocherait du règne de Snefrou[2], comme les cylindres au nom de la reine .

Si de la tablette de Négadah nous passons à la palette que M. Quibell a trouvé à Hiéraconpolis[4], nous nous trouvons en face d'un objet qui a un caractère encore plus archaïque. A l'exception d'un seul groupe , nous n'avons que des hiéroglyphes idéographiques; en outre le bovidé qui foule aux pieds un homme barbu n'est pas le bœuf égyptien ordinaire, c'est un buffle; le même animal qui se voit sur les fragments du Louvre, décrits par M. Steindorff[5]. La planche XII de la *Zeitschrift* reproduit le dessus de la palette où l'on voit une concavité ronde en forme de godet. Le nom du roi se trouve au sommet. Il se compose d'un poisson au-dessous duquel est un outil pointu. M. W. Max Müller propose pour ce nom la lecture *nʿr mrʿ*[6], M. Spiegelberg[7] *nʿr menḫ*. Pour moi, sans présenter encore de lecture pour le poisson, je ferai remarquer la ressemblance frappante qu'a l'instrument qui est au-dessous, avec celui qui sert de déterminatif au nom royal de , le neuvième sur la liste d'Abydos, et que M. de Rougé place en tête de la IIe dynastie. Je crois que c'est ainsi que nous devons lire ce signe. Cela veut-il dire que nous avons là le premier roi de la IIe dynastie? Je n'oserais l'affirmer; il faudrait admettre, pour cela, que le nom a été accourci; pour pouvoir le faire entrer dans le cartouche, on aurait supprimé le poisson; d'un autre côté, le fait que le roi de la palette a été trouvé à Abydos avec d'autres, dont l'un, d'après l'identification de M. Sethe, est le sixième de la première dynastie, donne de la vraisemblance à cette conjecture.

Le roi est coiffé de la couronne rouge; c'est donc une des cérémonies que le calendrier désigne par : c'est en même temps une fête de *Sches hor*, ainsi que nous le voyons par le groupe qui est au-dessus des décapités. Le roi porte la massue et le fléau.

1. Le signe était tourné en sens inverse.
2. E. de Rougé, *Dyn.*, p. 36.
3. Maspero, *Revue critique*, 1897, t. I, p. 440. Je ne puis comprendre pourquoi M. Borchardt ne lit pas ce nom *Hep n maat* plutôt que *N maat hapi*. veut dire une *rame*. On sait que la rame est un symbole qui figure dans certaines cérémonies, ou dans le *Livre des Morts*. Je ne trouve rien d'extraordinaire à ce nom, *la rame de Maat*. Je ne crois pas qu'il soit question, ici, du dieu Apis.
4. *Zeitschrift*, t. XXXVI, p. 81.
5. De Morgan, *Ethnographie*, pl. II.
6. *Orient. Lit. Zeit.*, t. I, p. 218.
7. *L. l.*, p. 237.

Digitized by Google

Devant lui, est un personnage appelé . M. Quibell suppose que ce personnage dont la figure est dessinée avec un soin particulier est celui qui a fait la palette; mais, pour moi, je ne puis m'empêcher de croire que c'est une femme. La chevelure est celle d'une femme, ainsi que l'arrangement des boucles. Il est vrai que son vêtement est plus court que celui des femmes memphites dont nous avons des représentations, mais que savons-nous du costume féminin à cette époque reculée? Les proportions des figures sont bien ce qu'elles devraient être, la femme qui paraît être la reine est plus petite que le roi, mais plus grande que l'adolescent qui est derrière lui, et surtout que les porte-étendard.

Derrière le roi, est un rectangle qui renferme un signe douteux. Je crois que ce rectangle est un nom de temple ou de salle; c'est le signe , auquel, comme dans le calendrier de Palerme, il manque le carré d'angle. Le signe inscrit pourrait être [1]. Le personnage qui est au-dessous est imberbe, il a une figure tout à fait juvénile; sa jeunesse est encore plus visible dans la figure de la planche XIII. De la main gauche, il porte une paire de sandales, comme cela se voit au tombeau d'Amten[2], et de la droite un chaudron. Les signes hiéroglyphiques qui se rapportent à lui sont inconnus. Je ne sais s'ils indiquent son nom ou son emploi. Je crois que ce personnage est le fils du roi faisant les fonctions de prêtre de son père, ou simplement de servant, ici comme dans la scène de la planche XIII. Devant la reine, sont quatre valets ou personnages de rang inférieur, portant les quatre emblèmes divins qu'on rencontre souvent dans les fêtes divines[3], avec la différence que nous avons ici deux éperviers au lieu d'Horus et Thoth, qu'on trouve dans les représentations du Nouvel-Empire. A cette époque, si les deux premiers emblèmes différaient d'apparence, ce seraient Horus et Set, plutôt qu'Horus et Thoth. Les deux autres sont, comme plus tard, Anubis et Khonsou. Le quatrième porteur est un adolescent vêtu d'un pagne. Le troisième est un homme barbu, vêtu, de même que la reine, d'une chemise qui descend seulement jusqu'au-dessus du genou, elle s'attache par des cordons noués au cou, qui pendent sur l'épaule, et se terminent par des mouchets. Le vêtement du porteur est d'étoffe lisse, tandis que celui de la reine est plus épais, plus laineux, ou bien c'est une peau. Les deux autres personnages, portant chacun l'étendard d'Horus, ont une chevelure terminée par des boucles, qui leur donne une certaine ressemblance avec les habitants du pays de Pount[4], sans parler du type de physionomie qui n'est pas sans rapports avec celui de ce peuple.

Le roi, précédé de la reine et de ses porte-étendard, traverse la porte appelée , ou bien entre dans la salle de ce nom où se trouve une représentation curieuse : dix décapités, les bras liés au corps, et la tête entre les pieds, sont étendus par terre. Je crois qu'il faut voir là une scène symbolique, comme celle que nous voyons si souvent, du roi tenant par les cheveux un ou plusieurs prisonniers qu'il frappe de sa massue. Couper les têtes des rebelles est un expression qui indique une victoire complète sur

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 62.
2. Lepsius, *Denkm.*, II, 4; *id.*, 63.
3. *Déir el-Bahari*, III, pl. 64; *Festival*, pl. 18, 19, 21, 23.
4. *Déir el-Bahari*, III, pl. 69, registre supérieur; pl. 74, 76.

Digitized by Google

des révoltés qui ne peuvent plus se relever. Le temple de Déir el-Bahari, qui nous a donné déjà plus d'une indication utile pour l'intelligence de ces textes anciens, nous en fournit deux exemples qui tous deux ont trait aux de Nubie. Nous y lisons une première fois[1] : *Tu frappes les Nubiens, tu coupes les têtes de leurs soldats;* et ailleurs, dans un texte encore inédit où nous voyons le dieu Tetun amener à la reine plusieurs rangées de prisonniers, le dieu lui dit : *Je t'amène tous les pays, toutes les contrées du Sud; je lie pour toi les rebelles, les Anu de Nubie, je ferai en sorte que tu coupes leurs têtes,* . Si nous nous rappelons que, dans le calendrier de Palerme, il y a un jour de , il est bien possible que ces décapités, et le vaincu que le roi frappe de sa massue, soient des Anu, du Sinaï ou plutôt de Nubie.

Je crois donc que c'est une fête commémorant la défaite d'ennemis du Nord ou du Sud, que décrit la scène que nous venons d'analyser. On se demande alors si la palette ne servait pas à cette fête. N'était-ce point quelque objet votif consacré par le roi à cette occasion? La dépression ronde du centre, au lieu d'être destinée à broyer la couleur verte, comme le dit M. Quibell, ne contenait-elle pas quelque substance sacrée ou précieuse, ou encore ne servait-elle pas à fixer une statuette ou une figurine tournée de manière à regarder la procession? Je pose ces questions sans les résoudre.

Au bas de la palette, et sur la surface inférieure, on a représenté les événements que rappelle la fête, le roi, figuré par un buffle, a pénétré dans un enclos muré et mis en fuite les habitants; les deux hommes qui fuient et qu'on voit à la planche XIII font partie de la scène qui commence à la planche XII; ils en sont la continuation. Il s'agit de la prise d'une ville ou d'un fort, dont le nom est exprimé (pl. XIII) par des caractères idéographiques. Ainsi, déjà alors, le roi était le « taureau vainqueur ».

Au-dessus des fuyards, est la scène que nous connaissons par la tablette appartenant à M. Mac Gregor, du roi Den, et par les sculptures du Ouadi Maghara, le roi frappant de sa massue un ennemi qu'il tient par sa chevelure; je ne sais pas lire les deux signes écrits derrière l'ennemi, et qui probablement sont son nom. Derrière le roi, est le jeune homme que j'ai appelé son fils et qui porte de nouveau ses sandales. Ce personnage devait se trouver aussi sur la tablette du roi Den; mais, comme il n'y avait pas la place nécessaire, on s'est borné à graver à l'envers de la tablette une paire de sandales[2]. Je croirais volontiers que les signes , qui sont derrière le roi, se rapportent à ce porteur de sandales, qui était un personnage important.

Le roi de la palette, lorsqu'il frappe son ennemi, est coiffé de la couronne blanche : c'est donc une cérémonie d'un jour de . Au-dessus du prisonnier qu'il assomme, est un groupe bizarre : un épervier, perché sur un bouquet de six fleurs, tient une corde fixée aux narines d'une tête barbue. Je suis d'accord sur ce point avec MM. Erman et W. Max Müller, ce bouquet de fleurs veut dire six mille. Le roi, dans cette campagne, a fait six mille prisonniers. Il valait donc bien la peine de la commémorer par une fête.

Telle est l'interprétation encore incomplète, qui, je crois, doit être donnée, des

1. *Déir el-Bahari*, III, pl. 57, l. 10.
2. *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 7.

Digitized by Google

représentations de cette palette, laquelle doit être placée au commencement de la IIe dynastie, si l'on admet l'identification du roi . Il me reste à dire quelques mots de ces deux grands félins dont le cou démesurément long entoure la concavité dont l'usage est incertain. Je crois que nous avons là une représentation stylisée d'une partie de la procession, deux panthères ou deux léopards que tiennent par le cou deux habitants du pays dont ces animaux sont amenés. Ils correspondent aux deux panthères vivantes, *amenées parmi les merveilles du pays (de Pount) et qui sont dans la suite de Sa Majesté la reine Hatschepsou.* Chose très curieuse, à Déir el-Bahari[1], ces panthères sont placées, comme ici, à la suite d'un porteur de sandales. Il me semble impossible de ne pas rattacher ces deux représentations l'une à l'autre. On voit combien il y a d'archaïsme dans les sculptures de la reine Hatschepsou. Sur la palette, on a déformé les deux animaux pour leur donner un but décoratif.

M. Amélineau a annoncé une publication complète de ses fouilles à Abydos; je ne voudrais pas le devancer, en publiant le texte de cylindres encore inédits. Je m'en tiendrai à ceux qui sont déjà connus; en particulier, à ceux qui concernent le roi mentionné sur la pierre de Palerme, *Khasekhemui.* Dans l'inscription de l'un de ces cylindres[2], son nom d'épervier, surmonté des deux divinités Horus et Set, est ainsi conçu : *Khasekhemui, les deux dieux sont réunis en lui.* Ces deux dieux sont ceux qui surmontent son nom, Horus et Set, et la lecture du groupe est *nebui.* Cela ressort des exemples suivants. Quand la reine Hatschepsou n'est qu'une enfant sur les genoux d'Amon, les dieux disent à Amon[3] : *Tu lui donneras la portion d'Horus en vie, les années de Set en bonheur.* Plus tard, quand la reine est présentée à Tum, celui-ci lui dit[4] : *Je te donnerai la portion d'Horus et Set (des deux dieux) en vie et bonheur.* La même expression est écrite au Spéos d'Anubis[5] : . Enfin, dans une inscription d'Aménophis II à Karnak, le roi nous dit[6] : *Quand j'étais encore un enfant au berceau, il me donna la portion des deux dieux.* La lecture *nebui* ressort de ces mots que j'ai copiés dans le temple de Thoutmès III à Médinet-Habou :

Les deux dieux réunis en la personne du roi, ou sur son front, sont bien Horus et Set, et l'expression correspond à la même idée que , l'union des deux parties de l'Égypte sous le sceptre du souverain. Rien d'étonnant donc à ce que nous trouvions, à côté du nom du roi [7], le groupe ; c'est l'équivalent de [8] : Horus et Set, les deux dieux au lieu des deux déesses. On voit que la place de Set dans le Panthéon égyptien remonte au moins à la IIIe dynastie.

1. Mariette, *Déir el-Bahari*, pl. 4.
2. De Morgan, *Ethnographie*, p. 244, n° 219.
3. *Déir el-Bahari*, III, pl. 56. — 4. *Id.*, III, pl. 58. — 5. *Id.*, II, pl. 35.
6. Dümichen, *Geogr. Inschr.*, II, pl. 38, *b*.
7. *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 2.
8. Depuis que j'ai écrit ces lignes, la vue des cylindres de à Gizèh m'a apporté une nou-

Digitized by Google

Nous devons à M. Sethe l'identification du roi Μιεβίς, Μιεβιδός, Μιεβατς, de la Ire dynastie, , lequel, avec , nous donne deux dates certaines sur l'âge des monuments thinites. Cette identification est faite d'après une inscription gravée grossièrement sur un plat. Je ne saurais considérer comme établie celle de avec *Ousaphaïs*. Il faut, pour cela, admettre une erreur de transcription de l'hiératique, erreur qui aurait formé de toutes pièces le nom d'Ousaphaïs, lequel devrait donc disparaître. La lecture habituelle de dans les monuments de l'Ancien-Empire est ; mais il y en a d'autres, et nous ne connaissons pas encore la lecture de tous les signes idéographiques de cette époque reculée.

Quant au personnage qui a l'air de tenir un bâton[1], je me demande si ce n'est pas un signe idéographique du nom de qui précède Snefrou.

Nous ne pouvons encore classer à leur rang les trois rois dont le nom d'épervier est gravé sur l'épaule de la statue archaïque de Gizèh. L'un se trouve dans le calendrier de Palerme, et l'autre sur un vase d'Abydos. Je ferai remarquer seulement que le nom de est formé de deux des éléments du nom de Binothris, de la IIe dynastie, . Je ne voudrais pas conclure de là à une identification de ce roi. Cependant il est possible que nous trouvions des divergences entre les listes qui nous ont été conservées, et les noms des mêmes rois tels qu'ils se présentent à Abydos ou à Négadah. Les listes monumentales aussi bien que le Papyrus de Turin sont de date récente, elles appartiennent à une époque où tout ce qui concernait le nom ou les noms du roi était établi et réglé depuis longtemps. Ces listes sont uniformes; et, pour leur donner cette apparence, il se peut bien qu'on ait fait subir à ces noms très anciens certaines modifications, pour les adapter au cartouche dans lequel on ne les inscrivait pas à l'origine, et qui très probablement n'a été adopté que plus tard. Les listes et les papyrus diffèrent en cela du calendrier du Palerme, qui ne traite pas les deux époques thinite et memphite de la même manière, et qui ne prend le cartouche qu'à partir de Snefrou.

En résumé, je crois que la découverte de noms classés, tels que Miebis et Khasekhemui, celle de qui doit se placer près du roi Sent, sans parler d'autres noms dont l'identification n'est pas certaine, tel que , nous prouve que les monuments d'Abydos et de Négadah appartiennent aux trois premières dynasties, antérieures à Snefrou. Cette période, que comme M. Maspero j'ai appelée thinite, prit fin avec le déplacement du pouvoir central et son transfert à Memphis. Le cartouche est un usage de Memphis et date de l'établissement dans cette région; aussi est-il à présumer que nous ne trouverons pas les noms des anciens rois thinites dans des cartouches, sur des monuments contemporains de ces époques reculées ou provenant de localités qui semblent avoir été le domaine particulier des souverains thinites; nous en avons la preuve dans le nom de Snefrou[2], qui est écrit sans cartouche à Hiéraconpolis et celui de

velle confirmation de cette traduction. Le nom de ce roi est surmonté non de l'épervier, mais de l'animal Set. Ainsi Den et Aha ont l'épervier, Perabsen l'animal Set, et Khasekhemui les réunit tous les deux.

1. *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 3.

2. Wiedemann, *Proc. Bibl. Arch.*, t. XX, p. 112; Spiegelberg, *Zeitschrift*, t. XXXV, p. 11.

Digitized by Google

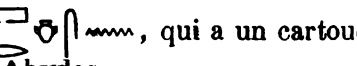 , qui a un cartouche ou n'en a pas, suivant qu'on le trouve à Memphis ou à Abydos.

Puis donc que nous sommes dans la période historique de l'Égypte, j'estime qu'il faut abandonner définitivement l'idée que les monuments d'Abydos, de Négadah et d'Hiéraconpolis soient préhistoriques, ou même antérieurs à Ménès de qui nous n'avons pas encore trouvé le nom. Ce sont les restes de la civilisation égyptienne archaïque.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. SCHEIL

... A Alep, j'ai trouvé, chez des collectionneurs, quelques pièces égyptiennes, un lot de statuettes funéraires qu'on m'a affirmé provenir du pays même, diverses pièces assyriennes, amulettes, cylindres-cachets avec mention fréquente de *Martu*, dans les noms propres. Le fragment connu d'inscription hétéenne encastré dans le mur extérieur de la Mosquée des Corbeaux n'est pas trop endommagé, les signes apparaissent encore suffisamment pour pouvoir être estampés. En allant d'Alep à Biredjik, sur le chemin de l'étape qui mène à Zamboura, dans le village de Ḥaial-Oglou, on voit, à gauche, un ancien cimetière à grandes pierres tumulaires cintrées. L'une d'elles est de l'an MY de Séleucus, avec, outre le nom du mort, celui du sculpteur; une deuxième ne porte que le nom sémitique AKPABA (*scorpion*), avec la date NH de C, c'est-à-dire de Séleucus; car il n'est pas probable qu'on doive lire Akrabanès, d'autant moins que les trois dernières lettres forment une ligne à part. Ces pierres sont en nombre considérable; quelques-unes recouvrent des tombes musulmanes, et il est devenu impossible d'y toucher. A Zamboura même, une mosaïque avec quelques fragments d'inscription grecque sert de pavé chez un particulier; aux alentours du village émergent, à fleur de sol, des vestiges d'antiques solides constructions.

A Orfa, on vint m'offrir, pour les acheter, les fragments qu'on y possède de la Chronique syriaque de Mâr-Michel; peut-être sait-on qu'elle s'imprime en ce moment, et que les manuscrits de l'ouvrage vont perdre leur valeur! Sur tout le parcours, les monnaies gréco-romaines, turco-arabes abondent. A Veranscheher, comme on le sait déjà, il y a des traces d'anciennes constructions importantes, fûts de colonnes, belles pierres de taille avec la croix byzantine, et des tombeaux dont l'un porte l'épitaphe (en grec) d'un médecin. Tel-Ermen, sous Mardin et sur le chemin de Nisibe, est avec Veranscheher le lieu où devraient affluer comme naturellement les antiquités provenant des bords du Khabour. On m'y a parlé de belles pièces apportées par les Arabes-Anazeh qui n'en soupçonnent pas le prix. Un cylindre-barillet (déjà trouvé?) avec inscription m'est *destiné*, mais je ne crois guère à la découverte, et ne compte pas du tout sur l'effet de la promesse. Cependant, j'y ai acquis un bol que le soc des charrues a un peu déformé, et dont une inscription contourne le bord supérieur. Ces

Digitized by Google

signes ont un aspect singulier, et on dirait, à première vue, de l'hiératique égyptien; ce n'est, je crois, que de l'arabe, mais de l'arabe très ancien, sans rien de commun avec le coufique.

A Mossoul, j'ai noté quelques fragments de textes intéressants; l'un d'eux mentionne un [*Kili*]-(*an*)*Te-šub šar mât Ḥatti;* c'est la première fois, pensé-je, qu'un nom avec l'élément divin *Tešub* est attribué, dans les inscriptions *cunéiformes,* non à un roi de *Kummuḥ* ou d'ailleurs, mais à un roi de *Ḥatti,* en propres termes. Un exemple pareil existe en revanche, si je ne fais erreur, dans les textes hiéroglyphiques[1]. Un autre fragment provenant de Kal'at-Chergat cite, outre le roi *Erišum,* un nouveau prince de l'ancienne Assyrie. Un texte très ancien qu'on affirme être de même provenance signale un *Samsu-iluna.* D'Assur aussi, je rapporte une petite statuette de bronze, représentant la divinité égyptienne Nefer-Tum. On m'a soumis, à Mossoul, bon nombre de tablettes de Telloh, envoyées de Bagdad. Les Arabes ont trouvé le dernier cylindre de Goudéa. Par la souscription des deux premiers qui sont au Louvre : *Gloire à Ningirsu au commencement*, et *Gloire à Ningirsou au milieu*, on pouvait, et Amiaud l'avait fait, deviner l'existence d'un troisième cylindre du même genre. Ce précieux document est enfin exhumé, sans qu'on sache dans quel musée il trouvera place. Il est à présumer d'ailleurs que nous entrerons bientôt dans la période des tablettes babyloniennes avec signes *hiéroglyphiques.* D'une ruine qui n'est pas Telloh, je rapporte un petit texte *entièrement rédigé en signes hiéroglyphiques curvilignes et rectilignes.* Il m'est impossible ici, faute d'éléments de comparaison, d'identifier tous les objets qui s'y trouvent dessinés. Je mentionnerai seulement le ciel ⌒, avec, au-dessous, les *sept planètes* ∴∴, qui est devenu le signe ⟨⊏⊏ MI avec le sens de *nuit* qui lui est attribué, à peu près comme en égyptien. Pour en revenir aux tablettes de style ordinaire, les marchands de Bagdad, ne trouvant plus en Europe de débouché pour leurs articles de Telloh, abusent de la bonne foi et de l'ignorance des Mossouliotes. On ne peut s'imaginer, en effet, la quantité de tablettes de Telloh qui se trouvent encore à Bagdad, sans parler de celles qui attendent des acheteurs dans les dépôts de Paris, Londres, New-York, Constantinople! Pouvait-on croire que ces pièces, si remarquables par leur belle écriture, par leur parfait état de conservation et souvent par leurs grandes dimensions, pussent devenir presque insignifiantes par leur contenu? Aussi y a-t-il réaction, et on cherche du nouveau, non plus en Babylonie, mais en Assyrie. C'est alors que Mossoul se venge, en envoyant à Bagdad de superbes pierres de Nimroud-Kalḥi qui portent toutes invariablement le texte si connu des Génies ailés d'Aššurnaṣirapal. Il en existe actuellement plusieurs à Bagdad; on en fait mystère, — avec raison, — car on apprendra toujours trop tôt que c'est encore une mauvaise affaire. Le marché de Bagdad est donc, en somme, bien pauvre. Les Arabes continuent, sans beaucoup d'entrain, mes fouilles de Sippar, — à tort, car j'estime que

1. Le nom du *Tar-tisebou*, qui apporta le traité à Ramsès II, , paraît en effet renfermer le nom de Téshoub, TOUR-TISHOUBOU, « le fils (?) de Téshoub », ainsi que le nom de 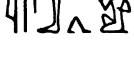 AKI (AGI)-TÉSHOUB (DEVÉRIA, *Catalogue des Manuscrits*, p. 185). — G. M.

Digitized by Google

c'est un des lieux les plus intéressants à explorer, et bien que le sol y soit déjà criblé comme une écumoire, j'y ferais volontiers une deuxième campagne. Les quelques nouvelles pièces que j'ai trouvées de cette provenance sont encore de l'époque de Hammurabi et de Samsu-iluna, comme si la ville n'avait existé ou été florissante qu'à cette époque. Une brique de construction, avec estampille et dédicace à Šamaš de Sippar, est au nom de *Dukabum,* fils de *Dadî*..., qui n'a pas le titre de roi, mais qui néanmoins reconstruit la grande enceinte de la ville. L'écriture est archaïque, les dernières lignes manquent.

Les tablettes de Senkereh-Larsa ayant fait apparition depuis deux ans, j'en cherchai et en trouvai quelques nouvelles, au nom de Rim-Anum, roi. Nouvelle et curieuse est la suscription suivante : *Mu Gu-un-gu-nu ba-*⟶ « Année où mourut Gungunu ». Gungunu porte le titre de *roi d'Ur,* dans l'une des premières planches des WAI (1er vol.). Que signifie, dans notre cas, l'absence de tout titre? Ce prince avait-il usurpé la royauté? ou, sur la fin de sa vie, avait-il perdu la souveraineté, mais non la popularité? Ailleurs, c'est encore la suscription faisant allusion à la prise de Nisin : *Mu* ⟶ ⟨⟨⟨ *Nisin ba-an-dib.* Parmi les tablettes de Telloh, deux lentilles m'ont frappé; elles sont au nom du vassal de MANIŠTUSU, roi de Kiš, Uru-Kagina, roi de Sirlaburki. Ce titre est suivi une fois de ⟶, et une fois de ⟶. Ainsi finit le texte : mais à quoi nous sert ce double appendice?

J'ai dit plus haut dans le *Recueil*[1] que je possédais plusieurs tablettes de *Ur* (*an*) NÊ-KU, patési de GIŠ-UḤ-KI, et que GIŠ-UḤ-KI (autrefois *Giš-ban-ki*) était la ruine actuelle de *Djokha.* Voici l'inscription d'un cône provenant de Djokha, où NIN-ḤAR-SAG tient la place du NIN-GIR-SU de Telloh, et où le patési de GIŠ-UḤ-KI s'appelle *Amil-Šamaš.*

⟶	A Nin-ḥar-sag
⟶[2] ⟶ ⟶	divin héros des dieux
⟶	Amil Šamaš
	patési
	de Giš-uḥ-ki,
	pour la bénédiction de sa vie
⟶ ⟶	le temple X
	a construit.

Deux autres pièces sont à signaler. Une pierre de seuil du type connu; autour de la cavité, on lit en caractères archaïques : ⟶ *Šapir-*

1. Cf. *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 62-63.
2. *An* est placé dans *Ur*. Voir un autre exemple de cette combinaison dans mon *Recueil de Signes*.

Digitized by Google

Martu « intendant de Martu », ou bien *ša Pir-Martu* « appartenant à Pir-Martu ». On prétend qu'elle vient du Nahrwân, à proximité de Bagdad. L'autre document est une pierre à bas-reliefs sur les deux faces : d'un côté, un roi assène un coup de hache sur la tête d'un vaincu accroupi devant lui, de l'autre, deux personnages se tiennent debout, affrontés (la partie supérieure manque). L'inscription en beaux caractères archaïsants occupait en plusieurs colonnes tous les intervalles disponibles, et courait même sur les tranches. Sur le tronçon qui nous reste, le roi franchit (*etebir*) le 𒀀 (?) *Za-i-ba-am* (rien d'un idéogramme de « fleuve ») pour arriver aux pays de *Qadra* et de *Mâbi,* qu'il conquiert, et où il établit des postes fortifiés. Il s'agit évidemment de Moab et Cédar, parallélisme géographique qui doit se retrouver dans le psaume 119, 5 (Vulg.) : « Hélas! ma demeure a été Moab, — j'ai habité Cédar! » Dans l'esprit du psalmiste, le premier pays était aux environs du second. Or, la lecture habituelle de משך signifie, pour les exégètes, le pays de *Muski,* qui est bien trop loin, au nord, de Cédar. En comparant la forme ancienne des caractères de Moab et de משך, on trouvera sans doute la raison de cette confusion. Le lieu d'origine de cette pierre serait le Sindjar ou Mardin. Autre petite remarque géographique. Dans mon article sur Adapa, il m'a été impossible de fixer l'emplacement de Eridu-Abou-Châréîn. Delitzsch (*Wo lag das Paradies*), d'après Ménant, le met en face de *Souq-eš-Šouyoukh.* Il n'en est rien. Peters, lors de son voyage dans ces pays, s'en est préoccupé, sans que les Arabes pussent ou voulussent le renseigner, comme il l'a consigné, je crois, dans une note adressée à la *Zeitschrift für Assyr.*, vers 1890-1891. Je puis en parler aujourd'hui avec précision. Abou-Châréîn est à quatre heures (à cheval) de Mouqaïr, dans la direction sud. Mouqaïr est à trois heures (en barque sur le Khor) de Nasrieh, dans la direction sud. Nasrieh est à six heures (en barque sur l'Euphrate) à l'ouest de Souq-eš-Šouyoukh.

Enfin, j'ai constaté que, dans ce pays, les faussaires travaillent toujours avec ardeur; l'art d'imiter a fait d'énormes progrès, et il y a telle pierre ou telle tablette fausse capable de tromper des gens très expérimentés dans la matière. Comme inscription lapidaire fausse, j'ai rencontré celle-ci à Mossoul :

1re ligne, signes irréductibles

a - na mu - šab šar - ru - ti - ya
i - na ir - si - it
KÂ-DINGIR-RA-KI ša i-na
Ki - rib Ba - bi - lu e - pu - uš

« ... Comme siège de ma royauté, dans la contrée de Babylone (*idéogr.*), qui est au milieu de Babylone (*phonét.*), j'ai construit. » L'ensemble, à première vue, peut rivaliser avec les plus beaux textes authentiques. Les Soubhas imitent admirablement la tablette de Telloh. Leur travail ne laisse *presque* rien à désirer, ni pour le fond qui est copié fidèlement sur des originaux, ni pour la forme, clou, couleur, cuisson...

Sur le Tigre, le 2 décembre 1898.

Digitized by Google

LA TOMBE DES VIGNES A THÈBES

PAR

PHILIPPE VIREY

J'ai supposé que cet office était célébré dans les temples[1]. Le mystère qu'on y figurait se rapporterait, comme nous l'avons vu, à la doctrine des transmigrations de la vie, reprise plus tard par Pythagore. C'est le mystère de Bacchus ou Osiris, et de Cérès ou Isis, avec des symboles exprimant aux initiés la théorie de la reproduction des existences, et du perpétuel renouvellement de la vie dans la nature. La cérémonie se compose de trois actes : 1° le passage vers l'autre monde; 2° l'appel ou l'invocation à la Divinité, accompagnant la consécration des offrandes; 3° l'action de la Divinité et la création d'une nouvelle existence; la Divinité est ainsi la force mystérieuse qui préside à la formation de la vie.

Au tombeau de Rekhmara, le premier acte se passe devant la chapelle d'Hathor, qui est comme l'antichambre de l'autre monde ou de la demeure divine, et qui correspond à la première partie du temple. Le second acte se passe dans la salle *ousekht* du temple, devant Anubis, considéré comme l'introducteur et le guide dans l'autre monde; le troisième acte devant le sanctuaire d'Osiris[2], d'où sortira le principe de la vie nouvelle. Ce principe se développe dans les asiles mystérieux que symbolisaient les chambres situées après le sanctuaire, au fond des temples égyptiens.

Au tombeau de Sennofri, un grand nombre des scènes de ces différents actes sont encore reconnaissables; mais l'ordonnance, comme je viens de le dire, n'en est pas aussi régulière. Au registre supérieur, après une grande lacune causée par la chute de l'enduit qui portait la peinture, on voit quatre taureaux conduits par un personnage presque entièrement effacé. Ces taureaux amenaient sans doute le traîneau funèbre[3]; ils faisaient partie du domaine du défunt[4] et devaient être sacrifiés aux quatre points cardinaux. Un homme qui les guide, tenant ..... (?), est accueilli par un autre personnage qui tient un manuscrit déroulé et un bâton (?); c'est peut-être le *kher-heb*, qui récite les formules autorisant le défunt à passer dans l'autre monde[5].

Puis, un défilé des porteurs du mobilier funéraire[6], précédés de porteurs d'offrandes[7].

Le second registre commence par une scène fort détériorée, à cause de la grande

1. *Tombeau de Rekhmara*, p. 67-68. D'ailleurs, l'office dont les détails sont figurés sur les parois des temples ne semble guère différer plus sensiblement de l'office des tombeaux de Rekhmara et de Sennofri que la messe célébrée chez nous le dimanche ne diffère de la messe des funérailles.

2. Au tombeau de Sennofri, le défunt lui-même, à la fin de la cérémonie, sacrifiera à Osiris Khont-Amenti, et à Hathor, déesse de l'Occident. Anubis recevra simplement, au cours de la cérémonie, l'encensement des officiants.

3. *Tombeau de Rekhmara*, p. 75, l. 6; pl. XXI.

4. *Id.*, p. 75, note 6.

5. *Id.*, p. 76, l. 1-5; pl. XXI.

6. *Id.*, p. 83-84, pl. XXII.

7. *Id.*, p. 81-83, pl. XXIII-XXIV.

Digitized by Google

lacune déjà observée au registre supérieur. Cependant cette scène peut être reconstituée à l'aide du tombeau de Rekhmara[1]. Une barque porte une cabine[2] où se trouvent un homme, probablement le *très haut*, , du tombeau de Rekhmara, et une femme, probablement la . L'eau sur laquelle vogue la barque se soulève comme le Nil pour l'inondation fécondatrice, couvre la vallée du *Nuter-kher*[3], et vient jusqu'au pied de la montagne, au-dessus de laquelle le dieu apparaît sous la forme d'un épervier perché au plus haut des cieux. Une femme est agenouillée en face de la barque[4].

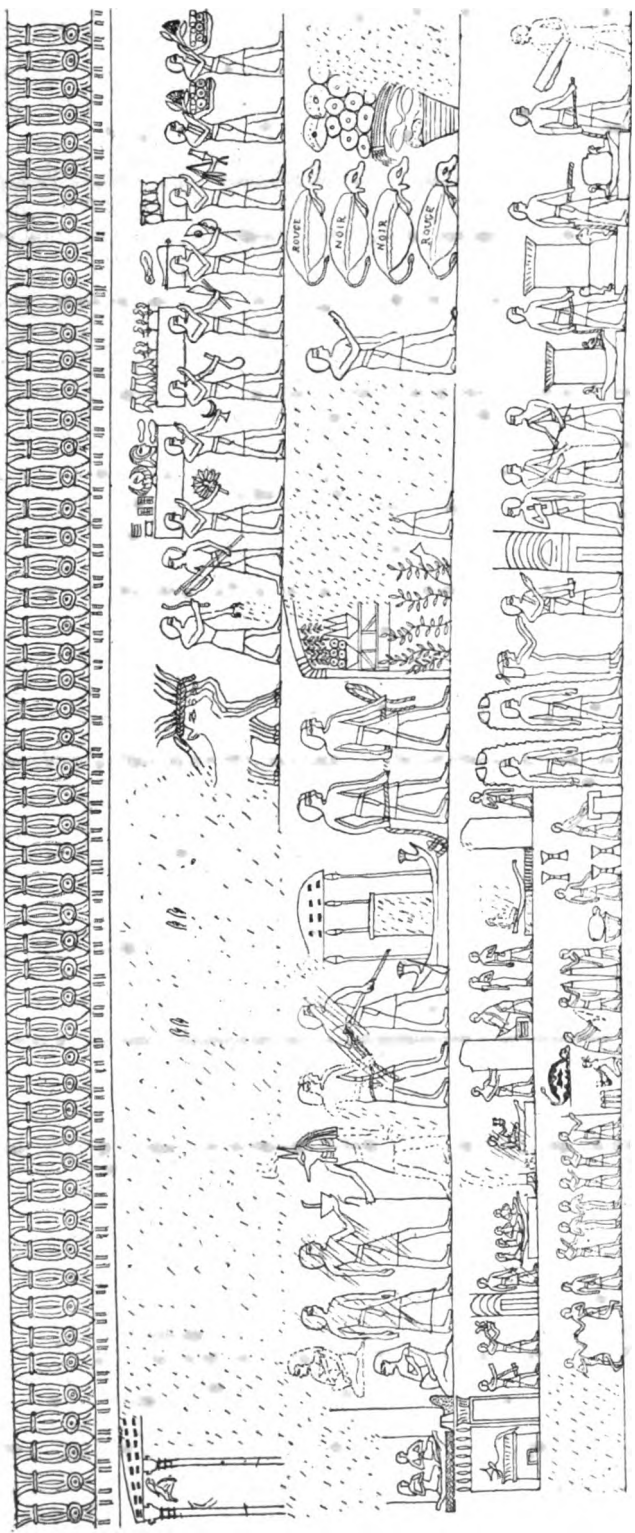

Fig. 9. — Suite de la paroi E F.

Puis deux personnages presque effacés présentent à Anubis la cassolette d'encens d'où s'élève la flamme. Les scènes qui suivent sont fort détériorées et ne paraissent pas se retrouver au tombeau de Rekhmara. Des porteurs traînent une barque surmontée d'un naos vers un édicule rempli d'offrandes et de plantes verdoyantes. Les pieds d'un personnage à peu

1. *Tombeau de Rekhmara*, p. 96, l. 3-7 et note 1; pl. XXVI.

2. Au tombeau de Rekhmara, la cabine est représentée fermée; mais devant elle la flamme de l'encens s'élève sur l'autel, symbole de résurrection et de renaissance.

3. Nous avons vu au tombeau de Rekhmara que cette représentation forme le signe , dessous, région basse, que l'inondation recouvre. *Tombeau de Rekhmara*, p. 96, pl. XXVI.

4. Probablement encore une ; une autre figure de femme, à peu près effacée, représentait peut-être la (*Tombeau de Rekhmara*, pl. XXVII et p. 96, ligne dernière, et p. 97, l. 1-3).

Digitized by Google

près effacé; deux autres, portant des écharpes blanches et croisant des bâtons (?). Quatre taureaux, deux rouges et deux noirs, immolés aux quatre points cardinaux.

Le registre inférieur se subdivise en deux parties. D'abord, c'est Anubis, sous la forme du chacal étendu sur la terrasse d'un naos. Puis, un autre naos, un officiant tenant un rouleau, et une série de scènes dont le tombeau de Rekhmara nous fournira l'explication. Un figurant qui représente le défunt, portant à la main les deux plumes de la double vérité[1], s'approche d'un naos qui est la demeure divine. Une barque portant deux hommes et deux femmes; une femme debout, hors de la barque; cette scène est en très mauvais état. La suivante n'est pas mieux conservée; mais les restes d'une barque, et d'une main tenant un cœur dans un vase, nous montrent qu'elle représentait *la trouvaille de la cuisse et du cœur du patient en péchant*[2]; nous savons qu'il s'agit de la même opération par laquelle, au *Conte des Deux Frères*, Anubis ranime le cœur de Bitaou en le plongeant dans un vase d'eau. Le cœur séparé du corps est comme le fruit séparé de l'arbre où il vivait. Qu'on mette ce fruit dans la terre humide; la graine qui est en lui germe dans l'humidité; il reprend la faculté de se reproduire, et le retour de cette puissance est exprimé par la cuisse, signe de la vigueur, qui sort de l'élément humide. Puis, comme au tombeau de Rekhmara, un personnage debout devant la porte d'un naos; un champ cultivé, encore humide de l'inondation, où le défunt fouille la terre avec une pioche, protégé par l'influence des paroles mystérieuses[3]. Un personnage debout, peut-être le *sam*, et une pleureuse; une barque, probablement la barque [illegible], conduit le *kher-heb* ou officiant vers le naos appelé *grande demeure*. Un figurant qui représente le défunt se tient debout auprès de ce naos[5], et *l'on fait la purification au-dessus du patient*[6]; le figurant passe sous un vase renversé d'où sortent deux cordes bleues ondulées qui l'enveloppent et représentent de l'eau; mais il passe seulement deux fois sous ces arceaux d'eau lustrale, et non trois fois comme au tombeau de Rekhmara[7]. Puis les deux pleureuses, *dont les images superposées semblent n'en devoir faire plus qu'une seule;* sans doute pour représenter qu'elles s'unissent ou n'en font plus qu'une, comme au tombeau de Rekhmara[8]. Encore, comme au tombeau de Rekhmara, ces pleureuses, confondues en une seule, poussent l'*am-khent* vers un naos, afin de l'y introduire[9]. Puis un officiant, de l'autre côté du naos; des personnages tenant des cannes; des porteurs traînant des barques et un lit, surmontés de petits naos, en face de l'officiant, qui lit les formules sur son manuscrit déroulé; cette figure est presque entièrement effacée.

1. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXIV, registre supérieur, et p. 87, l. 21.
2. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXII, registre supérieur, et p. 85-86.
3. *Id.*, pl. XXII, registre supérieur, et p. 86.
4. *Id.*, pl. XXII, registre supérieur, et p. 86, l. 16.
5. Comme au tombeau de Rekhmara, pl. XXIII, registre supérieur, et p. 86, l. 19-21.
6. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXIII, registre supérieur, et p. 86-87.
7. Nous laissons en arrière la subdivision inférieure du registre; nous y reviendrons tout à l'heure, suivant l'ordre de la cérémonie.
8. Pl. XXIII, registre supérieur, et p. 87, l. 11 et note 4.
9. La pleureuse, en qualité de *donneuse de l'intérieur*, invite l'am-khent à entrer. (*Tombeau de Rekhmara*, pl. XXIII, registre supérieur, et p. 87, l. 16.)

Digitized by Google

En revenant au demi-registre inférieur, nous trouvons un autel en forme de porte, sur lequel un personnage étend les mains et quatre autres autels étroits et élevés sur l'un desquels un autre personnage abaisse la main, peut-être pour y placer de l'encens. Le premier de ces autels représente la grande porte de Pharaon[1], du Papyrus d'Orbiney, aux bords de laquelle le taureau Bitaou, égorgé par ordre du roi, laissa tomber deux gouttes de son sang; à la place où était tombée chaque goutte de sang, se dressait le lendemain un arbre vigoureux. Des quatre autres autels, attribués aux quatre points cardinaux, l'encens embrasé élèvera vers le ciel sa flamme qui s'infléchira ensuite pour redescendre; symbole des germes de vie que le ciel envoie sur la terre, qui remontent de la terre au ciel, et recommencent sans cesse ce voyage, allant sur la terre animer une existence, et retournant à la Divinité quand cette existence se dissout. Le tombeau de Rekhmara[2] ne représente pas les quatre autels des quatre points cardinaux, mais trois autels (fig. 10) sur lesquels la flamme monte et s'infléchit[3], avec la légende « *faire retourner la flamme*[4] »; cette triple répétition indique simplement que cette opération recommence encore après avoir recommencé, c'est-à-dire se renouvelle sans cesse. Au temple de Louqsor, dans la scène où la reine Mautemouaa contribue à renouveler la vie sur la terre en donnant le jour au roi Aménophis III[5], on voit (fig. 11) à la place de ces autels deux génies coiffés de la flamme qui monte et s'infléchit; leurs bras écartés se lèvent de manière à former avec leur coiffure l'image du groupe (flamme), que nous venons de voir dans la phrase . En même temps, d'autres génies agenouillés, tenant dans chaque main le symbole de la vie ☥, élèvent d'une main ce symbole vers le ciel, et de l'autre main l'abaissent vers la terre, exprimant ainsi que la vie monte et descend, de même que la flamme. Ces figures me paraissent confirmer absolument l'interprétation du mouvement de la flamme sur l'autel, que j'avais proposée dans *Quelques Observations sur l'épisode d'Aristée*, p. 22-23, avant d'avoir étudié la scène de Louqsor.

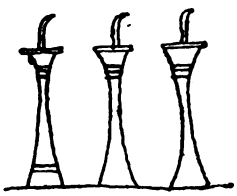

Fig. 10.

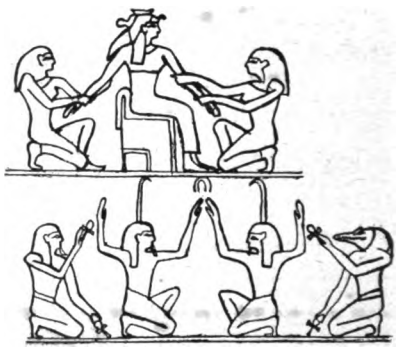

Fig. 11.

Nous voyons ensuite[6] comment la vie va se reproduire, par l'arrivée au *bassin de*

1. Voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 91-92, et pl. XXVI, registre inférieur.
2. Pl. XXVI, registre inférieur, et p. 90, note 10.
3. Voir la figure 10; voir *Quelques Observations sur l'Épisode d'Aristée*, p. 22-23, et *Les Hiéroglyphes et les Études religieuses*, dans la *Revue des Questions historiques*, avril 1893, p. 342.
4. En s'infléchissant ainsi, la flamme imite la forme de la pousse de palmier, symbole du renouvellement.
5. Gayet, *Le Temple de Louqsor*, pl. LXV; tome XV des *Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique française au Caire*.
6. *le bassin de Kheper* (*Tombeau de Rekhmara*, p. 91, l. 3, et pl. XXVI). On a traduit aussi *le bassin d'être*, et l'absence du déterminatif divin après semblerait donner raison à cette traduction, si nous n'avions que ce seul exemple. Mais un autre passage du *Tombeau de Rekhmara* (p. 88, l. 6-12 et

Digitized by Google

Kheper[1], dieu de la transformation et de la création, et par l'entrée dans la *peau*, qui figure, selon un jeu de mots-égyptiens, l'*enfantement du taureau*. Un personnage représentant le défunt, et appelé *teknou* ou *tikanou*[2], se couche sur un long tabouret, et entre dans la peau de l'animal dont il va renaître. C'est la légende de Bitaou se transformant en taureau pour revenir sur la terre; le *Conte des Deux Frères* nous apprend que ce taureau fut immolé par Pharaon, et qu'après diverses épreuves et transformations, Bitaou lui-même renaquit de son sang. Le *teknou* ou *tikanou*, qui joue le rôle de taureau, sera donc censé immolé en cette qualité.

Il se montre alors[3] représenté sous la forme d'un taureau blanc et noir, qui gît égorgé sur le sol. Auprès de lui, à la place où est tombé le sang ou liquide fécondateur, un [4] pioche le sol, où s'élèveront les deux obélisques, symboles de résurrection[5], des deux côtés de la grande porte du roi, comme il est écrit dans l'histoire de Bitaou[6]. Deux obélisques sont, en effet, représentés auprès du *tikanou* et du taureau, entre deux personnages dont le titre de [4] nous est indiqué par le tombeau de Rekhmara[7]. Encore, auprès du taureau égorgé, en présence de l'officiant, une femme agenouillée tient un vase de chaque main, au-dessus d'une pièce d'étoffe, symbole de l'*enveloppement*[8]. Les deux vases contiennent des semences; ces semences renaissent naturellement d'elles-mêmes lorsqu'elles sont enveloppées dans la terre; de même, la peau sous laquelle le *tikanou* s'est glissé pour renaître représente, dans le symbolisme de la reproduction des êtres animés, l'enveloppe de terre sous l'abri de laquelle les graines reviennent à la vie[9]. Enfin, deux hommes qui semblent battre des mains, suivis de deux femmes, d'un autre personnage à moitié effacé, et de plusieurs danseurs. C'est sans doute une scène analogue à celle des *encensements en grandes demeures*, où nous avons vu[10] des femmes jouant des cymbales, accompagnées d'un homme frappant deux courts bâtons ou boumérangs l'un contre l'autre.

---

pl. XXIV) énumère les , c'est-à-dire les bassins de *Sokari*, les bassins de *Haqt*, les bassins de *Kheper*. Pour répondre aux noms divins de Sokari et de Haqt, il fallait bien le nom du dieu Kheper, bien que ne soit pas accompagné du déterminatif divin, et la traduction *bassin d'être* n'aurait pu convenir ici. Ayant donc été obligé de reconnaître le dieu Kheper à la planche XXIV, j'ai cru devoir le reconnaître aussi à la planche XXVI.

1. Le mot MESKA, qui signifie *peau*, est formé de la syllabe MES, qui signifie *enfantement*, et de la syllabe KA, qui signifie *taureau*.

2. Dans mon étude sur le *Tombeau de Rekhmara*, p. 91, je n'avais pas su lire le nom de ce personnage, qui n'était pas alors connu des égyptologues. Son rôle a été étudié en détail par M. Maspero, dans sa publication du *Tombeau de Montouhikhopshouf*.

3. Voir figure 9, seconde subdivision du registre inférieur. Cette représentation du taureau semble avoir une double signification; c'est d'abord l'animal dont la dépouille fournit la peau sous laquelle le *tikanou* se transforme; c'est ensuite l'immolation féconde d'où Bitaou renaîtra après plusieurs transformations.

4. Sur les , voir l'explication de M. Maspero, qui traduit ce nom par « angulaire », dans son étude sur le *Tombeau de Montouhikhopshouf*, *Mémoires de la Mission française au Caire*, t. V, p. 440, note 1.

5. Cf. *Tombeau de Rekhmara*, p. 91, et pl. XXVI, registre inférieur.

6. Dans cette histoire, ce sont deux beaux arbres qui surgissent pour symboliser la résurrection.

7. P. 91, et pl. XXVI, registre inférieur.

8. Cf. *Tombeau de Rekhmara*, p. 92, l. 5-13.

9. Voir mon explication de la figure 2, à la deuxième et à la troisième page de cette étude.

10. *Tombeau de Rekhmara*, p. 90, l. 8-12; pl. XXV et XXVI, registre inférieur.

Digitized by Google

Le défunt Sennofri, pour qui l'office est célébré, est figuré présentant lui-même[1] les offrandes consacrées aux divinités de l'Amenti ou de l'Occident[2], Osiris et Hathor (fig. 12). Derrière lui, se tient *sa compagne qu'il aime, la grande chanteuse d'Ammon, Merit, mât-kherou*[3]; elle porte le sistre accroché à son coude gauche, et tenait probablement de la main droite le collier *menat*. Osiris porte les noms de *Khont-amentit Ounnofré grand dans Abydos, dieu grand, seigneur de la terre sainte, souverain éternel,* . Derrière lui, Hathor, qui domine la région des Occidentaux, dame du ciel, reine de la terre sainte, .

Fig. 12. — Fin de la paroi E F.

Fig. 13. — Frise et plafond a l'angle des parois E F et F F'.

1. De même au tombeau de Nakhti, le mort et sa femme présentent l'offrande à leur propre intention. (Maspero, *Tombeau de Nakhti*, dans les *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, t. V, p. 483 et fig. 5.)

2. La paroi E F est la paroi occidentale du tombeau.

3. .

Digitized by Google

Sennofri prononce l'invocation : [*Il*] *adore Osiris, souverain* [*éternel*] *et dieu grand, seigneur d'Abydos, le noble chef qui satisfait grandement le désir du maître des deux terres,* ..... *Sennofri, mâ-kherou. Il dit : Salut* ..... *Qu'ils accordent* ..... *au double du chef Sennofri, mâ-kherou,* ★

Sous le regard d'Osiris, la consécration des offrandes provoque le retour de la vie. La vigne qui avait disparu du plafond du côté de la paroi occidentale (côté de la mort) repousse chargée de grappes au-dessus des offrandes[1]. Un vautour aux ailes éployées y symbolise l'intervention d'Isis[2], par qui va renaître une vie nouvelle.

LES INSCRIPTIONS COPTES DE FARAS

PAR

RICHARD PIETSCHMANN

Dans le XXe volume du *Recueil* (voy. p. 175-176), M. Sayce a publié des copies prises de trois inscriptions coptes qui se trouvent près de Faras, en Nubie, dans un tombeau qui a servi d'église chrétienne. La première de ces inscriptions est une prière pour le salut de l'âme d'un certain Théodore. La seconde, c'est la lettre apocryphe adressée au roi Abgar par le Christ. La plus longue de ces inscriptions, pas bien conservée, forme quatre colonnes très embrouillées, qui, pour la plupart, donnent des énumérations de noms propres. En les examinant de près, on y reconnaît des éléments assez hétérogènes. Ce qui, du premier abord, paraît le plus étrange, M. Sayce l'a déjà relevé, c'est qu'au milieu de noms propres il y a là une formule magique latine, la formule très répandue d'ailleurs : *Sator arepo tenet opera rotas*. Mais un fait très singulier, qui ne mérite pas moins d'être signalé, c'est que cette formule y figure à côté d'une longue série de noms de martyrs chrétiens. Il ne faut que parcourir la nomenclature, que nous offrent les *colonnes I, n°s 3-22,* puis *II* et *III* de l'inscription, pour y reconnaître, malgré des endommagements et des défigurations, les noms de *Dométianos* (ⲧⲙⲟⲧⲙⲁⲛⲓⲟⲥ), *Oualès* (ⲟⲩⲁⲗⲓⲟⲥ), *Hésychios*, *Hélianos*, *Smaragdos* (ⲥⲙⲁⲗⲁⲕⲧⲟⲥ), ..., *Sevérianos, Philoktémôn* (ⲫⲓⲗⲁⲕⲧⲏⲙⲱⲛ), ..., *Alexandros, Oualérios, Eutichios*, ..., *Lysimachos* (ⲗⲏ..ⲁⲭ...), *Kyrillos* (ⲕⲟⲩⲓⲗⲗⲟⲥ), ..., *Athanasios*, ..., *Maurikios* (?),

1. Pour la véritable forme de ce groupe, voir la vignette 12, d'après mon croquis, et la vignette 13, d'après la photographie.
2. Voir la figure 13; voir aussi la figure 5, vers l'angle F.
3. Voir la note 5 de la page 6 de cette étude, p. 216, t. XX du *Recueil*.

Digitized by Google

Hérakleios, ..., Priskos, Ekdikios[1] (ⲕⲁⲓ ⲧⲓⲧⲓⲟⲥ), *Eutichios*. (ⲁⲓⲧⲓⲧⲓⲟⲥ)[2], *Leontios, Melitôn, Akakios* (ⲁⲕⲁⲙⲓ...), et d'autres noms encore dont l'identification est moins frappante et la conservation moins sûre, et que j'ai omis ici, mais qu'au besoin on parviendrait à réduire à leur forme originale[3]. Bref, cet ensemble de noms que l'inscription présente aux lignes 3-22 de la première colonne, aux lignes 1-2 et peut-être jusqu'au deuxième tiers de la seconde colonne, de plus à la ligne 3 jusqu'à la fin de la troisième colonne, toute cette suite de noms propres n'est autre chose qu'une partie du catalogue des quarante martyrs de Sébaste, ville d'Arménie. Aussi le chrétien égyptien auquel nous devons l'inscription de Faras a-t-il pris soin d'indiquer au lecteur ce qu'elle contient avec des mots, dont on découvre les restes très mutilés et très incohérents dans les deux lignes, qui, dans les colonnes I et II, précèdent la nomenclature. Voici comment il en faut restituer le texte :

ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲉϥⲙⲉ ⲡ̅ⲙⲁⲣ⸗
ⲧⲏⲣⲟⲥ ⲛⲥⲧⲏ̅ⲁⲥⲧⲏ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ

C'est-à-dire : « Ce sont les noms des quarante martyrs de la ville de Sébaste. »

La formule *Sator arepo* est précédée par une indication analogue (col. II, 7-8), mais qui, dans l'état qu'elle présente, exige des corrections. Peut-être suffit-il de lire ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲣⲁⲛ au lieu de ⲁⲙⲉⲏ̅ⲣⲁⲛ. Alors on a la phrase [ⲛ]ⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲣⲁⲛⲡ̅ϥⲛⲧ ⲙ̅ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅, que l'on peut traduire : « Ce sont les noms de vers du Christ. » La supposition qu'il y aurait à faire serait que ces noms eussent été censés enseignés par le Christ qui aurait voulu donner aux croyants un moyen de se défendre des reptiles nuisibles.

Hors de cette formule, il y a dans les colonnes I-III des groupes de mots, notamment aux lignes 25-28 de la colonne I et 3-6 de la colonne II, qui ne semblent pas se prêter à une identification quelconque avec aucun des noms qui forment la série traditionnelle des martyrs de cette ville d'Arménie. Comme ce mot ⲛⲓⲥⲟⲩϣ..., qu'on trouve au commencement de la colonne IV, ils appartiendront à une énumération particulière.

Quant au reste de la colonne IV de l'inscription de Faras, c'est une quatrième liste de noms. Pour apprendre comment cette liste-là s'appelle, il faut réunir la ligne 24 de la colonne I aux lignes 2 et 3 de la colonne IV. Après des corrections légères, on y lit alors : ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲣⲁ[ⲛ] [ⲙ̅ⲡⲥⲁϣϥ̅] ⲡ̅ϣⲛⲣⲉϣ[ⲛ]ⲁ ⲛⲉϥⲉⲥⲟⲥ. C'est-à-dire : « Ce sont les noms des sept adolescents d'Éphèse. » Les lignes qui suivent cette notice ne contiennent que cinq noms au lieu de sept[4]. Mais ce sont des noms qui figurent dans l'un des catalogues traditionnels des sept dormants. Ce sont les noms d'*Achillidès, Diomedès* (c'est ainsi qu'il faudra lire au lieu de ⲁⲓⲟⲛⲟⲩ...), *Sabbatios, Probatios, Eugenios*, qui se trouvent

1. C'est l'*Etdicius* des *Acta Sanctorum*, *Hæcdictius* des *Actes de Saint Gorgonios*.

2. Cet *Eutichios* serait identique au martyr qui d'ailleurs est appelé *Euticius*, forme plus voisine de l'orthographe de l'inscription copte.

3. C'est ainsi que ⲛⲓ... (col. III, 9) doit être ⲛⲓⲕⲁⲗⲗⲟⲥ, que ⲕⲁⲙⲡⲱ (I, 20) peut représenter *Domnos*, que dans ⲕⲩⲣⲏ... il faut peut-être chercher *Kyriôn*.

4. Peut-être faut-il omettre ⲙ̅ⲡⲥⲁϣϥ̅ (*sept*) et lire [ⲡ̅]ⲡϣⲛⲣⲉϣⲛⲁ au lieu de ⲡ̅ϣⲛⲣⲉϣⲛⲁ. Quant au nombre des dormants d'Éphèse, les différentes traditions qui les concernent ne sont pas d'accord. Quant aux noms, on peut comparer le livre de John Koch, *Die Siebenschläferlegende, ihr Ursprung und ihre Verbreitung* (Leipsic, 1883), p. 5, 85 et 117.

Digitized by Google

déjà dans le livre de Théodosius, *De Situ Terræ sanctæ,* ouvrage du commencement du VIe siècle de notre ère, et que l'on retrouve, à l'exception de *Sabbatios* et de *Probatios,* dans les traditions éthiopiennes.

On comprend mieux, maintenant, l'intention qui avait associé, sur les murs de ce tombeau devenu église, tant d'éléments d'une apparence aussi disparate. C'est pour mettre les parois sous protection, c'est pour en bannir toute sorte d'influences nuisibles que l'on avait eu recours à cette lettre du Christ au roi Abgar et à ces listes de noms, auxquelles on s'était accoutumé d'attribuer une force protectrice magique. La lettre adressée au roi Abgar finit par telle formule même : « Moi, Jésus, j'ai écrit cette lettre de ma propre main, afin qu'au lieu où cette écriture sera appliquée, aucun pouvoir (δύναμις) hostile (mot à mot : ἀντικείμενον) ne puisse s'approcher à jamais. » On sait qu'en vertu de cette assertion, l'original prétendu de cette lettre avait été attaché sur la muraille de la porte de la ville d'Édesse, et que, malgré cette précaution, la ville a été prise.

Les quarante martyrs de la ville de Sébaste appartiennent au nombre des saints auxquels l'Église copte a consacré un culte spécial. Quant à cela, il suffit de renvoyer le lecteur aux rituels, par exemple celui des *Theotokia* (p. 42; 184). L'emploi qu'on faisait des noms de ces martyrs à des usages magiques paraît avoir été très répandu dans l'Égypte chrétienne. C'est ainsi que, dans une collection d'incantations, de formules magiques et de talismans, qui jadis appartenait à un magicien copte, collection que, maintenant, possède le Musée de Berlin, se trouvent sur trois papyrus des noms appartenant à ce catalogue et que deux fois on y en lit l'énumération entière (voy. Erman, dans la *Zeitschrift* de 1895, p. 46, et la publication de ces documents dans le Recueil des *Ægyptische Urkunden aus den Königlichen Museen zu Berlin, koptische und arabische Urkunden,* vol. I, nos 8, 19 et 20). De plus, la publication des *Manuscrits coptes du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leyde,* que nous devons à MM. Pleyte et Boeser, a fait connaître un livre copte écrit sur papyrus, qui contient un recueil de textes magiques; et c'est dans ce livre que la correspondance du Christ avec le roi Abgar, le catalogue des sept dormants d'Éphèse et le catalogue des quarante martyrs de Sébaste se trouvent réunis ensemble et font corps avec les exorcismes et prières magiques de saint Grégoire le Grand. Même, les inscriptions divisives servant de titre aux différents catalogues et à la lettre du Christ sont à peu près identiques dans l'inscription de Faras et dans le recueil de Leyde. On peut en conclure que, pour les inscriptions de Faras, ces documents ont été empruntés avec leurs titres à un recueil très semblable à celui de Leyde, mais qui contenait de plus la formule latine, qui commence par *Sator.*

M. Nathanaël Bonwetsch a publié, dans une étude spéciale qu'il a faite récemment du *Testament des quarante martyrs* (voy. *Studien zur Geschichte der Theologie und Kirche herausgegeb.* von N. Bonwetsch und R. Seeberg, vol. I, p. 80 et 84, note 1), quatre différents catalogues de ces martyrs : le catalogue qui est contenu dans le *Testament* des martyrs de Sébaste, le catalogue que nous offrent les Actes grecs de ces martyrs, le catalogue des *Acta Sanctorum* et celui de la *Passio beati Gorgonii.* Comme

Digitized by Google

les catalogues provenant des *Actes* grecs et des *Actes* imprimés aux *Acta Sanctorum*, les catalogues coptes des quarante martyrs commencent par le nom de Dométianus. Ils auront été donc empruntés non au *Testament* ou à un document d'origine analogue, mais à des *Actes* des martyrs d'Éphèse. L'ordre des noms a été beaucoup altéré, comme c'est la règle dans les textes écrits habituellement en colonnes. La série de noms des sept dormants, qui est dans l'inscription de Faras, se retrouve dans le catalogue du livre magique de Leyde, à l'exception du nom d'*Eugenios*, qui y est remplacé par *Allatios*. Au lieu d'*Achillidès*, il y a là *Archillitos*, qui est plus près de l'*Arschaledès* des Éthiopiens. Dans un manuscrit sahidique, que Zoëga a enregistré (*Catalogue*, p. 241), les mêmes saints d'Éphèse, que mentionne l'inscription de Faras, sont appelés *Archelidès, Diomedès, Sabbadios, Probatios, Eugenios*.

LE NOM D'UN DES CHIENS D'ANTOUF

PAR

G. MASPERO

J'ai rapproché il y a longtemps déjà le nom de chien du berbère *abaikour*[1], et ce rapprochement a été accepté en général par ceux qui se sont occupés de ce sujet[2]. Je crois pouvoir maintenant expliquer le nom d'un des autres chiens d'Antouf, . Daressy l'a comparé à la racine DKL, *être joint*, parce qu'il traduit la partie égyptienne de la légende, ainsi qu'il suit[3] : *On se sépare de tout, excepté de lui*, ou, en d'autres termes, *l'inséparable*. J'ai donné, il y a plus de dix ans, la traduction, *la marmite ardente, bouillante*[4], mais le terme , connu dans les textes des Pyramides[5], — où la signification *marmite* est prouvée par le déterminatif , à côté du déterminatif qui montre une *bassine*, — pourrait être rendu plus exactement *le bassin, le plat*, à cause du déterminatif , ici *le plat à faire bouillir*. Le sens qui domine dans ce nom, c'est celui de *marmite, bassin, poêle, plat*, et c'est lui qu'on a chance de retrouver dans le nom berbère dont l'égyptien nous donne la signification. Et de fait, les différents dialectes berbères nous fournissent un mot, *aoujera*, اوژرا (Ouarégla), *vase*, et, avec la forme en T initial, *tajera*, تژرا (Mzab), *plateau*, puis *tagéré*, تكر (Zénaga), *assiette*, de la racine GR[6]. Le mot écrit *taqarou*, par le graveur égyptien, signifiait *marmite, poêle, plat à faire cuire*, dans le dialecte des Berbères voisins de l'Égypte, comme le prouve l'épithète . Le chien d'Antouf, *Taqarou, Tagarou*, jouissait, somme toute, d'un nom analogue à celui de *Marmiteau, Marmitaud*, que portent beaucoup de nos chiens dans le Morvan et dans les autres provinces du centre de la France.

1. *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. III, p. 331-332.
2. DARESSY, *Remarques et Notes*, § XVIII, dans le *Recueil de Travaux*, t. XI, p. 80; BASSET, *Les Chiens du roi Antef*, dans *Sphinx*, t. I, p. 89.
3. DARESSY, *Remarques et Notes*, § XVIII, dans le *Recueil de Travaux*, t. XI, p. 80.
4. MARIETTE-MASPERO, *Monuments divers*, p. 15.
5. Voir OUNAS, l. 513, et TETI, l. 326.
6. BASSET, *Étude sur la Zenatia du Mzab*, p. 82-224.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

Digitized by Google

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1899 Fascicules III et IV

CONTENU : 18) La Tombe des Vignes à Thèbes, par Philippe VIREY. — 19) Sur une formulette des Pyramides, par G. MASPERO. — 20) Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur une mission dans la Haute-Égypte, par Maxence DE ROCHEMONTEIX. — 21) La Source divine et générale, conception chaldéenne dans les monuments figurés des collections à Paris, par l'abbé BOURDAIS. — 22) Lettre à M. Cerquant sur la mythologie égyptienne, par François CHABAS. — 23) Sur une forme du pronom féminin de la seconde personne du singulier, par G. MASPERO. — 24) Der Name der Stadt Edfu, von W. Max MÜLLER. — 25) Le Père de Thoutmès III, par Éd. NAVILLE. — 26) Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, par Éd. NAVILLE (avec trois planches). — 27) Les VIIe-XIe Dynasties égyptiennes, par J. LIEBLEIN. — 28) Moïse et les magiciens à la cour du Pharaon, par William GROFF. — 29) Notes de géographie assyrienne, par FOSSEY. — 30) La Nubie dans les textes coptes, par W. E. CRUM. — 31) Errata au Mémoire de M. Golénischeff.

LA TOMBE DES VIGNES A THÈBES

PAR

PHILIPPE VIREY

Le long de la paroi FF', nous allons donc quitter le rivage de la mort, retraverser la vallée et le fleuve, et retourner au rivage de la vie. Nous allons voir d'abord la présentation de l'offrande du soir[1]. Cette offrande, destinée à préparer la vie qui renaîtra au matin, suit immédiatement l'office funèbre.

Au milieu de la vallée, ou de la paroi FF', Sennofri, assimilé à Osiris, est représenté doublement, d'abord tourné vers l'Occident, ensuite tourné vers l'Orient[2].

Du côté de l'Occident, une table d'offrandes est dressée devant lui. Elle porte des fleurs, des légumes, du raisin et un morceau de viande. La légende dit : « Faire l'offrande, purifiée deux fois, au chef de district Sennofri, mâ-kherou ». L'offrande est purifiée deux fois pour deux causes : d'abord parce qu'on l'arrose de deux jets de liquide, l'un au nord, l'autre au midi ; ensuite parce que la purification se fait premièrement par le liquide, symbole de l'humidité qui féconde, et secondement par l'encens, symbole de la chaleur qui fait fructifier.

Auprès de la table d'offrandes, un personnage verse sur le raisin un double jet de liquide ; du raisin, le double jet tombe sur le morceau de viande ; du morceau de viande, sur les légumes, et au bord de la table elle-même, dans la direction de deux vases dressés sous cette table. Autour de ces vases, s'enroulent les tiges de deux fleurs, l'une épanouie, l'autre en bouton. Lorsque nous arriverons à l'offrande faite au Sennofri de l'Orient, nous retrouverons ces deux vases, aux côtés desquels auront poussé deux plantes vigoureuses. Il me semble voir ici encore un symbole de l'action vivifiante opérée par le sang de Bitaou. La double libation agira comme les deux gouttes de sang que le taureau

1. Le nom de cette offrande, , n'est pas exprimé ici ; il se trouve au tombeau de Rekhmara, p. 122, l. 11-12, et p. 123, l. 17.

2. Voir la figure 15.

Digitized by Google

égorgé laissa tomber de son cou; les deux plantes qui pousseront aux deux côtés du pied de la table rappellent les deux perséas qui poussèrent le matin, aux deux côtés de la grande porte de Pharaon, aux places où était tombé le sang du taureau[1].

Le personnage qui fait la libation est vêtu d'une peau de panthère[2]. Cette peau est l'enveloppe sous laquelle se développent les germes des existences, de même que les graines sous l'enveloppe de terre[3].

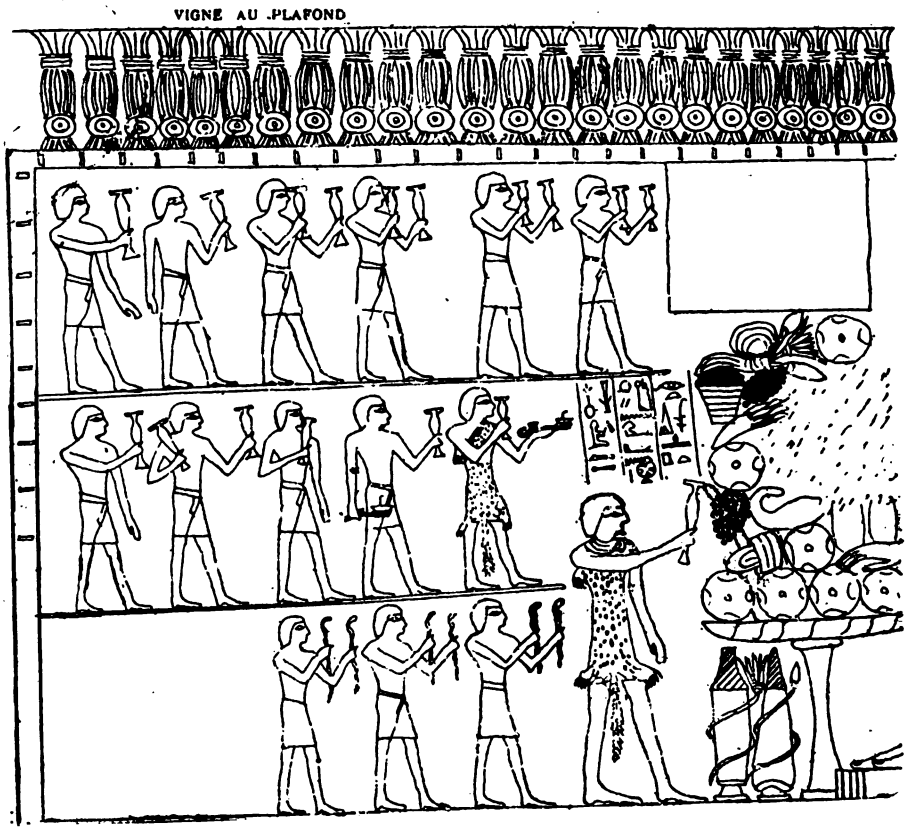

Fig. 14. — Côté occidental de la paroi FF'[4].

Le personnage qui encense est vêtu de même que celui qui fait la libation. Leurs acolytes sont représentés sur trois registres; au registre supérieur, six personnages, porteurs de l'offrande liquide; au second registre, cinq personnages[5], dont les deux premiers portent en même temps des encensoirs et des vases, les trois autres des vases seulement. Au registre inférieur, il y avait encore cinq personnages, dont les deux derniers sont effacés. Les trois premiers tiennent de chaque main un bâton tourné en spirale, dont la tête recourbée figure une tête de serpent. Ces bâtons à tête de serpent symbolisent la puissance magique 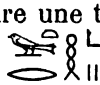 , qui possédait entre autres pouvoirs mysté-

1. *Papyrus d'Orbiney.*
2. Figure 14.
3. Voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 91, note 1, et *Quelques Observations sur l'Épisode d'Aristée*, p. 8, l. 23-31.
4. D'après une photographie de M. Gayet et d'après mon croquis.
5. Y compris celui qui encense.

Digitized by Google

rieux celui de provoquer l'action génératrice; comme l'indique au tombeau de Rekhmara le jeu de mots *hat urt kaou*, « la grande place des taureaux ou des générateurs », qui accompagne le nom de la puissance magique *urt-hekaou*, « la grande des sortilèges[1] ».

L'offrande faite à Sennofri nous représente donc les fruits ou la chair qui se reproduiront par leur graine ou leur semence, la peau ou l'enveloppe sous laquelle les graines germeront, les principes fécondateurs de l'humidité ou de la chaleur, enfin la puissance mystérieuse de la génération. Aussi la vigne chargée de fruits se retrouve-t-elle sur le plafond au-dessus de la table d'offrandes[2]. Elle va disparaître pour un moment[3] au-dessus des deux figures de Sennofri, assimilé la première fois à l'Osiris qui meurt pour préparer une renaissance (côté de l'Occident); la seconde fois à l'Osiris qui va renaître de sa mort. D'ailleurs, la partie de la salle où sont placées ces figures, qui occupe le milieu de la paroi FF', correspond dans l'autre monde au lit même du fleuve, et non aux rives qu'il fertilise[4]. Ces rives se retrouveront dans la partie orientale de la paroi FF', avec la table des offrandes du matin, en présence d'Osiris renaissant; et à ce point aussi nous retrouverons la vigne au plafond. Mais au-dessus des deux figures de Sennofri qui va mourir et de Sennofri qui va renaître, ce sont des dessins géométriques, entre lesquels court une bande d'écriture[5].

Le Sennofri du côté occidental est représenté assis, étendant la main droite sur les offrandes comme pour s'unir à elles[6]; il est, en effet, lui-même offrande ou victime, dont le sacrifice produira une nouvelle existence. De la main gauche, il tient la bandelette d'étoffe. Il est vêtu du pagne et de la longue robe; il porte des bracelets au coude et aux poignets. De son collier à trois rangs, deux ornements en forme de cœurs, l'un jaune, l'autre blanc, pendent sur sa poitrine. J'ai expliqué déjà[7] la signification symbolique du cœur dans le mystère que nous étudions. Le cœur est l'image du fruit qui contient la graine dont la dissolution, après sa maturité, donnera naissance à une plante nouvelle, portant un jeune fruit et une jeune graine. La graine, comme toutes les existences, est donc double; il y a celle qui vit en ce monde, et son double, qui est mort en ce monde et prépare sa renaissance. Le cœur jaune est l'image de la graine mûre qui vit, mais doit se dissoudre; le cœur blanc, le cœur sans couleur, est l'ombre de cette graine, la forme de son double; forme sans réalité, et qui ne deviendra réelle qu'en voyant la lumière et en prenant ainsi sa couleur. Nous avons vu en effet au tombeau de Rekhmara que les formes ne prennent réalité qu'à la vue du beau visage de

1. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXXVI, registre inférieur; p. 149, note 1.
2. Voir figures 14 et 15.
3. Figure 15.
4. Voir page 6 de cette étude, *Recueil*, t. XX, p. 216.
5. Voir figure 5 et page 7 de cette étude, *Recueil*, t. XX, p. 217.
6. Figure 15.
7. « Le cœur [de Bitaou] qui, par enchantement, se place dans la fleur au sommet de l'arbre, c'est le fruit, vie nouvelle et graine nouvelle, qui sera le germe d'existences nouvelles, et qui monte en même temps que la tige. » (*Revue des Questions historiques*, avril 1893, p. 341, l. 2-5.) Voir aussi ma *Notice des principaux Monuments exposés au Musée de Gizeh*, n° 637.

Digitized by Google

Mâ', la lumière, et en même temps la vérité ou la réalité, fille du Soleil. Le cœur blanc est celui d'Osiris mort, , le dieu au cœur immobile; c'est le cœur de Bitaou, devenu inerte depuis qu'on a coupé l'arbre dont le tronc le portait et dont la sève le nourrissait. Mais si même alors le cœur est inerte et Bitaou sans puissance, la force vitale n'a pas disparu tout à fait. Elle est à côté de lui sous la forme de l'autre cœur, *son double vivant*, dont la couleur jaune indique la persistance de la vie. Plus loin, sur la poitrine de l'autre Sennofri, qui va renaître du côté de l'Orient, les deux cœurs seront représentés jaunes, pour indiquer que la vie conservée dans le double vivant repasse dans le cœur inerte pour l'animer de nouveau.

En un mot, les éclipses de la vie causées par la mort de l'individu sont exprimées

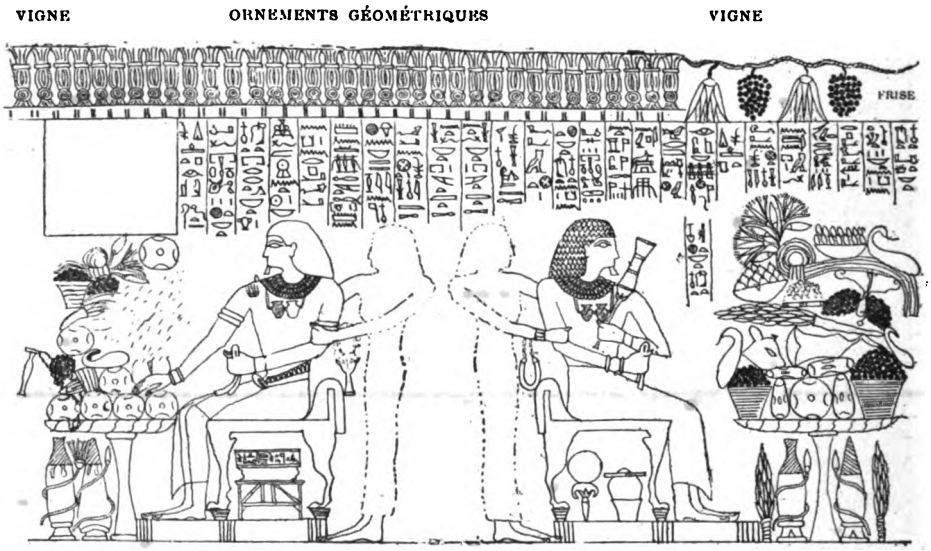

Fig. 15. — Milieu de la paroi FF'.

par la décoloration d'un des cœurs; le retour de la couleur indique que le principe vital séparé de son support anime une nouvelle existence; la présence d'un cœur toujours coloré indique que ce principe ne s'éteint jamais; nous avons vu ailleurs[1] que la Divinité le recueille quand il quitte une existence, pour préparer son passage dans une autre.

Le roi Aménophis Ier, qui avait comblé de bienfaits les prêtres d'Ammon, reçut d'eux les honneurs divins, avec le surnom de . Ce que nous venons de voir nous explique la signification de ce nom, en apparence un peu bizarre; le roi était ainsi désigné comme la vraie incarnation d'Ammon, la forme sous laquelle le dieu avait voulu reparaître en personne sur la terre, en y faisant naître sa propre essence.

Mais la force vitale, la puissance de reproduction, conservée ainsi dans le cœur ou dans la graine, demande, pour créer une existence nouvelle, le concours du principe

1. , *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXXVI et p. 149.

2. *Quelques Observations sur l'Épisode d'Aristée*, p. 11, note 1, et p. 14-15; *Revue des Questions historiques*, avril 1893, p. 343-344.

Digitized by Google

féminin. Ce principe doit jouer deux rôles : le rôle d'épouse, pour recevoir et conserver le germe de l'existence; le rôle de mère, pour rendre à la vie ce germe transformé en un être nouveau. Notre scène[1] représentait donc deux fois la compagne de Sennofri, épouse de l'être qui mourra, mère de l'être qui naîtra[2]. Ces figures de femme ont été presque entièrement effacées. De celle de l'Occident il ne reste guère que le bras droit passé le long du cou de Sennofri, la main appuyée sur son épaule droite; l'avant-bras gauche portant le sistre et le bout des pieds. De celle de l'Orient il reste le bras gauche passé le long du cou de Sennofri, l'avant-bras droit portant le collier *menat*, et les deux pieds.

Sous le trône du Sennofri de l'Occident, sont représentés une table, un lit, et un coffre portant la légende : [3] *Offrande à Ammon-Râ, roi des dieux; qu'il accorde la vie, la santé, la force, la présence*[4] *en face du seigneur des deux terres, au double du chef Sennofri, mâ-kherou.*

Sous la frise, la légende suivante pour le Sennofri de l'Occident : *Offrande à Osiris, souverain éternel. Qu'il donne les offrandes solides et liquides, bœuf, volaille, toutes choses bonnes et pures, tout ce qui paraît sur sa table au cours de chaque jour, au double du noble seigneur stable au premier rang et dont la faveur est grande*[7], *qui remplit le désir parfait du seigneur des deux terres, agréable au dieu beau, chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou. — Sa compagne, la dame Merit, mât-kherou.*

Pour le Sennofri de l'Orient : *Offrande à Osiris, seigneur de Dadou, dieu grand, chef dans Abydos, à Anubis*[10], *qui est au commencement de la demeure divine, dieu grand parmi les dieux. Qu'ils donnent les offrandes solides et liquides, bœuf, volaille, pain, toutes choses bonnes et pures, au double du chef dans le district du Sud, Sennofri, mâ-kherou. — Sa compagne, la dame Merit, mât-kherou.*

---

1. Figure 15.
2. Voir *Tombeau de Rekhmara*, p. 73, l. 16-19, et p. 107 et 121-122.
3. Cette légende n'a pu tenir tout entière sur notre figure 15.
4. Littéralement : « le mettre face en présence du seigneur. »
5. Je rétablis le , qui ne se trouve pas dans ma copie, probablement par omission de ma part.
6. . C'est cette orthographe qui m'a décidé à adopter la lecture « Sennofri ».
7. Littéralement : « stable de primauté, grand d'amour. »
8. . Peut-être ai-je mal lu pour *qui tient les dieux*, titre d'Anubis que nous avons vu à l'entrée de la grande salle; toutefois Anubis n'est plus ici à la limite du domaine divin, mais au milieu de ce domaine ou de l'autre monde, et la lecture *parmi les dieux* est alors raisonnable.
9. Je rétablis ; ma copie porte .
10. Cet appel à Anubis, l'ouvreur des chemins, indique que le défunt, en franchissant la limite entre l'Occident et l'Orient, passe dans une autre partie de l'autre monde.

Digitized by Google

Le Sennofri de l'Orient tient de la main droite la bandelette d'étoffe, et de la main gauche le sceptre par lequel il communique aux offrandes la force vitale qu'il a recouvrée. *Union avec toutes les choses bonnes et pures,* . dit la légende. Sous son trône, un miroir et un vase en forme de cœur; sur sa poitrine, deux cœurs, l'un et l'autre jaunes. La lumière de Mâ l'a touché; il possède la vie complète. Sous la table chargée d'offrandes, deux vases comme tout à l'heure[1], autour desquels s'enroulent deux fleurs en boutons; à droite et à gauche de ces vases, deux plantes vigoureuses que nous supposons produites par la double libation faite sur la table du soir. Parmi les

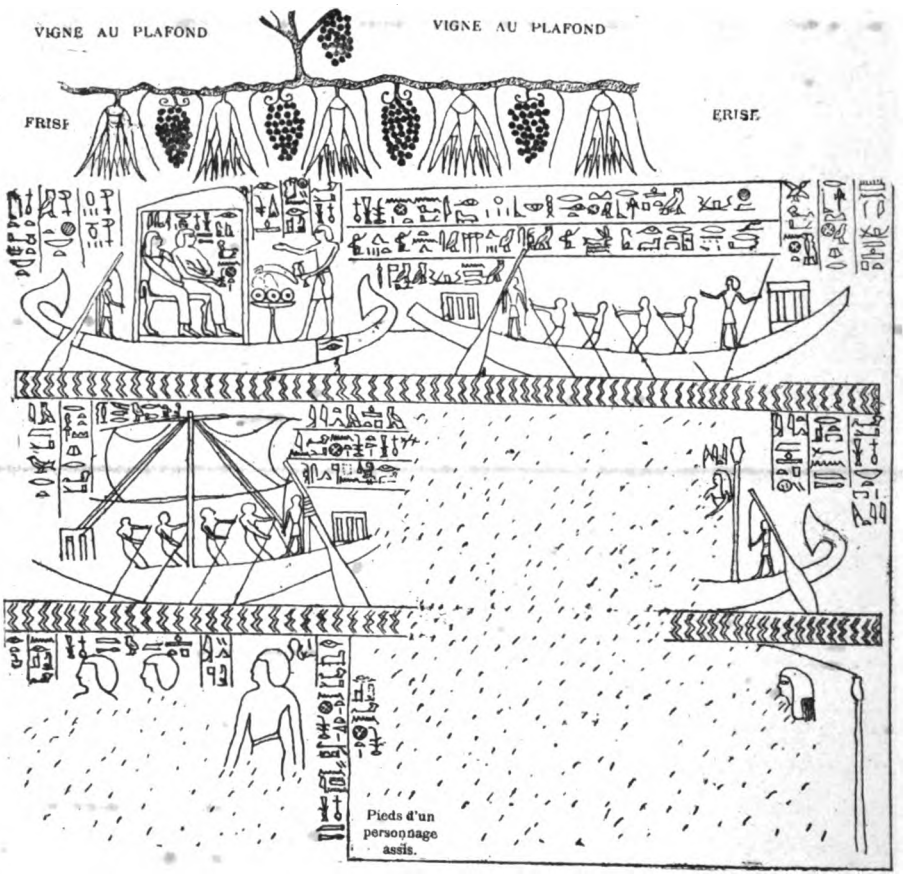

Fig. 16. -- Côté oriental de la paroi F F'[2].

offrandes, une plante semblable, des fleurs, des légumes; des viandes (cuisse et tête de veau); des raisins; des fruits de lotus (?), etc. Le texte dit : *Mille pains, mille breuvages, mille en toutes choses bonnes et pures, toutes offrandes, tous végétaux, au double du noble seigneur, unique amour*[3] *des hommes, agréable à Ammon dans sa demeure, chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou.*

1. Sous la table des offrandes du soir.
2. D'après une photographie de M. Gayet et d'après mon croquis.
3. Littéralement : « l'unique qu'aiment les hommes. »

Digitized by Google

A l'est de la table d'offrandes, la scène est divisée en trois registres. Le registre inférieur est à peu près détruit; on y voit cependant les têtes de personnages occupés à *faire un encensement à l'Osiris, chef....., Sennofri, mâ-kherou, en paix. Vient la Divinité derrière lui*[1], *l'Osiris, chef du district du Sud, directeur du double grenier d'Ammon, Sennofri, mâ-kherou,* . Puis *l'Osiris, chef du district du Sud,* auprès d'une figure assise dont il ne reste guère que les pieds.

Le second registre et le registre supérieur nous montrent les navigations du défunt à la suite d'Osiris. Sennofri est assis auprès de sa femme Merit dans la cabine d'une barque remorquée par un autre navire.

Au second registre, le navire remorqueur a déployé sa grande voile pour appuyer l'effort de ses rameurs. Le texte dit : *A tribord vers l'Occident, avec le chef d'Éléphantine qu'aiment les hommes.* Puis [2] *[Il] va en paix..... le chef du district du Sud, Sennofri....., suivant ce dieu auguste, Osiris.....* La barque remorquée, portant la cabine de Sennofri, est à peu près effacée; on n'en voit plus qu'une des colonnes de la cabine, avec la tête et le nom de *Merit*, , le pilote et le gouvernail. Le texte dit : *Il va en paix, en paix, vers sa place de mâ-kherou, le chef Sennofri. — La dame Merit.*

Au registre supérieur, le bateau remorqueur n'a plus de voile; il est seulement poussé par le courant[3] et conduit par les rameurs. Un des matelots se tient debout à l'avant, muni d'une perche qu'il pousse au fond de l'eau. Le texte dit : *Abordage en paix vers Abydos, avec le chef d'Éléphantine*[4]. Puis *[Il] descend en paix vers Abydos pour faire les fêtes d'Osiris, le chef du district du Sud, Sennofri. — Abordez vers la demeure d'Osiris! Que je sois dans la suite des dieux, que je promène mes pas dans la barque neshemt avec le dieu grand!*

---

1. C'est-à-dire la force divine pénètre en lui; la divinité est la force qui conserve et renouvelle la vie dans la création.

2. Je ne puis déterminer avec précision l'étendue des lacunes.

3. Le texte dit qu'il *descend*, .

4. Ce titre de *chef d'Éléphantine* apparaît seulement dans la moitié orientale du tombeau où nous venons de le voir accompagné de *qu'aiment les hommes*. Le voyage du chef d'Éléphantine à Abydos me semble faire allusion à l'inondation qui apporte du Sud à l'Égypte le renouvellement de la vie, et dont les bienfaits étaient célébrés par des fêtes d'Osiris.

Digitized by Google

Dans la cabine de la barque remorquée, on voit l'*Osiris, chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou,* et la *dame Merit*. Devant eux, une table d'offrandes sur laquelle un personnage fait la purification, avec la légende *Offrande purifiée deux fois à l'Osiris, seigneur Sennofri.*

Ces scènes rappellent donc les fêtes d'Osiris à Abydos, et la procession de sa barque sacrée, symbole de l'asile mystérieux où se prépare le renouvellement de la vie. La

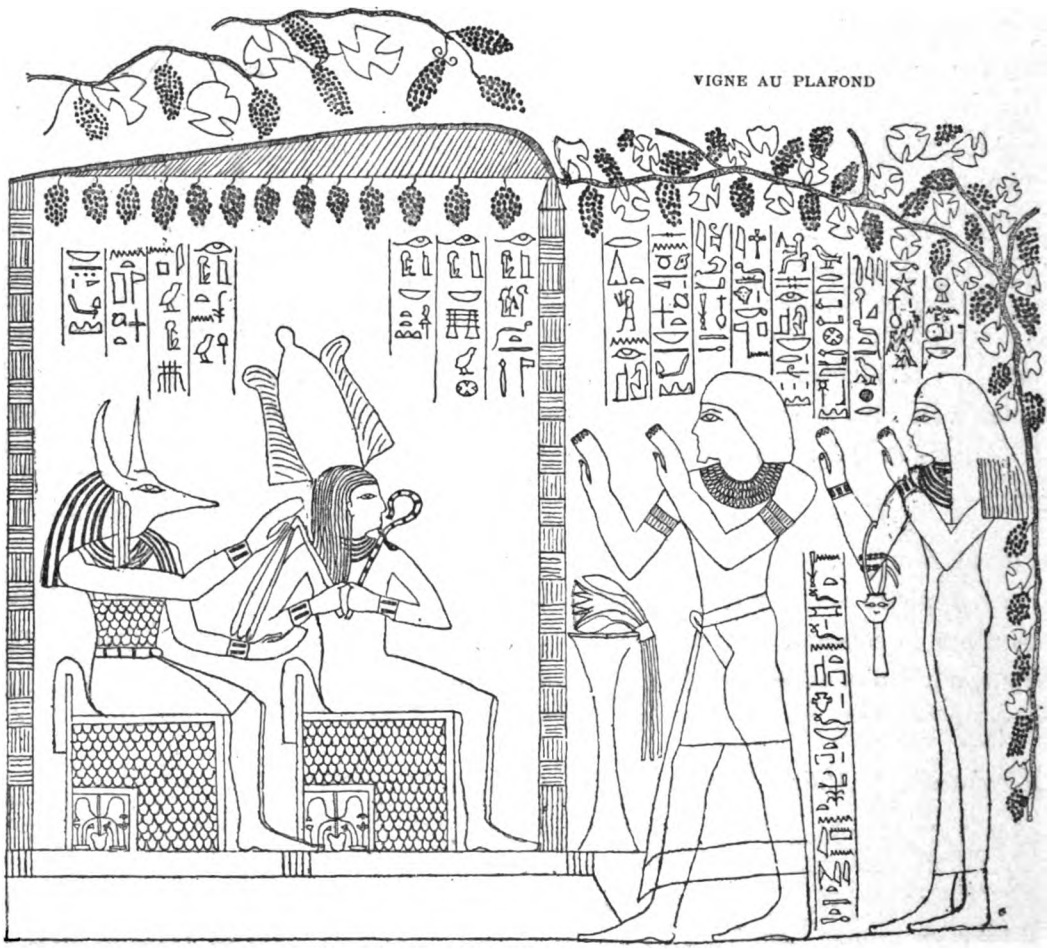

Fig. 17. — Commencement de la paroi F'E'[1].

vigne, qui avait disparu du milieu du plafond, reparaît pour persister désormais jusqu'à la fin, et reparaît non seulement au plafond, mais sur la frise. Et au-dessus des barques sacrées, la vigne nous présente non seulement des raisins, mais des fleurs, symboles de la préparation d'existences nouvelles; je dois dire que ces fleurs ne ressemblent que d'assez loin à celles de nos vignes mâconnaises.

Les barques ont abordé près du point F'; nous sommes arrivés à la paroi orientale, au milieu de laquelle le défunt renaîtra de lui-même en la personne de son fils, selon la

1. D'après mon croquis et une photographie de M. Gayet.

Digitized by Google

formule du chapitre I du *Todtenbuch :* « Je suis Dad, fils de Dad, conçu et né dans Dadou. »

Sous une treille chargée de raisins (fig. 17), Sennofri et sa compagne Merit se tiennent en adoration devant Osiris, et lui présentent l'offrande des fleurs. Le texte dit : [illegible]

[Il] fait l'adoration à Osiris, [il] se prosterne[3] *[devant] celui qui est à l'ensevelissement*[4], *[devant le] seigneur de la terre sainte, le chef Sennofri, mâ-kherou. Salut à toi, [ô] ce dieu auguste, Osiris, seigneur de Ro-staou*[5], *grand dans Dadou, grand dans Abydos, souverain qui règnes éternellement! Viens donc saluer les splendeurs*[6] *au cours de chaque jour!*

Sennofri est suivi de *sa compagne qu'il aime, qui est la place de son cœur, la dame chanteuse d'Ammon, Merit, mât-kherou,* [illegible].

Osiris et Anubis sont assis dans un naos, au plafond duquel sont suspendues des grappes de raisin. Le texte dit : [illegible] *Osiris, souverain éternel, dieu grand!* [illegible] *Osiris, seigneur de Dadou!* [illegible] *Osiris, seigneur de l'Occident!* [illegible] *Osiris, roi des vivants!* [illegible] *Anubis, [qui es au] commencement de la demeure divine, qui es à l'ensevelissement, seigneur de la terre sainte!*

Au centre de la figure 18, nous voyons Anubis à l'ensevelissement. Les scènes représentées sur cette figure 18 ont déjà été l'objet d'intéressantes études, faites par Devéria et M. Naville d'après d'autres monuments, notamment d'après le Papyrus de Neb-Qed[7] et une stèle orientée du Musée de Marseille. La description donnée par Devéria s'applique exactement ici :

« Au centre, dit-il, Anubis dans un naos termine l'ensevelissement d'Osiris, qui, » déjà momifié, est couché sur un lit funèbre auprès duquel l'âme est représentée sous » la forme d'un oiseau à tête humaine. De chaque côté, Isis et Nephthys, l'une aux

1. La préposition « devant » ne se trouve pas dans le texte original.

2. [illegible] pour [illegible]; voir note 2, p. 5 de cette étude, p. 215 du *Recueil*, t. XX.

3. Littéralement : « flaire la terre. »

4. On verra, à la figure 18, Anubis pratiquant sur le corps emmailloté du défunt les rites de l'ensevelissement.

5. La porte du passage, cette fois pour repasser dans le monde des vivants.

6. Voir p. 5 de cette étude, l. 19-23, et note 3; p. 215 du *Recueil*, t. XX.

7. *Papyrus de Neb-Qed*, pl. VI-VII, et p. 6 de la publication de M. Pierret. « Il résulte, dit M. Pierret, d'un travail inédit de Devéria, que, d'après des prescriptions énoncées sur des stèles du Musée de Marseille, sur des briques crues trouvées dans un caveau d'Apis, et d'après la rédaction primitive du chapitre CLI, que les quatre parois de la chambre funéraire devaient être ornées, conformément au tableau que nous avons sous les yeux, et suivant une orientation qui n'est pas constante, des objets ci-après désignés : 1° *Un chacal;* 2° *un Tat* ou *Dad;* 3° *un* ou *deux flambeaux;* 4° *une* ou *plusieurs statuettes funéraires*. Ces objets, posés sur des briques faites de limon du Nil, étaient enfermés dans des niches. La lecture du procès-verbal des fouilles du Sérapéum nous apprend que cette disposition était précisément celle du souterrain inviolé où ont été successivement ensevelis les deux Apis morts l'an XVI et l'an XXVI de Ramsès II. »

Digitized by Google

» pieds, l'autre à la tête du mort, appuient un sceau[1] à terre et font, en se lamentant, » les incantations qui rappelèrent Osiris à la vie. Cette scène occupe les trois divisions » centrales du tableau ou la chambre sépulcrale proprement dite... Au-dessus, au- » dessous, à droite et à gauche, sont dessinées quatre niches semblables à celles que » M. Mariette a trouvées dans les quatre murs de la tombe des deux Apis. Elles sont » disposées comme si les quatre parois étaient développées en plan, c'est-à-dire de haut » en bas, de droite à gauche, de gauche à droite, et de bas en haut. Dans chacune de

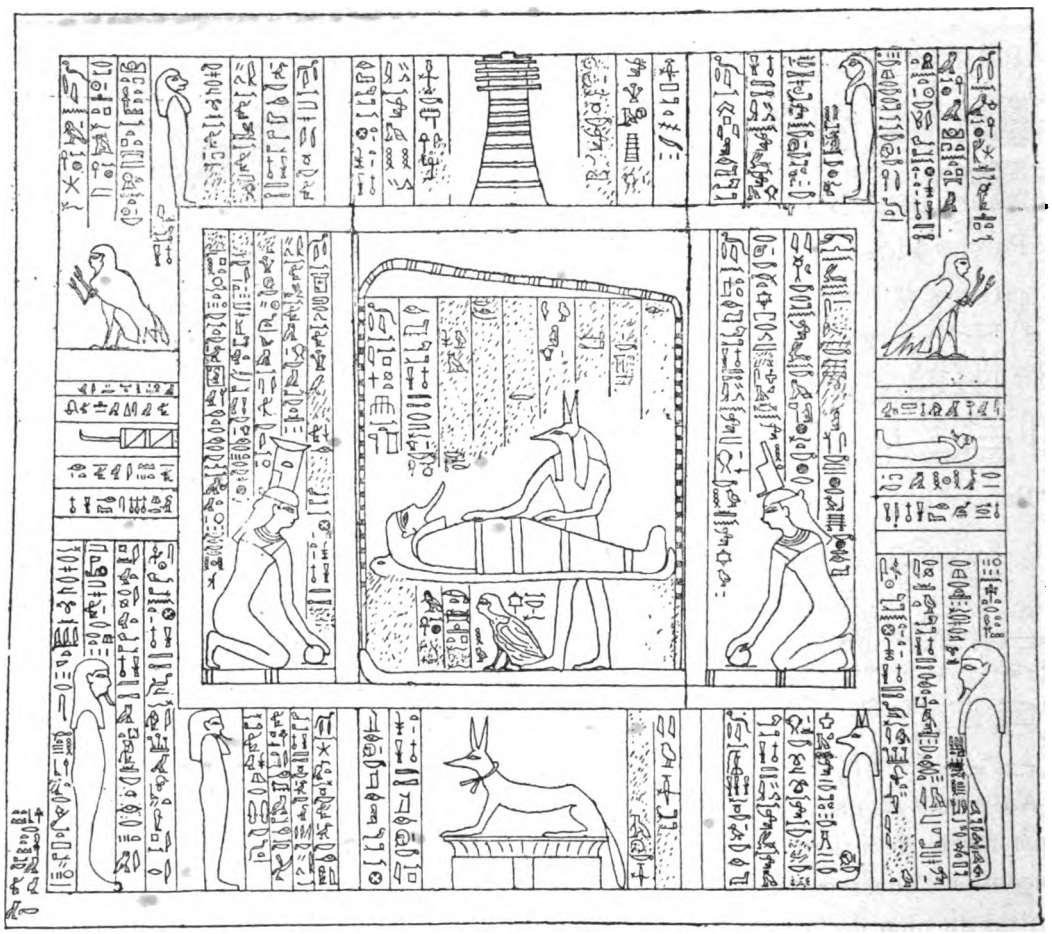

Fig. 18. — Milieu de la paroi F'E'.

» ces niches, un des objets trouvés dans le Sérapéum, ou figurés et prescrits dans les » stèles orientées de Marseille, est représenté au-dessus d'une brique ornée de sa » légende sacrée.

» Aux quatre angles de la chambre, on a peint les quatre génies funèbres, fils » d'Osiris, qui prirent aussi une part active à la résurrection de leur divin père.

1. La présence de ce sceau est expliquée par la note suivante : « Cette action est peut-être un symbole » du mystère qui va s'accomplir ou du secret dont on l'entoure; mais je pense qu'elle est plutôt destinée à » rappeler le simple fait de l'empreinte qui reproduit identiquement un type primitif, et qu'elle fait allusion » à la nouvelle formation divine. (Cf. Plutarque, *D'Isis et d'Osiris*, §§ 53 et 54.) »

Digitized by Google

» Enfin, la composition est complétée dans les deux coins supérieurs par une âme » vivante en adoration, et dans les deux coins inférieurs par une figurine funéraire, » accompagnée du chapitre VI du *Todtenbuch*, commençant par les mots » ..., etc. Ces mots font allusion à la lumière que devait répandre le corps au » moment où l'âme arrivait parmi les dieux. »

Voici les textes qui accompagnent ces diverses représentations dans le tombeau de Sennofri :

Sous le lit funèbre :

Paroles d'Anubis :

Paroles d'Isis, agenouillée aux pieds d'Osiris :

Paroles de Nephthys, agenouillée au chevet d'Osiris :

Au-dessus du naos, le *Dad* symbolise la stabilité que chaque renaissance, réparant chaque mort, maintient dans la création[3]. « Les stèles de Marseille, dit Devéria, le » placent à l'ouest de la sépulture, et les plus anciens papyrus au-dessus du carré » central du plan de la tombe... » Le *Dad*, en effet, représente le centre de gravité de la tombe, étant le centre de gravité du système du monde.

Formule :

1. D'après le *Papyrus de Neb-Qed*.
2. On trouve ordinairement la forme .
3. Voir plus haut dans cette étude, p. 140 du tome XXI du *Recueil*.
4. « Le mot *Kep*, le Caché, dit Devéria, est plus ou moins altéré dans la plupart des sept exemplaires que » j'ai comparés. On le trouve déterminé comme un nom divin, ou remplacé par le pronom K qui rappelle son » articulation initiale, ou par les mots *nifu n ankh* (souffles de vie), au moyen d'une allitération fautive, ou bien

Digitized by Google

Du côté opposé au *Dad*, le chacal d'Anubis, qui était étendu sur son naos, commence à se soulever sur ses pattes. C'est un symbole de résurrection, comme l'indique la légende [illegible].

« Les quatre génies des morts, fils d'Osiris, ajoute Devéria, sont représentés... » aux quatre angles de la chambre sépulcrale dans les plans qu'en donnent les deux » papyrus du Louvre... »

Paroles d'Amset : [illegible] (?).

Paroles d'Hapi : [illegible] (?) [illegible].

Paroles de Tiaoumautef : [illegible].

Paroles de Kebhsenouf : [illegible] (?) [illegible] (?) [illegible].

Devéria continue : « Le tableau, répondant au chapitre CLI du *Todtenbuch* dans » les plus anciens manuscrits funéraires, montre encore dans chacun des deux angles » supérieurs la représentation d'une âme adorante, figurée sous la forme d'un oiseau à » tête et bras humains tournés vers l'extérieur de la composition. »

Paroles de l'âme : I. — [illegible].

II. — [illegible].

La première adoration s'adresse au soleil sous son nom de [illegible]; la seconde adoration s'adresse au soleil sous son nom de [illegible]; d'un côté, le soleil est dans l'horizon de l'occident du ciel; de l'autre côté, dans l'horizon du ciel[1].

» encore par le signe [illegible] qui lui sert parfois de déterminatif. Il est probable que le nom divin [illegible] est » la meilleure version, et que la variante [illegible] donne sa prononciation sous la forme *Kep*... Le » personnage mythologique doit donc être le symbole d'une force cachée ou mystérieuse, comme celle qui » préside à tout changement ou à la perpétuelle rénovation de la nature. Il figure dans les titres sacerdotaux » que mentionnent quelques stèles du Sérapéum. »

1. « Les prières prononcées par l'âme ne sont pas écrites dans le Papyrus de Neb-Qed; mais nous savons » par d'autres manuscrits que la première âme s'adresse au soleil couchant, image de la mort terrestre et de » l'entrée dans les régions mystérieuses de l'hémisphère inférieur du ciel, c'est-à-dire dans la vie d'outre-tombe, » et que l'autre s'adresse au soleil levant, image de la nouvelle naissance, et commencement des pérégrina- » tions célestes. »

Digitized by Google

On fera une remarque analogue pour les textes qui accompagnent les deux figurines funéraires, placées aux deux coins inférieurs du tableau. Le signe du Nouter-kher n'a pas la même forme des deux côtés; le déterminatif de [illegible] est [illegible] du côté de Nephthys, [illegible] du côté d'Isis.

Texte de la figurine funéraire du côté de Nephthys. — [illegible]

Texte de la figurine funéraire du côté d'Isis. — [illegible]

Entre les représentations de l'âme et des figurines funéraires, il nous reste à noter les représentations de la statuette et du flambeau.

« La statuette, dit Devéria, qu'on devait fixer sur la brique de terre encore fraîche, » était, d'après les manuscrits et la stèle de Marseille, en forme de momie, et semblable » à une figurine funéraire. Elle ne figure pas dans le Papyrus de Neb-Qed; elle y est » remplacée par deux flambeaux sans flamme ou petits autels supportant des lampes » éteintes. »

Dans notre figure 18, la statuette est représentée du côté d'Isis, la flamme du côté de Nephthys.

Texte de la statuette. — [illegible]

Texte de la flamme. — [illegible]

(A suivre.)

1. Ce déterminatif, omis dans mon dessin de la figure 18, se trouve bien dans ma copie.
2. Forme incertaine pour [illegible] ou [illegible].

Digitized by Google

SUR UNE FORMULETTE DES PYRAMIDES

PAR

G. MASPERO

En revoyant certains passages des textes des Pyramides, mon attention a été appelée sur une petite formule, dont le sens est fort clair en soi, mais dont la tournure grammaticale m'avait échappé. On la rencontre actuellement dans deux seulement des Pyramides, celle de Teti (l. 26) et celle de Papi II (l. 208-209). La voici, d'après le texte de Teti : , puis d'après celui de Papi II : .

Les différences d'orthographe entre les deux textes, sans être des plus considérables qui soient, prêtent matière à quelques remarques. En premier lieu, elles nous fournissent l'équation = ou , car le , se trouvant graphiquement sous , peut se reporter derrière lui. L'équivalence = est d'intérêt pour les questions de grammaire qui dépendent des questions de phonétique égyptienne, et j'aurai occasion d'en discuter les exemples nombreux dans la suite de mes articles sur la vocalisation. Le point principal en est celui des pluriels féminins et de la prononciation qu'il convient leur donner : (*Ounas, l. 511, 514*) = (*Teti, l. 324, 326*), et d'autres exemples semblent bien indiquer en pareil cas la valeur [KT]OUÍTOU, d'où proviendraient peut-être une partie des pluriels coptes en -ⲟⲩⲓ, -ⲟⲩⲉ, après l'amuissement progressif de T + OU final. Pour le moment, je me borne à indiquer le problème en passant, sans essayer d'en donner la solution. La seconde variante = peut se comprendre de deux manières : 1° est la forme féminine MARTÍT du nom d'agent , tandis que est le féminin MARAOUÍT-MAROUÍT du thème , ce qui donne une nuance de sens; 2° MARTÍ ne serait autre que dont le T final serait tombé, comme on en a déjà des exemples pour ces âges reculés. La troisième variante = met en face l'une de l'autre les deux formes féminines de la particule = , la forme simple RA-ÍT et la forme en prothétique ARAÍT, et non pas, comme dans la théorie d'Erman, deux orthographes, l'une pleine, l'autre défective, de cette particule. Enfin, le parallélisme du membre de phrase final prouve que je n'avais pas saisi le sens du groupe dans ma traduction originale. Ce groupe n'est pas un mot unique, mais un composé de = , ici le verbe *être,* , et non le verbe *aller,* . , puis du pronom féminin de la seconde personne singulière : est l'équivalent du que j'ai signalé dans les inscriptions de l'Ancien-Empire, et du des temps saïtes pour .

Le sens de tous les mots contenus dans cette formulette est suffisamment connu.

Digitized by Google

J'ai expliqué, il y a quinze ans, le seul qui présentât quelque difficulté, : c'est le *cou*, la *gorge*, avec le sens secondaire que ce mot assume de *poitrine, sein, mamelle*, et la traduction littérale de la locution sera, pour prendre le sens que Brugsch prête à en pareille position (*Dict. hiérogl., Suppl.*, p. 101), « celle » qui appartient (*die gehörige*) à la gorge de Râ », avec une ambiguïté d'expression qu'on ne peut rendre dans nos langues. La déesse invoquée est la flamme, ou plutôt, étant un pluriel, les flammes, mais les flammes représentées collectivement par une seule personne, si bien que tout ce qui suit, adjectifs et verbe, est un singulier. Le rédacteur du texte me paraît d'ailleurs avoir joué sur le double sens auquel le mot prêtait de *flamme matérielle* et de *flamme personnifiée*. En tant que flamme matérielle, elle est dans la gorge de Râ, et elle est vomie par lui contre ses ennemis; en tant que flamme déesse, son image peut être suspendue comme une amulette au cou du dieu, et c'est ce dernier sens que M. Piehl préfère[1]. Il me paraît qu'ici, comme dans bien des cas, le scribe a conçu les deux idées à la fois, et je traduirai sans trop préciser : « qui est à la gorge de Râ. »

Cela dit, la formulette comprend : 1° l'appel à la déesse, développé en deux membres de phrase parallèles; 2° l'indication de celle de ses actions dont on attribue le bénéfice au mort :

1°		Flamme[s],		amie d'Horus,
		Noire-de-Buste,		qui es à la gorge de Râ,
2°		Tu es	vers	le ciel,
	N.	N. est	vers	le ciel!

Et de façon moins servile : « Flamme amie d'Horus, — déesse au Buste noir qui » es à la gorge de Râ, — ainsi que tu montes au ciel, — N. monte au ciel! » La traduction *Noire-de-Buste* n'est qu'un à peu près, et il vaudrait mieux dire peut-être *Noire par-devant*, qui conviendrait en même temps à la flamme matérielle et à la flamme déesse. L'épithète répond exactement à la façon dont le feu est représenté dans les peintures détaillées des hypogées : un foyer jaune clair, enveloppé d'une zone rouge vif, dont les languettes sont cernées de courtes fumées noires.

Tel est ce chapitre minuscule : si petit qu'il soit, on doit, pour le comprendre et pour en comprendre la traduction, essayer de se figurer l'objet matériel dont il parlait et la manière dont les Égyptiens figuraient cet objet. Je ne veux point poser la plume sans noter une observation très générale et que personne n'a faite encore, à ma connaissance. Les chapitres en lesquels les textes des Pyramides se divisent sont séparés les

1. *Contribution au Dictionnaire hiéroglyphique*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique, t. XX, p. 318.

Digitized by Google

uns des autres par un signe ainsi figuré, □___. Les traits qui le composent rejoignent les traits tracés entre les colonnes de signes, de manière que les chapitres sont enfermés dans des rectangles fort longs, qui se prolongent de colonne en colonne en bien des cas. Pour mieux faire comprendre ce que je dis, je reproduis ci-joint le petit chapitre de la flamme, tel qu'on le voit dans la Pyramide de Teti, en retournant toutefois les signes de gauche à droite. Si l'on examine l'ensemble, on s'aperçoit que la formule est enfermée dans son rectangle, comme le nom d'une ville dans le signe [ ] du *château,* [ ]. [ ], etc., et que les lignes qui l'enveloppent, réduites aux dimensions ordinaires d'un hiéroglyphe courant, forment ce signe même [ ]. Chacune des formules est donc considérée comme close de murs et habitant une enceinte fortifiée, probablement contre les pouvoirs qui tendraient à la détruire sur la paroi, et, par conséquent, à priver le mort de son bénéfice. Si l'on se rappelle alors que les chapitres d'un ouvrage ou d'un recueil s'appellent ⬭ | et que le sens *porte* et non *bouche* est bien indiqué dans cet emploi par les analogies sémitiques, الباب, on doit avouer qu'ici au moins l'imagination égyptienne a développé la métaphore d'une façon logique : il fallait une *porte* ⬭ | pour pénétrer dans l'enceinte où les formules se tenaient cloîtrées. Cela dit, l'idée du cadre employé dans les Pyramides a-t-elle été suggérée aux scribes par l'usage antérieur du mot ⬭ | dans le sens de *chapitre,* ou l'idée d'appeler un chapitre ⬭ | *porte* leur est-elle venue après qu'ils eurent déjà imaginé le cadre en forme de [ ] *château,* ou bien les deux idées sont-elles contemporaines l'une de l'autre et sont-elles nées en même temps? Le certain c'est qu'on rencontre l'emploi du cadre [ ] et le sens *chapitre* de ⬭ | *la porte,* dans les textes des Pyramides : à cette hauteur d'antiquité, il est difficile pour le moment de juger cette petite question de généalogie linguistique.

J'ajouterai que le signe employé dans les papyrus hiératiques de l'âge classique pour séparer deux lettres, par exemple, ou deux textes différents, et qui répond à l'hiéroglyphique ⌒. ⌒, de même époque, me paraît provenir du signe en usage aux siècles des Pyramides. En effet, la division ___ a un rapport de forme très réel avec le signe ⌒ : il simule assez bien le tronçon du bras replié, et il ne diffère de ⌒ ou de ___ et de tous les signes du même genre que par l'absence de la main ___. Il y aurait là, comme dans bien des cas, une confusion provenant de la similitude des formes hiératiques, que je n'en serais pas étonné.

Digitized by Google

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
SUR UNE MISSION DANS LA HAUTE-ÉGYPTE

PAR

MAXENCE DE ROCHEMONTEIX[1]

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous exposer les résultats de la mission scientifique en Égypte que vous m'avez accordée.

Mon voyage a duré sept mois seulement, dont six dans la Haute-Égypte, depuis le milieu de novembre 1875 jusqu'au 10 mai 1876; mais j'ai pu, grâce à la bienveillance inépuisable et à la généreuse hospitalité de M. Mariette, exécuter, pendant ce temps limité, des travaux qui, sans son aide, eussent été au-dessus de mes forces. Accompagnant l'éminent archéologue dans sa tournée annuelle, j'ai vu rapidement toute l'Égypte, des Pyramides à Philæ, appris à mieux comprendre les monuments, et connu plus nettement les besoins de la science et la tâche que j'avais à remplir. Lorsque, ensuite resté seul, j'ai remonté pour la seconde fois le Nil d'Abydos à Edfou, explorant les localités mal connues ou d'un accès difficile, faisant ailleurs des séjours nécessaires à mes études, la protection des autorités et la bienveillance des habitants m'étaient assurées, et la connaissance des ruines m'évitait des tâtonnements et des retards auxquels est exposé le voyageur à sa première exploration. Dans ces conditions, il m'a été possible de rapporter une masse de documents presque entièrement inédits, et contenus à peu près dans un millier de feuilles de copie et dans 25 mètres carrés d'estampages. Cette quantité aurait été encore augmentée, si l'épuisement de mes provisions, et surtout une ophtalmie terrible, causée par un travail incessant dans l'obscurité et au milieu d'une atmosphère méphitique, ne m'avaient contraint à partir brusquement et à interrompre une partie des travaux que j'avais commencés. Tel qu'il est, l'ensemble des documents recueillis donnera lieu à plusieurs mémoires qui, par leur développement, ne peuvent trouver place ici. Je me contenterai donc d'exposer sommairement une notice des recherches que j'ai poursuivies, l'énumération des monuments que j'ai visités et des idées que leur examen m'a suggérées.

Je diviserai ce rapport en deux parties :

A. — La première se rapporte aux matériaux de diverse nature rassemblés soit pendant les heures que la navigation prenait à l'archéologie, soit pendant les arrêts

1. Ce rapport, transmis à M. Schéfer par ordre de la Commission des Missions du Ministère de l'Instruction publique, le 27 janvier 1879, à l'effet d'examiner s'il y avait lieu de le publier, s'était égaré au Secrétariat de l'École des Langues orientales. Retrouvé ces jours derniers, il m'a été communiqué obligeamment par M. Barbier de Maynard. Bien qu'une partie des matières dont il traite ait été étudiée depuis lors, il renferme encore assez de faits intéressants et de considérations neuves pour que je n'hésite pas à l'insérer dans le *Recueil*. — G. M.

Digitized by Google

que les nécessités du voyage ou de la curiosité m'obligeaient à faire au milieu de ruines n'ayant qu'un intérêt secondaire pour mes études.

1° *Langue copte.* — La langue copte s'est éteinte en Égypte, mais le Christianisme a conservé dans le Saïd de nombreux adhérents qui prient encore dans la langue antique. Ces Coptes modernes, souvent contraints de demander à une traduction le sens de leurs textes religieux, s'attachent, au contraire, à les réciter d'après les règles fixées par la tradition. Leur prononciation diffère de celle que nos savants européens ont adoptée et m'a semblé par suite intéressante à interroger.

La valeur de cette tradition est établie par les observations suivantes :

a. — Elle a conservé des articulations étrangères à la phonétique arabe;

b. — Dans les *dêîr*, elle se transmet de père en fils avec un soin scrupuleux, et l'isolement de ce clergé, son éloignement du Caire, son ignorance des idées qui s'y font jour, sont autant de garanties contre toute influence extérieure ou scolastique. Un contrôle mutuel et permanent est exercé par ceux qui en sont détenteurs : dans un *dêîr* des environs d'Abydos, où il m'a été permis plusieurs fois d'assister à l'office, j'ai constaté la rigueur avec laquelle l'assistance relevait les moindres fautes du lecteur.

J'ai donc interrogé, avec les méthodes que la science enseigne, successivement les prêtres d'Harabat el-Madfounéh, Naggadéh, Louqsor, Esnéh, Assouan et Syout. Les nomenclatures des sons et les règles de prononciation que j'ai ainsi recueillies dans ces différentes localités ne présentent que des variantes sans importance et se rattachent toutes à un système unique[1].

Il n'y a point lieu, d'ailleurs, de supposer que nous n'avons que la tradition du XVIIe siècle pendant lequel la langue a partout été remplacée par l'arabe, et que la prononciation a pu, depuis l'époque gréco-égyptienne, être à diverses reprises altérée. En effet, les quelques renseignements phonétiques qu'on démêle dans les *selalem*, ou grammaires arabes-coptes antérieures à cette époque, concordent avec la prononciation moderne. Enfin, les valeurs que la transcription arabe des noms coptes des villes égyptiennes permet d'attribuer à chacune des lettres, oscillent autour de celles qui nous sont conservées. Depuis l'invasion musulmane jusqu'à nos jours, c'est-à-dire en douze siècles et demi, la phonétique copte n'a donc pas subi de modifications appréciables, malgré le trouble qu'a dû apporter l'introduction d'une langue étrangère. Cette ténacité spécifique de la langue égyptienne a certainement produit les mêmes effets pendant la période relativement courte qui a précédé l'hégire : nous sommes donc autorisés à croire que nous avons recueilli de la bouche des moines coptes la tradition sahidique des premiers temps[2].

C'est pour la science un élément intéressant qui peut ajouter à nos connaissances sur la prononciation grecque au commencement de notre ère, révéler certaines particu-

1. J'ai pu faire en outre cette remarque intéressante que l'aspect extérieur de la phonétique copte est le même que celui des langues qui se parlent au midi et à l'est de l'Égypte.

2. Quelques-uns des résultats de cette étude sur la prononciation copte moderne ont été publiés par Rochemonteix lui-même dans le trop court mémoire qui est reproduit au volume des *Œuvres diverses*, p. 95-129. — G. M.

Digitized by Google

larités phonétiques ou orthographiques dont l'examen seul des textes coptes rend la constatation difficile, et éclaircir bien des obscurités dans la substitution du caractère grec au caractère hiéroglyphique.

Enfin, j'ai rapporté d'Esnéh un petit livre à l'usage des jeunes Coptes, qui est l'abrégé d'un manuscrit plus étendu et dont j'ai vu quelques feuillets conservés soigneusement dans le *dêir* d'Harabat el-Madfounéh. Il renferme une petite grammaire et un ample vocabulaire pour la conversation, dont quelques mots usuels ne sont point dans nos recueils : le grec y a une part considérable.

2° *Bischari.* — Au sud et à l'est de l'Égypte, habitent de nombreuses populations dont l'aspect extérieur révèle une origine commune. Les langues qu'elles parlent présentent au premier abord, dans la grammaire et le vocabulaire, des divergences considérables, mais la forme en est la même : l'activité phonétique s'exerce dans les mêmes régions, a par suite des tendances et un conspect semblables, un étranger a l'oreille exercée, qui les entend parler sans les comprendre, peut les prendre aisément pour un même dialecte. Jusqu'ici, ces langues ont été peu connues; et on les a rattachées, comme les tribus qui les parlent, à un rameau unique, celui de Kusch. La parenté de ces langues avec la langue égyptienne, qui, ainsi que je l'ai remarqué plus haut[1], a le même aspect extérieur, est un des problèmes de la philologie encore non résolus, faute de matériaux, et qui touchent par un côté à l'égyptologie. En Allemagne, on commence à s'intéresser vivement à ces questions. M. Lepsius a réuni plusieurs vocabulaires et grammaires qu'il laisse malheureusement inédits. M. Léo Reinisch (de Vienne) a commencé, d'après les manuscrits de Munzinger-Pacha, une série d'études sur certaines langues du nord-est de l'Afrique et a déjà fait paraître sa grammaire du Baréa. J'ai pu rassembler aussi des matériaux, et j'ai essayé, par là, d'appeler en France l'attention de ce côté. J'ai rencontré fort heureusement et pris à mon service, pendant mon voyage, un Bišari très intelligent et parlant assez couramment l'arabe. Il appartient à ces peuples nomades qu'on a identifiés avec les Blemmyes et les Héruša des monuments égyptiens et qui habitent encore le pays connu, par les travaux de Linant-Pacha, sous le nom d'Etbaye, et situé entre la Nubie et la mer Rouge (de 23° à 20° lat. Nord). Ils sont, depuis trente ans à peine, soumis à l'Égypte, et n'ont pris de la religion musulmane que l'étiquette. Ils vivent, à part le tribut qu'ils payent mal à leur suzerain, entièrement libres, et les anciennes coutumes persistent en dépit des cadis qui leur ont été dernièrement expédiés. On n'a sur eux que les récits des voyageurs, quelques mots réunis à la hâte, et une étude grammaticale de M. J. Halévy sur le dialecte d'une de leurs tribus, le Hadendoa. J'ai donc noté avec soin et avec toutes les précautions requises ce qui subsiste encore chez eux de politique et de coutumes, et j'ai joint à une petite grammaire un vocabulaire d'environ deux mille mots.

3° *Nubien.* — J'ai pu également, pendant mon premier séjour au Caire, avec l'aide d'un homme que je n'ai pas retrouvé à mon retour, réunir les éléments d'une grammaire, malheureusement incomplète dans quelques parties, du dialecte méridional de

1. Cf. plus haut, la note 1 de la page 154.

Digitized by Google

la Nubie; elle permettra d'esquisser les grandes lignes de cette langue et d'en tirer des conclusions intéressantes. A Assouan, je n'ai pu que contrôler auprès de quelques Berbériens du Sud mes premiers renseignements sans y rien ajouter. On sait qu'il faut une sorte d'éducation assez longue pour apprendre aux hommes de ces races à répondre aux questions les plus simples qui leur sont posées. Dans cette ville également, j'ai entendu parler les diverses langues de l'Éthiopie, et j'y ai constaté l'accent commun de ces langues[1].

4° *Le Musée de Boulaq.* — C'est un magnifique assemblage où le champ d'études est inépuisable. J'ai dû me borner à y copier environ quatre-vingts inscriptions, d'une étendue plus ou moins considérable, appartenant à l'Ancien et au Moyen-Empire, et intéressantes soit par les textes, soit par les titres et les généalogies qu'elles renferment.

5° *Du Caire à Philæ.* — J'ai copié, estampé, ou collationné sur place un grand nombre d'inscriptions. Le catalogue de celles qui sont complètement ou partiellement inédites se trouvera plus loin, suivant les instructions qui m'ont été données. J'ai minutieusement exploré les nécropoles creusées dans les chaînes Arabique ou Libyque et la nécropole d'Abydos. Je décrirai celle d'El-Kab, qui rend parfaitement compte des premières.

A cinq ou six cents mètres du rivage, l'Égypte finit et le désert commence. C'est dans le désert que se trouvent les tombeaux, à une distance suffisamment rapprochée des terres cultivées, pour former matériellement l'ensemble de la cité égyptienne, telle que les textes nous la font comprendre, ensemble qui se compose des trois éléments égaux en importance et en dimensions : la nécropole, le temple avec les jardins, et les lacs sacrés, la ville proprement dite où se resserre la population derrière une muraille élevée contre les nomades. Une montagne de grès, parallèle à la chaine Arabique, offrait un emplacement favorable. Du sommet jusqu'à mi-côte, elle est criblée dans tous les sens d'une multitude de syringes, sans que le moindre espace soit perdu. Des escaliers pratiqués dans la montagne conduisent aux plus élevées. Enfin, des restes de constructions en briques occupent le sommet.

Les tombeaux, disposés d'après le système qui a été si admirablement exposé par M. Mariette pour les tombes de Saqqarah, se composent en principe d'une chambre et d'un puits conduisant au caveau mortuaire. Le puits, de forme rectangulaire, est creusé, sans plan déterminé, à l'intérieur ou même à l'extérieur de la chambre, suivant les convenances du lieu. Les hypogées les plus considérables renferment une seconde chambre, située en arrière ou au sud de la première, et dans laquelle s'ouvre le puits. Cette chambre n'est jamais décorée. Souvent, plusieurs hypogées sont en pleine communication, et forment un ensemble destiné à la sépulture d'une famille. La première chambre sert de lieu de réunion pour l'accomplissement des rites sacrés et correspond au mastaba de Saqqarah; elle est creusée dans la montagne, au lieu de s'élever au-dessus du sol. Le lieu était favorable à cette disposition.

1. Voir ci-dessus, p. 154-155. Notre patois d'Auvergne rend bien compte d'un grand nombre de phénomènes phonétiques particuliers à ces langues, dont l'alphabet est très riche en dentales et palatales, mais complètement dépourvu, comme le copte, des gutturales sémitiques.

Digitized by Google

A El-Kab, ville éloignée des grands centres, l'architecture est simple. Une porte carrée, encadrée dans une corniche et deux montants chargés des titres du défunt, donne accès dans une salle à murs plats, avec un plafond parfois voûté. Tantôt une niche, renfermant les statues du défunt entouré de sa famille, occupe la paroi du fond; tantôt elle est remplacée par une porte surmontée d'une invocation aux dieux funéraires et conduisant à la deuxième salle du puits. Dans les pays plus riches, dans les capitales, à Béni-Hassan, à Tell el-Amarna, à Thèbes, etc., les salles nécessaires au culte se multiplient, l'architecture s'épanouit, et M. Lepsius nous en a montré l'origine et le développement. Mais, quelque modestes qu'ils soient à côté de ces œuvres grandioses, les hypogées d'El-Kab n'en supposent pas moins des constructeurs riches et puissants, ayant à leur service des moyens considérables. Leur nombre, bien que très grand, n'eût pas suffi, d'ailleurs, même en tenant compte des usurpations, pour servir de dernier asile à toute la population d'Eilythia pendant des siècles. C'est donc à une classe privilégiée qu'étaient réservées les nécropoles dont nous admirons les restes. Le peuple était enseveli pêle-mêle, peut-être dans de grandes cavités irrégulières, ou dans des sépultures si peu soignées qu'il n'en est pas resté de traces.

La famille qui, depuis la XVIe dynastie jusque sous la XVIIIe, réunissait les dignités politiques et religieuses d'El-Kab, sans doute à la faveur de l'impuissance des monarques thébains, a creusé les plus belles tombes. Celles-ci forment comme le noyau de la nécropole; tout autour rayonnent, jusque de l'autre côté de la montagne, des sépultures dont l'importance, d'une manière générale, diminue de plus en plus. La puissance des pharaons de Thèbes avait sans doute anéanti celle des seigneurs d'El-Kab, qui alla depuis sans cesse en décroissant. Des graffiti de l'époque démotique montrent qu'alors les tombes étaient livrées à la curiosité des voyageurs.

La décoration, au moyen de tableaux et d'inscriptions, semble être, dans l'achèvement des hypogées, le dernier mot du luxe. Elle s'applique à une dizaine de tombes au plus[1], elle ne s'étend jamais à la deuxième salle. Néanmoins, elle est, surtout pour cette époque, extrêmement caractéristique. La salle décorée semble figurer l'univers. En haut, le plafond arrondit, voûte céleste constellée d'étoiles. Au-dessous, s'agitent dans des tableaux variés les humains se livrant aux diverses occupations que comporte la civilisation égyptienne. Ces scènes ont été souvent reproduites plus ou moins complètement avec les légendes qui les accompagnent; mais elles ont entre elles, dans le même tombeau, une coordination, et présentent un sens qu'on néglige de remarquer.

En effet, tous les travaux, tous les divertissements figurés sont accomplis au profit d'un personnage de grandeur surnaturelle, et semblent un hommage rendu à sa suzeraineté. Ils se suivent en ordre, de part et d'autre, de la chambre à partir de la porte en allant vers la muraille du fond, où la présence du défunt est rappelée souvent par une statue et des listes de titres. Chaque paroi peut former un ensemble secondaire qui rentre par sa disposition dans le sens général. Enfin, des listes énoncent les offrandes

1. Un court proscynème, avec les noms et les titres du défunt, est gravé au-dessus de la porte extérieure de quelques autres tombes.

Digitized by Google

qui doivent être faites pour ce défunt. Au-dessus de tous les tableaux, court une ligne de *ḥetes*, ou faisceaux de lotus, symbole de résurrection ou de seconde vie, comme je le développerai plus loin.

Ainsi donc, après un examen d'ensemble, l'hypogée se révèle comme un sanctuaire avec son service d'offrandes, dans lequel la personnalité du défunt est seule en lumière. Celui-ci apparaît comme un être supérieur aux autres hommes, à sa propre famille; il s'associe, comme les grands dieux, sa femme et ses fils chéris. Mais de tels hommages ne s'adressent qu'à un véritable chef de famille, et les autres membres de la *gens* n'ont droit qu'à une annexe du sépulcre. Enfin, les scènes des parois, surmontées des *ḥetes*, nous font assister à la seconde vie. Ce sont donc là les pages, éparses à travers les anciennes nécropoles de l'Égypte, d'un livre antique[1], correspondant à des idées religieuses qui ont précédé les croyances que nous fait connaître le Rituel-papyrus. Les représentations d'El-Kab sont d'ailleurs contemporaines de celles des plus anciens tombeaux de la vallée des Rois, où le *Livre des Morts* déploie déjà ses légendes et ses tableaux.

La nécropole comprend une deuxième partie. Au delà de la vallée qui sépare la montagne funéraire d'El-Kab de la chaîne Arabique proprement dite, on aperçoit deux syringes portant des traces d'architecture, et où j'ai retrouvé les ossements des deux animaux sacrés de la ville, le vautour et le crocodile.

L'examen de la nécropole d'El-Kab nous apprend donc que :

1° Si, dès la VIe dynastie, El-Kab existait déjà, et commandait une des routes de la mer Rouge, cependant son apogée date de la fin de la domination des Pasteurs, et qu'elle déclina rapidement sous les grands rois thébains.

2° La nécropole renfermait les restes d'une classe privilégiée détenant les attributions politiques et religieuses[2].

3° Le chef de la famille, qui d'ailleurs peut être une femme, a droit, seul, aux honneurs funèbres, et il paraît comme une sorte de divinité; les autres membres reçoivent seulement l'hospitalité autour de lui, et sont, par suite, probablement ensevelis avec des rites différents. Ces cérémonies rappellent un autre ordre d'idées que celui qui règne plus tard en Égypte : elles constituent un culte relevant d'une religion des mânes, analogue à celles qu'on retrouve à l'origine des sociétés grecque et latine, et de laquelle sortirent les aristocraties. Toutefois les monuments qui subsistent ne nous reportent qu'à une époque de transition vers la religion des grands dieux. Outre le génie funéraire Anubis, chargé de préserver les âmes des influences du mal, on fait intervenir les grands dieux pour transmettre au défunt les offrandes de ses serviteurs. Enfin, des allusions à la légende d'Osiris se retrouvent dans les détails de la décoration.

4° Cette religion antique se conserva plus longtemps dans les vieilles familles de province. Elle persista, même alors que, sous le deuxième Empire thébain, le nouveau

1. Le mot de *Rituel* a été appliqué à la série de ces tableaux par M. Mariette, qui, en le prononçant avant moi, m'a confirmé, par sa haute autorité, dans les idées que l'étude de l'Ancien-Empire m'avait suggérées.

2. M. Maspero, dans ses études sur la XIIe dynastie, a montré l'existence d'une classe semblable, qui rend si bien compte d'un grand nombre de révolutions en Égypte.

Digitized by Google

Rituel, qui rendait l'égalité à tous, tendait à devenir général, et donnait, au mépris du défunt, la première place dans le tombeau aux grands dieux solaires.

A El-Kab, je n'ai point trouvé de tombes décorées appartenant à la deuxième manière.

5° La nécropole comprenait, au moins à partir d'une certaine époque, deux parties : l'une, la plus considérable et la plus soignée, était destinée aux humains; l'autre, en arrière de la première, renfermait les restes des animaux sacrés de la contrée.

Telle est, dans son ensemble, la nécropole d'El-Kab. Partout, les mêmes notions, les mêmes conséquences y résultent d'un examen attentif. Il doit être réservé à un travail spécial de les exposer en détail par la description des monuments, en y joignant les allusions qui, dans les textes, peuvent servir à les contrôler.

Sans parler ici des autres travaux exécutés dans les chapelles votives d'El-Kab, j'ai, dans la nécropole, recopié, outre quelques titres et des proscynèmes de basse époque, les inscriptions extrêmement mutilées du tombeau le plus septentrional.

Tell el-Amarna diffère par plusieurs côtés d'El-Kab, Syout, Béni-Hassan. J'y ai séjourné deux fois. La nécropole comprend trois groupes correspondant aux parties de l'immense capitale fondée par Aménophis IV. Elle est construite d'après les principes architecturaux déjà indiqués. Les personnages de la cour y ont déployé une grande magnificence, mais les représentations, dans leur essence, diffèrent, non seulement par les types, de toutes les autres nécropoles, mais par l'idée; elles se rapprochent cependant de ce côté plus encore de la première manière que de la seconde.

Le schisme qui eut pour centre Tell el-Amarna présente des obscurités sans nombre. L'étude d'ensemble des tombeaux pourra, au moyen de quelques textes, et par exclusion, en considérant les divergences signalées, jeter quelque lumière sur ce point. J'ai donc complété en partie les inscriptions rapportées par M. Lepsius, mais il serait aussi à désirer qu'on pût connaître ce que cachent les mamelons qui couvrent la plaine, sur l'emplacement des temples et des maisons de l'ancienne ville. J'ai également pris, malgré l'opposition superstitieuse des habitants du village d'El-Hawarta, placé en dehors du rayon parcouru par les voyageurs, un estampage soigné de l'énorme stèle, malheureusement si mutilée, que M. Harris a découverte sur les rochers formant la pointe méridionale du grand amphithéâtre d'El-Tell. D'autres stèles, indiquées sur le plan de M. Lepsius, ont été gravées dans le voisinage de la précédente; il est impossible aujourd'hui d'en rien tirer. Enfin, j'ai, à deux reprises, exploré minutieusement toute la contrée, et acquis la conviction qu'elle ne renferme pas d'autres monuments que ceux qui ont été signalés.

C'est sous la direction de l'éminent archéologue qui en a fait sortir des trésors scientifiques que j'ai parcouru la nécropole d'Abydos. Là, la montagne était trop éloignée de la ville pour offrir un emplacement commode, et, en outre, le rocher calcaire, propre à faire le puits et le caveau mortuaire, est situé à une profondeur considérable : c'est donc en briques seulement que sont construites la plupart des tombes d'Abydos, et, sur une vaste étendue, s'étendent les restes d'une multitude de petites pyramides intéressantes au point de vue architectural. Les dimensions considérables

Digitized by Google

de la partie qui appartient à l'Ancien et au Moyen-Empire n'impliquent pas une contradiction avec les restrictions funéraires signalées plus haut. Abydos est déjà une sorte de capitale religieuse; les privilèges y sont communs à de nombreuses familles, et le tombeau d'Osiris attire un grand nombre de dévots désireux de reposer près des dieux. Pendant cette période, d'ailleurs, les mêmes croyances s'accusent par les mêmes représentations. En tous points, la nécropole d'Abydos, malgré des différences extérieures, rentre dans le même ordre d'idées et dérive des mêmes principes que j'ai cités plus haut.

J'y ai copié intégralement deux tombeaux : l'un, de la VIe, l'autre, de la XVIIe dynastie. Le premier, où l'on s'introduit par un long couloir, a pu être creusé dans un rocher; la salle principale seule est décorée. Le second est tout entier en briques recouvertes d'un enduit, avec des chambranles de portes en calcaire.

Le cimetière des animaux sacrés y existe également en arrière de celui des habitants de la ville, ce qui vient fortifier la règle que j'ai énoncée plus haut, relativement à cette division de la nécropole en deux parties bien distinctes. Jusqu'à cette année, il était inconnu. Il est situé à l'intérieur d'une double enceinte, gigantesque amas de briques qui se dresse sur la limite occidentale de la nécropole, en face d'une gorge par laquelle le désert Libyque communique avec la vallée du Nil. Les Arabes la désignent sous le nom de *S'unet ez zebib*, « le magasin des raisins secs ». J'ai eu le bonheur d'assister aux fouilles poussées avec tant d'expérience par M. Mariette, et destinées à reconnaître la nature de cette construction. Des tranchées ont fait voir que les deux murs reposaient simplement sur le sable, et que les faces extérieures du principal côté de la montagne portaient la décoration architecturale qui caractérise à Saqqarah les tombes de l'Ancien-Empire. Mais que cette décoration soit, ou non, exclusivement funéraire, qu'elle indique que la dépouille d'un roi y est ensevelie sous le rocher, à une profondeur considérable, ou reposait dans une pyramide élevée au milieu de l'enceinte et détruite à une haute antiquité, toujours est-il que de bonne heure le souvenir de la destination première de l'édifice était perdu. Des trous, ou des loges, furent pratiqués dans l'épaisseur des murailles pour y déposer des sarcophages de personnes ou d'animaux; on utilisa principalement l'intérieur de l'enceinte pour en faire le cimetière en question. Des travailleurs ont, en effet, recueilli une multitude considérable de vases renfermant les momies de l'oiseau sacré d'Osiris et simplement ensevelis sous une couche de sable; quelques-uns sont couverts de peintures soignées et appartiennent aux basses époques[1].

B. — Je passe maintenant aux études qui ont fait le but principal de ma mission. Vos instructions, monsieur le Ministre, m'engageaient particulièrement à compléter les textes importants partiellement publiés, selon le souhait formulé par M. Maspero; j'ai

1. L'enceinte qui avait alors l'aspect qu'elle a encore possédait peut-être aussi le nom qu'elle a conservé; le nom de *Chunet ez zebib*, « magasin des raisins secs », est en effet inapplicable à une pareille bâtisse dans un village de la Haute-Égypte, à l'époque musulmane. Il y a donc là un de ces calembours familiers aux Arabes qui ont donné un sens à un nom égyptien. Il semble assez plausible de le rapprocher de l'expression hiéroglyphique *S'ont zeb bhib*, « le magasin aux vases d'Ibis », qui montre qu'avant les Arabes, le souvenir de sa destination était resté dans la mémoire populaire. [Cf. la note publiée dans les *Œuvres diverses*, p. 80.]

Digitized by Google

donc cherché à les suivre dans la mesure la plus large et suivant les besoins nouveaux de la science.

Dès les premiers temps, le sol égyptien offrait aux savants des trésors scientifiques si multiples, si variés, qu'il était difficile de suivre dans leur étude une marche régulière. Un grand nombre de monuments furent expédiés sans ordre en Europe, une masse de renseignements épars furent rassemblés dans d'immenses recueils, témoins de l'ardeur et de l'activité des premiers égyptologues. La question de chronologie préoccupa la première et présida tout d'abord au choix et au groupement des textes. Les tableaux qui représentent les diverses scènes de la vie égyptienne attirèrent également l'attention et, étudiés en eux-mêmes, firent connaître la civilisation matérielle de ces hautes époques.

Les fouilles méthodiques de M. Mariette, en mettant au jour un grand nombre de matériaux nouveaux, a donné un nouvel essor à la curiosité. L'Allemagne, depuis plusieurs années, a constamment eu en Égypte d'énergiques représentants de la science qui se sont donnés pour tâche, en attendant les magnifiques publications du grand archéologue, de livrer sans délai au public les nouveaux documents sortis de terre. M. Dümichen, surtout, a déployé dans cette circonstance un zèle qui pourrait lui valoir à bon droit le titre d'*éditeur des fouilles de M. Mariette en Égypte*. Toutefois, la nouvelle école qui parcourt la vallée du Nil a fait un pas en avant : les questions qui attirent son attention se sont multipliées, et MM. de Rougé, Brugsch et Dümichen, Naville, etc., ont fait paraître des recueils de textes historiques, géographiques, calendriques, mythologiques, etc. Malgré tant de travaux, les tombeaux de la vallée des Rois où l'on a tant puisé sont encore des énigmes, et nous soupçonnons à peine ce qu'est un temple égyptien.

Il est temps de ne plus étudier seulement pour eux-mêmes ces renseignements enlevés au hasard à un tombeau ou à un temple, mais de rechercher la raison de leur présence, la place relative qu'ils occupent, le lien qui les réunit entre eux, en un mot, d'analyser la pensée qui a composé le monument qui les renferme. Sans cela, les problèmes particuliers dont on leur demande la solution resteront toujours obscurs par un certain côté. La méthode des monographies d'un édifice, ou de diverses classes de monuments, peut, surtout en Égypte, conduire à la connaissance de la religion et de la philosophie du peuple qui les a élevés. Les croyances religieuses que l'on commence à attaquer par les détails ne seront jamais comprises si l'on n'observe systématiquement, par exemple, les mythes divers développés plus ou moins intentionnellement sur les murailles des temples de Dendérah, de Thèbes, d'Esnéh, d'Edfou, d'Ombos, etc. M. Mariette a, le premier, inauguré cette voie féconde, en étudiant les tombes de Saqqarah, et un ensemble de textes destinés à faire comprendre le temple d'Hathor à Dendérah : il a posé les premières bases de la méthode à suivre dans cette direction.

C'est dans ce sens que j'ai entendu la tâche qui m'était indiquée; mais, dans le champ si vaste qui m'était ouvert, et suffisant à l'activité de nombreux savants, j'ai couru au plus pressé et je me suis attaché à rassembler les matériaux dont l'étude peut nous révéler ce qu'est un temple, et, en particulier, le temple d'Edfou.

Digitized by Google

Il y a, en effet, nécessité de relever rapidement tout ce que les anciens Égyptiens ont écrit ou représenté sur les constructions qui émergent au-dessus du sol. Les temples, particulièrement, semblent voués à une destruction rapide. Depuis la Commission d'Égypte jusqu'à Champollion, par le Nil ou par la main des hommes, quatorze d'entre eux ont été totalement démolis. Dans ces derniers temps, les cryptes d'Akhmin et le mammisi d'Erment ont subi le même sort, malgré la protection éclairée d'un prince et la surveillance passionnée d'un savant. Chaque année, la niaiserie ou l'égoïsme de certains voyageurs, le fanatisme ou la cupidité des habitants s'attaquent aux monuments les plus précieux. Karnak est miné par le Nil, le grand mur occidental d'Edfou s'est affaissé, Ombos oscille sur la montagne rongée par le fleuve. Il faut, sans retard, arracher le secret de ces sphinx gigantesques qui nous étonnent encore aujourd'hui et qui peuvent disparaître demain.

C'est principalement aux temples d'époque ptolémaïque ou romaine qu'il convient de s'adresser d'abord. Leur nombre, leur conservation, le parti pris de décoration *quand même* qui y règne, le développement des inscriptions qui accompagnent les tableaux, offrent des éléments d'étude qu'on trouve avec peine dans les temples pharaoniques. Ceux-ci sont presque toujours en partie ruinés, l'extrême simplicité des représentations et de leurs légendes en ce qui concerne le dogme peut au premier abord passer pour de la banalité et dérouter l'observateur. C'est donc en remontant des premiers aux seconds, en recherchant les points de contact et les divergences, qu'on pourra plus facilement avoir une notion exacte des idées que les contemporains des grandes dynasties se faisaient de la divinité et du sanctuaire où elle était adorée, et trouver un sens à des figures, à des symboles qui semblent, jusqu'ici, n'en pas avoir.

Je n'ai pas cru devoir m'arrêter aux objections que l'on fait volontiers contre les textes d'époque ptolémaïque. Sans doute, le déchiffrement est pénible, la multiplicité des signes et l'imperfection de la gravure augmentent les chances d'erreur; la langue est contournée et façonnée au caprice et à la prétention de scribes beaux esprits. Mais M. Brugsch a prouvé néanmoins que les difficultés d'interprétation ne sont pas insurmontables. Une fois la clef du genre ptolémaïque trouvée, on peut en tirer, pour la philologie, des résultats importants. Les jeux de mots, les substitutions de signes, les allitérations nous éclairent sur la phonétique et le syllabaire de la langue égyptienne; en même temps, les valeurs alphabétiques que prennent un grand nombre de caractères jusqu'alors syllabiques accusent involontairement une prononciation différente de celle qu'annonce l'orthographe pharaonique. Enfin, une rédaction, destinée à faire sur les yeux et l'oreille plus d'effet que sur l'esprit, dépend nécessairement de la langue que parle le lecteur ou l'auditeur, et ajoute aux textes domestiques un complément intéressant sur la période qui a précédé celle du copte.

Une autre objection plus grave doit également être écartée. La religion, a-t-on dit, sous l'influence des Grecs ou par l'ignorance d'un sacerdoce dégénéré, s'est abâtardie, et les temples ptolémaïques ne nous reportent seulement qu'à des croyances corrompues et propres à égarer l'esprit sur les doctrines vraiment égyptiennes. Il est vrai que quelques auteurs métis de Memphis ou d'Alexandrie ont pu produire des œuvres indi-

Digitized by Google

viduelles bizarres, et sans valeur pour la science; mais nous possédons aujourd'hui assez de textes ptolémaïques publiés pour pouvoir nous assurer qu'à cette époque et même très tard, le clergé égyptien resta solidement constitué et vécut par la tradition. Les inscriptions dédicatoires d'Edfou, celles de Dendérah, louent à chaque pas le souverain d'avoir reconstruit l'édifice plus beau, mais tel qu'autrefois, en suivant les règles antiques dont elles indiquent même les sources; en tout, les préceptes de Thoth ont été suivis comme jadis. Les hymnes, au premier examen, ont la même allure et gravitent dans le même ordre d'idées que ceux de la bonne époque; en effet, la recherche pédante et presque puérile de la forme extérieure, l'esprit archéologique du temps sont une garantie contre toute originalité, contre toute invention, et, comme conséquence, il y a tout lieu de penser que nous avons, sur les murs d'Edfou, de Philæ, ou de Dendérah, bien des textes antiques ou au moins des paraphrases de ces textes transcrites à la manière du temps. La différence essentielle entre l'époque des Pharaons et celle des Ptolémées, c'est que, dans celle-ci, le scribe a remplacé le poète, le scolastique a succédé au croyant : le prêtre a cette tendance à la classification, à la méthode, ce besoin de formules savantes et d'allusions prétentieuses qui caractérisent les écoles dont le rôle est de raviver le passé à défaut de présent.

Parmi les temples ptolémaïques, celui qui frappe le plus l'imagination, qui rivalise avec celui de Dendérah par l'intérêt qu'il a existé tout d'abord, est le temple d'Edfou. C'est à l'analyse de cette œuvre grandiose que j'ai surtout consacré mes efforts. Recueillir des matériaux destinés à en comprendre l'ensemble exige, même en dehors des documents qu'il a déjà fournis, un travail énorme; mais j'ai voulu, avant de m'attaquer à lui, et pour être en état même de le comparer au temple de Dendérah, me procurer des éléments qui me permissent d'abord avec plus de sûreté une telle étude. Les petits temples qui s'élèvent sur les deux rives du Nil, à Karnak et à Médinet-Habou, et qui appartiennent à peu près au même temps qu'Edfou, ceux d'El-Kab, dont deux datent des XVIIIe et XIXe dynasties, doivent, à cause de leurs petites proportions, contenir seulement ce qui est essentiel à un temple égyptien et à leur destination spéciale. Leur étude comparée dégagera ces deux éléments aux époques pharaonique et ptolémaïque, et, des conséquences qu'on en tirera, apparaîtra plus clairement le dogme tel qu'il est conçu à Edfou, et s'ajouteront à nos connaissances plusieurs notions précieuses. J'ai donc appliqué à ces divers monuments la méthode de copie *in extenso* faite avec discernement. J'expose plus bas d'après quels principes je me suis laissé guider.

Un second travail préparatoire a consisté à faire des notices détaillées de plusieurs temples pharaoniques dont les inscriptions sont éparses, ou sans lien entre elles dans diverses publications. Ce travail avait pour but de comparer la disposition et le sens général des tableaux, leur disposition dans le temple, en un mot, la décoration de ces monuments, à ceux que j'ai étudiés complètement. La description méthodique des tableaux, presque sans le secours des légendes, donne de l'ensemble une idée suffisante. Elle complète d'ailleurs la copie des textes et les relie entre eux. On sait quel parti on tire encore des notices que Champollion, dans son exploration de l'Égypte, avait rédigées pour un grand nombre d'édifices, et dont plusieurs, malgré les progrès accom-

Digitized by Google

plis, sont restées des modèles; les conséquences que l'illustre fondateur de l'égyptologie avait déduites de ces études d'ensemble sont encore acquises à la science.

Enfin, aux notices j'ai ajouté les plans de monuments encore peu explorés ou inconnus du public. Joints aux plans déjà publiés, ils forment une série qui éclaire sur les besoins essentiels du culte, et permet de suivre le développement de la construction depuis la chapelle, composée d'une salle unique, jusqu'aux vastes agglomérations d'Abydos, de Médinet-Habou, d'Edfou, de Dendérah, etc. Leur comparaison m'a amené à conclure qu'une direction, toujours la même, avait présidé à l'érection de tous les temples égyptiens; toutefois, à l'époque ptolémaïque, une légère modification s'est faite dans le plan général, au nom d'une meilleure intelligence des préceptes de Thoth, et a été conservée sous les Romains. Un passage de l'inscription dédicatoire de la troisième chambre nord en allant vers l'est du temple de Dendérah y fait sans doute allusion; c'est à cette époque également qu'on cherche autant que possible à subsister aux pieds-droits des murs en talus avec tores aux arêtes, et surmontés d'une corniche pour rappeler la forme du naos, siège par excellence de la divinité[1].

En résumé, outre les copies que j'ai faites dans le temple d'Edfou, et dont je parlerai plus loin, j'ai entrepris : 1° de relever toutes les inscriptions des chapelles d'Aménophis III, de Ramsès II et d'Évergète II à El-Kab, du monument que la Commission d'Égypte a appelé le *Petit Temple du Sud,* à Karnak, du temple d'Hathor (Déir el-Médinéh), de Thoth, du Tuthmosium à Médinet-Habou; 2° les notices de Spéos-Artémidos, des temples de Séti Ier et Ramsès II et des restes de celui de Nectanébo à Abydos, des ruines de Hou, du monument de Shen-Hor, des temples de Ramsès III, des prêtres d'Amon (consacré à Chons) à Karnak, de Gurna, d'Esnéh, etc.; 3° les plans des édifices d'Edfou (mammisi et grand temple) d'El-Kab, d'Évergète II (petit temple du Sud) à Karnak, de Déir el-Médinéh, de Médinet-Habou (Tuthmosium), temple de Thoth, temple d'Adrien (entre Erment et Thèbes), de Shen-Hor, etc.

Telle est la première section de l'étude que j'ai entreprise sur les temples. Malheureusement, en ce qui regarde les monuments de Thèbes, obligé par les nécessités du voyage de faire en deux fois cette portion de mon travail, j'ai dû laisser, par mon brusque départ, plusieurs parties inachevées.

C. — Je ne puis donner ici même sommairement un compte rendu des travaux exécutés dans chaque endroit, ni même les conclusions de détail qu'il y a à en tirer. Je décrirai seulement en quelques mots la chapelle d'Aménophis III à El-Kab, pour montrer combien la décoration si simple des temps pharaoniques fournit encore d'enseignements.

A une lieue et demie au nord-est du petit village d'El-Kab, à l'endroit où l'on quitte la vallée du Nil pour s'engager dans la route qui conduit à la mer Rouge à travers la chaîne Arabique et le désert des Ababdéh, on rencontre les restes d'un édifice qui date

1. C'est ainsi qu'à El-Kab, le petit temple de Ramsès était primitivement un cube : la restauration ptolémaïque le recouvrit d'une chemise de pierre qui lui donne l'aspect d'un *naos.*

Digitized by Google

des temps les plus glorieux de la XVIIIe dynastie. Le site est sauvage, nulle trace d'eau et de végétation; les bruits du Nil n'y parviennent que par les temps les plus calmes. L'éloignement du rivage, les difficultés du chemin rebutent les voyageurs, qui se contentent aujourd'hui de la visite des tombeaux.

Le premier aspect du monument est attristant. Au-devant de la chambre qui reste encore debout, des amas confus de pierres rappellent la place d'un portique supporté par des colonnes; celles-ci ont été brisées avec une véritable fureur, et il faut une grande attention pour retrouver le plan de ce portique et reconstituer, au moyen des fragments de chapiteaux, l'ordre des colonnes. A l'intérieur de la chambre, le sol est aussi jonché de débris qui annoncent un commencement de destruction : les dévastateurs ont pratiqué une ouverture dans le plafond, deux autres dans la paroi nord, et démoli la niche et la fenêtre. Enfin, les voyageurs qui, jusque vers 1850, ont poussé jusque-là ont criblé les parois de leurs noms gravés dans tous les sens en majuscules énormes. Le regret qu'inspire ce vandalisme est encore augmenté par la proportion de l'architecture, le style du dessin, l'éclat harmonieux des couleurs, dont la fraîcheur est à peine égalée par celle des peintures du temple de Séti (Ier) à Abydos, ou du tombeau de Belzoni à Bab el-Moulouk. Ce qui subsiste aujourd'hui se compose d'une sorte de cube construit en pierres de grès reposant sur une plate-forme également en grès : les faces sont à pierre taillée; la corniche, les arêtes, à peine dégrossies; en outre, on y cherche vainement les traces de l'escalier qui, dans la plupart des autres temples, conduit aux terrasses. C'était là tout le monument primitif, car le style du portique, le poli des pierres employées à la construction dénotent une autre époque, qui ne peut être que celle des Ptolémées[1].

La façade de l'édifice est orientée au sud-sud-ouest, dans l'axe de la route et en face du Nil, et, pour cette dernière raison, les habitants du pays considèrent cette orientation comme celle de l'ouest. A défaut de fouilles, l'examen du sol me fait croire qu'il n'y avait point d'enceinte en briques, comme ailleurs. Un peu en avant du portique, au bord de la route, s'élevait une espèce de bâtisse dont le plan subsiste encore. Les murs étaient construits au moyen de lamelles de grès et de pierres siliceuses noires, reliées par un ciment sablonneux; c'était la modeste demeure du gardien de la chapelle[2].

1. Des travaux du même genre ont été exécutés par Évergète II en avant du spéos situé plus bas dans la vallée, à l'entrée de la gorge qui forme la route.

2. Une grande quantité de débris de poterie, comme dans le voisinage des tombeaux de basse époque, jonche le sol. Ces débris ont-ils été abandonnés par les pèlerins de l'époque romaine, par les parents d'un dévot enterré là, ou proviennent-ils des besoins d'un desservant qui habitait cette chambre? Cette dernière hypothèse est la plus probable. En effet, aux alentours du naos de Ramsès et du spéos d'Évergète, situés l'un en face de l'autre, les mêmes fragments couvrent une surface considérable. De plus, des constructions, semblables à celle dont nous parlons, abondent entre ces deux monuments. Près de la chapelle de Ramsès, elles affectent des formes diverses et sont disposées irrégulièrement; mais, en avant du spéos, elles sont rangées symétriquement de manière à dessiner une sorte d'avenue faisant suite au portique. Les dimensions en sont généralement petites, presque toutes n'ont plus que les fondations. Les plus grandes reposent sur une base en pierre. Enfin, quelques-unes sont voûtées et assez bien conservées pour qu'on puisse comprendre ce qu'elles devaient être. Dans tous les cas, leur disposition ne répond pas à l'idée qu'on se fait d'une tombe égyptienne à toutes les époques. Enfin, on ne saurait, malgré l'absence des briques servant à caractériser l'époque, attribuer ces constructions à l'époque copte ou arabe. L'éloignement des terres cultivées n'est nullement propice à la situa-

Digitized by Google

Une porte à un battant, construite dans le style de l'époque, donne accès dans l'intérieur. Elle s'encadre dans un linteau rectangulaire, sur lequel sont gravés deux petits tableaux d'offrandes, et deux montants dont l'inscription rappelle les noms de la déesse du sanctuaire et du monarque fondateur.

La salle est partagée en trois nefs par quatre colonnes. Celles-ci sont composées d'un fût ecdécagonal, dont les deux faces regardant l'allée du milieu ont été enlevées pour faire place à une inscription verticale, et dans le haut à une tête d'Hathor[1], qui se perd dans un abaque carré. La base de la colonne est cylindrique et très peu élevée au-dessus du sol. Une petite ouverture rectangulaire, ménagée au milieu de la frise de la paroi sud, suffisait pour éclairer la chambre.

Au fond, et faisant face à l'entrée, est une ouverture que N. Lhôte a prise pour une porte donnant accès dans une chambre jadis adjointe à la première et aujourd'hui démolie. Je ne crois pas devoir partager son avis pour les raisons suivantes : 1° Derrière le petit temple, il n'existe sur le sol nulle trace de construction; j'ai cherché vainement les attaches de la face extérieure du mur oriental avec les murailles détruites. 2° Cette ouverture ressemble plutôt à une fenêtre qu'à une porte; elle n'arase point le sol; la hauteur en est à peine de $1^{m}50$, et la largeur, d'après la disposition des pierres, variait entre $0^{m}40$ et $0^{m}45$. Ce ne sont pas là les dimensions d'une porte conduisant à un sanctuaire. 3° Enfin, il n'y a point de place pour recevoir le battant destiné à la fermer. Les démolitions, en l'élargissant, ont trompé le regretté voyageur. Il faut voir là une niche comme on en trouve dans plusieurs sanctuaires. Le peu d'épaisseur des pierres à cet endroit ($0^{m}11$) a favorisé une prompte destruction du fond; mais une des parois latérales, avec des traces de décoration, existe encore, ainsi qu'une partie du cadre, lequel fait saillie sur la paroi intérieure de la chambre, pour donner à la niche plus de profondeur.

Le monument fut décoré par Aménophis III, mais, à en juger par le soubassement, ne fut pas achevé par lui. Après la mort de ce prince, il n'échappa point au fanatisme d'Aménophis IV; en effet, les cartouches où entre le nom d'Amon sont soigneusement martelés, de même que le nom d'Enχeb. Séti Ier ordonna d'y rétablir le culte, et d'y faire les restaurations nécessaires, comme le mentionne l'inscription de la niche, les caractères détruits furent seulement repassés au pinceau. Les fils de Ramsès II vinrent y célébrer une panégyrie[2], et dressèrent dans le sanctuaire une stèle dont j'ai retrouvé quelques débris.

Le culte, comme l'indique l'absence des bâtiments de service et des cachettes destinées aux objets précieux, ne fut pas constant ni régulier. Des fêtes à certaines périodes

---

tion d'un village, sans raison majeure, tandis que le groupement des bâtisses devant les chapelles montre que celles-ci en étaient le centre et la raison d'être; il fallait l'intérêt de la divinité pour maintenir là des habitants. Les matériaux employés proviennent du sol, impropre à faire de la brique. C'est donc là une sorte de village et de couvent destiné aux desservants de la déesse d'El-Kab; on sait quel nombreux personnel exigeaient les cérémonies du culte. La construction voisine de notre chapelle a dû être élevée dans le même but, mais son exiguïté nous porte à croire qu'il n'y avait là qu'un simple gardien.

1. Les chapiteaux en forme de sistres, dits têtes d'Hathor, n'indiquent pas nécessairement, comme on l'admet, que l'édifice est consacré à *Hathor*. C'est l'emblème du principe femelle de la divinité sous tous ses noms.

2. Inscription de la façade, publiée par N. Lhôte.

Digitized by Google

étaient célébrées, et les prêtres, les dévots qui y accouraient laissaient leur nom, souvent la date, et une barque solaire faisant allusion au motif de leur visite. Quelques-uns dressaient des stèles; j'en ai trouvé une ou deux que je rapporte à la XXIe dynastie. Un peu avant l'époque ptolémaïque, la chapelle devait être ouverte à tout venant, et des pèlerins pouvaient inscrire à l'encre rouge sur les murailles leur nom et une prière : j'ai ainsi fac-similé de ces inscriptions en caractères démotiques qui sont encore déchiffrables. Enfin, Évergète II fit encore restaurer la chapelle et repeindre le plafond, où ce grand restaurateur des monuments du culte se contenta modestement de faire inscrire son nom. Il y a tout lieu de croire que ce fut lui qui fit aussi construire le portique qui est en avant.

La décoration a été faite d'une manière hâtive, bien que par des mains habiles; le peintre a dû souvent compléter les lacunes laissées par le sculpteur. Le portique non plus que les faces extérieures de la chapelle proprement dite ne portaient pas d'inscriptions, mais sur le linteau de la porte sont représentées les deux cérémonies principales de la purification par l'eau et par les parfums, accomplies en présence de la déesse du Sud, Enχeb, par Aménophis III, dont les titres sont énumérés sur les montants.

L'intérieur nous apparaît comme le siège de la divinité; toute la hauteur des parois est occupée par les tableaux, qui nous font assister aux différentes scènes où le roi l'adore et entre en commun avec elle. La frise sert de désignation à ces scènes; le nom du roi y est associé avec l'emblème de la déesse, la tête d'Hathor au-dessus. Le plafond figure la voûte céleste, et, dans la travée par où passait le roi pour aller vers la niche du fond, les vautours Enχeb et Uagit, symboles de la puissance divine qui s'exerce au Nord et au Midi, déploient leurs ailes protectrices. Sous les pieds de la déesse et du roi, s'agite le monde terrestre avec son bétail, ses oiseaux, ses plantes, dont la représentation occupe le soubassement des parois. De chaque côté de la porte, un lion est accroupi, la face tournée vers l'entrée, prêt à repousser Typhon.

Les tableaux se partagent en deux séries parallèles, qui se développent sur les parois à partir de la porte jusqu'à la niche du fond. Il suffira de décrire celle qui commence à droite en entrant, c'est-à-dire la série du sud.

Le roi a toujours la face dirigée vers le fond du sanctuaire. Au-dessus de sa tête, le vautour du Midi ou du Nord, les ailes étendues, tient dans ses serres les emblèmes de l'éternité ou de la vie, et agite un chasse-mouches pour écarter le mal de son auguste personne.

Premier tableau. — Le roi Thoutmès IV, portant la coiffure royale *nemes* et assis sur un trône, tient d'une main le *hiq*, signe de son autorité, de l'autre « dispose » sur une table des offrandes variées. Vis-à-vis de lui, sur des tiges de lotus, s'enroule le serpent, emblème de la déesse du Midi, Enχeb, qui rappelle que ces offrandes leur sont destinées.

Deuxième tableau. — Il a une disposition identique. Seulement, Aménophis III, au nom duquel est le monument, y remplace Thoutmès IV. Le sens de ces deux représentations est facile à saisir; on s'est cependant mépris en considérant les deux monarques comme élevés par l'orgueil du fondateur au rang des divinités du temple,

Digitized by Google

et partageant avec elles les offrandes et les hommages. Une objection grave à cette conception, c'est que, contrairement aux divinités, ils regardent le fond du sanctuaire et non l'entrée. Le titre de chacun des deux tableaux est d'ailleurs exprimé par deux mots dont la signification n'est pas douteuse, « rassemblement » ou « disposition des offrandes ». C'est l'acte préliminaire de la piété du roi, non encore réellement en présence de la déesse. A l'entrée des temples ptolémaïques, il est développé en une série de tableaux nous révélant le détail des cérémonies exigées pour la fondation d'un temple. Ici, l'acte de dédicace est accompli par deux rois, et une inscription, placée derrière Aménophis, en donne la raison : « Voilà, dit-elle, la fondation pieuse que la majesté du roi du Nord et du Midi [*Ra-ma-nev*] a *parfaite* en faveur de son père le dieu magnifique, Râ-Men-χeper, pour l'éternité. » Ainsi, le roi qui fonda ou acheva la chapelle donna la première place à son père par respect pour sa mémoire, et peut-être pour exécuter un vœu formé par lui.

La muraille du sud comprend la deuxième section des tableaux :

1° Le roi casqué, les armes à la main pour combattre l'ennemi éternel, se présente dans le sanctuaire, et une masse d'offrandes conformes aux rites est accumulée devant lui. Ces hommages s'adressent à la barque solaire dans laquelle se cache la divinité sous le nom d'Enχeb; en récompense de la dédicace du monument et des dons qui en sont la conséquence, le roi recevra toutes les qualités divines.

2° Le roi est ensuite directement en présence de la déesse, et lui fait l'offrande du vin; mais, en communiquant avec elle, il quitte ses attributions terrestres et participe exclusivement de l'essence divine, qu'il a héritée de Râ, son père. Cette transformation est manifestée par un diadème divin posé sur la coiffure royale. Le diadème, formé ici des deux *plumes de justice,* symboles de lumière, accolées de deux uræus et du disque solaire, lui attribue un rôle divin spécial, correspondant ici à la royauté sur le Midi et lui sert en même temps comme une puissante amulette, destinée à le préserver du mal[1]. Derrière lui sont représentés des emblèmes divers qu'on retrouve dans les autres temples, parmi les dons mystiques que le roi offre aux dieux, et dont l'ensemble compose ici une formule magique qui ajoute son influence à celle du diadème.

Mais ce n'est pas seulement à la divinité particularisée dans le rôle d'Enχeb que s'adresse la pensée du roi, en accomplissant les rites sacrés devant la déesse, c'est à la divinité dans toutes ses manifestations, et le tableau suivant nous montre le roi casqué, l'*anχ* à la main, aspirant la vie dans les bras du principe mâle sous les traits d'Horus, qui règne au midi d'El-Kab[2].

Enfin, le dernier tableau recouvre un des côtés de la paroi du fond, et il est le résumé

1. Le roi a, ici, non le diadème du Sud, comme le parallélisme de l'autre série de tableaux devrait le faire supposer, le roi portant, dans le tableau correspondant, le diadème du Nord sur sa coiffure. Le scribe ne pouvait, dans ce rôle spécial, mettre au roi le diadème caractéristique de la déesse; il lui a donné l'un des diadèmes du soleil au zénith, c'est-à-dire au midi.

2. Le principe divin mâle, associé à Enχeb à El-Kab, est Horus, mais il ne faut pas oublier que c'est un roi thébain, adorateur d'Amon, dont il inscrit le nom à chaque instant dans ses titres, qui a érigé ce temple; qu'à Thèbes, le crocodile était, pour une partie des habitants, un objet d'horreur, et que le scheikh qui sanctifie aujourd'hui Louqsor interdit encore à cet animal l'approche de la ville. C'est donc pour le Nord, Amon qui a été choisi, pour le Sud, Horus, vainqueur du crocodile.

Digitized by Google

de ce qui précède. Le roi y est en présence de la grande déesse, d'Enχeb, assise sur son trône. Il est armé, et les substances entassées devant lui rappellent les offrandes matérielles et la fondation qu'il a faite; mais ce n'est plus comme roi, c'est comme l'un des dieux qu'il rend hommage à la déesse qui les résume tous. Il a le rôle du soleil avant son lever, que le sculpteur a rappelé par la coiffure formée spécialement du faisceau de lotus[1] d'où s'élance le disque solaire. C'est à la niche qui renfermait sans doute l'emblème de la déesse que s'arrête la première série des tableaux.

La seconde lui est parallèle. *Première partie :* l'acte de fondation est rappelé dans deux tableaux où figurent les deux monarques, d'une manière identique à ceux du Sud. *Deuxième partie :* 1° adoration devant la barque solaire; 2° le roi, portant sur sa coiffure le diadème du Nord, fait l'offrande de l'encens et les libations à Enχeb; 3° le roi casqué aspire la vie dans les bras d'Amon, seigneur de Thèbes, assis sur son trône. *Troisième partie :* le roi dans le rôle de *Râ,* ou soleil rayonnant, caractérisé par le diadème composé des deux plumes, *S'u,* déjà décrite, devant la déesse; ce tableau est à la fois le parallèle et le complément de celui qui est de l'autre côté de la niche.

Tout est à observer, tout a un sens dans ces tableaux. Les inscriptions seules ont un certain vague et paraissent être secondaires. Elles sont disposées avec plus ou moins de régularité autour des personnages; elles ne sont là que pour rappeler et éclaircir l'action accomplie par les personnages, et ce sont les images, les symboles intelligibles pour les Égyptiens que nous devons consulter, et non ces inscriptions.

En résumé, notre examen nous a appris que le petit temple d'El-Kab fut fondé par Aménophis III pour répondre peut-être à un vœu de son père. Il s'élevait à l'entrée de la route conduisant à la mer Rouge, comme pour le sanctifier. Il se composait d'une simple chambre brillamment décorée, au milieu de laquelle une barque divine était soutenue sur des supports et recouverte de ses voiles. Au fond, dans le retrait de la paroi, resplendissait l'emblème de la déesse, peut-être un vautour ou plutôt une statue, comme semblent l'indiquer les restes de décoration. Par-devant, quelques tables d'offrandes et des stèles dressées par des particuliers, des coffres contenant les vases et autres objets nécessaires au culte complétaient le mobilier de la chapelle.

Le service exigeait un personnel peu nombreux, un simple gardien était chargé de recevoir les offrandes des voyageurs et de veiller aux objets du culte. Mais, à certaines époques, le désert s'animait, et de nombreux adorateurs, conduits souvent par un grand personnage, venaient rappeler la consécration faite par Aménophis à la déesse d'El-Kab. Le chef de la panégyrie pénétrait dans le temple, avec les offrandes de l'année, et consacrait de nouveau l'édifice, en faisant le tour extérieurement et intérieurement, et, en accomplissait certaines cérémonies[2]. Il adorait ensuite la barque sacrée, puis plaçait les offrandes prescrites devant la déesse, et sa pensée, qui s'était élevée à la

1. Coiffure de Thoth, à cause de son rôle lunaire d'Osiris dans l'Ament, etc.

2. Les petits tableaux qui sont au-dessus de la porte d'entrée font allusion à ces cérémonies, dont, entre autres, la libation rappelle l'aspersion de l'eau bénite sur le monument et les fidèles avant l'office dans nos églises.

Digitized by Google

divinité sous toutes ses manifestations, se concentrait spécialement sur son expression la plus élevée et les renfermant toutes à El-Kab, la déesse Enχeb[1].

C'est ainsi que je comprends la reproduction des événements représentés sur les murs de la chapelle, c'est-à-dire l'anniversaire de la dédicace du monument. Nous savons maintenant par les grands temples ptolémaïques que des fêtes d'inauguration semblables y étaient célébrées. Tout en effet, dans ces tableaux, la présence exclusive du roi, le style des inscriptions qui parlent formellement de la consécration du monument et de la joie de la déesse en le voyant, nous prouve que nous avons là l'histoire de cette dédicace.

La cérémonie était double, une pour le monde septentrional, une pour le monde méridional. On trouve partout les traces de cette division du monde en deux régions dont M. Grébaut a si bien saisi le rôle dans son interprétation des protocoles.

On demanderait vainement au petit temple d'El-Kab quelques renseignements sur le mythe d'Enχeb; il eût fallu les chercher sur les murs des temples consacrés à cette déesse et à Sewek dans la ville même et qui ont disparu au commencement de ce siècle. Le résumé de la décoration nous fait comprendre ce temple comme un proscynème, une offrande, comme un hommage manifesté par un don splendide. Ce n'est qu'une amplification des simples inscriptions qui couvrent les rochers, les murs de l'Égypte. A Djebel-Silsiléh, à Assouan, dans les îles voisines du Cataracte, dans tous les lieux remarquables où un monarque passait, il faisait une adoration soit à son dieu, soit aux dieux de la localité. Il appelait ainsi sur lui, sur le pays même, la bienveillance divine; tantôt il mentionnait cet hommage par une simple phrase, « proscynème à, etc. », suivi de son cartouche, tantôt il se représentait accomplissant l'acte d'adoration, tantôt, enfin, il faisait graver une stèle. Dans les lieux qui ne sont point seulement des lieux de passage, aux mines d'or, aux carrières de Silsilis, etc., la piété du roi se manifeste par des œuvres plus grandioses : il élève des monuments où la prière qu'il a faite d'abord se reproduira d'années en années jusqu'à la consommation des temps. C'est à ce sentiment que nous devons les divers spéos creusés dans les montagnes qui bordent le Nil, les petits édifices tels que celui d'El-Kab.

Les particuliers, à l'exemple du roi, ont laissé de toutes parts les traces de leur piété. Leur luxe moins grand est satisfait, souvent par de simples stèles qu'ils gravent sur les rochers ou viennent dresser dans les monuments consacrés par la munificence royale; mais parfois aussi les grands personnages élèvent de petits monuments, et plusieurs excavations de Djebel-Silsiléh, qu'on a prises à tort pour des tombeaux[2], sont de cet ordre. En est aussi le naos dit de Ramsès II à El-Kab. Il est dû à la piété, envers les dieux d'El-Kab, des fils de ce monarque, qui se sont représentés faisant l'acte de donation; mais, pour accomplir les grandes cérémonies sacrées, pour entrer en communi-

1. Peut-être, comme d'autres exemples nous autorisent à le croire, la barque sortait et se rendait au temple de la déesse à El-Kab.

2. Il n'y a ni puits ni trace de caveau mortuaire.

Digitized by Google

cation avec la divinité, il leur a fallu substituer aux leurs le nom et la personnalité de Ramsès. Le naos d'El-Kab est donc d'ordre mixte.

Dans l'Ancien et le Moyen-Empire surtout, le proscynème affectant une forme particulière, le dieu apparaît rarement : le dévot semble ne pas oser reproduire l'image divine qu'il rappelle seulement par un nom. S'il est chef de famille, il se représente s'avançant majestueusement devant le dieu invisible et lui adressant son hommage. S'il ne l'est pas, il se sert de l'intermédiaire du chef de la famille dont il est membre, et parfois se représente modestement à sa suite avec des proportions minimes.

Dans le Nouvel-Empire, par une transformation analogue à celle qui s'est faite pour les tombeaux, la famille entière apparaît devant le dieu assis sur un trône, ou devant sa statue, et accomplit les sacrifices. Mais il y a cette différence entre le roi et les particuliers, que le premier est réellement en présence du dieu, qu'il marche de pair avec lui, et que l'offrande n'est qu'un moyen d'entrer en communication avec celui dont il a hérité la substance; il est lui-même le dieu. Comme tel, il en prend tous les rôles, et, dans chacun, il rend hommage à celui qui les résume tous. Il y a là un degré de plus que l'espèce de dieu représenté par le chef de famille sous les anciennes dynasties qui, en cette qualité, pouvait seul communiquer avec les divinités célestes.

Je me résume, le petit temple d'Aménophis III à El-Kab est un hommage à Enχeb pour attirer sur le roi et sur la route de la mer Rouge les bénédictions de la déesse. Aucune enceinte ne cache aux yeux profanes les mystères. L'ennemi vient-il? Les objets sacrés en petit nombre sont abrités derrière les murs du temple d'Enχeb à El-Kab, comme ceux des chapelles situées au bas de la vallée : l'image de la déesse aura quitté le lieu, et sa majesté n'aura point été souillée par le contact d'ennemis qui, d'ailleurs, habitués à respecter les dieux de l'Égypte, n'auraient été attirés que par l'appât du gain. Tel n'était pas le caractère des temples tels que ceux d'Edfou, de Dendérah, de Karnak, etc., comme je vais l'expliquer tout à l'heure, à propos du premier. J'arrive ainsi à parler du monument qui a fait l'objet principal de mes études.

Quand on remonte le Nil, longtemps avant d'arriver à Edfou, on aperçoit, dans le sud, deux constructions immenses qui s'élèvent au-dessus de l'horizon; ce sont les pylônes du temple, dont la masse domine toute la contrée[1] et donne d'avance une idée grandiose du dieu et de ses adorateurs. A mesure qu'on approche, l'impression première n'est point affaiblie, et c'est peut-être, lorsqu'on y a enfin pénétré, le temple de l'Égypte qui en impose le plus par sa conservation, par son ensemble, par ses proportions[2]. Nulle part, ailleurs, le passé ne semble plus vivant, l'édifice plus animé.

La cour péristyle qui le précède, le grand mur d'enceinte en pierre qui règne autour, en l'isolant des décombres environnants, favorisent l'illusion. D'innombrables tableaux brillant au soleil montrent, de tous côtés, aux regards le divin épervier Horus,

1. Lors de l'expédition d'Égypte, les pylônes ont servi de forts d'observation à nos soldats, qui ont laissé sur les murs beaucoup d'inscriptions, souvenirs de leur gloire et de leurs sentiments.

2. Il y a peu d'années encore, il était enseveli en partie sous les décombres, et ses terrasses servaient de base à un village qu'il a fallu reconstruire plus loin. Les déblaiements gigantesques que M. Mariette y a opérés par ordre du Khédive l'ont rendu dans son entier à notre admiration.

Digitized by Google

et rappellent la présence du dieu dont la gigantesque image, sculptée sur les faces des pylônes, semble encore planer au-dessus des humains. De temps en temps, on voit disparaître silencieusement, sous les colonnes de la grande salle, une famille de modernes Égyptiens; elle vient, comme les ancêtres, chercher dans l'antique sanctuaire les bénédictions d'une puissance inconnue, mais bienfaisante, et, après avoir fait ensuite plusieurs fois le tour du temple, elle va enfin se purifier dans le puits sacré où le Nil filtre encore ses eaux. Des milliers d'éperviers, nichés dans les corniches, dans les chapiteaux, frappent l'air de leurs cris, et, les voyant s'élancer vers le soleil éblouissant du Midi, on se laisse involontairement entraîner à la pensée du prêtre qui cacha sous leur enveloppe l'âme de son dieu.

Le temple actuel est l'œuvre des Ptolémées[1], mais, malgré cet âge très moderne, rien d'étranger dans l'ensemble ou le détail de l'architecture, rien de nouveau dans les procédés de la construction ne se laisse apercevoir. Comme aux époques antérieures, c'est le bloc de pierre gigantesque qui domine exclusivement et lui conserve les défauts de l'art égyptien[2], un aspect massif et peut-être un peu lourd, et dans les salles hypostyles, une perspective masquée par des colonnes trop serrées. L'architecte a procédé par grands rectangles découpés les uns dans les autres, et où le plan fourni par le scribe s'agence avec plus ou moins de symétrie. Les cryptes se disposent entre les gros murs, et la plus grande part d'entre elles ne sont que des décharges dans la maçonnerie. Les chambranles des portes, les corniches, les ouvertures destinées à donner la lumière, tout le détail de l'ornementation architecturale est subordonné à la grande bâtisse. Nous sommes loin de ces combinaisons savantes qui présidaient à la place des ouvertures du plafond, en rapport avec le cours des astres, combinaisons qui attirèrent si vivement l'attention de nos savants, trompés par l'exagération des auteurs arabes. Ainsi, les procédés de construction, employés dans le Nouvel-Empire, le furent également à Edfou, et l'architecte de ce temple n'était que l'héritier de la science de ceux qui construisirent Abydos, Karnak, etc. Il sacrifia seulement à l'esprit du temps. L'ornementation est plus recherchée, plus variée. Les faces des murs extérieurs sont autant que possible inclinées dans un but symbolique, où l'art et la science n'ont rien à voir. Les colonnes n'appartiennent plus qu'à deux ordres égyptiens, et les autres sont négligés : l'un est la colonne en forme de sistre ou à tête d'Hathor, réservée aux temples consacrés au principe femelle de la divinité sous toutes ses formes et qui en est comme l'enseigne; l'autre est la colonne en faisceau de plantes, employée dans les temples des dieux et des déesses, et qui semble résumer pour le prêtre égyptien toute sa religion, comme la croix symbolise pour nous le grand mystère de la nôtre. Mais, dans l'arrangement des bouquets qui forment le chapiteau, le besoin de diversité s'est encore exercé. Différents modèles de ces colonnes qui déjà existent en principe sous les Pharaons ont été élaborés, mais tel ou tel modèle n'est point exclusif à un temple, et ne saurait former un *sous-ordre;*

1. On trouve seulement, au deuxième registre du pylône occidental, un petit bas-relief de l'époque de Claude.

2. Je ne parle pas ici de l'architecture rupestre qui, dérivée d'autres principes, a quelquefois une élégance et une légèreté qu'envieraient les Grecs.

Digitized by Google

ils sont employés parallèlement dans le même édifice, et la cour péristyle d'Edfou nous les présente tous rangés les uns à la suite des autres[1]. On le voit, l'architecture, loin de se laisser envahir par l'art grec, sous les Ptolémées, se fait de plus en plus égyptienne, de plus en plus symbolique. L'architecte a un rôle de plus en plus effacé par celui du prêtre : on lui fournit un plan, des modèles d'ornementation, qu'il exécute avec les anciens procédés, et il n'est qu'un ouvrier, artiste inconscient, dont le génie se révèle dans les proportions de l'ensemble. Le temple n'est point son œuvre. Le nom de celui qui a bâti Edfou est inconnu; toute la gloire en revient à un scribe héritier du dieu dont il porte le nom, qui en a créé l'ordonnance, qui était en même temps le χer-heb en chef, l'Imhotep-ur-se-Ptah du temple[2]. Le plan qu'il a adopté semble avoir été appliqué dans sa disposition générale à presque tous les temples qui furent construits ensuite. Dendérah, dont les rapports religieux avec Edfou étaient intimes, est sorti de la même conception, et les deux temples, en dehors de certaines parties accessoires dont je parlerai tout à l'heure, peuvent être considérés comme ayant deux plans identiques.

Le temple comprend deux parties :

A. L'une, où se trouvent : 1° les pylônes dans lesquels des escaliers tournants donnent accès dans des salles nombreuses qui, comme celles des terrasses, servaient d'ateliers ou d'habitations pour les desservants; 2° une cour péristyle; 3° une première salle hypostyle servant, comme la cour, de lieu de réunion. A droite et à gauche de la grande porte étaient deux édicules : l'un, la salle d'adoration où le roi accomplissait certaines cérémonies avant de pénétrer dans le temple proprement dit; l'autre, la bibliothèque.

B. L'autre, le temple proprement dit, avec une façade à plans inclinés formant la paroi nord de la salle hypostyle, et complètement isolé, une fois la porte centrale fermée; elle renferme : 1° une deuxième salle hypostyle dans laquelle s'ouvrent les vestiaires de la divinité, les laboratoires, les magasins où se conservent les matières précieuses et les diverses offrandes; un couloir conduit en outre à l'escalier oriental pour les facilités du service. Les magasins de dépôt correspondent aussi directement avec l'extérieur; 2° une salle où aboutissent à droite et à gauche les escaliers des terrasses; 3° une salle donnant accès (A) dans les dépendances de la chapelle où se célébrait la grande fête dont la procession est représentée sur les parois des escaliers (B), dans une salle consacrée au dieu dans le rôle de Khem (C), dans la partie « mystérieuse » du temple, celle que M. Mariette a appelée dogmatique; ce massif se compose d'un adytum renfermant les barques sacrées, et autour duquel différentes chambres se groupent dans un ordre fixé par la tradition.

Tout l'ensemble est enfermé dans un mur en pierre, couvert de tableaux comme le reste de l'édifice et dont le côté sud est remplacé par les deux grands pylônes. Enfin,

1. On a cru reconnaître, dans l'arrangement des chapiteaux, une inspiration grecque; cette inspiration, si elle existe, devrait remonter à une époque antérieure aux Ptolémées. Il serait étonnant que l'élément étranger, si nettement évité dans l'art ptolémaïque, eût pénétré dans ce simple détail.

2. Titre d'un des prêtres d'Edfou. Voir Dümichen, *Tempelinschriften*, I, 1.

Digitized by Google

j'ai retrouvé les restes d'une antique enceinte de briques, qui enveloppait le temple et ses dépendances, le mammisi, etc.

D'après cette énumération, nous voyons que le plan théorique du temple d'Edfou devrait renfermer une partie banale, indépendante du temple et correspondant aux portes de nos églises; une partie réservée aux réunions, aux services et aux dépôts des offrandes: une partie consacrée à la fête principale du temple; une partie réservée au culte proprement dit du dieu dans ses diverses manifestations. Tel est également le plan de Dendérah, si bien déterminé par M. Mariette. Des deux parts, les deux premières parties sont comprises de même, mais avec plus ou moins de développements, — le temple de Dendérah n'a point de mur d'enceinte en pierre ni de cour péristyle; — mais les deux dernières, celles qui sont relatives à la fête du nouvel an et aux salles mystérieuses, ont une disposition identique. Cette disposition paraît être un perfectionnement, une meilleure entente du dogme, comme l'atteste une inscription dont j'ai déjà parlé.

Cette distinction bien nette des parties du plan n'est point l'œuvre des architectes de l'époque ptolémaïque. Ils l'ont reçue, comme le reste, de leurs prédécesseurs, et nous retrouvons plusieurs de ces divisions en élément dans le petit temple d'El-Kab, déjà analysé. Le péristyle, construit par Évergète II pour éviter que les réunions des panégyries n'eussent lieu dans le désert et lès parois de l'ouest, correspondait aux deux premiers groupes, et le reste de la chapelle au dernier groupe. L'allée du milieu rappelle l'adytum renfermant les barques. Les parties des parois qui commencent au tableau où Amon ou Horus accueillent le roi, et les niches rappellent les salles rangées autour de l'adytum. Dans la série de plans que j'ai recueillis, on peut suivre le développement successif des divers groupes, depuis les monuments les plus simples jusqu'aux plus magnifiques.

Le nombre des chambres mystérieuses est variable suivant la grandeur du monument; dans les édifices médiocres, il y en a ordinairement trois. L'adytum central manque souvent dans les plus vastes et se confond avec la salle qui occupe le fond de l'édifice tout entier.

D'ailleurs, tous les groupes n'existent pas dans tous les temples; ainsi, le troisième groupe n'est nullement rappelé dans le temple d'El-Kab. Celui-ci n'a point, en effet, d'escalier menant aux terrasses, et, par suite, le grand acte mystique de la communion des dieux et du soleil à son lever, solennellement accompli dans les fêtes principales d'Edfou et de Dendérah, n'avait pas lieu à l'aube; la statue de la divinité n'était pas élevée sans voile, au-dessus du temple, pour recevoir dans un premier rayon l'âme du soleil son père. En outre, il n'y avait nulle enceinte.

Ces divergences, que je crois provisoirement intentionnelles, nous mettent sur la trace de la différence capitale qui existe entre les monuments comme celui d'El-Kab et un temple comme celui d'Edfou. Si les tableaux qui couvrent les parois de ce dernier nous font assister aux premières cérémonies d'inauguration accomplies par le roi, si l'édifice tout entier apparaît comme un proscynème immense, gage de la piété royale, son but n'est pas uniquement d'appeler sur la personne du fondateur les bénédictions

Digitized by Google

divines, encore moins sur le lieu de l'érection : ce but est plus élevé, plus important. La construction ne dépend pas de la volonté pieuse d'un prince; elle est nécessaire, elle ne peut pas ne pas être. Le temple est, les inscriptions le disent en propres termes, le lieu sacré où s'accomplit le drame divin; Edfou est l'endroit même où Horus transperça Typhon. C'est là où, chaque jour, le dieu, après avoir passé successivement par toutes les transformations qui lui sont propres, accomplit la terrible et glorieuse mission. A midi, sous la forme du soleil, il enflamme la façade de sa demeure, et ses rayons triomphants, pénétrant par les portes, dissipent encore aujourd'hui les ombres jusqu'au fond du sanctuaire. C'était donc un endroit consacré de tout temps; il ne pouvait y en avoir qu'un semblable, et le temple d'Horus devait être unique à Edfou, comme ceux d'Amon à Karnak, d'Hathor à Dendérah, de Ptah à Memphis, de Râ à Héliopolis, d'Osiris à Abydos (Kom ès-Soltan), etc. Les autres temples qui sont à Thèbes sur la rive gauche, ceux de Louqsor, les temples de Séti, de Ramsès à Abydos, ont un but et un caractère différents encore à définir[1].

Le temple d'Edfou était donc, comme il est nommé « la demeure d'Horus », et ce nom doit être pris ici à la lettre : c'était là que le dieu prenait naissance et mourait pour renaître chaque jour, « c'était le lieu de ses levers et de ses couchers ». La grande enceinte, dont j'ai retrouvé les traces, empêchait l'Infidèle, l'Asiatique, le fils du désert et de Typhon, de fouler le sol divin. Des formules magiques, des amulettes moulées sur les feuillures des portes, étaient destinées à les repousser symboliquement. Cette enceinte servait peut-être aussi à accomplir, à l'abri de la multitude, la représentation des divers actes du grand drame divin[2].

Les escaliers conduisant aux terrasses, la grande enceinte n'étaient donc point nécessaires à El-Kab.

C'est dans les chambres qui sont autour du sanctuaire que se déroulent les diverses phases de l'évolution divine; il y a la chambre de la naissance du dieu, de sa mort, de sa résurrection. Il ne faut point, comme on l'a fait jusqu'ici, y chercher des annexes du sanctuaire, consacrées aux personnages de la triade ou du cycle divin[3]. Ce sont les étapes

1. Je rappelle que M. Mariette, considérant l'absence, pour les tombeaux de rois, de monuments répondant aux mastabas de Saqqarah, a émis l'hypothèse que plusieurs temples de Médinet-Habou en tiennent la place.

2. Le Ramesséum à Thèbes, le Séthium à Abydos, pour ne citer que ceux-là, ont des proportions grandioses. Ils sont construits d'après les mêmes principes et pour le même but que la demeure d'Horus; des cérémonies du même caractère devaient y être célébrées, en suivant l'hypothèse de M. Mariette, sur la destination funéraire du premier. Quant à celle du second que Strabon appelle un Memnonium, je pense que le fondateur a considéré ce monument comme bâti sur des lieux sacrés, comme des demeures divines, seulement l'hôte en est le dieu dans son nom spécial de Ramsès, de Séti : c'est là qu'il est mort et renaît. Cette identification du dieu et du roi est appuyée par la présence de la chambre du roi à Abydos. Ces temples rentrent alors ainsi directement dans la série de ceux que nous étudions. Séti et son fils auraient ainsi deux Memnonia : l'un, réel à Thèbes; l'autre, mystique à Abydos, élevé par un sentiment de dévotion au tombeau d'Osiris.

3. Nous ne savons encore presque rien sur la composition des *paut*, sur le nombre des divinités qui y entrent. Le chiffre 9 est, d'ailleurs, purement symbolique et doit être considéré, dans la plupart des cas, comme un simple pluriel, et les représentations des temples ne tiennent aucun compte des limites étroites que nous assignons au grand et au petit cycle. Je crois qu'il ne faut considérer les cortèges de dieux dans un tableau que comme une énumération des rôles de la divinité, telle qu'elle est comprise dans ce temple, énumération abrégée ou étendue suivant la circonstance, l'intention dogmatique du scribe ou parfois son caprice.

Digitized by Google

de la carrière du dieu, qui y prend divers noms en rapport avec l'événement accompli. Les cérémonies qui s'y faisaient étaient destinées à le rappeler, et, pour les occasions solennelles, à l'époque ptolémaïque, la piété du roi ajoutait à tous les grands temples un petit temple que Champollion a appelé Mammisi, « lieu de naissance », et qui correspondait, dans des proportions plus grandioses, à la salle où se produisait l'apparition anthropomorphique du dieu nouveau-né. A Dendérah, les constructeurs royaux avaient été plus loin, ils avaient, pour ainsi dire, dédoublé l'idée affirmée par la chambre *Meskhen*, « berceau », et, outre le mammisi, avaient élevé une chapelle à l'endroit précis où la divinité s'était manifestée, pour la première fois, dans son rôle d'Hathor. « C'est là, dit une inscription rapportée et traduite par M. Mariette, que la déesse naquit (sous la forme d'une *femme noire et rouge*[1]) à la nuit de l'enfant dans son berceau », c'est-à-dire au moment dont la fête de l'enfant au berceau rappelait l'anniversaire. Enfin, ils avaient, en outre, érigé sur les terrasses plusieurs chambres destinées à célébrer la mort et la résurrection de la divinité sous le nom d'Osiris. Ils avaient ainsi refait partiellement, pour les besoins du culte ou la fidélité aux traditions, l'ensemble du temple.

Telle est, je crois, la destination des chambres mystérieuses, à Edfou, comme à Dendérah, comme ailleurs. La principale, celle qui est le complément du sanctuaire, qui renferme l'emblème divin du dieu, est celle qui est placée dans l'axe même de l'édifice. C'est là que le dieu est à l'apogée de sa carrière, là qu'il est dans toute sa gloire, là qu'il résume et comprend la divinité dans son expression la plus haute sous le nom d'Horus.

Il me reste à expliquer les résultats auxquels m'a conduit l'examen des tableaux innombrables qui couvrent les parois de l'édifice. Bien que je n'aie pu rapporter la somme d'inscriptions nécessaire à une étude approfondie du monument, la notice que j'en ai faite jointe à de nombreux textes me permet de donner un aperçu des règles qui régissent la décoration et du mythe religieux développé à Edfou. Un rapport spécial fera l'objet de ce sujet important[2].

Je suis, monsieur le Ministre, votre très dévoué serviteur.

MAXENCE DE ROCHEMONTEIX.

Paris, octobre 1876.

---

1. Les deux couleurs font allusion au double rôle d'Hathor, successivement divinité funéraire et céleste.

2. M. le Ministre de l'Instruction publique m'ayant fourni, par une nouvelle mission dans la Haute-Égypte, les moyens d'étudier à loisir le temple d'Edfou, je remets, à mon retour, l'achèvement de ce second travail. [Ce second rapport n'a jamais été rédigé, à ma connaissance, mais une partie des idées qui devaient s'y trouver ont été exposées par l'auteur lui-même dans plusieurs des mémoires réunis plus tard au volume de ses *Œuvres diverses*. — G. M.]

Digitized by Google

LA SOURCE DIVINE ET GÉNÉRALE, CONCEPTION CHALDÉENNE
DANS LES MONUMENTS FIGURÉS DES COLLECTIONS A PARIS

PAR

L'ABBÉ BOURDAIS

I. — *L'eau profane en rapport avec la source divine*

En apportant, dans la faible mesure de mes forces, après d'illustres représentants de l'archéologie chaldéo-assyrienne, une *contribution* à l'étude de la conception chaldéenne de la source divine et générale, je commence par distinguer, d'avec la figure de cette eau divine et de tout ce qui se rattache à sa représentation, la représentation des eaux ou ces eaux elles-mêmes, envisagées dans leur réalité naturelle et figurant parfois dans les mêmes monuments, comme l'image d'un astre en regard de celle de la divinité sidérale, ou comme l'objet signifié auprès de son propre symbole.

M. Heuzey a signalé[1] ce cours d'eau, représenté par trois gros traits parallèles et ondulés, qui passe au bas de la gravure du cylindre royal de Sargani-Sarluh[2], et sous tout le sujet lui-même dédoublé symétriquement. Ce fleuve, c'est un cours d'eau tel qu'il se présente dans sa réalité physique, comme sont le Tigre et l'Euphrate, qui fertilisent la large vallée où fleurit jadis la brillante civilisation chaldéenne. Sous ce rapport de la distinction entre le caractère sacré et le caractère profane que peut présenter un même objet, ce fleuve diffère du jet d'eau jaillissant du vase entre les mains du dieu, sur le même cylindre.

Plus nettement différent, sous le même point de vue, est le fleuve figuré sur un cylindre du Louvre, sur lequel personne, me semble-t-il, n'a appelé l'attention des assyriologues[3]. Ce cours d'eau, considéré comme appartenant à la géographie physique, réelle, non sacrée, est indiqué seulement par deux filets horizontaux à peine ondulés. Des tiges feuillées, des roseaux ou mieux des blés se dressent aux extrémités et attestent la fertilité, caractérisent la nature des produits d'un sol arrosé par ces eaux. Une barque glisse sur celles-ci. Recourbées en crosse, sa proue et sa poupe s'élèvent à la hauteur d'un homme debout dans l'embarcation. A l'arrière de cette dernière, un rameur gouverne à l'aide d'un aviron. Deux autres personnages se tiennent dans la barque. Or, des épaules de celui du milieu s'élance le double jet d'eau divine, que nous étudierons en lui-même dans la suite de ce mémoire.

Ce n'était plus la simple représentation de l'eau des cours d'eau naturels, considérés comme tels, c'était leur eau même qui offrait la fraîcheur, le rafraîchissement, au-devant de la façade du palais chaldéen de Tello, dans la cavité du bassin sur les deux

1. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 164.
2. Collection Le Clercq, cyl. n° 46.
3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine I, casier supérieur, rangée 3.

Digitized by Google

longues faces duquel les Naïades se passaient de main en main le vase, source mystérieuse, d'où l'eau divine jaillissait en double flot[1].

Et si l'on ne rencontre pas une eau réelle, près des statues de génies que V. Place a trouvées au palais de Khorsabad, et du haut en bas desquelles coulaient les quatre fleuves divins, ces fleuves, envisagés sous leur aspect sacré, étaient pourtant placés précisément à l'entrée du harem, en avant de celle des portes du palais, nommée aujourd'hui par les Orientaux « la Porte de Félicité », c'est-à-dire près du lieu où le monarque goûtait les délices de ce repos inséparable de l'idée de fraîcheur dans les conceptions orientales. Cette remarque est due à M. Heuzey[2]. La représentation de la source divine, à Khorsabad, empruntée aux traditions chaldéennes, paraît de la sorte avoir été mise, elle aussi, en rapport avec les eaux rafraîchissantes, l'un des luxes des palais orientaux. Les palais orientaux matériels le présentèrent, depuis le bassin de Tello jusqu'à la *Tazza de los Leones,* déversant de sa double vasque une eau pure dans les quatre rigoles qui coupent, comme les bras d'une croix, le dallage du plus renommé des *patios* de l'Alhambra. Les palais de l'autre monde, dans les conceptions des Orientaux, offrent ce même attrait. David disait à Yahwé, en parlant des Justes qui seront admis dans la résidence divine :

« Vous les abreuverez au torrent de votre Éden[3]. »

Et Mahomet a parlé ainsi des « fidèles serviteurs de Dieu » :

« On fera passer à la ronde la coupe remplie d'une source d'eau limpide et d'un » goût délicieux pour ceux qui la boiront[4]. »

« Les hommes pieux seront dans un lieu sûr, au milieu de jardins et de sources » d'eau[5]. »

A l'inverse de ce qui se voyait à l'entrée du harem du palais de Khorsabad, c'est au groupe des quatre fleuves que j'attribuerais volontiers le caractère profane, et à l'eau nommée en premier lieu, distincte de ce groupe, que je prêterais préférablement le caractère divin, dans la description, tout empreinte de la couleur chaldéenne, qui est donnée de la terre au second chapitre de la *Genèse*. Là sont mentionnées les quatre sources des grands fleuves (*rôs* = assyrien *risu*) de la terre, dans leur réalité géographique et sous leur aspect tout profane. En regard d'elles, est placée la source divine, laquelle les alimente toutes quatre, encore actuellement, on ne sait trop comment; mais trahit quelque origine divine et avait pour destination première de procurer l'irrigation du jardin d'Éden, résidence divine qui ne se retrouve plus à présent sur la terre.

---

1. Les débris de ce bassin sont au Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques. Voy., sur ces deux fragments, Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 153-156, 171; de Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, p. 16.
2. Voy. *loc. cit.*, p. 171.
3. *Ps.*, xxxvi, 9.
4. Coran, *Sourate* XXXVII, v. 44.
5. Coran, *Sourate* XLV, v. 51.

Digitized by Google

II. — *La source divine elle-même*

Voyons maintenant quelle fut, dans la conception chaldéenne, la source divine, tout d'abord en elle-même.

Sur un cylindre, on reconnaît le disque ailé, et on le voit se soutenir dans le ciel, entre le soleil et la lune. Sur un autre, placé dans la même rangée, au Louvre, le même symbole paraît posé au-dessus de l'arbre sacré[1]. Or, la comparaison d'un troisième cylindre, encore placé dans la même rangée, avec ce second cylindre, permet de reconnaître sur le dernier aussi le disque ailé, surmontant l'arbre sacré. Mais ce disque est là entouré de rayons. Et c'est d'un tel objet que, dans ce même troisième cylindre, deux filets d'eau jaillissent latéralement jusqu'à terre. La source sacrée serait, de la sorte, placée au-dessus de la terre, dans la région céleste où se tient la divinité dont le disque ailé est le symbole. N'y aurait-il pas lieu d'établir quelque rapprochement entre cette donnée fournie par l'archéologie chaldéenne et le texte biblique, remontant certainement à une origine chaldéenne, au sens géographique de ce dernier terme, le passage de la *Genèse*, qui mentionne un flot s'élevant au-dessus de la terre pour en arroser la surface entière[2]?

Je n'ai pas rencontré, dans les monuments figurés des collections de Paris, un seul exemple où la source sacrée soit représentée comme jaillissant directement du sol. L'art chaldéen aime à la placer dans un vase qui, sous le rapport symbolique, a été justement rapproché de la figure du signe du Verseau, l'amphore[3], et dont le type plastique paraît avoir été quelque poterie primitive. Parfois, ce vase, affectant alors de grandes dimensions et se rapprochant sensiblement de la forme d'un bassin, est posé sur le terrain lui-même. On n'avait pas, jusqu'ici, si je ne fais erreur, signalé cette particularité, ni les deux cylindres du Cabinet des Médailles[4], où on la peut remarquer. L'angle de bas-relief où le vase duquel l'eau jaillit est placé au-dessous d'un pied humain d'un modelé si délicat, se trouve malheureusement trop incomplet pour être cité comme un autre exemple d'un tel vase non tenu à la main[5]. Toutefois tout porte à conjecturer que ce vase ne l'était pas dans ce monument figuré du Louvre. Peut-être ne l'était-il pas non plus dans un cylindre fracturé du Musée Guimet[6]?

Très généralement, ce même vase est tenu à la main. Le personnage qui le porte est souvent assis, quelquefois il se tient debout. Ayant un genou en terre, il est dédoublé, par symétrie, sur le cylindre de Sargani-Sarluh[7]; et ainsi le vase l'est lui-même.

---

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine I, premier des casiers inférieurs, rangée 4.
2. *Genèse*, II, 6 : *ed*, cf. assyrien *edu*.
3. Voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 164; W. Fr. Ainsworth, *A personal narrative of the Euphrates Expedition*, London, 1888, t. II, p. 265.
4. Cabinet des Médailles, cyl. n°s 725, 725 *bis*. Le bassin du n° 725 présente une gorge vers le haut. Le bassin du n° 725 *bis* n'offre pas ce col et affecte une forme plus évasée, plus voisine de celle d'un vrai bassin.
5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine III des cylindres (vers l'ouest). Sur ce fragment, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 166-167; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 601, note 1; A. de Longpérier, *Œuvres*, éd. Schlumberger, vol. I, p. 335.
6. Musée Guimet, Galerie égyptologique, parmi les cylindres du premier Empire de Chaldée.
7. Collection Le Clercq, cyl. n° 46.

Digitized by Google

Ailleurs, sur un cylindre en hématite provenant de la Haute-Syrie, le vase est dédoublé entre les deux mains d'un personnage divin unique, et il s'est en même temps transformé, agrandi, allongé[1]; tandis que, sur chacune des faces latérales du bassin de Tello, on devrait voir peut-être jusqu'à sept vases se succéder les uns aux autres. Réciproquement, un cylindre, mais celui-là, syrien, non plus chaldéen, nous fournit, sur la moitié gauche de l'empreinte, l'exemple d'un vase unique tenu par un double Izdubar[2].

Sur les faces du bassin de Tello, où les Naïades en file tenaient le vase d'un caractère sacré, se le passant de l'une à l'autre, la main de l'une le soutient par-dessous, tandis que sa voisine le porte de l'autre main[3]. Quand le vase est, comme il arrive le plus ordinairement, porté par un seul personnage divin, il l'est quelquefois des deux mains[4], souvent de la seule main droite[5], et plus d'une fois aussi de la main gauche[6]. Fréquemment il est appuyé contre la poitrine[7] : on le voit aussi présenté en avant du personnage qui le porte[8]. Généralement, il est serré au col[9]. De ce vase des cylindres, des bas-reliefs et des statuettes, comme de celui de la statue nouvellement découverte à Tello par M. de Sarzec, vases d'où jaillissent les deux filets d'eau, faut-il rapprocher celui, tantôt unique, tantôt double, que tiennent certaines statuettes de déesses? On ne se hasarderait pas à le faire sans une particularité que présente une statuette chaldéenne en albâtre dur, trouvée dans les environs de Bagdad et conservée au Louvre[10]. La femme, reine ou déesse, est assise et couronnée; de la main gauche, elle serre le col d'un vase en forme d'ampoule, posé sur sa main droite. De même font une figure de bronze, trouvée dans le palais de Khorsabad, et les deux grandes statues qu'y a découvertes V. Place. « La main de ces personnages, placée sous le vase, ferme sans doute, dit M. de Longpérier[11], l'ouverture circulaire pratiquée au fond. C'est un détail qui nous est indiqué par l'ampoule de terre cuite, trouvée aussi à Khorsabad et conservée au musée. »

Ce vase de terre cuite, présentant une ouverture circulaire pratiquée au fond, et dû à l'art assyrien, suggère à M. Heuzey cette réflexion : « Peut-être même s'ingénièrent-ils (les Chaldéo-Assyriens) à réaliser par des artifices très simples ce qu'il y avait de merveilleux dans cette conception (du vase d'eau jaillissante)[12]. »

Posée sous le fond du vase dont la main gauche serre le col, la main droite de la

1. Louvre. Sur ce cylindre, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 174-175.
2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine I, 3e casier inférieur. Sur ce cylindre, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 172-173.
3. Voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 153-156.
4. Louvre, cylindre où Izdubar tient dans ses mains l'aryballe, récemment acquis, et décrit par M. Heuzey, *loc. cit.*, p. 168.
5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine I, casier supérieur, cyl., rangées 2 (le vase est à peine distinct), 4; vitr. au sud-ouest, petit torse en diorite.
6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1 (cyl. décrit par Heuzey, *loc. cit.*, p. 163).
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 2.
8. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1.
9. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. au sud-ouest, fragment de statuette en diorite, petit torse.
10. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
11. *Musée Napoléon III.*
12. *Les Origines orientales de l'Art*, p. 171.

Digitized by Google

statuette dont nous venons de parler indiquerait donc que de ce même vase l'eau jaillirait si le jet ne se trouvait comprimé par-dessous.

Mais le jet d'eau, d'ordinaire double, se produit sur un certain nombre de cylindres, du personnage divin qui ailleurs tient un vase, sans que là ce vase soit figuré. Il est possible d'attribuer cette absence du vase à une négligence du graveur[1], et les petites dimensions des figures autorisent à le faire. Ne demeurerait-on pas libre, toutefois, de rejeter cette hypothèse d'un vase en quelque sorte sous-entendu, dans la description ou l'explication de ce cylindre sur lequel les deux mains du dieu chaldéen des eaux, coiffé de sa tiare caractéristique et assis, se portent au nombril ou au sein, pour indiquer la source d'où l'on voit jaillir le double filet d'eau[2]? Ailleurs, c'est de la poitrine du dieu que part ce double jet[3], comme si le vase bien connu était réellement appuyé contre cette poitrine. Quelquefois, le jet d'eau part simplement soit de la main droite[4], soit de la main gauche, sur la poitrine[5], soit de chaque épaule[6] : le graveur a négligé d'indiquer plus exactement son premier point de départ, dans un objet se rattachant plutôt à l'art industriel qu'à l'art proprement dit, ou bien l'état fruste des cylindres ne permet-il plus d'y retrouver les figures dans leur état primitif?

III. — *Le dieu des fleuves*

David, dans l'un des *Psaumes*, adresse à Yahwé cette louange : « Vous avez avec » vous la source de vie[7]. »

Telle que la conception chaldéenne de la source jaillissante et générale nous est présentée par les monuments figurés dans lesquels nous l'étudions, cette fontaine est également placée fort souvent, soit auprès d'une divinité, soit dans celle-ci même, ou plutôt dans un vase entre les mains de ce personnage. La source prend ainsi, dans la figure qui nous en est donnée, un caractère divin. Aussi devons-nous considérer la représentation divine gravée ou sculptée sur les monuments.

Cette représentation varie sur les cylindres, les bas-reliefs et dans les statuettes qui nous restent de l'art chaldéen, ou en reproduisent les données dans un art dérivé de lui.

Le cylindre où les deux jets paraissent partir latéralement d'un disque rayonnant[8] rattacherait la possession de la source mystérieuse à la conception du dieu dont le disque

1. Voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 165.
2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 2. — Cf. Γενήσεται ἐν αὐτῷ πηγὴ ὕδατος ἁλλομένου εἰς ζωὴν αἰώνιον, S. Jean, *Évang.*, iv, 14; Ποταμοὶ ἐκ τῆς κοιλίας αὐτοῦ ῥεύσουσιν ὕδατος ζῶντος, *ibid.*, vii, 38.
3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 3; Cabinet des Médailles, cyl. n° 707.
4. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 4.
5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. III (vers l'ouest). Sur ce cylindre rapporté de Tello par M. de Sarzec, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 165.
6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 3; Cabinet des Médailles, cyl. n°s 722, 723, 729.
7. *Ps.*, xxxvi, 10.
8. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, 2e casier infér., cyl., rangée 4.

Digitized by Google

ailé est le symbole pour occuper une place si importante parmi les figures ou images sacrées de l'ancien Orient. Et, produits aux côtés de l'arbre sacré, ces deux jets paraissent illustrer le passage de l'hymne où il est dit au sujet de la tige sacrée, croissant à Éridu, au milieu de la terre :

Sa racine fut de blanc cristal[1].

Sur les cylindres de la Bibliothèque Nationale[2], où le même double jet s'élance d'un bassin posé sur le sol même, deux personnages sont assis aux côtés de ce bassin. On est autorisé, par la comparaison de ces monuments avec les autres, à voir dans ces deux figures, soit deux dieux, soit un dieu unique dédoublé en sa représentation.

Mais on ne saurait hésiter à reconnaître une divinité, et non une des moindres du panthéon chaldéen, dans le personnage vénérable soit du corps duquel, soit, sur beaucoup de cylindres au moins, du vase à la main duquel jaillit l'eau de la source. Ce personnage figure dans d'autres scènes. Or, MM. Perrot et Chipiez nous déterminent ainsi son caractère divin au sujet d'un cylindre en lapis-lazuli[3] : « On ne saurait méconnaître un dieu dans ce personnage qui trône, assis sur un siège richement décoré, tandis que vers lui s'avancent, comme pour lui rendre hommage, deux ou trois autres figures, parfois de plus petite dimension. Il est coiffé d'une haute tiare; une longue barbe pend sur sa poitrine; une robe, d'une belle étoffe plissée, l'enveloppe tout entier et tombe jusqu'à ses pieds; c'est un homme dans toute la maturité de l'âge; sa pose et son costume doivent avoir été copiés sur les attitudes et le vêtement du roi. N'a-t-on pas là comme le premier crayon et comme l'esquisse du Jupiter grec, tel qu'Homère l'a conçu et que Phidias l'a représenté à Olympie[4]? »

Cette tiare divine est caractérisée par des paires de cornes qui vont parfois jusqu'au nombre de quatre[5] : la stèle dite « des Vautours[6] » ou « du roi Êannadou (I-dinanin-naghin) » nous fait connaître, dans ses détails, cette coiffure sacrée remontant à la haute antiquité chaldéenne. On la retrouve aussi sur une statuette en bronze, qui provient de Hillah et appartient à l'art chaldéen archaïque[7]. Quant à la soi-disant robe à plis, c'est plutôt le manteau chaldéen, tel que le portait Goudéa, cette « belle *simelà* de Sennaar », si appréciée en Palestine même, comme nous l'atteste la Bible, un vêtement en *kaunakès*[8], dont les flocons de laine sont dans les figures représentés, à quelques exceptions près[9], comme formant des étages pris autrefois pour des plis. Des monuments

1. Cf. *Apoc.*, XXII, 1 : Λαμπρὸν ὡς κρύσταλλον.
2. Cabinet des Médailles, cyl. nos 725, 725 *bis*.
3. Peut-être le n° 794 du Cabinet des Médailles.
4. *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 506; voy. fig. 280, variante de la fig. 333.
5. Louvre, cyl. d'hématite, provenant de la Haute-Syrie. — Sur ce cylindre, voy. HEUZEY, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 174-175.
6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques. Sur ce monument, voy. HEUZEY, *loc. cit.*, livr. 1 et 2, et *Gazette archéologique*, 1884; PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 589-592.
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques; sur cette statuette, voy. PERROT et CHIPIEZ, *Hist. de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 606 et fig. 114.
8. Voy. HEUZEY, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 174.
9. Voy. le cylindre, Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., rangée 4.

Digitized by Google

nous montrent cet ample manteau passé sur l'épaule gauche du dieu. Son épaule droite reste nue sur tel cylindre[1].

Si ce dieu tient le vase de la main droite, il a le bras gauche coudé et la main gauche levée[2], comme Sargon tient, dans un grand bas-relief du Louvre[3], le bras droit, lequel porte le sceptre.

Ce même dieu est souvent assis sur son trône, dans les cylindres où l'on voit représentée la source divine[4]; mais il ne l'est pas toujours. Parfois il paraît avoir un double visage, comme Janus[5]. Ici, sa jambe droite est laissée à découvert, et le pied de cette jambe posé sur un animal[6]. Là, le dieu, debout encore, se tient tout entier posé sur un taureau ou autre animal à cornes, et sa figure est de moindres dimensions que celles des autres de la même scène[7], comme Pépin le Bref, monté sur son lion en fureur, contraste avec Charlemagne, son voisin, aux contreforts du transept sud de Notre-Dame de Reims.

Le personnage debout au milieu d'une barque, sur un cylindre[8]; la figure virile et barbue, portant le riche manteau en *kaunakès*, statuette en diorite, dont il reste un petit torse placé au Louvre[9]; la statuette vêtue du même châle dont le même musée garde la partie inférieure[10]; la statue nouvellement découverte à Tello par M. de Sarzec représentent-ils le même dieu des eaux que celui figurant sur les cylindres dont je viens de parler? Les données que nous possédons actuellement ne nous suffisent peut-être pas pour entrer dans l'examen de cette question. Bien évidemment diffèrent du même dieu les statuettes de déesses qui, vêtues aussi du manteau en étoffe de laine floconneuse, telles que la statuette en albâtre dur, trouvée à Bagdad[11], ont à la main un ou deux vases, si tant est que ces vases soient réellement ceux d'où jaillit l'eau sacrée, la source générale des fleuves. Tel est pourtant le vase que se passent l'une à l'autre les Naïades du bas-relief du bassin de Tello, dont nous restent deux seuls fragments. Ces petites divinités ne peuvent être rapprochées du grand dieu présenté comme dieu des eaux sur un bon nombre de cylindres.

A sa place, sur d'autres cylindres, figure Izdubar. Ici, sur un cylindre syrien, il est debout et nu[12]; là, sur le cylindre royal de Sargani-Sarluh, il a un genou[13] en terre;

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. III.
2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 2; vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 3.
3. Louvre, grande Galerie chald.-assyr., nos 16-15-17.
4. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 2; vitr. III; vitr. IV, casier infér., cyl., rangées 1, 2, 3; cyl. syrien, décrit par Heuzey, *loc. cit.*, p. 178-179; Cabinet des Médailles, cyl. nos 706, 707, 722, 723, 729.
5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1.
6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 4.
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 4.
8. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., rangée 3.
9. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
10. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
11. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
12. Louvre, cylindre nouvellement acquis, décrit par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 168.
13. Collection Le Clercq, cyl. no 46.

Digitized by Google

jamais on ne le voit assis. Cet autre dieu est quelquefois dédoublé dans les deux mêmes représentations[1].

N'est-ce pas chose curieuse que cette donnée d'un personnage tenant en main le vase d'où coulent les eaux, après avoir fourni le signe du Verseau, parmi les symboles créés pour les constellations zodiacales, dans la plus haute antiquité chaldéenne; après avoir été illustrée par tant de monuments figurés appartenant à l'art chaldéen et représentant la source divine des eaux fluviales; après avoir été consignée dans une phrase qui fut certainement écrite en quelque idiome sémitique dans la vallée du bas Euphrate avant d'être traduite en hébreu pour figurer au second chapitre de la *Genèse*, ait été transmise à nos pères par le canal de la Bible, et ait inspiré l'art médiéval lui-même? J'ai vu l'*Euphrates* et le *Tygris*, le *Gyson* (*sic*) et le *Phison*, sous des figures humaines, verser de leur urne, en une brillante mosaïque, leur eau inépuisable, aux pendentifs placés sous la coupole centrale de San-Marco à Venise. J'ai revu sous quatre figures d'hommes les quatre mêmes fleuves fournir également leur source sacrée dans les deux cordons de figurines qui ornent vers le dehors la voussure du porche central du portail nord de Notre-Dame de Chartres. Les urnes de deux d'entre ces quatre fleuves personnifiés s'allongent démesurément pour se suspendre plus aisément sur le pan coupé où les deux personnages se tiennent tout à l'extérieur du porche. L'arbre ou les arbres paradisiaques sont représentés à Chartres au-dessous de ces fleuves; tandis qu'à Reims, aux côtés des trois porches du plus riche des portails de l'art gothique, ils sont devenus quatre arbres touffus. Le tronc de ces derniers joue le rôle d'un fût de colonne dans l'architecture de ces porches. Contre chacun de ces troncs, se maintiennent, comme par un prodige d'équilibre, quatre beaux jeunes gens drapés dans un ample manteau, unique pièce de leur costume, ainsi que de la divinité chaldéenne des fleuves; et, penchant leur urne sans se fatiguer depuis bientôt cinq siècles, ils en déversent un flot abondant, frères cadets et pourtant vrais frères des personnages divins entre les mains desquels est la source sacrée des fleuves, dans les monuments de l'antique Chaldée, figurant parmi ceux de nos collections. A San-Marco de Venise, non seulement les quatre statues représentant les fleuves occupent la même place qu'à Reims, à l'extérieur du narthex de l'ouest; elles s'y voient aussi au-devant du narthex du nord[2].

IV. — *Les fleuves sacrés*

Le jet d'eau, dans ces derniers monuments, ne s'élève jamais verticalement; il suit toujours une direction plus ou moins oblique.

Sur un cylindre[3], ce jet d'eau double monte dans deux directions légèrement diver-

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, 3e casier infér., cylindre provenant des ateliers de la Haute-Syrie.

2. Sur des médailles frappées en mémoire de la soumission des Parthes par Trajan, on voit, de chaque côté de l'empereur, une divinité appuyée sur une urne d'où s'échappe un cours d'eau. C'est la représentation du Tigre et de l'Euphrate. Mais rien ne porte à admettre qu'elle dérive ici de l'art ou des conceptions orientales, plutôt que de l'art gréco-romain.

3. Musée Guimet, Galerie égyptologique, vitrines des cylindres du premier Empire de Chaldée.

Digitized by Google

gentes et s'arrête au haut de son trajet, sans se recourber ni retomber aucunement. De même font les deux cours d'eau qui jaillissent dans la figure de celle des deux faces du Caillou Michaux, où un grand serpent domine tout le ciel. On pourrait toutefois penser que, dans cette autre représentation, due à un art d'un caractère tout hiératique, le graveur a négligé intentionnellement de faire retomber l'eau, et parce que le symbole, d'un usage très fréquent, était suffisamment indiqué sans cela, et parce que besoin était de ménager l'espace, pour accumuler dans un champ de peu d'étendue les figures diverses qui accompagnent sur la même face la représentation du double jet d'eau.

Le plus souvent ce jet d'eau se recourbe au contraire[1], puis retombe suivant la loi de la pesanteur[2]. La courbe ainsi formée est fréquemment un arc de cercle ou une ligne parabolique s'étendant latéralement par rapport au point d'où le jet se produit, et ne s'élevant au-dessus que d'une façon modérée. Parfois, un jet double dessine de chaque côté du point de départ, soit un grand arc[3], soit même une belle arcade assez haute pour encadrer, sur un cylindre, un personnage debout[4].

Droite ou courbe, la ligne constituée par un petit filet d'un léger relief est quelquefois à direction simple, c'est-à-dire non sinueuse; très généralement elle est, au contraire, ondulée[5]. Ces ondulations sont, selon les procédés constants de la sculpture en bas-relief chaldéo-assyrienne, la représentation conventionnelle des flots.

Un cylindre nous présente un jet d'eau barbelé en dessous, comme pour indiquer une chute de gouttelettes[6].

Ou bien cette ligne est unique[7], ou bien, le plus souvent, elle est double[8], triple[9], quadruple[10]. Et alors les diverses lignes sont parallèles entre elles, même dans leurs ondulations.

Pour caractériser d'une façon plus complète cette représentation d'un cours d'eau, des poissons y sont ajoutés[11]. On ne les voit pas sur les lignes elles-mêmes; la figure du

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangées 1, 4; 2e casier infér., rangée 4.

2. Louvre, Salle des petits Monuments assyriens, cyl., vitr. I, casier supér., rangées 2, 4; 2e casier infér., rangée 4; vitr. III; vitr. IV, casier infér., rangée 3; Collection Le Clercq, n° 46; Cabinet des Médailles, cyl. n° 722.

3. Cabinet des Médailles, cyl. n° 725. Dans la réplique, n° 725 *bis*, les deux jets d'eau sont un peu moins longs.

4. Louvre, cylindre hittite, décrit par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 167-168.

5. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangées 2, 4; 3e casier infér. (cyl. de la Haute-Syrie); vitr. III; vitr. IV, casier infér., rangée 3; vitr. du sud-ouest, fragments de deux statuettes; Cabinet des Médailles, cyl. n° 707.

6. Cabinet des Médailles, cyl. n° 706.

7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 4; vitr. IV, casier infér., rangée 1, cyl. décrit par Heuzey, *loc. cit.*, p. 163; Cabinet des Médailles, cyl., n° 706.

8. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangées 2, 3; 3e casier infér. (cyl. de la Haute-Syrie); vitr. III; vitr. IV, casier infér., rangées 2, 3; Louvre, même salle, vitrine au sud-ouest, partie inférieure d'une statuette; Louvre, cyl. nouvellement acquis, décrit par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, p. 168.

9. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 4.

10. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. III, petit bas-relief; sur ce bas-relief, voy. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 106 et 167.

11. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 3; vitr. III (cyl. de Tello, décrit par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 165; même vitrine, petit bas-relief; vitr. IV, casier infér., rangée 3; Louvre, cyl. recueilli à Antaradus.

Digitized by Google

fleuve, formée par elles, est trop réduite dans les monuments que nous étudions, pour que ces poissons puissent être placés dans les flots eux-mêmes, comme on les y voit, par exemple, dans ce fleuve le long duquel marchent des déportés dans un bas-relief du palais d'Assur-bani-pal, à Ninive[1]. Les poissons sont représentés à côté du cours d'eau, sur les cylindres; la plupart d'entre eux remontent le cours[2], suivant une observation très juste de la nature; quelques-uns cependant suivent le fil de l'eau[3]. Mais un cylindre nous présente ce phénomène singulier de quelques poissons qui se sont élancés dans les airs[4], comme y jaillit l'eau elle-même, et se sont élevés au-dessus des fleuves. Parfois l'eau a disparu, ou plutôt le graveur du cylindre a négligé de la représenter directement. Les poissons, alors, la remplacent et suffisent pour indiquer la présence du cours d'eau[5].

Également, à une sorte de négligence de ce genre, j'attribuerais volontiers le fait qu'un seul jet, un seul cours d'eau est représenté sur certains cylindres[6]. La figure, étant gravée d'un côté, paraît réclamer, de l'autre côté, une représentation symétrique. Le jet est double dans la très grande majorité des exemplaires. Les flots indiqués par la sinuosité des lignes et les poissons nageant dans ces flots, déclarent de la façon la plus précise que la représentation ainsi donnée est réellement celle de cours d'eau; mais qu'elle soit l'image de deux fleuves seulement, et de deux fleuves déterminés, les *Naharaïm*, cela est beaucoup moins certain. Le double jet, se recourbant à droite et à gauche, peut fort bien être regardé comme une simplification conventionnelle de la figure d'une eau qui, après avoir jailli, se déverse alentour dans tous les sens. Un tel jet ne différerait pas de la sorte de ceux des fontaines ornant nos parcs et nos places publiques. Toutefois, le graveur ou le sculpteur chaldéen s'étant incontestablement proposé de représenter, de la sorte, des cours d'eau, a eu ceux-ci en vue, dans son ouvrage, plus que le jet lui-même. Et je soupçonne ce jet d'être, lui au contraire, peu différent d'un simple procédé auquel la sculpture chaldéo-assyrienne a eu recours pour figurer, dans un art à ses débuts, une source sortant de terre, plutôt qu'une eau jaillissant réellement et miraculeusement à une hauteur plus ou moins grande au-dessus de la terre.

Dans les statues des génies placés à la porte du harem de Khorsabad, statues que nous font connaître les gravures de l'ouvrage de Victor Place, et dans la statue nouvellement découverte à Tello par M. de Sarzec, comme dans les deux statuettes en diorite,

1. Louvre, grande Galerie chaldéo-assyrienne, bas-relief à deux registres, dans l'embrasure de la quatrième fenêtre. Voyez aussi un fragment de bas-relief représentant une forteresse, escalier de l'aile des salles asiatiques.

2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 3; vitr. III (trois des poissons représentés sur un cylindre); vitr. III (les deux poissons du petit bas-relief); vitr. IV, casier infér., rangée 3.

3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. III (le poisson à la gauche du dieu).

4. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér. (cinq des poissons représentés sur un cylindre).

5. Cabinet des Médailles, cyl. n° 723, réplique du n° 722 où l'eau est, au contraire, représentée sans les poissons.

6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, cyl., vitr. I, casier supér., rangée 4; Louvre, cylindre récemment acquis et décrit par M. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 168.

Digitized by Google

dont le Louvre possède un débris[1], les cours d'eau, après avoir jailli du vase tenu à la main par le personnage divin, ne se détachent pas de son corps, de ses vêtements. Ils coulent sur lui à droite et à gauche pour retomber ainsi à terre.

Les statues dont Victor Place nous a donné la gravure d'après des photographies, ne présentent pas seulement ces fleuves coulant sur le devant du personnage, à droite et à gauche; deux autres fleuves remontent aux épaules de celui-ci, et, après les avoir dépassées, retombent sur le dos, de manière à former, avec les deux premiers, un groupe de quatre fleuves.

Si les deux fleuves figurant seuls sur la plupart des monuments que nous étudions, n'étaient pas simplement la représentation de deux cours d'eau en général, pris comme types de l'ensemble des fleuves, mais bien, comme on l'a prétendu, l'image du Tigre et de l'Euphrate, ces deux autres fleuves aussi formant sur le dos des génies de Khorsabad une seconde paire qui répond, par une symétrie double de la figure, à la première paire gravée sur la poitrine et le devant du corps des mêmes personnages divins, ces deux autres fleuves, dis-je, pourraient être regardés comme un souvenir quelconque du Géhon et du Phison, mentionnés, parallèlement au Tigre et à l'Euphrate, dans un document qui nous a été transmis par les Hébreux, mais nous présente des conceptions ou des descriptions incontestablement originaires de la Chaldée.

Le cylindre royal de Sargani-Sarluh[2] nous offre, lui aussi, une double symétrie dans la figure qu'il nous donne des fleuves au caractère sacré. Mais le dédoublement de la paire des cours d'eau, dans la réalité des choses, est beaucoup moins clairement indiquée. Le cylindre n'offre aux yeux, à proprement parler, qu'une scène unique, laquelle est, par symétrie, reproduite à droite et à gauche. Si les deux Izdubar, tenant chacun un vase d'où s'échappe un double cours d'eau, sont identiques l'un avec l'autre, il n'y a que deux fleuves, puisqu'il n'y a qu'un seul dieu. Et, en réalité, on voit, dans une hypothèse comme dans l'autre, deux fleuves seulement sortir d'une même source, d'un même vase, tant à droite qu'à gauche, et non quatre fleuves d'un même vase, comme cela a lieu pour les statues du harem de Khorsabad. Mais, afin de rendre plus compliquée, plus difficile encore, l'interprétation d'une scène sur laquelle tant de détails variant dans les différents monuments jettent déjà une certaine obscurité, voici un cylindre provenant, il est vrai, des ateliers de la Haute-Syrie, sur lequel un seul personnage divin tient deux vases, un dans chaque main. De chaque vase jaillit le double jet d'eau, et c'est la courbe décrite par un seul fleuve qui part à la fois de chaque vase vers le milieu de la figure. Deux des jets se sont ainsi réunis, comme fondus en un seul[3]. M. Heuzey soupçonnerait que ce dernier représentât quelque canal reliant le Tigre à l'Euphrate[4] : les deux jets extérieurs, par rapport à la figure entière, seraient, de la sorte, simplement l'image de ces deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate. Mais alors ceux-ci ne sortiraient

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitrine du sud-ouest, petit torse d'une statuette et partie inférieure d'une autre, fragments décrits par Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 162-163.
2. Collection Le Clercq, n° 46.
3. Louvre, cylindre d'hématite recueilli dans un tombeau de la grande nécropole d'Antaradus.
4. Voy. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 174-175.

Digitized by Google

plus d'une source unique, contrairement au sens de la plupart des représentations des cylindres chaldéens.

En coulant de l'un à l'autre des vases entre les mains des Naïades sculptées sur le bassin de Tello[1], vases que M. Heuzey regarde comme étant un seul passé de main en main, et, ainsi multiplié, le jet d'eau merveilleux devient « l'image de la perpétuité des eaux[2] », plutôt qu'il ne signifie, aux deux côtés de chaque vase, les deux cours distincts du Tigre et de l'Euphrate.

V. — *La plante des bords des fleuves*

Là même où ce jet double n'est pas répété de la sorte dans une série de figures, sa valeur comme symbole, par rapport aux deux fleuves frères, le Tigre et l'Euphrate, reste toujours douteuse. Il existe un passage du prophète Zacharie, où la même conception d'un jet double, origine divine de deux grands fleuves, pourrait servir de légende aux monuments figurés de Chaldée, que nous étudions. Et cependant les deux fleuves divins de l'écrivain hébreu sont tout différents des fleuves entre lesquels s'étend la Mésopotamie. Du reste, le passage en question, postérieur à la Captivité, accuse peut-être quelque souvenir rapporté en Judée des bas-reliefs considérés par les Juifs dans les monuments de la Babylonie. Voci ce texte :

« Il arrivera en ces jours-là qu'une Eau de Vie jaillira de Jérusalem. La moitié de » cette eau [coulera] vers la mer orientale et l'autre moitié vers la mer occidentale. Il » en sera ainsi le printemps-été et l'automne-hiver[3]. »

Ce dernier trait ajoute à la conception représentée dans la généralité des monuments figurés, objet de ce mémoire, l'idée de perpétuité des eaux, exprimée sur les faces extérieures du bassin de Tello, mais sans que le texte hébreu répète la représentation, comme le fait le bas-relief chaldéen.

Un détail, relevé par M. Heuzey[4], nous montre que l'art chaldéo-assyrien prête aux bords de tous les cours d'eau la physionomie propre de ceux du Tigre et de l'Euphrate, s'il ne suffit pas à corroborer l'hypothèse d'après laquelle le double jet d'eau est, dans l'ensemble des monuments figurés chaldéo-assyriens, le symbole véritable des *Naharaïm*. Une plante croît sur les bords de ces deux fleuves des bas-reliefs et des cylindres. Or, telle que nous la présentent un certain nombre de ces monuments, cette plante caractérise la double vallée du Tigre et de l'Euphrate.

Hérodote dit au sujet de la Babylonie[5] :

« De tous les pays que nous connaissons, c'est, sans contredit, le meilleur et le plus » fertile en fruits de Cérès; on n'essaye pas de faire porter à la terre des figuiers, des » vignes, des oliviers; mais, en récompense, elle y est si propre à toutes sortes de

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques.
2. Heuzey, *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 171.
3. *Zacharie*, xiv, 8.
4. Voy. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 168.
5. Liv. I, chap. cxciii.

Digitized by Google

» grains, qu'elle rapporte deux cents fois autant qu'on a semé, et que, dans les années » où elle se surpasse elle-même, elle rend trois cents fois autant qu'elle a reçu. Les » feuilles du froment et de l'orge y ont bien quatre doigts de large. Quoique je n'ignore » pas à quelle hauteur y viennent les tiges de millet et de sésame, je n'en ferai pas » mention, persuadé que ceux qui n'ont point été dans la Babylonie ne pourraient ajouter » foi à ce que j'ai rapporté des grains de ce pays. Les Babyloniens ne font point usage » de l'huile d'olive, mais de celle du sésame. La plaine est couverte de palmiers... »

Bérose est plus succinct, mais peut-être plus instructif, quand il s'exprime ainsi au sujet du même pays baigné par les eaux du Tigre et de l'Euphrate : « Il produit le » froment à l'état spontané, l'orge, l'ers et le sésame[1]. »

Le blé aurait donc pour patrie d'origine la vallée du Tigre et de l'Euphrate. Il caractérise fort bien le pays propre où fut imaginée la figure du vase d'eau jaillissante, et c'est ce pays, le leur, le bassin des *Naharaïm*, que déterminaient, avec ces fleuves eux-mêmes, les sculpteurs et les graveurs chaldéens, quand ils représentaient le blé croissant et mûrissant sur les bords des fleuves de la figure hiératique.

En vertu d'une convention que signalent MM. Perrot et Chipiez[2] et que les sculpteurs grecs ont aussi employée volontiers, il suffisait aux artistes chaldéo-assyriens d'un ou deux épis pour indiquer un champ de blé[3]. Ce sont ainsi des champs de blé que nous représentent sur les bords des fleuves divins plusieurs monuments figurés. Tout d'abord, le petit fragment de bas-relief où restent un pied nu et le vase d'eau jaillissante[4], nous offre ce détail sur la signification duquel M. Heuzey ne conçoit pas de doute : « Du vase magique entre les deux flots bondissants, écrit-il, sort une tige de » plante, une sorte de bouton allongé, entre deux feuilles recourbées. Or, ce motif » additionnel se retrouve dans divers exemples qui donnent très nettement au bouton » central les dentelures et les barbes étagées d'un épi de blé[5]. »

C'est également une haute tige de blé que, sur un cylindre syrien, le même assyriologue reconnaît s'élevant du sol et entourée de quatre divinités, parmi lesquelles Izdubar avec l'aryballe d'où jaillit le double jet d'eau[6]. Sur un autre cylindre syrien, l'épi de blé sort entre les deux jets liquides[7], là même où nous le montre le petit bas-relief précité. M. Heuzey mentionne simplement comme un « bouquet de trois feuilles », l'« image de la végétation nourrie par les eaux », que l'on voit figurer sur un autre cylindre provenant des ateliers de la Haute-Syrie, cylindre d'hématite conservé au Louvre[8]. Mais le même orientaliste a retrouvé l'épi de blé, placé entre deux flots, sur un cylindre du Cabinet des Médailles, monument dû non à l'art chaldéen, lui non plus, mais à l'une des écoles de glyptique qui procédèrent de l'école babylonienne[9].

1. *The ancient Fragments*, édit. Cory, p. 24.
2. *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 557-558.
3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 4, représentant un champ de blé où passent deux bœufs.
4. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. II, contenant des cylindres (vers l'ouest).
5. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 167.
6. *Ibid.*, p. 178-179.
7. *Ibid.*, p. 167-168.
8. *Ibid.*, p. 174-175.
9. *Ibid.*, p. 172.

Digitized by Google

Ne seraient-elles pas des blés plutôt que des roseaux, ces trois tiges feuillées se dressant au-dessus des deux gerbes d'eau, sur un cylindre du Louvre[1], et cette tige qui, sur un autre cylindre du Louvre provenant des ateliers de la Haute-Syrie, s'élève là où, jaillissant du vase tenu par deux Izdubar, répétition symétrique l'un de l'autre, les fleuves se séparent pour retomber et couler dans deux directions divergentes[2]? Serait-elle une tige de blé, plutôt qu'un arbuste, cette belle plante croissant à la droite du bassin posé en terre sur l'un des cylindres du Cabinet des Médailles[3]? Et le serait-elle encore plutôt que le tronc même d'un arbre, cette autre haute tige figurant non plus tout auprès du bassin d'eau jaillissante, mais derrière chacun des deux personnages assis aux côtés de celui-ci, sur la réplique de ce cylindre, elle aussi, conservée à la Bibliothèque Nationale[4]?

Mais ce n'est plus le froment, c'est le palmier très caractérisé, qui se dresse derrière le dieu assis, sur un autre cylindre de la même collection, où figure le jet d'eau divin[5]. Le palmier est encore l'une des principales productions de la Babylonie, au témoignage d'Hérodote, et les bois qu'il forme encore aujourd'hui sur les bords du bas Euphrate, font l'admiration des voyageurs modernes[6]. Enfin, c'est l'arbre sacré dont, sur un cylindre du Louvre, les deux fleuves divins baignent les racines et entretiennent la vie et la fécondité perpétuelle, comme dans un passage de l'*Apocalypse*[7], répétant une donnée de la haute antiquité orientale. Et c'est dans la Babylonie-Chaldée que fut localisé l'habitat de l'arbre sacré.

VI. — *Le dieu près des fleuves*

L'arbre sacré se dressait là, à Éridu, juste au centre de la surface terrestre, comme nous l'affirme l'hymne en son honneur[8]. Ce n'est plus cet arbre sacré, mais la source divine des fleuves que localise également au milieu de la terre un mythe phénicien subsistant tant bien que mal dans ce passage de Sanchoniathon :

« Il, c'est-à-dire Cronos, ayant guetté son père [Samin] Ouranos, en une certaine » localité au centre de la terre, et l'ayant pris, tenu sous sa main, lui coupa les parties » honteuses, tout près des sources et des fleuves[9]. Dans cet endroit-là, Ouranos fut » consacré; son souffle vital fut partagé, et le sang de ses parties honteuses découla sur » les sources et les eaux des fleuves. On montre encore actuellement ce lieu[10]. »

On le montre, mais Sanchoniathon, si prodigue de noms propres, ne paraît pourtant pas assez bien informé pour nous donner ce nom-là. Et je soupçonne que, primitivement

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I (vers l'ouest), casier supér., cyl., rangée 1.
2. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, 3e casier inférieur.
3. N° 725.
4. Cabinet des Médailles, cyl. n° 725 *bis*.
5. Cabinet des Médailles, n° 729.
6. Voy. Ainsworth, *A personal narrative of the Euphrates Expedition*, t. II, p. 84-87.
7. xxii, 1-2.
8. Ligne 4.
9. Des sources des fleuves (?).
10. *The ancient Fragments*, édit. Cory, p. 12-13.

Digitized by Google

au moins, ce lieu se trouvait encore non loin du fond du golfe Persique, précisément là où des témoignages multiples placent la patrie d'origine des Phéniciens. J'incline du moins à penser qu'il a existé originairement quelque rapport entre ce mythe phénicien et la conception de la source divine et générale des fleuves, telle que nous la font connaître les monuments figurés de la Chaldée. Or, dans ce passage de Sanchoniathon, nous voyons en scène deux divinités : d'une part, le dieu *Samin*, « Ciel », du corps duquel, pour ne pas pousser davantage le rapprochement avec le vase d'eau jaillissante, découle le liquide de vie, après une séparation faite; d'autre part, le dieu Il, lequel ne recule pas devant un tel attentat, mais procure par là à la terre un bienfait inappréciable.

Parallèlement à cette donnée de l'hiérologie phénicienne, la conception chaldéenne de la source divine des fleuves, telle que nous la présentent les monuments figurés suppléant au manque actuel de textes et telle qu'elle se dégage de l'ensemble de ces documents, implique deux divinités principales, le dieu des fleuves, duquel il a été parlé précédemment, et le dieu placé près des fleuves. Ni l'un ni l'autre ne se trouve dans une situation extrême ni ne joue un rôle odieux, comme il arrive aux dieux du mythe phénicien. Mais il y a lieu de remarquer que la même figure divine, le même personnage du panthéon chaldéen, par un intervertissement des fonctions, remplit sur tel monument celle de dieu des fleuves, quand la sienne sera, au contraire, sur tel autre, celle du dieu placé près des fleuves.

Sur un cylindre du Cabinet des Médailles[1], dans la moitié que l'empreinte place à gauche, le dieu à longue barbe, à la tiare ornée de cornes, siégeant sur son trône, ce dieu paraissant occuper, dans la théogonie chaldéenne, une place en tête, comme est celle de Samin dans la théogonie phénicienne, présente de la main droite à Izdubar, comme on continue en France à nommer cet autre dieu, à Gilgamish, comme on l'appelle maintenant plus volontiers Outre-Manche, la source des fleuves (?). Partant de la poitrine du dieu assis, le double jet d'eau se développe en lignes sinueuses. Sur un autre cylindre[2], le jet jaillissant de même du vénérable dieu siégeant sur un trône, mais jet unique cette fois, long et barbelé en dessous, paraît tomber sur Izdubar qui le reçoit, un genou en terre[3]. Un taureau, à demi assis à terre, se voit entre les deux divinités. Ce taureau semble le même, au point de vue de la conception hiérologique, que celui représenté sur le magnifique cylindre de Sargani-Sarluh[4]. L'animal y a, dans les deux parties symétriques du monument de l'art chaldéen, la tête tournée vers le vase. Mais ce dernier, assez gros, est tenu là par Izdubar lui-même, aussi un genou en terre. Ce n'est plus à lui, mais, par lui, au taureau que le vase est présenté, et, observe M. Heuzey, « le taureau aspire avec avidité le liquide jaillissant[5] ». Les grandes cornes rugueuses du ruminant paraissent, aux yeux du même archéologue, caractériser plutôt le buffle

1. N° 707.
2. Cabinet des Médailles, n° 706.
3. Cf. Ὁ θελών λαβέτο ὕδωρ ζωῆς δωρεάν, S. Jean, *Apoc.*, xxii, 17.
4. Collection Le Clercq, n° 46.
5. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 164.

Digitized by Google

sauvage, ce symbole suprême de la force brutale dans la littérature hébraïque. Cet animal, représenté sur le cylindre de Sargani-Sarluh, est celui qui lutte communément avec le héros.

Izdubar lutte aussi souvent contre un lion. On le voit précisément dans cette attitude à droite et à gauche des deux fleuves, du double jet d'eau, sur un cylindre du Louvre[1]. Le groupe est ainsi répété sur ce monument, mais la symétrie n'est qu'approximative. Si le titre de « Nemrod-Epos », donné par la science allemande à l'épopée que nous avons, en France, l'habitude de désigner par l'expression « le poème d'Izdubar », autorise suffisamment l'identification du héros des textes cunéiformes et des monuments chaldéo-assyriens avec le personnage ou mieux la personnification ethnique, nommée Nemrod dans la *Genèse*[2], un rapprochement surgit très naturellement dans l'esprit, d'une part, entre ce cylindre où, soit près de cours d'eau indéterminés, soit, si l'on veut maintenir l'hypothèse de M. de Longpérier, près des Naharaïm, caractérisés par leur dualité et les trois tiges feuillées qu'ils arrosent, Izdubar lutte contre un lion, et, d'autre part, entre ce texte-ci, parvenu à nous en hébreu, mais très probablement rédigé primitivement en un autre idiome sémitique et dans la vallée du bas Euphrate :

« Chus [les Kouschites] engendra [comptèrent comme l'une de leurs tribus] » Nemrod. Il devint un fort [ce peuple devint un peuple de forts] dans le pays. Il fut » un fort-chasseur sous les yeux de Yahwé[3]. D'où le dicton :

« Comme Nemrod, un fort, un chasseur sous les yeux de Yahwé. »

» Son royaume comprit d'abord Babylone, Erech, Accad et Calnè, au pays de » Sennaar. De ce pays, Nemrod passa en Assyrie[4]; il [y] bâtit Ninive, Rehôbôth-Ir, » Calah[5], et Resen, situé entre Ninive et Calah. Ce Resen est la grande ville[6]. »

De la sorte, le dieu Izdubar, placé près des fleuves, caractériserait la race conquérante du pays, la couche kouschite de population, superposée à la couche sémitique qui l'y avait précédée et se fondit ensuite avec elle en lui laissant sa langue, l'assyrien.

Ailleurs, le même dieu Izdubar n'est plus placé près des fleuves dans l'attitude de la lutte, mais seulement debout et tenant à la main sa lance légendaire, garnie de l'*amentum*. Il est appuyé sur cette arme, en partie disparue dans l'état actuel d'un cylindre du Louvre, et se tient ainsi derrière le dieu assis, de la main gauche duquel jaillissent les deux fleuves : « Ce n'est pas sans raison, il faut le croire, observe M. Heuzey, au sujet d'un autre cylindre du même musée et d'un style très ancien[7], que, derrière son trône (le trône du dieu coiffé de la tiare chaldéenne), on a représenté debout le célèbre héros de l'épopée nationale, Izdubar, tenant renversée une lance garnie de l'*amentum*[8]. »

De même qu'Izdubar joue parfois le rôle de dieu des fleuves et tient lui-même le

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., 1re rangée.
2. Voy. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. II, p. 16.
3. Simple superlatif.
4. Ou « à Assur ». D'autres traduisent : « De ce pays sortit Assur... »
5. Nimroud.
6. *Genèse*, X, 9-12.
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1.
8. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 163.

Digitized by Google

vase dans lequel est la source d'eau jaillissante, à la place du dieu portant une longue barbe, drapé dans l'ample manteau de laine floconneuse et coiffé de la tiare ornée de cornes; de même, et réciproquement, quelques cylindres nous présentent, près des fleuves, mais n'en tenant plus lui-même la source, un dieu d'aspect non moins vénérable. Un tel personnage portant cette tiare et ce manteau de laine, mais sans indication de flocons, personnage qui semble à double visage, comme Janus, ou la Prudence à l'un des quatre angles du tombeau de François II, dans le transept sud de la cathédrale de Nantes, — un tel personnage se tient debout, sur un cylindre du Louvre, devant le dieu des eaux assis, de la poitrine duquel jaillissent les deux fleuves[1]. Ce « dieu médiateur à double visage », comme l'appelle M. Heuzey[2], présente, sur un cylindre syrien, au dieu assis, un adorateur coiffé d'un turban et lui-même d'un caractère divin ou tout au moins héroïque. Sur deux cylindres conservés au Louvre[3], c'est à deux que, debout, coiffés de la tiare ornée de cornes et vêtus d'un manteau de laine sans flocons, des personnages divins amènent au dieu des eaux assis un adorateur, homme par la moitié supérieure du corps et, par l'inférieure, oiseau monté sur des pattes grêles. Plusieurs cylindres de la Bibliothèque Nationale représentent une scène semblable. Le personnage, amené au dieu des eaux par deux autres dieux d'aspect très vénérable, y est, lui, d'aspect encore singulier[4], il a les cuisses pareilles à des jambes de satyre[5].

Je signalerai encore, sur divers autres cylindres, deux ou trois personnages distincts d'Izdubar et du dieu des eaux[6]. Deux personnages se voient de même aux côtés du disque ailé, sur le cylindre du Louvre, où ce disque contient la source divine des fleuves[7]. Et, sur les cylindres du Cabinet des Médailles[8], où l'eau divine jaillit d'un bassin posé à terre, un personnage est assis de chaque côté de ce bassin et reçoit l'un des deux jets d'eau représentant les fleuves et les rivières.

Enfin, un dieu guerrier, levant d'un bras menaçant la masse d'armes chaldéo-assyrienne, se voit, sur deux cylindres syriens, en outre du dieu portant la source des fleuves. Ici[9], il est seul; là[10], accompagné d'un autre personnage. Mais ce dieu guerrier appartient en propre aux populations de la Syrie; il manque au panthéon chaldéo-assyrien, et, de la sorte, ne rentre plus dans l'objet de cette étude.

1. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 3.
2. Voy. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 2 et 3, p. 178-179.
3. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 2; vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 2.
4. Cabinet des Médailles, cyl. n° 729.
5. Cabinet des Médailles, cyl. n°s 722, 723.
6. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. I, casier supér., cyl., rangée 4; 3e casier infér., cyl. syrien; vitr. III; vitr. IV, casier infér., cyl., rangée 1; cylindre décrit par Heuzey, *loc. cit.*, p. 168.
7. Louvre, Salle des petits Monuments asiatiques, vitr. IV, 2e casier infér., cyl., rangée 4. Cf. le cylindre babylonien publié par John Landseer, *Sabæan Researches*, où le double jet jaillit au contraire d'un vase sur un petit disque sans rayons.
8. N°s 725, 725 *bis*.
9. Voy. *Les Origines orientales de l'Art*, livr. 3 et 4, p. 174-175.
10. *Ibid.*, p. 172-173.

Digitized by Google

LETTRE A M. CERQUANT SUR LA MYTHOLOGIE ÉGYPTIENNE

PAR

FRANÇOIS CHABAS[1]

Mâcon, le 7 avril 1871.

Monsieur,

L'étude que je termine en ce moment de Circé et d'Ulysse dans l'*Odyssée* m'a montré une transformation bien remarquable du char du soleil en un navire et du ciel en l'Océan. Cette transformation, qui est le fond épique de toute l'odyssée des Argonautiques et de tant d'autres légendes, se retrouve très assurément dans la mythologie védique, ce qui n'a rien d'étonnant.

Mais j'ai vu aussi quelque part, et je crains bien que ce soit dans l'abbé Pluche, qu'Osiris est représenté quelquefois sur un navire, — à cinquante rameurs, comme le vaisseau d'Ulysse et celui des Argonautes, — et qu'un aviron lui sert aussi d'attribut ou de signe représentatif, et un tel accord entre les deux races mérite bien attention. C'est pourquoi je vous serais bien reconnaissant de me donner là-dessus quelques renseignements de fait, en y joignant vos propres observations sur la raison d'une telle transformation. Je l'explique très aisément pour l'Inde et la Grèce : « La mer, selon l'expression de Byron, est le glorieux miroir où le Tout-Puissant aime à se contempler. » Elle est bleue comme le ciel, ou blanche, ou sombre, et le char du soleil, solitaire dans l'Empyrée, se compare très naturellement au navire sillonnant l'immensité.

Mais ce courant d'idées est-il celui qu'ont suivi les Sémites du Nil? Je crois que le Nil pour les Égyptiens est bien l'Océan; mais est-ce là que navigue Osiris, et y navigue-t-il en qualité de dieu Soleil? Voilà la question, que j'explique mal peut-être au milieu de nos ennuis publics qui me troublent, mais que vous comprendrez bien sans mes explications.

J'ai la confiance que vous me pardonnerez de m'adresser à vous pour lever une difficulté que vos études spéciales vous rendent si apte à éclaircir. Aujourd'hui plus que jamais on peut dire : « Voici les temps annoncés, » et « laboremus ».

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués,

CERQUANT,
Inspecteur d'Académie.

1. M. Virey avait bien voulu appeler mon attention sur deux lettres de M. Cerquant à Chabas et de Chabas à M. Cerquant, qui lui paraissaient renfermer des détails intéressants sur la manière dont l'illustre égyptologue comprenait plusieurs des questions relatives à la religion égyptienne. Madame Piquemal, fille de Chabas, a bien voulu en copier le texte dans les registres de son père, et m'autoriser à les publier ici. C'est une complaisance dont les lecteurs du *Recueil* la remercieront, comme je le fais très sincèrement. — G. M.

Digitized by Google

Chalon-sur-Saône, 12 avril 1871.

Monsieur,

Votre lettre m'a trouvé occupé à un travail pour la Chambre de Commerce, puis sont venues les fêtes de Pâques, à l'occasion desquelles j'avais un engagement à la campagne. Je suis rentré hier au soir, et, aujourd'hui seulement, je puis m'occuper de la question que vous soumettez à mon appréciation.

Les Égyptiens représentaient l'espace comme un vaste océan, qui remplissait tout à l'époque chaotique. Lorsque le principe divin, qui remplissait lui-même l'immensité, songea à donner une organisation à l'univers, son premier acte fut de soulever la voûte du ciel, puis il créa le ciel, la terre, les astres, les éléments, les créatures : c'est ce que la mythologie égyptienne exprime d'une manière mythique en disant que Dieu forma ses propres membres.

La donnée hébraïque présente beaucoup d'analogies avec ce mythe. Dieu fit le *req'iah* (στερέωμα) au milieu des eaux, afin de séparer les eaux d'en bas de celles d'en haut; les poètes hébreux figurent les astres comme fixés sur ce *req'iah*, qui est évidemment une barrière supposée solide, — *feste*, selon la traduction de Luther.

Pour les Égyptiens, l'abîme, dont le nom était *Nun*, enserrait la Création : les astres le parcouraient nuit et jour, et leurs voyages quotidiens, leurs révolutions annuelles étaient des *navigations*. Rien n'est plus fréquent que la représentation de la course du soleil dans les vingt-quatre heures de la journée, considérées comme des divisions distinctes de la route. Le dieu est au centre de la barque, abrité par un naos ou par un serpent dont le corps forme voûte. Un dieu tient le gouvernail, un autre dieu se tient à l'avant, la pique en main pour découvrir l'ennemi et le frapper, et quelques autres dieux forment cortège autour de lui dans la barque même; souvent aussi des dieux stellaires, nommés *Akhimous*, tirent à la cordelle le vaisseau divin.

Le dieu principal est toujours le Soleil, mais il reçoit des noms divers, Phra, Tum, Khpra, Horemakhou (Harmachis), etc. La scène tient évidemment de près au rôle astronomique du dieu solaire, mais le mythe du dualisme s'y rattache étroitement, car, caché dans les eaux du *Nun*, l'ennemi du soleil, le serpent Apap, guette constamment le dieu; toujours frappé, toujours vaincu, Apap ne périt jamais, et chaque jour il recommence son éternelle poursuite, dont le but paraît être de précipiter le soleil dans l'abîme et de recommencer le chaos.

Sur le dogme cosmogonique de Phra se soude le dogme providentiel d'Osiris, qui, lui, succombe sous les coups de Set, son adversaire, puis revient à la vie, triomphe de Set et de ses satellites, et devient le type divin de la vie nouvelle qui attend les justes au delà de la tombe. C'est absolument l'idée chrétienne. Comme entre le soleil et Apap, la lutte entre Osiris et Set se renouvelle éternellement : elle est l'image de la vie de l'homme sur la terre. Après le trépas, les élus enrôlés dans l'armée d'Osiris concourront éternellement à la guerre contre l'armée de Set; le triomphe du bien est assuré, mais le mal n'est jamais anéanti, il faudra le combattre sans cesse.

Digitized by Google

On comprend maintenant pourquoi les Égyptiens nommaient la mort *l'arrivée à l'Occident,* et se souhaitaient les uns aux autres *un bon Occident après une longue vieillesse.* Le coucher du soleil était assimilé à la mort, et son lever à la résurrection. Aussi Osiris, dieu qui a souffert la mort, fut-il de bonne heure assimilé au soleil de la nuit; l'un de ses noms, *Khentament,* signifie celui qui est dans l'Ament, — l'Occident, — et, tandis que Phra est essentiellement le seigneur de l'Empyrée, le ciel d'en haut, Osiris est le seigneur du *Seba,* le ciel d'en bas.

Mais ni Phra, ni Osiris, non plus d'ailleurs qu'Ammon, ni Ptah, ni aucune autre individualité divine, ne représente complètement ni exclusivement le dieu de l'Égypte. Les prêtres enseignaient la science sacrée dans laquelle étaient énumérés les noms, les formes et les virtualités des types divins, et cette science des mythes servait de passeport et de moyen de salut pendant les épreuves de la vie, de la mort et des pérégrinations d'outre-tombe. Cependant, les initiés savaient très bien que Dieu est une puissance unique, existant avant toute chose, ayant créé les dieux, les créatures, le monde matériel et celui des idées, et n'ayant ni nom qu'on puisse prononcer, ni forme qu'on puisse apercevoir ou imaginer.

Une telle abstraction n'était pas compatible avec les idées d'un peuple tel que les Égyptiens, grands partisans des pompes monumentales : il leur fallait, comme aux Hébreux, des *dieux marchant devant eux.* C'est pour ce motif qu'à côté de l'idée la plus grandiose et la plus exacte que l'homme puisse se faire de la divinité, on vit se développer un polythéisme apparent, dont les ramifications descendaient jusqu'au fétichisme, et cela par une série de dérivations et de combinaisons dont nous pouvons déjà saisir le mécanisme.

En somme, la mythologie égyptienne est un abîme plus vaste et plus profond que le *Nun.* Nous commençons à soulever la voûte qui va nous donner un terrain solide pour rétablir les *membres du dieu* et organiser le chaos : qu'Osiris et Thoth nous viennent en aide!

Non seulement la donnée pure du dieu égyptien ne suffisait pas pour les besoins du culte public, elle était même insuffisante pour la dévotion des initiés et pour l'enthousiasme des poètes religieux. Chez nous, les manifestations religieuses s'adressent rarement à Dieu le Père : églises et sanctuaires sont placés sous l'invocation de la Vierge, des Saints, du Christ, du Cœur du Christ ou de certains faits religieux; prières et hymnes sont inspirés surtout par les actes de la divinité en rapport avec la créature. Il en était de même chez les Égyptiens : c'est pour ce motif qu'on trouve indifféremment Ammon, Ptah, Khpra, Phra, Tum, Schou, etc., invoqués comme dieux uniques, auteurs de toute chose, pères des dieux. Le prêtre égyptien savait bien que ces noms n'étaient que des voiles laissant apparaître certains caractères spéciaux du vrai Dieu, personnifiant certains actes ou événements de la cosmogonie.

Tous ces dieux et même *Ptah* sont alors dépeints comme conduisant le soleil, comme auteurs de la lumière, comme ayant pour corps le disque même de l'astre. C'est ainsi qu'Osiris, bien qu'il soit spécialement le soleil mort, c'est-à-dire vaincu et enseveli par les ténèbres de la nuit, est lui-même glorifié comme *soleil brillant à l'horizon,*

Digitized by Google

donnant la clarté à la face des ténèbres, irradiant la lumière par la double plume de son diadème et inondant le monde de lumière, à l'instar du soleil, chaque matin.

Voilà, Monsieur, comment Osiris a pu, dans l'enthousiasme des poètes, être identifié avec le soleil; voilà pourquoi on a pu le figurer comme naviguant sur la barque solaire. Mais il ne m'est pas arrivé de le voir, dans ces sortes de scènes, remplacer le dieu Soleil dans la course diurne. Il n'y a pas de rameurs à la barque solaire, et l'aviron n'a jamais été reconnu au milieu des attributs d'Osiris. D'un autre côté, il n'y a pas eu lieu, en Égypte, à transformer les chars en navires, car l'usage des chars et des chevaux dans ce pays est infiniment plus récent que le mythe osiridien. L'Égypte n'a eu qu'une route, le Nil, et ses principaux chemins étaient des canaux; aussi la navigation y est-elle d'origine très ancienne. Le bateau sert de déterminatif aux verbes de voyage, aussi bien que les deux jambes humaines en marche.

Si la mythologie égyptienne est très imparfaitement connue, on peut en dire autant de la mythologie grecque et romaine. Il y a quelque chose que nous ignorons au delà des ridicules histoires de Jupiter, de Saturne et de Vénus : les railleries de Lucien sont, je crois, de mauvais guides. Quoi qu'il en soit, en l'état de la science, il est difficile de saisir les rapports qui ont existé entre ces diverses mythologies. Il y a certainement de l'analogie entre le mythe d'Osiris et celui de Liber pater, que les légendes orphiques représentent comme ayant été mis en pièces par les Titans furieux, qui avaient enterré les lambeaux de son corps. Ce dieu, ajoutent ces légendes, renaquit sain et entier (MACROBE, *Comm.*, I, 12).

Je viens de citer Macrobe : cet auteur donne des renseignements qui tendent à identifier Liber avec le soleil et le soleil avec Osiris. Diodore parle dans le même sens, mais je n'oserais vous engager à vous appuyer sur les autorités classiques pour ce qui regarde la science égyptienne. Les Grecs ont voulu tout expliquer à leur manière, et ils ont réussi à tout altérer. Un recueil de leurs erreurs et de leurs absurdités serait utile à dresser. J'y songerai peut-être.

Veuillez agréer, etc.

Fr. CHABAS.

SUR UNE FORME DU PRONOM FÉMININ

DE LA SECONDE PERSONNE DU SINGULIER

PAR

G. MASPERO

Les formes , , du pronom féminin de la seconde personne du singulier, ne paraissent pas avoir excité l'attention des égyptologues depuis le jour où Erman les signala[1]. Lorsque j'avais rencontré la première dans un des textes de

1. ERMAN, *Zur Erklärung der Pyramidentexte*, dans la *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 40-42, et t. XXX, p. 19; il y en a d'autres exemples que ceux qu'Erman a cités.

Digitized by Google

Pepi Ier, elle m'avait frappé par son apparence berbère; mais, occupé à des travaux d'un ordre différent, je n'avais pas jugé opportun de poursuivre l'idée qu'elle me suggérait. C'est seulement dans ces derniers temps qu'ayant repris l'étude comparative de l'égyptien et des langues du nord de l'Afrique, je me suis décidé à publier les observations que j'ai pu faire depuis quelques années sur ce point particulier.

est la forme absolue de , qui en diffère par l'adjonction de , comme , , , , diffèrent de et de , et je laisse de côté, pour le moment, la finale , afin de ne m'occuper que de : c'est cette qui me paraît pouvoir s'expliquer par l'analogie des langues berbères. Si l'on compare en effet à son masculin , on est amené à se demander si la notion du féminin n'est pas exprimée par la finale : or, c'est M, vocalisée de différentes manières, qui, dans les dialectes berbères, marque le pronom suffixe de la seconde personne du féminin. Ainsi, en tamachek, on a, derrière un nom et exprimant la possession, -M, [ENN]EM, *de toi* (fém.), derrière un verbe et marquant le régime direct, [KE]M, -M, *toi* (fém.), derrière un verbe et marquant le régime indirect, -M, -AM, -[H]AM, *à toi* (fém.), derrière les prépositions, -EM, *toi* (fém.)[1], tandis que les dialectes du Mzab offrent, dans les mêmes positions, -EM (Oued Rir', -IM), -M, -IAM (Ouargla et O. Rir', -AM)[2] et et le kabyle, -M, -IM, -AM, -[K]EM, -IAM[3]. M et ses variantes, -EM, -AM, -IAM, représentent donc pour le berbère le pronom féminin de la seconde personne du singulier suffixe. Cette -M berbère du féminin ne serait-elle pas -M, qu'on trouve dans cette forme archaïque du pronom féminin de la seconde personne? Avant de répondre à cette question, il faut examiner la façon dont l'égyptien archaïque et le berbère traitent les éléments dont se compose le pronom de la seconde personne féminine.

L'égyptien a un thème T, qui, — suivi de OU, terminaison masculine, forme le pronom masculin suffixe, TOU, — suivi de M, forme le pronom féminin suffixe TIM[I], TIM, TEM. Pour en déduire le pronom isolé, il emploie trois procédés au masculin, suffixion de T, TOU[I]T, TOUT, préfixion de N et suffixion de T, NITOUT, ce qui suppose une forme intermédiaire NITOU, dont je crois avoir rencontré des exemples comme de NISOU pour la troisième personne du singulier masculin; on n'a encore relevé à propos du féminin que la combinaison TIMÎT, mais rien n'empêche que les autres combinaisons *NITIM et *NITIMIT aient existé. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, on peut affirmer que, dans ce système archaïque du pronom, le est la marque de la personne en général, les finales OU et M sont les indices du genre, les affixes T et NI, les éléments qui transforment le pronom suffixe en un pronom isolé dans ses emplois divers.

En berbère, si l'on considère d'abord les pronoms isolés de la seconde personne singulière, on constate qu'ils sont : 1° *pour le masculin*, KAÏ, KAÏOU en tamachek[4],

1. HANOTEAUX, *Essai de Grammaire de la langue Tamachek*, p. 32-36.
2. BASSET, *Étude sur la Zénatia du Mzab*, p. 5-8; GOURLIAU, *Grammaire complète de la langue Mzabite*, p. 41-46.
3. HANOTEAUX, *Essai de Grammaire Kabyle*, p. 49-59.
4. HANOTEAUX, *Essai de Grammaire de la langue Tamachek*, p. 22.

Digitized by Google

CHETCH, CHETCHI en dialecte du Mzab[1], CHEK dans les dialectes d'Ouargla et de l'Oued Rir'[2], KETCH, KETCHI, dans le kabyle[3]; 2° *pour le féminin,* KEM, KEMMOU, en tamachek, CHEM, CHEMMI, en mzabite, KEM, KEMMI, en kabyle. La comparaison des dialectes porte à croire que le tamachek a dû posséder au début une forme *KAK, *KAKI, analogue à CHETCH, CHETCHI, CHEK, et où le second K a été remplacé par I[4]. De toute manière, nous sommes forcés d'admettre que le pronom isolé de la seconde personne en berbère résulte : 1° *au masculin,* de la combinaison d'un préfixe K, TCH, CH, avec le pronom masculin suffixe de la seconde personne, *K + AK = K-AÏ en tamachek, CH + ITCH, ETCH = CHETCH, CHETCHI en mzabite, CH + EK, IK = CHEK dans les dialectes d'Ouargla et de l'Oued Rir'; 2° *au féminin,* de la combinaison du même préfixe K, TCH, CH, avec le pronom féminin suffixe de la seconde personne, K + EM en tamachek, CH + EM en mzabite et dans les dialectes d'Ouargla et de l'Oued Rir'.

Rapprochant les faits ainsi obtenus, on constate que l'élément KE-CHE-TCHE du berbère est à l'élément -EM dans la même proportion que l'élément ⟹ T de l'égyptien est à l'élément 𓅱 M, en d'autres termes que, si KE-CHE-TCHE est un support commun aux deux genres et différencié par deux suffixes qui sont l'un le pronom affixe masculin, l'autre le pronom affixe féminin M de la seconde personne du singulier, ⟹ est de même un support commun aux deux genres et différencié par deux suffixes dont le second 𓅱 -M, ne se rencontrant qu'au féminin, doit être un suffixe féminin. L'identité de son 𓅱 M-M, l'identité de sens, l'identité d'emploi, tendent à impliquer l'identité d'origine, et à me faire croire que 𓅱 M de l'égyptien archaïque ⟹ 𓅱 TIM (TEM), ⟹ 𓅱 TIMÎT-TIMET, est un pronom féminin suffixe de la seconde personne du singulier dont nous ne trouvons plus actuellement la trace que dans ces deux formes.

Je compte montrer qu'il y a dans le très vieil égyptien un nombre relativement assez considérable d'éléments grammaticaux, qui se retrouvent dans les idiomes berbères, et qui montrent des rapports entre les deux langues plus étroits qu'on n'est disposé à l'admettre jusqu'à présent. L'un des plus intéressants, et que j'étudierai en temps et lieu, est ce préfixe ⟹, 𓏲, TI, qui subsiste surtout dans des noms propres et dans un petit nombre de noms communs aux temps classiques.

DER NAME DER STADT EDFU

VON

W. MAX MÜLLER

In den koptischen Akten des Konzils von Ephesus, ed. BOURIANT, *Mémoires de la Mission française,* t. VIII, p. 69, einem im allgemeinen sehr interessanten Text, wird

1. BASSET, *Étude sur la Zénatia du Mzab,* p. 4; GOURLIAU, *Grammaire complète de la langue Mzabite,* p. 19.
2. BASSET, *Étude sur la Zénatia du Mzab,* p. 4-5.
3. HANOTEAUX, *Essai de Grammaire de la langue Kabyle,* p. 49-50.
4. Cf., pour cette substitution de *i* à *k*, BASSET, *Étude sur la Zénatia du Mzab,* p. 3-4.

Digitized by Google

in der Bischofsliste erwähnt : Pabiskos, der Bischof von ϩⲉϣⲧ. Dafür bietet, wie Bouriant anmerkte, die (mir nicht zugängliche) Konziliensammlung von Mausi « Apollonos » (scilicet-polis). Anscheinend ist diese Stelle seit 1892 von niemand bemerkt worden — wie viele Ägyptologen lesen auch wohl Konzilienakten? Nachdem ich zufällig darauf gestoßen bin, scheint es mir angebracht, darauf hinzuweisen daß wir hier eine außerordentlich wichtige Stelle haben, durch welche die vielumstrittene Umschreibung des alten Namens von Apollinopolis magna, Edfu, gesichert wird.

Über die hieroglyphische Wiedergabe dieses Namens haben zuletzt Erman, *ÄZ.*, XXIX, 1891, 63, und Maspero, *Études de Mythologie*, II, 313 (= *L'Anthropol.*, II, 401) gehandelt. Erman hat die Hypothese aufgestellt, der *Bḥdt* (= *bḥ*) geschriebene Name enthalte eine graphische Umstellung und man solle *Dbḥt* lesen, abgeleitet von dem Wort *dbḥ* « beten » (so?)[1]. Das war äußerst ansprechend. Nunmehr zeigt aber ϩⲉϣⲧ, daß diese Theorie sich nicht bestätigt. Niemand wird in ϩⲉϣⲧ kühne und sonst nirgends nachweisbare Lautvertauschungen von *d* und *s* annehmen; eine irrige Lesung der späteren Priester ist auch kaum möglich. Wir haben also den Stadtnamen *S-behṭ* d. h. *S(t)-beḥd(et)* « Sitz von B. » Die Stadt ist nach dem Heiligtum benannt. Man darf nicht lesen « Sitz des Gottes von *Bḥdt* », wie früher vermutet wurde; das müßte etwa **s-beḥdit(e)*, *sbehtit* lauten. Vermutlich steht hier *e* für älteres *a* vor *ḥ* (älter **baḥdet*).

Die demotische Schreibung *Ḥar-bḥtt* (siehe Brugsch, *W. S.*, 1365, etc.) hätte übrigens schon längst die richtige Lesung entscheiden sollen. Bei ihr läßt sich ja keine kalligraphische Umstellung verteidigen, im Gegenteil ist ist *bḥ* unschön ausgedrückt. Vgl. dann noch die Hieroglyphengruppe , Maspero, *l. l.* Demnach ist die Lesung *bḥdt* (nach Maspero von Lepage-Renouf zuerst vorgeschlagen) nach jeder Seite hin gesichert.

Von *Bḥdt* läßt sich natürlich keine Etymologie geben, aber das ist kein Unglück. Die schönen Etymologien so vieler Ortsnamen bei den Ägyptologen und schon bei den späteren Hierogrammaten haben ja oft keinen Wert[2]. Es ist noch eine Schwierigkeit da : in der späteren Aussprache des alten Tempel- oder Stadtnamens fehlt eine Spur der Femininendung; sie müßte sehr früh abgefallen sein. Aber zunächst ist es genug, daß wir die spätere Aussprache haben.

---

1. Soviel ich weiß, ist diese Bedeutung in älterer Zeit nicht belegbar. *Dbḥ* heißt im alten Reich nur « opfern ». Erst im neuen Reich tritt die Bedeutung « etwas erbitten » auf, *Deir el-Bahari*, Naville, 76; *DHI.*, II, 38; *Chetitervertrag*, Z. 5 (*Siœ Temples*, 12, 31, ist unklar). In der alten Vulgärsprache muss also das Wort « opfern » eine Übergangsbedeutung wie « einem mit Bittopfern nahen » angenommen haben. Nebenbei bemerke ich, wir haben in diesem Wort eine merkwürdige ägyptisch-semitische Vokabel *dbḥ* = sem. *ḏbḥ*. Die ältesten ägyptischen Kultausdrücke sind überhaupt zu einem grossen Teil aus dem Semitischen entlehnt.

2. Vgl. die von ⲉⲧϩⲱ! Dieser Name könnte nubisch sein.

Digitized by Google

LE PÈRE DE THOUTMÈS III

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

De qui Thoutmès III était-il fils? Cette question, qui, il y a quelques années, ne pouvait pas être résolue définitivement, me semble tranchée par les découvertes récentes, et en particulier par l'inscription d'[illegible] *Anna*, trouvée par M. Boussac et commentée par M. Maspero. Thoutmès III était fils de Thoutmès II. Cependant quelques égyptologues hésitent encore à admettre le renseignement si clair qui nous est fourni par cette inscription. Dernièrement, M. Lieblein[1] a proposé une interprétation de ce texte, d'après laquelle Thoutmès III serait le fils de Thoutmès Ier, comme le croyait Hincks, et comme, à sa suite, l'ont cru Lepsius, E. de Rougé et Mariette. Ce qui, pour M. Lieblein, est la preuve la plus concluante de l'exactitude de sa traduction, et de l'ancienne opinion, c'est la statue d'Anebni au British Museum, qui, « formellement et sans équivoque, nous apprend que Thoutmès III était le frère de Hatschepsou ».

Le document capital dans cette question me semble être l'inscription d'Anna[2], c'est pourquoi je voudrais en reprendre l'analyse, car, en serrant le texte de près, nous y trouvons l'explication de plusieurs des difficultés que l'on a vues dans la série des événements de cette époque, difficultés qui se résolvent d'elles-mêmes si l'on suit les règles élémentaires de la grammaire, et si l'on donne aux mots leur sens habituel et vrai[3].

Comme l'a fort bien fait ressortir M. Maspero[4], l'inscription d'Anna est détaillée, c'est la biographie d'un homme qui a été en rapports constants avec le souverain et sa famille. On ne peut donc pas supposer qu'il fasse erreur quand il s'agit de la parenté de ceux qui ont été ses bienfaiteurs, et dont il se plaît à décrire les bontés à son égard. En outre, cette inscription n'est pas un document officiel gravé sur les murs d'un temple; c'est une biographie écrite dans un tombeau. Il est clair qu'un document de cette nature a une tout autre valeur, et nous inspire plus de confiance que la dédicace d'une statue, où il fallait être bref et où l'on ne pouvait entrer dans les détails.

M. Lieblein fait remarquer que le seul roi nommé est Thoutmès II, et que les autres ne sont indiqués que par des indices plus ou moins certains. M. Lieblein me paraît n'avoir vu l'inscription que dans la publication du *Recueil*. Le fac-similé publié par M. Boussac nous montre ce qu'il restait de l'inscription lorsqu'elle a été découverte. Les lignes retrouvées ne commencent qu'au second tiers de la stèle, et, pour les cinq premières, il en manque plus de la moitié. Les noms des rois ont disparu avec le texte; en parti-

1. *Proceedings*, vol. XX, p. 93.
2. *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 106; *Mission arch. au Caire*, vol. XVIII.
3. Par exemple, si l'on se rappelle que le mot [illegible] veut dire *fils*, et non pas *frère aîné*, *prédécesseur*.
4. *Proceedings*, vol. XIV, p. 170 et suiv.

Digitized by Google

culier, je crois que le nom de Thoutmès Ier devait être à la fin de la ligne 5. Malheureusement, aujourd'hui, la perte est encore plus complète. J'ai voulu, l'hiver passé, collationner à nouveau cette inscription précieuse; il ne reste plus que quelques signes de la dernière ligne; elle est entièrement détruite.

Anna, comme son contemporain Aahmès[1] , vécut sous plusieurs règnes; mais il mourut avant Aahmès, puisque celui-ci vit Thoutmès III demeurer seul sur le trône, tandis qu'Anna ne nous parle que de la régence de Hatschepsou. Les premières lignes conservées décrivaient ce que fut sa vie sous Aménophis Ier. Il fit des « portes de bronze d'une seule pièce[2], dont la couleur était de vermeil », c'étaient évidemment des portes de bronze doré. Sous le même roi, Anna arriva à être , c'est-à-dire quelque chose comme ingénieur ou architecte; car, nous dit-il, « tous les métiers et toutes les charges obéissaient à mes ordres ». A la fin de sa vie, il sera (l. 19) , c'est-à-dire l'ingénieur ou l'architecte par excellence, comme son collègue Senmut[3] qui devint aussi « l'architecte en chef préposé à tous les travaux du palais, dirigeant tous les métiers ».

La mort d'Aménophis Ier nous est racontée en ces termes : « Sa Majesté passa sa vie en années heureuses. Paraissant au ciel, il s'unit au disque solaire et rejoignit celui dont il était issu (l. 4). » Paraître au ciel, s'unir au disque solaire ou aux dieux sont des expressions bien connues pour parler de la mort d'un roi ou d'un Apis[4]. Je lis, à la fin de la phrase , « celui dont il était issu[5] », c'est-à-dire son père; par analogie avec ce qui nous est dit de Thoutmès III, , « rejoignant son père[6] ». D'après le fac-similé, il manque plus d'une demi-ligne (l. 4) avant les mots , etc., « le dieu bon qui frappe les Nubiens », etc. On célèbre la vaillance du roi, et l'on parle d'abord de ce qu'il assujettit les Nubiens. Il me semble que nous devons reconnaître le nom de dans les signes indistincts à la fin de la ligne. Ce qui est dit ici en abrégé correspond bien à ce que nous apprend la stèle de Tombos[7]; en particulier, lorsqu'on parle de la soumission des Hérouscha, qui apportent leurs tributs au roi. A en juger par le fac-similé, il paraît probable que le cartouche du roi, lequel, comme l'admet aussi M. Lieblein, ne pouvait être que celui de Thoutmès Ier, devait se trouver à la fin de la ligne 5.

Anna nous entretient d'abord des faveurs qu'il reçut de ce prince, puis des grandes constructions auxquelles il collabora. Je passe rapidement sur cette partie de l'inscription qui présente plusieurs points obscurs, et qui ne touche pas la question qui nous occupe. Je me bornerai à relever deux détails, quoiqu'ils soient en dehors de notre sujet. Parlant

1. Lepsius, *Denkm.*, III, 43, *a*.
2. . Si le déterminatif est reproduit exactement, il semble que ce mot soit une variante de . Des portes de bronze *d'un seul bloc* doivent être des portes de bronze massif.
3. Benson and Gourlay, *The Temple of Mut*, p. 303, l. 17.
4. Mariette, *Renseignement sur les Apis*, § 9.
5. Sur , cf. *Recueil*, t. XX, p. 32.
6. *Zeitschrift*, 1873, p. 7, l. 37.
7. Lepsius, *Denkm.*, III, 5, *a*; Piehl, *Petites Études égyptiennes*, p. 1.

Digitized by Google

d'une grande chambre dédiée à Amon, Anna nous dit : « La grande porte est en bronze oriental, la figure de Min qui est dessus est faite en or. » Il s'agit évidemment d'une figure du dieu d'un relief très faible, qui est clouée sur le bronze de la porte, ou même qui est incrustée dans le métal. Ce genre de figure se nomme , l'ombre, la silhouette du dieu.

L'une des constructions les plus importantes de Thoutmès Ier fut ses obélisques, dont un seul est encore en place. Anna nous donne les dimensions du navire qu'il construisit pour les transporter. Il avait 120 coudées de longueur et 40 de largeur, ainsi la largeur était un tiers de la longueur. Si nous comparons ces proportions à celles du chaland que construisit Una[1] pour transporter une grande table d'offrandes en albâtre du genre de celle d'Abousir , nous voyons que ce dernier avait 60 coudées de longueur et 30 de large. La largeur était donc la moitié de la longueur; aussi ce chaland s'appelle-t-il , litt. : « le large ».

Dans les lignes qui suivent (11 à 15), Anna nous parle encore longuement soit de ses travaux, soit de ses qualités dont la liste se termine ainsi : et vont souvent ensemble. Nous verrons plus loin qu'Anna, parlant de la reine, nous dit : . Aahmès nous dit aussi[2] : veut dire non seulement la faveur dans le sens abstrait, mais aussi les faveurs, les avantages matériels qui en sont le résultat. Ces faveurs peuvent être augmentées, redoublées, et l'on peut être d'un souverain[4].

Il en est de même de , qui ne veut pas seulement dire l'amour, l'affection, mais les privilèges et les prérogatives qui résultent de l'affection du roi. Je traduis donc ces lignes de cette manière : « Je fus préposé à tous les travaux, les faveurs dont j'étais l'objet étaient bien établies dans le palais, et mes privilèges auprès des officiers de la cour. Sa Majesté me pourvut abondamment de serfs, et mon pain venait du magasin du palais royal tous les jours. »

Voilà donc la vie qu'Anna menait sous Thoutmès Ier, le roi dont il va nous raconter la mort. M. Lieblein traduit ainsi : « Le roi (Thoutmès Ier) sort au ciel après avoir vécu ses années dans la joie du cœur, ayant l'épervier, le roi Thoutmès II, dans son nid; l'Égypte était son royaume et la terre Rouge son empire. » Ici, je suis obligé de me séparer de mon savant confrère et de proposer pour ces mots une traduction assez différente :

1. *Zeitschrift*, 1882, p. 24.
2. Lepsius, *Denkm.*, III, 43, *a*.
3. Moret, *Recueil*, t. XVII, p. 91.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 47, *c*.

Digitized by Google

Je ferai remarquer d'abord qu'il y a, entre les mots [illegible] et [illegible], un espace assez grand qui pouvait contenir deux ou trois mots, que nous ne pouvons remplacer que par conjecture. Je croirais volontiers qu'on y voyait que Thoutmès II était le fils de Thoutmès Ier. Quant aux mots [illegible], ils ne sont point rattachés à ce qui précède par une préposition ou par un verbe; ils sont là sous une forme absolue et indépendante. Nous trouvons quelque chose d'analogue dans l'inscription d'Amenemhat, qui nous parle de la mort de Thoutmès III[1], [illegible]. Brugsch a expliqué cette expression [illegible], d'abord comme voulant dire au coucher du soleil[2]. Cette interprétation qui nous paraît encore parfaitement exacte pour les exemples qu'il cite, Brugsch l'a retirée plus tard[3], pour donner à l'expression un sens astronomique. Il me semble que la seconde interprétation ne détruit pas la première. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'expression est une indication de temps, du moment où Thoutmès III quitta la vie. Il s'éleva au ciel le soir, si l'on adopte la première explication, un certain jour du calendrier correspondant à une phase solaire si l'on adopte la seconde. Je crois que ces mots [illegible] ont un sens tout semblable : « il acheva ses années avec joie, l'épervier dans son nid, » veut dire : le jour ou la nuit de l'épervier dans son nid. L'explication de M. Lieblein que Thoutmès II était en bas âge à la mort de son père et que c'est lui qui est appelé : « l'épervier dans le nid » me paraît en contradiction avec le fait que nous avons une stèle de la première année de Thoutmès II[4], qui raconte les campagnes qu'il fit pour soumettre les rebelles d'Éthiopie. On ne peut guère admettre qu'alors il fût encore un enfant d'un âge tout à fait tendre.

Dans la riche collection de textes astronomiques ou relatifs au calendrier que nous a laissée Brugsch, nous trouvons plusieurs exemples de cette date[5] : [illegible], la nuit de l'enfant dans son nid ou dans son berceau, ou même [illegible], etc., le jour (la date) de la nuit de l'enfant dans son nid. Il s'agit alors du lever de Sothis. Ailleurs[6], nous voyons que [illegible] ou [illegible] est le nom du quatrième ou du cinquième jour épagomène, suivant les textes. Comme le fait remarquer Brugsch[7], cet enfant c'est Horus, et lorsqu'il est dans son nid, c'est-à-dire dans les marais de Buto, il est représenté sous la forme d'un épervier. Nous pouvons donc, sans hésitation, prendre l'expression [illegible], « l'épervier dans son nid », comme l'équivalent de celle de « l'enfant dans son nid », ou, en tous cas, comme quelque chose de tout à fait analogue. De même aussi qu'à propos de Thoutmès III, l'expression [illegible] est introduite sans aucune préposition sans rien qui indique qu'il s'agit d'un jour ou d'une heure, de même aussi, dans ce cas, le jour est marqué par son nom sans rien qui montre

1. *Zeitschrift*, 1873, p. 7, l. 37.
2. *Zeitschrift*, 1874, p. 133 et suiv.
3. *Thesaurus*, p. 434 et suiv.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 16, *c*; Sethe, *Untersuchungen*, p. 81; de Morgan, *Catalogue*, I, p. 3.
5. *Thesaurus*, p. 96 et suiv.
6. *Ibid.*, p. 468 et 481.
7. [illegible], Brugsch, *Thesaurus*, p. 468; [illegible], *Dict. géogr.*, p. 570; [illegible], *ibid*, p. 99.

Digitized by Google

que c'est une date. Je traduis donc : « Quand le roi se coucha comme vivant (quand, comme le soleil, il eut son coucher); paraissant au ciel, il termina ses années dans le bonheur (le jour ou la nuit) de l'épervier dans son nid..., le roi Thoutmès II régna sur l'Égypte et fut maître du pays Rouge. Il prit possession du pays en dominateur. » Dans cette dernière phrase, il n'y a que des nuances qui me séparent de M. Lieblein.

En revanche, je comprends assez différemment la suite. Voici la traduction de M. Lieblein : « Je remplissais le cœur du roi en toutes ses places; il a fait plus pour » moi que pour les nobles d'autrefois; j'atteignis l'âge des *amχou*, j'étais dans la faveur » de Sa Majesté sur le trône de Râ. Je mettais sur la table d'offrandes du roi une pléni- » tude de pains, etc. » M. Lieblein ajoute : « Dans toute cette partie..., il s'agit pro- » bablement de Thoutmès Ier. Ce qui me porte à le croire, c'est la mention d'une » offrande qui ne peut bien être autre chose que l'offrande funéraire apportée par Anna » après la mort de Thoutmès Ier... Après avoir dit que Thoutmès Ier était mort et qu'il » avait laissé un jeune fils comme successeur, Anna ajoute quelques remarques sur le » roi décédé; il mentionne les faveurs dont il avait joui sous le roi, et raconte qu'il » avait eu soin de l'offrande funéraire de Thoutmès Ier. »

En ce qui me concerne, je ne puis comprendre pourquoi tout ce qu'Anna nous dit dans les phrases traduites par M. Lieblein ne se rapporte pas à Thoutmès II, puisque immédiatement auparavant on nous a dit qu'il était monté sur le trône, et qu'il avait pris possession du pays. Thoutmès II n'était pas un enfant, nous l'avons vu. Rien de plus naturel que d'entendre Anna nous dire que, loin de pâlir sous le nouveau souverain, son étoile avait brillé d'un éclat encore plus vif. Il a toujours monté en grade. Je ne saurais admettre que tout ce morceau ne soit que la continuation de ce qui est dit de Thoutmès Ier, dont on nous a décrit la mort. Rien absolument dans le texte ne nous indique qu'Anna revienne en arrière à Thoutmès Ier, oubliant qu'il nous a raconté que Thoutmès Ier était mort et que Thoutmès II lui avait succédé.

Je traduis aussi d'une manière assez différente ce que M. Lieblein considère comme étant une offrande funéraire à Thoutmès Ier. Le verbe , que M. Lieblein rend par : je mettais une plénitude de..., est une forme passive[1], par conséquent exprime un acte dont Anna a été l'objet, et non l'auteur. Cela donne à la phrase un sens tout autre. Voici comment je crois qu'elle doit être interprétée : « J'étais le favori du roi dans toutes ses résidences[2]. Plus grand a été ce qu'il a fait pour moi, que (ce qu'avaient fait) ses prédécesseurs. J'ai atteint l'âge des *Amχou*, étant l'objet des faveurs du roi tous les jours[3]. *J'étais pourvu abondamment*, sur la table du roi, de pains, ceux qui étaient consacrés au roi, et aussi de boisson, de viande et de graisse, de légumes et de fruits divers, de miel, de pâte, de vin et d'huile. On soignait ma santé et ma vie d'après ce qu'avait dit Sa Majesté Elle-même, à cause de l'amour qu'Elle me portait. »

1. Erman, *Neuägyptische Grammatik*, § 165.

2. Cette phrase semble indiquer que le , le favori du roi, devait l'accompagner partout, faisait partie de sa suite immédiate.

3. Je lis .

Digitized by Google

Je ne trouve rien dans tout ce texte qui ne puisse se rapporter à Thoutmès II. Le récit continue d'une manière absolument régulière et uniforme. Quand Thoutmès II fut monté sur le trône, non seulement il ne tourna pas le dos à Anna, mais, au contraire, la faveur de celui-ci ne fit que grandir. Le roi fit pour lui plus que ses prédécesseurs, et voici en quoi. Tandis que, sous Thoutmès Ier, le pain d'Anna lui avait été fourni par les magasins du palais, sous Thoutmès II, il fut nourri à la table même du roi, et il participa à tout ce qu'on y mettait de meilleur et de plus recherché. Je le répète, je ne trouve dans ce morceau que la suite d'un récit qui se déroule sous une forme très simple. Après avoir mentionné successivement l'avènement de chaque roi, Anna nous décrit ce que fut sa vie, et comment, sous chacun d'eux, sa prospérité ne fit qu'augmenter. Pourquoi le narrateur reviendrait-il en arrière, comme le veut M. Lieblein? C'est ce que je ne saurais m'expliquer.

De là, Anna nous raconte la mort de Thoutmès II, et nous passons au règne suivant : , etc. « Paraissant au ciel, il se joignit aux dieux; son fils, se tenant à sa place comme roi du pays, régna sur le trône de celui qui l'avait engendré; sa sœur, la divine épouse Hatschepsou, fut maîtresse du pays[1]. »

Voilà donc de nouveau la mention de la mort d'un roi. Il saute aux yeux que ce ne peut être que Thoutmès II, le dernier dont il ait été question. On nous a déjà raconté (l. 14) la mort de Thoutmès Ier, pourquoi nous le répéter, comme le voudrait M. Lieblein, et ne pas parler de celle de Thoutmès II, surtout au moment où Anna vient de nous décrire tout ce que Thoutmès II a fait pour lui? C'est bien ce même qui avait ordonné qu'on prît grand soin d'Anna, qui, paraissant au ciel, se joint aux dieux; et le narrateur continue en nous disant ce qui, le roi mort, arrive à sa famille, à son fils d'abord et à sa sœur . La construction de la phrase indique suffisamment que, dans ces deux mots, le pronom doit se rapporter à la même personne, au sujet de , à Thoutmès II : le fils de Thoutmès II, et la sœur de Thoutmès II. Vouloir, dans l'expression , rapporter au mot et traduire « la sœur du *fils* de Thoutmès II », c'est donner Thoutmès II pour père à Hatschepsou. Or, s'il y a dans cette descendance un fait bien établi, c'est que Hatschepsou est fille de Thoutmès Ier et non de Thoutmès II. Et, comme nous savons d'autre part que Thoutmès II est fils de Thoutmès Ier, cette qualification de sœur de Thoutmès II, qui est donnée à la reine, n'a rien que de parfaitement correct[2]. On le voit, en suivant les règles élémentaires de la grammaire et en donnant aux mots leur signification habituelle, on arrive à des explications très simples et qui résolvent ce qu'on nomme les « difficultés » de la question de la succession des Thoutmès, la phrase suivante le montrera encore mieux.

, « son fils se tenant à sa place ». Cette expression a un sens parfaitement défini, qui ressort des exemples suivants. Dans les titres du roi Ptolémée

1. Litt. : « fut agissant en possesseur, en maître du pays. »
2. Ceci n'exclut nullement l'idée que, suivant la coutume égyptienne, Hatschepsou ait été la femme de son demi-frère, Thoutmès II; bien, au contraire, c'est une confirmation de la règle.

Digitized by Google

Épiphane, se trouvent ces mots : . L'inscription de Rosette les traduit par παραλαβόντος τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρός[1]. Ainsi, « paraître à la place de » équivaut au grec παραλαμβάνειν, qui s'emploie souvent dans le sens de « recevoir par héritage » et qui, dans la même inscription de Rosette, traduit aussi cette expression : . Être à la place de son père, c'est donc non seulement lui succéder dans l'ordre du temps, c'est recueillir sa succession, hériter de ses droits. Si nous consultons des textes plus anciens, nous trouvons la même signification, par exemple, dans cette phrase tirée des annales de Thoutmès III[2], où il est dit que le roi amena en Égypte, comme otages, les enfants et les frères des chefs vaincus, et où le narrateur ajoute : « Si l'un quelconque de ces chefs mourait, aussitôt Sa Majesté accordait que son enfant lui succédât, entrât en possession de son héritage. » Ailleurs encore, lorsqu'on célèbre les mérites de Thoutmès III[3], l'organisateur de l'administration, « qui a bien établi toutes les charges », il est dit : « les enfants des nobles héritent de leurs pères. » Par conséquent, je traduirais la phrase de l'inscription d'Anna en ces mots : « Son fils, héritant de ses droits, ou recueillant sa succession comme roi du pays, s'assit sur le trône de celui qui l'avait engendré[4]. »

Le sens de l'expression jette un jour curieux sur l'intronisation de Hatschepsou par son père. A entendre la princesse elle-même, il s'agit moins d'une association avec Thoutmès Ier que d'une sorte d'abdication en faveur de sa fille. Si veut dire recueillir ses droits héréditaires, παραλαμβάνειν, voudra dire les transmettre, παραδιδόναι. C'est ce que Thoutmès Ier semble dire à sa fille, dans une phrase où malheureusement il manque plusieurs signes[5] : « Dit par Sa Majesté devant eux : Je lui transmets mes droits, autrement dit, je la déclare mon héritière. » Cette déclaration solennelle avait été précédée d'un acte symbolique; la reine s'est mise « à la place du roi lui-même[6] ». Cela concorde bien avec ce que nous voyons plus tard. Du vivant de Thoutmès Ier, lorsque père et fille règnent ensemble, c'est la fille qui a le pas sur le père; Thoutmès Ier passe au second rang[7], et, dans la niche où ils paraissent tous deux en pendant, chacun avec sa mère, c'est la reine seule qui se voit sur la représentation du fond, la plus importante.

Ptolémée Épiphane, lorsqu'il apparut à la place de son père, lorsqu'il entra en possession de ses droits héréditaires, n'était encore qu'un enfant. En était-il de même pour le fils de Thoutmès II, pour Thoutmès III? Je serais tenté de le croire. Il me semble

1. Letronne insiste sur ce que la répétition fréquente et presque inutile de ces mots παραλαβόντος τὴν βασιλείαν dans les inscriptions ptolémaïques, veut dire que le roi succéda *immédiatement* à son père. Cette interprétation s'appliquerait fort bien dans ce cas-ci.

2. Von Bissing, *Stadt*, Tafel XXVIII, 8.

3. Lepsius, *Denkm.*, III, 39, *b*.

4. Voy. *Pap. Harris*, pl. 76, 2 : . Par cette expression *le trône de celui qui l'avait engendré*, Thoutmès III et Ramsès III nous enseignent qu'ils ne tenaient leurs droits que de leurs pères.

5. *Deir el-Bahari*, III, pl. 61, l. 12.

6. *Deir el-Bahari*, III, pl. 60, l. 10.

7. *Deir el-Bahari*, I, pl. 9.

Digitized by Google

que Thoutmès III nous l'apprend dans cette phrase où il nous raconte son enfance[1], . Il s'agit probablement d'Amon : « Je suis son fils, il m'ordonna d'être sur son trône quand j'étais encore en bas âge (litt. : un oiseau dans son nid). » Et puis Anna, parlant de Thoutmès III, ne lui donne ni nom ni titre; il est simplement le fils du roi, qui règne en droit, sinon en fait. Si Thoutmès III était un enfant à la mort de son père, cela explique d'autant mieux la conduite de sa tante qu'on ne peut guère appeler autrement qu'une usurpation, comme nous allons le voir.

Anna appelle la reine . Il ne la reconnaît pas comme occupant légitimement le trône qui appartient à Thoutmès III. Malgré les faveurs qu'elle lui accorde, elle n'est pas pour lui, comme pour Senmut[2], . Elle n'est que « l'épouse divine Hatschepsou », et cependant il l'appelle Sa Majesté, sans doute parce qu'elle avait été reine du temps de Thoutmès II, dont elle était la femme.

Il est dit de Hatschepsou qu'elle agit « comme possédant le pays », c'est-à-dire en maître absolu, « le royaume (litt. : les deux pays), suivant sa volonté, lui était asservi; l'Égypte courbait la tête devant le bienheureux rejeton du dieu, issu de ses entrailles ». C'est une inscription de Déir el-Bahari, qui nous donne le sens de ces derniers mots[3]. Il s'agit d'une qualification donnée à la reine par Amon, de qui elle se dit la fille. A l'occasion de la fondation de la salle que j'ai appelée « North Western hall of offerings », le dieu lui dit : « Viens en paix, ma fille, etc., mon image vivante sur la terre, » , « rejeton bienheureux, issu de mes entrailles, que j'ai créé moi-même de ma substance divine ». J'ai traduit d'abord par « first », mais je crois qu'il faut considérer ce mot comme une forme adjective à la place de . Cela me paraît ressortir de cette phrase[4] : , « le dieu bon, fils d'Amon, sorti de lui (litt. : « de son intérieur ») pour posséder le royaume ».

Il est possible qu'une collation nouvelle du texte égyptien eût apporté quelques modifications de détail à ma traduction; mais le sens général est clair, et il n'est pas nécessaire d'aller plus loin pour comprendre ce qui nous est dit de la conduite de la reine. On voit qu'elle se considère comme le maître absolu de l'Égypte, et qu'elle dispose du royaume à son gré. C'est elle qui fut le roi de fait et qui exerça un pouvoir autocratique. La suite de l'inscription s'étend encore là-dessus.

1. Mariette, *Karnak*, pl. XVI, 49; de Rougé, *Inscriptions*, pl. CLXXIV, 1. Je cite d'après E. de Rougé.
2. Lepsius, *Denkm.*, III, 25; Benson et Gourlay, p. 299 et suiv.
3. *Deir el-Bahari*, I, pl. 19, p. 13.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 251, *e*.

Digitized by Google

Si maintenant nous rapprochons les phrases qui parlent de la reine de celles qui se rapportent au fils de Thoutmès II, on voit qu'il y a opposition entre les idées, aussi bien qu'entre les personnes. D'un côté, le fils de Thoutmès II a hérité de ses droits et est assis sur le trône. De l'autre, la sœur de Thoutmès II est le maître du pays. Cette antithèse serait exprimée dans nos langues par l'une ou l'autre de ces conjonctions qui, pour la plupart, n'existent pas en égyptien, et qui sont remplacées le plus souvent par ce qu'on a appelé, à propos d'autres langues, l'arrangement paratactique des phrases. Si donc nous voulons rendre d'une manière complète l'idée de l'auteur égyptien, nous ajouterons des conjonctions, et nous traduirons : « *Quoique,* ou *bien que,* son fils, héritant de ses droits..., s'assit sur le trône de celui qui l'avait engendré, sa sœur agit comme possédant le pays, » ou même : « Son fils, héritant de ses droits..., s'assit..., *mais* sa sœur, etc., » ou quelque chose d'analogue.

Je reprends tout le morceau à partir de la ligne 14 : « Je fus préposé à tous les travaux; les faveurs dont j'étais l'objet étaient reconnues dans le palais, et mes privilèges auprès des officiers de la cour. Sa Majesté me pourvut abondamment de serfs, et mon pain venait du magasin royal tous les jours. Quand, au soir de sa vie, le roi, paraissant au ciel, acheva ses années dans le bonheur (la nuit de) l'épervier dans son nid..., le roi Thoutmès II régna sur l'Égypte et fut prince du pays Rouge. Il prit possession du pays en dominateur. Alors, j'étais le favori du roi en tous lieux. Il fit pour moi plus que ses prédécesseurs, j'atteignis l'âge (la dignité) des intimes, étant dans la faveur de Sa Majesté tous les jours. Je fus pourvu abondamment, à la table du roi, de pains, de ceux mêmes qui étaient consacrés au roi, et aussi de boisson, de viande, de graisse, de légumes, de fruits divers, de miel, de gâteaux, de vin et d'huile. On s'occupait de ma santé et de ma vie d'après l'ordre du roi lui-même, à cause de l'amour qu'il me portait.

» Lorsque, paraissant au ciel, il rejoignit les dieux, quand même son fils, héritant[1] de ses droits comme roi du pays, régna sur le trône de celui qui l'avait engendré, sa sœur, la divine épouse Hatschepsou, agit en maître du pays, le royaume fut assujetti à sa volonté; l'Égypte courba la tête devant ce rejeton bienheureux du dieu, issu de ses entrailles, depuis la province du Sud, et la borne méridionale, jusqu'aux extrémités du pays du Nord. Proférant de sages paroles, sa volonté fit régner la paix dans le pays, dès qu'elle se fit entendre[2]. Sa Majesté me prit à gré et m'aima, car elle reconnut mes mérites dans le palais; elle m'enrichit de biens, etc. » De même que Thoutmès II, Hatschepsou continua à traiter Anna en vieux serviteur, qu'on soigne et auquel on ne demande plus guère de travail.

Ainsi, cette biographie, qui n'est pas un document officiel et qui nous inspire d'autant mieux confiance qu'elle est écrite dans un tombeau, nous apporte un renseignement d'une clarté qui ne laisse rien à désirer, c'est qu'à Thoutmès II succéda son *fils,* lequel, quoique héritier légitime, ne régna que de nom. Anna ne nous donne ni son nom [illegible], ni aucun de ses titres. Ici, M. Lieblein va m'opposer la statue

1. Peut-être même héritant *immédiatement*, suivant l'idée de Letronne.
2. Pour cette dernière phrase, ma traduction ne prétend pas donner autre chose que le sens général.

Digitized by Google

d'Anebni, où Thoutmès III est appelé [illegible] de Hatschepsou, ce qu'on traduit d'ordinaire par *frère*. A cela, je répondrai qu'à mon sens, c'est une erreur que de limiter la signification de [illegible] au sens propre du mot *frère*. En Égypte, un frère c'est un parent en ligne collatérale, souvent même pas très rapproché. Combien de fois n'ai-je pas entendu un fellah appeler frère quelqu'un qui n'était que son neveu ou son cousin germain! J'ai cité ailleurs le cas d'Abraham, qui, parlant de Lot, l'appelle son frère ⲛⲏ[1]. Il en est de même de Béthuel, qui est appelé frère d'Abraham quoiqu'il ne fût que son neveu[2]. Laban, qui n'était que cousin de Jacob, l'appelle également frère. En égyptien, de même qu'en hébreu, il n'y a pas de mot pour indiquer cette parenté, fils du frère neveu du côté paternel[3]. Et même qu'on me cite des exemples de la périphrase [illegible] qui, à défaut de mot pour neveu du côté paternel, devrait exprimer ce degré de parenté. Peut-être pourrait-on la rencontrer dans une table généalogique, ou dans un document légal qui exige une grande rigueur dans les termes; mais je doute fort qu'elle se trouve dans le style courant, et surtout dans une dédicace de statue qui, par sa nature même, devait être brève. C'est que, de même que [illegible] peut exprimer divers degrés de parenté en ligne directe, tels que petit-fils ou descendant, [illegible] peut indiquer divers degrés en ligne collatérale. D'ailleurs, à supposer que les deux textes, celui d'Anna et celui d'Anebni, fussent en désaccord, ce que je conteste formellement, il me semble que celui qui doit faire loi, c'est la biographie d'Anna. Le favori des rois, qui faisait partie de leur suite immédiate, et qui nous raconte sa vie en détail, n'avait aucune raison, en parlant des souverains qu'il avait servis, d'indiquer leurs parentés autrement qu'elles n'avaient été réellement.

Quoique Thoutmès III fût sur le trône, Anna nous apprend que le roi de fait fut la sœur de Thoutmès II, Hatschepsou, la tante de Thoutmès III. Cette princesse usurpa le pouvoir à son profit, et le temple de Déir el-Bahari, aussi bien que ses autres constructions, nous montre quel fut le caractère de cette usurpation. La reine voulut à toute force se faire passer pour le *roi* légitime; elle prit tous les titres qu'aurait eus un roi, et elle se fit toujours représenter sous l'apparence d'un homme. Même sous ce déguisement, elle ne réussit pas à faire taire complètement l'opposition que ses sujets éprouvaient à ce qu'une femme occupât le trône; car, à Déir el-Bahari, elle prend presque toujours avec elle le roi légitime, l'héritier du trône, Thoutmès III; mais elle le met toujours à la seconde place. Telle représentation de Déir el-Bahari est le meilleur commentaire de l'inscription d'Anna : au second rang, le fils de Thoutmès II, Thoutmès III, avec ses titres royaux; au premier, la reine, qui a le pouvoir en main, et qui veut faire croire qu'elle est un homme. Anna ne vit pas Thoutmès III régner seul, il mourut pendant la régence de Hatschepsou.

---

1. Voyez en particulier *Genèse*, XIV, 14 et 16, où, quoique les Septante (éd. Tischendorf) lisent ἀδελφιδοῦς, le copte traduit ⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

2. *Genèse*, XXIV, 48.

3. M. Piehl vient de proposer le sens de « neveu du côté maternel » pour le mot [illegible] (*Sphinx*, III, p. 1). Je crois que le texte sur lequel s'appuie M. Piehl est susceptible d'une interprétation un peu différente.

Digitized by Google

Comparons maintenant cette biographie à celle d'Aahmès[1]; l'accord entre les deux documents est remarquable. Lui aussi ne reconnaît pas Hatschepsou comme *roi* quoiqu'il ait eu à se louer de sa bonté. Il a fourni une longue carrière, dans laquelle il a été le fidèle serviteur de toute une série de princes dont il nous donne le catalogue : Aahmès, Aménophis Ier, Thoutmès Ier, Thoutmès II, [illegible]. « jusqu'à ce bon dieu, le roi Thoutmès III », qui est vivant au moment où le défunt est censé parler. Non seulement Thoutmès III est vivant, mais il est en possession du pouvoir et l'exerce seul, sans le partager avec personne; car Hatschepsou est morte, ainsi que sa fille Raneferou, de l'éducation de laquelle Aahmès avait été chargé. Pour lui, pas plus que pour Anna, Hatschepsou n'a été un roi légitime. Il ne lui reconnaît pas le droit de porter le titre de [illegible]: elle n'est que [illegible] ou [illegible]. Il n'a donc aucune raison de lui donner une place dans la série des rois. Aahmès pense comme plus tard les souverains de la XIXe dynastie, qui ont banni Hatschepsou de leurs listes, parce qu'ils n'admettaient pas qu'une femme occupât le trône[2], et qui remplaceront sur les monuments son nom par celui de Thoutmès II, le père de Thoutmès III, faisant croire ainsi à une association de père et fils[3].

Remarquons, en terminant, la différence qu'il y a dans la manière dont les deux officiers parlent de Thoutmès III. Pour Anna, qui meurt sous la régence de Hatschepsou, Thoutmès III n'est que le fils du roi qui s'assied sur le trône, mais qui n'a pas le pouvoir. Pour Aahmès, qui vit encore après la mort de Hatschepsou, Thoutmès III est bien le roi, en possession de tous ses titres. Cela me confirme dans l'opinion que j'ai émise ailleurs, et dans laquelle je me retrouve d'accord avec M. Lieblein, c'est que Thoutmès III ne compte les années de son règne qu'à partir du moment où il est seul, et où la reine a disparu. Le seul document qui peut faire penser que Thoutmès III comprenait dans le chiffre d'années de son règne celles qu'il avait passées sous la tutelle de sa tante, c'est la stèle d'Ouadi-Maghara[4]. Mais, sans parler du fait que la date et le nom de Thoutmès III sont écrits à contresens l'un de l'autre, Thoutmès III n'est appelé là que [illegible]. Or, je ne crois pas qu'avant les époques troublées de la XXIe et de la XXIIe dynastie, lorsque la distinction entre le roi et le grand-prêtre ou le général usurpateur est mal tranchée, on trouve une date dans laquelle le roi ne porte pas son titre de [illegible]. En outre, ce qui nous est dit de l'an XV de Thoutmès III, dans la grande inscription de

1. Lepsius, *Denkm.*, III, 43, *a*.

2. M. Sethe (*Zeitschrift*, XXXVI, p. 38) conteste ce fait et s'appuie de l'exemple de la reine Skemiophris : « Die in den Königslisten der XIXten Dynastie, ohne jedes Bedenken aufgeführt wird. » Les listes de la XIXe dynastie sont au nombre de trois : deux d'Abydos et une de Saqqarah. Les deux listes d'Abydos appartiennent à un monument royal; *aucune d'elles ne mentionne la reine Skemiophris* de la XIIe dynastie. Quant à la liste de Saqqarah, qui était dans la tombe d'un particulier, on y retrouve le nom de Skemiophris, à condition de corriger le trente-quatrième nom. Admettant cette correction, qui cependant peut se discuter, et s'expliquer autrement que ne l'a fait Mariette, il n'en est pas moins vrai que le nom de la reine est absent dans les documents officiels de Séti Ier et de Ramsès II. A ma connaissance, les seules listes où se voie le nom de cette reine, correctement écrit, sont le Papyrus de Turin et la liste de Karnak, qui date de Thoutmès III; encore, dans ces deux documents, la reine est-elle citée ou représentée comme un homme.

3. Au sujet de ces restaurations dues à la XIXe dynastie, voir mon article dans un prochain numéro de la *Zeitschrift* : « Un dernier mot sur la succession des Thoutmès. »

4. Lepsius, *Denkm.*, III, 28, 2.

Digitized by Google

Karnak, s'accorde mal avec ce qu'aurait été sa position, si Hatschepsou avait encore été vivante à ce moment. Je suis toujours plus porté à croire que, suivant la tradition des souverains de la XVIIIe dynastie, Thoutmès III commença son règne par une expédition en Nubie. C'est alors qu'il soumit ces peuples et ces localités dont il nous a laissé la liste, et dont les annales ne parlent pas; car ce qui nous en a été conservé ne commence qu'avec les campagnes du roi en Palestine et en Syrie.

FIGURINES ÉGYPTIENNES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

I

(Avec trois planches)

Les nécropoles égyptiennes de l'époque qu'on a appelée préhistorique, ou pré-ménite, c'est-à-dire antérieure à Ménès, le premier roi de l'histoire, ou dernièrement thinite, c'est-à-dire contemporaine des deux ou trois premières dynasties, sont très riches en vases de diverses formes; mais elles n'ont livré jusqu'ici qu'un petit nombre de figures humaines. M. Petrie en a découvert quelques-unes dans la nécropole de Nagada[1]. M. de Morgan en cite une provenant de Gebel el-Tarif[2]. Dernièrement, le Musée de Berlin en a acquis plusieurs, dont la provenance est incertaine[3]. Mais si la figurine humaine est plus rare que les représentations d'animaux, ces exemples nous prouvent qu'il en a existé, et il est bien possible qu'il s'en trouve, dans les musées, qui n'ont pas été reconnues et classées à la place qui leur appartient. C'est que, jusqu'à il y a peu d'années, on ne se doutait pas de l'existence de ces nécropoles, des richesses archéologiques qu'elles renferment, et de la phase qu'elles marquent dans le développement de la civilisation égyptienne. C'est ce qui me paraît le cas pour deux figurines qui se trouvent dans la collection Démétrio à Athènes. Je crois qu'il faut les rattacher à l'époque thinite, ainsi qu'une autre que j'ai acquise chez un marchand d'antiquités à Louxor, qui est maintenant au Musée archéologique de Genève et dont je parlerai en premier lieu.

(Pl. I.) Louxor est devenu maintenant l'un des principaux centres où les fellahs apportent les antiquités provenant des nécropoles telles que Nagada, El-Khezam, Gebelein et autres, qu'ils pillent et saccagent à leur aise. Aussi est-il bien possible que cette figurine ait été découverte dans une tombe à Nagada, comme on me l'a affirmé, mais on sait qu'il ne faut faire aucun fond sur les renseignements fournis par les marchands arabes.

---

1. PETRIE, *Nagada*, p. 13, 16, 45.
2. DE MORGAN, *L'Age de la Pierre*, p. 151; *Ethnographie*, p. 52 et 54.
3. *Zeitschrift*, 1896, p. 161.

Digitized by Google

FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Pl. I

Digitized by Google

Digitized by Google

FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Pl. II

Digitized by Google

Digitized by Google

FIGURINE ÉGYPTIENNE DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

Pl. III

Digitized by Google

Digitized by Google

La vue de cette figurine n'a pas laissé que de me causer un certain embarras; elle est si différente de ce que nous connaissions jusqu'ici en fait de figurines égyptiennes archaïques, que j'ai eu quelques doutes soit sur sa provenance, soit sur son authenticité. Sur ce dernier point, mes doutes se sont dissipés, quand j'ai pu comparer la nature de la terre cuite dont elle est faite et le style de l'ornementation, avec d'autres objets de l'époque thinite déposés au Musée de Gizéh; et je suis heureux de pouvoir m'appuyer, à cet égard, sur le jugement de M. Quibell, l'un des explorateurs les plus expérimentés de ces nécropoles archaïques. Cette figurine est faite de la même terre noire, lissée, assez grossière, que des vases trouvés à Toukh, à Nagada, à Abydos, à El-Amrah[1] et ailleurs. L'ornementation qui se compose de lignes droites ou en zigzag et de pointillé, est gravée à la pointe et remplie d'une pâte blanche. M. Petrie nous apprend que cette poterie est rare dans les tombes qu'il a fouillées[2], et il fait remarquer qu'elle ressemble à ce qu'on trouve plus tard sous la XIIe dynastie, dans le Delta à Khataanéh[3], où j'en ai découvert les premiers échantillons, et à Kahun[4]. Ce genre de céramique, ajoute encore M. Petrie, a été trouvé aussi à Chypre, en Espagne, en Bosnie et à Hissarlik. Évidemment, elle était répandue dans une grande partie du bassin de la Méditerranée, et elle correspond, suivant les localités, à des dates fort différentes. Tout dernièrement, l'école anglaise d'Athènes l'a trouvée dans l'île de Mélos; elle existe en Sicile, comme le prouvent les riches collections de Palerme et de Syracuse[5], sans parler de l'Italie centrale, où il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance qu'elle a avec le *bucchero nero* des périodes les plus anciennes.

La hauteur de la figurine est de seize centimètres. Elle représente une femme nue jusqu'à la ceinture. Le bas du corps est caché non par une jupe, mais par une pièce d'étoffe dont les deux bords ont été cousus ensemble obliquement, de manière à envelopper les jambes qui ne pourraient pas se mouvoir. La largeur des hanches, qui paraît au travers du vêtement, indique une stéatopygie marquée, quoique pas autant que dans les figurines découvertes par M. Petrie. Le vêtement est serré à la taille par une ceinture. Autour du cou est un large collier auquel pend un pectoral rond, en forme de disque. De ses deux mains, cette femme presse ses seins comme pour en faire sortir du lait.

Nous avons donc là une de ces figures nues ou à demi nues du genre de celles qu'on rencontre à Chypre, en Phénicie et dans les îles de la mer Égée[6], et auxquelles on a donné des noms divers. On les a appelées Astarté, Istar, Baltis, Anaïtis, déesse mère. Généralement on a considéré ce type comme ayant une origine orientale, et comme

1. De Morgan, *L'Age de la Pierre*, p. 153, 157, 161.
2. *Nagada*, p. 38 et 63.
3. *Tell el-Yahoudyiéh*, pl. XIX.
4. Petrie, *Kahun*, pl. XXVII.
5. Sur la diffusion de ce genre de poterie, voir Murray, *Handbook of Archæology*, p. 10. Parmi les découvertes les plus récentes, il faut citer celles de M. Colini (*Il Sepolcreto di Remedello-Sotto*, pl. VII et XVIII).
6. En général, les femmes qui font ce geste sont nues. Voy. Perrot et Chipiez, III, fig. 291, 321, 375, 380. Il en est qui portent une sorte de pagne, en particulier les plus anciennes, celles de Niffer, dont l'origine chaldéenne et la haute antiquité paraissent indiscutables. (V. Fritze, *Jahrbuch des Arch. Instituts*, B. XII, p. 200.) On en connaît même de complètement vêtues. (Perrot et Chipiez, III, fig. 281.)

Digitized by Google

ayant conduit à l'Aphrodite hellénique au travers de bien des transformations. A l'encontre de cette opinion, M. Salomon Reinach a soutenu que la déesse nue était une importation d'Occident en Orient, et que ce type était né dans les îles de la mer Égée, d'où il se serait répandu en Asie; mais nous sommes ramenés à l'ancienne idée par la découverte de nombreuses statuettes de ce genre, faite par l'Expédition américaine en Mésopotamie dans les couches chaldéennes les plus profondes. En outre, si la figurine qui nous occupe est vraiment de l'époque thinite, comme je ne puis m'empêcher de le croire, elle laisse bien loin derrière elle, comme antiquité, les statuettes égéennes les plus anciennes. Si on la compare aux figurines chaldéennes de Niffer, il y a là certainement un trait de ressemblance entre les deux civilisations, à ajouter à ceux qui ont été signalés par MM. Hommel et de Morgan, et dernièrement par M. Heuzey.

Ce n'était pas une simple amulette; elle a servi à contenir un liquide quelconque, car elle est creuse dans toute sa longueur, et elle a une ouverture au sommet du crâne pour verser le contenu. La chevelure est relevée en forme de diadème, une tresse épaisse aboutissant au milieu du dos forme une anse à l'aide de laquelle on suspendait cette figurine quelque part, car cette bouteille à forme humaine ne pouvait pas se tenir debout. Elle devait renfermer un liquide particulièrement précieux, dont l'effet magique ou curatif était très efficace et qui était censé sortir des seins de la déesse, si c'en est une. Ce qui le ferait croire, c'est une offrande funéraire qu'on rencontre assez souvent dans les tombes du Nouvel-Empire. Il s'agit de deux vases presque toujours de forme allongée et qui portent le nom de [1], [2] ou . Ils renferment ou de l'eau ou quelquefois du lait [3]. La formule d'offrande est la suivante : « Tu reçois l'eau qui jaillit des seins de ta mère Isis. »

Il est possible qu'il y ait là l'un de ces jeux de mots fréquents dans les inscriptions égyptiennes, et qui reposerait sur l'assonance entre , le nom des vases, et le mot , les seins. Mais, de même qu'un grand nombre d'offrandes, comme, par exemple, le vin, se nomment , ce qui paraît les rattacher à Horus, il est possible que le liquide offert dans ces vases fût censé réellement être le lait de la déesse. Je crois aussi que c'était pour contenir une substance du même genre, et dont le grand prix ne permettait de mettre qu'une petite quantité, qu'on a fait une cavité de 1 pouce 1/4 de profondeur dans la tête de l'une des figurines trouvées par M. Petrie[4].

La statuette noire que nous venons de décrire est d'un travail si grossier qu'on ne peut guère tirer de conclusions du type de la physionomie. Le nez est très proéminent, les yeux démesurément grands, le menton plutôt effacé. Il est toujours un peu hasardé de fixer une date pour un objet dont on ne connaît pas la provenance exacte. Les fouilles ultérieures montreront si je me suis trompé en assignant cette figurine à l'époque

1. *Deir el-Bahari*, I, pl. VI à VII; Lepsius, *Denkm.*, III, 48.
2. Schiaparelli, *Libro dei Funerali*, II, p. 330.
3. Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, pl. 6, l. 11.
4. *Nagada*, p. 14.

Digitized by Google

thinite. Ce qui m'a paru militer le plus fortement en faveur de cette date, c'est la nature de la terre cuite, qui est tout à fait celle de la poterie noire de Nagada et d'Abydos. C'est aussi le fait d'avoir trouvé, dans une collection qui date de bien des années, deux figurines faites pour un emploi analogue, et qui sont de l'autre genre de poterie de Nagada, la terre rouge avec ornements peints en noir, comme cela se voit sur un grand nombre de vases et sur les figurines de M. Petrie.

Ces deux terres cuites, qui sont creuses aussi et qui servaient de vases, appartiennent toutes deux au Musée d'Athènes, à la collection Démétrio, où, grâce à l'obligeance de MM. Cavvadias et Staïs, j'ai pu les faire photographier. Elles sont toutes deux de cette pâte rouge lissée, dont sont faits la grande majorité des vases trouvés dans ces anciennes sépultures. Celle de la planche II représente une femme agenouillée et visiblement près de devenir mère. Les membres inférieurs sont à peine détachés, sauf les pieds sur lesquels elle est appuyée. En revanche, les deux bras reposant sur les genoux sont assez bien modelés, surtout le long du dos. Il en est de même des seins qui sont très proéminents. En tenant compte des conventions de la reproduction graphique, on peut dire que cette femme est dans la position figurée par l'hiéroglyphe , qui sert de déterminatif aux verbes « concevoir » et « être enceinte ». Tout le travail est très grossier, en particulier les traits de la physionomie. La figure est inégale. Le côté gauche étant plus petit, elle est tournée légèrement dans cette direction; les yeux sont d'un relief peu marqué. On les a dessinés au pinceau d'une grandeur très exagérée; le nez est gros et court, les lèvres épaisses, le menton plutôt fuyant. Cette femme porte un collier dessiné en noir sur la gorge et sur la nuque. On a également peint en noir le bout des seins et les ongles. La figure est creuse comme celle de Louxor, mais elle n'a pas une simple ouverture sur le crâne. Sur le sommet de la tête est un cou de bouteille, duquel part une anse qui aboutit derrière la tête. Devons-nous voir dans cette terre cuite une simple femme ou une déesse? Je ne saurais le dire; mais il me semble probable que le liquide qui était dans la cavité intérieure était considéré comme ayant une influence quelconque sur la parturition, cela me paraît indiqué par la forme du vase qui le renfermait.

La figure de la planche III, de même grandeur et de même substance que l'autre, d'un travail tout à fait analogue, doit provenir de la même tombe. Cette fois, c'est une figure masculine. Une ligne noire peinte autour du cou paraît indiquer le bord d'un vêtement dont ce personnage serait revêtu et duquel on voit sortir les jambes. Comme la femme, il est agenouillé, mais il a les deux coudes attachés derrière le dos; ce qui indique que c'est un prisonnier. Le lien qui joint les deux coudes est strié de noir; les cheveux sont marqués par des points noirs semés sur le crâne, et on lui a peint une barbiche au menton. Les yeux sont traités comme ceux de la femme, les lèvres ont été accentuées par un instrument tranchant qui a gratté le vernis. La figurine est creuse comme l'autre, l'orifice de la cavité est au sommet de la tête; l'anse qui allait du crâne aux épaules était brisée et a été refaite.

Voilà donc trois terres cuites dont on ne peut nier qu'elles diffèrent considérablement des objets de même nature, de style vraiment égyptien, et que nous pouvons

Digitized by Google

rattacher à une époque déterminée et connue, soit dans l'Ancien, soit dans le Nouvel-Empire. J'ai déjà insisté sur ce que la nature de la poterie, qu'elle soit noire ou rouge, me paraissait classer ces figurines à l'époque archaïque thinite. Je crois aussi que ces statuettes creuses, munies d'une anse et contenant une petite quantité de liquide, ces figurines-vases, étaient un usage de cette époque reculée. J'ai vu cet hiver, à Louxor, une figure d'animal dont il était presque certain qu'elle venait de Nagada. Elle était en poterie rouge et représentait un ibex couché. Elle était creuse, ayant un orifice au sommet de la tête; les cornes de la bête, qui touchaient le dos, formaient une anse toute semblable à celle qui a été faite au moyen des tresses de la figure noire.

Les nécropoles de l'époque thinite sont loin d'être épuisées; les fouilles si heureuses de M. Quibell à Kom el-Ahmar nous ont révélé des monuments du plus haut intérêt appartenant à ces âges reculés, nous sommes donc fondés à espérer que les recherches subséquentes nous fourniront les éléments nécessaires à la reconstruction de cette antique civilisation[1].

LES VIIE-XIE DYNASTIES ÉGYPTIENNES

PAR

J. LIEBLEIN

Dans les derniers temps, plusieurs travaux ont été publiés sur les VIIe-XIe dynasties, cette époque la plus obscure et la plus embrouillée de l'histoire égyptienne. M. Steindorff, dans la *Zeitschrift*, t. XXXIII, p. 77 sqq., a traité des Antef et des Mentouhotep d'une manière claire et consciencieuse, et a essayé de déterminer l'authenticité historique et la succession chronologique des rois de ces deux groupes. M. Baillet, dans le *Recueil*, t. XII, p. 48 sqq., a recueilli les noms des fonctionnaires et des particuliers, et, en les mettant auprès des noms royaux, il a, par ses recherches utiles, jeté la lumière sur cette époque obscure. M. Flinders Petrie, l'excavateur infatigable et heureux, a, par ses riches trouvailles, apporté beaucoup de matériaux nouveaux, de sorte que, dans son ouvrage *A History of Egypt*, il a pu jeter les premiers fondements d'une histoire des VIIe-XIe dynasties. M. Griffith a fait des découvertes importantes pour l'histoire de cette époque dans les tombeaux de Siout, qui nous donnent le récit des guerres faites par les princes de Siout pour le compte des Héracléopolitains contre les princes de Thèbes, qui, sans doute, appartenaient à la dynastie des Antef. Enfin, M. Maspero, dans son *Histoire ancienne*, t. I, p. 440 sqq., traite de toute cette partie de l'histoire égyptienne dans son ensemble, et, avec l'autorité du maître, il étudie et discute les monuments et les arguments nouveaux relatifs aux VIIe et XIe dynasties.

Cependant, malgré tous ces efforts, la question n'est pas encore résolue et ne se laisse

1. J'ai vu au Musée de Turin une figurine-vase rouge, fort semblable à celle d'Athènes; cependant le collier peint en noir, où l'on voit une fleur de lotus, est plus égyptien, et indiquerait une date plus récente.

Digitized by Google

peut-être pas résoudre définitivement sans plus amples informations; si je reprends ici la discussion, ce n'est pas que j'aie la présomption de lever les difficultés qui s'y opposent, mais j'espère pouvoir apporter quelques contributions, si petites qu'elles soient, à la solution.

Pour commencer, je donnerai mon classement des dynasties contemporaines :

VIe dynastie, 198 ans, de 2612 jusqu'à 2414 avant Jésus-Christ.

VIIe dynastie, 70 jours.

VIIIe dynastie, 146 ans, de 2414 jusqu'à l'an 2268.

IXe dynastie, 355 ans x jours + 53 ans = 409 ans, de 2677 jusqu'à l'an 2268 avant Jésus-Christ.

X^e dynastie, 185 ans, de 2506 à 2321.

XIe dynastie, 43 ans, jusqu'à l'an 2278.

Amenemhat, 10 ans, jusqu'à l'an 2268.

C'est, à quelques modifications près, l'arrangement que j'avais déjà donné dans mes *Recherches sur la Chronologie égyptienne,* Christiania, 1873, p. 57-68.

VIe dynastie. Elle est bien connue, et il n'est pas besoin d'en parler ici.

VIIe dynastie. Elle n'a régné que soixante-dix jours qui ne comptent pour rien; ce fut un temps de troubles, pendant lequel soixante-dix personnes se partagèrent le pouvoir.

La VIIIe dynastie memphite succéda à la VIe après le court interrègne de la VIIe. Les rois de la VIIIe dynastie sont nommés dans les tables de Séti Ier et de Ramsès II à Abydos, aujourd'hui tout le monde en est d'accord. Les noms de Noferkaré et de Pepi, qui y reviennent, sont la continuation directe des noms caractéristiques de la VIe dynastie. Il y a seulement du doute sur le commencement de la série; car les tables la commencent par [hieroglyphs], tandis que le fragment n° 43 du Papyrus royal de Turin semble indiquer l'identité de la reine Nitocris avec [hieroglyphs], deuxième roi de la série; dans ce cas, la VIIIe dynastie commencerait avec [hieroglyphs], le troisième roi de la série d'Abydos.

La IXe dynastie, qui naguère était presque complètement inconnue, commence, grâce aux dernières découvertes et à la perspicacité de M. Maspero, à prendre de la réalité.

Manéthon donne à la IXe dynastie une durée de 409 ans, et je préfère ces chiffres aux autres en apparence plus probables de 100 ou de 109 ans pour me tenir à l'autorité d'Africain, que j'ai toujours trouvée bonne. Aussi, c'est à l'aide de ces chiffres que je puis expliquer la somme de 355 ans x jours que le Papyrus de Turin porte sur le fragment n° 44, en supposant que le Papyrus, par ses 355 ans x jours, indique la durée de la IXe dynastie, dont il pose la fin au commencement de la XIe dynastie ou des Mentouhotep, tandis que Manéthon a prolongé la IXe dynastie jusqu'au moment où Amenemhat Ier, définitivement, a réuni les deux pays sous son sceptre. Ainsi :

IXe dynastie, d'après le Papyrus de Turin,	355 ans x jours,	409 ans pour la IXe dynastie, d'après Manéthon.
XIe dynastie,	43 ans,	
Amenemhat Ier,	10 ans,	

Digitized by Google

Manéthon nomme le fondateur de la IXe dynastie Achthoès. MM. Griffith et Maspero ont identifié ce nom avec le nom royal des monuments [ ] ou [ ], et probablement ils ont raison. A cause de cette identification, je suis porté à croire, avec M. Maspero, que les fragments du Papyrus de Turin, n°s 47 et 48, nous donnent des rois de la IXe dynastie, peut-être avec enchevêtrement des rois contemporains de la VIIIe dynastie. Car le fragment n° 47 nomme : 1, Noferkaré; 2, Khéti; 3, Snoferka (?); 4, ...; 5, Mer(karé); 6, ...; 7, ..., et le fragment n° 48 nomme : 8, Noferkaré; 9, Khéti; 10, ...; 11, ... Le nom Noferkaré, deux fois répété, et Snoferka, si le nom peut être lu ainsi, semblent rappeler les rois de la VIIIe dynastie, tandis que Khéti, deux fois répété, Mer(karé)[1], et les n°s 4, 6, 7, 10, 11 pourraient appartenir à la IXe dynastie. Un tel enchevêtrement n'est nullement improbable; du moins, j'ai cru pouvoir en constater un pareil pour les XIIIe et XIVe dynasties[2]. De cette manière, nous avons trouvé plusieurs rois qui peuvent être rangés dans la IXe dynastie : Khéti Ier (Achthoès), Khéti II et III, Merkaré ou Merikaré, Nebkaouré[3], [ ][4], avec les cinq autres rois que Petrie[5] nomme comme appartenant à la même dynastie; enfin les cinq rois dont les noms sont perdus, n°s 4, 6, 7, 10, 11 des fragments n°s 47 et 48 du Papyrus de Turin, si toutefois ils ne sont pas identiques avec les autres déjà nommés.

Voilà donc déjà seize rois qui pourraient très bien combler les 409 ans assignés à la IXe dynastie, mais probablement on en trouvera davantage, pourvu que l'on cherche. La IXe dynastie héracléopolitaine était contemporaine avec les dynasties memphites, sur les ruines desquelles elle s'est bâtie, ainsi que M. Maspero l'a bien démontré dans son *Histoire ancienne,* t. I, p. 442. La faiblesse des Memphites a visiblement commencé sous le centenaire de Pepi II, s'est manifestée dans les révolutions avant et après la reine Nitocris, et devint complète sous la VIIIe dynastie, dont l'autorité royale, souvent, n'était que nominale, pas réelle. [ ], « Héracléopolis magna », était une ville sainte où le dieu Ré avait commencé à régner[6]. Comme elle était un centre religieux, elle devint facilement un centre politique à côté de Memphis, et c'est ce qui eut lieu sous la IXe dynastie. Or, si les Héracléopolitains régnèrent pendant 409 ans et si Achthoès fut le fondateur de leur dynastie, la IXe, ce roi monta sur le trône vers la fin de la Ve dynastie. Mais, dans ce cas, la nouvelle puissance n'aurait pas conservé sa supériorité longtemps; après son épanouissement subit sous Achthoès, elle succomba sous les Memphites de la VIe dynastie pour reprendre la position dominante dans les derniers temps de Pepi II et pour la garder ci-après sous les VIIe et VIIIe dynasties, plus ou moins complètement, selon les vicissitudes politiques.

X^e dynastie. M. Maspero divise les Héracléopolitains, ou, si l'on veut, la dynastie des Khéti d'après le nom caractéristique Khéti, en deux parties, et fait de la dernière

1. Cf. Maspero, *Notes au jour le jour*, dans les *Proceedings*, t. XIII, p. 430.
2. Lieblein, *Recherches sur la Chronologie égyptienne*, p. 120.
3. Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 449.
4. Fl. Petrie, *A History of Egypt*, p. 116.
5. Fl. Petrie, *A History of Egypt*, p. 116 sqq.
6. *Livre des Morts*, chap. xvii.

Digitized by Google

partie la Xe dynastie. Pour ma part, je suis d'avis, aujourd'hui comme autrefois[1], que les Antef répondent à la Xe dynastie manéthonienne. On ne connaît pas l'origine des Antef, mais il n'est pas impossible qu'originairement ils fussent liés aux Héracléopolitains par naissance, par mariage ou alliance, mais qu'ils se fussent séparés d'eux plus tard pour fonder un royaume indépendant dans le sud. Ils étaient donc des rebelles et par conséquent des ennemis contre lesquels les Héracléopolitains firent la guerre; c'est de quelques épisodes de cette guerre que les tombes de Siout nous donnent le récit : nous y voyons les princes de Siout combattre pour la cause des Héracléopolitains. Manéthon attribue 185 ans à la Xe dynastie, et nous connaissons tant d'Antef qu'il put bien y en avoir assez pour combler cet intervalle de temps, tandis qu'ils étaient de trop pour être enserrés dans la XIe dynastie de 43 ans. A la fin, ils ont été subjugués par la XIe dynastie, les Mentouhotep qui ont vaincu les Antef comme les Héracléopolitains. Une stèle au Gebel Silsilis[2] nous donne une illustration frappante de ce fait : le roi Nebkhrouré Mentouhotep y est représenté comme le seigneur suzerain du dernier Antef, encore honoré par le titre de roi, et du dernier Khéti, déjà réduit à l'état d'un haut fonctionnaire.

MOÏSE ET LES MAGICIENS A LA COUR DU PHARAON

D'APRÈS LA TRADITION CHRÉTIENNE ET LES TEXTES DÉMOTIQUES

PAR

WILLIAM GROFF

Selon la seconde épître à Timothée, « ὃν τρόπον δὲ Ἰαννῆς καὶ Ἰαμβρῆς ἀντέστησαν Μωϋσεῖ[3]... »

Assurément, Ἰαννῆς fut célèbre au premier siècle de l'ère chrétienne; d'après Pline, « *est et alia Magices factio, a Mose, et Jamne, et Jotape, Judaeis pendens, sed multis millibus annorum post Zoroastrem*[4] ». Il est évident que « Jamne » est pour Ἰαννῆς; dans les *Notes d'un sorcier*[5], *ianian* (IANIAN), c'est-à-dire l'ombre de Ἰαννῆς, est évoqué de chez les mânes; puis, à la ligne suivante du Papyrus, celle de *Abramé*, « Abraham[6] ».

Quant à Ἰαμβρῆς, un texte démotique nous permet de l'identifier avec le plus célèbre magicien de l'Égypte ancienne.

Selon la tradition biblique, les scènes décrites aux premiers chapitres de l'*Exode*,

---

1. LIEBLEIN, *Recherches sur la Chronologie égyptienne*, p. 56 sqq.
2. MASPERO, *Histoire ancienne*, t. I, p. 463.
3. *Seconde Épître à Timothée*, III, 8.
4. PLINE, *Histoire naturelle*, édition Littré, p. 323; cf. KING, *The Gnostics and their Remains*, p. 221 (cf. p. 40).
5. HESS, *Der Gnostische Papyrus von London;* LEEMANS, *Le Papyrus démotique n° 65 du Musée de Leyde* (Monuments égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas). Le Papyrus est analysé et étudié dans mes *Études sur la Sorcellerie* (*Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, fasc. IV; cf. *Bulletin de l'Institut égyptien*, avril et novembre 1897, février, avril et mai 1898).
6. Voyez mes *Études sur la Sorcellerie* (précité), p. 356 et 412. — *Ianan* à l'accusatif.

Digitized by Google

auxquelles fait allusion le passage précité de l'épître à Timothée, sont censées se dérouler sous les règnes de Ramsès II et de Mer-en-ptah. On sait que le grand magicien de ces temps-là fut le prince *Ha-m-us,* fils de Ramsès II, frère de Mer-en-ptah[1] et de Bent-anta. La forme hiératique de son nom correspondrait aux signes hiéroglyphiques, de même en démotique[2]; mais, fait assez fréquent dans cette dernière écriture, les caractères employés pour écrire le nom du prince magicien sont susceptibles de diverses lectures. Il paraît même y avoir eu une sorte d'hésitation quant à la forme graphique de l'un des signes en démotique; ainsi, dans le *Roman de Setna*[3], on trouve et , c'est bien une transcription, ou des équivalents démotiques, de la vraie et ancienne forme du prototype hiéroglyphique (ou hiératique), du nom du prince écrit , dont la lecture est *Ha-m-us* ou, si l'on veut, *Kha-m-oïs*[4]. Mais, dans la transcription démotique, le premier signe peut être lu soit *ha,* soit *ma;* est pour (ou), mais ressemble à , c'est-à-dire *a,* complément phonétique de *ma;* est *m;* ou est bien l'équivalent démotique de *us*[5], mais, — et surtout pour les personnes qui ne sont pas très familières avec l'écriture démotique, la lecture en serait bien difficile, — on sera très porté à y reconnaître des caractères alphabétiques, , *b,* et ou , *er;* enfin, est pour *s.* Ainsi, on pouvait lire ce nom propre, soit *Ha-m-us,* ou *Ha-m-b-r-s,* ou bien *M-a-m-b-r-s.* Saint Jérôme, dans le passage précité de l'épître à Timothée, dit : *Quemadmodum autem Jannes et Mambres restiterunt Moysi*... Alors, sans doute, *Jambrès* est pour *Mambrès,* qui est une transcription de la lecture *Mambrès,* de la forme démotique du nom du prince *Ha-m-us,* le célèbre magicien du temps de la XIXe dynastie, et dont la renommée fut encore bien grande à l'époque grecque et romaine, et même a été transmise jusqu'à nous, aujourd'hui[6].

L'identification du *Mambrès* de la tradition chrétienne avec *Ha-m-us* des textes

1. Revillout, *Le Roman de Setna,* introduction.
2. *Ibid.,* p. 7.
3. *Papyrus,* col. V (III), l. 4 et 7 (cf. VI (IV), dernière ligne). Voyez Revillout, *Le Roman de Setna,* p. 123, 128 (cf. 215); Hess, *Der demotische Roman von Stne Ha-m-us,* p. 108, 111 (cf. p. 141).
4. Maspero, *Zeitschrift für ägyptische Sprache,* 1877, p. 143.
5. L'équivalent démotique du signe *us* se trouve à la colonne V (III), l. 4, du *Roman de Setna,* dans le nom du roi *Usermara.* Le signe *us* a ici la forme graphique , mais, dans ce cas, il est employé pour rendre la syllabe *us,* ordinairement écrite par le signe *user.* Ce signe est remplacé, à la ligne 7, par *asir* (pour *user*). Sur *us* et *user,* voyez Brugsch, *Dictionnaire,* p. 348-350; cf. Maspero, *Zeitschrift,* 1877, p. 143 (précité). Notons encore que le signe paraît avoir été lu Στ; Στάαν, Ἄννας, Ἰαννῆς (voyez *Manethon,* édition Unger, p. 120, 145 et suiv.).
6. Groff, Discours (inédit) prononcé au *Lane Theological Seminary,* Cincinnati, le 3 décembre 1898. Il paraît, ainsi que le Dr Wise, de Cincinnati, me l'a fait remarquer, que la forme *Mambres* aurait été connue à la tradition juive (voyez *The American Israelite,* du 26 janvier 1899). Jambrès est probablement une faute causée par Ἰαννῆς. On trouve aussi *Manès* (cf. *The American Israelite,* précité), ce nom serait bien un nom propre égyptien, mais il est peut-être une faute causée par le voisinage de Mambrès, comme Ἰαμβρῆς par Ἰαννῆς. Selon la tradition, Ἰαννῆς fut un Juif. (Cf. Pline, précité.) Probablement, selon la légende primitive, l'Égyptien Hamus = Mambrès seul fut l'adversaire de Moïse (et Aaron?). (Il est peu probable que Mambrès et Manès (Ἰαννῆς) soient une seule personne, Ἰαννῆς; cf. le frère de Setna, nommé dans le *Roman de Setna,* col. IV (II). J'espère revenir sur ces questions bientôt.) Pour *Ha-m-us,* voyez Revillout, *Le Roman de Setna,* introduction.

Digitized by Google

égyptiens soulève plusieurs questions; d'abord, pourquoi le prince n'est-il pas désigné par son vrai nom, tel que nous le font connaître les textes égyptiens? On peut proposer plusieurs hypothèses à ce sujet : la tradition voulait que Moïse fût à la cour de Ramsès II et de Mer-en-ptah, assurément, dans les scènes de thaumaturgie décrites aux premiers chapitres de l'*Exode,* la légende n'aurait pas manqué à supposer que Moïse et Aaron avaient eu pour adversaires les plus puissants thaumaturges égyptiens, et qu'il avait été vaincu par eux[1]. On peut croire que, vers l'époque grecque ou romaine et, présumablement, à Alexandrie, on aurait cherché dans les écrits égyptiens le nom de celui qui était le sorcier le plus renommé du temps où Moïse était censé vivre, et qu'on l'aurait trouvé, et cela bien des fois, dans les textes démotiques; son nom aurait été écrit [illegible] ou [illegible]. La lecture en était un peu difficile; on pouvait le lire de diverses manières. La façon la plus naturelle ou, pour mieux dire, la plus facile, est d'attribuer à tous les signes des valeurs alphabétiques[2]; ce qui aurait donné comme résultat le nom : « *Mambrès* ». Ainsi désigné, le prince *Ha-m-us,* greffé sur la narration des premiers chapitres de l'*Exode,* passa, dans la tradition chrétienne, pour l'adversaire de Moïse.

Il y a une hypothèse qu'il est bon à signaler : peut-être le nom *Mambrès,* désignant le prince *Ha-m-us,* doit-il son origine au fait qu'on ne voulait pas prononcer, avec sa vraie prononciation, le nom de celui qui, d'après la tradition, était censé avoir été l'adversaire de Moïse; on l'aurait désigné par un pseudonyme *Mambrès*[3], formé sciemment au moyen d'une lecture alphabétique des signes employés, en démotique, pour écrire son vrai nom[4].

On croit assez généralement que le prince *Ha-m-us* était mort avant que *Mer-en-ptah*[5] régnât; peut-être la tradition s'est-elle trompée en mettant en lutte avec Moïse et Aaron un magicien, déjà mort au temps où il fut censé les combattre. Mais d'une étude sur cette quesiion il semble ressortir que le prince *Ha-m-us,* après avoir régné, vivait encore sous le règne de Mer-en-ptah, et qu'il se serait occupé des fonctions sacerdotales et surtout de la magie. Sa momie est, nous le croyons, actuellement au Musée de Gizéh[6].

On ne peut pas s'empêcher de remarquer combien est ferme la tradition qui groupe autour des règnes de Ramsès II et de Mer-en-ptah tout ce qui rapporte aux scènes décrites aux premiers chapitres de l'*Exode,* et il est intéressant de le voir en personne,

1. « ... ils jetèrent chacun son bâton et ils devinrent des serpents, mais le bâton d'Aaron avala leurs bâtons... » (*Exode*, VII, 12), etc.

2. Excepté les déterminatifs finals.

3. « ... dans la littérature pseudo-clémentine, « Simon le magicien » est souvent un pseudonyme de saint Paul. » RENAN, *Les Apôtres*, p. 153. — Pour certains noms ou pseudonymes, voyez mon étude, *Le Nil* (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 1892, p. 171).

4. Discours (précité) prononcé au *Lane Theological Seminary*.

5. Voyez PIERRET, *Dictionnaire d'Archéologie égyptienne*, p. 289, et Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 28; cf. des observations dans MASPERO, *Histoire ancienne*, 4e édition, p. 255 et note 2.

6. Discours prononcé au *Lane Theological Seminary* (précité). C'est la momie n° 1196 au Musée de Gizéh, désignée par la forme pleine du nom; voyez mon étude sur les noms propres, dans la *Revue égyptologique*, t. V, p. 85 sqq. Voyez des observations dans VIREY, *Notice des principaux Monuments exposés au Musée de Gizéh*, p. 314, et MASPERO, *Les Momies royales de Déir el-Bahari* (*Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 568).

Digitized by Google

si, comme il est loisible de le croire, la momie conservée au Musée de Gizéh, au nom de *Ra-ha-m-us,* est celle du célèbre magicien, le prince, et probablement aussi roi, *Ha-m-us,* le *Mambres* de la tradition chrétienne.

NOTES DE GÉOGRAPHIE ASSYRIENNE

PAR

FOSSEY

1. *De Mossoul à El-Ḥaḍra.* — Les cartes de Mésopotamie ne portent aucun nom de village entre Mossoul et El-Ḥaḍra. Au cours d'un récent voyage, j'en ai noté un certain nombre. Pour plus de brièveté, je les ai reportés sur le croquis ci-joint, qui n'a d'ailleurs aucune prétention à une rigoureuse exactitude. J'ai suivi, pour le faire, la carte dressée par Kieport pour le voyage de Sachau, mais il est certain qu'El-Ḥaḍra devrait être reculé vers le sud-ouest. En effet, la distance de Mossoul à Djerin est de 7 heures de chameau, et de Djerin à El-Ḥaḍra il y a 13 heures. Mais j'ai surtout voulu faire connaître les noms des localités, dont plusieurs sont certainement antiques : tel est le cas pour Djerin, avec son tell assyrien.

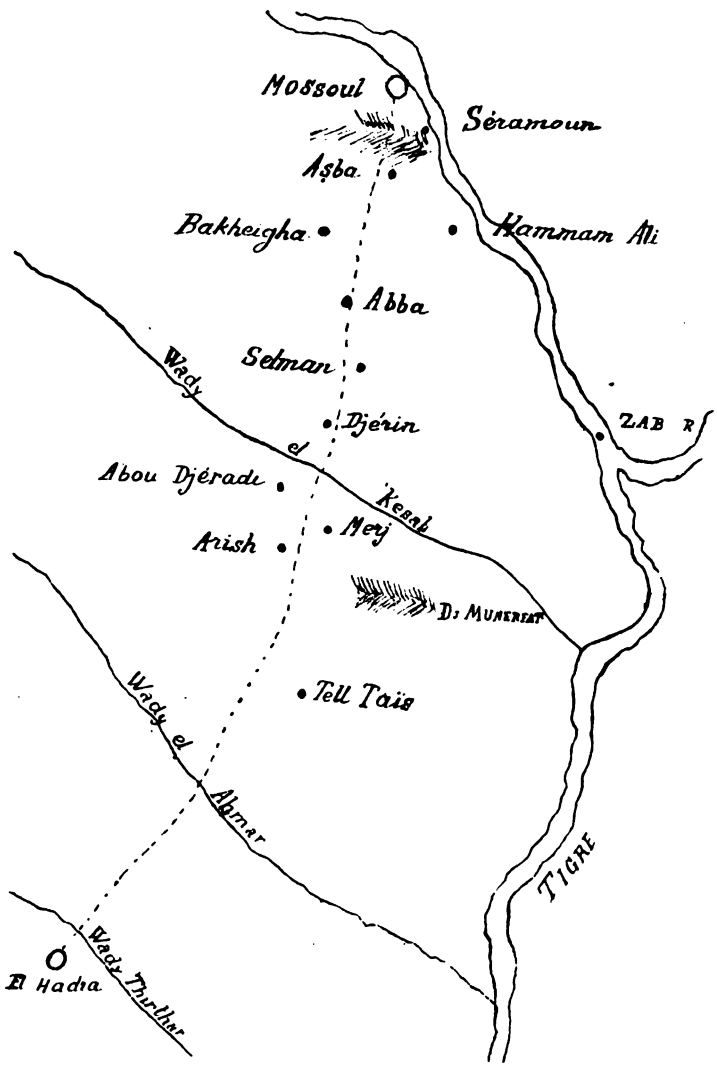

2. *De Mossoul à Bavian.* — Départ de Mossoul, le jeudi 10 novembre 1898, à dix heures; j'ai voyagé à cheval, à une allure plus rapide que celle des caravanes, mes bagages n'ont pas pu suivre.

A midi, Fadebia, au pied du Bachika; je laisse sur la droite Khorsabad et Bavian, et le Djebel Makhloub.

A 1 heure 20, Surverik Khausa, halte jusqu'à 2 heures 10.

Digitized by Google

A 2 heures 50, Khochaban.

A 5 heures, Djeraiha, village Jézidi. Les villages les plus rapprochés sont Mufeyria, village Jacobite, Gabara, Khorazan et Borazan.

A 6 heures, Baʿadra, sur le Baʿader, affluent du Khauṣar.

Vendredi 11, à 6 heures 3/4, départ de Baʿadra, vers l'est.

A 8 heures 3/4, Abd-ul-Kader, halte d'une demi-heure.

A 9 heures 3/4, Afriba.

A 10 heures 10, Khénès, sur la rive droite du Gomel, en face de Bavian. L'inscription dite de Bavian devrait plutôt porter le nom du village de Khénès, car elle est gravée sur les rochers de la rive droite, tout près du village de ce nom, tandis que Bavian est sur la rive gauche.

On sait que l'inscription de Bavian mentionne un certain nombre de localités, qui n'ont pas pu être identifiées jusqu'à présent. Je n'ai pas pu faire aux environs de Mossoul l'exploration que j'avais projetée et qui, seule, permettrait de tenter avec quelque chance de succès l'identification des villes assyriennes dont on ignore encore la place. A tout hasard, j'ai recueilli les noms des villages qui sont aux environs des sources du Khauṣar (le Khouṣour de Sennachérib). Ce sont Rahiana, Arpatché, Kaulan Tépé, Tchakallou, Chouerik, Barima.

3. *Merdj-Riḫan.* — Sur la route d'Orfa à Oueranchéir, à une petite journée d'Orfa, la carte de Hausknecht porte un village de Medjer-Khan, le même sans doute que Černik[1] appelle Merdjilichan. Le véritable nom de cette localité, tel qu'il m'a été épelé par un indigène éclairé, est Merdj-Riḫan, c'est-à-dire la Prairie du Basilic.

LA NUBIE DANS LES TEXTES COPTES

PAR

W. E. Crum

L'étude que M. Krall a consacrée à l'histoire des Blemyes et des Nubiens[2] renferme, entre beaucoup d'autres choses intéressantes, le texte d'un manuscrit copte acquis l'année dernière et censé provenir de Gebelein. Cette publication attira mon attention sur un groupe de textes d'un caractère fort semblable, déposés depuis longtemps au Musée Britannique. Ils seront publiés *in extenso* dans le catalogue que je rédige en ce moment[3].

Nos manuscrits furent achetés en 1813, à Assouan, par M. Th. Legh; on les a enregistrés sous la cote *Papyrus IV, A-Q*. Ils sont écrits, comme celui de Krall, sur des cuirs de couleur brune plus ou moins foncée. Mais ici le cuir n'est certainement pas de la peau de crocodile; ce sont des peaux de chèvre et d'agneau, pareilles à celles de

1. Petermann's *Mittheilungen, Erganzungsheft*, p. 45, pl. 2.
2. Dans les *Denkschriften* de Vienne (*Phil. Hist. Cl.*), Bd. XLVI, 1898.
3. Si je ne me trompe fort, le Musée d'Alexandrie possède une série de manuscrits tout pareils (Botti, *Notice des Monuments*, 1893, p. 50). Le temps m'a manqué pour les examiner.

Digitized by Google

plusieurs manuscrits du *cartulaire* de Djêmé[1]. Le format des manuscrits varie; le plus grand a 0m 61 sur 0m 42 et porte environ quarante lignes d'écriture. Un savant anonyme en ajouta au *Narrative* de Legh[2] des essais de traduction et quelques lignes de fac-simile.

L'encre, — encore comme au manuscrit de Krall, — a partout tellement jauni, qu'on ne trouve guère une ligne où il n'y ait bon nombre de lettres soit douteuses, soit tout à fait indéchiffrables. Il y a même plusieurs textes entiers qui sont restés, pour moi du moins, complètement illisibles. Au point de vue paléographique, ces manuscrits se ressemblent de très près; ce sont partout des traits penchants et réguliers sans autres ligatures que celles de ⲁⲓ, ⲉⲓ et ⲧⲓ (cf. Revillout, *Actes*, etc., pl. 8 ou 9).

Nous avons affaire à une série de documents juridiques ou, si l'on veut, commerciaux. Les mêmes personnages se retrouvant dans quelques-uns des textes, il est évident que les manuscrits ont une seule et même provenance. Qu'ils soient originaires d'au delà d'Assouan, c'est un fait incontestable, qui ressort des noms de lieu rencontrés dans les textes. Ils faisaient probablement partie d'un cartulaire monastique, comme celui de Djêmé, ou ils venaient du bureau de quelque fonctionnaire civil. Il est à remarquer que, dans tous les cas, — sauf un, — l'auteur du document est une femme.

Voici une analyse des textes les plus lisibles :

A. — Πρᾶσις, datée du 27 Choiahk. Thêcla, fille de Cost[antin?] et d'Osésindê (?), de la ville de Kêlsei sur la rive orientale, avait emprunté à Joseph, matelot ⲡⲓⲉⲉϥ, fils d'Étienne et d'Amana, la somme de 19 *solidi*, ϩⲟⲗⲟⲕⲟⲧ/. Maintenant, pour le rembourser, elle lui abandonne son κτῆμα paternel, à savoir sept ϣⲓⲡ (*ou* ϣⲓⲡⲁ) « selon le poids que l'on ...[3] (?) ». Elle jure par Dieu et « notre roi pieux, Mercure ⲙ[ⲉⲣ]ⲕⲟⲩⲣⲓⲟⲥ », d'observer les termes du présent contrat. Ni Thêcla ni Joseph ne sachant écrire, ils ajoutent en bas du texte leurs croix ⲥⲓⲙⲓⲟⲛ (= σημεῖον). Parmi les témoins on distingue Maria, fille de Thêcla, et un « exarque ».

D. — [Διαθ]ήκη, datée de la troisième *Indictio*. Natia et sa mère Thêcla, de la ville de Kêlsei orientale, ayant, dans le passé, emprunté à feu Joseph, matelot, 19 *solidi* (voir n° A), et, dernièrement, Eudoxie, fille de Natia, ayant augmenté cet emprunt de 9 *solidi* en plus, elle déclare maintenant les trois filles de Joseph, Maria, Seiôn et Athanasia, maîtresses du κτῆμα entier, à la valeur de 28 *solidi*.

B. — Contrat daté de l'an Ier du règne du roi philochrist Jean; Georges étant ⲡⲣⲟⲧⲁⲙⲁϫ/, ⲡⲣⲟⲧⲁⲉⲥⲧⲓϫⲟⲥ et ⲡⲣⲟⲧⲟⲙⲏϩⲓⲧⲉⲣⲟⲥ[4], « tous les Éthiopiens lui étant sujets à partir de Tilimauara jusqu'au Castrum de Philæ », tandis qu'Abba Métania est évêque de Corté ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ, et que Marc, Peishaté et ⲙⲏϫⲉⲓⲕⲟⲧⲁ/ remplissent d'autres fonctions[5]. Ananias et Ménanta, fille de Mariham, originaire de Kyrshé ⲕⲩⲣϣⲏ, actuelle-

1. Indications qu'a bien voulu me fournir un expert bien connu de Londres.
2. *Narrative of a Journey in Egypt*, etc., London, 1816.
3. Il ressort des données du manuscrit D que le κτῆμα fut un bien foncier; le ϣⲓⲡ(ⲁ) serait donc une mesure agraire, à comparer peut-être au mot ϣⲟⲡ.
4. Mots composés de πρωτο- avec δομέστικος, μειζότερος. Je ne sais ce que c'est que le premier; de plus, la lecture n'en est point certaine.
5. Ces titres sont ou illisibles ou inintelligibles. Les mots ne paraissent pas être grecs.

Digitized by Google

ment demeurant à Pordippa, vendent à leur fils Abraham et à sa femme Ménanta (*sic*) cinq terres nommées ϧⲁⲓⲕⲁϩ[1].

C. — Πρᾶσις, écrite et signée par le même scribe que celui du n° B, et datée (sans indication d'année) du règne du roi Jean; Georges et Métania portent les mêmes titres qu'auparavant. Thécla, fille de.... de Kyrshé, mais demeurant à Pordipa (*sic*), vend à Abra (*sic*) et à Ménanta, sa femme, certaines terres ϧⲁⲓⲕⲁϩ. Parmi les témoins, on en rencontre un qui vient de Pachôras.

FG. — (Deux morceaux d'un seul manuscrit), opisthographe, mais lisible seulement d'un côté, où se trouvent deux textes distincts; (1) Ἀσφάλεια ou Ἀποταγή, datée de la onzième *Indictio*, écrite par Mailanê à l'instance de... (?) à qui elle s'adresse, et rédigée « au milieu des gens de Corté ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ, à la porte de la maison de l'éparque ». Il est question dans le texte de vêtements ⲣⲙⲱⲛ, sans que l'on puisse préciser davantage les détails de l'affaire. Le scribe, nommé Iatros, porte le titre de notaire. (2) Γραμματ(ε)ῖον, daté de la douzième *Indictio* et écrit par Nalandousé, ⲛⲁⲗⲁⲛⲇⲟⲩⲥⲉ, dont la mère est Toupel — ⲧⲟⲩⲡⲉⲗ... (?), et le père Markunei — ⲙⲁⲣⲕⲩⲡⲉⲓ, potier κεραμεύς, du village de ...shi, mais demeurant actuellement à Talmis. Elle s'adresse à Maria, fille de Suzanna de Pachôras, qui avait déjà gagné sur elle un procès à Kêlsei. Le texte paraît se rapporter à des σκεύη vendus par Nalandousé à Pouthios. Le scribe Sévère était alors χαρτουλάριος de Talmis.

K. — Ἔγγραφον, peu lisible, daté du 30 Épiphi, adressé par Abraham, matelot ⲡⲉⲉϥ, à ... (?), et ayant trait à des terres.

L. — Il s'agit ici d'affaires d'argent. Point de détails lisibles.

E. — Daté du règne d'un roi dont le nom est illisible. On imagine reconnaître les mots : « Georges étant éparque sur la Nobadia; » mais ils sont des plus incertains.

Quant à la chronologie de nos documents, ils n'offrent aucune donnée absolue qui puisse nous servir de point de départ. Nous savons seulement qu'entre le roi Mercure, nommé par A, et le Cyriaque du manuscrit Krall, contemporain du patriarche Chael (vers l'an 750), il y eut trois rois, dont deux, — Simon et Marc, — ne jouirent de la couronne que peu de temps[2]. On pourrait donc tout au plus placer Mercure dans les dernières années du VIIe ou dans les premières du VIIIe siècle. Dans cet état des choses, la mention des Indictions (troisième, onzième et douzième) dans D, FG 1 et 2, ne nous sert de rien. Il est à supposer que le texte avec serment, au nom de Mercure, est contemporain de ce prince; je n'oserais pourtant pas l'affirmer. Les historiens arabes ne paraissent rien savoir d'un roi Jean.

Parmi les noms propres il y en a plusieurs, — bibliques ou grecs, — qui ne donnent lieu à aucune remarque. D'autres, comme Onnophrios (A, témoin) ou Peishaté (B), montrent que les noms égyptiens avaient encore cours dans la Nubie. Pour la plupart, cependant, quoique souvent de formes presque classiques, je n'ai pu les identifier avec aucun de ceux qu'on lit dans le *Corpus*, ni dans les *Denkmäler*, ni dans les publications

1. Mot nouveau; une fois ϧⲁⲓ ⲡⲕⲁϩ. D'après le manuscrit C, il paraît être féminin. On pense au ϧⲁⲓⲙⲟⲟⲩ des papyrus de Djêmé, sans que cela aide à déterminer ici le sens. Cf. aussi *Æg. Z.* 1869, p. 131, ϧⲁⲓⲉⲛϩⲉ. Les termes ⲥⲓⲧⲱϩⲉ ⲡⲕⲁϩ, ⲡⲱϩ ⲡⲕⲁϩ sont peut-être comparables.

2. Renaudot, *Hist. Patr. Alex.*, p. 220 et suiv.

Digitized by Google

des Papyrus. On pourrait, au besoin, comparer Métania (B, C) à μετάνοια (quoique ce mot ne paraisse pas comme nom), Markunei (FG 2) à Μαρκιανός, Mâilanê (FG 1) à Μελάνη. Seiôn (D) est déjà connue comme nom de femme et se retrouve au manuscrit Krall.

Les noms géographiques sont en partie connus par les écrivains classiques ou par les inscriptions :

ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ (B, C, FG 1), 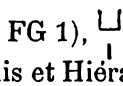 , Corté (*Itin. Anton.*), قرطة. Sans doute la ville est située entre Pselchis et Hiérasykaminos. Le Corté, au delà du Vieux Dongola, répond peut-être au ⲕⲟⲩⲣⲧⲉ ⲧⲉⲣⲡⲉ de la prétendue liste des évêchés transcrite en partie par Vansleb[1].

ⲛⲟⲃⲁⲇⲓⲁ (E) est la forme usitée par les deux dialectes coptes pour désigner le pays des Nobades ou Nouba.

ⲡⲁϫⲱⲣⲁⲥ (C, FG 2). Ce nom a été signalé d'abord par M. Revillout (*Revue égyptologique,* t. IV, p. 20) d'après une inscription du *Corpus*. M. Amélineau, toutefois, a trouvé bon d'en nier l'existence (*La Géographie,* p. 295), sans hasarder une autre interprétation du texte, mais Pachôras s'est retrouvé récemment sur une stèle publiée par M. Sayce (*Rec. de Trav.*, t. XX, p. 111), où Lampropolis semble être un nom de la même ville[2]. Son identification avec Begrâsh en face de Derr est évidente. Abou-Sâliḥ et Makrizi la nomment بجراش[3]. Les manuscrits correspondant à la liste de Vansleb écrivent بوخراس en y ajoutant l'équation وهى الدو, localité de la même province, suivant Makrizi, qui écrit ادوا[4].

ⲡⲉⲓⲗⲁⲕ ou ⲡⲕⲁⲥⲧⲣⲟⲛ ⲙⲡⲉⲓⲗⲁⲕ (B), ce qui correspond exactement au قصر بلاق des auteurs arabes.

ⲧⲁⲗⲙⲓⲥ (FG 2), 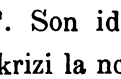 . On est porté à retrouver cette ville dans le درمس d'Abou-Sâliḥ[5]. Vansleb donne Termus comme évêché de la province de « Maracu », quoique les manuscrits des listes pareilles y portent ⲟⲩⲁⲛⲁⲟⲩⲣ (var. ⲟⲩⲁⲛⲁⲧⲟⲩⲣ), يرويس, ce qui pourrait faire penser plutôt à Dendour[6].

Outre ces noms, on en rencontre d'autres jusqu'ici inconnus, je crois, dans les textes coptes :

ⲛⲑⲟⲟⲡⲉ (B et très probablement C dans la même phrase). A la phrase qui nous donne cette forme étrange, comparez celle de l'inscription de Silko, où celui-ci se nomme « roi des Nobades et de tous les Éthiopiens », ὅλων τῶν αἰθιόπων. Il est à

1. *Histoire*, p. 29. Il n'en donne que les noms arabes. Les mots à la p. 17 semblent indiquer que le manuscrit dont il s'est servi n'est pas à Paris. Des listes semblables se lisent pourtant Ms. copte, anc. fonds 53, f° 172 *b*, de même Ms. Brit. Mus., or. 1325, p. ⲥⲓ̅, et Mss. de Lord Crawford, 53 et 54, — tous datés du commencement de ce siècle et tous copiés sans doute sur un même original, puisqu'ils se ressemblent jusque dans les derniers détails. Les noms reproduits par Vansleb ne font qu'une partie du tout. Beaucoup sont d'une identification difficile due au peu d'intelligence qu'on a mis à copier la liste primitive. Que ce soit un catalogue d'évêchés comme celui qui le précède, ce n'est pas certain : du moins cela n'est pas dit formellement. Voici le commencement : ⲡⲁⲓ ⲛⲉ ⲡⲓⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϫⲱⲣⲁ ⲡⲓϩⲱⲙⲓⲧⲏⲥ ⲡⲣⲁⲛ ⲛⲡⲟⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ϩⲱⲙⲉⲧⲏⲥ ⲁⲗⲏⲑⲓⲁⲥ ϫⲱⲣⲁⲥ ⲧⲁⲗⲙⲁⲧⲓⲁⲥ ⲉⲑⲓⲟⲡⲓⲁ; puis en rouge : ⲡⲓϫⲱⲣⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲛⲡⲟⲧⲡⲓⲉⲥⲱⲟⲧⲡ ⲡⲓⲟⲧⲣⲱⲟⲩ ⲙⲙⲁⲡⲟⲧϯ.

2. Voyez le *Report for 1897-1898*, de l'*Egypt Exploration Fund*, p. 69.

3. Abou-Sâliḥ, éd. Evetts, f° 94 *a;* Makrizi, éd. Boulaq, I, p. 90. Le Ms. add. 7317 du Brit. Mus., f° 150 *b*, laisse le mot sans points.

4. Cf. Quatremère, *Mémoires*, t. II, p. 8.

5. F° 99 *b*.

6. Le guide *Murray*, 9e éd., p. 953, parle d'Épimachus, évêque de Talmis. Est-ce d'après l'inscription si fruste de Gau, pl. II, n° 3 ?

Digitized by Google

remarquer que Georges, le fonctionnaire ici en question, est, selon toute probabilité, le même qui, dans E, est appelé éparque de la Nobadia. Jusqu'à ce qu'une étymologie indigène pour 'Αιθιοπία ait été prouvée[1], nous n'avons qu'à regarder [ⲉ]ⲑⲟⲟⲡⲉ comme la forme dégradée du nom classique.

ⲧⲓⲗⲙⲁⲧⲁⲣⲁ (B, lecture certaine). Ce nom, avec celui de Pilak-Philæ, semble marquer les frontières du royaume éthiopien. Vu notre ignorance de l'étendue exacte des mots « Éthiopie », « Nubie », il n'est pas facile de savoir où chercher la localité en question. Je suis tenté de l'identifier avec un nom tout aussi vague et dont la lecture même reste incertaine. 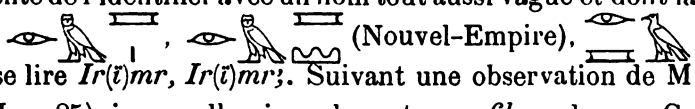 , (Nouvel-Empire), (ptolémaïque) peuvent bien se lire *Ir(ī)mr, Ir(ī)mrʒ*. Suivant une observation de M. Maspero (*Rec. de Trav.*, t. VIII, p. 85), je rappellerai que le mot pour *fils* en langue Galla est *ilma, ilm,* et qu'une branche des Gallas septentrionaux se donnait un ancêtre légendaire, nommé *Marawā*[2]. Max Müller (*Asien,* p. 112) cherche à placer le nom hiéroglyphique dans la latitude de Korosko. J'ignore si des tribus gallas ont jamais pénétré aussi bien vers le Nord.

ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲏⲗⲥⲉⲓ ⲙⲡⲉⲓⲉⲏⲧ (A, D, FG 2). La ville se trouvait sur la rive orientale; voilà tout ce que nous en savons. Elle est nommée à côté de Talmis; elle doit donc être cherchée peut-être pas trop loin de cette dernière.

ⲕⲣϣⲏ (B, C). Ceci ne peut guère être que Girshé (Champollion, *Lettres,* p. 125), ou Quirsch (Lepsius, *Briefe,* p. 263), à mi-chemin entre Pselcis et Dendour, sur la rive orientale.

ⲡⲟⲣⲁⲡⲡⲁ ou ⲡⲟⲣⲁⲡⲁ (B, C), non identifié; dans les mêmes manuscrits qui font mention de Kyrshé.

ⲡⲓⲗⲗⲉ ⲉⲧⲟⲩⲗⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲭⲉ...ϣⲓ (FG 2), village à chercher probablement dans le voisinage de Talmis.

ERRATA AU MÉMOIRE DE M. GOLÉNISCHEFF

Page 76, l. 15 : troisième mois de l'inondation, *lisez :* troisième mois des récoltes (*Epiphi*).

— 76, l. 19 : Ce jour, je partis pour..., *lisez :* Le jour où j'arrivai à...

— 76, l. 20 : ... *Tent-Amon.* Je..., *lisez :* ... *Tent-Amon,* je...

— 77, l. 16, 19 et 24 : quatrième mois de l'inondation, *lisez :* quatrième mois des récoltes (*Mésoré*).

— 81, texte hiéroglyphique, l. $x+4$: 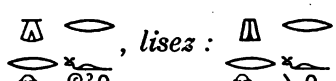 , *lisez :* .

— 81, texte hiéroglyphique, l. $x+6$: 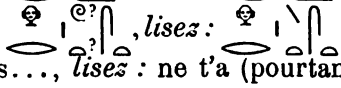 , *lisez :* (cf. p. II, l. 55 et 59).

— 83, l. 21 : ... ne l'a (pourtant) pas..., *lisez :* ne t'a (pourtant) pas...

— 89, l. 14 : qu'il m'envoyait, *lisez :* qu'il m'envoyât.

— 91, l. 15 : premier mois du printemps, *lisez :* premier mois de l'hiver (*Tybi*).

— 92, l. 15 : (tout) le printemps, *lisez :* (tout) l'hiver.

---

1. Halévy a proposé اطيوبة, *Revue sémitique,* 4e année, p. 91.

2. A. W. Schleicher, *Geschichte der Galla,* p. 7. Voyez aussi Paulitschke, *Harar,* p. 306, et *Ethnogr. N. O. Afrikas,* I, p. 19, 20. Max Müller, pourtant, dans l'*Orient. Lit. Z.,* 1899, p. 240, fait dériver *ilma* de غلمة. Tient-il assez compte du غ ?

Digitized by Google

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

Digitized by Google

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCCC

Tous droits réservés.

Digitized by Google

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCC^r

Digitized by Google

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1900 Fascicules I-III

CONTENU : 1) Stèle de l'an III d'Amasis, par G. DARESSY. — 2) Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par Émile CHASSINAT. — 3) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL, O. P. — 4) Antiquités égyptiennes du Musée de Vannes, par Jules BAILLET. — 5) Étude sur les personnages du Roman de Setné-Ptah Ha-m-us, par William GROFF. — 6) Notes prises à Karnak, par Georges LEGRAIN. — 7) Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, par Édouard NAVILLE (avec six planches). — 8) La crue du Nil commençait par la chute d'une goutte céleste, par J. LIEBLEIN. — 9) Notes prises à Méïr (mars-avril 1899), par Émile CHASSINAT. — 10) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL, O. P. — 11) La date du Cénotaphe d'Osiris, par William GROFF. — 12) La Tombe des Vignes à Thèbes, par Philippe VIREY. — 13) Zur Überlieferung über die ersten drei Dynastien, von W. Max MÜLLER. — 14) An Ostracon in the Museum of New York, by W. Max MÜLLER. — 15) Mélanges, par Jean CAPART. — 16) Eine inedirte Statue des Prinzen Setau, von Adolf JACOBY. — 17) Die Northampton Stele, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 18) Le Temple et les Chapelles d'Osiris à Karnak, par Georges LEGRAIN. — 19) La Momie du roi Mer-en-ptah Ba-en-ra, par William GROFF.

STÈLE DE L'AN III D'AMASIS

PAR

G. DARESSY

Le Musée égyptien possède depuis plus de vingt ans une grande stèle en granit rose, entrée dans les collections par les soins de M. E. Brugsch-Bey; elle provient du Caire et servait de seuil de porte dans le palais où habita Kléber, près de l'Ezbékieh. Ce monument est malheureusement en mauvais état de conservation : la surface en est usée par endroits, elle n'est plus polie; la lecture des inscriptions est des plus difficiles, les signes, peu profondément gravés, se perdent dans les inégalités du granit et n'ont laissé que des silhouettes sans détails. Il faut ajouter à cela que le texte est conçu dans un style des plus concis, l'orthographe est réduite au strict nécessaire : peu de déterminatifs, pas de signes du pluriel, chaque caractère compte, aussi la moindre lacune fait perdre un mot.

Ayant d'abord copié tous les signes bien lisibles sans m'occuper du sens, j'ai ensuite essayé de traduire et cherché si le mot nécessaire pour mon interprétation n'avait pas laissé de traces sur la pierre : le plus difficile, alors, était de résister au parti pris. Après de longues recherches, abandonnant, puis reprenant le travail, je suis enfin parvenu au résultat actuel.

En raison de ces difficultés matérielles, j'espère qu'on me pardonnera les fautes qui ont pu se glisser dans ma transcription; tout imparfait que soit ce premier essai, j'ai pensé qu'il était préférable de le publier tel quel et d'attirer l'attention des égyptologues sur ce texte si intéressant.

La stèle mesure $1^{m}75$ de hauteur et $0^{m}95$ de largeur. Dans le cintre, au-dessous du signe du ciel plane un disque ailé, dont le nom est deux fois répété. Au-dessous, en place de tableau, les titres d'Amasis sont donnés sous cette forme :

Digitized by Google

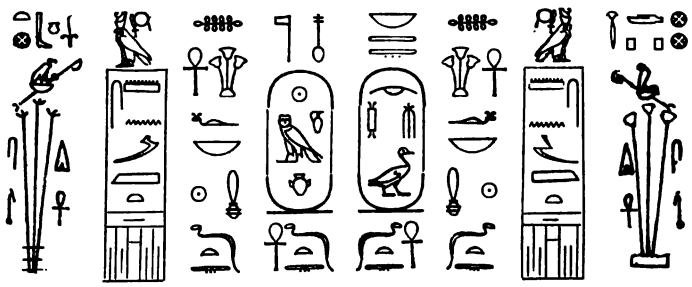

Le bas de la stèle est rempli par une inscription occupant dix-huit colonnes verticales, le sens de l'écriture étant de droite à gauche. La hauteur des signes est d'environ 25 millimètres.

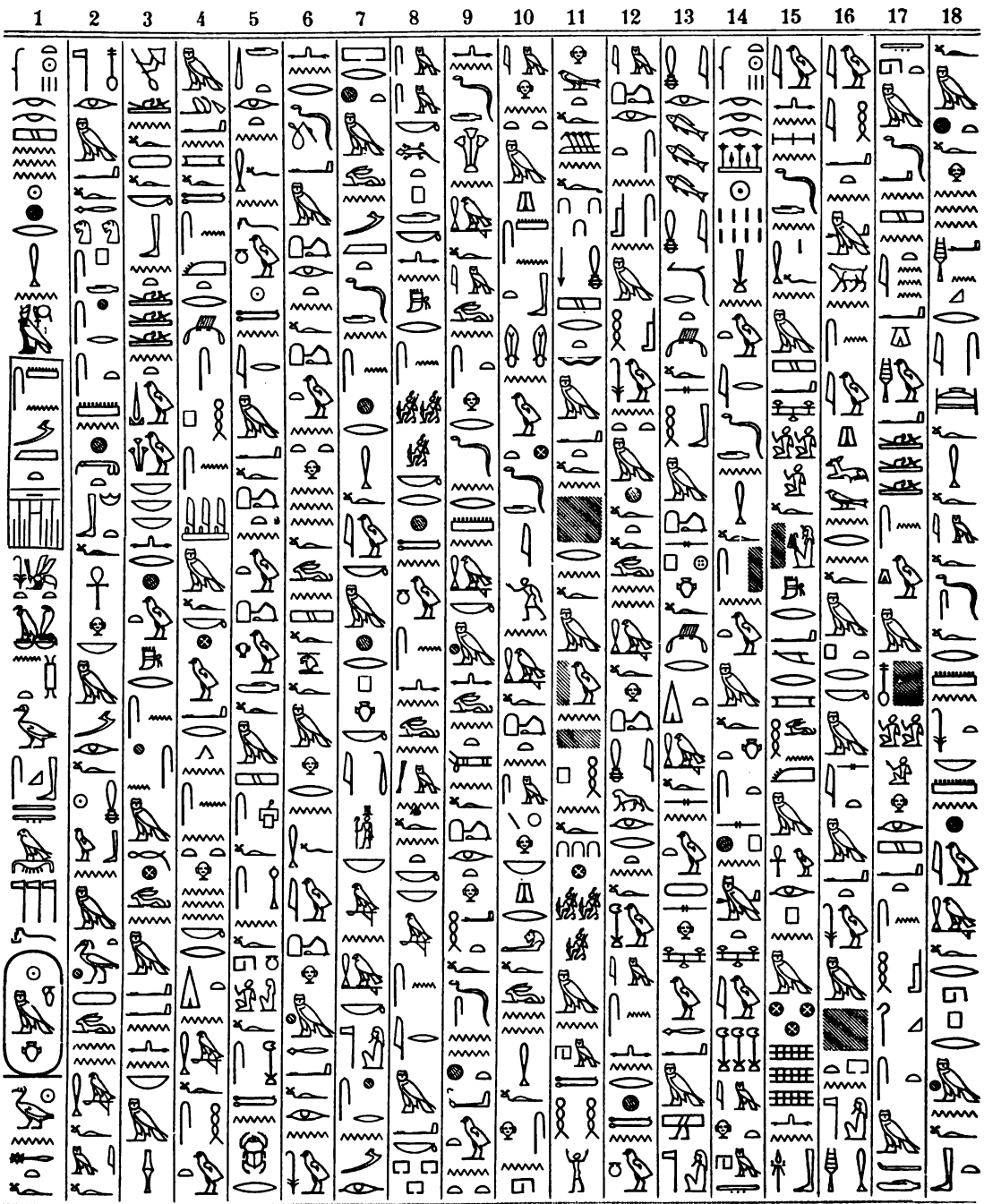

Digitized by Google

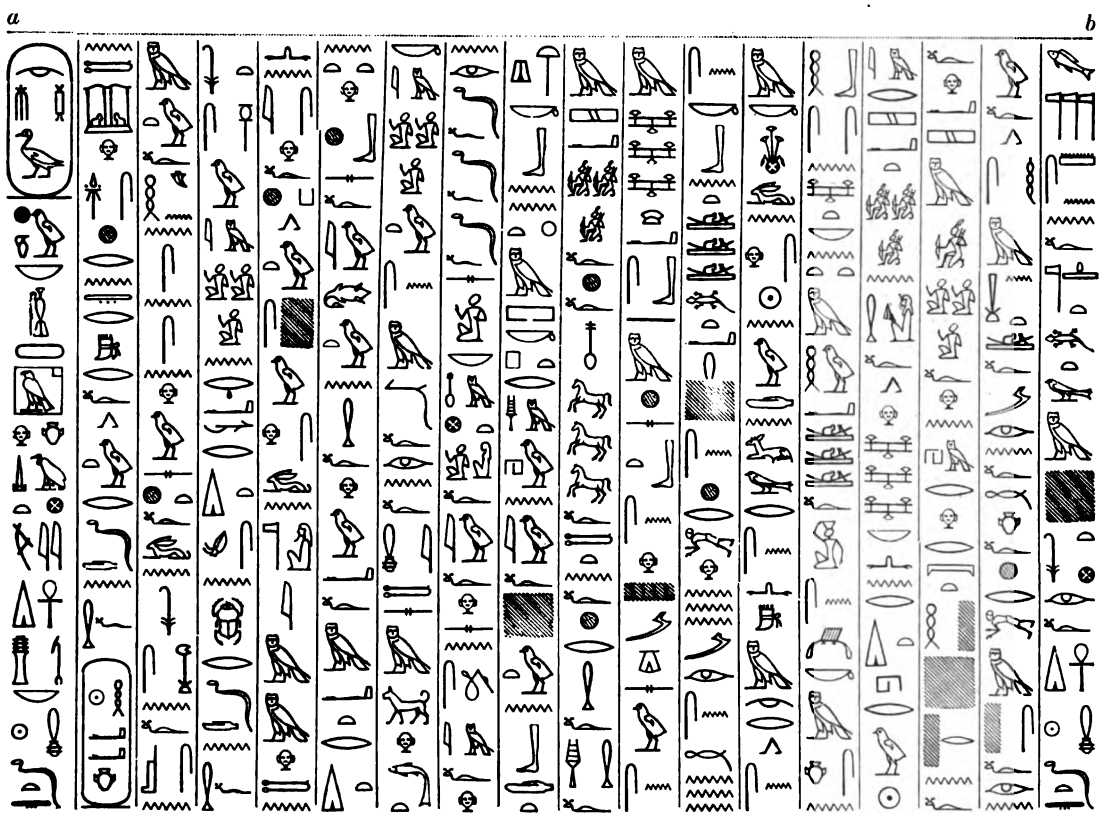

« L'an III, mois de Payni, sous la Majesté de l'Horus-soleil établissant la Vérité, roi du Midi et du Nord, maître des diadèmes, fils de Neith, resserrant les deux terres, Horus d'or choisi par les dieux, *Khnum-ab-rà*, fils du soleil, de son flanc, *Aahmès*, fils de Neith, l'aimé de Khnoum, seigneur d'Éléphantine et d'Hathor de Djême, donnant toute vie, stabilité et tranquillité, comme Râ, à toujours! (L. 2) Le dieu bon agissant de son bras, le très-puissant dont les prévisions s'accomplissent et témoignent de son mérite, chacun vit en le voyant semblable au soleil à l'horizon. Sa Majesté était au Conseil, à s'occuper des destinées de la terre entière; on vint dire à Sa Majesté : « Apriès (l. 3) est (parti), il (guide) les vaisseaux qui (ont passé). Des Grecs dont on ne sait le nombre parcourent le Nord, c'est comme s'il n'y avait pas de maître pour gouverner; il les a appelés, eux l'ont (accueilli). Le roi leur avait assigné une résidence (l. 4) dans le Pehu An : ils infestent l'Égypte en son étendue, ils atteignent Sekhet-Mafek, tout ce qui est en ton eau s'enfuit d'eux. »

» Sa Majesté fit rassembler là les amis royaux et les hommes disponibles, leur faisant apprendre l'événement rapporté à Sa Majesté. (L. 5) Sa Majesté fit ce discours : « De votre temps, combattant sous sa direction, dans chaque bataille qu'il a déclarée en son habileté il a fait décimer ses compagnons. Rappelez-vous ce qui est arrivé; n'est-ce pas à cause de lui qu'on alla (au malheur) pour cela? Dieu vous appelle! (L. 6) Ne seront[1] pas vigoureux dans le combat les bras de ceux qui s'opposent à qui est en son eau; la terreur sera devant Sa Majesté, le débarrassant quand est fait combat de ceux

1. Pour éviter les amphibologies, je mets au pluriel ce qui se rapporte aux ennemis, bien que dans le texte tout soit au singulier, paraissant se rapporter plus spécialement à Apriès, considéré comme chef des étrangers.

Digitized by Google

qui sont sous cette influence; la crainte de Sa Majesté les tuera, afin qu'il soit donné (l. 7) que les choses se montrent en état vrai. »

» Ils dirent à Sa Majesté : « Tu es maître de tes volontés, la seigneurie de Ta Majesté règne : dieu a eu le dessein de te voir là. Les hommes, eux, sont comme tes esclaves, tu les fais comme des chiens sur un cadavre. (L. 8) Tes chevaux sont en multitude, tes archers sans nombre; tes soldats, en faire savoir la quantité ne peut s'énoncer. Tu es leur seigneur, car tu protèges les demeures des producteurs d'aliments, tout homme est heureux dans la ville. Sa population l'adore et (l. 9) il n'y a pas là une parole derrière Ta Majesté : elle est prospère par suite de l'élévation de Ta Majesté, l'anéantissement a été la fin [de ceux] qui s'opposaient à qui est sous tes ordres; eux-mêmes sont fortifiés qui sont sous ton ombre, circulant en ta demeure. »

» Voici qu'on fut à l'acclamer, parce qu'il (va combattre) le conspirateur (l. 10) là, (attendu qu'il est au-dessous de Semen tebti nut). Sa Majesté, ayant annoncé le combat, fit (réunir) chacun devant Elle. Sa Majesté ayant rassemblé ses soldats et regardé ses chevaux qu'Elle avait dressés sous son règne, Sa Majesté se tint sur son char, ayant pris la lance et l'arc en sa main... (L'ennemi) avait atteint Andropolis. Les soldats joyeux s'égayaient en route, le ... brillait comme le lapis; ils (agirent) de leurs poignards (l. 12) dans (la bataille), ils firent leur place en anéantissant ceux qui étaient devant eux. Sa Majesté fut à combattre comme un lion, faisant tant de victimes parmi eux qu'on n'en sait le nombre. Les vaisseaux nombreux, leurs (matelots) sont jetés à l'eau : ils voient l'abîme comme font les poissons. Son ardeur est (l. 13) comme une flamme; Elle se fait fête du combat, du coup son cœur s'épanouit. Sa Majesté fit son passage, chassant les maudits comme marche un dieu protecteur du Nord. A la suite de cela, on fit un jour pour présenter des offrandes; elles étaient si abondantes qu'il n'y avait pas de terme à leur arrivée.

» (L. 14) L'an III, le 8 Athyr, on (se réunit) alors pour dire à Sa Majesté : « Qu'on en finisse de leur infection! Parcourant les chemins, étant là des milliers à violer le pays, ils couvrent toutes les routes. Ceux qui étaient dans les barques, ils portent ta terreur dans leur cœur, (l. 15) mais ce n'est pas fini. » Sa Majesté dit à ses soldats : « Je (dessécherai) sur-le-champ le flux. Jeunes gens et vieillards (?), faites ceci dans les villes et les campagnes : qu'il n'y ait pas là d'embuscade pour détruire les troupes de Sa Majesté, allant sur tout chemin, qu'on ne fasse pas un jour (l. 16) que soit opposition à leurs barques. » Étant à exalter hautement son nom en voyant se terminer leurs malheurs par ses soins, comme la (demeure?) de dieu, voilà que Sa Majesté fit partir l'armée, et ses gens de l'acclamer jusqu'au ciel..... (l. 17) la terre fut parcourue comme par un vent de tempête, chavirant leurs bateaux privés de gouvernail (?). Les gens en firent la destruction; ils massacrèrent sur son siège leur prince, qui était venu se reposer dans sa cabine. Elle avait vu son ami abattu, du ..... qu'elle avait fait (l. 18) en face de l'eau, voici que Sa Majesté le fit enterrer là, Elle-même, l'établissant en roi maître de la perfection, car Sa Majesté avait décidé de lui pardonner son péché envers les dieux. Elle institua des revenus divins très nombreux dans ...su-t; Elle le fait donnant la vie, comme Râ, à toujours. »

La transcription donnée plus haut du texte n'indique pas les signes incertains; je dois donner maintenant ce renseignement avec le commentaire.

Digitized by Google

La première ligne n'offre aucune difficulté; c'est la légende royale d'Amasis. Le premier quart de la seconde ligne est un peu confus, jusqu'à . Je ne vois pas moyen, cependant, de tirer une autre lecture plausible. — Dans le nom de l'endroit où se tenait le roi, le premier signe est peu net, mais c'est sûrement un signe vertical, et, du reste, dans toute la stèle, le est mal gravé et prend la forme . Nous avons là, je crois, une variante orthographique de (car = = *d*), qui a la même racine que « lit de repos »; c'est le véritable équivalent du ديوان arabe. — A la suite, je lis en me rappelant de la stèle de Kouban (l. 13), mais le est informe. — Le nom d'Apriès est certain. Le début de la troisième ligne offre plusieurs signes douteux. Le est problématique; de toute façon, le mot déterminé par une barque doit exprimer une idée de mouvement. Le cinquième signe est à vérifier : je ne vois qu'une grande ellipse au milieu de laquelle sont peut-être d'autres caractères. Je traduis comme s'il y avait , mais sous toutes réserves. — Plus loin, est douteux. — Je n'ai pas d'autres exemples de s'appliquant à une personne; j'ai pensé que cela signifiait « élargir le cercle pour faire place », d'où « accueillir ».

Ligne 4. — Le mot effacé; on ne voit plus que des silhouettes . Le nom de l'Égypte, , est informe. Plus loin, de . de et sont peu nets.

A la ligne 5, le déterminatif de est vaguement circulaire; je l'ai pris pour ⊙. — est confus; au lieu de , dans , on pourrait voir ou : on distingue seulement un trait avec une tête; j'y ai vu un factitif de « diminuer, amoindrir », d'où « faire amoindrir, décimer ». — Le mot qui suit m'échappe : il commence par et se termine par , mais le second signe, qui est vertical n'est pas reconnaissable. — Au lieu de : Dieu vous appelle , il faut peut-être traduire : « Dieu est là devant vous. »

Ligne 6. — Tout le milieu de la ligne est fruste, c'est à grand'peine que l'on reconnaît la phrase, depuis jusqu'à .

Ligne 7. — Il est rare de trouver écrit sans l'*s* complémentaire; au lieu de , il y a peut-être en sorte que le passage est douteux. Je ne connais pas l'expression « comme des chiens sur un cadavre » pour exprimer l'attachement obstiné, mais je ne vois aucun signe de forme analogue à qu'on puisse substituer.

Ligne 8. — Le n'est pas caractérisé sur le monument. — est incertain et pourrait être .

Ligne 9. — La phrase sera peut-être à modifier : au lieu de , on croirait voir , pourrait être □, , , , etc.; enfin, après , il peut y avoir ou .

De à , la pierre est très usée; dans , le *b* est traversé par une gerçure du granit, on croirait lire . — Vers la fin de la ligne, après , il y a un enchevêtrement de traits au milieu duquel je n'ai pu reconnaître le signe à lire, il semblerait y avoir .

Ligne 10. — Le début de la ligne est en mauvais état, il faudrait transcrire . — Après , je n'ai pu deviner les signes dont il ne reste que \o. Vers la fin de la ligne, est difficile à distinguer.

Digitized by Google

Ligne 11. — Après , un passage que je n'ai pu rétablir. La fin de la ligne est également confuse, .

Ligne 12. — Le second groupe paraît être , mais il n'a pas la hauteur qu'a ce signe dans les autres endroits et semble par suite douteux. — n'est pas certain. — Après « les bateaux nombreux », devrait se trouver un mot désignant leurs équipages, qu'il m'a été impossible de lire, les traces sont , puis, peut-être .

Ligne 13. — est à peine visible. Plus loin, le signe , probablement identique à celui qui m'a embarrassé à la troisième ligne : ce n'est pas qui est fait beaucoup plus petit (v. l. 6), les deux extrémités sont bien fermées, ce qui écarte le ; enfin, le signe est beaucoup plus large qu'on ne fait d'ordinaire le , et ne semble pas être muni des petits traits à l'extrémité.

Ligne 14. — est douteux, tout le passage jusqu'à est très difficile à lire, et je ne puis assurer avoir trouvé la transcription exacte; de même pour la fin de la ligne depuis .

Ligne 15. — Après , je crois voir précédé d'un autre signe que je n'ai pu démêler. Le de est peu marqué, de est de forme vague; j'ai pensé qu'il y avait là « terminant la vie », *vieillard*, pour faire opposition à *jeune homme*. — est fait de telle sorte qu'on croit voir , peut-être y avait-il simplement ; j'ai rapproché ce mot de *mur, abri*, et *repaire*.

Ligne 16. — Le premier signe du mot est peu distinct; de même, . Dans , le s'est élargi de manière à sembler être . Le mot déterminé par est illisible; il peut commencer par , mais le second signe n'est pas un oiseau, il a laissé des stries, comme pourrait le faire . La fin de la ligne est restée indéchiffrable.

Ligne 17. — est accompagné d'un signe peu net, qu'à la rigueur on pourrait prendre pour : selon le déterminatif, le texte dira que les barques étaient dénuées de matelots (?) , de cordes ou de gouvernails . — Le est à demi effacé; vers la fin de la ligne, un signe manque dans ; le caractère devait être en hauteur; on ne voit plus qu'un trait entouré à sa partie supérieure sans que je puisse distinguer si ces lignes viennent de la gravure ou de défauts dans la pierre.

Ligne 18. — Tout le commencement jusqu'à est confus, je crois être parvenu pourtant à le déchiffrer; après , existe un passage fruste dans la partie où était donné le nom de l'endroit où fut enterré Apriès.

Renseignements géographiques et historiques. — Je n'ai pas besoin de faire remarquer quel appui ce texte vient apporter à l'histoire de la lutte entre Amasis et Apriès, telle que nous l'a transmise Hérodote; ici, nous en sommes à la seconde période de cette compétition. Amasis est déjà roi depuis trois ans, il se considère comme le seul Pharaon, et aucune mention d'Apriès n'est faite dans le protocole[1]. Les additions : « aimé de Khnoum d'Éléphantine et d'Hathor de Djême » sont des plus intéressantes. Hérodote

1. Pour le règne simultané d'Amasis et d'Apriès, voir WIEDEMANN, *Æg. Zeitschr.*, t. XVI, p. 5, et *Recueil*, t. XX, p. 133.

Digitized by Google

(liv. II, CLXXV) dit qu'Amasis fit exécuter de grands monuments, naos, statues, etc., en granit d'Éléphantine : la dédicace au dieu Khnoum pourrait indiquer que ces travaux étaient déjà commencés sur une grande échelle. Quant à Hathor, elle est mentionnée sans doute à cause des relations d'Amasis et d'Ankh-nas-râ-nefer-ab. On a cru que cette princesse était la femme d'Amasis, je crois que c'est une erreur : elle n'a été que la dernière des grandes prêtresses d'Ammon, dont le rôle commencé à l'époque éthiopienne se maintint par l'action successive de Chap-n-ap Ier, Ameniritis, Chap-n-ap II, Nitocris, et enfin de celle qui nous occupe. Toutes ces prêtresses ne se mariaient pas, elles restaient consacrées au dieu dont elles étaient l'épouse , l'adoratrice et le porte-parole . Elles adoptaient, pour leur succéder, une princesse dont elles se disaient dès lors la mère[1]. Résidant à Thèbes, ayant à leur dévotion tout le parti sacerdotal de la Haute-Égypte, elles égalaient en puissance les souverains saïtes. Ceux-ci le comprirent bien et cherchèrent à se les rendre favorables. Psamétik Ier, en faisant nommer sa fille Nitocris comme , s'assurait la domination sur le pays entier : dès lors, c'en était fini de l'anarchie, et les Éthiopiens perdaient tout pouvoir. C'est sans doute grâce à l'intervention des prêtresses d'Ammon que l'émigration sur le Haut-Nil de l'armée égyptienne ne ramena pas la guerre civile. Nitocris adopta plus tard sa petite nièce, , fille de Psamétik II. Comment cette dernière abandonna-t-elle sa famille, son frère, pour soutenir Amasis? Il y a là un événement qui ne nous a pas été rapporté. Nitocris, Chap-n-ap, Ameniritis, Ankh-nas-râ-nefer-ab avaient construit leur chapelle funéraire dans la cour du grand temple de Médinet-Habou[2] (Dja-maut), et ces chapelles, lieu de pèlerinage important à l'époque, étaient sous la protection de l'Hathor locale. La mention de cette déesse sur la stèle est donc un acte de politesse d'Amasis envers son alliée, la grande prêtresse d'Ammon. Le bas-relief de Silsilis[3], loin de montrer qu'Amasis était marié à Ankh-nas, confirme l'égalité de pouvoir de ces représentants des partis guerrier et sacerdotal : Ankh-nas, reine, aurait été placée au second rang, derrière Amasis; grande prêtresse, elle est sur le même pied que le roi, et fait offrande de son côté aux dieux de Thèbes, suivie de son ministre Chechanq.

Ce n'est qu'à la seconde ligne, au commencement du récit, que paraît le nom d'Apriès : il n'est accompagné d'aucun titre de majesté, seul le cartouche rappelle la situation qu'il a occupée; pour le moment, il semble réduit à un rôle secondaire, comme les roitelets de l'époque éthiopienne. Échappant à la surveillance plus ou moins dissimulée des agents d'Amasis, il a rejoint des navires grecs qui passaient, peut-être un complot avait-il été tramé pour rendre la couronne à l'héritier légitime du trône. Les Égyptiens se plaignent en même temps des Grecs, qui, au lieu de rester sur le territoire qu'on leur a assigné, se répandent dans toute l'Égypte.

Si j'ai bien lu, leur résidence devait être dans le *pehu ân*, c'est-à-dire le bas pays du troisième nome de la Basse-Égypte, celui de l'Occident, , dont la capitale était Andropolis, il est, dès lors, fort probable qu'on veut parler de Naucratis, qui est à vingt

1. Voir, sur cette question, DARESSY, *Notice de Médinet-Habou*, p. 30, et *Notes et Remarques*, CLXII, dans le *Recueil*, t. XX, et ERMAN, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVI.

2. La chapelle d'Ankh-nas fut détruite systématiquement plus tard; les pierres servirent à construire les quais du lac Sacré, sous Nectanébo Ier.

3. LEPSIUS, *Denkm.*, III, pl. 274.

Digitized by Google

kilomètres de Kherbeta (Andropolis); mais cette hypothèse ne va pas sans soulever plusieurs questions.

Dans une étude parue il y a quelques années[1] pour supprimer plusieurs difficultés d'interprétation, je supposai que le fleuve Taly ne coïncidait pas dans tout son parcours avec la branche actuelle de Rosette; le grand fleuve, ou Agathodémon, faisait un coude vers l'ouest, et ce n'est qu'entre Naucratis et Hermopolis que se serait détaché le Taly; Saïs aurait été sur un canal secondaire qui n'aurait pris que plus tard l'importance qu'a maintenant la branche de Rosette. Plusieurs raisons m'avaient poussé à émettre cette hypothèse. D'abord, la réunion de Saïs et de Naucratis en un seul siège épiscopal; puis, l'étendue restreinte qu'aurait le nome saïte limité à l'ouest par la branche de Rosette; le texte de Strabon disant que les Milésiens partent de leur camp de la bouche Bolbitine et remontent le fleuve avec leurs vaisseaux jusque dans le nome Saïte, où ils fondent Naucratis : il me semblait que la flotte grecque avait dû suivre un grand bras du fleuve et non s'engager dans de petits canaux où elle pouvait être facilement détruite; le même auteur disant que Naucratis est au-dessus de Schedia, je reconnaissais ce pont à El-Gedia près de Rosette; enfin, près d'Atfeh, se trouve un village de Deirout, qui, ainsi que les autres pays du même nom, pouvait marquer un ancien site de τερωτ, une bifurcation du Nil, et aurait été à l'endroit où le canal de Saïs rejoignait le Taly.

La grande probabilité que le *Pehu ân* correspond à Naucratis doit l'emporter sur les hypothèses : quel qu'ait été le cours de l'Agathodémon et du Taly à cette époque, Naucratis faisait partie du nome Andropolite et non du nome Saïte; les motifs que j'alléguais pour reporter les limites du nome Saïte jusqu'à Naucratis perdent leur valeur, et la description de Strabon doit être considérée comme inexacte ou incomplète.

Il est, je crois, possible de déterminer la position du ⊗ qu'atteignaient les bandes ennemies. Une des plus anciennes Hathors locales de l'Égypte est dite maîtresse de Mafek. De ce que cette Hathor était adorée au Sinaï, on en a, je crois, conclu trop rapidement que ce sanctuaire était au milieu des mines de turquoises. Sur l'autel circulaire de Turin, ⊗ figure parmi les divinités de l'Ouest; sur la stèle de Karnak relative au douaire de Nitocris, on voit ⊗ citée à côté de Saïs, Buto, et (Kom el-Hisn?), ce qui rejette cette localité à l'occident du Delta. Enfin, parmi les monuments trouvés à Terranéh[2], au Kom abou-Billouh, une inscription (p. 62) parle de , et, dans une seconde (pl. 30), il est également question des prêtres et habitants de ⊗. Je suis tout disposé à voir Mafek dans cette ville de Terranéh, qui a laissé des ruines considérables et le Sekhet Mafek dans la région avoisinante.

Amasis réunit immédiatement son armée; il excite les Égyptiens contre Apriès en rappelant leurs vieilles rancunes, ressuscitant l'accusation d'avoir volontairement fait périr l'armée égyptienne en l'envoyant en Cyrénaïque et qui s'enracina si bien que l'écho en parvint à Hérodote. Il est à remarquer que dans tout le texte le nom d'Apriès ne reparaît pas, il est désigné par un simple pronom. Après s'être assuré de la fidélité de son armée, Amasis se met en route pour rejoindre son adversaire. A la dixième

1. « Les grandes villes d'Égypte à l'époque copte », dans la *Revue archéologique*, année 1894.
2. *E. E. F.*, 7e volume, *Mound of the Jew*.

Digitized by Google

ligne, je crois que se trouve un nom géographique, mais je n'ai pu en assurer la lecture. Il rappelle fort qui se trouve sur un cercueil du Musée de Vienne[1], si on transcrit , toutefois le , assez bien marqué, au lieu de , est embarrassant. Une autre lecture possible est , ville que je ne connais pas[2].

La bataille paraît avoir eu lieu près de , Andropolis, que les listes coptes nous indiquent se trouver à Kherbeta; la flotte grecque fut détruite. D'Apriès il n'est pas question; probablement il fut pris et ramené à Saïs. Après quelques temps de tranquillité, les plaintes des Égyptiens recommencent; huit mois après la première affaire, ils viennent dire que la flotte a bien été détruite, mais que les routes n'en sont pas moins parcourues par les étrangers. Amasis se charge de rétablir l'ordre : qu'on ne fasse aucune opposition à ses soldats, et des colonnes volantes auront bientôt purgé le pays des aventuriers qui le souillent. Sur ces entrefaites, et je n'ai pu voir pour quel motif, un soulèvement populaire a lieu; peut-être une flottille grecque a eu l'imprudence de s'avancer sous les murs de Saïs, et Apriès celle d'aller la visiter. Les habitants se ruent sur les bateaux, les détruisent, et Apriès, qu'on considère comme leur prince, est massacré. Amasis a assisté de loin à cette émeute, il a vu tomber Apriès, qu'il a encore l'impudence d'appeler son ami , et, déclarant qu'il lui a pardonné ses péchés envers les dieux, il le fait enterrer près de ses ancêtres, avec tous les honneurs dus à un Pharaon.

On ne pouvait trouver inscription plus explicite pour corroborer les récits du Père de l'Histoire. Que n'en trouve-t-on beaucoup du même genre et surtout en meilleur état de conservation!

TEXTES PROVENANT DU SÉRAPÉUM DE MEMPHIS

(*Suite*)

PAR

ÉMILE CHASSINAT

XXXVIII. — Stèle cintrée. Inscription grossièrement gravée (quelques passages à l'encre noire)[3]. — Calcaire. H., 0m 72. — N° 18, R. 401. — XXIIe dynastie, Apis IIIe.

Au sommet de la stèle, dans le cintre, le disque ailé, accompagné de l'inscription : . Au-dessous, une ligne horizontale :

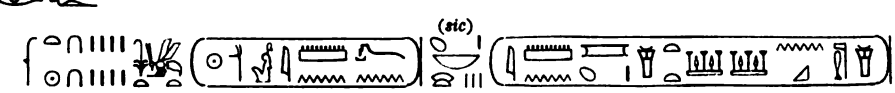

1. Le cercueil de Nes-shu-tafnut (voir BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, et *Recueil*, vol. VI, p. 162). Je crois que les localités dont il est question dans les titres du personnage sont toutes du nome Létopolite, étant surtout donné que ce sarcophage provient de Saqqarah, désigne aussi bien le *pehu* du deuxième nome que le *mer* du nome Busirite.

2. M. Maspero me suggère la lecture qui aurait l'avantage de donner un sens : l'état de la pierre ne me permet pas de décider. Des trois , le premier serait très mince, un simple trait, tandis que les deux autres sont très larges et gravés plus profondément, sans forme précise, du reste.

3. Publiée par MARIETTE, *Fouilles*, I, pl. XXXVI, et *Sérapéum*, pl. XXIV; voir aussi LIEBLEIN, *Dict. des Noms propres*, n° 1011.

Digitized by Google

Premier registre. — A droite, Apis à corps humain et à tête de taureau, debout; lég. : . Devant lui, trois personnages en adoration. Le premier porte la coiffure des chefs *Mashaouashs*, ; le second et le troisième ont la peau de panthère pendue à l'épaule; le troisième est coiffé de la tresse. Au-dessus d'eux :

Deuxième registre. —

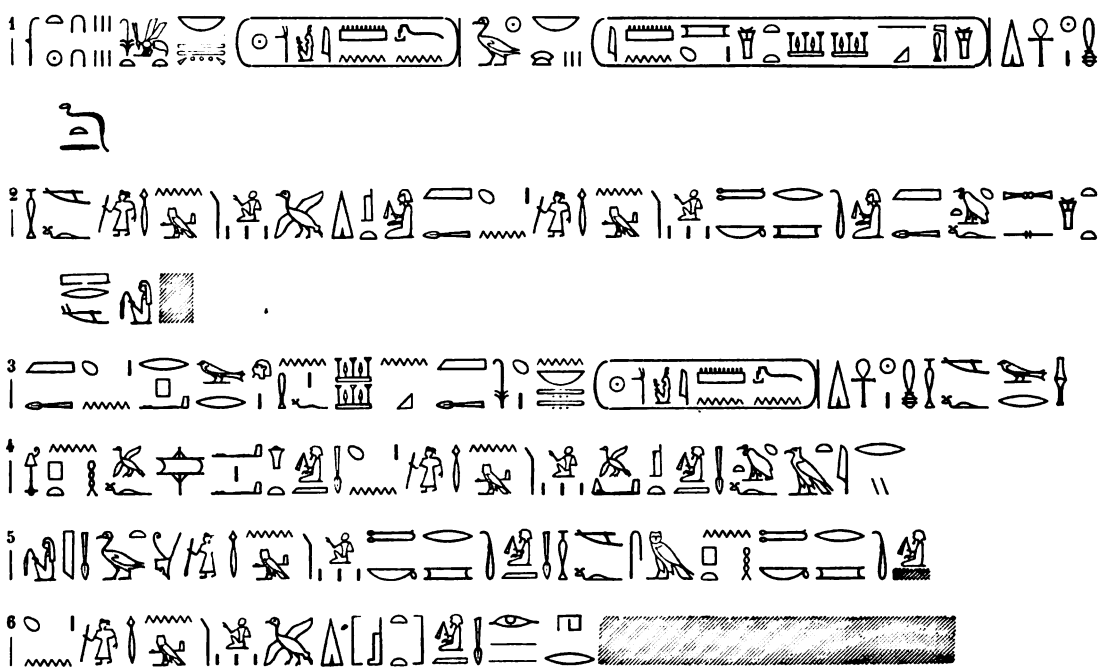

XXXIX. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 87. — N° 34, S. 1094, R. 410. — XXIIe dynastie, Apis IVe.

Dans le cintre, le signe du ciel et le disque ailé.

Premier registre. — Apis à forme humaine et à tête de taureau, allant à droite. Le dieu est coiffé du disque solaire; il est vêtu de la shenti et tient, de la main droite, le sceptre , et le de la gauche. La légende suivante est inscrite au-dessus de sa tête :

1. Publiée par MARIETTE, *Sérapéum*, pl. XXVI, et par BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 967; voir aussi LIEBLEIN, *Dict. des Noms*, n° 1012.

Digitized by Google

. Derrière lui, debout, la déesse Amentit : . Devant lui, trois personnages en adoration : 1° le , vêtu de la shenti et de la peau de panthère, coiffé de l'insigne distinctif de son rang; 2° le . Il ne reste que les jambes du troisième personnage dont le nom et les titres ont disparu dans une cassure.

Deuxième registre. —

(sic)

(sic)

XL. — Stèle à corniche[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 33. — N° 38, R. 412. — XXIIe dynastie, Apis Ve.

1. Publiée par MARIETTE, *Sérapéum*, pl. XXIX, et *Fouilles*, pl. XLI; voir aussi LIEBLEIN, *Dict. des Noms*, n° 1023.

Digitized by Google

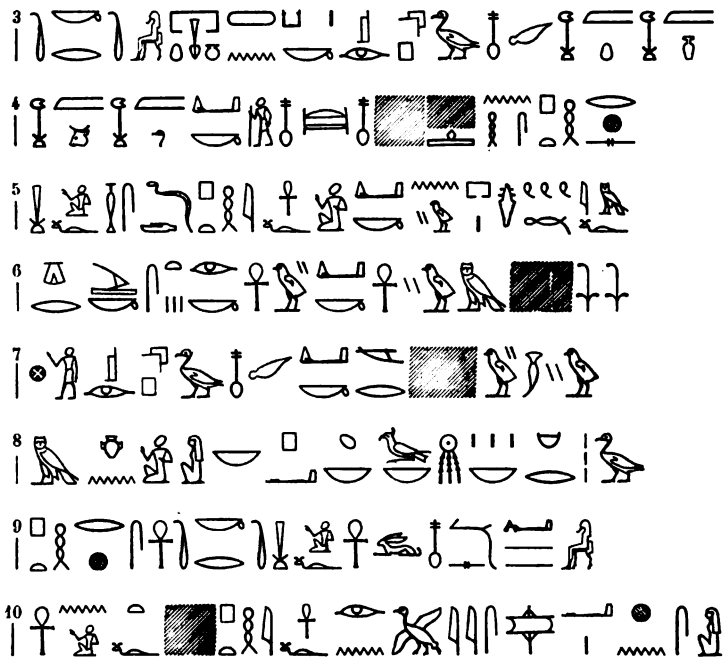

XLI. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 63. — N° 41. — XXIIe dynastie, Apis VIIe.

Premier registre. — On a gravé dans le cintre, à la place de la scène ordinaire, les deux lignes suivantes :

Un peu plus bas, à l'encre noire : .

Deuxième registre. —

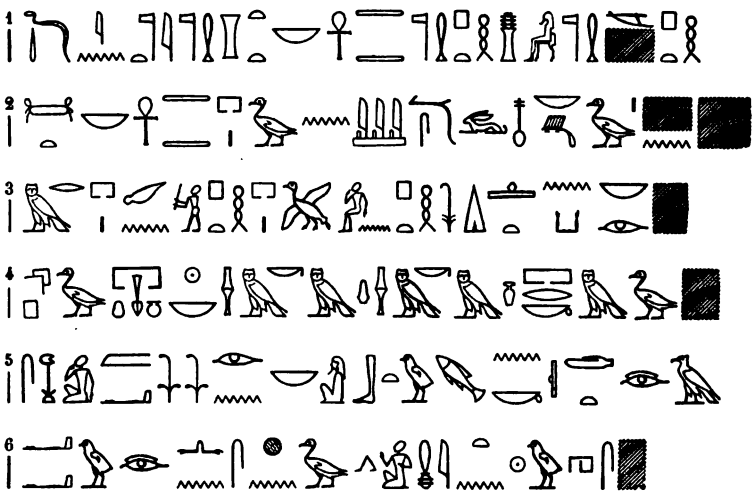

1. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. XLIV, et *Sérapéum*, pl. XXXIII.

Digitized by Google

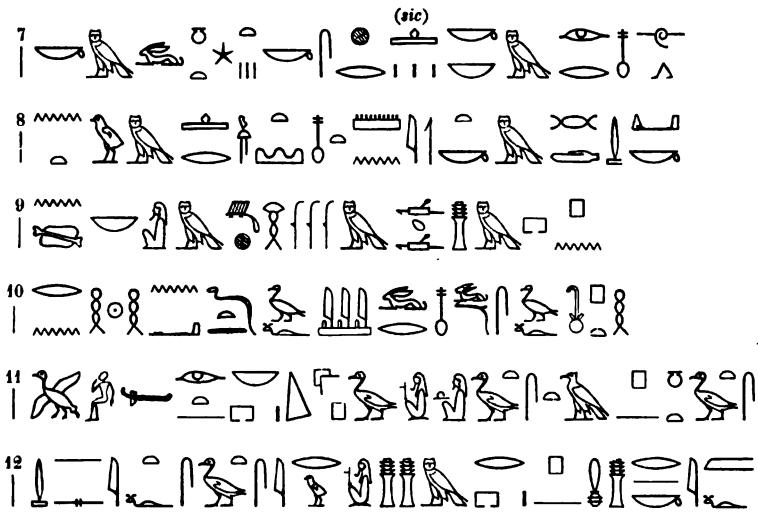

XLII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 21. — N° 43, S. 3440. — XXIIe dynastie, Apis Ve[1].

Premier registre. — momifié, couché sur un édicule. Dans le cintre, le vautour symbolique étend ses ailes.

Deuxième registre. —

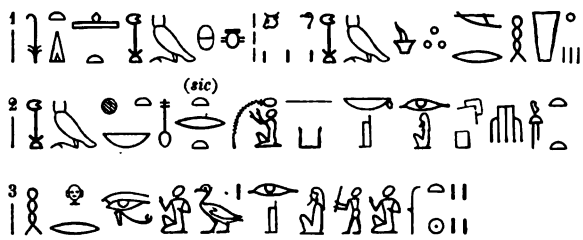

XLIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire[1]. — Calcaire. H., 0m 29. — N° 47. — XXIIe dynastie, Apis IVe.

Premier registre. — Apis couché; devant lui, une table d'offrandes au-dessus de laquelle on lit l'inscription suivante, se rapportant au dieu : .

Deuxième registre. — 1° Inscription horizontale de deux lignes :

2° Inscription de six colonnes :

1. L'étiquette collée au dos de la stèle porte l'inscription suivante : *XXIIe dynastie, Apis IVe*. La date de l'an IV ne peut cependant se rapporter qu'au Ve Apis de la *XXIIe dynastie*. — Publiée par MARIETTE, *Fouilles* pl. XLI, et *Sérapéum*, pl. XXIX.

2. Voir LIEBLEIN, *Dict. des Noms*, n° 1017.

Digitized by Google

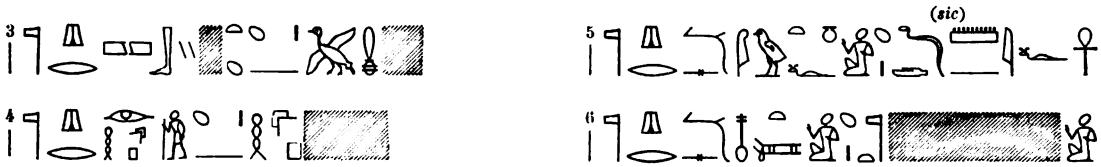

XLIV. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 175. — N° 57 (inv. 421-32), S. 3809.

Premier registre. — Apis debout, le dos recouvert d'un tapis rouge; lég. : ; devant lui, en adoration, .

Deuxième registre. —

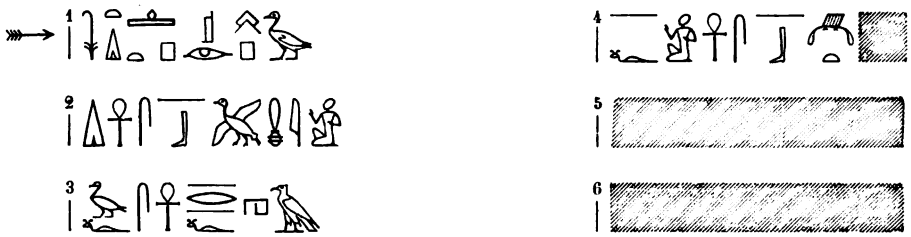

XLV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 18. — N° 58, R. 419 (inv. 419-3034). — XXIIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — Apis allant à droite, lég. : (sic); devant lui, un vase et un personnage en adoration, : .

Le bas de la stèle n'a pas été gravé.

XLVI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire, H., 0m 20. — N° 59, R. 420 (inv. 421-35). — XXIIe dynastie, Apis VIe.

Premier registre. — Apis allant à droite; lég. : .

Deuxième registre. —

XLVII. — Stèle en forme de porte. Inscription très grossièrement gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 60. R. 421 (inv. 421-37), 3033.

Sur le linteau de la porte, une inscription presque illisible par suite de la grossièreté de son exécution : . Ce linteau est surmonté d'une gorge où plane le disque ailé.

Dans la partie qui simule la baie, une inscription de trois lignes :

XLVIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 61, R. 422 (inv. 421-39), 4162.

Digitized by Google

Premier registre. — Apis couché sur , lég. : ; devant lui, un personnage nommé en adoration, .

Deuxième registre. —

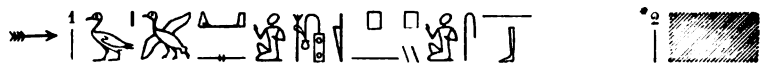

XLIX. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 18. — N° 62, R. 423. — XXIIe dynastie, Apis VIe.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, un homme agenouillé, présentant une table d'offrande, : (cette inscription est écrite à l'encre noire). Dans le cintre, le disque ailé.

Deuxième registre. —

L. — Stèle polychrome en forme de naos, [2]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 34. — N° 82, R. 430. — XXIIe dynastie, Apis VIIe.

Premier registre. — momiforme, couché sur un petit édicule; devant lui, la fait une libation.

Deuxième registre. —

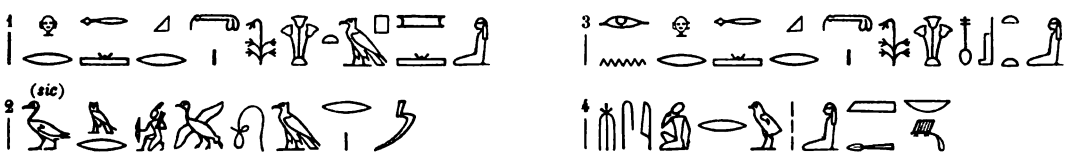

LI. — Stèle polychrome cintrée[3]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 295. — N° 84, R. 432. — XXIIe dynastie, Apis VIIe.

Premier registre. — momifié, couché sur un .

Deuxième registre. —

Un homme en adoration, , fait face à l'inscription.

---

1. Publiée par Mariette. *Sérapéum*, pl. XXX; l'étiquette collée au revers de la stèle porte l'indication suivante : XXIIe dynastie, Apis VIIe.

2. Publiée par Mariette, *Sérapéum*, pl. XXXII; l'étiquette collée au verso de cette stèle l'attribue à la XXIIe dynastie, Apis VIIIe; voir aussi Lieblein, *Dict. des Noms*, n° 1018. Le nom propre se rencontre sur un certain nombre de monuments; *Recueil de Travaux*, t. X, p. 58; Naville, *The Mound of the Jew and the city of Onias*, p. 26; *Piankhi*, l. 8, 140; statue du Louvre, A. 96.

3. Publiée par Mariette, *Sérapéum*, pl. XXXII.

Digitized by Google

LII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 175. — N° 85 (3143). — XXIIe dynastie, Apis VIIe (l'étiquette de Mariette donne : *22 : Apis 8*).

Premier registre. — Apis allant à droite; le reste de la scène a été brisé.

Deuxième registre. —

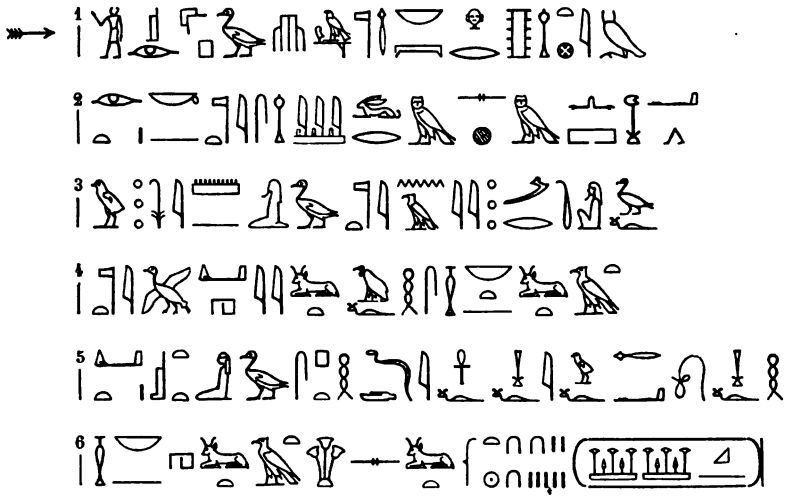

LIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 21. — N° 88 (inv. 421-1), 3123, R. 433. — XXIIe dynastie, Apis VIIe.

Premier registre. — Dans le cintre, le signe du ciel; au-dessous, le disque ailé. A gauche, Apis couché, regardant à droite, suivi de la légende . Devant lui, un personnage agenouillé présente l'encens et l'eau .

Deuxième registre. —

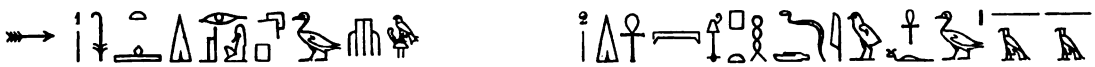

Au bas de la stèle, une inscription de deux ou peut-être de trois lignes, tracée à l'encre noire, a été ajoutée après coup. Il ne reste plus que le commencement de la dernière ligne : .

La tranche gauche de la stèle portait également une inscription en écriture démotique, dont on n'aperçoit plus que des traces illisibles.

LIV. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 34. — N° 96, R. 440.

Premier registre. — Apis, , allant à droite; devant lui, le agenouillé.

Deuxième registre. —

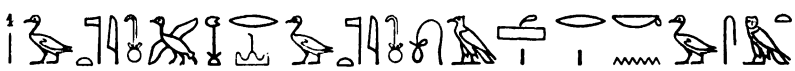

1. Publiée par Mariette, *Sérapéum*, pl. XXXIV; voir aussi Lieblein, *Dict. des Noms*, n° 1027.

Digitized by Google

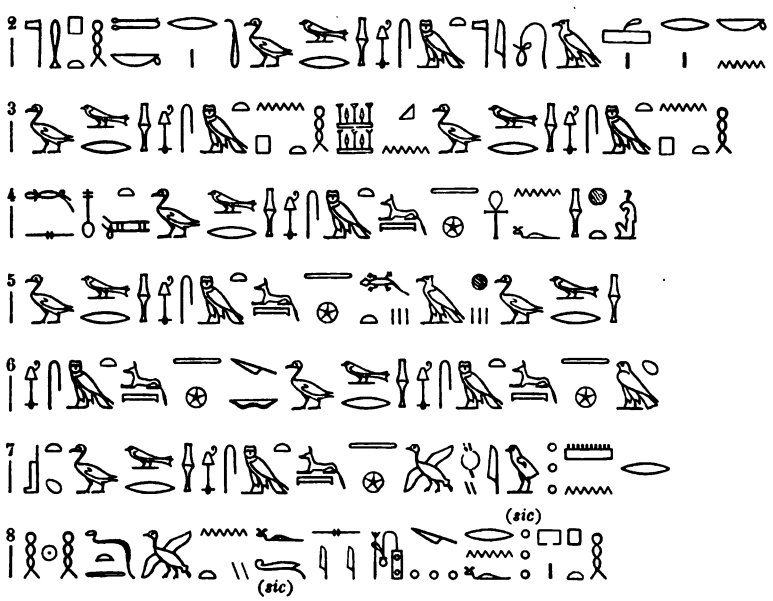

LV. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 21. — N° 102. — XXIIe dynastie, Apis VIe.

Au sommet de la stèle, le signe du ciel, supporté, de chaque côté, par une colonne ; au-dessous, plane le disque ailé. Le reste de la stèle est occupé par une image d'Apis, , adorée par (sic) agenouillé, portant un hoyau sur l'épaule. Dans la partie inférieure, un soubassement composé de fleurs et de boutons de lotus prenant racine sur une ligne ondée symbolisant l'eau des marais; à gauche, dans le bas, le nom .

LVI. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 195. — N° 108, S. 3118, R. 447. — XXIVe dynastie, Apis unique.

Premier registre. — Dans le cintre, le disque ailé; au-dessous, .

Deuxième registre. —

1. Publiée par Mariette, *Sérapéum*, pl. XXXIV.

Digitized by Google

LVII. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 525. — N° 121, R. 454. — XXVe dynastie, Apis IIe.

Premier registre. — anthropomorphe, à tête de taureau, debout dans un naos, , tenant, de la main droite ramenée sur la poitrine, le sceptre recourbé, de la gauche, le signe . Devant lui, le , en costume sacerdotal, le bras gauche avancé, dans le mouvement de la récitation, et tenant de la main droite une des pattes de la peau de panthère pendue à ses épaules.

Deuxième registre. —

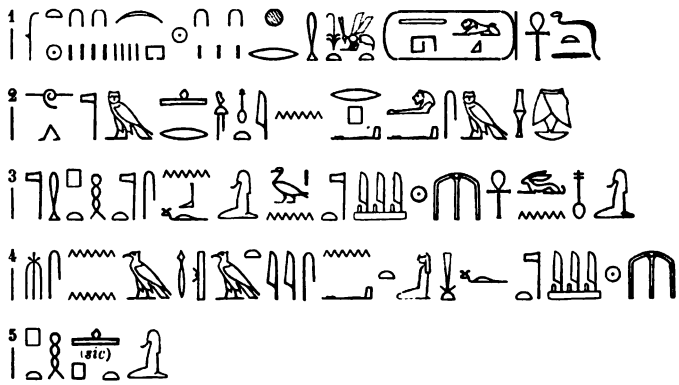

LVIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 245. — N° 143, S. 4135.

Dans le cintre, le disque ailé. Au-dessous, une inscription de quatre lignes :

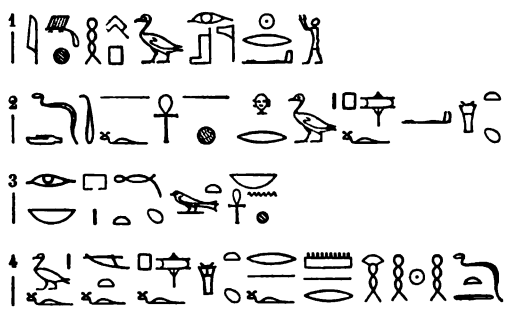

LIX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 24. — N° 169, S. 2787. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — debout devant une table d'offrande supportant une oie; près du dieu, un personnage agenouillé, derrière lequel on a tracé ces mots : . Dans le cintre, deux disques ailés superposés.

Deuxième registre. —

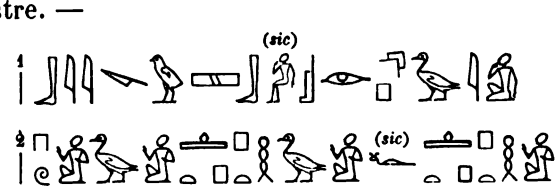

1. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. XLVI, *Sérapéum*, pl. XXXV. Cf. Lieblein, *Dict. des Noms*, n° 1046.

Digitized by Google

LX. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 19. — N° 173, R. 458.

Premier registre. — momifié; devant lui, agenouillé. Dans le cintre, le disque ailé.

Deuxième registre. —

LXI. — Stèle cintrée[1]. Inscription soigneusement gravée. — Calcaire. H., 0m 50. — N° 190, R. 460. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Dans le cintre, le signe du ciel, supporté par les sceptres ; au-dessous, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite; au-dessus de sa tête : , puis . Devant le dieu, se trouve un adorant dont il ne reste plus que les deux bras dont l'un offre l'encens et l'autre la libation .

Deuxième registre. —

LXII. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 28. — N° 191, R. 461. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis couché sur un petit édicule : ; derrière lui, Isis; devant, le — en adoration.

Deuxième registre. —

(sic)

(sic)

(sic)

1. Publiée par Mariette, *Sérapéum*, pl. XXXVI.
2. Voir plus bas le n° 317-CXIII.

Digitized by Google

LXIII. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 1m 07. — N° 192, R. 462, S. 2259. — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — allant vers la droite; devant lui, une table d'offrande et le roi agenouillé; derrière le roi, son *Ka*, porteur du nom de bannière. Cette scène est surmontée du ciel et du disque ailé.

Deuxième registre. —

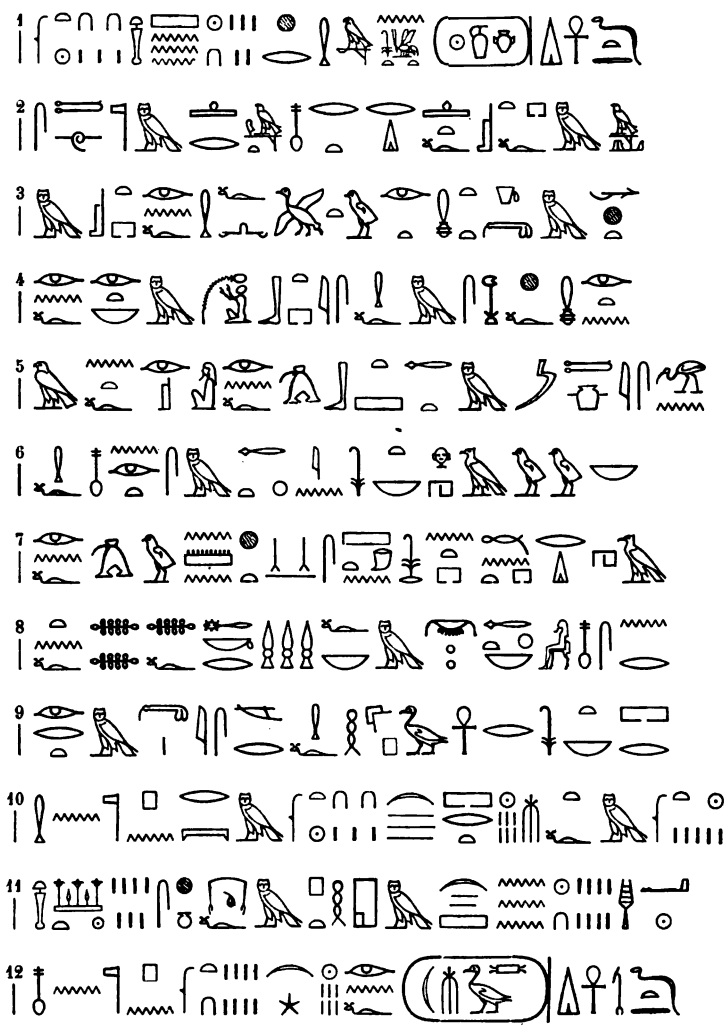

LXIV. — Stèle cintrée[2]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 1m 06. — N° 193, S. 2243, R. 463. — XXVIe dynastie, Apis IIIe.

Premier registre. — Apis, , à corps humain et à tête de bœuf, debout, allant

1. Publiée par MARIETTE, *Fouilles*, I, pl. LV.
2. Publiée par MARIETTE, *Fouilles*, I, pl. LIII.

Digitized by Google

vers la gauche. Le dieu tient de la droite le fouet, et le sceptre recourbé de la gauche. Derrière lui, trois colonnes d'hiéroglyphes : . Devant lui, lui faisant face, les noms de Nékao, , suivis de l'image de la déesse Nkhabit, montée sur une corbeille, que supporte un faisceau de la plante du Sud. Au-dessous des noms, une ligne de texte ainsi conçue : .

Dans le cintre, le signe du ciel et le disque ailé, .

Deuxième registre. —

LXV. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire, presque complètement effacée. Calcaire. H., 0m 14. — N° 200.

Premier registre. — Dans le cintre, le disque ailé. Au-dessous, Apis-momie, couché sur un estrade. Devant lui, en adoration, . Derrière le dieu, Nephthys étendant le bras sur lui pour le protéger.

Deuxième registre. — →

Digitized by Google

LXVI. — Stèle cintrée. Inscription grossièrement gravée. — Calcaire. H., 0m 13. — N° 201, R. 467.

Premier registre. — Apis-momie, couché sur et coiffé du disque; devant lui, un personnage en adoration.

Deuxième registre. —

Quelques-uns des signes sont gravés en écriture hiératique.

LXVII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 135. — N° 202, R. 468. — XXVIe dynastie. Apis Ier.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, agenouillé, présentant .

Deuxième registre. —

Au revers, gravé dans un carré creux : .

LXVIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 14. — N° 204 (inv. 677-4210).

Premier registre. — Dans le cintre, le disque ailé, ; au-dessous, Apis allant à droite, lég. : , debout sur un socle peu élevé. Devant lui, 1° le , 2° , 3° .

Deuxième registre. —

Digitized by Google

LXIX. — Stèle carrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 115. — N° 205, R. 469. — XXIVe dynastie, Apis Ier.

Au sommet, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite. Devant lui, en adoration, .

Deuxième registre. —

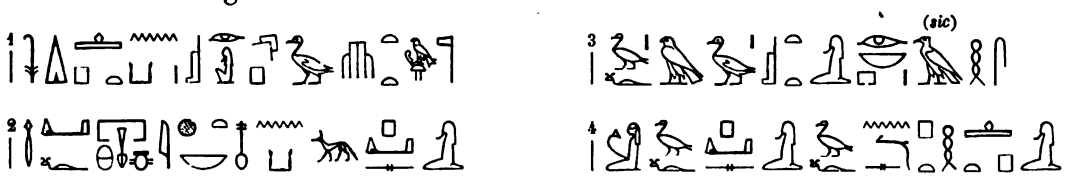

LXX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre rouge; très peu lisible. — Calcaire. H., 0m 13. — N° 206. — XXIVe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Dans le cintre, le disque ailé, , accolé de deux uræus. Au-dessous, Apis allant à droite, suivi de la légende . Devant lui, un personnage en adoration, dont le nom est détruit, le . Toute cette scène repose sur un socle orné de traits simulant des cannelures.

Deuxième registre. — Cette partie de la stèle ne renferme qu'une inscription d'une ligne à peine lisible : .

LXXI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 125. — N° 208.

Dans le cintre, restes de la représentation ordinaire : le taureau Apis allant à droite, lég. : , et quelques signes illisibles, tracés à l'encre rouge.

Deuxième registre :

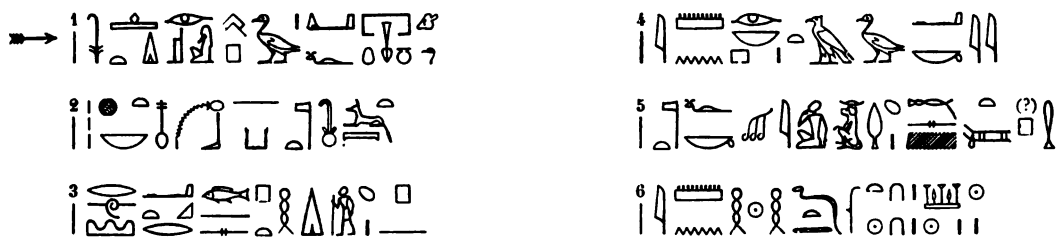

Grossièrement gravé.

LXXII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 115. — N° 209 (3098).

Premier registre. — Apis allant à droite; lég. : ; devant lui, une table d'offrande et l'inscription .

Deuxième registre. —

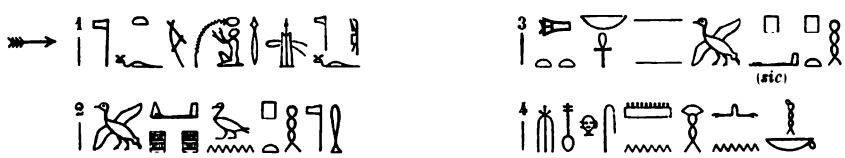

1. Voir Lieblein, *Dict. des Noms*, n° 1220.

Digitized by Google

Au revers, une courte inscription tracée à l'encre noire, dont il ne reste que .

LXXIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 115. — N° 211 (inv. ?).

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Effacé.

Deuxième registre. —

Revers :

LXXIV. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 213 (3306). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis-momie, lég. : ; devant lui, une table d'offrandes et un personnage nommé , debout, les bras placés dans l'attitude de la soumission, .

Deuxième registre. —

LXXV. — Stèle cintrée. — Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 17. — N° 214 (2807). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, un homme agenouillé, .

Deuxième registre. —

LXXVI. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre. — Calcaire. H., 0m 22. — N° 215 (3030). — XXIIe dynastie, Apis Ve.

Digitized by Google

Premier registre. — Apis-momie, couché sur ; de chaque côté, un grand ; au-dessus, plane le disque ailé. Devant le dieu, un personnage debout, , nommé faisant le .

Deuxième registre. —

LXXVII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 25. — N° 218. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis allant à droite; dans le cintre, le disque ailé, .

Deuxième registre. —

LXXVIII. — Stèle cintrée[1]. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 25. — N° 219 (S. 4080). — Darius, an XXXIV.

Dans le cintre, le signe du ciel.

Premier registre. — Apis allant vers la droite. Devant lui, un personnage en adoration.

Deuxième registre. — Texte disposé en colonnes :

1. Voir LIEBLEIN, *Dict. des Noms*, n° 1205.

Digitized by Google

LXXIX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 25. — N° 220.

Premier registre. — debout; devant lui, un personnage agenouillé. Dans le cintre, le disque ailé.

Deuxième registre. —

A la suite, deux lignes préparées ont été laissées en blanc.

LXXX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 24. — N° 221, S. 3072. — XXVIe dynastie. Apis Ier.

Premier registre. — debout, portant le disque entre les cornes. Derrière lui, Isis. Au-dessus du dieu, quelques graffiti à demi effacés : . Devant lui, une table d'offrandes et un homme qui .

Deuxième registre. —

LXXXI. — Stèle cintrée. Inscription gravée et peinte en rouge. — Calcaire. H., 0m 17. — N° 227, S. 1892, R. 472.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis allant à droite. Devant lui, deux personnages, l'un , l'autre ; lég. : . Derrière le dieu, la légende : (le est écrit).

Deuxième registre. —

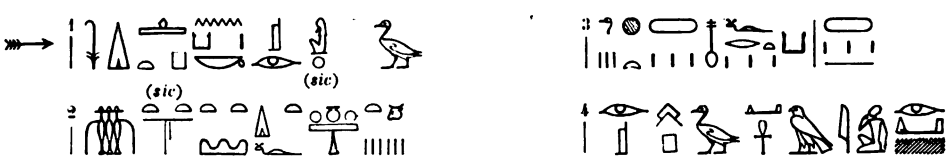

(A suivre.)

Digitized by Google

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. SCHEIL, O. P.

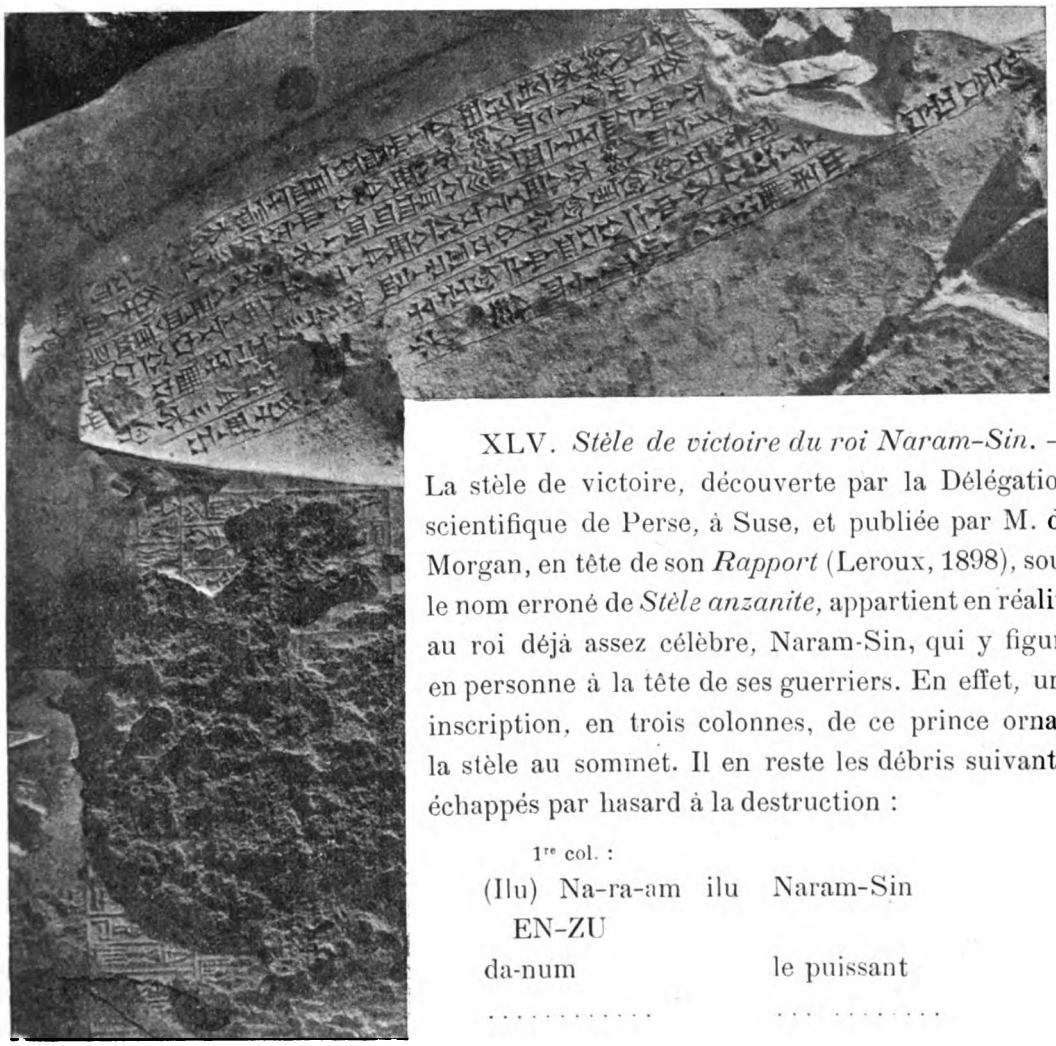

XLV. *Stèle de victoire du roi Naram-Sin.* — La stèle de victoire, découverte par la Délégation scientifique de Perse, à Suse, et publiée par M. de Morgan, en tête de son *Rapport* (Leroux, 1898), sous le nom erroné de *Stèle anzanite*, appartient en réalité au roi déjà assez célèbre, Naram-Sin, qui y figure en personne à la tête de ses guerriers. En effet, une inscription, en trois colonnes, de ce prince ornait la stèle au sommet. Il en reste les débris suivants, échappés par hasard à la destruction :

1re col. :

(Ilu) Na-ra-am ilu EN-ZU	Naram-Sin
da-num	le puissant
.....	.....
.....	.....

1re col. (*suite*) :

A.....	A.....
Si-dur...	(prince) de Si-dur...
Sa-tu-ni	Satuni,
Lu-lu-bi-im [ki]	(prince) de Lulubi,
ip-ḥu-ru-[ma]	se coalisèrent et

2e col. :

girru.....	une expédition
im-[li ku] (?)	décidèrent
a-na...	contre.....
.....	.....

3e col. :

in (?) Kiš (?)	dans la ville de Kiš
... ku...zu	.....
.....	.....
A-MU-RU (ŠUB)	il dédia
.....	.....

Digitized by Google

Il résulte clairement du bas-relief et de ces fragments de texte que Naram-Sin eut affaire à une coalition des peuples de la montagne, Sidur..., Lulubi, Élamites, etc., et qu'il les défit[1].

Après Anubanini, dont nous avons publié plus haut la stèle de Zohàb, nous avons un nouveau roi de Lulubi, du nom de *Satuni*. (Satuna se trouve dans le texte publié ci-après de Sippara, A. III, 14, et *Satuni* dans l'obélisque de Maništu erba, D. 10, 10.)

On savait déjà par les *Omina*, II, 10, 11, que Naram-Sin était allé au pays d'Apirak, et qu'il avait vaincu Riš-Adad, roi d'Apirak. La chose est dorénavant *historiquement* établie. Les dernières fouilles ont d'ailleurs fourni, à Suse, une brique de construction au nom de Naram-Sin.

Après sa victoire, Naram-Sin semble vouer, comme d'habitude, une partie du butin à ses dieux, à moins qu'il ne s'agisse de la stèle de victoire elle-même, qui aurait d'abord été érigée à Kiš ou ailleurs.

Šutruk-Naḫḫunte, dans ses conquêtes, aurait rencontré ce monument qui témoignait de la défaite de rois ses ancêtres, et emporté à Suse comme un trophée doublement précieux, de victoire et de revanche.

Il y fit graver ces lignes commémoratives :

1. U ▼ Šu-ut-ru-uk ►►┼ Naḫ-ḫu-un-te ša-ak ▼ Ḫal-lu-du-uš ►►┼ In-šu-ši-/na-ak
Moi, Sutruk - Naḫḫunte, fils de Ḫalluduš In-šušinak,

2. gi-ik li-pa-ak ḫa-ni-iq ►►┼ In-šu-ši-/na-ak
puissant héros, favori de In-šušinak,

3. gi-ik su-un-ki-ik ► An-za-an ► Šu-šu-un-qa li-ku-me ri-ša-aq-qa
puissant roi d'Anzan (et) Sušun le vaillant, le grand

4. qa-ab-ru Ḫa-pir-ti-ik ḫal... me-ni-iq Ḫa-pir-ti-ik ►►┼ In-šu-ši-na-/ak
le chef des Ḫapirti, le capitaine des Ḫapirti, de In-šušinak

5. na-pir-u-ri ur-taḫ-ḫa-an-ra ► Si-ip-pir ḫal pu-'-zu-'-mu pir
dieu de (mon) cœur ayant été aidé, dans la ville de Sippar, la stèle du roi

6. ▼ Na-ra-/am ►►┼ Sin ir-ra... ḫu-ma-' a-ak ku-ut-ḫi a-ak ḫal Ḫa-pir-ti
Naram - Sin elle-même, je trouvai et la pris et chez les Ḫapirti,

7. te-en-gi-'... ►►┼ In-šu-ši-na-ak na-pir-u-ri i-si-ma-ta-'.
l'emportai... et à In-šušinak, dieu de (mon) cœur, je (la) vouai!

Il va sans dire que cette traduction est provisoire. Je noterai seulement que la lacune de la ligne 4 est douteuse, et que la petite cavité est peut-être antérieure à l'inscription. De même, celle de la ligne 7. La coupure qui fait de *pu' zu' mu'* un seul mot est très problématique. Avec la lecture *zu'mu*, on pourrait songer à *zalmu*

1. Les premiers signes de la deuxième colonne, KAŠ-MIR, semblent bien être les éléments originaux du signe LIGIR, comme il apparaît encore par le signe moderne. Seulement, le sens doit être ici *ḫarranu*, *girru*, ou quelque chose de semblable, « expédition, campagne » (cf. KAŠ). Il existait effectivement, avec ce sens, un idéogramme dont la première partie est mutilée (KAŠ?), mais qui finissait en MIR (MIR ou ṬU, si l'on considère les formes modernes). Voir DEL., *HWB.*, au mot *girru*.

Digitized by Google

ṣalmu, « image ». Je trouve dans un texte analogue : *su-'-mu-* [illegible], et là, il s'agit aussi d'objets ou de monuments laissés par un vieux roi, Un-daš GAL, et que Šutruk Naḫḫunte consacre à In-šušinak.

XLVI. *Constantinople, 1022.* — Ce document a été trouvé, en 1889, à Abou-Habba (Sippar), lors des fouilles exécutées par la Liste civile ottomane, et dirigées par les autorités de Bagdad. Bon nombre des pièces découvertes alors, furent égarées; l'une des plus intéressantes, qui parvint à Constantinople, est, sans contredit, le n° 1022.

Hilprecht en a donné une photographie dans *The Babyl. Exped.*, pl. VI, VII, VIII, 17, d'après un moulage fort endommagé. Dans cette publication, il semblerait en effet que la pierre fût fendillée, que des éclats se fussent produits en plein texte; il n'en est rien. La transcription que j'en donne est faite d'après les originaux.

M. Fr. Thureau Dangin a incomplètement exploité ce document dans ses *Listes de signes;* il y a aussi telle de ses lectures, parmi les emprunts qu'il y fait, qui est fausse.

D'ailleurs, s'il est vrai que le type général de l'écriture, dans ce document, est très archaïque, il reste néanmoins que le scribe a travaillé avec beaucoup de négligence, et que le même signe, en divers endroits, est diversement traité. La pierre, étant très dure, n'obéissait sans doute pas toujours à l'outil, au gré de l'artiste.

Le texte relate une série de ventes de champs, avec prix, limites, noms des vendeurs, etc. Il contient plusieurs difficultés de détail, que, dans l'état actuel de notre science, je ne me flatte point de résoudre.

FACE A. I

.....	.....
x GUR 2/30[1] GAN	Champ de *x gur* d'ensemencement à 2/30 :
šîm-su (ou *šimat-su*)	Son prix :
4 ma-na kaspi LAL 4 šiqlu	4 mines moins 4 sicles d'argent.
NIN KI NIN	Supplémentairem[t] :
5 12 šiqlu kaspi	12 sicles,
2 2/5 ŠE GUR	2 2/5 *gur* de blé,
1 (ṣubatu) ŠU-ZA-GA	1 vêtement ŠU-ZA-GA,
24 [illegible][2]	24 mesures de boisson (?),
24 QA šamni	24 *qa* d'huile,
10 ⊢ Iš-mâ i-lum	Išmâ-ilum
AZAG-GAL	le prince (?),
⊢ NÊ-NÊ	NÊ-NÊ,
mâr Šu-la-pi	fils de Šulapi,
⊢ Zi-ra	Zira,
15 mâr Ib-bu-ru	fils d'Ibburu,
⊢ Ḫu-li-um	Ḫulium,
mâr I-nê(an)-Sin	fils d'Inê-Sin,
mâr-mâr	petit-fils
[Karibu ša] LU-LU[3]	de Karibu ša LU-LU, [ont reçus].
.....	.....

1. Cette fraction et analogues suit généralement le signe GAN, et fait même corps avec lui dans B. I, 2. Elle semble indiquer la mesure de semence nécessaire par unité de superficie.

2. Ce signe tient la place des *boissons*, si l'on considère que le blé, le vêtement, l'huile sont déjà nommés. Quel aromate ou boisson? Il existait une profession *amil* [illegible] (STRASSM., 129, 4; 252, 3, etc.).

3. Nom divin (BRUN., 10729); identique à Lugal-Maradda [illegible].

Digitized by Google

II

.....	.....
[NIN KI] NIN	Supplémentairem[t] :
x šiqlu 1 ma-na	*x* sicles 1 minette.
ṣihru	
4/30 ŠE	4/30 de blé,
3 [illegible]	3 mesures de bois-son (?),
3 QA šamni	3 *qa* d'huile,
⊢ Su-ru-uš GI	Suruš GI
qat na-qid	de chez Naqid (= pasteur),
KI-ŠAR KI	à Kišar (ki),
im-ḫur	a reçu.
⊢ I-lum QAR[1]	Ilum QAR
qat La-ba-ša	de chez Labaša,
amurru	à l'ouest,
GAN GUR	limite;
⊢ Karibu[2] kînu	Karibu kînu
qat Na-ba-li	de chez Nabali,
šûtu[3]	au sud
GAN GUR	limite;
⊢ A-li-li	Alili
qat Eṭiru	de chez Eṭiru,
šadû	à l'est
GAN GUR	limite;
⊢ Wi-iṣ-ṣap NÊ-RU	Iṣṣap NÊ-RU
qat MU-MU	de chez MU-MU,
iltanu	au nord
GAN GUR	limite,
.....	.....

III

.....	.....
im-[ḫur]	a reçu.
⊢ A-mu...	A-mu...
qat La-ba-ša	de chez Labaša,
iltanu	au nord
GAN GUR	limite;
⊢ Ên-bu ili	Ênbu ili
I-lul-ki	de Ilul(ki),
šadû	à l'est
GAN GUR	limite;
⊢ Karibu ša A-a	Karibu ša A-a
qat Ê-NÊ-RA	de chez Ê-NÊ-RA,
šûtu	au sud
GAN GUR	limite;
⊢ Sa-tu-na	Satuna,
DÊ	fonctionnaire (?)
A-ga-nê-ki	d'Aganê,
amurru	à l'ouest
GAN GUR	limite.
4/3 GAN 1/30 5 QA	Emblavure de 4/3 à 1/30 5 *qa*,
šîm-su	son prix :
4 šiqlu 1 ma-na ṣihru kaspi	4 sicles 1 minette;
NIN KI NIN	supplémentairem[t]:
1/4 ša kaspi	1/4 de mine,
.....	.....

IV

.....	.....
GAN GUR	limite,
u	et
šûtu	au sud
GAN GUR	limite.
⊢ A-ša-su iṣ-ṣap	Ašasu iṣṣap,

1. Nom divin, par analogie.

2. Signe KA + ŠU, ce dernier élément étant écrit [illegible] ou [illegible], selon la commodité. Pour le sens, voir Del., *Handw.* à *Karâbu*. Phonétiquement, je le lis SUB. Le signe 141 de mon *Recueil* est de même à identifier avec KA + ŠU. Je le prouverai ailleurs.

3. Signes IM-MÂ-ḪU ou IM-ḪU-MÂ, et non IM-ḪU-SI, comme dans d'autres textes.

Digitized by Google

mâr I-mi i-lum	fils d'Imi ilum,
iltanu	au nord
GAN GUR	limite.
2/5 LAL 1/30 GAN 2/30	Emblavure de 2/5 moins 1/30 à 2/30,
10 šîm-su	son prix :
7 1/2 šiqlu kaspi	7 1/2 sicles;
NIN KI NIN	supplémentairem[t] :
1 ma-na ṣiḫru kaspi	1 minette,
2/30 ŠE	2/30 de blé,
15 1 [illegible]	1 mesure de boisson (?),
1 QA šamni	1 *qa* d'huile,
⊢ E-mi	Emi
im-ḥur	a reçus.
⊢ I-lum QAR	Ilum QAR
20 qat La-ba-ša	de chez Labaša,
.....	.....

V

.....	.....
šîm-su	son prix :
1 ma-na 8 šiqlu kaspi...	1 mine 8 sicles...
.....	.....
.....	.....
7 QA šamni	7 *qa* d'huile,
⊢ Ê-a ra-bil[1]	Êa rabil
5 qat Ku-ru (an) NIR[2]-ra	de chez Kuru (an) NIR-ra
im-ḥur	a reçus.
A-SIG (esigû)	Le courant d'eau (?)
UM[3] labiru	(et) la vieille haie,
iltanu	au nord,
10 ⊢ Gimil Ma-ma[4]	Gimil Mama
qat A-ku-si-im	de chez Akusim,
šûtu	au sud
u	et
amurru	à l'ouest
15 GAN GUR	limitent;
A-SIG (esigû)	le courant d'eau
UM eššû[5]	et la nouvelle haie (?)
šadû	à l'est
GAN GUR	limitent.
20 2 2/30 GUR GAN...	Emblavure de 2 2/30 à ...
.....	.....

VI

.....	.....
qat [illegible][6]	de chez le NAR
amurru	à l'ouest
GAN GUR	limite;
[LUG]AL	le roi,
5 šadû	à l'est
GAN GUR	limite;
⊢ Karibu kînu	Karibu kînu
qat Na-ba-li	de chez Nabali,
iltanu	au nord
10 GAN GUR	limite;
⊢ A-NÊ-RA	A-NÊ-RA
qat MIL-LAM GI	de chez Mil-lam GI
šûtu	au sud

1. Ne faudrait-il pas lire partout ce mot *ra-am*. Cf. [illegible] *am?*
2. Signe [illegible].
3. Cf. Brun., 3903, 3904, et les synonymes *sikurrat eqli*, *sikur eqli* (Del., *HDW.*, 536).
4. Nom de divinité.
5. Le signe est complet, avec ses barbes inférieures; contre Thureau Dangin, 537.
6. Mauvaise lecture dans Thureau Dangin, 534. Il y a une croix de Saint-André entre les deux parallèles du commencement. Ce signe a été confondu avec d'autres pour devenir le moderne [illegible] qui a de multiples valeurs. Le [illegible] était le nom d'un fonctionnaire, et souvent d'un des plus grands, [illegible] ⊢ [illegible].

Digitized by Google

GAN GUR	limite.	20 2/5 3/30 ŠE	2/5 3/30 de blé,
15 3 1 ou 2/30 GUR GAN 1/30	Emblavure de 3 1/30 *gur* à 1/30,	5 [illegible]	5 mesures de bois-son (?),
šim-su	son prix :	5 QA šamni	5 *qa* d'huile,
1 ma-na kaspi LAL 6 šiqlu	1 mine moins 6 sicles;	⊢ Me-sa-lim[2]...	Mesalim
		im-ḫur	a reçus.
NIN KI NIN	supplémentairem[t] :	25 ⊢ Gur (*ou* Nim)	Gur.....
2 1/2 KUD[1] šiqlu kaspi	2 1/2 sicles fraction-nées (?),	....	
.. ..	.....		

VII

.....	.....	1 2/30 GUR 2/30 GAN	Emblavure de 1 2/30 *gur* à 2/30,
... GAL	.....	šim-su	son prix :
2 ŠE GUR	2 *gur* de blé,	1/2 ša 1 šiqlu kaspi 1 ma-na ṣiḫru	1/3 de mine (?) 1 sicle 1 minette.
2 (ṣubatu) A-SU	2 vêtements *Asu*,		
12 [illegible]	12 mesures de bois-son (?),	NIN KI NIN	Supplémentairem[t] :
5 12 QA šamni	12 *qa* d'huile,	15 1 šiqlu kaspi	1 sicle,
⊢ Gimil Nanâ	Gimil Nanâ	1 ŠE	1 de blé,
u	et	2 [illegible]	2 mesures de bois-son (?),
⊢ DIR[3]-UM	DIR-UM		
qat Ḫa-ar šiš (*ou* mu?)	de chez Har...	2 QA šamni	2 *qa* d'huile,
10 im-ḫur-ru	ont reçus.	.....	.....

VIII

.....	.....	mâr ZI-AT	fils de ZI-AT,
⊢ Ḫu...	Ḫu...	⊢	.....
mâr Ba...	fils de Ba....	mâr.....	fils de .....
⊢ U...	U....	15 ⊢ DU-DU	Dudu,
mâr Ḫa-la...	fils de Ḫala...	mâr Dim-mu	fils de Dimmu,
5 ⊢ Bêl i-li	Bêl ili,	⊢ KU-KU	Kuku,
mâr Bur-zi...	fils de Burzi...,	mâr I-ti Nâri	fils d'Iti Nâri,
⊢ Ra-bil i-lum	Rabil ilum,	⊢ Pa-ša	Paša,
mâr In-gi...	fils d'Ingi....	20 mâr Gê...	fils de Gê...,
⊢ Pa-ša	Paša,	⊢ Lis qup...	Lisqup...,
10 mâr KU-KU ašaridu	fils de Kuku ašaridu,	mâr ZI	fils de ZI,
⊢ Damiq i-lum	Damiq ilum,	⊢ Ê...	Ê...
		.....	.....

1. Signe TAR, KUD, non assimilé par Thureau Dangin, 525.
2. ME-DI-LIM.
3. SI + A.

Digitized by Google

Face B. I

.....	.....
A-ga-nê-ki	d'Aganê.
... LAL 1 GUR GAN 3/30	Emblavure de *x* moins 1 *gur* à 3/30,
šîm-su	son prix :
2 ma-na kaspi	2 mines;
5 NIN KI NIN	supplémentairem[t] :
12 šiqlu kaspi	12 sicles,
4 ṣubatu ŠU-ZA-GA	4 vêtements ŠU-ZA-GA;
in A-za-ra	à Azara,
⊢ Iš-ṭup IR(?)-SAG (?)	Ištup[1]...
10 mâr Ma-la-ni erba	fils de Malani erba,
⊢ Ib-bu-bu	Ibbubu,
mâr A-mur NÊ-RU	fils d'Amur[2] NÊ-RU,
⊢ A-pil (ilu) NA	Apil Ana,
amat ili	prêtresse du dieu,
15 marat NA-NI	fille de NA-NI,
mar mar	petits-fils
A-nu-nu	d'Anunu,
ma-ḥi-ru	ont reçus.
[kas]pi	.....
.....	.....

II

.....	.....
⊢ A-ḥu iṣ-ṣap	Aḥu iṣṣap
qat SU-ŠÂ-ŠAL	de chez SU-ŠÂ-ŠAL
dup-sar[3] GAN	arpenteur.
4 GUR GAN 1/30 (ou 2/5)	Emblavure de 4 *gur* à 1/30,
5 šîm-su	son prix :
1/3 ša 7 šiqlu LAL 1 ma-na ṣiḫru kaspi	1/3 de mine 7 sicles moins 1 minette;
NIN KI NIN	supplémentairem[t] :
2 1/2 KUD šiqlu kaspi	2 1/2 sicles fractionnées
GAN ŠU SA-ŠÂ (*ou* sa-ba-ra)	Champ de SA-ŠA.
10 ⊢ Iš-mâ i-lum	Išmâ ilum
qat amil [illegible]	de chez le fonctionnaire [illegible],
šadû	à l'est
GAN GUR	limite;
15 ⊢ I-nê ZU	Inê ZU,
mâr šarri	fils du roi,
amurru	à l'ouest
GAN GUR	limite;
⊢ I-lum iṣ-ṣap	Ilum iṣṣap
.....ru	.....
.....	.....

III

.....	.....
iltanu	au nord
GAN GUR	limite;
ša-ad	la montagne
Šar-ra-tum(ki)	Šarratum(ki)
5 amurru	à l'ouest
GAN GUR	limite;
⊢ Dam[4]-ma	Dam-ma,

1. Rac. שטף « faire abonder ». Généralement ce mot est suivi d'un nom divin.
2. Fréquent dans les textes cappadociens.
3. Proprement « greffier du champ ». Ailleurs on rencontre plus spécifiquement [illegible] « mesurer », comme je l'ai indiqué le premier dans Eisenlohr, *Felderplan*, p. 11. M. Thureau Dangin fait un emprunt déguisé (*Tabl. chald. inéd.*, p. 81, note 2) à cette brochure qu'il connaissait. Voir *Revue d'Assyriologie*, t. IV, 1, p. 12, note.
4. M. Thureau Dangin, 336, cite par erreur VII, 7, pour ce signe. Disons en passant qu'au n° 321, 198 *bis* est aussi une erreur pour 172.

Digitized by Google

mâr A-SUB-BAD (dûri)	fils d'A-SUB dûri,
qat BA (Qišti) LU-LU-LU	de chez Qišti LU-LU,
10 šadû	à l'est
GAN GUR	limite;
⊢ A-mu-mu	Amumu
qat BA-ZI-DÊ(?)[1]	de chez BA-ZI-DÊ,
šûtu	au sud
GAN GUR	limite;
⊢ A-ḥu ṭâbu	Aḥu ṭâbu,
mâr I-lum ŠAR	fils d'Ilum ŠAR,
20 qat pa-te-si	de chez le patesi,
im-ḫur	a reçu
.....	.....

IV

.....	.....
KAS KI	le chemin
šadû	à l'est
GAN GUR	limite;
⊢ I-ti SE	Iti SE (*ou* Nabû)
5 šûtu	au sud
GAN GUR	limite.
⊢ A-NÊ-RA	A-NÊ-RA
qat ŠU-A	de chez ŠU-A,
⊢ I-lum iṣ-ṣap	Ilum iṣṣap
10 qat KIR-RU	de chez Kirru,
⊢ Gimil MA-MA	Gimil Mamâ,
mâr Da-mal-la	fils de Damalla,
⊢ Gimil BA-BA	Gimil BA-BA
qat A-da-LU + ŠE + BAD[2]	de chez A-da-(?),
15 ⊢ SU[2]-NI-ŠAR	SU-NI-ŠAR
qat A-nu-nu	de chez Anunu,
⊢ ŠUM MA-MA	ŠUM Mama
qat SI-NA	de chez Sina,
AB + AŠ AB + AŠ	sont les anciens :
20 GAN ŠU KÂ-ZI (*ou* ÊN)	champ de KÂ-ZI (ou ÊN)(?).
1 ṣubatu ŠU ZA GA	1 vêtement ŠU ZA GA,
1 ma-na šipâti	1 mine de laine,
⊢ NA-NI	à NANI
qat ḪU-NÊ-A	de chez ḪU-NÊ-A,
25 dup-sar GAN	arpenteur,
.....	.....

V

.....	.....
qat BU E IM	de chez BU-E-IM
šûtu	au sud
GAN GUR	limite;
ilu A-MAL	le dieu A-MAL
5 amurru	à l'ouest
GAN GUR	limite;
⊢ A-ḥu ṭâbu	Aḥu ṭâbu
qat pa-te-si	de chez le patesi,
šadû	à l'est
10 GAN GUR	limite.
⊢ I-li a-ḥi	Ili aḥi
qat Pu-ḥu-lum	de chez Puḥulum,
AB + AŠ AB + AŠ	ancien :
GAN ŠU 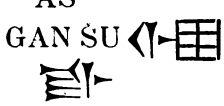	champ de ŠÂ-SIG
15 3 GUR GAN 1/5	Emblavure de 3 *gur* à 1/5,
šîm-su	son prix :

1. M. Thureau Dangin cite par erreur, pour ce signe, VII, 13 (n° 552).
2. Signe DAR.
3. Scheil, *Rec. de Signes*, 177, plus l'élément ⊢< qui est placé hors du signe au-dessus du grand trait descendant. Au lieu de trois ⊢<, il y en a deux.

Digitized by Google

2/3 ša kaspi	2/3 de mine (?).
NIN KI NIN	Supplémentairem[t] :
... KUD šiqlu kaspi	*x* sicles fractionnées;
1 ṣubatu ŠU ZA GA	1 vêtement ŠU-ZA-GA,
DA-NÊ-NÊ	DA-NÊ-NÊ
qat NÊ-ZA	de chez NÊ-ZA
dam-ḥur (faute pour *imḥur*)	a reçu.
⊢ pa-te-si	Le patesi
iltanu	au nord
GAN GUR	limite;
⊢ pa-te-si	le patesi
šadû	à l'est
.....	.....

VI

.....	.....
1/3 ša 1/2 KUD šiqlu kaspi	1/3 de mine 1/2 sicle fractionnée.
NIN KI NIN	Supplémentairem[t] :
2 šiqlu kaspi	2 sicles,
⊢ ZU ZU	ZU-ZU,
aḥ Du-du	frère de Dudu
Dûr Ḥu-[1]	de Dûr Ḥu...(ki)
im-ḥur-ra	
12 GUR GAN 1/5	a reçues.
	Emblavure de 12 *gur*
šîm-su	à 1/5,
... ma-na kaspi	son prix :
13 šiqlu 1 ma-na ṣiḫru	*x* mine 13 sicles 1 minette.
NIN KI NIN	Supplémentairem[t] :
8 šiqlu kaspi 1 ma-na ṣiḫru	8 sicles 1 minette,
1 ṣubatu ŠU ZA GA	1 vêtement ŠU ZA GA,
A-SUB i-lum	A-SUB ilum
qat A-ki	de chez Aki
alu ki	de la ville même,
im-ḥur	a reçu.
ilu šarru bar-ga-at	(Ilu) šarru bargat (?)
šadû	à l'est
GAN GUR	limite;
DIR	DIR
qat ŠA-TI	de chez ŠA-TI
Ša-da ilu ki	de Šada ilu (ki),
amurru	à l'ouest...
.....	.....

VII

.....	.....
u	et
a-na GAN	pour le champ
ZU-ZU	de ZU-ZU,
aḥ Du-du	frère de Dudu.
1 ma-na šipâti	1 mine de laine,
⊢ I-qu-lum	à Iqulum
qat Amilu	de chez Amilu;
1 šipati ma-na	1 mine de laine.
⊢ Karibu ša RU	Karibu ša RU,
ašaridu	le prince.
⊢ Gimil ŠUB-LA	Gimil ŠUB-LA
⊢ I-lum a-zu	Ilum azu
⊢ Iš-mâ i-lum	Išmâ ilum,
AB + AŠ AB + AŠ	anciens :
qat alu(ki) alu(ki)	de la part des villes.

1. 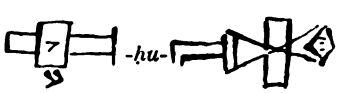
-ḥu-
; dans B. III, 8, le premier signe est fait . Le dernier signe est probablement à diviser, et le tout, à lire : *Dûr Ḥu-bi-rim ki.*

Digitized by Google

ŠA-É	ŠA-É
(ilu) SIR ir-ḥa (?)	(*ilu*) SIR ir-ḥa
a-na GAN	pour le champ,
A-SUB i-lum	de A-ŠUB ilum.
20 1 LAL 2/5 GUR	Emblavure de 1 *gur*
GAN 1/5.	moins 2/5 à 1/5,
šîm-su	son prix :
1 ma-na 4 šiqlu kaspi	1 mine 4 sicles.
NIN KI NIN	Supplémentairem[t] :
6 šiqlu	6 sicles
.....	.....

VIII

.....	.....
ṢAB-NÊ-UM(ki)	à ṢAB-NÊ-UM(ki);
⊢ GIR (?) (*ou* NID-)DA-KA	Gir(?)-da-ka,
⊢ Karib SU-ḤI	Karib SU-ḤI,
⊢ Ši [illegible]	Ši ...
5 SIKKA-DA-KI	à Sikka-da-(ki);
⊢ ZI LU-LU	ZI LU-LU
I-lul-ki	à Ilul-(ki);
⊢ A-ḥu i-lum	Aḥu ilum,
⊢ Gimil Nanâ[1]	Gimil Nanâ,
10 A-za-me-um-(ki)	à Azameum(ki);
⊢ [illegible] ni-da	(?) ni-da
⊢ NA-NI	NA-NI,
ŠIM-ŠAR(ki)	à ŠIM-ŠAR-(ki);
AB + AŠ AB + AŠ	anciens
15 a-na GAN	pour le champ
qat Be-la-su-nu	de Belasunu
ṢAB-NÊ-UM(ki)	à ṢAB-NÊ-UM(ki).
1 ŠE GUR	1 *gur* de blé,
1 ṣubatu ŠU ZA GA	1 vêtement ŠU-ZA GA,
20 ⊢ NA-NI	à NA-NI
qat ḤU-NÊ-A	de chez ḤU-NÊ-A,
dup-sar GAN	l'arpenteur.
.....	.....

De champ.

.....	.....
10 + ... KUD	10 ... sicles fractionnées.
šiqlu kaspi	
2/5 3/30 ŠE	2/5 3/30 de blé,
5 [illegible]	5 mesures de boisson,
5 QA šamni	5 *qa* d'huile,
5 I-lum MAL	Ilum MAL
qat ḤA-NAR[2]-DA	de chez ḤA-NAR(?) DA,
⊢ I-ni	Ini
qat KI-LAM	de chez KI-LAM (maḥiru),
⊢ I-nin Sa-tu	Inin Satu
10 qat SU[3]-MU Ê-a	de chez SU-MU Ê-a,
im-ḥur-ru	ont reçus.
⊢ Karibu ša Šamaš	Karibu ša Šamaš
qat Eṭirat Nanâ	de chez Eṭirat Nanâ,
iltanu	au nord
15 GAN GUR	limite
...tuk (?) SU	.....
.....	.....

1. Le ⟨ précédant [illegible] est ici perpendiculaire [illegible].
2. Signe DAR.
3. Cf. note de A. VI, 1.

Digitized by Google

XLVII. *Quelques briques assyriennes* (provenance : Kalah-Schergat), *etc.* :

a) [illegible]

Ê-kal Tukul-ti Ninip [šar mât Aššur]
apal Šul-ma-nu ašaridu [šar mât Aššur]

b) [illegible]

Ê-kal Tukul-ti apal Ê-šar-ra šar mât Aššur
ša bit (GIŠ) Ur-ka-ri-[ni êpušu]

c)

Ê-kal [illegible] (ilu) Šam-ši (ilu) Adad šarru...
šar kiššat ([illegible]) šar mât Aššur šar mât [Karduniaš?]
... [apal] (ilu) Šul-ma-nu ašaridu šarru...
... [apal] (ilu) Aššur naṣir apal šarru...

Les originaux se trouvent à Mossoul.

d)

Brique de Sennachérib, transcrite et traduite dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XI, p. 425.

e) MM. Belck et Lehmann ont constaté dans une des relations de leur voyage en Orient que la troisième inscription des Sources du Sebeneh-Su avait été faussement attribuée à Aššur-naṣir-abal (SCHRADER, *Keilinschr. Quellgr. Sebeneh-Su*, p. 29). Ma fréquentation avec les textes de Salmanasar m'a fait, il y a plusieurs années, arriver à

Digitized by Google

la même conclusion, et restituer à ce même prince le texte D que j'avais ainsi complété :

... Aššur ilu rabû bêl ilâni, Šamaš...
... ilâni rabûti, raimût...
... šarrutiya, šakinût bêlutiya
... šapiruti, šumu kabtu
... mušarbû. Šulmanu ašaridu
... šar kiššat nišê rubû šangu Aššur
... apal Aššur-naṣir-apal, šar kiššat, šar mât Aššur
apal Tukulti Ninip šar kiššat, šar mât Aššur kašid ištu tamdi...
.....

On trouverait dans les Prologues des Inscriptions de Salmanasar tous les éléments d'une restitution intégrale.

XLVIII. — *Inscription de Bur-Sin* (variante de celle publiée au *Recueil*, t. XX, p. 67) :

1	(an) SIŠ	A Nannar
	KAR-ZI-DA	de Karzida,
	lugal-a-ni-ir	son roi
	(an) Bur (an) ÊN-ZU	Bur-Sin
5	ÊN-LIL-KI-A	le Nippurien,
	an ÊN-LIL-LI [kit]	par Bêl
	mu-pad-da	nommé
	SAG-UŠ	prêtre-chef
	Ê (an) ÊN-LIL-ka	du temple de Bêl,
10	(an) ZI kalama (ma)-na	le dieu de la vie de son pays,
	lugal SIŠ-AB ki-ma	roi d'Ur,
	lugal an ub da 4 ba kit	roi des quatre régions,
	ud ul-li a-ta	depuis des jours infinis,
	KAR-ZI-DA	à Karzida
15	MI-KISAL nu ni-[ru]	le MI-KISAL n'avait pas été construit !
	ên nu-un ti a ...	Le seigneur ne s'y était pas reposé !
	(an) Bur (an) ÊN-ZU	Bur Sin,
	dum ki-ag (an) ŠIŠ-KI-kit	fils chéri du dieu d'Ur,
	(an) ŠIŠ	à Nannar
20	ki-ag-ga-ni-ir	son aimé,
	KAR-ZI-DA	dans Karzida
	MI-KISAL mu-na-ru	le MI-KISAL construisit.
	ên ṭu zi an-na	Le seigneur qui tient la vie du ciel,
	ên ki-ag-ga-ni	son seigneur aimé,
25	mu-un-na-ni-in-tu	il y introduisit !
	(an) Bur (an) ÊN-ZU kit	De Bur-Sin
	nam-ti ib-sud-du	la vie, il prolonge !

13. 𒄀𒄀𒄀 est certain, et, après *ul*, doit se lire *li*. De 13 à 17, nous avons un texte mieux conservé que dans le passage corrélatif du *Recueil* (t. XX, p. 67), et, partant, le vrai sens se trouve ici rendu.

16. Il est douteux que la ligne soit incomplète.

Digitized by Google

23. ṬU = *takaltum*, d'où כול. ÈN-ṬU est un mot comme SAG-ṬU.
27. Le signe *sud* est .

Ce texte se trouve chez M. Brimo, à Paris.

CORRECTIONS AU RECUEIL DE TRAVAUX, T. XXI

Recueil, t. XXI, p. 29. Dernière phrase : Avec les originaux, la correction dut être prompte...

Ibid., p. 125, texte cunéiforme. Premier signe, deuxième ligne : *AMA*, c'est-à-dire *Nin-ḫar-sag*, MÈRE des dieux... Lire les deux dernières lignes : *An* *an ki-agga-na, ê mu-na-ru.*

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES DU MUSÉE DE VANNES

PAR

JULES BAILLET

Le Musée de Vannes[1], si riche en objets de l'époque mégalithique, contient un petit nombre d'objets égyptiens, formant le fonds Cailliaud.

On peut les répartir en trois séries : statuettes, amulettes et divers.

I. — STATUETTES[2]

1. Émail bleu. Hauteur, 95mm. — *Pedum* et *flagellum* dans les mains. — Inscription écrite de droite à gauche, commençant derrière la tête, faisant le tour du corps et finissant sous les pieds. — Formule saïte[3] :

2, 3 et 4. Émail verdâtre. Hauteur, 90mm. — Un fouet dans chaque main. Type saïte. — Inscription en deux colonnes verticales encadrées, tournées à droite.

---

1. Cf. *Recueil de Travaux*, t. XX, *Musée de Sens*.
2. *Catalogue du Musée*, nos 23-30.
3. Cf. VIRRY, *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 91, et t. V, p. 95.
4. Cf. (LIEBLEIN, n° 69) ou (*Recueil de Travaux*, t. XVIII, p. 163).
5. Peut-être pour *l'Oriental*. Cf. (LIEBLEIN, n° 803).

Digitized by Google

5 et 6. Semblables. Hauteur, 98mm et 86mm. — 1 . Variantes : 2, = ; 3 et 6, ; 4, . — 4, .

7. Émail brun et verdâtre. Hauteur, 58mm. — Type saïte. — Inscription sur le dos. Une colonne, tournée à droite : (sic).

7bis. Don de M. de Cussé. — Émail vert, presque complètement noirci. Hauteur. 174mm. — Bon travail; la barbe et les cordelettes notamment sont finement modelées. — Les deux mains seules sont dégagées de la gaine et tiennent l'une le sac au bout d'une corde et le hoyau , l'autre une pioche . — L'inscription est au dos sur un pilastre d'appui, en une ligne verticale de droite à gauche. — Époque saïte. — .

8. Terre cuite rouge, couverte d'un vernis jaune et rouge sur stuc blanc. Hauteur, 112mm. — Probablement une Isis assise, les deux mains sur les deux genoux.

9. Émail bleu vert. Hauteur, 65mm. — Formes peu distinctes. — Anépigraphe.

II. — Amulettes

1. (*Catal.*, n° 35.) Disque plat de calcaire. — Diam., 27 et 40mm. — Inscription à droite, représentant Anubis sur sa montagne divine.

2 et 3. (*Catal.*, n° 36.) en pierre bleue; l'un d'eux est surmonté de la couronne . Hauteur, 22 et 34mm.

4 à 10. (*Catal.*, n° 40.)

4 et 5. *Oudjas*. Émail vert. Largeur, 21 et 16mm.

6. Autre. Émail bleu : les cils et les prunelles noirs. Largeur, 26mm. — Ces trois objets sont troués de part en part pour être enfilés.

7. Couronne en émail bleu. Hauteur, 1mm.

8. Émail verdâtre. Largeur, 24mm. Animal sans pattes, porc ou cynocéphale, .

9. Schiste gris. Hauteur, 26mm. .

10. Pierre ronde noire et blanche (agate?), engagée dans sa gangue, brisée sans doute par le graveur. Une entaille figure l'aile, la tête et le cou d'un aigle éployé regardant à droite. Travail gréco-romain.

11-18. (*Catal.*, nos 37-39.) Petites divinités et scarabées.

11. Émail bleuté. Hauteur, 38mm. — Khnoum, criocéphale, marchant.

12. Pierre bleue. Hauteur, 36mm. — Nofertoum (?), grossièrement taillé, debout.

13. Émail bleu. Hauteur, 17mm. — Ptah Patèque.

14. Émail grisâtre. Hauteur, 24mm. — Thouéris (?).

15. Émail verdâtre. Hauteur, 15mm. — Khnoum (?).

16. Émail vert gris, assez fin. Hauteur, 31mm. — Horus, hiéracocéphale, à la double couronne.

17. Émail gris. Largeur, 15mm. — Scarabée, muni en dessous d'un anneau.

18. Pierre dure. Largeur, 15mm. — Grenouille.

Digitized by Google

III. — Divers

1. (*Catal.*, n° 32.) Bronze. Hauteur, 73mm. — Tête d'Horus hiéracocéphale, surmontée de l'uræus et du disque. — L'intérieur évidé forme douille.

2. (*Catal.*, n° 33.) Émail bleu. Hauteur, 52mm. — Orbite de l'œil d'un coffre mummiforme.

3. (*Catal.*, n° 34.) Émail vert foncé. Hauteur, 55mm. — Épervier.

4-6. (*Catal.*, n° 31.) Trois anneaux d'émail : deux d'entre eux en émail bleu, petit chaton semblable, gravure illisible. Diamètre, 24mm. — Le troisième en émail verdi, surface en partie évidée. Diamètre, 26mm; hauteur, 15mm.

7. (*Catal.*, n° 22.) Fragments de toile de la momie du prêtre thébain *Ankh-ef-en-Khons* (XXIIe dynastie), fils de Nesramun et de Neskhons (d'après une note manuscrite sur papier aux initiales F. L.).

ÉTUDE SUR LES PERSONNAGES DU ROMAN DE SETNÉ-PTAH HA-M-US[1]

PAR

William Groff

Un des personnages les plus illustres de la XIXe dynastie fut Ha-m-us, fils favori de Ramsès II, frère de Bent-Anta et de Mer-en-ptah; après sa mort, la tradition garda pieusement le souvenir de ce personnage que des légendes vinrent entourer comme d'une nébuleuse. Ainsi que la lumière d'une étoile traverse l'espace, l'éclat de la gloire de Ha-m-us a franchi des siècles et est parvenu jusqu'à nous; mais, pendant son long parcours, sa mémoire a dû subir bien des vicissitudes. Un conte, écrit sous un des Ptolémées, nous fait connaître comment on se figurait Ha-m-us un millier d'années après sa mort[2].

Dans le roman dit de Setné-Ptah Ha-m-us, le conteur a brodé sur un canevas de l'histoire vraie, mais la fable est tellement enchevêtrée avec la réalité, qu'il est aussi difficile de les toujours séparer que de dire là où la nuit finit et où le jour commence.

Assurément Ha-m-us a existé, il fut prince, grand-prêtre de Ptah, il a régné; la tradition veut qu'il se fût beaucoup occupé de la magie. On dit qu'il allait chercher des écrits sur la sorcellerie dans des tombeaux; des personnages qu'on met en scène avec lui sont en partie, probablement, fictifs, en partie réels[3].

Voici les personnages légendaires :

Ptah-na-nefer-ka, son nom signifie « Ptah (le) beau taureau[4] ». Ce nom est formé

1. La plupart des faits développés dans la présente étude ont été indiqués dans mon étude précédente : « Moïse et les magiciens à la cour du Pharaon, » *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 219 et suiv.

2. Le Papyrus, où est raconté le roman de Setné-Ptah Ha-m-us, est conservé au Musée de Gizeh, où j'ai pu l'étudier; le texte et la traduction en ont été publiés par Revillout, *Le Roman de Setna*, et par Hess, *Der Demotische Roman con Setne Ha-m-us*. Voyez la traduction, le commentaire et la bibliographie dans Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, introduction et p. 163 et suiv.

3. Revillout, *Le Roman de Setna*, introduction; Hess, *Der Demotische Roman con Setne Ha-m-us*, et Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, introduction.

4. Voyez Revillout, *Un Poème satirique*, p. 80; Hess, *Der Demotische Roman con Setne Ha-m-us*, p. 14. — Le nom de Ptah-na-nefer-ka ressemble à celui de Ptah-nefer-her.

Digitized by Google

de ceux de deux divinités si populaires à Memphis, Ptah et *Ka*, « taureau », c'est-à-dire « Apis »; divinités auxquelles Ha-m-us fut très dévoué. Le tombeau de Ptah-na-nefer-ka, où Ha-m-us serait allé chercher un écrit sur la magie, devrait être situé, selon la légende, non loin du Sérapéum[1].

Ahuré « (la) grande vache » est un nom qui convient tout à fait à la femme d'un « beau taureau », — un Apis au point de vue religieux. Les Égyptiens jouaient quelquefois sur le nom d'Hathor en l'appelant *Aht-ur* « la grande vache[2] ».

ou *Mer-ab* ou *Mer-ab-Ptah*, et , est un nom théophore, écrit à la forme apocopée et à la forme pleine; la signification en est : « aimé de Ptah, » — c'est-à-dire « celui que Ptah aime[3] ».

Ta-bu-bué signifie « celle qui est à », — « celle qui est la servante » de Bubué »; le nom est bien choisi pour le rôle que Tabubué joue dans le roman. Baba est un génie typhonien; la fille Tabubué serait une incarnation, ou mieux l'incarnation d'une émanation de Baba[4].

Quant aux personnages réels[5] :

Ptah-na-nefer-ka est dit être le fils du roi *Mer-ba-Ptah;* il est évident qu'il s'agit du roi nommé Mer-en-ptah et que nous le trouvons ici hors de sa place dans la chronologie réelle des rois d'Égypte. Son nom est écrit d'une étrange façon, on serait tenté de lire le signe *en-an* ou *en-ba*, mais il est probablement une transcription de l'hiératique du signe *ba*, syllabe du nom populaire de ce roi : *Ba-en-ra*, et qui aurait été introduit dans le nom de Mer-en-ptah. — Le nom populaire : *Ba-en-ra*, écrit souvent *Ra-en-ba*, est conservé sous la forme ريان, le nom arabe de ce roi[6].

La tradition arabe paraît bien avoir eu pour base l'histoire réelle, ou telle qu'on la comprenait; mais elle fut bien travestie. On dit que le Pharaon de Moïse fut nommé الوليد, que son père fut مصعب et que son père fut ريان, et que le Pharaon de Joseph fut ريان. On dit encore que les Pharaons de Moïse et de Joseph furent un seul et même roi, et qu'il aurait vécu quatre cents ans[7].

---

1. Peut-être le tombeau de Ptah-na-nefer-ka, où Ha-m-us est supposé aller chercher l'écrit magique, est l'écho d'un tombeau où il allait, — peut-être le Sérapéum.

2. Pierret, *Dictionnaire d'Archéologie égyptienne*, p. 557.

3. Voyez Hess, *Der Demotische Roman von Setne Ha-m-us*, p. 25. — « cœur » (Pierret, *Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 14). — Dans le nom propre *Mer-ab-ptah*, *ab* « cœur » est un substantif pronominal (cf. Brugsch, *Grammaire démotique*, § 232 s.). — Pour la lecture *ab* du signe démotique, cf. le prototype hiératique de *ab*. Levi, *Raccolta dei segni ieratici egizi*, n° 483.

4. Brugsch, *Grammaire démotique*, § 113; Pierret, *Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 126; le *Livre des Morts* (éd. Pierret), xvii, l. 67, xviii, l. 30, xciii, l. 1 s.; cf., à cette dernière citation, le passage, au *Roman de Setné-Ptah Ha-m-us*, col. V (III), ligne 30, — peut-être y a-t-il un rapport de fond. Peut-être Tabubué est-elle une des femmes ou la femme de Baba.

5. On peut noter que leurs noms sont souvent mal écrits.

6. Pour des signes hiératiques transcrits en démotique, voyez les observations dans mes études sur *La Sorcellerie ou le rôle que la Bible a joué chez les sorciers* (*Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, fasc. IV, p. 405). — Peut-être est-ce à cause du nom du roi-pasteur auquel Ba-en-ra, ou Ra-en-ba, fut assimilé, que la syllabe *ba* aurait été déplacée.

7. Sale, *The Koran*, p. 7; 115, 174 (notes).

Digitized by Google

La clef de cette narration si incohérente, en apparence, se trouve dans le fait que, probablement, à l'époque ptolémaïque et, présumablement, à Alexandrie, on aurait lu « Raian », le nom du roi-pasteur qui est écrit [1], et on aurait identifié *Ba-en-ra* ou *Ra-en-ba*, c'est-à-dire Mer-en-ptah, avec lui, puis on aurait déplacé Mer-en-ptah, qu'on aurait transporté, lui et son règne, aux temps des rois-pasteurs; ce fait avait eu lieu, déjà, au temps de la rédaction du roman, car Ptah-na-nefer-ka, métamorphosé en vieillard, suppose quatre générations de lui au temps du roi Mer-ba-ptah, c'est-à-dire Mer-en-ptah. — D'après l'aspect de Ptah-na-nefer-ka, on aurait dû supposer qu'il y eût plusieurs générations entre lui et Setné[2].

Quand on essayait d'établir des synchronismes entre l'histoire égyptienne, telle qu'on la comprenait, et la tradition biblique, on se souvenait que *Mer-en-ptah*, c'est-à-dire *Ba-en-ra* ou *Ra-en-ba*, fut le Pharaon de Moïse. C'est à cause de cela que, malgré le fait que ce roi avait été assimilé à un roi-pasteur, il restait « Pharaon », d'où il devint le Pharaon de Joseph. — Suivant la fausse interprétation d'un texte biblique, il y avait quatre générations de Joseph à Moïse[3]; par suite, il devrait y avoir quatre générations de Moïse à Raian, ce qui est parfaitement conservé dans la tradition arabe, d'après laquelle il y avait : 1° موسى, 2° الوليد, 3° مصعب et 4° ريان, c'est-à-dire [1]; suivant une autre version, selon les Arabes, d'après les Coptes, le nom du Pharaon de Joseph fut نهراوش; ce serait la transcription d'un autre nom du même roi, écrit [1] *Ra-us-n*, dont on aurait fait *N-ra-us*, d'où, probablement, au moyen d'une transcription grecque, on aurait fait نهراوش[4]; le fait que les deux traditions ont conservé, pour le Pharaon de Joseph, deux noms différents, mais qui se trouvent, dans les textes égyptiens, tous deux employés pour désigner le même roi, nous montre que, derrière la tradition, il y a des textes historiques.

Mais on conservait bien le souvenir que « Σεσωστρις » ou Ramsès II, c'est-à-dire الوليد, fut le père de Φερων (c'est-à-dire פרעה)[5], Mer-en-ptah, devenu ريان, alors on supposa ريان بن الوليد, ou un الوليد père de ريان; enfin, pour mettre d'accord la tradition qui veut que ريان fût le Pharaon de Joseph et celui de Moïse, entre lesquels on supposait environ quatre cents ans, on disait que ريان avait vécu quatre cents ans. Certes, Ptah-na-nefer-ka aurait été bien d'accord avec une fausse interprétation de la tradition

1. Au Musée de Gizeh, n° 129, et Salle 62, armoire B. — Virey, *Notice des principaux Monuments exposés au Musée de Gizeh*, p. 41. — Le nom propre [1] peut être lu soit *χian*, soit *Raian;* après avoir examiné les textes au Musée de Gizeh, il semble que la lecture *χian* est la plus plausible, mais non pas définitive; assurément, du moins à l'époque grecque (et après), on aurait lu ce nom *Raian*, comme on aurait lu le nom du même roi [1] *N-ra-us*, qui est devenu نهراوش, au lieu de *Ra-us-n* ou *Us-n-ra*. Voyez احمد كمال, فرصه الاوقات (اسكندريه) ١٣١, page ٦٢ et sqq.

2. Cf. Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, introduction, p. xxxviii et suiv.

3. Voyez Groff, *Les deux Versions démotiques du Décret de Canope*, introduction, p. 3, n. 1.

4. Voyez احمد كمال dans فرصة الاوقات (اسكندرية) ١٣١, page ٦٢ et sqq.

5. Hérodote, II, chap. cxi (éd. Wiedemann, p. 427 s.). — Le nom de la femme du Pharaon, *Asia*, est peut-être un souvenir de son origine asiatique (la tradition arabe parle d'un Kabus, peut-être Ha-m-us). Sale, *The Koran*, p. 115, 174 et 235, et notes.

Digitized by Google

biblique, qui place de Joseph à Moïse quatre générations, s'il avait parlé comme un contemporain de Ha-m-us et de Moïse, il aurait bien pu dire qu'un événement, arrivé au temps de Mer-en-ptah, déplacé, eut lieu au temps du « père du père de mon père[1] ».

Le nom du héros, à part quelques variantes graphiques, est écrit, dans le roman, [illegible], dont la transcription serait [illegible] *Setnau-Ptah*[2], nom probablement fictif, mais appliqué à un personnage réel; la signification en est très satisfaisante, le verbe coтпи signifie « dirigere », — cf. [illegible] « diriger ». — La traduction de Setnau-Ptah serait : « (celui que) Ptah dirige (sur le chemin droit), » ce qui fait penser au nom ישראל[3] et à l'arabe اهدنا الصراط المستقيم. A partir de l'endroit où Setné est réconcilié avec Ptah-na-nefer-ka, son nom est un peu autrement écrit : [illegible] qu'on peut transcrire : [illegible]; peut-être [illegible] est-il une variante de [illegible] « Ptah », mais nous préférons voir dans le premier signe un dérivé de l'hiératique de [illegible] et reconnaître en Setné une forme apocopée de Setné-Ptah[4].

Il est dit que *Setné-Ptah Ha-m-us* est « le fils du roi User-ma-ra ».

Ha-m-us fut le quatrième fils de Ramsès II, d'abord grand-prêtre de Ptah, puis Ha-m-us fut associé au trône par son père et devint régent, roi de fait, sa souveraineté paraît avoir duré un quart de siècle; il fut remplacé par son frère Mer-en-ptah[5]. Ha-m-us fut indubitablement grand en son temps, mais les générations qui suivirent la sienne le firent bien plus grand encore. La tradition grecque transcrit son nom Χαμοῖς et le place, dans la liste des rois, entre Αρμιϋσης et Μιαμους[6] (*Ra-(user)ma-s* et *Meri-amen*),

1. Pour faire ressortir l'identité entre les trois versions : de la Bible, de l'égyptien (du roman) et de l'arabe, on n'a qu'à les mettre en tableau, ainsi :

BIBLIQUE	ÉGYPTIEN	ARABE
1. Joseph	le père	ريان
2. —	du père	مصعب
3. —	de mon père	الوليد
4. Moïse	Ptah-na-nefer-ka	موسى

Voyez MASPERO, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. XXXIX.

2. Pour des transcriptions hiéroglyphiques, voyez MASPERO, *Une page du Roman de Satni*, transcrite en hiéroglyphes, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1877, p. 132-146; 1878, p. 72-84; 1880, p. 15-22.

3. RENAN, *Histoire du peuple d'Israël*, t. I, p. 106, n. 3. — L'expression de Setné-Ptah, à propos du talisman de *son père Ptah*, est l'écho d'une allusion à la signification de son nom (cf. Ramsès, « Meri-amen », qui dit que son père est Amen). Cf. le nom Setné et l'hébreu שמן; — cf. PEYRON, *Lexique*, p. 217, et PIERRET, *Vocabulaire*, p. 563-564.

4. Cette forme se trouve, pourtant, avant, et la forme pleine après la réconciliation avec Ptah-na-nefer-ka, mais, on peut le dire, exceptionnellement. — Pour le prototype hiératique du signe démotique transcrit, [illegible], voyez LEVI, *Raccolta dei segni ieratici egizi*, n° 38 (cf. les exemples 20 et 21 avec le signe démotique). — Pour des noms propres, voyez mon *Étude sur des noms propres*, dans la *Revue égyptologique*, t. V, p. 85 et suivantes.

5. MASPERO, *Histoire ancienne*, t. II, p. 424 et suiv. (cf. 4e édit., p. 254 s.).

6. BUNSEN, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, III, p. 76; MASPERO, *Zeitschrift*, 1877, p. 143; *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. I, p. 568. Cf. mon étude, *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 221 et suiv.

Digitized by Google

noms de Ramsès; en effet, Ha-m-us fut co-régent avec son père. Hérodote dit que Sésostris aurait confié le gouvernement à son frère pendant son expédition en Asie; peut-être est-ce un écho du fait que Ramsès II confia, comme régent, à son fils l'administration de l'Égypte pendant bien des années[1]. Le nom populaire, du moins à une basse époque, de Ha-m-us, fut Setné. Selon Hérodote, un prêtre de Vulcain, nommé Sethon (Σεθων), monta sur le trône, — il se pourrait bien que ce soit encore un écho de la régence de Ha-m-us, ou de Setné, qui fut précisément un prêtre de Ptah[2].

Lorsque les Égyptiens réunirent les momies des personnages augustes, afin de les mieux protéger[3], assurément, on se serait préoccupé particulièrement de celle de Ha-m-us. Il appartenait à la famille la plus illustre de l'Égypte, il fut fils de Ramsès II, il avait régné, et il était plus célèbre que bien d'autres rois dont on cherchait à sauvegarder le corps. S'il avait été enseveli à Memphis, on aurait dû emporter son corps dans le Midi et le réunir avec ceux de ses aïeux. — Comme dans le roman (où l'on fait écho à un fait assez fréquent), sur la demande de Ptah-na-nefer-ka, les corps d'Ahuré, sa femme, et de Mer-ab-ptah, son fils, furent apportés, de Coptos à Memphis, par Ha-m-us, et furent mis dans le tombeau avec Ptah-na-nefer-ka, — ce que Ha-m-us est représenté faisant lui fut probablement fait, son corps fut réuni avec ceux des autres personnes de sa famille, — le nom même de *Ha-m-us* semble se rattacher en quelque sorte à Thèbes. En tout cas, il est probable qu'on eût essayé de sauvegarder la momie de Ha-m-us de la même manière que celles des autres personnes de sa famille; ainsi, tout nous porterait à croire, *a priori*, qu'on trouverait sa momie avec celles des souverains des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties.

Sur une des momies découvertes avec les momies royales, conservées actuellement au Musée de Gizeh[4], est tracée en hiératique, à la hauteur de la poitrine, sur l'étoffe qui enveloppe la momie, une inscription ainsi conçue :

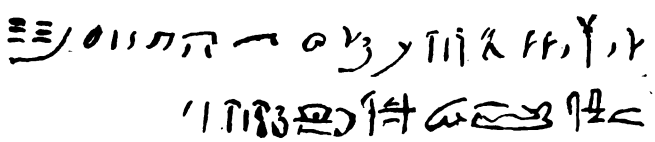

dont la transcription en caractères hiéroglyphes serait : 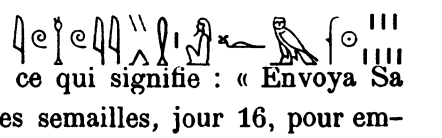 , ce qui signifie : « Envoya Sa » Majesté, en l'an VII, deuxième mois de la saison des semailles, jour 16, pour em- » mailloter le roi Ha-m-us[5]. »

1. Hérodote, cvii, traduction Buchon, p. 75.

2. Krall, *Ein neuer historischer Roman in demotischer Schrift* (Wien), p. 1, n. 3; Hérodote, cxli, traduction Buchon, p. 84, édit. Wiedemann, p. 501 s.

3. Maspero, *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. I, fasc. IV; *Les Momies royales de Deïr el-Bahari*; cf. Virey, *Notice des Principaux Monuments exposés au Musée de Gizeh*, p. 265 s. et 297 s.

4. N° 1196. — Maspero, *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. I, p. 566 et suiv.; Virey, *Notice des Principaux Monuments exposés au Musée de Gizeh*, p. 314 s.; Groff, *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 221 et suiv.

5. Lors de la rédaction de mon étude, je déterminais d'enlever des étoffes qui couvrent la momie, d'étudier l'inscription et de voir ce qu'elle était réellement; le résultat en est donné ici par le texte, la transcription et la traduction. J'ai fait la recherche indiquée au mois d'août 1899.

Digitized by Google

C'est précisément la même mention qu'on trouve sur le maillot de Séti Ier, et qui semble bien devoir se rapporter au règne du Pharaon qui régnait à Tanis tandis que Menkhopirri était grand-prêtre à Thèbes[1], c'est-à-dire probablement au règne d'Amen-em-apt. Sur un morceau d'étoffe, qui aurait été employé pour envelopper la momie, se trouve une mention d'après laquelle l'étoffe aurait été donnée par Nesi-χonsu, en l'an VI[2].

Ainsi, il paraît que, sous la XXIe dynastie, en l'an VII, présumablement, d'Amen-em-apt, le 16 méchir, on aurait emmailloté les momies des rois *Men-ma-ra* et *Ha-m-us*. Une étoffe, faite probablement vers le temps de Pinedjem II, fut employée comme enveloppe extérieure de *Ha-m-us*.

Quant à l'identité du roi Ha-m-us :

Le titre de *Ha-m-us*, ou *Ha-us*, se trouve parmi ceux de Ramsès IX et de Ramsès XII, mais ce n'est pas un nom propre. Ni l'un ni l'autre de ces souverains ne fut jamais, du moins à ma connaissance, ainsi nommé, c'est un titre qu'on trouve parmi d'autres, soit dans le second nom, soit en dehors, — jamais dans le prénom, — et c'est un prénom que nous devrions trouver sur la momie. La momie de Ha-m-us me paraît avoir été bien faite, on serait très surpris que la momie de l'un des derniers rois, ou du dernier roi de la XXe dynastie, eût eu besoin d'être emmaillotée de nouveau sous la XXIe, — quelques années seulement après la mort de la personne; la momie devrait avoir été faite depuis, au moins, un siècle, avant d'avoir besoin d'être emmaillotée de nouveau, c'est-à-dire dès la XIXe dynastie, et, à cause de ces faits, elle ne doit pas être le corps de l'un des derniers souverains de la XXe dynastie[3].

Un des fils de Ramsès III fut nommé Ramsès-Ha-m-us, on serait porté à croire que la momie est, peut-être, son corps; mais ce prince, autant que nous le savons, n'a jamais régné, et, par suite, n'aurait pas été roi[4].

L'identification qui rencontre la moins de difficultés, la seule possible, et celle qui paraît être tout indiquée, est de reconnaître que la momie au nom de *Ha-m-us* est le corps de Ha-m-us, fils favori de Ramsès II.

L'aspect de la momie est celui d'un homme à l'âge viril, ce n'est ni un jeune homme, ni un vieillard. La momification ne me paraît pas être analogue à celle employée pour les momies des XXIe ou XXe dynasties, mais pour celles de la XIXe; pourtant le procédé employé pour conserver le corps de Ha-m-us ne me paraît pas être le même que celui de Séti Ier, ni de Ramsès II, mais ressemble à celui de la momie supposée d'être celle de Ramsès Ier. On peut se demander si, peut-être, Ha-m-us n'a pas été momifié à Memphis, suivant la méthode qui y aurait été employée.

1. Maspero, *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. I, p. 554 et suiv.; Daressy, *Contribution à l'étude de la XXIe dynastie égyptienne*, dans la *Revue archéologique*, 1896.

2. M. Maspero corrige le texte et lit *l'an V*. Peut-être est-ce l'an VI d'un autre roi que celui sous lequel Nesi-χhonsu serait mort, ou l'an VI d'un grand-prêtre? Peut-être c'est l'an VI d'Amonemapt. — Cf. Daressy, *Contribution à l'étude de la XXIe dynastie égyptienne*, dans la *Revue archéologique*, 1896 (extrait), p. 15.

3. Il paraît que le cercueil de Ramsès IX a été enlevé du tombeau, il ne se trouvait pas dans la cachette de Deïr el-Bahari (il y avait, pourtant, des fragments d'une caisse au nom de Ramsès IX, n° 1208, au Musée de Gizeh). Le cercueil et la momie du roi doivent se trouver (mais peut-être pas ensemble) dans une cachette ou une tombe, peut-être non loin de Thèbes.

4. Daressy, *Médinet-Habou*, p. 134. — Peut-être le titre de roi distingue Ha-m-us de ce prince.

Digitized by Google

Le visage de Ha-m-us est beaucoup plus petit que celui de Ramsès III, plus petit que ceux de Séti Ier, de Ramsès II, même de Ramsès Ier (?), mais on voit bien que la figure de Ha-m-us est celle des Ramessides; le front ressemble un peu à celui de Ramsès III, mais le nez[1], les pommettes, la bouche et surtout le menton sont semblables à ceux de Ramsès II. On dirait volontiers que le visage de Ha-m-us est celui de Ramsès II, dont les parties saillantes, exagérées, ont été adoucies[2].

Nous venons de voir que les momies de Séti Ier et de Ha-m-us furent émmaillotées le même jour; on comprend bien que, sous la XXIe dynastie, les momies de la XIXe avaient besoin de soins, qu'on s'est occupé en même temps du grand-père et du petit-fils, c'est tout à fait naturel : probablement on avait réuni les momies royales de la XIXe dynastie, et naturellement celle de Ha-m-us se trouvait avec celles de ses prédécesseurs contemporains et successeurs illustres.

Ainsi, il ressort de ces faits que la momie, conservée au Musée de Gizeh au nom de Ha-m-us, est, selon toute probabilité, le corps du fils favori de Ramsès II, le prince, le grand-prêtre de Ptah, le régent, ou roi Ha-m-us, le Mambrès de la tradition chrétienne[3].

D'après le roman, Setné avait été accompagné, dans son expédition au tombeau de *Ptah-na-nefer-ka*, par [4], « *An-h-hor-erou*, son « frère[5] de compagnonnage[6] »; ce personnage a tout à fait l'air d'avoir été introduit dans le roman pour aller chercher le talisman de Ptah et l'apporter à Setné. Son nom est des plus étranges, on peut en faire l'analyse ainsi[7] : *an* est le verbe *an*, « apporter », le signe suivant est *h*. Puis vient , le dieu Horus; le *h*, qui le précède, peut en être le complément phonétique, mais H-hor fait penser à Hathor[8], pourtant, la forme régulière du nom de cette déesse est autrement écrite; enfin, *erou*, , ερωοτ, ερωοτ, « à eux[9] », — « Horus (ou Hathor) a apporté à eux », c'est-à-dire l'enfant à ses parents, serait un nom propre peu satisfaisant[10]. Un nom théophore devrait indiquer le rapport entre la personne et la divinité[11]; les personnages fictifs du roman ont des noms d'une signification claire, et on s'attendrait à trouver Ptah comme divinité. Fait à noter : les personnages réels du roman ont souvent leurs noms mal

1. Le nez a été un peu écrasé soit par un accident, soit par des bandelettes.

2. Peut-être serait-il intéressant de comparer le visage de Ha-m-us avec celui de Mer-en-ptah.

3. Résultat indiqué dans mon étude sur « Moïse et les magiciens à la cour du Pharaon », *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 221 s.

4. Colonne IV (II), ligne 31. Revillout, *Le Roman de Setna*, p. 104 (cf. p. 107); Hess, *Der Demotische Roman von Setne Ha-m-us*, p. 97 (cf. p. 99 et 145).

5. Litt. : « frère, » mais probablement dans le sens de l'hébreu אח et celui de l'arabe اخ, اخو « frère, » camarade, ami ».

6. Au lieu de *mens*, lire *men-t*, — la préformante ⲙⲉⲛⲧ, — et *ari*, « compagnon »; *ment-ari*, « compagnon » (Revillout, *Revue égyptologique*, t. IV, p. 82, n. 20, cf. n. 17).

7. Voyez la transcription de ce nom dans Hess, *Der Demotische Roman von Setne Ha-m-us*, p. 145.

8. Voyez Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. 192 (cf. p. 168).

9. *Erou*. Voyez Erman, *Neuægyptische Grammatik*, p. 74; Brugsch, *Grammaire démotique*, § 229; Stern, *Koptische Grammatik*, § 498.

10. Ce nom fautif aurait été formé en assimilant un nom propre à des noms comme *Aχ-Amen-erou*. (Voyez mon étude dans la *Revue égyptologique*, t. V, p. 89.)

11. Voyez mon *Étude sur des noms propres*, dans la *Revue égyptologique*, t. V, p. 85 sqq.

Digitized by Google

écrits, par exemple, le prénom de Ramsès II, *Ra-user-ma sotep-en-ra* (ou), est écrit et [1], le nom de Mer-en-ptah est écrit *Mer-ba-ptah*, ainsi que nous l'avons déjà vu. Si donc *An-h-hor-erou* est un personnage réel, on s'attendrait à trouver son nom mal écrit. Tous ces faits nous engagent à essayer de corriger le texte démotique et à rechercher quelle est la personne dont le nom est défiguré dans le texte actuel. Le nom propre *An-h-hor-erou* s'y trouve deux fois, c'est bien écrit, et on voit que le scribe a voulu l'écrire tel qu'on le voit dans le texte, mais on peut régulariser un peu son nom en supprimant le qui précède le nom d'Horus, et on aurait , ce qui se lit bien *an-hor-erou*. Mais ces signes ressemblent à *an, sep-sen* ou *an bis*[2], c'est-à-dire *Anan* ou *Anna*. Cette correction donnerait un nom propre tout à fait satisfaisant et très connu à la XIXe dynastie. Si nous avons, dans le roman, la mention d'un personnage réel, on serait bien tenté d'y reconnaître , le scribe célèbre, « le maître des instructions[3] », le maître des livres, qui aurait vécu précisément au temps de Mer-en-ptah et de Séti II. Assurément, Ha-m-us l'aurait connu, probablement il fut son ami, peut-être intime, et si Ha-m-us avait un compagnon dans ses recherches pour des écrits magiques, il aurait été un lettré comme Anna. Il semble bien que la tradition voulait que ce fût précisément Anna lui-même, il aurait donc été Anna, que, selon la légende, Setné envoya chercher le talisman de Ptah. D'après Pline, il aurait été ami, même collègue de Moïse[4], peut-être Anna fut-il, en réalité, un ami des Sémites en Égypte. Il semble avoir été bien vu d'eux, car, dans l'épître à Timothée, attribuée à saint Paul, son nom est conservé dans la transcription Ἰαννῆς[5]. Ici encore, comme dans le roman, il aurait été compagnon de Ha-m-us, et il est représenté comme ayant des relations avec Moïse, ce dont Pline semble en faire l'écho. Enfin, au premier siècle, les magiciens évoquaient, en même temps que celle d'autres personnages célèbres, l'ombre d'Anna de chez les mânes, comme étant celle d'un de leurs prédécesseurs les plus célèbres[6].

Nous venons de voir des personnages fictifs et des personnages réels du roman de

1. Maspero, *Zeitschrift*, 1877; Hess, *Der Demotische Roman von Setne Ha-m-us*, p. 108, 111 et 152; cf. Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. xxxviii. Ces derniers noms, lus de droite à gauche, cf. Αρμιϋσης ?

2. Voyez Revillout, *Un Poème satirique*, p. 177; Hess, *Der Demotische Roman von Setne Ha-m-us*, p. 21.

3. Maspero, *Du Genre épistolaire*, p. 73; mon étude sur le *Papyrus d'Orbiney*, p. 54-55.

4. Pline, *Histoire naturelle*, édit. Littré, p. 323. — Voyez mon étude dans le *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 219.

5. Voyez mon étude dans le *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 219 sqq. (p. 220, n. 6).

6. *Notes d'un sorcier*, publiées par Hess, *Der Gnostische Papyrus von London;* Leemans, *Le Papyrus démotique n° 65 du Musée de Leyde* (Monuments égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas). Le Papyrus est analysé et étudié dans mes *Études sur la Sorcellerie ou le rôle que la Bible a joué chez les sorciers* (*Mémoires de l'Institut égyptien*, t. III, fasc. IV; cf. *Bulletin de l'Institut égyptien*, avril et novembre 1897, février, avril et mai 1898). — J'espère revenir sur la tradition juive, signalée dans le *Recueil de Travaux*, t. XXI, p. 220, n. 6.

Digitized by Google

Setné-Ptah Ha-m-us; il nous en reste encore deux, dont l'un peut-être, l'autre assurément ne doivent leur existence qu'à de fausses lectures du texte démotique du roman.

A la planche III (I), ligne 10, on lit : « Après cela, il y avait [illegible] *ua hanesptah*. Si l'on traduit « une fête de Ptah », il faudrait admettre, ou bien un emploi exceptionnel de la préposition *nes*, qui indique l'appartenance, ou bien qu'il y a une faute dans le texte, et il faudrait la corriger et lire *en*. — Sur le Papyrus, le mot *nes* (?) est écrit un peu plus fortement que le contexte, on voit bien qu'il y a quelque chose d'anormal; le scribe semble l'avoir senti. Si l'on traduit : « un prêtre (nommé) Nes-ptah », le nom propre serait satisfaisant, mais on rencontrerait un nombre de difficultés : 1° Suivant « après cela, il y avait », on s'attendrait à trouver la mention d'un événement. 2° *Ha* ne signifie pas « prêtre ». 3° Dans le roman, le titre suit le nom propre. 4° A la ligne suivante, il y a un nouveau personnage en scène, qui ne serait autre que Nes-ptah; sans cela, il n'y aurait pas eu de raison d'être mentionné à la ligne 10. Mais ici le personnage est dit être non pas *Ha*, mais *Pe-ub*, « le prêtre », ce qui est tout autre[1]. Si l'on traduit « une fête de Ptah », il faudrait que le *Pe-ub* fût introduit dans la partie qui manque au commencement de la ligne 11, on peut évaluer l'étendue de la lacune par des passages dont une partie manque et qui se retrouvent presque textuellement ailleurs, et on voit que la lacune est assez grande pour contenir la mention d'un prêtre qui aurait écouté et méprisé Ha-m-us qui lisait des écrits qui avaient peu d'importance[2]. Alors, en vue de tous ces faits, il devient bien douteux qu'il soit question d'un personnage nommé Nes-ptah dans le roman.

On a cru lire dans le passage final qu'un scribe, nommé *Ziharpto*, avait écrit le roman[3]. Un nom propre aussi étrange éveille des soupçons, et une étude du texte du Papyrus fait disparaître à jamais ce prétendu personnage.

On lit avec certitude[4] : « Rédaction achevée de cette narration de Setné » Ha-m-us et de Ptah-na-nefer[-ka], et d'Ahuré, sa femme, de Mer-ab, son fils; » puis vient un passage mutilé. Mais on voit par ce qui reste que la phrase est construite de la même manière et correspond à celle que nous venons de voir; on lit à la ligne 20, [illegible], ligne 21, [illegible] « on a écrit » équivaut à « ré- » daction achevée » de la première partie. Le mot suivant doit correspondre à « cette narration ». On y lit *ti*..., examiné avec une loupe, on voit que le trait de *ti* est formé de deux / et —; on doit lire peut-être lire *ti-en;* le mot suivant paraît être [illegible]. Alors, après un petit espace, on reconnaît les débris de [illegible] : *ti-en-met* ou *ti-met* serait un mot composé comme *ti-oué*, « ensorcellement », et qui se trouve dans l'expression *t'emé-en-*

1. Voyez Revillout, *Le Roman de Setna*, p. 14 et note; Hess, *Der Demotische Roman von Setne Ha-m-us*, p. 28 (cf. p. 170). Voyez aussi mon *Étude sur le signe* [illegible] *ha* (*Bulletin de l'Institut égyptien*, 1896, p. 283 et suiv.). — La préposition *nes*, cf. Pierret, *Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 280. — Peut-être le scribe (ou un de ses prédécesseurs) aurait-il eu sous les yeux un texte mutilé ou fautif.

2. Pour les restitutions, voyez Revillout, *Le Roman de Setna*.

3. Krall, *Der Name des Schreibers der Chamoïs-Sage*, dans le volume des *Études dédiées à M. le professeur Leemans*, Leyde, Brill, 1886; cf. Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. 164.

4. *Papyrus*, colonne VI (IV), lignes finales. Voyez Revillout, *Le Roman de Setna*, p. 215 s., et Hess, *Der Demotische Roman von Setne Ha-m-us*, p. 141.

Digitized by Google

ti-oué, « livre de sorcellerie ». Le mot *met* a été conservé dans le copte ⲙⲟⲩⲧⲉ, ⲙⲟⲩϯ, « Appellare, Invocare; Incantatio », ⲣⲉϥⲙⲟⲩⲧⲉ « Incantator »; en démotique *met* signifie, comme verbe, « ensorceller » (probablement par une ou des formules magiques prononcées), comme substantif « conjuration », « ensorcellement »; *ti-met*, « action d'ensorceller », « l'action d'ensorcellement »; *ti-en-met* ou *ti-met* aurait la signification de « l'acte de raconter », de « la narration de l'ensorcellement de quelqu'un[1] ». Le mot *ti-en-met* ou *ti-met* est suivi par quelques débris de signes. On croit y reconnaître *ne*, l'article du pluriel, — le signe de l'enfant ou de la femme, puis un pluriel; enfin, à la ligne suivante, vient la date.

La traduction du passage final du roman serait : « Rédaction achevée de cette » narration de Setné Ha-m-us et de Ptah-na-nefer-[ka], et d'Ahuré, sa femme, de » Mer-ab, son fils; on a écrit ce conte d'ensorcellement (des personnes) en l'an XV, » au mois de Pachons, deuxième jour[2]. »

Le nom du roi n'a pas été écrit, et, comme presque tous les Ptolémées ont régné au moins quinze ans, il est difficile de déterminer auquel d'eux se rapporte la date; mais l'hypothèse la plus plausible serait de maintenir l'idée généralement acceptée que ce conte fut rédigé sous Ptolémée Philadelphe[3], protecteur des lettres. En tout cas, la rédaction aurait eu lieu au moment où la Bible devint connue en Égypte, et à peu près au temps des Machabées; ce sont des croyances, dont le roman fait l'écho, qui passèrent dans la tradition juive talmudique, dans le christianisme et dans l'islamisme[4].

Le *Conte des Deux Frères* nous montre le rôle des magiciens à la cour sous la XIXe dynastie, et le livre de l'Exode en parle longuement, le grand magicien, le héros de ces temps-là fut Ha-m-us. Le *Roman de Setné-Ptah Ha-m-us* nous fait connaître ce qu'en disait la légende. Il est intéressant pour nous, après trois mille ans, de pouvoir rendre compte, par des textes contemporains, de ce qu'il fut; de savoir, par le *Roman démotique*, comment on se le figurait un millier d'années après sa mort; enfin, de voir ce qu'il est devenu aujourd'hui, une momie presque en ruines; mais sa mémoire est bien vivace et florissante, et on se souviendra, pour bien des siècles à venir, du grand magicien Setné-Ptah Ha-m-us.

Gizeh, août 1899.

---

1. Voyez Hess, *Der Demotische Roman von Setne Ha-m-us*, p. 97, 99, 148 et 161; Peyron, *Lexique*, p. 110.

2. Je crois bien lire la date de l'an XV sur le Papyrus, et *Pachons*, comme mois, est préférable à *Tybi*, mais le mois n'est pas certain. Un fragment d'écriture paraît indiquer la date du deuxième jour.

3. Au temps de Ptolémée Philadelphe, d'après Revillout, *Le Roman de Setna*, introduction, p. 47, et Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. 163. — Par la forme de certains caractères employés dans le texte actuel, on peut soupçonner qu'il y avait primitivement une rédaction plus ancienne en hiératique.

4. J'espère développer ces observations et traiter plus en détail ces sujets.

Digitized by Google

NOTES PRISES A KARNAK

PAR

GEORGES LEGRAIN

I

FRAGMENTS DES ANNALES DES PRÊTRES D'AMON

Les quarante-quatre inscriptions que je publie ici ont été trouvées à Karnak, dans l'espace qui sépare les chambres de granit du palais des fêtes de Thotmès III, pendant ces deux dernières campagnes, 1898-1899. Elles étaient dispersées au sud des trois grands blocs de granit (Mariette n'en connaissait que deux) échelonnés suivant l'axe du temple.

Je crois que toutes, comme les premières, étaient gravées sur des piliers quadrangulaires appartenant au temple de la XIIe dynastie, restauré.

Malheureusement, il semble que les destructeurs aient pris à tâche de ne laisser aucune trace de ces précieuses Annales. Tout a été brisé, cassé en petits moellons. Seuls, les blocs quadrangulaires portant les inscriptions n°s 1, 2, 3 et 7 sont sortis de terre à peu près intacts. Quant aux autres fragments, j'ai tenté, après les avoir soigneusement recueillis, de les rajuster. Ma peine a été inutile, et je doute qu'on puisse y arriver un jour.

A l'heure actuelle, le déblayement de cette partie du temple est presque achevé, sans que j'aie pu trouver le moindre arasement indiquant l'emplacement antique des piliers. Je ne crois pas non plus que d'autres fragments puissent être trouvés en cet endroit, car partout le sol antique a été atteint. Je le souhaite cependant.

En attendant que ce désir se réalise, je publie les documents sans ordre, suivant le numéro qu'ils ont reçu au moment de leur découverte, laissant à ceux qui sont de loisir le soin de tirer d'eux les enseignements qu'ils renferment.

N°s 1 et **2**. — Inscriptions gravées sur un cube de grès de $0^m 81 \times 0^m 79 \times 0^m 44$. Quelques signes brisés à la partie supérieure du bloc indiquent une inscription supérieure sur la face, $0^m 79 \times 0^m 44$.

Ce bloc a été trouvé dans la cour de la XIIe dynastie au sud du troisième bloc de granit central est.

N° 1. —

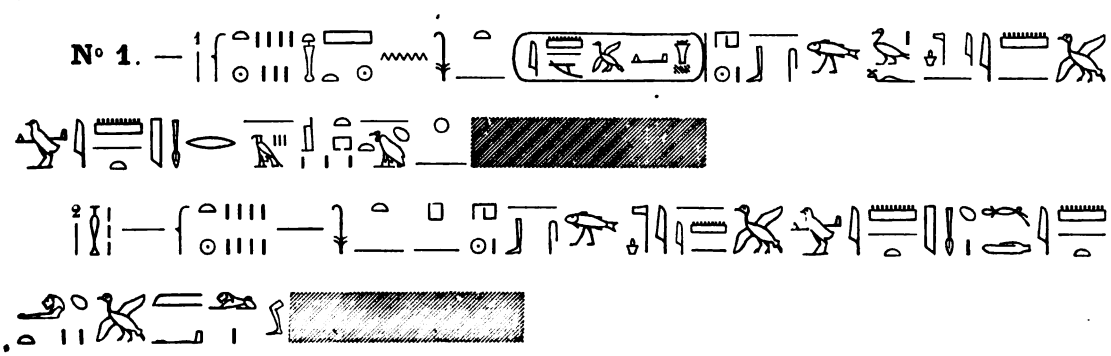

Digitized by Google

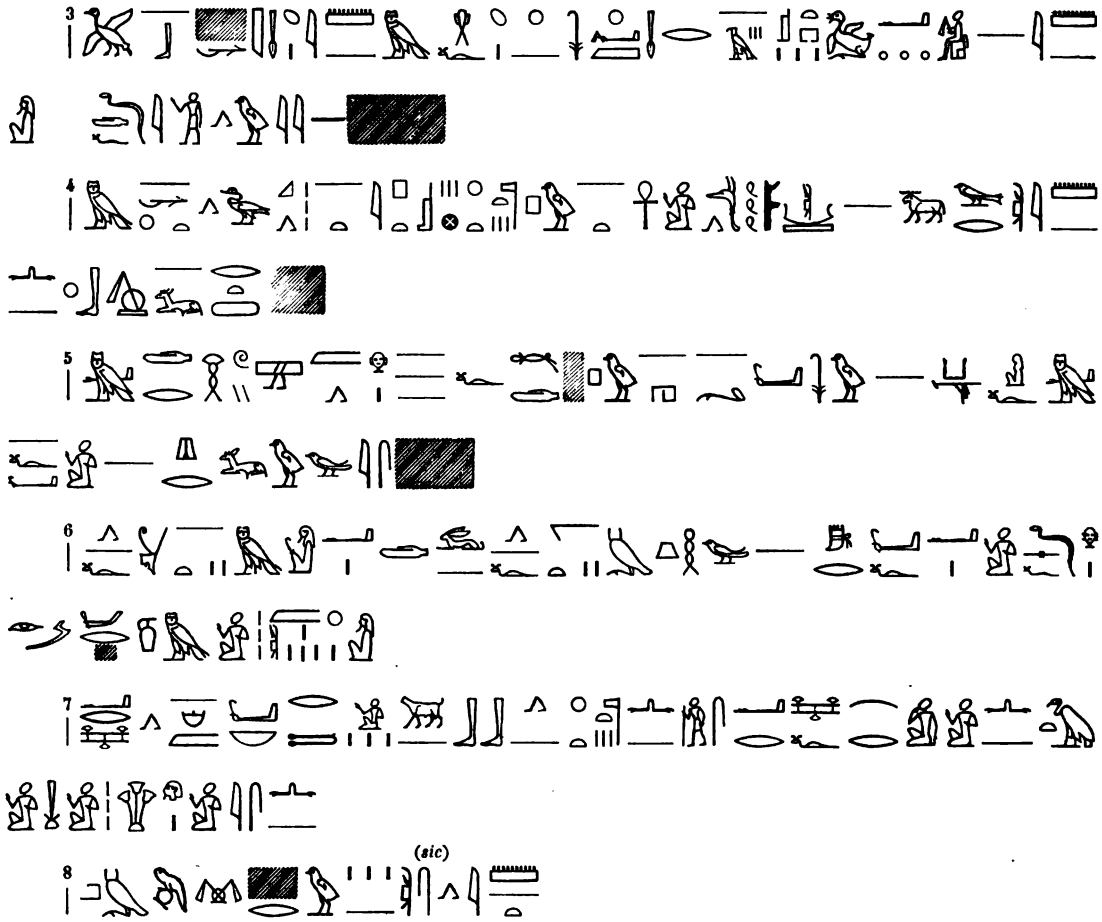

N° 2. — 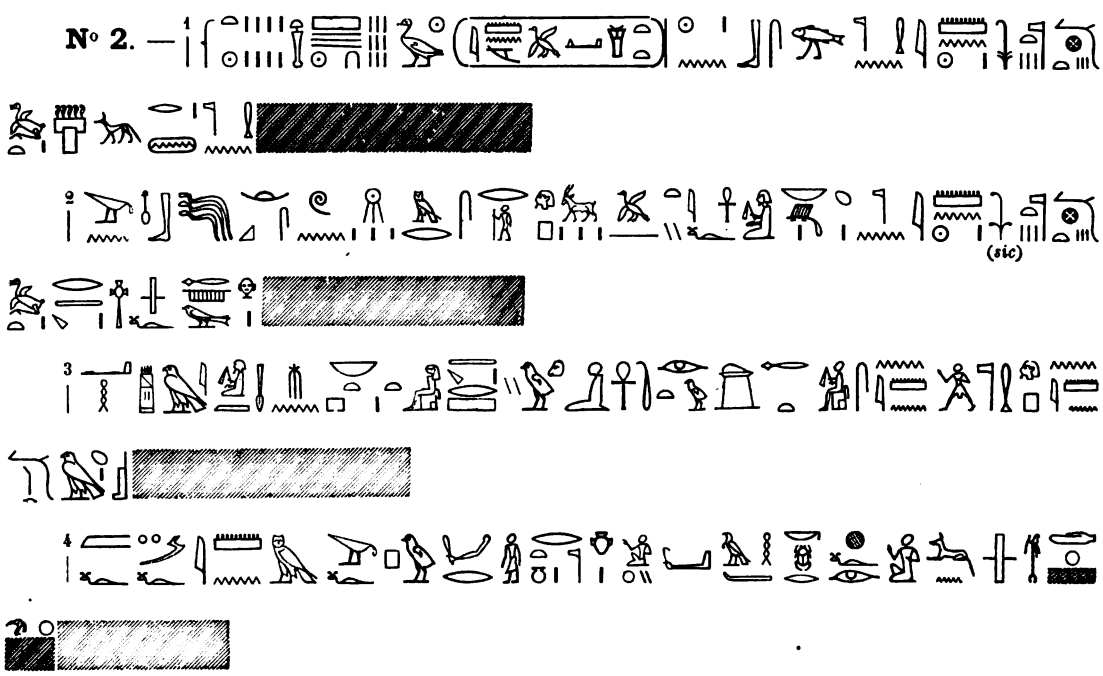

Digitized by Google

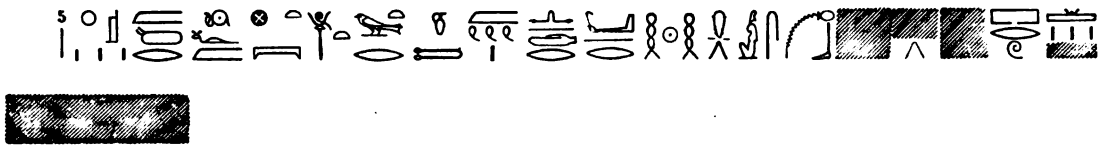

On ne distingue plus que quelques signes épars à la ligne suivante.

N° 3. — Inscriptions gravées sur un bloc de grès, 0m82 × 0m62 × 0m31.

Ce bloc a été trouvé dans la cour de la XIIe dynastie, au sud du troisième bloc de granit central est.

Inscription A

Face, 0m62 × 0m31. Longueur des lignes, 0m34. Haut., 0m032. Six lignes. Inscription incomplète par la fin.

Inscription B

Face, 0m82 × 0m31. Longueur des lignes, 0m72. Hauteur, 0m03.

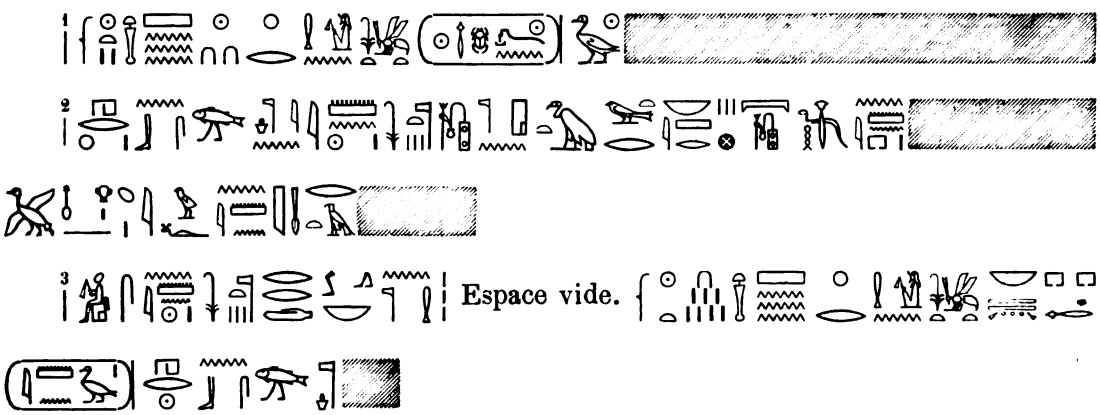

Digitized by Google

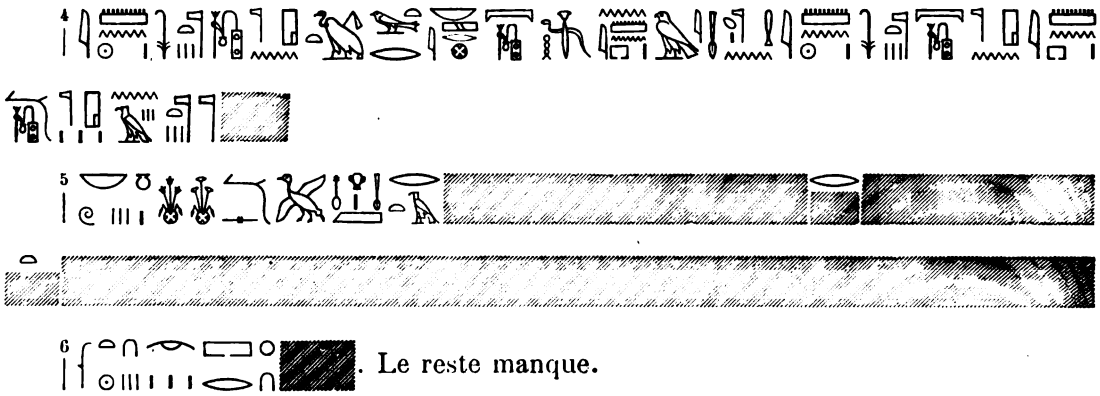

. Le reste manque.

N° 4. — Grès. Longueur, 0m37. Hauteur, 0m20.

Fragment trouvé dans la cour de la XIIe dynastie près du troisième bloc de granit central est. — Hauteur des hiéroglyphes, 0m032.

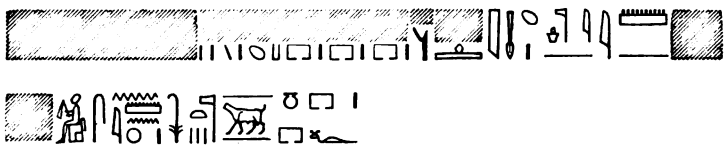

Espace vide.

N° 5. — Grès. Longueur, 0m34. Hauteur, 0m22. — Hauteur des hiéroglyphes, 0m032. Même provenance que le n° 4 et les précédents.

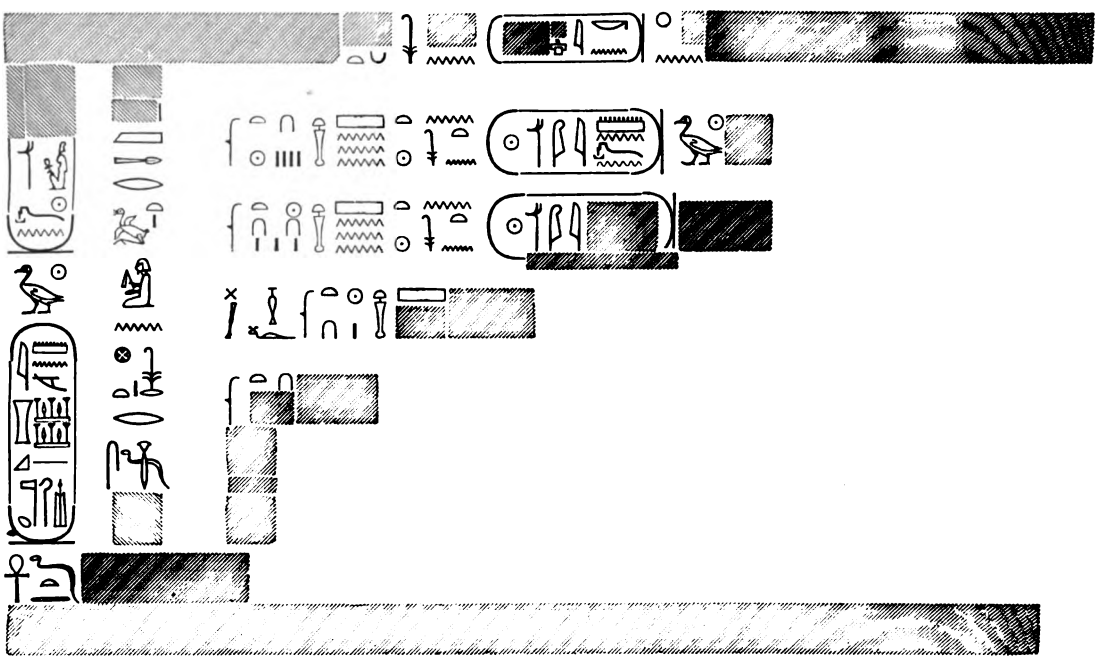

Digitized by Google

N° 6. — Grès. Longueur, 0m31. Hauteur, 0m13.
Hauteur des hiéroglyphes, 0m030. Même provenance.
Peut-être (?) pourrait se rapprocher du n° 5, deuxième ligne.

Ce texte, comme les précédents, est écrit de droite à gauche.

N° 7. — Bloc de grès, 0m80 × 0m81 × 0m61. Hauteur des hiéroglyphes, 0m034. Même provenance. Texte de droite à gauche.

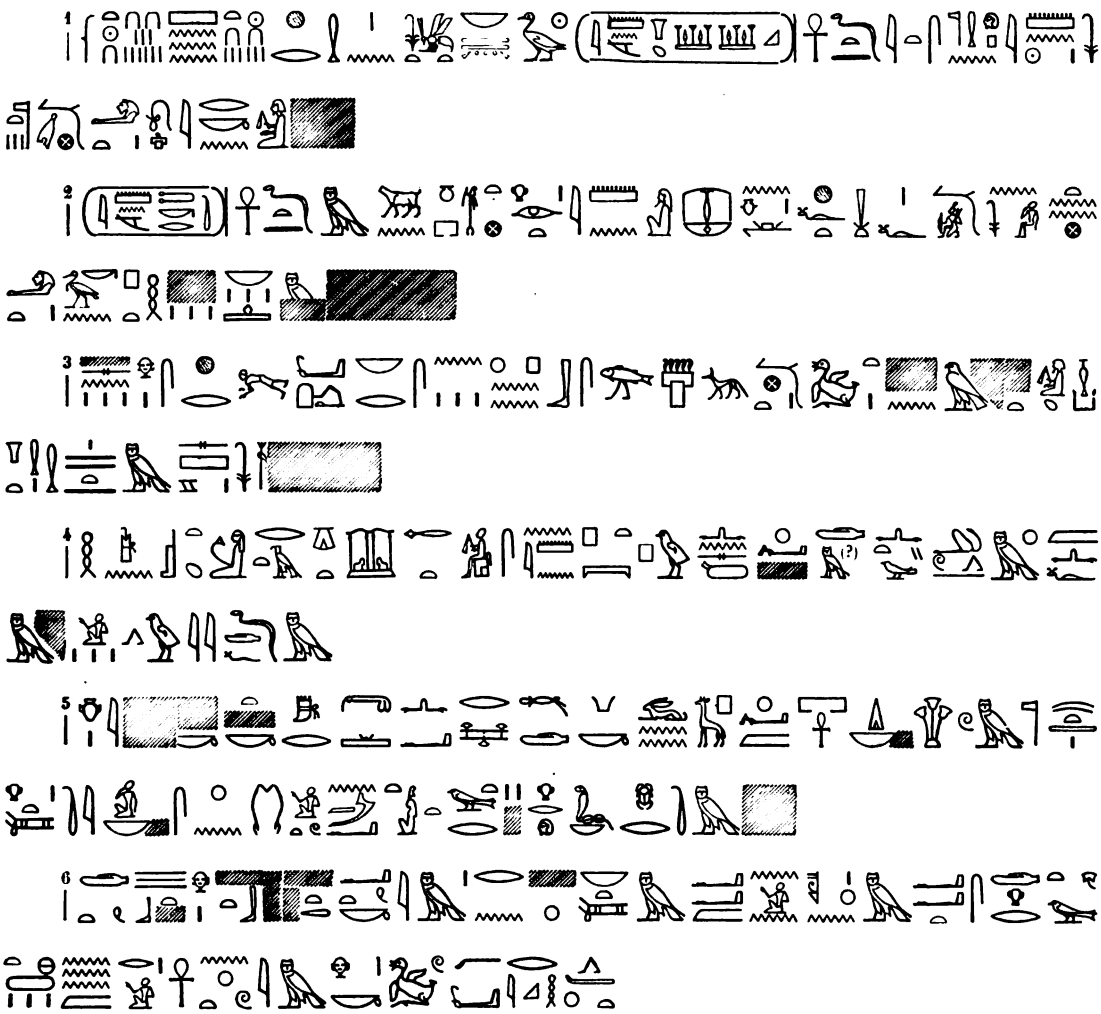

Digitized by Google

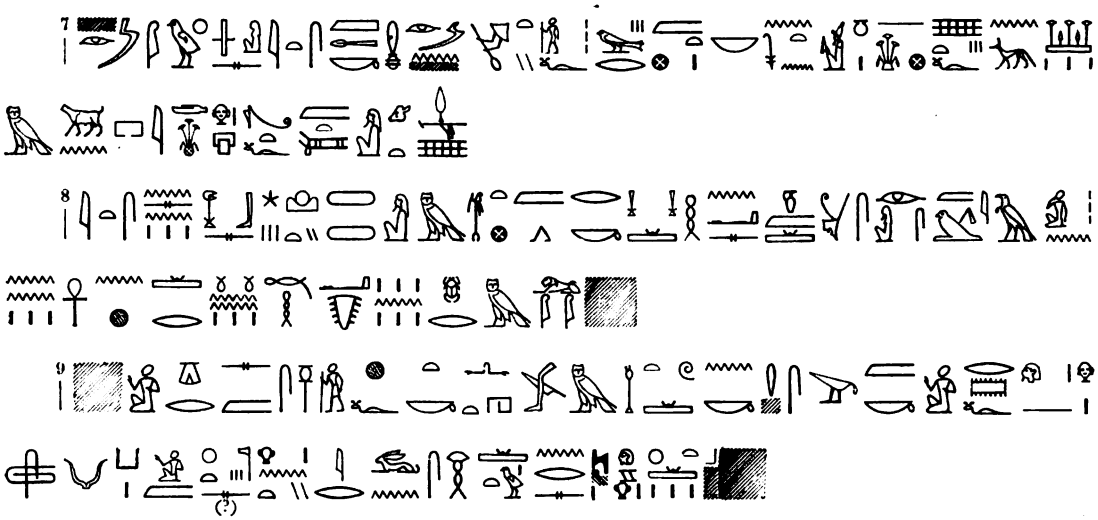

La lecture de ce texte est assez difficile, et, malgré tous mes efforts, je ne suis nullement certain d'avoir fourni un texte absolument correct, particulièrement pour les lignes 3, 4 et 5. Toutefois, je puis donner à peu près comme bonne la lecture des deux premières lignes.

N° 8. — Grès. Fragment, 0m 55 × 0m 10. Même provenance que les huit numéros précédents. Texte de droite à gauche. Hauteur des hiéroglyphes, 0m 024.

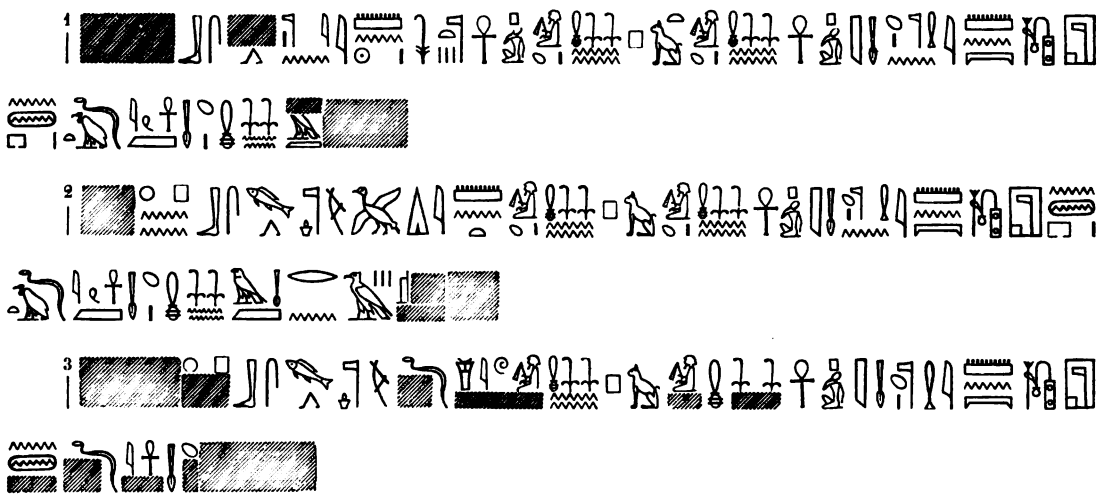

N° 9. — Grès. Fragment, 0m 20 × 0m 16. Même provenance. Texte de droite à gauche. Hauteur des hiéroglyphes, 0m 034.

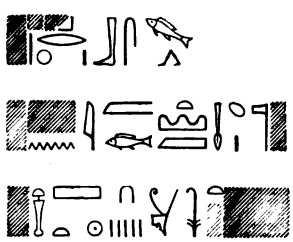

Ces caractères sont plus épais que les précédents.

Digitized by Google

N° 10. — Grès. Fragment, 0m30 × 0m17. Hauteur des hiéroglyphes, 0m028. Même provenance. Texte de droite à gauche.

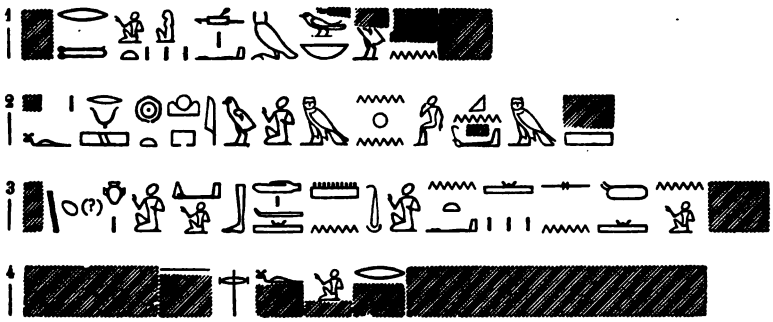

N° 11. — Grès. Fragment, 0m24 × 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m045. Même provenance. Texte de droite à gauche.

N° 12. — Grès. Fragment, 0m34 × 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m052. Même provenance. Texte de droite à gauche.

N° 13. — Grès. Fragment, 0m34 × 0m10. Hauteur des hiéroglyphes, 0m035. Même provenance. Texte de droite à gauche.

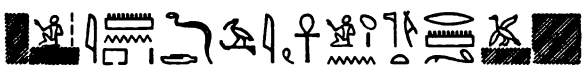

N° 14. — Grès. Fragment, 0m30 × 0m22. Hauteur des hiéroglyphes, 0m028. Quatre lignes, 2 + 2 séparées par un espace de 0m038. Même provenance. Texte de droite à gauche.

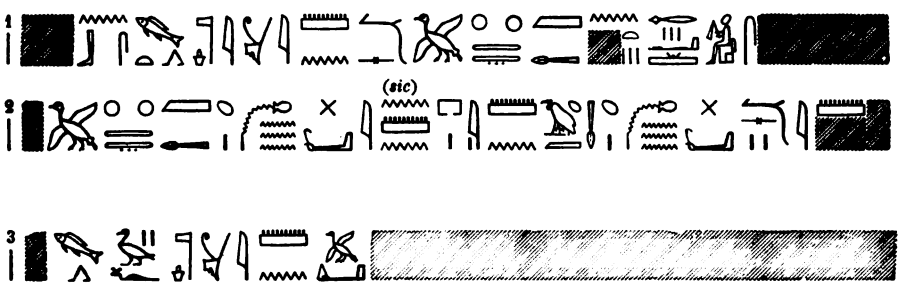

Digitized by Google

N° 15. — Fragment, 0m32 × 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m03. Même provenance. Texte de droite à gauche.

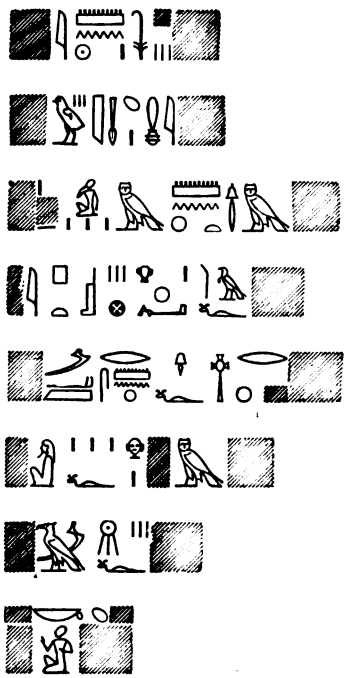

N° 16. — Fragment, 0m21 × 0m15. Hauteur des hiéroglyphes, 0m04. Même provenance. Texte de droite à gauche.

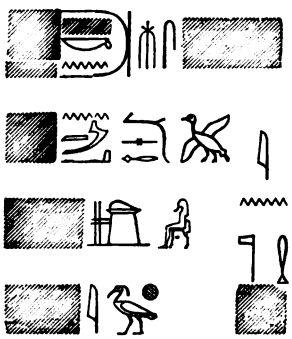

N° 17. — Grès. Fragment. Largeur, 0m33. Hauteur, 0m12. Hauteur des hiéroglyphes de la première ligne, 0m02; des deux autres lignes, 0m035. Même provenance. Texte de droite à gauche.

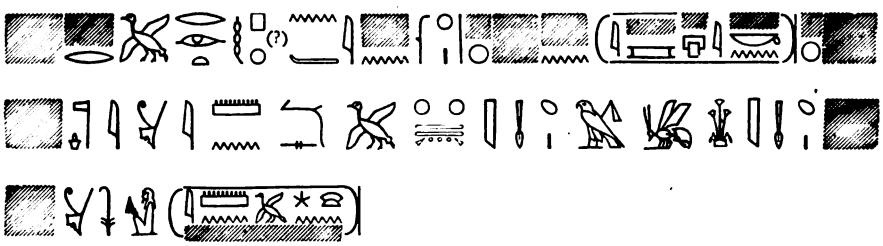

N° 18. — Grès. Fragment. Largeur, 0m27. Hauteur, 0m15. Hauteur des hiéroglyphes, 0m045. Même genre de gravure que le n° 17. Même provenance. Texte de droite à gauche.

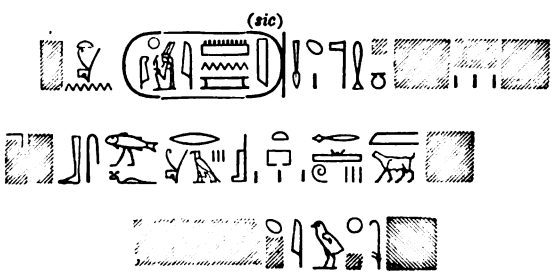

Digitized by Google

N° 19. — Grès. Fragment, 0m29 × 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m03. Même provenance. Texte de droite à gauche.

N° 20. — Grès. Fragment, 0m20 × 0m10. Hauteur des hiéroglyphes, 0m03. Même provenance. Texte de droite à gauche.

N° 21. — Grès. Fragment. Largeur, 0m38. Hauteur, 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m04. Même provenance. Texte de droite à gauche.

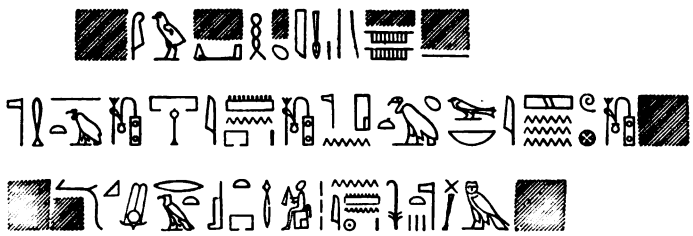

N° 22. — Grès. Fragment. Hauteur, 0m21. Largeur, 0m08. Hauteur des hiéroglyphes, 0m03, Même provenance. Texte de droite à gauche, assez fruste.

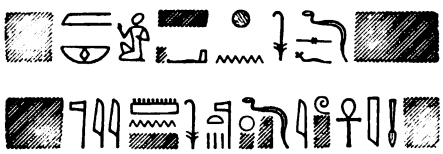

N° 23. — Grès. Fragment. Largeur, 0m37. Hauteur, 0m14. Hauteur des hiéroglyphes, 0m02. Texte de droite à gauche. Même provenance.

Digitized by Google

N° 24. — Grès. Fragment. Hauteur, 0m20. Largeur, 0m30. Hauteur des hiéroglyphes, 0m055. Même provenance. Texte de droite à gauche.

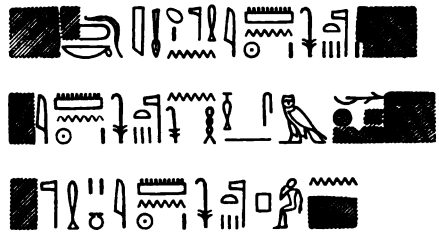

N° 25. — Grès. Fragment. Longueur, 0m37. Largeur, 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m04. Texte de droite à gauche.

Cette ligne est tracée au bas d'une inscription de grandes dimensions. Le seul ⌓ qui en reste mesure 0m095 à la base.

Nos 26 et **27**. — Grès. Deux fragments se raccordant. Longueur totale, 0m70. Hauteur, 0m18. Hauteur des hiéroglyphes, 0m04. Texte de droite à gauche.

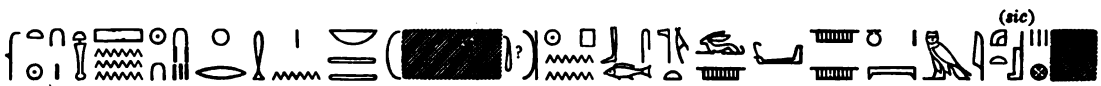

Cette ligne était tracée au-dessus d'une inscription de grandes dimensions. Le haut de la tête d'une chouette qui subsiste encore a 0m055 de large.

On peut supposer que l'inscription n° 25 était gravée au-dessous de cette même inscription.

N° 28. — Grès. Fragment. Largeur, 0m25. Hauteur, 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m032. Texte de droite à gauche. Même provenance.

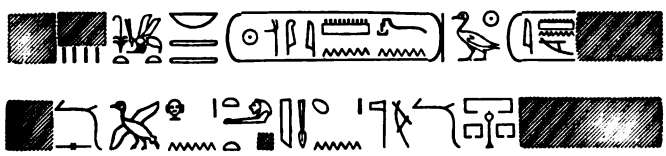

Ces deux lignes, ainsi que la ligne nos 26-27, étaient gravées au-dessus d'une inscription de grandes dimensions détruite.

N° 29. — Grès. Fragment. Longueur, 0m34. Hauteur, 0m23. Hauteur des hiéroglyphes, 0m03. Texte vertical de droite à gauche.

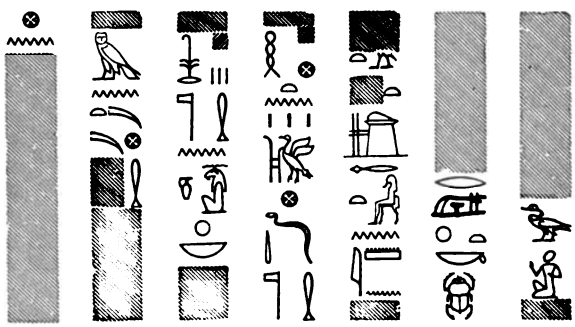

Digitized by Google

N° 30. — Grès. Fragment. Longueur, 0m22. Hauteur, 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m033. Même provenance.

N° 31. — Grès. Fragment. Longueur, 0m22. Hauteur, 0m12. Hauteur des hiéroglyphes, 0m03. Texte isolé et mal gravé.

Le cartouche, que je crois nouveau, est d'une lecture difficile, peut-être.

N° 32. — Grès. Fragment. Longueur, 0m25. Hauteur, 0m13. Hauteur des hiéroglyphes, 0m035. Texte de droite à gauche. Même provenance.

La troisième ligne est illisible.

N° 33. — Grès. Fragment. Longueur, 0m28. Hauteur, 0m07. Hauteur des hiéroglyphes, 0m032. Texte de droite à gauche. Même provenance.

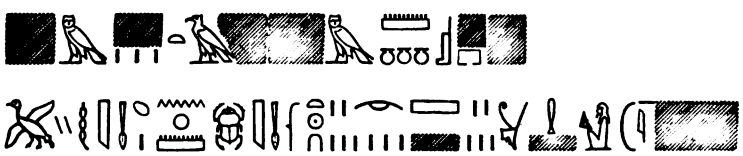

Digitized by Google

N° 34. — Grès. Fragment. Longueur, 0m32. Hauteur, 0m09. Hauteur des hiéroglyphes, 0m024. Texte de droite à gauche. Même provenance.

N° 35. — Grès. Fragment. Longueur, 0m27. Hauteur, 0m10. Hauteur des hiéroglyphes, 0m04. Texte de gauche à droite. Même provenance.

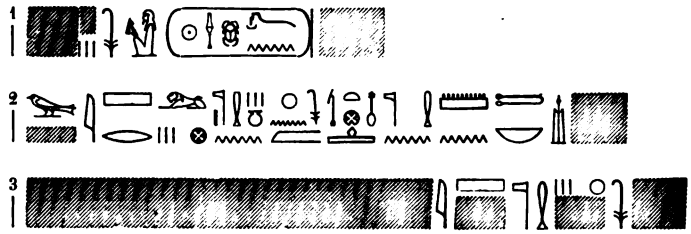

N° 36. — Grès. Fragment. Longueur, 0m28. Hauteur, 0m20. Hauteur des hiéroglyphes, 0m06. Texte de droite à gauche. Même provenance.

N° 37. — Grès. Fragment. Longueur, 0m31. Hauteur, 0m15. Hauteur des hiéroglyphes, 0m04 pour la seconde ligne, 0m05 pour la troisième.

N° 38. — Grès. Fragment. Longueur, 0m14. Hauteur, 0m08. Hauteur des hiéroglyphes, 0m035. Texte de droite à gauche. Même provenance.

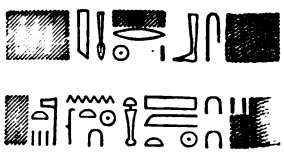

N° 39. — Grès. Fragment. Longueur, 0m25. Hauteur, 0m11. Hauteur des hiéroglyphes, 0m025. Texte de droite à gauche. Même provenance.

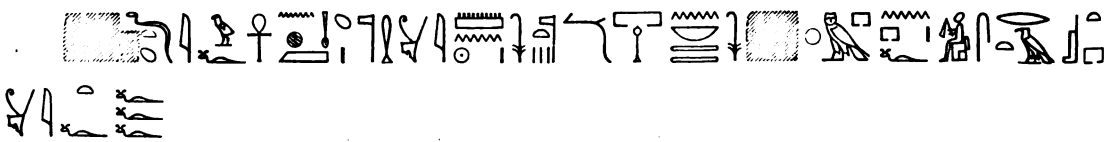

Digitized by Google

N° 40. — Grès. Fragment. Longueur, 0m35. Hauteur, 0m14. Hauteur des hiéroglyphes, 0m045. Texte de droite à gauche. Même provenance.

N° 41. — Grès. Fragment. Longueur, 0m16. Hauteur, 0m10. Hauteur des hiéroglyphes, 0m032. Texte de droite à gauche. Même provenance.

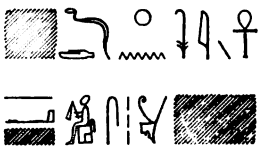

N° 42. — Grès. Petit fragment où l'on ne lit que : .

N° 43. — Grès. Fragment. Longueur, 0m08. Hauteur, 0m20. Hauteur des hiéroglyphes, 0m042. Texte vertical : .

N° 44. — Grès. Fragment. Longueur, 0m24. Hauteur, 0m15. Hauteur des hiéroglyphes de la première ligne, 0m042; des quatre autres lignes, 0m02.

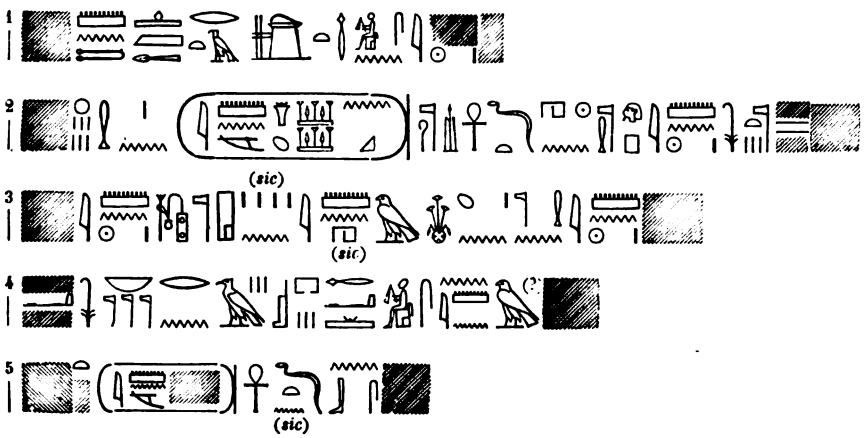

II

UNE RESTAURATION DE TIBÈRE AU SANCTUAIRE D'OUSERTESEN Ier A KARNAK

En même temps que je trouvais les restes des annales des prêtres d'Amon, je rencontrais des fragments de bas-reliefs de mauvaise facture, portant cependant le cartouche d'Ousertesen Ier 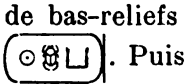 . Puis ce furent des morceaux d'une porte de granit, d'un style tout aussi déplorable. Tout ceci était groupé au sud du troisième bloc de granit rose (bloc est), placé dans l'axe du temple.

Enfin, le texte ci-joint est venu me donner l'explication de ces faits. J'ai commencé, depuis que je suis à Karnak, l'étude des restaurations proprement dites, faites

Digitized by Google

au monument (j'entends celles où le souverain régnant a fait mettre les cartouches du roi fondateur). La mention inattendue des travaux de Tibère au grand temple d'Amon en sera, je crois, la dernière ligne.

Hauteur de ce fragment, 0m 62.

III

STATUE VOTIVE D'OUSERTESEN Ier A SON ANCÊTRE, LE PRINCE ANTEF-AA

Cette statue est en granit gris et mesure 0m 60 de hauteur. La tête est brisée. Un homme au corps ascétique est accroupi en tailleur, la shenti très tendue sur les cuisses, les bras croisés sur la poitrine, les deux mains étendues.

Trois lignes d'hiéroglyphes allant de droite à gauche ont été gravées sur le tablier de la shenti.

Hauteur des lignes, 0m 05. Longueur des lignes, 0m 42.

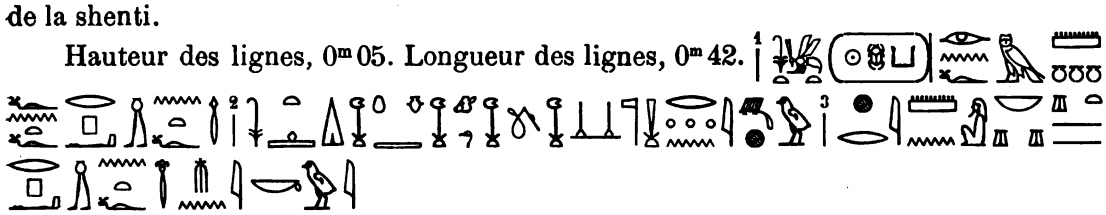

Cette statue a été trouvée le 11 mars 1899 près du pilier quadrangulaire nord qui précède le sanctuaire de granit.

J'ai rencontré depuis un fragment de tête, qui, je crois, doit appartenir à cette statue. Celle-ci se trouve actuellement au Musée de Gizéh, inscrite sous le n° 33767.

Le professeur A. H. Sayce, de passage à Karnak au moment de la découverte, a bien voulu me communiquer la note suivante :

« In the *graffiti* of the Old Empire near the temple of Amon-hotep III at El-Kab the name of Antef occurs associated with . In other graffiti is found the name of . »

IV

INSCRIPTION D'UN SPHINX DU DROMOS D'AMON

Jollois et Devilliers, les premiers, reconnurent l'existence de l'avenue des sphinx criocéphales de l'ouest (1799). « On voit, écrits, disent-ils, sur l'épaule gauche du sphinx qui est *le plus près* du pylône, les deux mots grecs ABACKANTOC ΨΑΩ. C'est probablement le nom d'un Grec qui, ayant visité Karnak n'aura pu résister au désir de laisser sur les monuments quelque trace de son passage[1]. » Le dessin de la planche 29

1. *Descript. gén. de Thèbes*, p. 268, chap. IX, sect. VIII.

Digitized by Google

du IIIe volume des *Antiquités* montre cette inscription gravée en grands caractères tout *au travers du ventre* de l'animal.

Mariette (*Karnak*, p. 17) ne mentionne pas ce graffito. Je l'ai cherché longtemps sur les sphinx *près du pylône*. J'ai fini par le retrouver *sur l'épaule* du sixième sphinx, rangée sud, en allant de l'ouest à l'est. Les caractères n'ont que deux centimètres de haut.

Le socle du sixième sphinx ayant servi de base à quelques nivellements de la Commission d'Égypte, son identification nous permettra de tirer certaines indications sur l'exhaussement du cours du fleuve et du terrain de culture.

Mai 1899.

FIGURINES ÉGYPTIENNES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

II[1]

(Avec six planches)

La riche collection du Rév. Mac Gregor, à Tamworth, m'a fourni d'autres figurines archaïques de divers genres, qui sont reproduites dans les planches I à V de ce mémoire.

Les premières, celles des planches I à III, sont très analogues à celles du Musée d'Athènes, mais elles sont en albâtre au lieu d'être en terre cuite. Elles sont au nombre de trois : une figure féminine, une figure masculine et un fragment qui n'est guère qu'une tête, mais qui appartenait à une figure féminine. Elles ont été achetées à Londres dans la vente d'une collection particulière; il est donc impossible d'avoir aucun renseignement sur leur provenance. Comme celles d'Athènes, ces trois figurines sont des vases, dont l'orifice est au sommet de la tête, l'anse étant formée par une tresse de cheveux qui aboutit au milieu du dos. L'orifice n'est pas à l'extrémité d'un cou; la bague plate, plus large que la tête, qui entoure l'orifice, est placée immédiatement sur le crâne.

Si l'on compare la plus grande des figures féminines à celle d'Athènes, on voit que la pose est la même, c'est encore une femme accroupie qui est près de mettre au monde; mais la figure d'albâtre est plus grossière que la terre cuite. Le modelé est moins prononcé; la personne est plus ramassée, elle a la tête dans les épaules, c'est à peine, quand elle est vue de profil, si l'on distingue un cou. Les mains ne sont pas simplement appliquées contre les jambes, elles tiennent un objet dont la forme rappelle une corne, et sur lequel nous aurons à revenir, je crois que c'est un emblème phallique. A première vue, on trouve à la figure d'albâtre un caractère plus archaïque qu'à la terre cuite[2].

La figure masculine qui est à côté est l'un de ces nains difformes, au buste

1. Voir *Recueil*, vol. XXI, p. 212.
2. Une terre cuite du même genre au Musée Britannique a aussi cet emblème entre les mains.

Digitized by Google

démesurément développé, aux jambes atrophiées ou tordues, comme l'on en rencontre aussi parmi les statuettes d'ivoire (pl. V). Il est curieux de retrouver ces êtres dans des tombes, soit à l'état des figurines, soit sous forme de vases. Il semble donc que le défunt eût quelque raison particulière de les avoir auprès de lui.

J'ai attribué les deux figurines d'Athènes à l'époque que j'ai appelée thinite; d'abord, en raison de la nature de la terre cuite dont elles sont faites, qui me paraît fort semblable aux vases rouges de Negadeh. Puis, la pose, qui est celle de l'hiéroglyphe , la nudité complète de la figure féminine, tout cela me semble en harmonie avec ce que nous trouvons dans les tombes de l'époque primitive. Mais il va sans dire que dans cette attribution il y a encore une grande part d'incertitude, et je serais reconnaissant à mes savants confrères, qui ont, à ce sujet, des idées plus arrêtées que les miennes, de faire connaître quelles sont les raisons qui les portent à faire dater ces figures d'une époque beaucoup plus récente. MM. Petrie et Erman m'ont écrit l'un et l'autre qu'ils les plaçaient dans la XVIIIe dynastie. Je croirais volontiers qu'une figure comme celle du Musée de Turin, dont le caractère égyptien est beaucoup plus marqué, par exemple, par son collier à fleurs de lotus, peut appartenir à cette époque; mais je ne puis m'empêcher d'être frappé à quel point les figurines d'Athènes, et celles de la collection Mac Gregor diffèrent des objets de la XVIIIe dynastie, même des *oushebti* les plus grossières en terre cuite ou en bois, telles que celles que j'ai trouvées dans la nécropole de Ssedment. Il me paraît probable que, si elles sont d'époque relativement récente, s'il faut les ranger dans le Moyen ou le Nouvel-Empire, le type qu'elles représentent est cependant ancien, et que la tradition s'en est conservée depuis l'époque thinite jusqu'aux dynasties thébaines. Ce seraient non pas proprement des figures archaïques, mais des figures « archaïsantes » imitant le type archaïque, et, dans ces imitations, il n'est pas douteux que les figures d'albâtre sont plus anciennes que les terres cuites.

Je ne puis m'empêcher de croire que ces vases en forme d'êtres humains se rattachent aux figures proprement dites en os ou en ivoire, du genre de celles que reproduisent les planches IV et V, où ont été rassemblés les plus beaux spécimens de la collection Mac Gregor. Les renseignements qui ont pu être obtenus relativement à la provenance de ces figurines indiquent Negadeh comme la localité où elles ont été trouvées par les fellahs, mais il n'est pas certain qu'elles proviennent toutes de la même tombe. Elles auraient été découvertes en même temps que d'autres qui sont maintenant au Musée Britannique, et qui ont un caractère archaïque semblable. En dépit de la différence qui existe entre plusieurs d'entre elles, surtout entre les figures féminines de la planche IV, je crois qu'on peut les classer dans la même époque, et si, comme cela est probable, elles ont toutes été trouvées dans le cimetière de Negadeh, il n'y a pas de raison de supposer qu'elles soient séparées par un long intervalle de temps.

Les figures féminines nous font penser aux petites idoles en ivoire trouvées à Nimroud[1], ou à celles qui viennent de Chypre et de Sardaigne[2], ou encore à ces idoles

1. Perrot et Chipiez, II, fig. 231, 232.
2. Id., III, fig. 291, 321, etc.

Digitized by Google

d'ivoire ou de bronze de l'époque du Dipylon, qui sont aussi complètement nues[1].

On a beaucoup discuté sur ces figures, sur leur nature et sur le but pour lequel elles ont été déposées à côté du défunt. L'opinion qui semble prévaloir a été développée par M. Perrot, à propos des idoles mycéniennes[2]. D'après le savant académicien, le premier usage qu'aurait fait l'homme de l'instinct plastique serait de calmer la terreur dont son âme est obsédée, en se créant des divinités protectrices qui veilleraient sur lui dans la tombe; en particulier, les idoles féminines seraient « la déesse de la vie et de la fécondité qui, après avoir protégé l'homme pendant les courtes années qu'il avait passées sous le soleil, l'accompagnerait dans le sépulcre, et le défendrait contre les menaces de cette ombre inexplorée ». M. Perrot, à l'appui de sa théorie, nous parle des *oushebti*, des répondantes déposées à côté du mort dans les tombes égyptiennes. Mais l'analogie me paraît aller à l'encontre de l'idée que ces figurines soient des divinités protectrices.

Les *oushebti* ne sont pas des déesses, ce sont des hommes ou des femmes tenant des instruments de labour, et prêts à venir participer aux travaux dès qu'on les appellera. Ce sont avant tout les compagnons ou les compagnes du mort. Voyez aussi les tombes de l'Ancien-Empire; les peintures si riches et si variées qui décorent les murs nous montrent le défunt non seulement au milieu de sa famille, mais parmi tous ses serviteurs, ses tenanciers, ses ouvriers, dans la foule desquels il se promène en souverain. Dans la tombe de la XIe dynastie où il n'y a pas de peintures, nous trouvons des figures en bois occupées aux mêmes travaux que celles qui étaient peintes sur les murailles.

La crainte qui semble surtout hanter la mort, ce n'est pas tant celle des dangers contre lesquels il désire être protégé que celle de la solitude; il lui répugne d'être seul, enfermé dans l'étroit réduit de sa tombe. Il lui faut de la société, de la compagnie. Aussi, presque toujours, ces figures ont la forme humaine, sans aucune marque distinctive d'une divinité; ce sont simplement les compagnons ou les compagnes du défunt. Les femmes sont en majorité dans les tombes grecques; il en est qui sont représentées tenant un nouveau-né; c'est que le défunt est censé les avoir rendues mères. A Negadeh, il y a des figures masculines. Il y a des nains, et même des naines (pl. V). A ces figures-là faut-il leur assigner un caractère divin? Je ne le crois pas plus que pour les autres. On sait que les nains apparaissent dans des inscriptions très anciennes. Ce sont 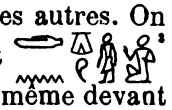 [3] qu'on fait venir d'Afrique ou du pays de Pount pour danser, et qui dansent même devant le dieu que vient rejoindre le roi Pepi après sa mort. « C'est le *deng*, des danses du dieu, le plaisir du dieu devant son grand trône, » nous est-il dit dans une inscription des pyramides. Ces nains divertissent le défunt dans sa tombe[4]; ils dansent devant lui dans l'autre monde.

Je ne m'explique pas bien ce que signifie la figure barbue qui est au milieu de la planche V; elle appartenait peut-être au manche d'une arme ou d'un instrument. La

1. Perrot et Chipiez, VII, fig. 21, 23, 25.
2. Id., VI, p. 756-760; VII, p. 148.
3. Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana inedita*, p. 29; Erman, *Deutsche Morg.*, p. 594.
4. Je suis tenté d'attribuer la même destination aux musiciens d'Amorgos (Perrot, VI, fig. 358 et 359). Ils sont là pour amuser le mort.

Digitized by Google

même planche nous montre quatre figures masculines debout, lesquelles diffèrent par la manière dont les yeux sont faits. Pour les unes, ce sont de simples trous ronds; dans d'autres, dont le travail est beaucoup plus soigné, l'œil est rapporté, et la prunelle est incrustée. Toutes ces figures masculines se distinguent par un gros cornet ou étui qui cache les parties génitales, et qui tient par une étroite ceinture, très visible dans les figurines de droite. Dans l'une d'elles, celle qui est la plus rapprochée du bord, le saillant du cornet comme celui de la poitrine, et le bout des pieds sont cassés. L'ivoire s'est écaillé, ce qui est le cas dans d'autres figurines de la collection.

Ce cornet ou cet étui m'amène au monument le plus important de cette série. On ne peut plus l'appeler une figurine. C'est une statuette qui vient de la même trouvaille et qui est en une sorte de basalte ou de porphyre brun (pl. VI). Elle a 40 centimètres de haut, et représente un homme debout, les deux bras allongés le long des jambes. Malheureusement les pieds manquent, ainsi que le bout du nez. Telle qu'elle est, cette statue se rapproche déjà bien plus de la sculpture égyptienne proprement dite que les figurines d'ivoire. Il est probable que c'est la plus ancienne statue égyptienne que nous possédions. On remarque déjà la carrure des épaules et l'amincissement de la taille. Cependant, si les muscles des épaules et du haut des bras sont très forts, les pectoraux n'existent pour ainsi dire pas, et ce personnage a la poitrine creuse. Le buste est très mince, et n'a aucun développement en profondeur, ce qui fait ressortir d'autant mieux la dolichocéphalie très prononcée. Avec cela, quoique les lèvres soient saillantes, il n'y a aucun prognathisme, ce n'est point un type nègre; le menton est plutôt effacé comme dans les figurines d'Athènes.

Devons-nous voir en lui un roi? La question me paraît fort douteuse. Il est certain qu'il n'a pas d'uræus, mais le roi de la palette d'El-Kab n'en a pas non plus, et il est fort possible qu'à cette époque reculée, ce serpent n'eût pas encore été adopté comme l'insigne de la royauté. Quant à l'enveloppe qui entoure la tête, couvre le bas des joues et le menton, et se termine en pointe sur la poitrine, ce peut être une coiffure, mais on peut l'interpréter aussi comme une représentation conventionnelle ou enfantine de la chevelure et de la barbe.

Ce qui est le plus caractéristique dans cette statue, c'est le gros étui ou cornet qui, tenant par une étroite ceinture, couvre les parties génitales. Nous l'avons déjà vu aux figures d'ivoire. Il semble que, dans les deux cas, il soit fait d'une matière résistante, telle que du métal, du bois ou du cuir épais. Ce cornet remonte jusqu'au milieu du ventre. Il se compose d'un cylindre auquel s'en joint un autre plus mince, à l'origine duquel sont deux protubérances ovoïdes qui cherchent à imiter la nature. Un étui du même genre se voit sur le fragment de palette d'ardoise, actuellement au Louvre et publié d'abord par M. Heuzey, puis par M. Steindorff[1]. Le personnage à barbe pointue qui est foulé aux pieds par le buffle porte un cornet tout semblable à celui de la statue.

1. Voir de Morgan, *Ethnogr. préhistor.*, pl. XI. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, dans l'un des gobelets de Vaphio, le personnage qui tient le bœuf par une corde porte un cornet tout semblable (Perrot, VI, fig. 370). Je crois que cet étui diminué et réduit à une simple plaque est devenu le μίτρη ou μίτρα.

Digitized by Google

Enfin, sur la palette découverte par M. Quibell à El-Kab, les personnages aussi à barbe pointue qui tiennent les deux grands félins ont également les parties génitales enfermées dans de gros fourreaux faits d'une matière souple comme de la peau ou une étoffe épaisse (fig. A).

Si nous descendons de bien des siècles dans l'histoire, et que nous consultions les

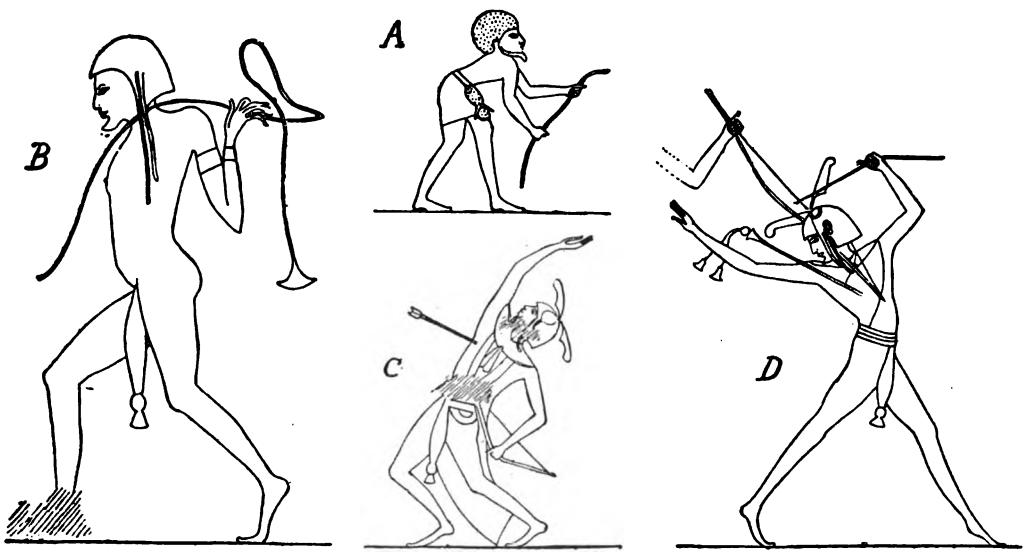

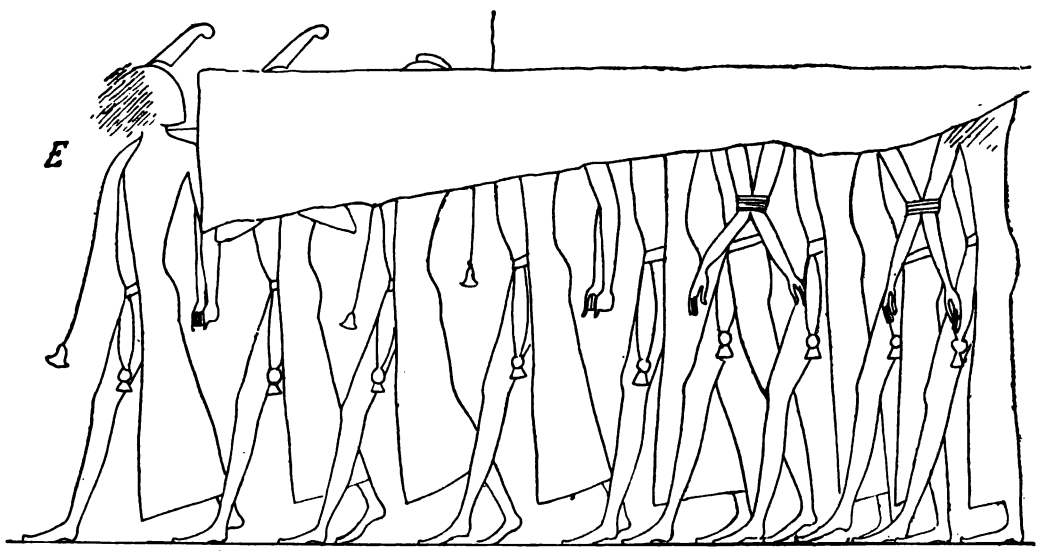

bas-reliefs du Nouvel-Empire, nous voyons toute une catégorie de peuples ennemis de XIXe dynastie, qui sont représentés portant une sorte de fourreau qui devait être d'une étoffe rigide et épaisse, si ce n'est en cuir, car il pend toujours verticalement et n'est point soulevé ou dérangé par la marche, comme le seraient les bouts d'une ceinture. Ce fourreau rappelle celui du personnage d'El-Kab; il tient en général à une ceinture

Digitized by Google

étroite (fig. D, E), c'est le cas le plus fréquent, ou à un baudrier très long, dont une boucle est engagée dans la ceinture, de manière à permettre un mouvement violent du corps de côté ou en arrière (fig. C). Il peut aussi arriver que, comme aux figures d'ivoire, la ceinture ne soit pas visible (fig. B), sans doute parce qu'elle était très étroite. Les peuples qui portent ce fourreau[1] sont toujours des populations appartenant au groupe africain. Les figures que j'ai réunies ici sont tirées des campagnes de Séti Ier contre les Africains, les , les Tehennou, qu'on trouve à Karnak ou dans le temple de Beit el-Oually[2]. Le Libyen a aussi le même insigne[3]. Dans les représentations où l'on voit le roi frappant de sa massue un faisceau d'ennemis, c'est ce fourreau qui distingue les Africains[4], avec la barbe pointue, et la boucle de cheveux ou la chevelure descendant jusque sur la poitrine. Ce fourreau, ce cornet, est donc une tradition, un trait caractéristique de ce groupe libyen, qui, sous la XIXe dynastie, s'allie aux peuples de la Méditerranée pour marcher sur l'Égypte. Sous le Nouvel-Empire, les Africains sont appelés peuples du Nord, mais, à en croire l'inscription de Hirchuf[5], sous la VIe dynastie, ils s'étendaient très loin dans le centre de l'Afrique.

Ce trait de mœurs est important, car il vient à l'appui d'une idée qui a été développée par MM. Maspero et Petrie : c'est que le fond de l'ancienne population égyptienne est africain. Le personnage de Negadeh est de même race que les Libyens; c'est donc un habitant de l'Afrique, et si sous la VIe dynastie nous trouvons les Tamahou, l'une des branches de ce groupe, sur le Haut-Nil, tandis que plus tard ils seront beaucoup plus au Nord, il n'est guère possible d'admettre que cette population soit entrée en Égypte par l'isthme de Suez.

Si ce cornet, cet étui, est un usage libyen, je crois que nous en connaissons le nom en égyptien, et que nous avons là l'explication d'un mot sur lequel on a longuement discuté : ce cornet s'appelle . Je ne rappellerai pas les opinions très divergentes qui ont été émises sur le sens de ce mot[6]; mais il me semble que, maintenant, l'interprétation du compte des morts dans la fameuse inscription de Menéphtah est facile. Nous lisons, l. 51 :

« Les Libyens tués, on apporte leurs phallus dans leurs cornets », tandis que, pour les Akaiousha (l. 54) : « qui » n'ont pas de cornets », on apporte leurs mains, . Je croirais que ces mains devaient avoir quelque chose de particulier, car le texte paraît faire une différence entre et [7].

1. Brugsch, *Geogr. Inschr.*, II, p. 79, l'appelle « eine eigenthümliche von vorn herabhängende Schleife ».
2. Rosellini, *Mon. Stor.*, pl. 54-56, 69.
3. Lepsius, *Denkm.*, III, 209, A.
4. Lepsius, *Denkm.*, III, 140, 186, 194. Voyez aussi Rosellini, *Mon. Stor.*, pl. 60, 69, 73, 111, 112.
5. Schiaparelli, *Una Tomba Egiziana*, p. 27.
6. Voir Brugsch, *Zeitschr.*, 1876, p. 127; Max Müller, *Proceedings*, X, p. 149, et *Asien und Europa*, p. 358; Bondi, *Hebr. Lexicon*, p. 92; Chabas, *Ant. hist.*, p. 239, etc.
7. L. 46, il y a un passage qui se rapporte aux mains des peuples qui étaient avec les Libyens. Ce passage que je ne comprends pas contient peut-être la solution de cette question.

Digitized by Google

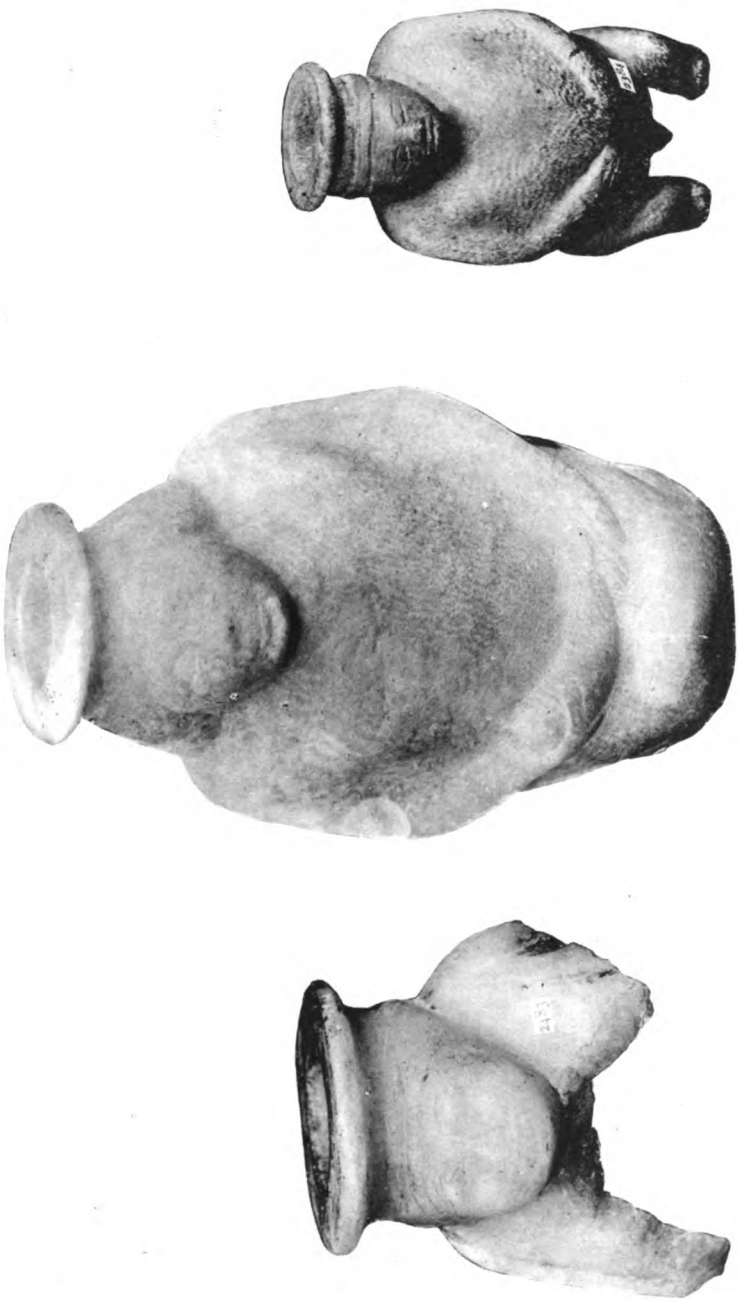

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

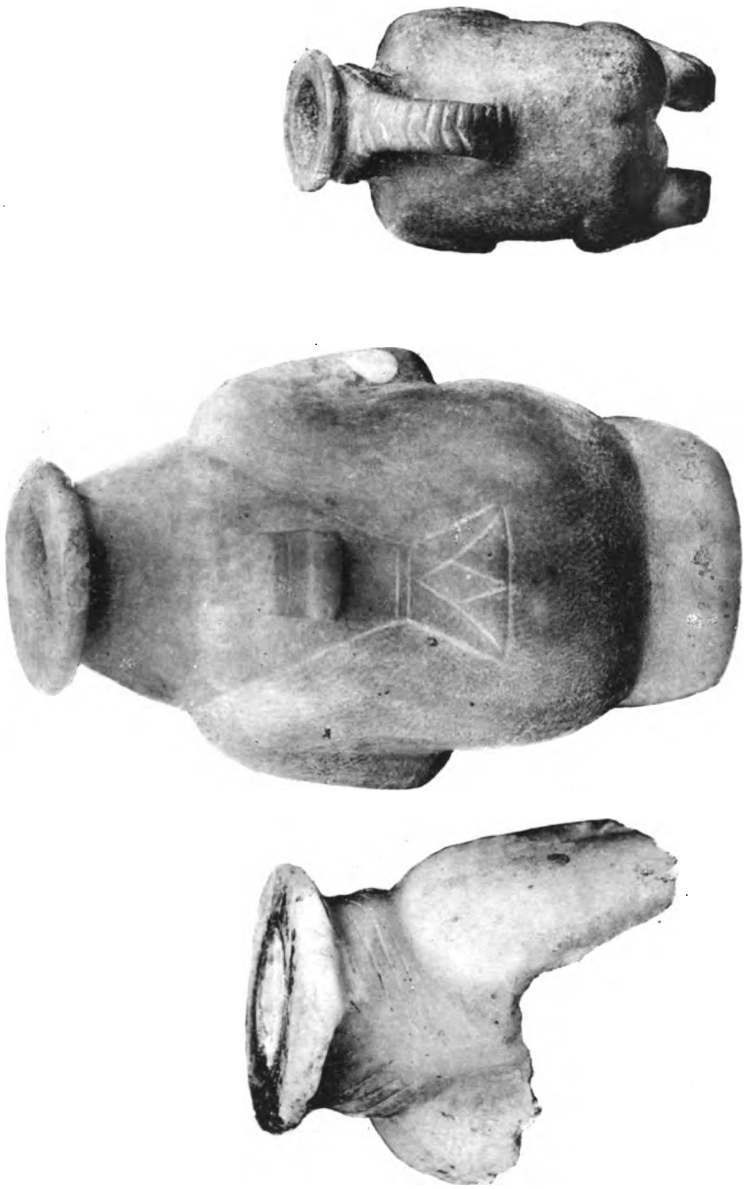

Digitized by Google

Digitized by Google

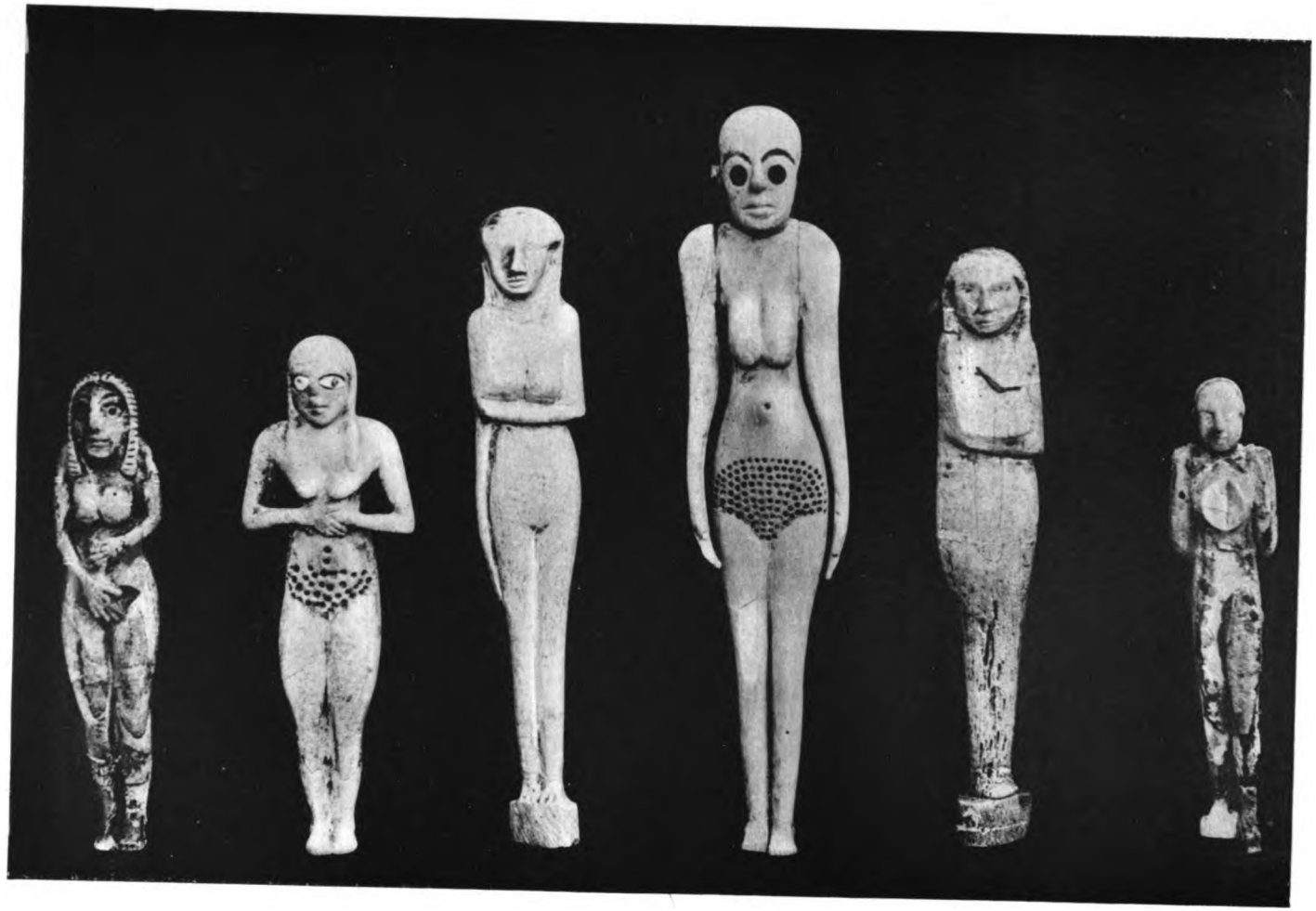

Digitized by Google

Digitized by Google

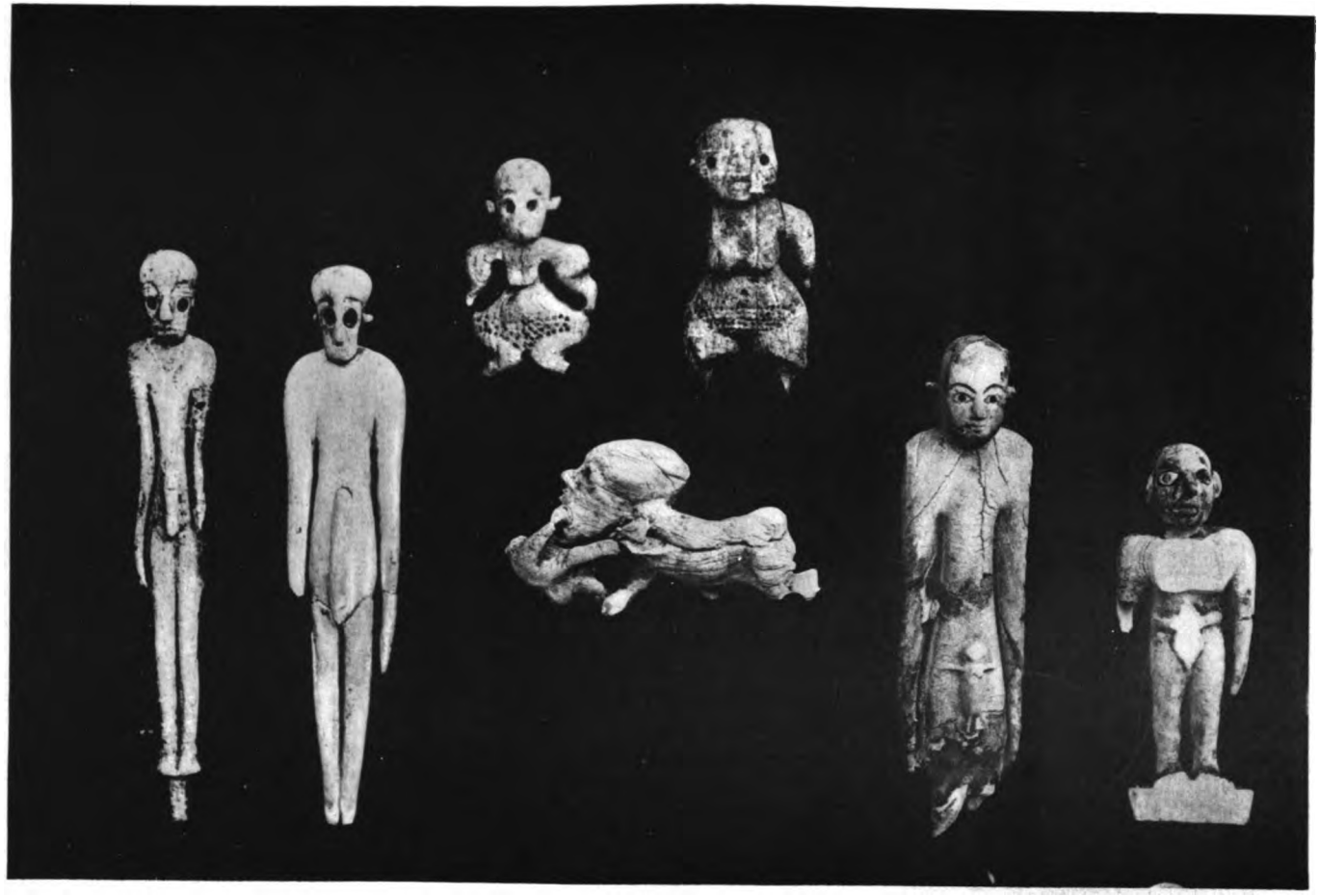

Digitized by Google

Digitized by Google

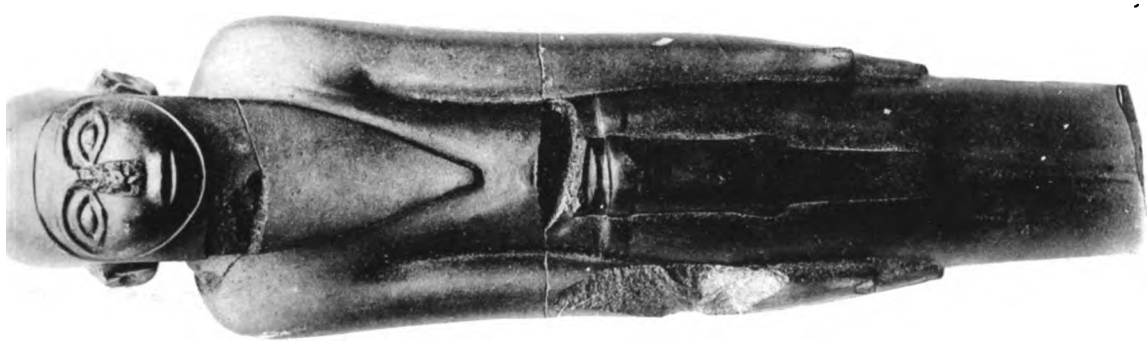

Digitized by Google

Digitized by Google

L'étui, le cornet phallique devait être un insigne, la marque distinctive d'une race, quelque chose qui établissait la condition ou le rang de l'individu, comme de nos jours la longue tresse de cheveux que les Chinois laissent pendre le long de leur dos. Les Libyens tiennent à ce qu'on le voie; ils ne portent pas de pagne, et leurs longs manteaux, faits d'étoffes bigarrées, ne sont pas fermés par devant. Il me semble fort probable qu'on les enlevait aux prisonniers; cela les faisait déchoir et les ravalait à la condition d'esclaves ordinaires. C'est le cas pour les prisonniers libyens qu'on amène à Ramsès III[1].

Revenant à la figure d'albâtre que nous avons étudiée en premier lieu (pl. I), je crois que c'est l'un de ces ⊿𓄿 𓁹 𓂋𓄿𓅱𓏏𓏏𓏏 qu'elle tient à la main. Ce serait donc un emblème phallique, comme je le disais au début.

Le fait le plus saillant qui me semble ressortir de l'étude de ces figures, c'est la constatation du caractère africain de la civilisation de l'époque thinite. S'il en est ainsi, il me semble impossible qu'il n'en soit pas resté des traces dans les mœurs, les arts et la vie matérielle des Égyptiens, tels que nous les connaissons depuis la IVe dynastie, et surtout dans la langue. Nous touchons là un côté de la philologie égyptienne qui, à mon sens, a été trop négligé. Si le fonds de la population égyptienne était africain, il est naturel de chercher dans certaines langues africaines, peut-être même jusque dans les langues bantou, la solution des difficultés qui nous arrêtent encore aujourd'hui, plutôt que de vouloir d'emblée adapter à la langue égyptienne un cadre sémitique auquel elle ne se plie que mal[2]. Sans doute, il y a dans l'égyptien des éléments sémitiques, mais il y en a aussi d'autres, et plus nous pénétrerons dans ces âges reculés dont nous commençons à entrevoir le caractère et la durée, plus nous nous éloignerons des Sémites, et de leur influence sur la civilisation égyptienne et sur la langue.

LA CRUE DU NIL COMMENÇAIT PAR LA CHUTE D'UNE GOUTTE CÉLESTE

PAR

J. LIEBLEIN

Parmi les graffiti que M. Spiegelberg a trouvés à Biban el-Moluk et dont il a publié les inscriptions[3], il s'en trouve quelques-uns qui sont d'un intérêt particulier pour la chronologie égyptienne. Ils nous donnent à différentes dates le jour où les eaux du Nil, ⊓𓄿𓅱𓏏∧. M. Spiegelberg traduit ce mot par *sinken*, et il pense que nos graffiti indiquent le jour où l'inondation commençait à baisser, à diminuer. La signification de « tomber » ou de « descendre » est bien prouvée, par exemple, ⊓𓄿𓅱𓏏∧ « descendre » du haut de la rive dans la barque. Cependant, je ne crois pas que nous ayons

1. ROSELLINI, *Mon. Stor.*, pl. 125.
2. MASPERO, *Recueil*, vol. XXI, p. 157.
3. W. SPIEGELBERG, *Zwei Beiträge zur Geschichte und Topographie der thebanischen Necropolis im neuen Reich.*

Digitized by Google

ici affaire à la décrue du Nil. Car, dans ce cas, nous ne saurions concilier les dates de nos graffiti avec aucune chronologie égyptienne possible. Le graffito n° XIX de M. Spiegelberg donne cette inscription : , ce qu'il faudrait traduire, d'après M. Spiegelberg : « L'an II, le 3 Paophi, ce jour-là, les eaux du grand Nil tombent. Le roi Ba-n-re » (c'est-à-dire Bara = Phéros d'Hérodote, Ménephthès Ier), ou en d'autres termes : « L'an II, le 3 Paophi, sous le règne de Ménephthès Ier, l'inondation » du grand Nil commence à décroître. »

Mais c'est une traduction tout à fait impossible quant aux dates. Le calcul est facile. Si, selon la chronologie de Lepsius, Ménephthès Ier régnait de 1322 à 1302, sa deuxième année tomberait à 1321 av. J.-C., c'est-à-dire au commencement de la période sothiaque, de sorte que le premier Thot sothiaque serait le premier Thot de l'an II de Ménephthès Ier. Le premier Thot sothiaque venait pendant cette époque, environ quatorze jours après le solstice d'été, et correspondait ainsi avec le 5 juillet de notre ère grégorienne (le 21 juin + 14 jours). La date de notre graffito, , le 3 Paophi, nous mène par conséquent au 7 août grégorien (5 juillet + 33 jours), toujours selon la chronologie de Lepsius.

Ou, si nous supposons que Ménephthès Ier régnait de 1114 à 1094, ainsi que je le crois, de sorte que sa seconde année tombait à l'an 1113, c'est-à-dire 209 ans après le commencement de la période sothiaque, le 3 Paophi tombait au 17 juin grégorien (209 : 4 = 52 jours avant le 7 août grégorien).

Nous voyons que le 3 Paophi, d'après la chronologie de Lepsius, tombe au 7 août grégorien, mais, d'après la mienne, au 17 juin; cependant, ni dans l'un ni dans l'autre cas, les dates ne concordent avec le commencement de la décrue du Nil, qui avait lieu au milieu du mois d'octobre.

Il est donc nécessaire de trouver un autre sens ou plutôt une autre application du mot . M. Maspero pense, tout en conservant la signification de « descendre », que nos graffiti indiquent le temps où les digues sont ouvertes pour donner accès à l'eau dans les canaux artificiels ou pour laisser les eaux de l'inondation « descendre » dans les canaux et sur les champs cultivés. Et, à la vérité, cette interprétation est philologiquement bien justifiable, comme elle donne à toute l'inscription un sens assez probable; aussi tombe-t-elle approximativement d'accord avec la date du 7 août grégorien que le calcul, selon la chronologie de Lepsius, donne pour l'événement raconté. Cependant la date n'est qu'approximativement exacte; car, de fait, les digues sont ouvertes vers le milieu du mois d'août, et ici on a peut-être le droit d'exiger une exactitude entière d'autant plus qu'il est possible de l'obtenir par une autre interprétation. Il y a d'ailleurs encore une autre considération, qui est décisive pour moi. Par des raisons chronologiques, je suis convaincu qu'il est impossible de placer Ménephthès Ier au XIVe siècle, au lieu d'au XIIe, ce qui m'empêche d'accepter l'interprétation de M. Maspero et me force à revenir à ma première pensée.

Dès que j'eus pris connaissance de ces graffiti, je crus qu'il s'agissait du commen-

Digitized by Google

cement de l'inondation du Nil. Les Coptes célèbrent la fête de la nuit de la chute de la goutte céleste, et de cette nuit, qui, dans le calendrier copte, est notée sous le 11 Payni, le quatrième jour avant le solstice d'été, ils comptent le commencement de l'inondation. C'est une croyance qui probablement repose sur une tradition ancienne, d'après la remarque de Brugsch, qui dit : « Selon le témoignage de Pausanias (in *Pho-* » *cicis,* liv. X, chap. XXXII), les Égyptiens prétendaient que la crue et l'inondation du » Nil étaient l'effet des larmes d'Isis tombées dans le fleuve[1]. » Les anciens Égyptiens croyaient donc que la crue du Nil commençait par une goutte *tombée* du ciel dans le fleuve, et il était, par conséquent, juste de dire que les eaux du Nil « sont descendues ou tombées » du ciel pour indiquer le commencement de la crue. Je propose ainsi de traduire le texte cité plus haut de cette manière : « L'an II, le troisième jour de » Paophi, sous le règne de Ménephthès, l'inondation du Nil est descendue (comme une » goutte du ciel). »

Le calcul que je viens de faire nous montre que la date inscrite, — le 3 Paophi, — indique le 17 juin grégorien, si l'an II de Ménephthès Ier, conformément à ma chronologie, tombait à l'an 1113 av. J.-C. Mais le 17 juin grégorien est le quatrième jour avant le solstice d'été, le 21 juin grégorien, et correspond exactement au 11 Payni du calendrier copte, qui y est appelé « la nuit de la chute de la goutte céleste »; car le 11 Payni est de quatre jours antérieur au 15 Payni, le solstice d'été[2].

J'ai fait mon calcul d'après la date du graffito n° XIX. Les autres graffiti qui portent les dates de des eaux du Nil ne nomment aucun roi, excepté le n° XVI où nous lisons le nom de Ménephthès Ier. Mais ici nous pourrions peut-être lire au lieu de 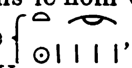 , et, dans ce cas, nous aurions la même date au n° XVI qu'au n° XIX. Le n° XV se compose de deux inscriptions séparées, l'une qui mentionne l'an Ier de Ménephthès Ier, l'autre qui donne l'an VII d'un roi non nommé; par conséquent, elles n'ont pas été gravées au même temps, et l'espace qui les sépare peut aussi bien être de cent ans que de six. La date 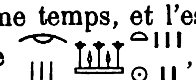 , le 5 Athyr, nous porterait, d'après ma manière de calculer, à l'an 985 av. J.-C. (1113 — [32 × 4]), c'est-à-dire au temps d'un des Ramessides de la XXe dynastie.

Pour le calcul, il serait fort à désirer que les dates qui portent un point d'interrogation dans la publication de M. Spiegelberg fussent tout à fait certaines.

NOTES PRISES A MEÏR

(Mars-Avril 1899)

PAR

ÉMILE CHASSINAT

Les fouilles que j'ai entreprises dans la nécropole de Meïr, en mars et avril derniers, avec la collaboration de M. G. Munier, architecte attaché à l'Institut français d'archéo-

1. BRUGSCH, *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier égyptien*, p. 11. — 2. *Ibid.*, p. 6.

Digitized by Google

logie orientale du Caire, m'ont permis de faire une récolte importante de textes relatifs aux princes qui ont gouverné la principauté de Cusæ sous l'Ancien et le Moyen-Empire. Ces documents, joints à ceux que je compte découvrir encore durant la prochaine campagne, devant faire l'objet d'un mémoire spécial, je me bornerai, pour le moment, à donner quelques-unes des inscriptions généalogiques qui m'ont paru présenter le plus d'intérêt, et dont il est préférable de ne pas différer la publication, entre autres une liste des membres de la famille d'un prince héréditaire du nome Iotef-pehou, gravée dans un tombeau de la XIIe dynastie, que j'ai découvert au début de mes recherches. J'espère montrer, par ces quelques notes, et c'est là mon seul but actuellement, tout l'intérêt qu'offre pour l'étude de l'histoire provinciale et féodale de l'ancienne Égypte cette riche nécropole, et quel parti admirable on aurait pu en tirer si l'on avait pris soin de l'exploiter avec soin et méthode. Depuis 1890 environ, époque à laquelle elle fut signalée au Service des Antiquités, qui y fit exécuter des travaux à plusieurs reprises, aucune mesure n'a été prise pour en sauvegarder l'intégrité et pour défendre des intempéries et de la malveillance les tombes couvertes de peintures et de sculptures, dont quelques-unes sont très remarquables. Elle a été livrée à la maladresse d'agents ignorants ou dépourvus de zèle et à la cupidité des indigènes qui l'ont exploitée dans l'unique désir d'en extraire, soit pour les vendre, soit pour les envoyer au Musée de Gizéh, les objets dont les tombeaux étaient abondamment pourvus. Les regrets, malheureusement, sont stériles; le mal commis est irréparable. Une bonne moitié de la nécropole est bouleversée de fond en comble et à jamais perdue pour la science.

Tombe n° 2

Encadrement de la niche située au fond du tombeau. — Montant droit : (←𓏏)

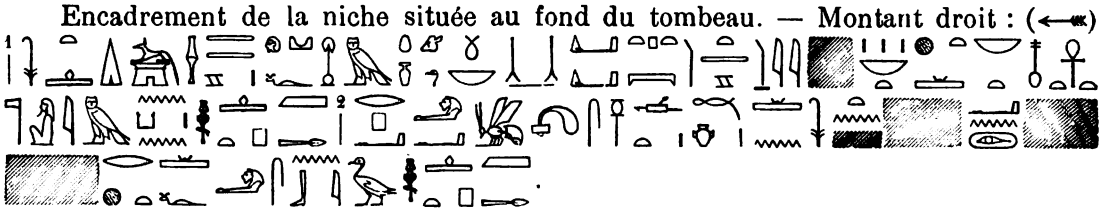

Montant gauche : (𓏏→)

Tombe n° 3

Première chambre. Encadrement de la porte donnant accès dans la chambre du fond. — Linteau : (𓏏→)

Montant droit : (←𓏏)

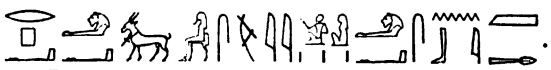

Montant gauche : (𓏏→)

Digitized by Google

Même chambre, paroi sud, stèle peinte encadrée par deux inscriptions. A droite : (←) (sic) .

A gauche : (→) .

Dans le haut de la stèle, une scène d'offrandes : le présente une oie à la dame . Au-dessous de ce tableau, un bandeau orné de deux yeux . puis deux inscriptions disposées en colonnes : 1° (←) ; 2° (→) . Près de celle-ci, se trouve une autre stèle, également peinte, mais à demi détruite, portant le nom du .

Tombe n° 4

Première chambre. Encadrement de la porte de la niche centrale. Le linteau est orné du disque solaire ailé et de deux lignes d'hiéroglyphes contenant une partie du protocole du roi Amenemhaît II.

Montant droit : (←) .

Montant gauche : (→) Les textes qui recouvrent ce montant sont très mutilés. On lit encore nettement, à la fin de la seconde colonne : .

Encadrement de la porte de la *chambre des offrandes*. Le linteau fournit la formule funéraire ordinaire.

Montant droit : (←) . — Montant gauche : (→) .

La liste des princes appartenant à la famille de , dont j'ai parlé plus haut, est gravée à l'angle sud-ouest de la chambre, dans l'espace compris entre la niche et la paroi sud. Elle a malheureusement souffert des attaques du temps et des hommes. Les carriers, qui ont exploité cette tombe en même temps que celles qui sont situées dans le voisinage, en ont détruit toute la partie haute, et ont ainsi fait disparaître les noms les plus anciens qui s'y trouvaient inscrits.

Digitized by Google

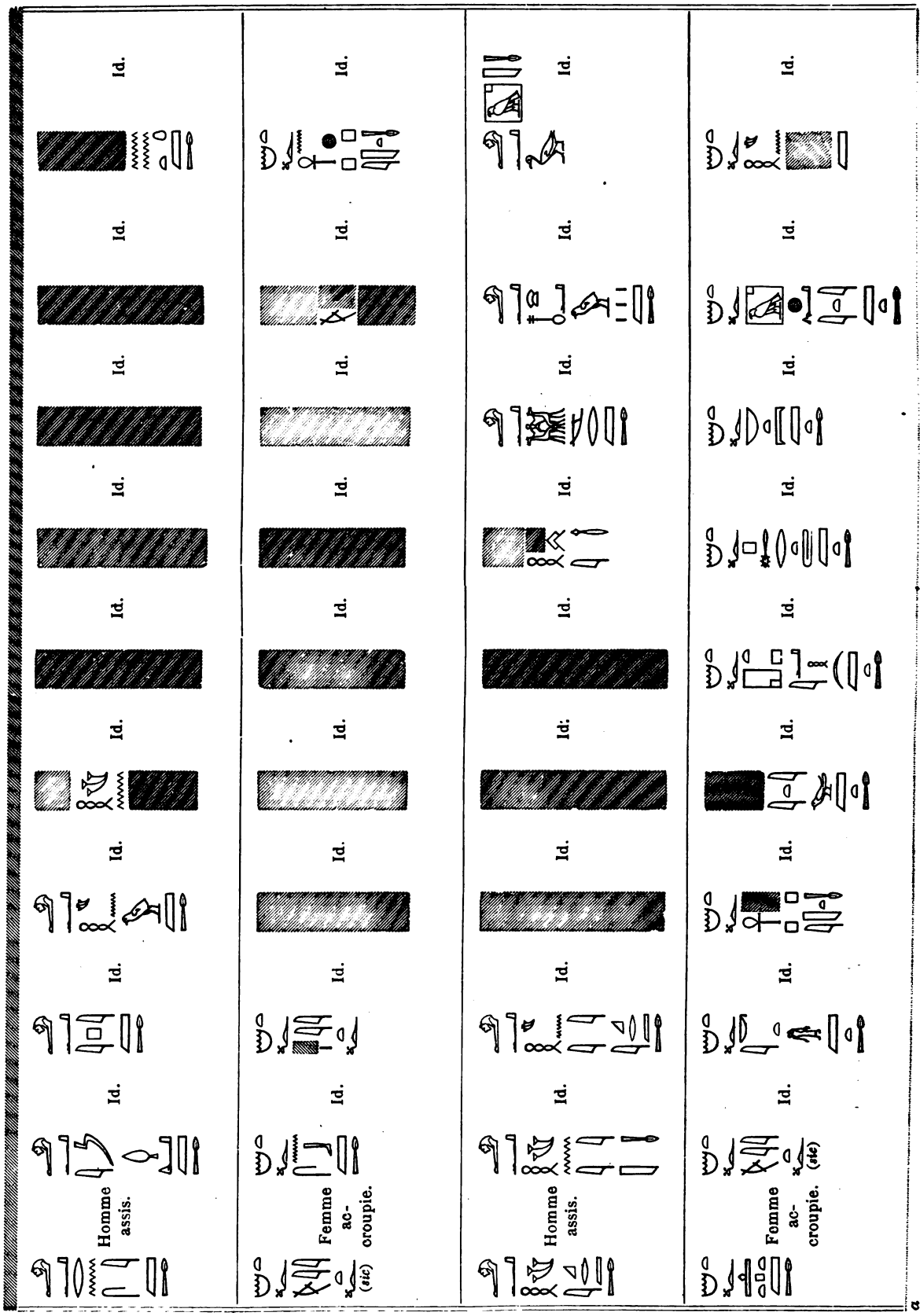

Digitized by Google

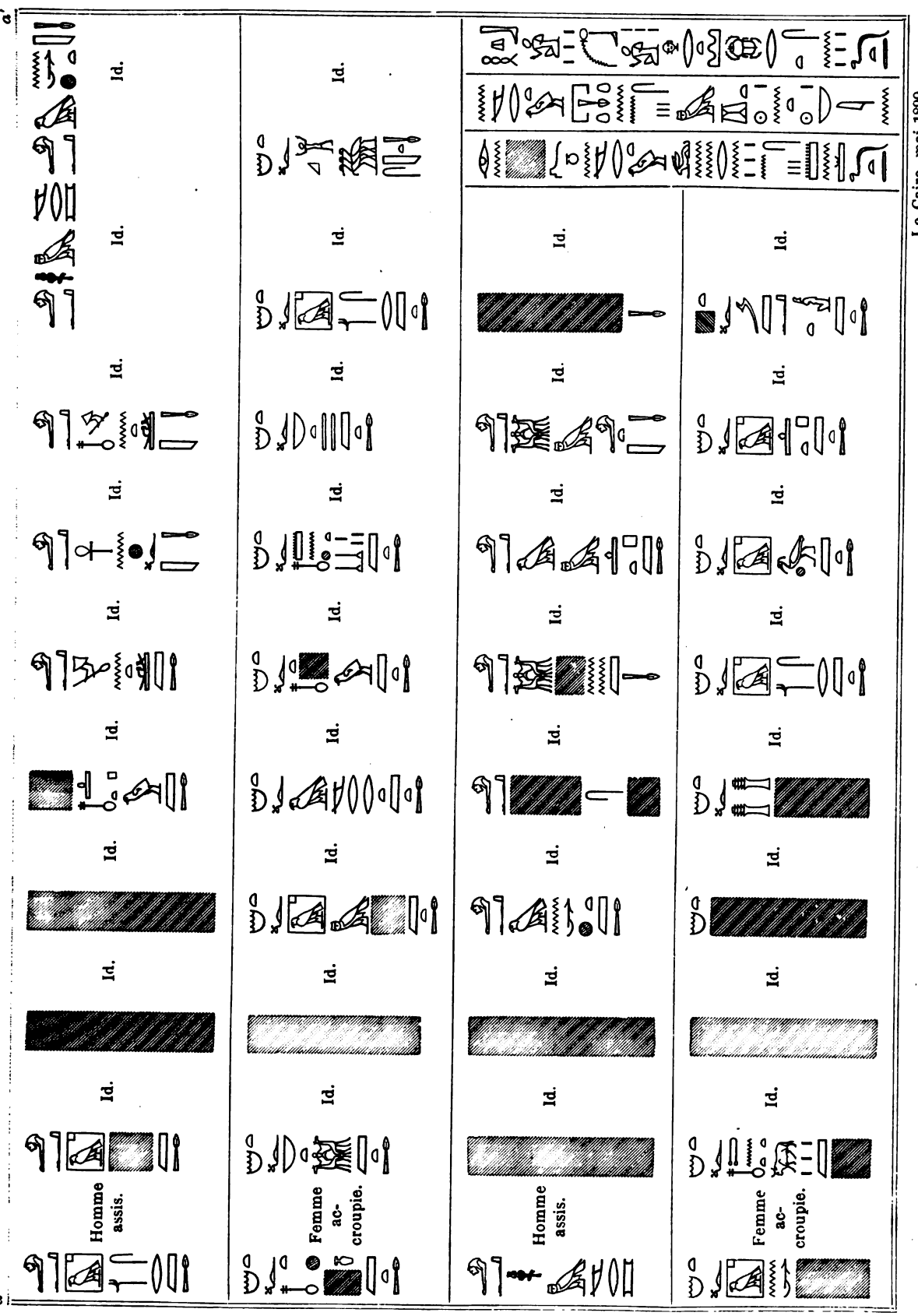

Le Caire, mai 1899.

Digitized by Google

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. SCHEIL, O. P.

XLIX. *Contributions au syllabaire babylonien.*

a) [illegible], [illegible]

Je prétends que ces deux signes n'en font qu'un et que toutes leurs valeurs phonétiques et idéographiques doivent être communes. Le détail qui les distingue est matériel, c'est-à-dire non diacritique. Le premier et le second sont composés du signe [illegible] avec un déterminatif de *multitude* ou de *pullulation*. Ce déterminatif est dans le premier cas [illegible], auquel personne ne contestera ce sens, et dans le second cas, [illegible] dont la valeur est *ešêbu* (BRÜNN., 9043), c'est-à-dire « grouiller, pulluler », comme son synonyme, *enêbu*, *unnubu*. Ce dernier mot se rend de préférence par [illegible] LUM (BRÜNN., 11186); mais on le voit, il se rendrait tout aussi bien par l'idéogramme [illegible] LAM, de *ešêbu*.

Le même phénomène s'est produit pour le signe GUR [illegible] (BRÜNN., 10808), forme assyrienne qui est rendue en babylonien, dans les contrats de l'époque de Nabonide par [illegible] (dans *bît karâ*), c'est-à-dire que le signe [illegible] « multitude et pullulation » est remplacé dans le second cas, indifféremment, par [illegible] qui a le même sens. Il sort de là une conclusion d'ordre historique ou géographique, très intéressante et même importante. D'après *R.*, II, 57, 48, *c-d*, le *Ninip* d'Élam s'appelait ŠUŠINAK. Or, dans le même volume, *II R.*, 60, 10, *a*, le Ninip d'Élam est rendu par [illegible] (*gunu* de [illegible]) [illegible]. Cet idéogramme a donc la valeur, ou peut avoir la valeur *Šušinak*. Or, dans les innombrables tablettes de la dynastie dite seconde d'Ur, on rencontre, parmi les lieux, Ḥumurti(ki), Ḥuḥnuri(ki), Anšan(ki), et une ville dont l'orthographe est [illegible] (ou [illegible]) [illegible] (ki), lu abusivement RI ERIN(ki), pour SUḤ-ERIN(ki). D'après tout ce que nous venons de dire, si [illegible] est le dieu ŠUŠINAK, il résulte que [illegible] des tablettes de Telloh est la ville de SUSE. Et, en effet, les briques de Suse portent cet idéogramme.

b) [illegible]

En 1894, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 40, j'écrivais en parlant de ce signe : Ce signe se trouve à l'état isolé dans Cyl. Gud., A, 6, 21, et Cyl., B, 7, 13. Il ne peut être l'archaïque de [illegible] qui est connu et employé dans ces mêmes cylindres. Ce nouveau signe est combiné dans [illegible] $+ x$ (contr. de Telloh, *passim;* contr. de Niffer, Co, 387, 631), dans [illegible] (contr. de Telloh et Niffer, *passim*), et enfin dans [illegible] (cyl. de Gud., A, 11, 19; 12, 1; 12, 7; 16, 21). Ce dernier signe, qui paraît bien être

Digitized by Google

tum (BRÜNN., 9056) dont nous ne connaissons pas toutes les valeurs (contre JENSEN, *KB.*, III, I, p. 28, note 2), nous facilite l'assimilation du premier et des suivants. Le premier était , le second , le troisième identique ou non à Brünn., 802.

En rédigeant mon *Recueil de Signes*, fin 1897, je maintins ma dernière assimilation; j'omis comme signe double; mais le doute me gagna au sujet de et de . nos 95 et 149, c'est-à-dire et , que je laissai non assimilés, alors que M. Fr. Thureau Dangin les faisait siens. Seul, le premier restait douteux pour tous. Or, cette identification est désormais certaine par *OBI.*, HILP., I, text., 68, col. I, 28, où on lit : *x* , c'est-à-dire *babal libbi itmû*, « selon le vœu de son cœur, il prononça ». En effet, Brünn., 8009, a = *babal libbi.*

c)

Le même ouvrage, *OBI.*, I, text., 68, col. II, 9, 14, fournit un autre signe intéressant, non encore assimilé, et où entre comme élément, croyons-nous, le signe . discuté plus haut. Cette forme en question reproduit tous les éléments de *šibir*, qui a le sens de *šibirru, ḫaṭṭu, palû*. D'où, dans le texte en question, II, 9, 10, , *šibirru saḫip matâti;* II, 14, , *ḫaṭṭu išartu* (cf. *Samši Ram.*, IV, col. I, 28 : *ḫaṭṭa ešrite* (pour *eširte*), et *Salm.*, Ob. 11 : *ḫaṭṭu išartu*, « sceptre de justice »). Dans *Šamši Ram.*, *ešrite* peut être le féminin pluriel pour l'abstrait, comme dans le même texte, même colonne, l. 40, il y a *limnêti* pour *limutti.*

d)

Le même ouvrage, *OBI.*, I, text., 68, col. I, 8, a une variante intéressante du signe archaïque correspondant à , n° 3 de mon *Recueil de Signes*. Les clous du *gunu*, au lieu d'être placés dans le triangle, sont reculés au dehors sur la ligne horizontale, , *ri'u ediššišu.*

e)

Dans les anciens textes, on rencontre fréquemment ce signe : Gud., cyl., A, 27, 16; B, 12, 2, etc. Dans mon *Recueil*, n° 141, j'avais cru que l'élément enclavé dans le *ka* était , parce que l'on rencontre fréquemment et qui est et , comme je l'ai montré dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 40. Cette dernière assimilation demeure, mais ne vaut rien dans l'application au signe KA + *x*.

Or, ce dernier signe alterne avec dans les noms propres de personnes si fréquents dans l'onomastique ancienne, , var. , et analogues. J'en ai un exemple tout à fait topique, irrécu-

Digitized by Google

sable. Le signe en discussion est donc identique au n° 820 de Brünnow, avec la valeur *prêtre* ou *orant* (de tel ou tel dieu).

f) 𒀭

Ce signe, qui a déjà les valeurs *lum, ḫum, kus,* a aussi celle de *num,* comme je l'ai montré dans le *Recueil,* t. XIX, p. 57, par les variantes du nom de la ville de *Sima-nu-um* et *Sima-*𒀭.

Or, le même signe a, en outre, la lecture *lu,* qui n'est, au fond, que la lecture *lum* sans mimmation, ou *luw.* Je rencontre en effet, sur un *kudurru* babylonien, cette expression :

ilâni mala ina TAK
annî ašbû zirašu
piri'šu 𒁹𒁹𒁹𒁹 𒁹𒁹 𒀭 𒁹𒁹𒁹𒁹, c'est-à-dire *li-še-lu-u.*

« Que tous les dieux assis sur cette pierre enlèvent sa progéniture, ses rejetons. »

L'expression se trouve ailleurs, « *lišelû nannabšu* », dans un contexte semblable, *III R.,* 43, col. 3, 30, et *IV R.,* 27, 8, 9.

Paris, novembre 1899.

LA DATE DU CÉNOTAPHE D'OSIRIS[1]

PAR

WILLIAM GROFF

On reconnaît bien, par le style du monument, que le cénotaphe d'Osiris est une œuvre de la basse époque, mais il paraît bien qu'on peut en déterminer encore plus exactement la date. Sur les quatre faces, il y a des inscriptions dont une partie a été martelée et dont l'autre est intacte; on peut observer que ce sont les noms et titres du roi qui ont été plus ou moins effacés, les textes religieux ont été respectés. Il semble qu'on voulait dégrader le moins possible le monument, car, dans un certain nombre de cas, là où se trouvent les martelages, les signes sont encore très lisibles. Quelquefois on a fait disparaître les signes hiéroglyphiques, mais la forme en est restée; enfin, il y a des endroits où le texte est tout à fait illisible. Malgré les détériorations, une étude de

1. Actuellement au Musée de Gizeh, salle n° 34. — AMÉLINEAU, *Le Monde illustré,* du 16 avril 1898; *Les Fouilles d'Abydos en 1897-1898,* p. 303-305; *Les Fouilles d'Abydos et la découverte du tombeau d'Osiris, Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 4e série, t. XXVI, Paris, 1898, p. 278-287; MASPERO, *Observations au sujet de la communication de M. Amélineau,* dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 4e série, t. XXVI, Paris, 1898, p. 290 et 291; d'après J. Capart, *Notes sur les origines de l'Égypte,* extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles* (t. IV, 1898-1899, novembre), p. 18 sqq.; F. G., *The American Register* (Paris-London), August 6, 1898, p. 8; AMÉLINEAU, *Le Tombeau d'Osiris,* monographie de la découverte faite en 1897, 1898, où sont données, p. 111 sqq., une transcription et une traduction du texte intact et une partie de ce qui a été martelé.

Digitized by Google

ce qu'on peut déchiffrer et la comparaison avec des formules analogues qui se trouvent ailleurs permettent de restituer et ensuite de lire une bonne partie du texte.

Les inscriptions qui se trouvent à la tête et aux pieds sont différentes, mais le même texte, avec des variantes, est gravé sur les deux côtés du monument.

A la tête, on voit, par la forme des martelages, qu'il y avait ; ensuite, un cartouche dont le nom qui s'y trouvait est en partie effacé, après quoi le texte est intact : .

Au pied, on voit que deux signes ont été effacés, , probablement ; puis, il y a ; ensuite, la forme des martelages indique qu'il y avait [1]; enfin, un cartouche où le nom est effacé; le reste du texte est parfait, on y lit : .

Sur le côté gauche, le premier signe , Horus, est intact, — on respectait les noms des dieux[2]; puis il y a trois signes qui ont été martelés, ils avaient la forme : . On voit encore la partie supérieure du premier qui paraît indiquer le caractère , le suivant serait alors , l'espace qu'occupait le troisième correspondrait bien à [3]. Plus loin, il y a , on y reconnaît bien le titre de ; au long martelage, il y avait, évidemment, , ce qui nous amènerait à reconnaître un titre bien fréquent; puis vient , c'est bien ; puis on peut constater qu'il y avait . Alors vient un cartouche-prénom, en partie effacé; on peut reconnaître qu'il aurait été suivi par [4]; puis, il y a le cartouche-nom, martelé. En comparant la suite du texte avec la version qui se trouve sur le côté droit, on peut le rétablir et lire : [5]. Le reste de l'inscription n'a pas été dégradé, on y lit : .

Sur le côté droit, on voit d'abord , Horus. Alors vient un long et profond martelage, mais on peut constater que le texte est le même que sur le côté gauche, on distingue des traces de et . Puis, tout est effacé, mais on croit distinguer des traces de et de , la suite est probablement comme sur le côté gauche; puis on voit , c'est-à-dire [6]; enfin, il y a des traces très claires de . Puis, le cartouche-prénom, suivi par les signes martelés, et probablement , enfin le cartouche-nom; la suite est la même qu'à gauche : [7], la fin est intacte : . Enfin, sur la partie supérieure, on voit, surmonté par Horus, couronné et entouré par l'encadrement, quatre fois, et , une fois, et le nom d'Isis, le tout dans la même écriture que les inscriptions tracées sur les côtés, — tout le monument est d'un seul et même travail.

1. Ainsi que l'a vu M. Amélineau, *Le Tombeau d'Osiris*, p. 111.
2. Cf., au Musée de Gizeh, le sarcophage n° 1202 (cf. Virey, *Notice des principaux Monuments*, p. 317).
3. On serait bien tenté à rétablir le texte .
4. Cf. Amélineau, *Le Tombeau d'Osiris* (précité), p. 112.
5. La même restitution est indiquée par M. Amélineau, *Le Tombeau d'Osiris* (précité), p. 112.
6. Ainsi que l'a reconnu M. Amélineau, *Le Tombeau d'Osiris* (précité), p. 111.
7. Restitution assez certaine, indiquée par M. Amélineau (précité), p. 112.

Digitized by Google

Ainsi les textes sur le cénotaphe sont des titres royaux importants pour établir l'identité du roi dont les cartouches ont été martelés, et des formules religieuses banales.

Quant aux cartouches, il y en a six : celui au pied, le texte en est effacé; celui à la tête et le premier sur chaque côté sont évidemment le prénom, on voit d'abord le signe ⊙, puis deux signes ou groupes effacés, ainsi : . Le cartouche-nom, à gauche, est long de dix centimètres et haut de quatre. Il y a, d'abord, un espace en blanc de deux centimètres, puis un groupe de signes, de deux centimètres, qui ont été martelés, ensuite un espace en blanc d'un centimètre, puis un martelage, d'à peu près quatre centimètres, enfin un blanc de un centimètre; on peut représenter le cartouche, ainsi : . Le cartouche-nom, à droite, est plus profondément martelé, ses dimensions sont : longueur de neuf centimètres; en blanc, $0^m 1$; martelé, $0^m 2$; en blanc, $0^m 1$; martelé, $0^m 5$. Ainsi, le prénom du roi devrait être écrit par trois signes commençant par ⊙ (ou ce signe suivi par deux groupes de signes, etc.), et le nom aurait été écrit par deux groupes de signes (peut-être trois).

On s'attendrait à ce que le nom du roi fût un de ceux qu'on trouve martelés ailleurs, — de la dynastie éthiopienne, ou le nom d'Amasis; — on est très tenté à lire le prénom , en admettant que ce ne sont que les signes hiéroglyphiques qu'on aurait martelés dans le second cartouche-nom du roi : il serait bien difficile d'y placer des signes employés pour écrire le nom d'aucun de ces rois et qui correspondraient aux martelages. On est tenté à rétablir les cartouches sur le côté droit : et , mais, en examinant soigneusement le second cartouche sur le côté gauche, on reconnaît les débris d'un signe qui paraît avoir été [1]. Puis, on voit les places où auraient été des signes qui paraissent correspondre à , et en dessous, ● et ⌓; si ces derniers appartiennent réellement à l'inscription, la question du nom du roi serait tranchée. Enfin, on voit ce qui paraît être , ce qui donne : , le commencement du nom du roi Nectanébo; la seconde partie du cartouche aurait contenu les signes ou , mais l'espace est un peu trop grand. De plus, on voit tout à fait en haut —— et au-dessous une trace de ⌣ (?), ce qui indiquerait ⌔; puis, sous ce signe, il y a la place pour et , ce qui donnerait le cartouche-nom [2], et les traces du prénom semblent bien indiquer , c'est-à-dire Nectanébo II. Au cartouche-nom, à droite, au milieu du premier martelage, on distingue ⌣, peut-être est-ce , et, à la partie supérieure du second groupe, on voit ——, peut-être une partie de ⌔.

On peut résumer les indications de la date du cénotaphe, ainsi : le style du monument, le travail, et tout, jusqu'aux détails, est analogue aux œuvres du temps de Nectanébo II; les titres qui s'y trouvent sont ceux de ce roi. Le seul prénom et nom d'un roi

1. Ce qui ferait penser à Nekou, mais les signes employés pour écrire ce nom ne correspondent pas aux martelages. Néphérités y correspondrait mieux, mais le cartouche-prénom de Néphérités Ier (peut-être *Ra-ba-en*) est trop long. Celui de Néphérités II, s'il a jamais existé, est inconnu.

2. Ce que l'on voit au cartouche-nom au pied est bien d'accord avec cette restitution.

Digitized by Google

dont les signes hiéroglyphiques, employés pour écrire son nom, qui correspondent aux martelages et débris de signes, est Nectanébo II; ces prénom et nom y correspondent très bien; enfin, on croit bien lire . Ce qui indiquerait que le monument est du temps de Nectanébo II.

Le fait que les noms et les titres de ce roi ont été martelés est explicable: après sa chute, Nectanébo II ne fut pas bien vu des Égyptiens[1], mais les Persans auraient dû avoir été bien plus malveillants à son égard; par le fait que ses noms, titres et tout ce qui se rapporte à lui ont été effacés et que les textes religieux ont été respectés, on serait amené à croire qu'un dévot égyptien aurait cru devoir effacer ce qui pouvait offenser les vainqueurs, ce qui fut fait pour mettre à l'abri de leur haine le monument sacré.

Ainsi, le cénotaphe d'Osiris serait un des derniers, peut-être le dernier travail fait sous une dynastie des anciens Égyptiens; on peut l'assimiler au fleuron qu'on voit à la fin d'un volume. C'est non seulement le cénotaphe d'Osiris, mais aussi celui des anciens Égyptiens; car, lorsqu'il fut sculpté, l'Égypte fut à l'agonie, — après sa mort, on effaça les noms de celui[2] qui l'avait fait ciseler, afin que leur réminiscence ne soit pas éveillée et que leur mémoire soit oubliée.

Gizeh, le 12 décembre 1899.

LA TOMBE DES VIGNES A THÈBES

(*Suite et fin*)

PAR

PHILIPPE VIREY

L'officiant, ou le fils de Sennofri, dont la vie succède sur la terre à la vie de son père rentrée dans la Divinité, fait alors l'aspersion à Sennofri et à Merit qui l'accompagne[3]. Vêtu de la peau de panthère, il invoque tour à tour Horus, dieu du Midi, Set, dieu du Nord, Thot, dieu de l'Ouest, et Sep, dieu de l'Est; enfin l'aspersion, adressée ainsi successivement aux quatre points cardinaux, est offerte au défunt dans sa tombe :

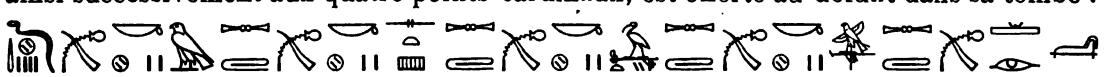

1. Voyez REVILLOUT, *Revue égyptologique*, t. II, p. 61-62.
2. Ou de ceux. — Mon étude précédente (*Recueil*, t. XXII, p. 48, l. 15), à ajouter : Ramsès II, — son nom écrit comme p. 45, l. 1; cf. MANÉTHON, éd. Unger, p. 158, n. 45, 46, et dans le texte.
3. Fin de la paroi F'E'; voir la figure 19.

Digitized by Google

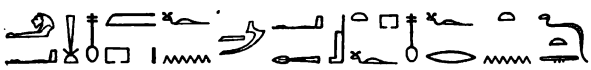

Dit quatre fois : « Ta purification, ta

Fig. 19. — Fin de la paroi F'E'. D'après une photographie de Beato.

Digitized by Google

purification, Horus! A ton tour[1], *ta purification, ta purification, Set! A ton tour, ta purification, ta purification, Thot! A ton tour, ta purification, ta purification, Sep! Au tour de la purification de l'Osiris, chef Sennofri, dans sa demeure de mâ-kherou, sa belle demeure d'éternité!* »

L'inscription suivante indique le commencement de la célébration des rites du sacrifice funéraire en faveur de Sennofri.

Première fois de mettre [*le défunt*] *sur la montagne de sable dans la salle d'or, sa face au sud, le dos*[2] *à la terre du jour*[3]. *Enveloppement de sa nuque*[4] [*par l'aspersion*]. *Dire quatre fois :* « *Purifiés, purifiés, l'Osiris, chef Sennofri, mâ-kherou, et la dame Merit!* »

La scène finale de la paroi F'E' nous montre en effet l'enveloppement de Sennofri et de Merit par l'aspersion d'eau purificatrice. Mais ce n'est pas cette scène qui représente Sennofri sur la montagne de sable; ce sont les faces orientales des piliers I et J, que nous examinerons tout à l'heure[5].

Sous la purification, Sennofri, debout, tient le bâton de la main droite, le bouquet de fleurs de la main gauche. Sur sa poitrine, les deux cœurs symboliques, l'un jaune vif, l'autre décoloré, dont nous avons recherché précédemment la signification[6]. Sur le cœur décoloré on lit le nom d'Alexandre, , tracé à l'encre rouge; nous verrons au pilier I et au pilier J le prénom et le nom d'Aménophis II, tracés de même. L'addition du nom d'Alexandre paraît donc avoir été suggérée par ces mentions d'Aménophis II; nous ne savons pas la date de cette addition. Sennofri et Merit sont désignés par les inscriptions suivantes :

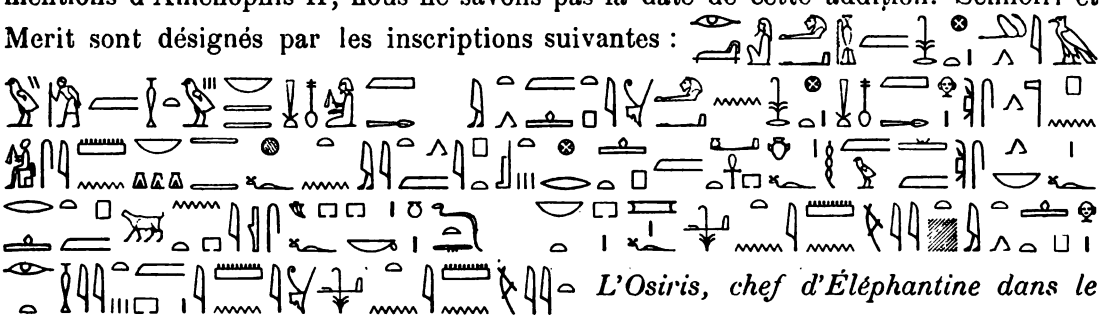

L'Osiris, chef d'Éléphantine dans le district du Sud, parvenu à la vieillesse parmi les favorisés du seigneur de la double terre, Sennofri, mâ-kherou. — [Il] va en paix, le chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou, pour suivre ce dieu auguste, Ammon, seigneur de Nestaoui, au moment de l'arrivée dans Karnak (?), *pour se reposer dans la demeure où se donne la vie*[7] (?).

---

1. , littéralement *vice versâ*.
2. Littéralement : « la nuque ».
3. Cf. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXXI et p. 132.
4. Ou enveloppement derrière lui.
5. Voir cette disposition à la figure 20, qui montre en perspective la face du pilier J opposée à la paroi F'E'.
6. Voir p. 139-140 du *Recueil*, t. XXI.
7. . Voir le tome V des *Mémoires de la Mission française au Caire*, p. 318, note 1, et p. 324, note 5.

Digitized by Google

Son cœur est charmé en suivant son maître, pour se reposer dans l'intérieur de sa tombe, ta demeure d'éternité.

La dame qu'il aime, la chanteuse d'Ammon, Merit. [*Elle*] *va en paix, pour faire les chants dans la demeure d'Ammon, la chanteuse d'Ammon, Merit.*

La paroi E'D' (fig. 20 et 21) nous montre Sennofri et Merit assis devant une table chargée d'offrandes, que leur fils purifie par la double libation et par l'encensement.

Fig. 20. — Angle E'. D'après une photographie de M. Gayet.

Offrande journalière à ton double, chef Sennofri, mâ-kherou, dit la légende inscrite sous la table (fig. 20 et 21); *milliers en pains, milliers en breuvages, milliers en bœufs, milliers en volailles, milliers en toutes choses bonnes et pures, pour ton double,* , ajoute la légende correspondante (fig. 21). Sennofri et Merit sont désignés par la légende :

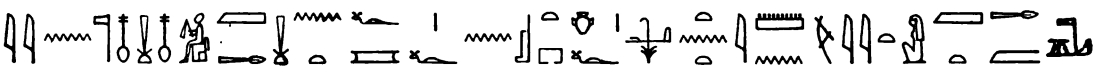
Le chef du district du Sud, favorisé d'Ammon, Sennofri, mâ-kherou. — Sa compagne qu'il aime, qui est la place de son cœur, la chanteuse d'Ammon, Merit, mât-kherou, dans le Nouter-kher.

Le texte de la figure 21 explique le caractère de l'offrande :

1. Vases à goulot latéral dans le texte original.

Digitized by Google

Faire libation et encensement. A toi cette libation[2], *Osiris, chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou, à toi cette libation! Parais devant Horus, parais devant ton fils! Je suis venu; j'ai apporté l'œil d'Horus*[3]*; que ton cœur soit rafraîchi par lui! Je t'apporte cela à tes genoux, à tes pieds*[4]*..... que sorte de toi la paralysie de ton cœur*[5]*! Viens! paraît pour toi ce qui est dessous*[6]*; paraît pour toi ce qui est dessus (quatre fois). Purification deux fois*[7] *pour l'Osiris, chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou.*

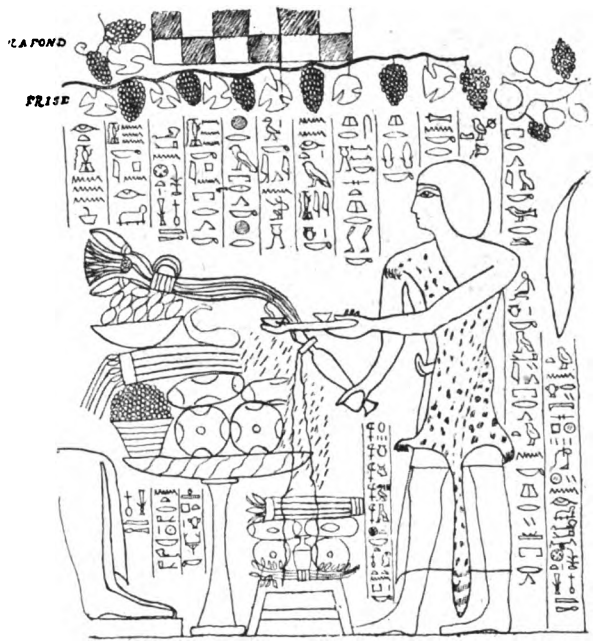

Fig. 21. — Fin de la paroi E′ D′.

Nous sommes revenus au passage D′D; il ne reste plus à examiner que les quatre piliers. Nous verrons successivement la face des piliers tournée vers la paroi E′E (piliers J et G); la face tournée vers la paroi EF (piliers G et H); la face tournée vers la paroi FF′ (piliers H et I); la face tournée vers la paroi F′E′ (piliers I et J); enfin les faces tournées vers le centre de la salle.

1. *Face des piliers G et J tournée vers la paroi EE′ (fig. 22). Pilier G.* — Sennofri est assis; sa femme Merit lui présente un vase de parfum (?). Elle porte un bracelet au poignet droit, et deux bracelets au bras gauche, l'un au poignet, l'autre au-dessous du coude; ces deux bracelets offrent l'apparence d'un assemblage de petits carreaux alternativement bleus et rouges.

Légende au-dessus de Merit : (?) (?) .

1. Le signe ne se trouve pas sur mon croquis; mais le sens exige qu'il soit rétabli.
2. Littéralement : « ta libation celle-ci ».
3. « D'après la théologie égyptienne, dit M. Maspero, tout ce qu'il y avait de bon au monde était sorti de » l'œil d'Hor... l'offrande qu'on présentait au mort était donc appelée *l'Œil d'Hor*, que ce fût de l'eau comme » ici, une cuisse de bœuf, comme nous le verrons plus loin, du vin, du lait, une plante, une pierre précieuse, » un parfum, une étoffe. »
4. Littéralement : « sous tes jambes, sous tes pieds ».
5. L'immobilité du cœur qui rend Osiris impuissant; le cœur est toujours le symbole du fruit ou de la graine. Voir p. 139 du *Recueil*, t. XXI.
6. Les offrandes déposées sous la table et les offrandes déposées sur la table; symboliquement aussi ce qui est sous la surface de la terre, et ce qui paraît au-dessus; la graine et la racine de la plante, la tige et la végétation; le royaume de Proserpine et celui de Cérès.
7. Les offrandes reçoivent la double libation, et elles sont purifiées par le liquide et par l'encens.

Digitized by Google

Légende au-dessus de Sennofri : 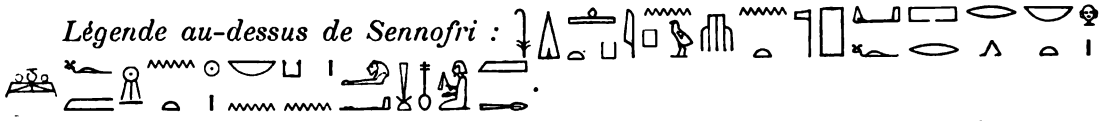

Pilier J. — Merit est encore debout en présence de Sennofri assis, et lui présente une coupe, en l'invitant à se réjouir, comme l'indique la légende : 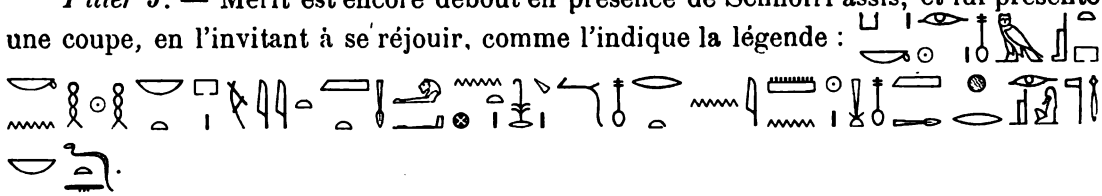

Au-dessus de cette scène, le sceau, symbole de l'infinité en même temps que

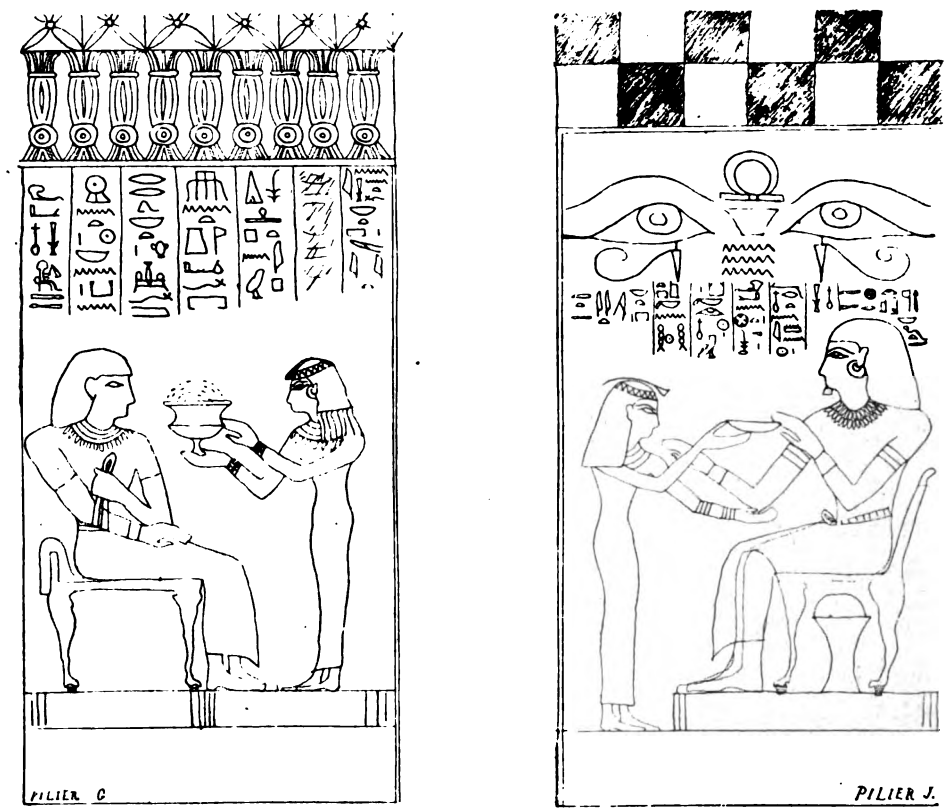

Fig. 22. — Face des piliers G et J opposée a la paroi E E'.

du mystère, est représenté avec le vase ▽ et l'eau ⟿, entre les deux yeux solaires.

2. *Face des piliers G et H tournée vers la paroi EF (fig. 23). Pilier H.* — Sennofri, debout, prend de sa main gauche la main droite de Merit. De la main gauche, celle-ci élève le sistre vers le visage de son mari. Derrière elle, une petite figure de femme dont les deux bras ont l'apparence de deux fleurs, l'une en bouton, à la place du bras droit, l'autre épanouie, à la place du bras gauche. Elle porte la fleur en bouton vers sa poitrine, et respire la fleur épanouie.

Digitized by Google

Légende : (sic) .

Pilier G. — Sennofri, assis, respire une fleur; Merit lui présente un plateau chargé de fruits.

Légende : .

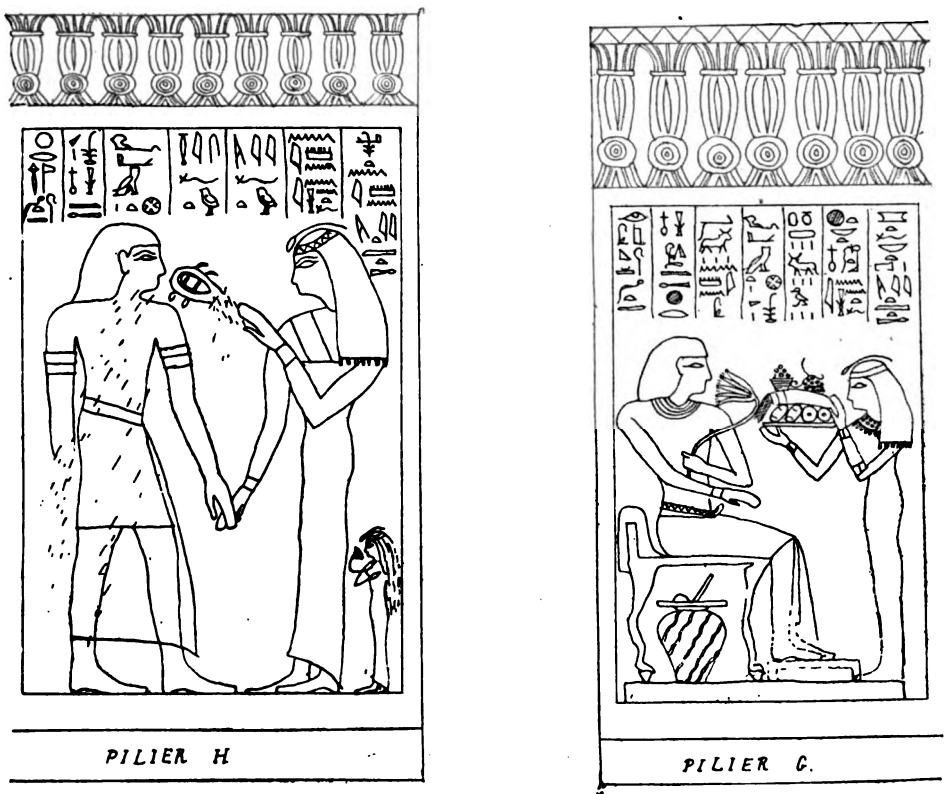

Fig. 23. — Face des piliers G et H tournée vers la paroi E F.

3. *Face des piliers H et I tournée vers la paroi FF (fig. 24). Pilier I.* — Sennofri est assis sur un siège sans dossier; ses pieds reposent sur un tabouret. Il tient de la main gauche une bandelette d'étoffe et une fleur épanouie. De son collier pendent sur sa poitrine deux bijoux en forme de cœurs. Un coffret sous son siège. Merit, vêtue d'une robe flottante, lui présente deux colliers sur un plateau. Un bijou, représentant le scarabée, symbole de transformation, est suspendu à l'un de ces colliers; à l'autre, ce sont trois amulettes, le , le et l'amulette à tête de bélier (?).

Légendes : .

Digitized by Google

Au-dessus de cette scène, le sceau, le vase, l'eau et les deux yeux solaires, comme à la face 1 du pilier J.

Pilier H. — Merit offre à Sennofri un vase de la gomme parfumée appelée *ânti*, comme l'indique la légende : (sic) .

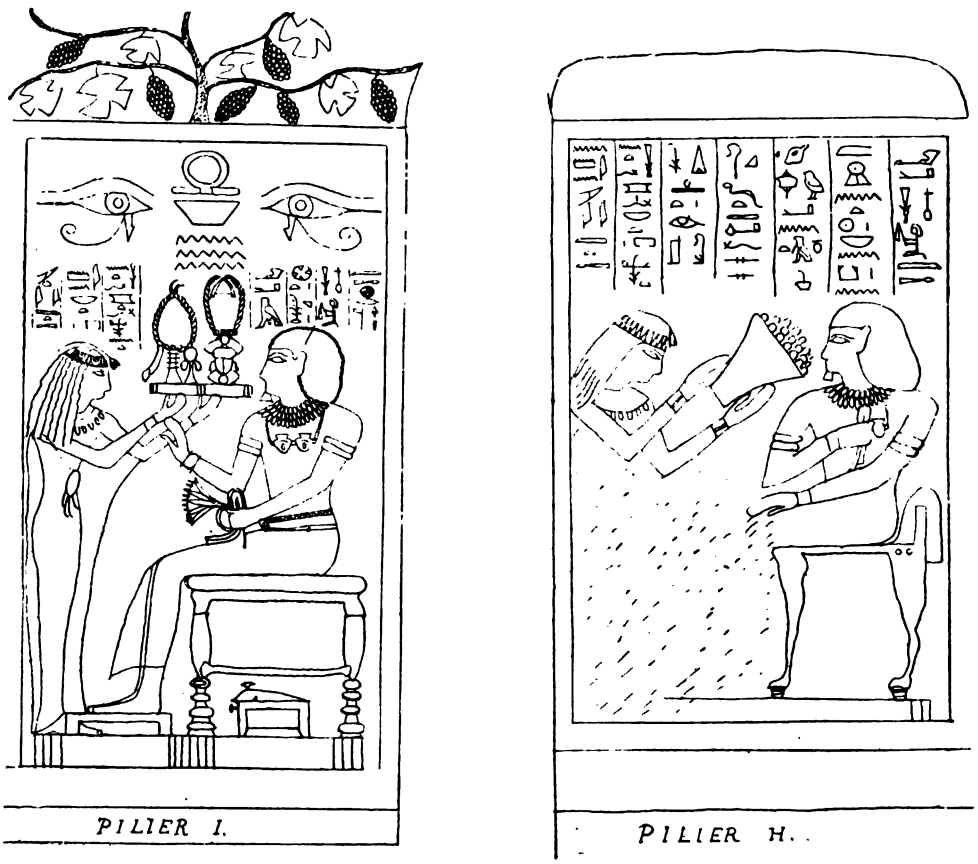

Fig. 24. — Face des piliers H et I opposée a la paroi F F'.

4. *Face des piliers J et I tournée vers la paroi F' E' (fig. 25). Pilier J.* — Le défunt est représenté debout sur le sable, dans le lit desséché du fleuve, entre les deux chaînes de la montagne de sable qui borne la vallée du Nil. Quatre officiants, le *kher-heb en chef*, le *hiérodule de la bonne demeure*, le *smer*, et le *sam*, sont aux quatre points cardinaux[1], agenouillés auprès de lui. D'un côté de la montagne de sable, le Dad, en qui réside la conservation, étend vers le défunt son bras gauche qui porte... (?) et élève son bras droit qui porte le sceptre , insigne de la puissance. De l'autre côté de la montagne de sable, deux tables à étages, avec quatre rangées de quatre vases[2].

1. Ou supposés aux quatre points cardinaux.
2. Ce sont peut-être des mesures relatives à l'inondation.

Digitized by Google

Légende :

Pilier I. — Le défunt est toujours debout entre les deux chaînes de la montagne de sable; mais l'inondation a rempli le lit du fleuve et la vallée. L'eau du fleuve est représentée quatre fois; d'abord, une fois sous les pieds de Sennofri; puis, trois fois

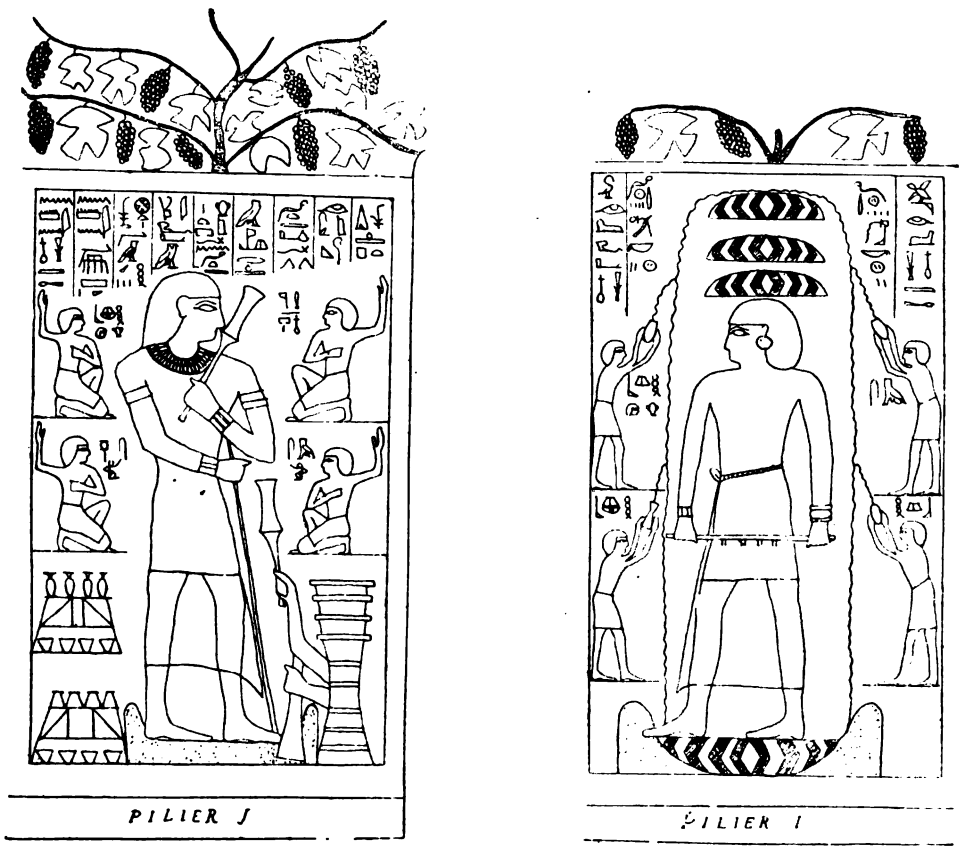

Fig. 25. — Face des piliers J et I opposée a la paroi F'E'.

au-dessus de sa tête. Les quatre officiants, le *kher-heb en chef,* le *sam,* un *kher-heb,* et un autre *kher-heb,* debout aux quatre points cardinaux, font jaillir de quatre vases le liquide bienfaisant, qui alimente les réservoirs de l'inondation et enferme le personnage sous une voûte d'eau lustrale.

Illum
Curvata in montis faciem circumstetit unda,
Accepitque sinu vasto, misitque sub amnem[1].

Les deux bijoux en forme de cœurs, l'un jaune, l'autre décoloré[2], ornent la poitrine

1. Virgile, *Géorgiques*, IV, 360-362.
2. Voir p. 139-140 du *Recueil*, t. XXI.

Digitized by Google

de Sennofri; une plaque dorée couvre ses épaules; il tient à deux mains un bâton marqué de quatre divisions[1].

Légendes :

Dire quatre fois : Qu'Horus (le Midi) te fasse l'aspersion, qu'Horus te fasse l'aspersion, Osiris chef Sennofri !

Dire quatre fois : Que Sep (l'Orient) te fasse l'aspersion, que Sep te fasse l'aspersion, Osiris Sennofri, mâ-kherou !

Cette scène nous donne une variante intéressante du passage sous les trois arceaux d'eau lustrale, représenté au tombeau de Rekhmara[2].

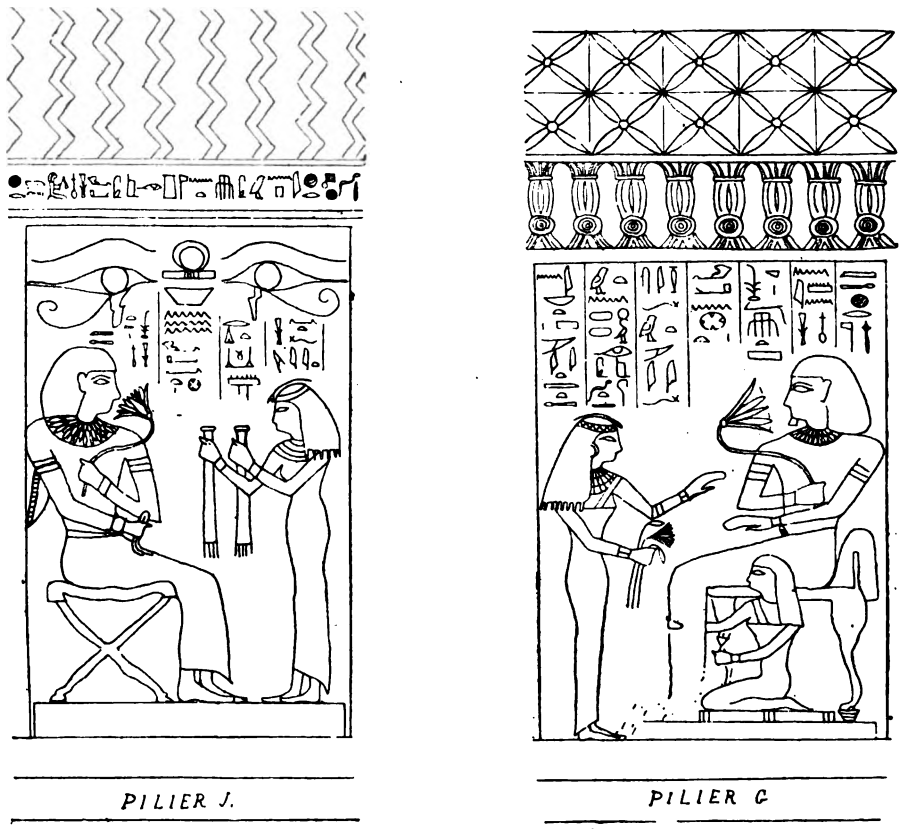

Fig. 26. — Face des piliers G et J opposée aux piliers H et I.

5. *Face des piliers J et G tournée vers les piliers I et H (fig. 26). Pilier J.* — Sennofri est assis sur un siège sans dossier. De la main droite il tient la bandelette; de la main gauche, une fleur épanouie qu'il respire. Merit, debout, lui présente deux bandes d'étoffe. Nous avons expliqué précédemment que l'étoffe symbolise l'enveloppe

1. Nous supposons, sans oser l'affirmer, que ce pourrait être encore une mesure relative à l'inondation.
2. *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXIII, p. 86-87. Voir aussi mon étude *Quelques Observations sur l'épisode d'Aristée*, p. 16-17.

Digitized by Google

de terre à l'abri de laquelle se développe le germe fécondé par l'humidité et la chaleur.

Légendes : *Le chef du district du Sud, Sennofri, mâ-kherou. — Sa compagne Merit présente l'étoffe.*

Au-dessus de la scène, le sceau, le vase et l'eau, avec les deux yeux solaires[1], rappellent l'action mystérieuse[2], infiniment renouvelée, que l'eau et la chaleur exerceront sur le germe à l'abri de l'enveloppe de terre.

Une légende tracée sur la frise s'interrompt au bord du pilier. . L'inscription ne va pas plus loin.

Pilier G. — Merit, debout, présente à Sennofri assis une fleur épanouie et deux fleurs en boutons. Elle porte un bracelet au poignet droit, et deux bracelets au bras gauche, l'un au poignet, l'autre au-dessous du coude. Une autre figure de femme est représentée assise sur une natte auprès du siège de Sennofri, dont elle embrasse les genoux.

Légende : .

6. *Face des piliers I et J opposée aux piliers H et G (fig. 27). Pilier I.* — Sennofri, assis, tient la bandelette de la main gauche. Sa poitrine est ornée des deux bijoux en forme de cœur, l'un jaune, l'autre décoloré[3]. Sur le cœur jaune, est inscrit le prénom d'Aménophis II; sur le cœur décoloré, le nom du même roi. Pour ranimer ce cœur inerte, Merit se tient devant Sennofri, afin, dit la légende, d'*affermir les deux cœurs du chef Sennofri,* . Pour cela, elle les *soutient* de sa main droite, appuyée sur la poitrine de son mari[5]; de la main gauche, elle présente sur une coupe une offrande que je ne puis désigner avec précision, mais qui doit être destinée à ranimer le cœur. Le bras gauche de Merit est orné de deux bracelets, l'un au poignet, l'autre au-dessous du coude.

Légendes : ; .

Pilier J. — Les soins de Merit ont ranimé le cœur inerte. Elle se tient debout

1. Comme à la face 1 du pilier J et à la face 1 du pilier I.

2. Le sceau représente à la fois l'éternel renouvellement, et le mystère dont l'idée est contenue dans le mot , *fermer.*

3. Voir p. 139-140, t. XXI du *Recueil.* Le cœur décoloré est imparfaitement indiqué sur la figure 27, le nom d'Aménophis II ayant fait une ombre sur le cliché.

4. C'est la même expression qui se trouve au *Papyrus Prisse*, pl. I, l. 6 : , où elle signifie *réconforter le cœur.* La traduction proposée par M. Griffith (*Library of the world's best Literature*, vol. IX, New-York, R. S. Peale and J. A. Hill) : *a mouthful of melon, it stayeth the appetite,* me paraît trop ingénieuse. Le geste de Merit dans notre scène indique que exprime l'idée de *soutenir* et non d'*arrêter;* et les cœurs sur la poitrine de Sennofri nous dispensent de chercher pour une valeur dérivée comme *appetite.*

5. De son côté, celui-ci appuie sa main droite sur l'épaule de Merit.

Digitized by Google

devant Sennofri assis, dont les deux cœurs sont jaunes et portent comme précédemment le prénom et le nom d'Aménophis II. Elle joint sa main droite à la main gauche de Sennofri; de la main gauche, elle soutient le coude droit de celui-ci, qui lui pose la main sur l'épaule. Elle porte toujours au bras gauche deux bracelets, l'un au poignet, l'autre au-dessous du coude.

Légendes :

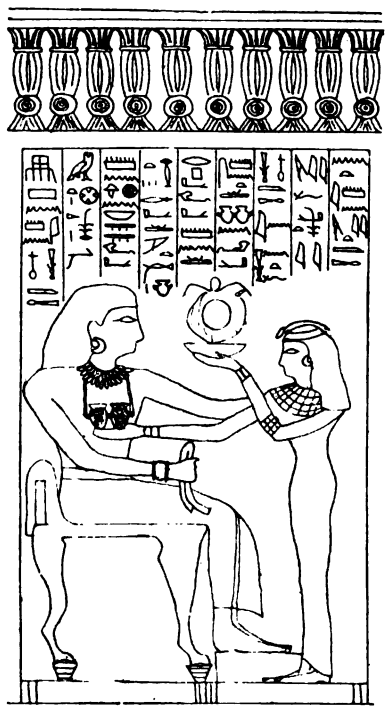

Fig. 27. — Face des piliers I et J opposée aux piliers H et G.

Sur la frise entre les deux piliers, sont tracées deux légendes : 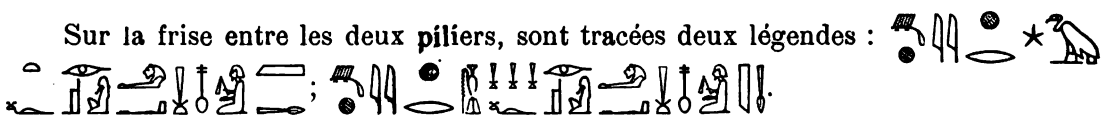

7. *Face des piliers H et I opposée aux piliers G et J (fig. 28). Pilier H.* — Sennofri et Merit sont debout, et étendent l'un vers l'autre un bras comme pour s'embrasser. Sennofri tient de la main gauche le sceptre , signe de la puissance[1]; Merit tient de la main droite un bouquet formé de trois fleurs à très longues tiges. Une de ces trois fleurs, en boutons, se dresse au milieu du bouquet; les deux autres sont épanouies et s'inclinent l'une vers le visage de Sennofri, l'autre vers le visage de Merit, qui en aspirent le parfum.

1. Il porte sur la poitrine les deux bijoux en forme de cœurs, l'un jaune, l'autre décoloré.

Digitized by Google

Légendes :

Pilier I. — Sennofri, assis, tient de la main gauche la bandelette, et de la main droite un assemblage de fleurs à longues tiges étroitement liées, en forme de sceptre. Au milieu de ce bouquet, se dresse une fleur épanouie d'où la pointe du fruit commence

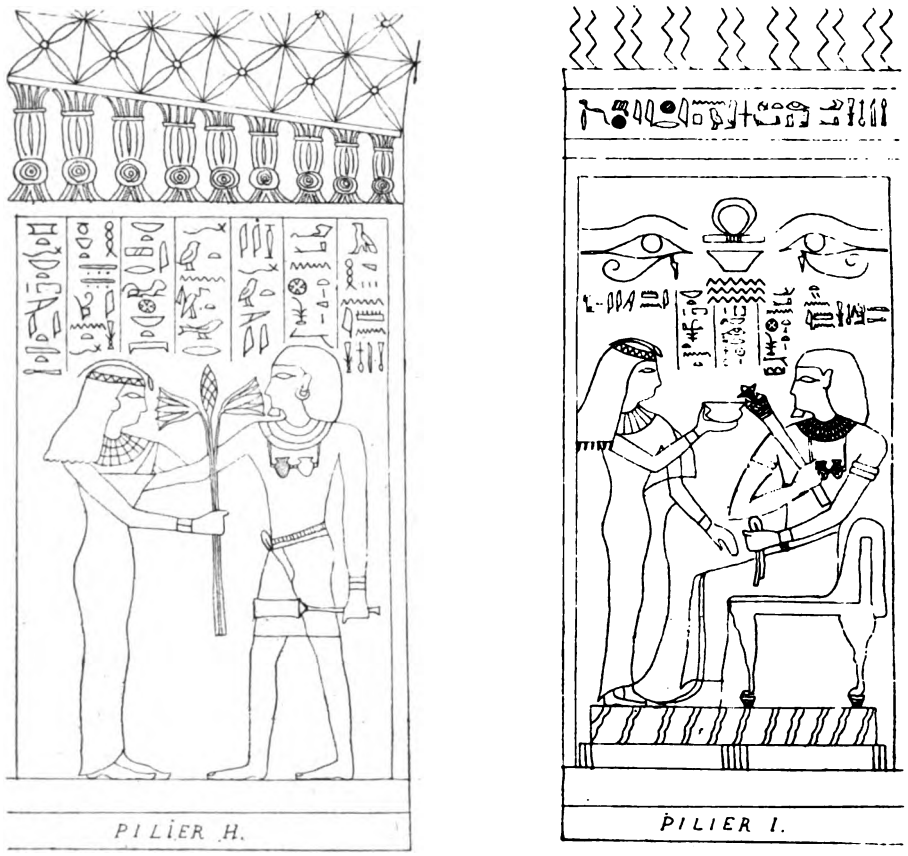

Fig. 28. — Face des piliers H et I opposée aux piliers G et J.

à sortir. Merit, debout, présente une coupe de liquide. L'estrade qui supporte le trône de Sennofri est peinte des signes qui représentent l'eau, de même que le plafond au-dessus de la frise; sous la frise, c'est encore le sceau avec le vase et l'eau entre les deux yeux solaires[1]. Tous ces symboles indiquent l'inondation et ses bienfaits; aussi Merit invite son mari à la joie[2], en lui tendant la coupe :

Que ton double fasse un jour heureux !

Légendes :

1. Comme aux faces 1 et 3 du pilier J et à la face 1 du pilier I.
2. Les deux bijoux en forme de cœurs qu'il porte sur la poitrine sont cette fois l'un et l'autre jaunes.

Digitized by Google

Légende de la frise :

8. *Face des piliers G et H opposée aux piliers J et I (fig. 29). Pilier G.* — L'Osiris Sennofri est assis, tenant de la main gauche une fleur qu'il respire, et de la main droite la bandelette et le sceptre, insigne de la puissance. Sa femme est accroupie près de ses genoux qu'elle embrasse; au-dessus de ces vases est une fleur épanouie

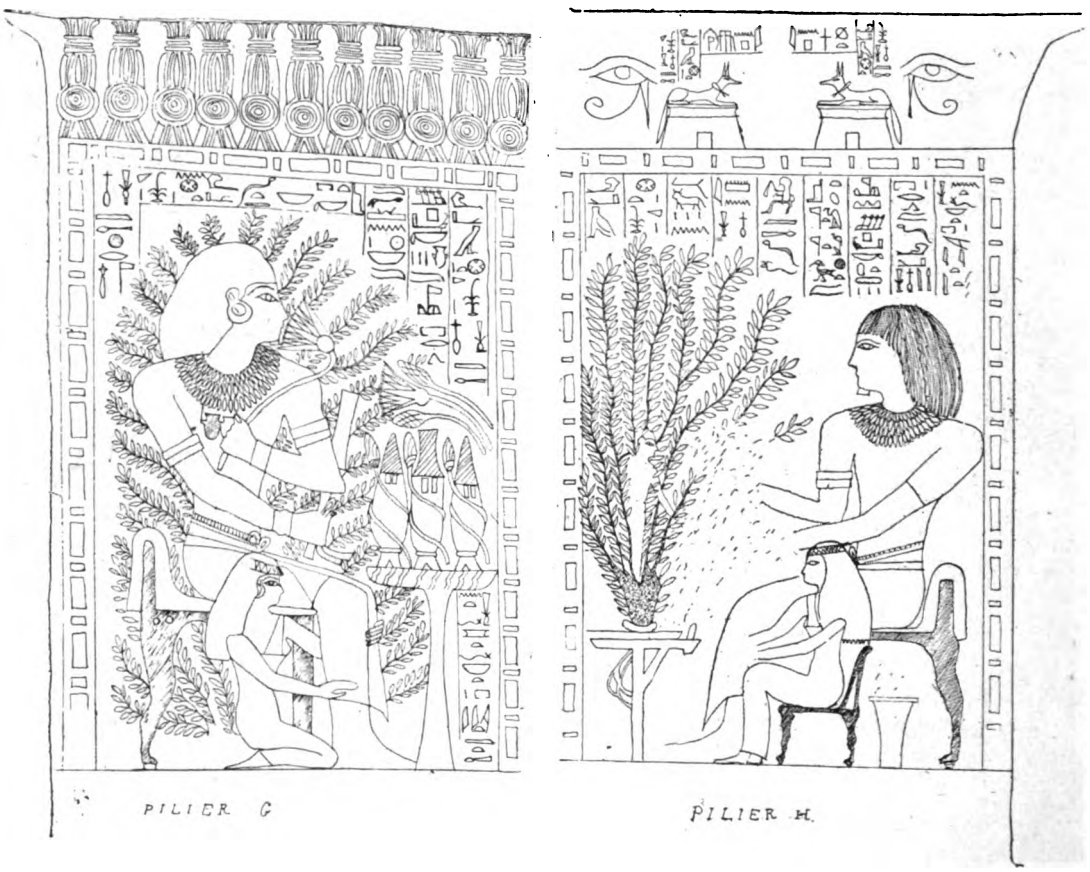

Fig. 29. — Face des piliers G et H opposée aux piliers J et I[1].

entre deux fleurs en boutons. Devant lui, une table supporte trois vases autour desquels s'enroulent les tiges de trois fleurs en boutons. De même que la plante renaît de la dissolution de sa graine, et repousse alors verdoyante, de même Sennofri doit renaître après sa mort, et cette renaissance est ici exprimée comme s'il s'agissait d'une plante; le corps du défunt se couvre d'une abondante et fraîche végétation.

Légendes :

1. D'après des photographies de M. Gayet.
2. Ces breuvages du Nouter-kher doivent être représentés par les trois vases qui sont sur la table. Voir sur la vignette la vraie forme du vase.
3. Il faut évidemment corriger ⟋⟋⟋ en ⟋⟋⟋.

Digitized by Google

Pilier H. — Sennofri est encore assis; sa femme Merit, assise auprès de lui sur une chaise moins élevée, lui embrasse les genoux. En face de lui, sur un support haut comme une table[1], s'élève un arbre aux rameaux verdoyants, au milieu desquels le tronc se transforme en une figure humaine. La légende semble indiquer que cette forme humaine, qui rappelle les Hamadryades de la mythologie classique, représentait Isis :

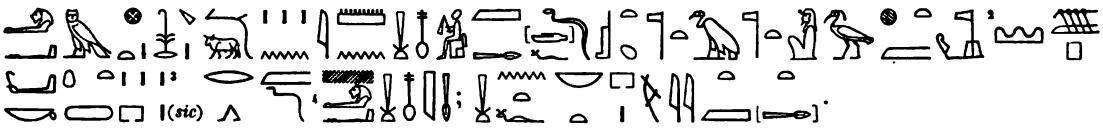

Sur la frise, est représentée la double image d'Anubis sur sa terrasse, entre les deux yeux solaires, avec les légendes :

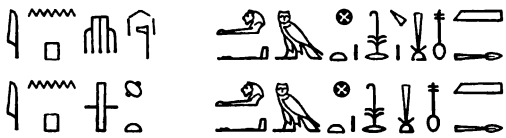

Sur la frise entre les deux piliers, on lit les deux inscriptions suivantes, qui complètent celles de la frise de la figure 26 :

ZUR ÜBERLIEFERUNG ÜBER DIE ERSTEN DREI DYNASTIEN

VON

W. MAX MÜLLER

Die Funde von Abydos und Nagadah haben neues Interesse an den ersten drei Dynastien Manethos erweckt. Hier will ich mich weniger mit diesen neuen Funden beschäftigen als mit der späteren Überlieferung der Königsnamen. Ich verweise dabei vor allem auf die treffliche Untersuchung Maspero's, *Rec. de Trav.*, XVII, 65 und 121, der ich mich im Allgemeinen vollständig anschließe.

Während man früher den Wert zuerst der manethonischen Königslisten, dann der hieroglyphischen, stark überschätzte, urteilt man nun sehr skeptisch darüber. Der fortschreitenden Forschung können diese Listen nicht mehr genügen. Aber das liegt

1. C'est la forme d'un nom géographique.
2. Voir sur la vignette la vraie forme de ce signe.
3. Cette invitation à prendre les aliments solides, adressée à Isis sous sa forme à la fois humaine et végétale, doit être comparée à l'invitation à prendre les aliments liquides du Nouter-kher, adressée précédemment à l'Osiris végétant.
4. Il faut évidemment corriger ce passage en 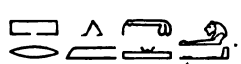 .

Digitized by Google

weniger an ihrem geringen Alter. Man ist gegenwärtig geneigt anzunehmen, erst die XIX. Dynastie habe den Königskanon gesammelt und fertiggestellt, noch in der XVIII. Dynastie habe man wenig sich um die ältere Geschichte gekümmert. Der Thatbestand, daß die erhaltenen Listen alle etwa derselben Zeit entstammen und die älteste Liste, die von Karnak, jeder Ordnung ermangelt, scheint diese Logik zu fordern. Aber ich kann mich derselben doch nicht anschließen. Die wirre Ordnung der Liste von Karnak scheint mir doch nur ein Produkt individueller Faulheit eines Hierogrammaten, vielleicht begünstigt dadurch, daß in Karnak wenig antiquarisches Interesse existierte wegen der durchgängig neuen Bauten. In Abydos oder Memphis wäre, meine ich, eine solche Nachlässigkeit nicht so leicht vorgekommen. Man vergesse nicht, daß die Listen in beiden Städten nicht eine bloße gelehrte Spielerei sind, sondern daher rühren, daß die benachbarte Nekropole Gräber und Denkmäler zahlreicher uralter Könige aufwies. Wenn die Tempel von Abydos nicht zufällig alle aus der XIX. Dynastie stammten und wir noch die damals abgerissenen Bauten der XVIII. Dynastie besäßen, so würden wir gewiß auch den Kult der alten Dynastien dort finden. Man beachte dann, daß die Tafel von Sakkarah durch die darüber stehende Götterliste (vgl. MAR., *Mon. div.*, 58; E. DE ROUGÉ, *Album de Phot.*, 143) deutlich verrät, daß sie aus einem Schulbuch stammt. Bevor derartige historische Forschungen aus der Studierstube in die Schule dringen und Gemeingut werden, vergeht immer einige Zeit. Den besten Beweis dafür, daß die historische Forschung in und vor der XVIII. Dynastie genügend thätig war und wir kein Recht haben, die Unwissenheit oder eher Faulheit des Schreibers von Karnak auf seine ganze Zeit auszudehnen, liefert aber der Papyrus Westcar. Man wird gewiß nicht annehmen dürfen, daß der Märchenerzähler sich seine alten Namen aus der Nekropole und den Tempeln erst zusammengestellt hat und dies sogar richtig. Derartige Leute machen keine antiquarischen Forschungen, sondern greifen nach den bequemsten Hilfsmitteln. Die zwei Reihen Königsnamen aus Dynastie 3 und 5 stammen also aus einer Königsliste, die dem Verfasser gleich zur Hand war, ebenso wie den Hierogrammaten von Sakkarah und Abydos ihre Vorlagen. Ich habe nun schon wiederholt betont, daß die Westcargeschichten weit älter sind als die erhaltene Abschrift aus dem Anfang der XVIII. Dynastie, daß sie uns also bis ans Ende des mittleren Reiches zurückführen. Von vorne herein wäre es wahrscheinlich, daß die klassische Zeit ägyptischer Litteratur, die XII. Dynastie, den Späteren auch in diesem Zweig der Wissenschaft das Vorbild lieferte. Besonders A. Wiedemann hat neuerdings[1] auf das lebhafte archäologische Interesse des mittleren Reiches hingewiesen. Die Zeit, welche die alten Könige bewunderte, durch Statuen und Opfer ehrte, ihnen litterarische Werke zuschrieb u. s. w., wird nun gewiß auch sich mit ihrer Zeit und Reihenfolge einigermaßen beschäftigt haben. Thatsächlich scheinen ja die ältesten Fehler der Überlieferung auf Verlesungen aus dem Hieratischen zu beruhen; wir stoßen also auf litterarische, nicht monumentale, Überlieferung. Die Versehen dieser Überlieferuug führen nun aber auf das Hieratisch des mittleren Reiches. Hätte man nach 1600 erst geschichtliche Listen

1. *Or. Lit. Zeitung*, I, 272.

Digitized by Google

zusammengestellt, so bezweifle ich stark, ob man die XII. Dynastie so richtig rekonstruieren hätte können, geschweige die IV-VI. Diese Dynastien stimmen überall ziemlich überein, doch herrscht viel Schwanken in Bezug auf die ersten drei Dynastien. Das war also eine Periode der Unsicherheit. Die Erklärung scheint mir sehr einfach. Die historische Überlieferung geht auf die XII. Dynastie zurück und die maßgebenden Schulen dieser Zeit haben sich wohl auf die Überlieferungen der Tempel von Memphis gestützt. Die Geschichte dieser Residenzstadt reicht aber nicht tief herunter, so alt auch das Viertel mit dem Ptaḥtempel war. Die Quellen aus den Bauten in und um Memphis, aus den Schreibstuben und Tempelbibliotheken, mußten am Anfang der IV. Dynastie spärlich werden. Die älteren Dynastien haben dort wenig gebaut, am wenigsten die im Südland regierenden thinitischen Königshäuser. Also genau da, wo für den Ägyptologen die Nekropole von Memphis schweigt und das Dunkel anfängt, genau da begannen die Schwierigkeiten für die Gelehrten von Memphis, die wir noch beobachten können. Ich glaube, diese Erklärung ist wenigstens sehr einfach.

Für zufällig halte ich es also, daß wir keine Königslisten aus der XVIII. Dynastie oder früheren Perioden haben. Daß sie in der XIX. Dynastie so häufig auftauchen, mag allerdings nicht ganz zufällig sein; vielleicht ermutigte damals gerade ein König das Studium durch Verfolgung seines Stammbaumes bis auf die Götterzeit zurück. Aber eine durchgreifende Kodifikation der Königslisten vermag ich nach dieser Zeit nicht wahrzunehmen. Sämmtliche Listen weichen doch im Einzelnen zu viel von einander ab. Auch wenn man die ausführlichste, die Turiner, zu Grunde legt, läßt sie sich weder mit den zwei Auszügen noch mit Manetho ganz in Einklang bringen. Es ist eine fruchtlose Aufgabe, das Verhältnis der Listen zu einander mit den gegenwärtigen Mitteln feststellen zu wollen[1]. Ich mache also nur einige Bemerkungen zu den einzelnen Namen.

Wenn man irgendwo versucht ist, irrige Wiederholungen anzunehmen, so wäre es bei den Namen 2-4 von Abydos, die genau so im Turiner Papyrus standen, besonders wenn der Name Nro. 2 als *ỳt*(*ī* oder *t?*) zu lesen wäre. Aber daß bei Manetho jetzt nur ein Ἄθωθις für alle drei steht, beweist nichts. Noch bei Eratosthenes finden wir zwei Ἀθώθης, also fällt die Zusammenfassung der drei Namen nicht Manetho zur Last sondern seinen späteren Abschreibern. Daß 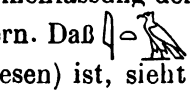 *ỳ*(*t?*)*tyw* eine erweiternde Variante von (das sollte man eher *ỳttỳ* lesen) ist, sieht man. Beide Namen sind leicht zu trennen, aber wie sich der dritte zum zweiten verhält, ist schwer zu sagen. Manetho wußte natürlich nicht mehr, wie , und zu unterscheiden sein sollten. Jedenfalls stimmen die Überlieferungen hier gut überein.

Den fünften König hat man vergeblich bei Manetho gesucht. Κενκένης schien nicht mit 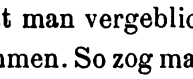 oder zu stimmen. So zog man den Οὐσαφαΐς daher oder gar das Οὐσαφαΐδος bei Africanus. Letzteres ist aber doch ein Genetiv, zu dem man ἔτη ergänzen sollte. (Nebenbei bestätigt das die abweichende Lesung Ουσαφαΐς, der ich freilich das -ης bei Eusebius vorziehen möchte). Aber wie kann denn ein ägyptisches Feminin *ḥspt* mit drei Kon-

1. Ich bemerke blos, dass die Lesungen der Liste von Sakkarah etwas mehr mit denen des Turiner Papyrus übereinstimmen als mit denen der Abydosliste. Man behauptet oft das Gegenteil.

Digitized by Google

sonanten *ḥusapt* vokalisiert werden oder gar das Adjektiv davon *ḥusapati* oder *husapaiti?* Und wo wäre das *t* der Ableitung je mit δ wiedergegeben? Nun ist doch Manetho's Lesung außerordentlich einfach. Er hatte , wovon er gar nichts verstand, so daß er in seiner Not rein mechanisch umschrieb : *Ken-ken*, als ob * dastünde! Wir wissen jetzt aus Amélineau, *Fouilles*, 42, daß der Name lautete, d. h. *ḥ;sty* « der gern im Ausland (oder in der Wüste) weilt » (d. h. als Eroberer oder Jäger). Aber noch Sethe, *ÄZ.*, 35, 1897, 3, findet « zu *ḥśptj* stimmt Οὐσαφαΐς ».

Bei den nächsten zwei Namen sind wir übel daran. Οὐεν(ν)έφης hat Maspero (65) noch als *Wn-nfr* erklärt. Wir wissen jedoch aus Umschreibungen wie Onnophris, daß der ursprünglich (so!) lautende Name, dank der Endung *-w*, *-u*, sein *r* stets erhalten hat. Auch die Vokale stimmen gar nicht. In den hieroglyphischen Listen suchen wir vergebens; die Auszüge haben hier offenbar einen Namen weggelassen. Vielleicht wäre es am besten, nicht zu raten, wenn wir aber einmal emendieren dürfen, so müssen wir uns an das weiter unten durch Emendation gefundene (ε)νθή̓ρ erinnern. Dann erhielten wir Οὐε-ν-ενθή̓ρ. Das erinnert uns an ; die Umstellung des wäre so zu erklären, daß es ursprünglich klein unter das *ntr* gestellt war : . Wir wüßten dann, wo der König der Statue 1 von Gizeh[1] (DE MORGAN, II, 253; BORCHARDT und SPIEGELBERG, *ÄZ.*, 35, 1897, 11) und des Steines von Palermo, I, 3, hingehörte. Einstweilen ist das aber blos eine kühne Vermutung, denn die Form νεθηρ, die wir zunächst durch Emendation erhielten, müßte noch zu (ε)νθηρ verbessert werden.

Ebenso wenig finden wir ein Gegenstück zu Οὐσαφάης (oder ής, s. o.?). Daß das mit dem angeblichen *ḥspty* nichts zu thun haben kann, erwähnte ich oben. Nun steht aber ein recht gut passender Name am Ende der II Dynastie in Turin [2], in Sakkarah (Nro. 10) . Die letztere Tradition hat das *w'z* (oder *wz?*) aufgefaßt, als ob es nur phonetische Schreibung von *wz* in *wzf;* wäre. Dann müßte man das (in der Folge nur defektiv bezeichnete?) *w* als ersten Konsonanten von *wzf;* « lässig, säumig sein », auffassen. Natürlich wäre das ein seltsamer Sinn, obwohl man schließlich es als « jemand der es gemütlich hat, bequem leben kann » verstehen könnte. Ich vermute, Manetho hatte kein , das er wohl modern mit οτ (ουετ, ουτ?) wiedergegeben hätte, sondern las * (oder , , was für ihn ja dasselbe war). Die Vokalisation ist mir nicht ganz klar, aber die Gleichheit der Namen ist doch mindestens höchst wahrscheinlich. Wie dieser König bei Manetho eine Dynastie hinunter kam, bleibt noch zu erklären. Vielleicht hat die Verderbnis des 9 Namens von Abydos, der dadurch dem in Turin folgenden Namen ähnlich wurde, etwas damit zu thun.

Bei dem nächsten Namen haben wir eine doppelte Form bei Manetho : Μιεβάης und *Μιεβίς (nach dem Genetiv Μιεβίδος bei Afr.). Stand ursprünglich *μιεβιαης? Nur so können wir den euphonischen Vorschlag *e-* verstehen; einfaches εβις enthielte ja keine Doppel-

1. Dass die Persönlichkeit der Statue unter den drei dort erwähnten Königen lebte, hat man mit Unrecht geschlossen. Er scheint nur ein Amt an ihren Gräbern bekleidet zu haben, lebte also etwas später.

2. Nicht *ḥ*, das man gewöhnlich las, vgl. die Punkte oben und links. Schon Maspero (122) scheint an dem *ḥ* gezweifelt zu haben.

Digitized by Google

konsonanz. Freilich setzt schon die Etymologie bei Eratosthenes φιλόταυρος (für ?) die Verstümmlung voraus. Bei Manetho finden wir eine merkwürdige Etymologie : « der den *bai-* Stein liebt ». Man könnte raten, das hieße noch ursprünglicher « der das Metall liebt = der Kampffrohe », aber es müßte mindestens statt stehen. Tur. Sakk. fassen das *p* als Demonstrativ *pwy* auf, das sie zu *pn* modernisieren, sicher nicht mit Recht. Ihre Schreibung von *b;(y)* deutet darauf, daß die Etymologie dieselbe sein soll wie bei dem folgenden Namen, d. h. gleich . Anders Abydos. Die Schreibung von Umm el-Ga'ab ist mir unklar; sollte das letzte Zeichen wirklich sein? Ich verstehe es dann nicht.

Den nächsten Namen scheint Sakkarah absichtlich als unverständlich wegzulassen. Mit der seltsamen Umschreibung Σεμέμψης (Πεμφῶς, Eratosth.) und den Spuren des Turiner Papyrus[1] kann ich nichts anfangen. Das unerhörte Zeichen in Abydos ist jedenfalls nicht zu präzise aufzufassen, da es durch, das Hieratische gegangen ist. Sicher ist es irgendwie zu emendieren. Offenbar ist irgend ein Gott abgebildet. Am nächsten läge *Pth(y)* « der dem Ptaḥ Angehörige », wenn es nicht sehr unwahrscheinlich wäre, daß dieser alte König in Memphis residierte. Jedenfalls scheint ein Göttername gemeint, zu dem wir die Adjektivendung *-y* ergänzen müssen.

Abyd., 9, [2] entspricht dem von Sakkarah (ähnlich Tur.). Beide Namen sind identisch. Man korrigiere also die jedenfalls unmögliche Schreibung von Abydos zu . Nur das zweite Zeichen muß geändert werden; es wäre im alten Hieratisch natürlich ebenso leicht. Bei Manetho steht οὐϭιένθης[3]. Das ist leicht zu emendieren : ου-ϭιενθηρ. Βι-ενθηρ erkennt man sofort als , nur das ου macht Schwierigkeiten. Ich vermute, es stand in Manetho's Quelle so wie oben , also ursprünglich oder . Das *w* hat den Schreibern Schwierigkeiten gemacht : Sakkarah hat es als Pluralendung zu verstanden, und bei Manetho finden wir eine doppelte Auffassung : es ist ebensowohl mechanisch vor als Partikel festgehalten, wie als Pluralendung zu gezogen. Das sieht aus, als ob man in ziemlich alter Zeit zwei ganz verschiedene Erklärungen verbunden hätte. Der alten Form am nächsten kommt die mechanisch nachgemalte Gruppe in der Vorlage von Abydos. Die ursprüngliche Lesung ist also schwer zu entscheiden; man kann das *w* zu verschieden auffassen.

Nun steht aber noch direkt daneben bei Manetho Βοηθός. Man hat das richtig mit dem *bwz;* von Abydos verglichen; θ steht ja öfter für . Ich denke, wir haben hier einen klaren Fall einer Dublette und zwar einen überaus merkwürdigen. Manetho wird schwerlich auf die Wand von Abydos zurückgreifen (vgl. seine Abweichung z. B. bei Κενκένης), aber die Quelle von Abydos muß weite Geltung gehabt haben. In dieser stand nun die alte sinnlose Entstellung, und manche Hierogrammaten haben diesen auffallenden Namen in ihre Listen neben die richtige Überlieferung gesetzt. Wir sehen ja an den drei hier bezeugten Formen — wenn wir Manetho's Lesung in ihre zwei Auf-

1. Diese Spuren scheinen mir nicht gut zu der Ergänzung *smsw* (Maspero, 68) zu passen.
2. Man hat das mit *bz;* « Mastbaum » (*Totb.*, xcix) verglichen. Zunächst wäre ein solcher Name sinnlos, und dann stellt das Determinativ doch keinen Mastbaum vor!
3. Bessere Lesung statt des leichterer Βιενέχης, etc. (χ und θ wechseln übrigens oft).

Digitized by Google

fassungen auflösen, sind es vier — wie viel Philologenfleiß an die Überlieferung in alter Zeit gewandt wurde.

Wenn man Dubletten nachspürt, so muß man natürlich auch Abydos, 11, mit Mißtrauen betrachten. In Sakkarah heißt das , was verdächtig an den 9. Namen erinnert, bei Manetho Βινώθρις[1]. Sakkarah setzt also den Plural « Götter » beim zweiten Namen, Manetho beim ersten (s. o.), sonst wären die Namen gleich. Man sieht, wie die Überlieferung schwankt. Die von Abydos-Turin vertretene Lesung würde bedeuten : *n-b;-ntr(w)*? « der zur göttlichen Seele gehört » (eine Weiterbildung von *N-ntr*, s. oben), was Manetho gänzlich mißverkannt hätte. Ich habe nur die leise Furcht, das könnte möglicherweise auf althieratisches zurückgehen. Wenn nicht, dann würde Sakkarah dies irrig gelesen haben. Wir haben hier wohl Großvater und Enkel, keine Dublette; die genaue Feststellung des Namens ist unmöglich.

Bei dem dazwischen stehenden Namen Καιεχώς beachte man das Vorschlagsaleph von *ek;ôw*.

Sehr seltsam ist Sakkarah, Abydos, « Frischzungig ». Das sieht wie eine recht unwahrscheinliche spätere Etymologie aus. Manetho's Τλάς ist wohl aus *(ο)τλας oder *(ου)τλας (wie Sakkarah!) verstümmelt. In Turin fehlt der Name, aber hinter den nächsten drei Königen finden wir einen mit anfangenden Namen, den oben besprochenen . Das ist kein Zufall, zum wenigsten müßte der angebliche « Frischzungig » das Vorbild des letzteren Namens sein. Oder liegt eine bloße Dublette von * in dem König « Frischzungig » vor? Wenn wir freilich von Abydos als der ältesten Form ausgehen müßten, so wäre mit * (so wohl?) wenig anzufangen. Leichter wäre es, das aus einem einfachen abzuleiten. Ich kann also hier nicht entscheiden, wie die Überlieferung zu verbessern ist, bin aber sicher, daß wir Emendationen nötig haben[2].

Bei dem 14. Namen von Abydos ist es keineswegs so selbstverständlich, daß wir ihn als die richtige Form anzusehen haben, wie z. B. Sethe, *ÄZ.*, 35, 1897, 3, annimmt. Nach Wilkinson's Ausgabe des Turiner Papyrus hatte dieses Ms. ein deutliches ; das dritte Zeichen ist unsicher (las Maspero) aber doch sicher kein . Man hat nur zu häufig das im Sinn von Abydos umkorrigiert. Die Lesung ist dann recht hübsch, aber das bekannte *zizoy* « Großkopf » ist doch ein sehr später Name und die Schreibung hier wäre auffallend. Eine dritte Lesung hat Manetho : Χαίρης. Ich vermute, seine Vorlage hatte : *. Das Wichtigste daran wäre die Bezeugung und Umstellung des *y*. Daß im Hieratischen . und sich bedenk-

1. Manetho will offenbar das Adjektiv « göttlich » ausdrücken. Man beachte, dass er noch das *ū* nach *n* vermeidet, das in der Volkssprache in Eigennamen sonst durchgedrungen war (*nōthris* aber ⲛⲟⲩϯ).

2. Gehört nicht auch der König hierhier? Seine Skarabäen (Petrie, *Hist.*, 121) mögen ja in der Hyksoszeit gemacht sein, aber die wenigsten Skarabäen sind doch gleichzeitige Denkmäler. Bei diesem Namen lässt die glückliche Bedeutung leicht verstehen, warum man ihn gerne für Skarabäen benützte. Wir hätten dann eine weitere Lesung des alten Namens. Aber ich erwähne diesen Gedanken mit allem Vorbehalt.

Digitized by Google

lich ähnlich sehen, ist bekannt. Manetho's Lesung ist nun wohl die unwahrscheinlichste von allen, aber von einer Herstellung der ursprünglichen Form kann hier nicht die Rede sein.

(Tur. Sakk.) ist doch wohl dasselbe wie Σέσωχρις. Ich ziehe die Emendation zu *χεσωχρις (allerdings sollten wir eher χε- erwarten) der Einschiebung eines Se-sokari (MASPERO, 123) vor. In der folgenden Dynastie ist vermutlich Σωϋφις nichts als das von Abydos. Man muß eine Lesung * annehmen. Richtig ist wohl weder die eine noch die andere Lesart, man sieht aber wieder die Wirkung der hieratischen Vorlage.

Ich lege auf die hier zusammengestellten Verbesserungen der Überlieferung im Einzelnen wenig Gewicht, hoffe aber die These in Zukunft bestätigt zu sehen : die Überlieferung über die ältesten Dynastien ist zwar ziemlich alt und hat die Hierogrammaten viel beschäftigt, aber dabei war sie von Anfang an schlecht und unsicher. Keine der vorhandenen Rezensionen verdient den entschiedenen Vorzug, wie schon Maspero erkannte. Will man harmonisieren, so kann man dabei kaum kritisch genug sein.

AN OSTRACON IN THE MUSEUM OF NEW YORK

BY

W. MAX MÜLLER

Several years ago, I noticed, in the Metropolitan Museum of Art in New York, a small oblong piece of calcareous stone[1]. Following a conventional designation, I reckon it among the "ostraca" i. e. various cheaper substitutes for papyrus, used especially in the case of draughts.

The hieratic inscription on the one side which I was able to copy was quite distinct but, the small monument being placed upside-down, my copy could not render the character of the writing faithfully enough to allow an exact determination of its date. It does not seem to be earlier than dynasty XIX, at any rate.

"lapis-lazuli, two particles,
green stone, two particles,
'-kĭ-bu (for) fumigating, one...
šsyt-plant from *Košĭ*, one...
raisin, Nubian kind (?), one...
wine, one *ḳābe* (jug)."

1. The Catalogue of the Collection written by Rev. C. R. Gillett gives the number 1728.

Digitized by Google

I regret not to have been able to examine the reverse of the monument. The permission to handle any of the objects exhibited was connected with formalities and the opening of the cases implied much time and considerable difficulty. Therefore, I had no opportunity to study the verso. Rev. Chas. R. Gillett was kind enough to communicate a copy with me. This copy presents great difficulties. If it is exact, then the verso must be written very carelessly. One recognizes easily in line 1 : , and in the beginning of line 2 : but the following signs are quite doubtful. I reproduce the rest of the copy :

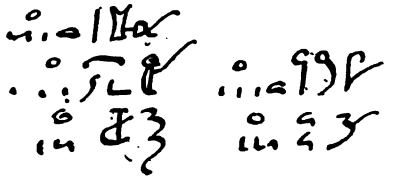

In line 3 : , seems to be recognizable (cp. Ebers), in line 2 one is tempted to correct (?), below (?), etc., but all this is extremely questionable.

Notes on the recto : on *nkt* cp. Ebers, 17, 2, "four *nkwt* of green stone" i. e. the smallest possible particle which can be detached from the hard stone. The connection with "hurt, damage" seems to be plain there, but 55, 1, it means already "something", like Coptic ⲛⲕⲁ. We have an analogous development of meaning e. g. in the English "a bit of" (cp. German, "ein bischen"), at least in connection with a negation.

L. 2. "Greenstone" is often mentioned in Ebers, cp. 59, 16 (ground), likewise the lapis-lazuli.

Akibu evidenly represents a foreign word. It has a Semitic appearance but the dictionaries of the various Semitic languages do, upon close examination, furnish nothing corresponding. Consequently, we can hope to explain it from the Semitic only by assuming mutilations by the Egyptian tongue. Perhaps, we may remind of the fact that the Egyptians called the drops of raisin used for perfumes and fumigating "nail-like" *ʿnty* and, later on, simply "claws" *ʿgꜣ(y)* or *ʿgꜣ(y)tʿ*. So we might think of the Semitic equivalent עָקֵב, عَقِبٌ which, of course, here would have designated a special kind of fragrant raisin. But, I admit, the incorrect rendering both of ʿAin and Ḳoph which this comparison would force us to assume, is a serious difficulty and I do not at all wish to insist upon it.

Śsyt is a remarkable orthography for the plant written in Pap. Ebers : , which is mentioned as coming from the *Mzꜣw-* country, i. e. probably the region on the Blue Nile[2] (Ebers, 33, 21; Kahunpap. 20, 61). *Ḫsyt* came from *Pwnt* after Dümichen, Flotte 2; here we learn that this shrub[3] grew also, in a somewhat different species, in the Nubian valley. The geographic connection of those three countries is shown very plainly. Of philological interest is the confusion of and *š* in the new ostracon which proves that, in the new Empire as well as in

1. Cp. Ebers, *Glossary*, sub *ʿgꜣyt*, and my *Asien und Europa*, p. 114, n. 2; p. 270, n. 3.
2. See my remarks, *Studien zur Vorderasiatischen Geschichte* (*MVAG.*, 1898), p. 40 (146).
3. Of course, not "cassia" קְצִיעָה, as still is frequently asserted!

Digitized by Google

Digitized by Google

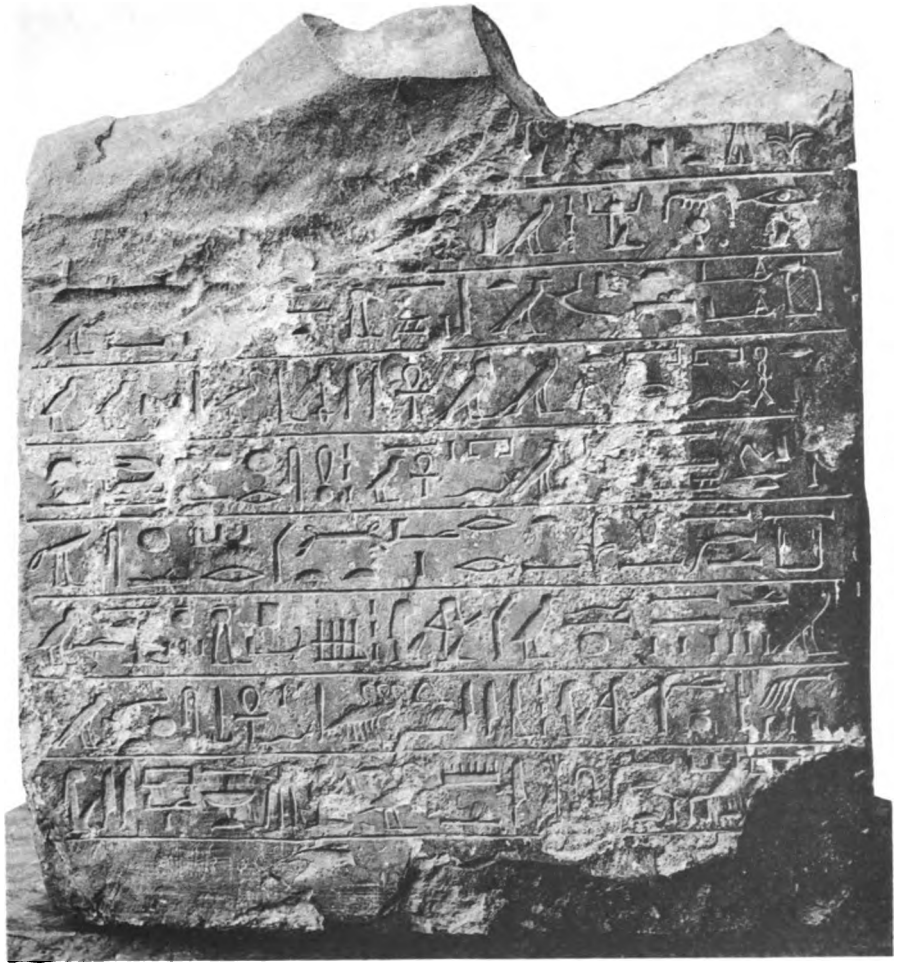

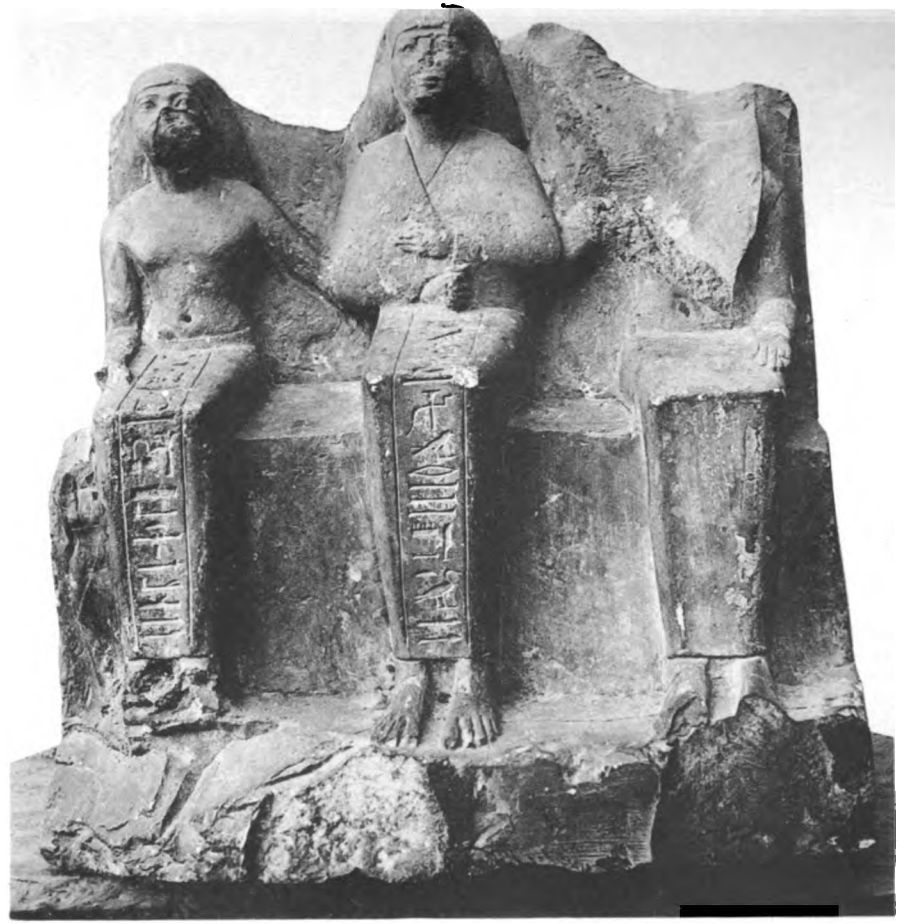

Phototypie Berthaud Paris

MONUMENT INÉDIT DE LA COLLECTION ED. FÉTIS A BRUXELLES

Digitized by Google

the texts of the pyramids, the letter [illegible] had a sound standing between *ḫ* and *š*. Was it not somewhat like the palatal German sound of *ch* as in "ich"?

The connection of *ḫntw* (?) with *ḳmyt* is important. Evidently, the *ḫntt snṯr* Ebers, 46, 12; 56, 4, is the same substance, viz. a kind of fragrant raisin. I think, it is not the "præstantissimum" (Stern), but the "Nubian kind" from the [illegible]. Ebers, 56, 4, [illegible] follows directly, so that the two substances must have been different[1].

The ostracon is, evidently, a mere writing exercise. This is demonstrated by the reverse where the schoolboy repeats single words, taken partly from the recto without any connection. The recto shows by the measures added that the writing exercise began with a coherent prescription taken from some medical book. It is difficult to determine the nature of that prescription. Dr. von Oefele in Neuenahr whom I consulted, did not dare to give a decided judgment, but thought it probable that a lotion for some dermatic disease was meant. I notice that the lapis-lazuli appears in Ebers exclusively in prescriptions for the eye. It is not possible to say anything more.

I publish my notes, incomplete as they are, in the hope that they will direct the interest of scholars towards the little monument and will induce others to republish the verso. In the meantime, the new lexicographic material offered by my extract will form an excuse for this imperfect publication.

MÉLANGES

PAR

JEAN CAPART

§ 1. — *Monument inédit de la Collection Éd. Fétis, à Bruxelles.*

Des recherches suivies, dans plusieurs collections privées, à Bruxelles, m'ont fait découvrir un certain nombre de monuments égyptiens inédits, présentant tous par quelque côté un réel intérêt pour l'étude. Je compte les faire connaître par une publication d'ensemble; cependant, une exception m'a paru nécessaire en faveur de l'un de ces monuments, qui appartient, semble-t-il, aux premières années de la XVIIIe dynastie. Les inscriptions qu'il porte sont difficiles en plus d'un endroit, et sans rechercher davantage à élucider tous ces points spéciaux, j'ai pensé faire œuvre utile en posant immédiatement les problèmes à de plus habiles que moi.

Les photographies jointes au mémoire, photographies que je dois à l'obligeance empressée de mon ami L. Stainier, permettront mieux que toute description de se rendre compte de l'aspect extérieur du monument.

J'ai, en vain, cherché à trouver une indication d'origine; les titres du personnage

1. From 56, 5, I should conclude that the latter was rather a plant than a metal (Stern).

Digitized by Google

principal pourraient peut-être la faire rechercher dans le Delta. Peut-être la découvrirait-on dans le Catalogue de la vente de Raoul Rochette, que malheureusement je n'ai pu me procurer. De la Collection Raoul Rochette, le monument passa dans celle de l'archéologue belge Schayes, et plus tard entra en possession de M. Éd. Fétis, le savant conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Ce dernier, avec son obligeance bien connue, m'a autorisé à faire photographier et à publier ce précieux groupe. Qu'il me permette de lui témoigner ici une vive reconnaissance.

Je transcrirai d'abord toutes les inscriptions, réservant pour la fin du mémoire quelques explications sur l'un ou l'autre point.

Le personnage principal, assis au centre du groupe, porte les titres et le nom suivants : De droite à gauche :

A sa droite, est assis, sur le même siège, son secrétaire. Sur le tablier, de de droite à gauche, l'inscription :

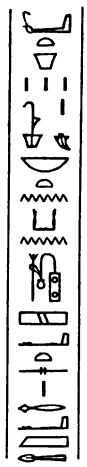

Appuyée à la partie inférieure du siège, à côté de , une petite figure de femme, assez mutilée. L'inscription qui s'y rapporte couvre le côté droit du siège : elle indique que c'est l'épouse de . De droite à gauche :

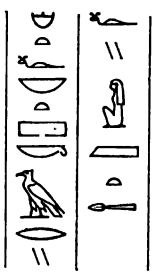

Le nom, d'origine certainement sémitique, est bizarre et mérite d'être noté.

A la gauche de , est assise sa fille, la prêtresse d'Hathor, . L'inscription qui s'y rapporte couvre le côté gauche du siège. De droite à gauche, en ordre rétrograde des colonnes :

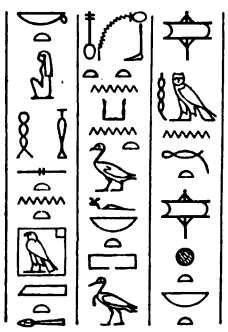

L'inscription du dos nous faisant connaître la mère de Sitamen, la généalogie se rétablit comme suit :

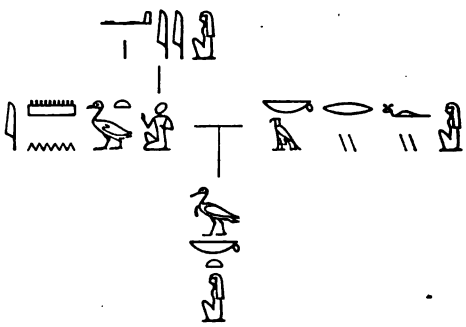

La partie la plus importante du monument est l'inscription gravée au dos du siège. Elle a été malheureusement mutilée à la fin des trois premières lignes, par le fait d'une cassure de la pierre. Je la transcris ici :

Digitized by Google

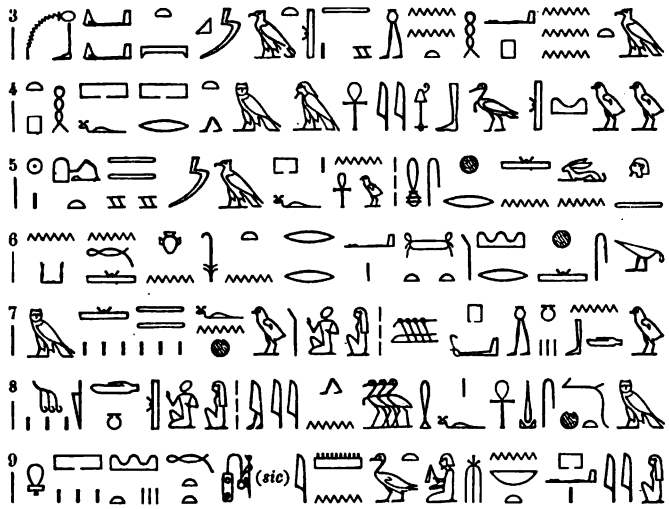

Traduction : « (1) Offrande royale à Ptah..... (2) Osiris (?) les ors éternels dans Héliopolis... [pour qu'ils donnent des offrandes funéraires en... toutes choses bonnes] (3) pures que donne le ciel, que crée la terre, que le Nil apporte [lorsqu'il sort] de sa (4) caverne, [qu'ils accordent] une sortie comme âme vivante, l'ouverture de la montagne (5) au jour du combat des deux pays, la vue de sa maison des vivants à l'instar de ceux qui sont sur la terre, (6) au *ka* de celui qui est agréable au roi, le chef du pays (?) des Asiatiques, celui qui connaît les... (?) (7) des pays des *Fankhoui,* qui reçoit les tributs de tous les barbares (8) venus vers sa Majesté, v. s. f., le chef de la citadelle (9) des pays du Nord, le scribe , né de la dame de maison . »

COMMENTAIRE

L. 2. Je ne sais ce que peuvent bien signifier les .

L. 4-5. Les deux phrases : ; , présentent deux formules que je ne me souviens pas d'avoir rencontrées nulle part. Je vois dans la première un désir de se voir faciliter le passage de la montagne d'Occident que le mort avait à franchir. Peut-être est-ce aussi une allusion à l'ouverture de la même montagne, devant la barque solaire sur laquelle le défunt prenait place.

L'expression est inexplicable pour moi. Ce doit être le jour anniversaire d'un des nombreux épisodes des guerres mythologiques entre Hor et Sit.

La semble une désignation de la tombe, et la formule complète indique de façon très nette la conception que les Égyptiens avaient de la vie du *double* dans la tombe : il y mène une vie en tout semblable à celle de ceux qui vivent sur terre.

L. 6. ... Faut-il traduire « chef du pays des Asiatiques » : ? Je le crois, surtout eu égard à la phrase suivante qui emploie en opposition l'expression .

L. 6-7. Je ne sais quel sens précis attribuer à . Ce qui semble ressortir clairement du double titre des lignes 6-7, c'est que avait en quelque

Digitized by Google

sorte les fonctions d'un ministre des affaires étrangères, tout au moins pour une partie du monde étranger : « chef du pays des Asiatiques, connaissant les... (tout ce qui se fait, se manifeste?) dans le pays des Fankhoui. » Et la phrase confirme le sens générique, sans détermination ethnique, du mot . Celui-ci représenterait, d'après M. Maspero (*Hist. anc.*, t. II, p. 92, note 2), « les prisonniers de race blanche, à quelque tribu qu'ils appartiennent », ou plutôt ces tribus mêmes vaincues sur le champ de bataille ou subjuguées par la crainte.

L. 8-9. Le titre de est bien connu (voir Max Müller, *Asien und Europa...*, p. 271). Max Müller cite *Pap. Harris I*, 9, désignant clairement les fonctions de ces commandants de citadelle. A côté des fonctions militaires, ils devaient « percevoir et emmagasiner les tributs annuels des pays vassaux ». C'était le .

Une dernière question reste à élucider. De quelle place forte était-il le commandant? Dans le texte de l'inscription, le est déterminé par les mots , ce qui rappelle le texte cité par Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 299 : « lui, c'est le lion (Horus) qui repousse l'animal de Set (Typhon) vers le pays de l'Asie pour défendre le fort hetam de la contrée du Nord ». D'autre part, un texte d'Edfou (*l. l.*, p. 650 et 1087) donne à un Ptolémée le titre de « le très respecté de la ville de Hetam, le très honoré du monde étranger »; le Pharaon présente ses offrandes à la déesse qui porte ici le titre de , maîtresse de Péluse. Rappelons avec Brugsch (*l. l.*, p. 641) que les Grecs appelaient la ville de Péluse « claustra Ægypti ». Suidas, *s. voc.*, Πηλούσιον : « κλεὶς τῆς Αἰγύπτου καὶ εἰσόδου καὶ ἐξόδου ». Κλεὶς est évidemment une traduction de « sceau ».

En résumé, serait gouverneur, commandant la citadelle de Péluse. Cette hypothèse semble trouver une confirmation dans la variante du titre, variante inscrite sur le tablier du personnage et citée déjà plus haut : .

§ 2. — *Remarques sur une des palettes archaïques du Musée Britannique.*

A la partie supérieure de la palette archaïque reproduite par M. L. Heuzey dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, se trouvent deux figures assez énigmatiques. Je les reproduis ici[1] :

Elles sont, je pense, restées jusqu'à présent sans explication satisfaisante. Voici ce qu'en dit M. le professeur Steindorff : « Ausserdem ist hier noch ein Haus mit gewölbten Dache zwei Türmen, und sowie ein fabelhafter Stier mit zwei Köpfen dargestellt, von denen der eine nach links, der andere nach rechts gewandt ist[2]. » M. Léon

1. D'après une photographie prise sur un moulage.
2. Steindorff, *Eine neue Art ägyptischer Kunst*, dans la *Festschrift G. Ebers*, p. 128.

Digitized by Google

Heuzey s'exprime comme suit : « Sur un point seulement, vers le bord échancré, on remarque un seul animal fantastique, un taureau à deux têtes, et, près de lui, une petite construction, semblable au tombeau que les Égyptiens figurent quelquefois pour indiquer la limite du désert. Ces deux images, séparées du reste de la composition, peuvent avoir un caractère emblématique[1]. »

Laissons de côté, pour le moment, la construction, pour ne nous occuper que du bizarre animal qui l'accompagne.

Au premier abord, lorsque j'eus l'occasion d'examiner le fragment au British Museum, je crus la représentation unique. Peu de jours après, cependant, copiant les figures gravées sur les plaques d'ivoire recourbées, de la XIIe dynastie[2], je rencontrai un animal identique (British Museum, n° 24426)[3] :

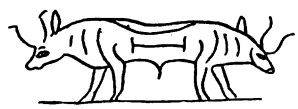

J'en rapprochai, en outre, le nom géographique : , canal du IIIe nome de la Basse-Égypte : [4].

Un lien quelconque unit-il ces diverses représentations? Se trouve-t-on en présence de l'indication d'une localité dont le déterminatif serait la construction funéraire? Ou bien l'animal est-il simplement un de ces êtres fantastiques habitant le désert?

L'examen de l'ensemble de la scène semble exclure cette dernière hypothèse : des chasseurs ont organisé une battue. Ils s'avancent en deux lignes, resserrant de plus en plus le gibier qui fuit. En haut de la palette, un lion, acculé dans ses dernières retraites, fait face à ses agresseurs et leur livre un dernier et rude assaut dont le résultat pourrait bien être indiqué par la figure inférieure qui semble détachée de la scène.

Si l'on considère ainsi la palette, on verra immédiatement que les deux signes qui nous occupent sont placés à l'écart et ne font aucunement partie de la représentation générale. Si le était un animal comme le lion, le lièvre, les antilopes, l'autruche, nous le verrions également en mouvement, comme c'est du reste le cas pour d'autres animaux fantastiques mêlés à des animaux réels sur la plus petite des deux palettes découvertes à Hiéraconpolis par M. Quibell.

L'hypothèse d'une indication géographique ne conduisant à aucun résultat plus précis, je cherchai dans une autre voie. Les deux signes ne sont-ils pas la légende de la scène, sa description, analogue aux courtes inscriptions des figures des *mastabas?*

Le signe a-t-il une valeur phonétique? Les textes des Pyramides nous fournissent une réponse; nous y trouvons (*Unas*, 527) le mot , que M. Maspero[5] traduit : « les deux battants de la porte du ciel. » — *Pepi I*, 496, donne

1. Heuzey, *Égypte ou Chaldée, Comptes rendus de l'Acad.*, 1899, p. 64. Tirage à part, p. 4.
2. La date (XIIe dynastie) semble prouvée par un objet de ce genre, en bois, acheté l'hiver dernier à Thèbes par M. le professeur Spiegelberg, qui a bien voulu m'autoriser à en prendre copie. Il porte le nom d'un fils royal, Mentuhotep.
3. M. le professeur Naville veut bien me faire remarquer que l'animal de la palette est un buffle, et celui du bâton d'ivoire un bœuf à longues cornes.
4. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1022; de Rougé, *Géogr. de la Basse-Égypte*, p. 14.
5. *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 62.

Digitized by Google

la variante [illegible]¹. Ainsi, donc, nous avons pour le signe [illegible] la valeur prouvée [illegible]. Le Dictionnaire nous donne un mot [illegible], var. [illegible], avec le sens de « parcourir une région pour chercher wie der Jäger das Wild », ajoute Brugsch (p. 1106).

N'avons-nous pas là le sens de [illegible] ? Dans le sens des « deux battants de la porte du ciel », le signe serait abusif, comme [illegible] dans [illegible]. Le sens « parcourir une région pour chercher » admis, il suffit d'adopter pour le second signe la valeur indiquée par M. Heuzey, et de traduire l'inscription : « Chasse au désert, » ce qui répondrait parfaitement à la représentation.

Ce n'est évidemment là qu'une hypothèse; je la livre pour ce qu'elle peut valoir, laissant à de plus compétents le soin de la réfuter ou confirmer.

§ 3. — *Stèle de* [illegible] *au Musée Steen, à Anvers.*

Une des stèles du Musée Steen, à Anvers², porte des inscriptions intéressantes. Une des faces du monument (la face 1), inscrit des deux côtés, a été déjà publiée par M. le professeur Wiedemann, de Bonn, dans ses *Kektographien*, II, 1891 : « Ægyptische Inschriften, 2) des Museum Steen zu Antwerpen. » Cette publication étant en général peu répandue, je crois bien faire en transcrivant ici l'inscription avec quelques corrections faites d'après un estampage³.

Face 1. Un personnage portant la longue robe (grand-prêtre de Ptah), debout, les mains levées dans la posture de l'adoration; devant lui, l'inscription :

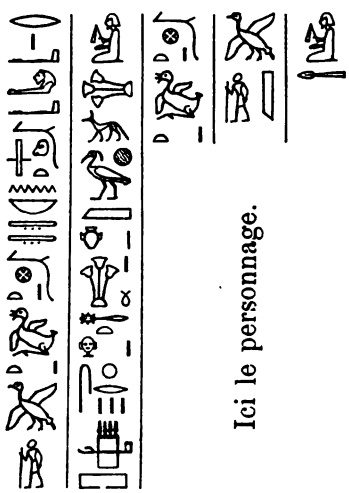

Face 2. A droite, [illegible] debout, à tête d'épervier surmontée du disque entouré de l'uræus, tient de la main gauche le [illegible] et de la droite le sceptre [illegible]. De son vêtement, pend, par-derrière, la queue de chacal. Le cou du dieu est orné d'un collier, les bras de bracelets, la ceinture de [illegible].

Devant lui, et lui faisant face, [illegible], debout, vêtu comme sur la face 1, offre au dieu [illegible]. Entre les deux figures : [illegible]. Dans le cintre, écrit de droite à gauche :

1. La deuxième tête regarde à droite.

2. La Collection égyptienne du Musée Steen, à Anvers, est composée d'une partie des antiquités recueillies par M. E. Allemant, ancien attaché aux cours de Turquie et d'Égypte. Un catalogue en avait été publié sous le titre : « Collection d'Antiquités égyptiennes. Description historique et religieuse des monuments découverts sur les lieux par l'auteur, p. 112. Londres, 1878, in-12. » (Le nom est écrit par Hilmy. Bibliographie : Allmont). Les notices se rapportant à ceux des monuments achetés en 1879 par la ville d'Anvers ont été reproduites dans un « Catalogue de la Collection d'Antiquités égyptiennes », Anvers, Köhler, 1894, brochure de 67 p. — La stèle de [illegible] y porte le n° 440 et est désignée comme provenant de San (Tanis).

3. La stèle cintrée mesure 0m 096 de hauteur et 0m 064 de largeur.

Digitized by Google

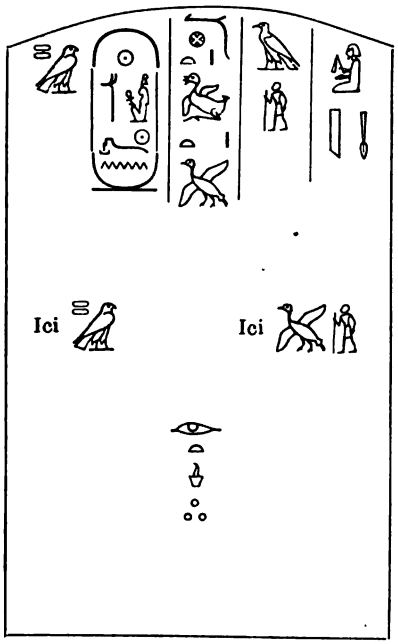

§ 4. — *Une lettre inédite de Prosper Mérimée, relative aux fouilles de Mariette au Sérapéum.*

La section des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Bruxelles a acquis récemment une intéressante lettre de Prosper Mérimée. Elle m'a été très aimablement communiquée par le conservateur, le R. P. Van den Gheyn, auquel je suis heureux de pouvoir exprimer ici mes vifs remerciements.

La lettre se rattache aux difficultés financières au milieu desquelles eut à se débattre le grand égyptologue Mariette pendant ses célèbres fouilles au Sérapéum de Memphis. La voici :

« Monsieur le Ministre,

» Je n'essayerai pas de défendre M. Mariette du reproche, peut-être bien fondé, qu'on peut lui adresser, d'avoir dépassé les crédits qui lui avaient été ouverts. Mais il y avait été encouragé par tous les archéologues, par l'Institut, et je crois même, par l'Administration du Musée. Je vous supplie seulement de considérer les résultats de ses dernières fouilles et de les comparer avec la dépense.

» La dépense est de 15,000 francs.

» Voici maintenant ce qu'il a rapporté; je cite de mémoire :

» 1° Plusieurs *statues contemporaines des Pyramides* [entre autres celle du *Scribe assis,* qu'assurément, n'importe quel cabinet de l'Europe serait heureux de payer 60,000 fr.];

» 2° Huit ou dix *sphinx et lions* du plus beau travail;

» 3° Une magnifique collection de *bijoux d'or exécutés pour un fils de Sésostris.* Le poids de l'or représente seul une valeur considérable;

» 4° Plus de *600 stèles historiques,* c'est-à-dire *d'inscriptions datées,* collection inappréciable pour les études égyptiennes;

» 5° Quinze ou vingt *épitaphes officielles de Bœufs Apis,* qui fixent d'une manière certaine les règnes contemporains;

» 6° *Les cercueils de deux rois de la XIIe dynastie* (2400 ans avant notre ère). L'un d'eux a été *donné en présent* à M. Mariette, et par lui *donné* au même titre au Musée Impérial. Pendant tout le temps de sa mission, il n'a travaillé que pour l'administration, et, seul de tous les voyageurs de la même position, il n'a pas voulu se faire une collection particulière.

» En résumé, M. Mariette a rapporté près de 6,000 objets nouveaux qui ont fait du Musée Impérial la première collection égyptienne de l'Europe, qui représentent une valeur immense, et il va être mis en prison, faute de payer *quinze mille francs,* somme pour laquelle il s'est engagé personnellement.

Digitized by Google

» Permettez-moi de vous supplier, Monsieur le Ministre, de venir en aide à un homme qui a dix fois risqué sa vie pour la science.

» Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de tous mes sentiments dévoués.

» Pr Mérimée.

» 20 décembre 1854. »

Voilà cette lettre, intéressante à plus d'un titre! Quel fut le résultat de cette démarche; il est indiqué brièvement au haut de la lettre par une note au crayon, portant, d'une écriture rapide : « 5,000 frs sur le crédit des Beaux-Arts. »

§ 5. — *Statuette d'un prêtre d'Athribis au Musée de Bruxelles.*

Une statuette d'homme accroupi, appartenant au Musée de Bruxelles, porte le nom et les titres d'un prêtre d'Athribis.

Sur la partie antérieure est représenté Horus, assis sur un trône, la tête surmontée du disque, tenant d'une main le ☥, de l'autre le sceptre ⲓ. Les inscriptions suivantes encadrent cette figure. De droite à gauche :

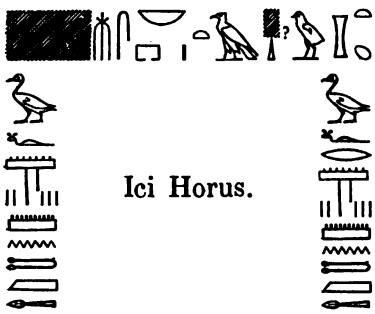

Ici Horus.

Au dos, sur le pilier auquel s'adosse la statuette : De droite à gauche :

§ 6. — *Le vizir* .

Un grain de collier en améthyste, de la forme suivante : appartenant à la collection égyptienne de l'University College, à Londres, porte l'inscription : De droite à gauche :

§ 7. — *Perle au nom de* .

Une perle en porcelaine verte de la même collection porte, à l'encre noire, l'inscription suivante : De droite à gauche : 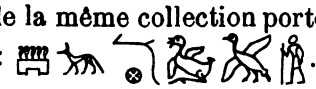 .

Digitized by Google

EINE INEDIRTE STATUE DES PRINZEN SETAU

VON

ADOLF JACOBY

Unter den wenigen ägyptischen Altertümern, die das historische Museum zu Mülhausen im Elsass besitzt, befindet sich eine Statue des bekannten Prinzen von Kusch, Setau, die des Interesses nicht entbehrt. Der Prinz ist dargestellt in knieender Stellung, eine Opfertafel vor sich haltend. Das Material ist ein ziemlich grober, dunkelfarbener Granit. Über die Provenienz des Stückes war Genaueres nicht zu erfahren; Herr Johann Dollfuss aus Mülhausen hat dasselbe einst von einer Reise aus Ägypten mitgebracht. Lange stand es in dem Garten des Besitzers, der es schliesslich dem Museum schenkte. Leider hat das Denkmal insofern etwas gelitten, als durch irgend einen Zufall Flecken von violetter Farbe oder Tinte darauf gekommen sind, deren Spuren sich unangenehm geltend machen. Die Arbeit ist ziemlich roh und schematisch. Eigenartiges weist sie nicht auf.

Beachtenswert sind die Inschriften, welche die Statue trägt. Auf der Vorderseite, genauer der Stütze der Opfertafel zwischen den beiden Knieen, befindet sich folgende Inschrift :

Aus dieser Inschrift, wie aus der, welche die Rückenstütze trägt, darf man vielleicht schliessen, dass unsere Statue aus Nḫn (Kom-el-Aḥmar) stammt. Aus dem gegenüberliegenden El-Kab sind uns ebenfalls Setau-monumente bekannt[1]. Der Titel ist ausgelöscht, doch nicht so vollkommen, wie auf der Rückenstütze, die Folgendes bietet :

Die wichtigsten Inschriften finden sich auf beiden Seiten der Rückenstütze. Sie geben uns die bisher nur zum Teil bekannte Genealogie des Prinzen. Sie lauten :

a) linke Seite :

b) rechte Seite :

1. Cf. L., *D.*, III, 174 *b-c*.

Digitized by Google

Wir erfahren somit, dass die Mutter des Setau *ʿn* hiess und eine Musikantin des Amon war, seine Frau eine Musikantin der *Nḫbt* namens *Mwt-nfrt*. Den Namen der Frau kennen wir aus Sharpe, II, 39 : [illegible], doch ist sie hier eine Musikantin des Amon, wie die Mutter des Setau. Sie scheint also auch die Würde ihrer Schwiegermutter besessen zu haben. L., *D.*, III, 184, giebt für den Namen des Weibes des Setau nur noch [illegible]. Da der Abklatsch im Berl. Museum nicht mehr vorhanden ist, war eine Nachprüfung nicht möglich. Indessen hat Lepsius die Stelle wahrscheinlich ungenau wiedergegeben.

Auf den Armen der Statue sind, ähnlich wie auf dem Denkmal, L., *D.*, III, 178 *f-i*, und auch sonst häufiger, ebenso auf der Brust, die Cartouchen Ramses' II eingemeisselt. Auf den Armen findet sich der Name [illegible], auf der Brust [illegible].

Die Form der Statue findet sich ebenfalls sonst vor. So besitzt das Britische Museum eine Statue Ramses' II selbst in der gleichen knieenden Stellung mit der Opfertafel auf den Händen. Doch ist dort an Stelle der Stütze vorn ein Wasserkrug angebracht, cf. N° 96 des Katalogs.

Ein besonderes Interesse bietet das Monument noch dadurch, dass die Titel [illegible] beide Male ausgelöscht sind, und zwar kann das nicht ein Zufall sein, sondern muss mit Absicht geschehen sein. Bei keinem der sonst[1] von Setau bekann-

1. Zu den von Wiedemann in seiner Geschichte Bd. II, S. 468-469, aufgezählten Monumenten sind hinzuzufügen die Erwähnung des Prinzen bei Spiegelberg, Rechnungen aus der Zeit Setis I, VII verso, col. IV, cf. S. 67 : [illegible], und die oben angeführte Stelle bei Sharpe, II, 59, auf die mich Hr. Prof. Spiegelberg freundlichst aufmerksam machte.

Digitized by Google

ten Denkmäler findet sich diese Eigentümlichkeit. Aus welchem Grunde die Verstümmelung der Titel in den Inschriften vorgenommen wurde und wer sie ausgeführt hat, ist nicht ersichtlich.

Ferner gehört auch ein Monument des Louvre[1] zu den Denkmälern, die unsern Setau nennen. Die dort genannte ist wohl sein Weib, da sie denselben Namen trägt wie auf den andern Monumenten und ihr Titel uns ebenfalls in das Gebiet des Amonkultus führt. Dieser Kultus war der ganzen Familie eigentümlich, hat doch auch Setau selbst L., *D.*, III, 194 *c*, den Titel eines . Ob auch die andern Persönlichkeiten auf der Louvrestele, die (sic), eine *km'yt* des und ihr Sohn, der mit Setaus Familie in verwandtschaftlichen Beziehungen standen, ist nicht zu entscheiden.

Nicht identisch mit Setau, dem Prinzen von Kusch, war der , der Sohn des , wie aus dem Namen seines Weibes hervorgeht.

Der Stammbaum des Prinzen und seiner Familie, die wohl aus El-Kab oder Kom-el-Aḫmar stammte, würde sich nach den Monumenten folgendermassen gestalten :

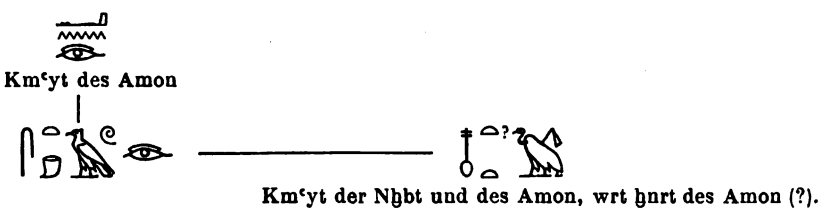

DIE NORTHAMPTON STELE

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Während der Ausgrabungen, welche der Marquis of Northampton, einer der selbstlosesten Förderer unserer Wissenschaft, gemeinsam mit Percy E. Newberry und dem Schreiber dieser Zeilen im Winter 1898/9 im Norden der thebanischen Totenstadt unternahm[2], war die Freilegung des Grabes des *Thuti*, eines hohen Beamten aus der Zeit der gemeinsamen Regierung der *Ḥatšepsut* und *Thutmosis' III* eines der schönsten Ergebnisse.

Auf der Suche nach dem Grabe Amenophis' I, welches wir auf Grund der vorhan-

1. Nach Photographie, vgl. PIERRET, *Rec. d'Inscript. du Louvre*, II, S. 77.
2. Der genaue Fundbericht erscheint in dem in Vorbereitung befindlichen Ausgrabungsbericht, welcher auch einen Lichtdruck der Stele enthält.

Digitized by Google

denen Nachrichten[1] im südlichen Teil der Totenstadt von Drah Abu'l Neggah erwarteten, gingen wir von dem Grabe des *Ḥri* aus[2].

Indem wir den hier zu Tage liegenden Berghang nach Süden zu völlig frei legten, gelangten wir etwa 20 m. südlich in einen grossen Vorhof, durch dessen Westwand[3] ein Eingang, einst durch eine Thür verschlossen, in das Grab führte. Zu beiden Seiten dieses Eingangs sind zwei grosse Stelen in die Felswand gegraben. Die südliche mit einem Hymnus an *Amon-Re*ʿ ist stark zerstört, die nördliche — rechts vom Eingang — neben welcher sich in einer Nische die sehr beschädigte Statue des Verstorbenen befindet, ist fast ganz erhalten.

Unter den Zerstörungen dieser Inschrift bemerkt man leicht zwei Arten, einmal zufällige, welche von dem Loslösen von Flickstücken herrühren, und dann absichtliche, systematisch durchgeführte Auskratzungen. In den zerstörten Namen des Amon tritt uns die Zeit des Echnaton-Amenophis IV entgegen, daneben aber weisen andere Ausmeisselungen in eine frühere Epoche. Denn überall wo der Name der *Ḥatšepsut* und des *Tḥuti*, sowie die Darstellung des letzteren ausgekratzt ist — und das ist überall gründlich besorgt[4] — sehen wir zweifellos die Spuren der Thronwirren unter den Thutmosiden vor uns.

Denn dass hier, wo neben dem Namen der Königin auch der des Beamten zerstört ist, nur eine zeitgenössiche Tilgung vorliegen kann, nicht etwa eine späte Zerstörung durch Ramses II, liegt auf der Hand. Der Umstand, dass der Name des Amon nicht wieder « erneuert » worden ist, zeigt ja deutlich, dass man sich zur Zeit Sethos' I, des grossen Restaurators der während der Reformation geschändeten Denkmäler[5], um dieses Grab nicht mehr kümmerte. Vermutlich war es bereits damals vom Sande bedeckt.

Es ist wohl kaum zu bezweifeln, dass die hier in Frage stehenden Zerstörungen nur von Thutmosis III herrühren können, welcher das Andenken der *Ḥatšepsut* und ihrer Parteigänger verfolgte. Unter diesen war bislang *Senmut* der bekannteste. Jetzt lernen wir einen zweiten Günstling der Königin kennen, welcher gewiss keine geringere Rolle am Hofe spielte als der erstgenannte Grosse. Die ungewöhnliche Grösse des Grabes, und vor allem die weiter unten (S. 124, X) besprochene Darstellung im Tempel von *Der el-Baḥri* sprechen genügend für die Bedeutung dieses Beamten. Und noch an einer anderen Stelle dieses Tempels ist, wenn ich recht sehe, unser Beamter dargestellt gewesen. Unter den drei hohen Beamten, welche im 9ten Regierungsjahr der *Ḥatšepsut* vor dem Throne der Königin erscheinen[6], die in ihrer

1. S. Spiegelberg, *Zwei Beiträge zur Geschichte und Topographie der thebanischen Necropolis*, p. 1 ff.
2. S. Champollion, *Not.*, I, 543, und *Æ. Z.*, 1896, p. 164, A. 1.
3. Zu Lepsius' Zeit muss ein Teil dieser Wand sichtbar gewesen sein, denn in den « Denkmälern » sind einige Zeilen der Inschrift (L., *D.*, III, 27) mitgeteilt.
4. Nur selten sieht der Name noch aus einer Rasur hervor. Dagegen ist er auf den zahlreich verstreuten Thonkegeln unversehrt geblieben. Bei so wertlosen Gegenständen hielt man es nicht für nötig, den Namen zu tilgen. Übrigens spricht auch dieser Befund gegen die lange übliche Deutung auf Brote. Man würde gewiss dem verhassten Toten nicht Speisen zum Genuss gelassen haben.
5. S. *Recueil*, t. XX, p. 38.
6. Naville, *Der el-Baḥri*, Tafel 86.

Digitized by Google

Thronrede das glückliche Gelingen der *Punt*expedition preist, ist der vorderste *Nḥsi*, der die Truppen während der Expedition befehligte[1], dann folgt *Senmut*, vielleicht der geistige Urheber des Planes, und dann folgt ein Beamter, dessen Name verloren gegangen ist. Es ist wohl nicht zu kühn, ihm den Namen des *Tḥuti* zu geben, welcher wie unsere Stele zeigt, mit der Expedition eng verknüpft war. Alle drei Figuren tragen die deutlichsten Spuren einer absichtlichen Zerstörung, durch welche sie für uns als Stützen des Thrones der Königin deutlich gezeichnet sind. *Sᵉn-mut, Neḥsi* und *Tḥuti* dürfen wir als diejenigen Grossen bezeichnen, welche in den Thronwirren der Thutmosiden die Sache der Königin am schärfsten vertraten und daher nach dem Sturz der Königin der härtesten Strafe verfielen, welche den Ægypter treffen konnte, der Vernichtung des Namens[2].

Für die Datierung der Inschrift besitzen wir in der Erwähnung der Obelisken einen terminus post quem. Also erst nach dem 16ten Regierungsjahre[3] der Königin kann die Stele verfertigt sein.

Noch ein Wort über die Bedeutung, welche unsere Inschrift für die verwickelte Frage der Thronwirren unter den Thutmosiden besitzt. Es scheint mir alles dafür zu sprechen, dass Thutmosis III dieses Grab mit den Erinnerungen, welche dasselbe an eine der bedeutendsten Persönlichkeiten aus der Umgebung der Königin und an diese selbst enthielt, zerstört hat. Sollte also die Samtregierung Thutmosis III und der *Ḥatšepsut* einen friedlichen Abschluss gefunden haben[4], so müsste der erstere erst nach dem Tode der Königin deren Verfolgung aufgenommen haben. Vielleicht wagte der nur durch die Königin legitimierte Herrscher erst lange nach ihrem Tode den entscheidenden Schlag, als nach dem Ableben der bedeutendsten Vertreter der Legitimistenpartei jede Gefahr beseitigt war. Die Feldzüge in Syrien und Palästina, welche bald nach dem Tode der Königin begannen und den König fast 20 Jahre beschäftigten, mochten es notwendig erscheinen lassen, vor der Hand den Frieden im Inneren nicht durch zu scharfe Massnahmen zu gefährden. Aber auch ein Anderes ist denkbar. Die Legitimistenpartei könnte die Abwesenheit des Königs für ihre Zwecke ausgenutzt und erst dadurch den König bestimmt haben, mit den Erinnerungen an die Zeit der *Ḥatšepsut* gründlich aufzuräumen. So würde die Verfolgung der Königin auf ihren Monumenten nur eine Folge des Verhaltens ihrer Parteigänger sein.

Das ist einstweilen nur eine Vermutung, welche noch des Beweises bedarf, aber sie fügt sich dem Gesamtbilde gut ein, welches wir uns nach den letzten Untersuchungen von dieser Zeit machen dürfen[5].

---

1. Er ist wohl mit dem Tafel 69 mehrfach dargestellten Gesandten identisch.
2. S. Wiedemann, *Image et mot dans l'Égypte ancienne*, in *L'Égypte*, I, Nr. 18-19, p. 573-80, Alexandrie, 1895, und *Muséon*, p. 40-53.
3. L., *D.*, III, 24 *d*.
4. Sethe, *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ægyptens*, I, p. 54, § 70.
5. Naville, *Introductory memoir of Deir el-Bahari*, und *Æ. Z.*, 1897, p. 30 ff. Die neuerdings in der *Æg. Zeitschrift*, 1899, S. 48 ff., erschienene Abhandlung « Un dernier mot sur la succession des Thoutmès » konnte ich leider für diesen Aufsatz nicht mehr verwerten, welcher Navilles Ausführungen mehrfach bestätigt. — Sethe, *Untersuchungen*, Band I, und *Æ. Z.*, 1898, p. 24 ff.

Digitized by Google

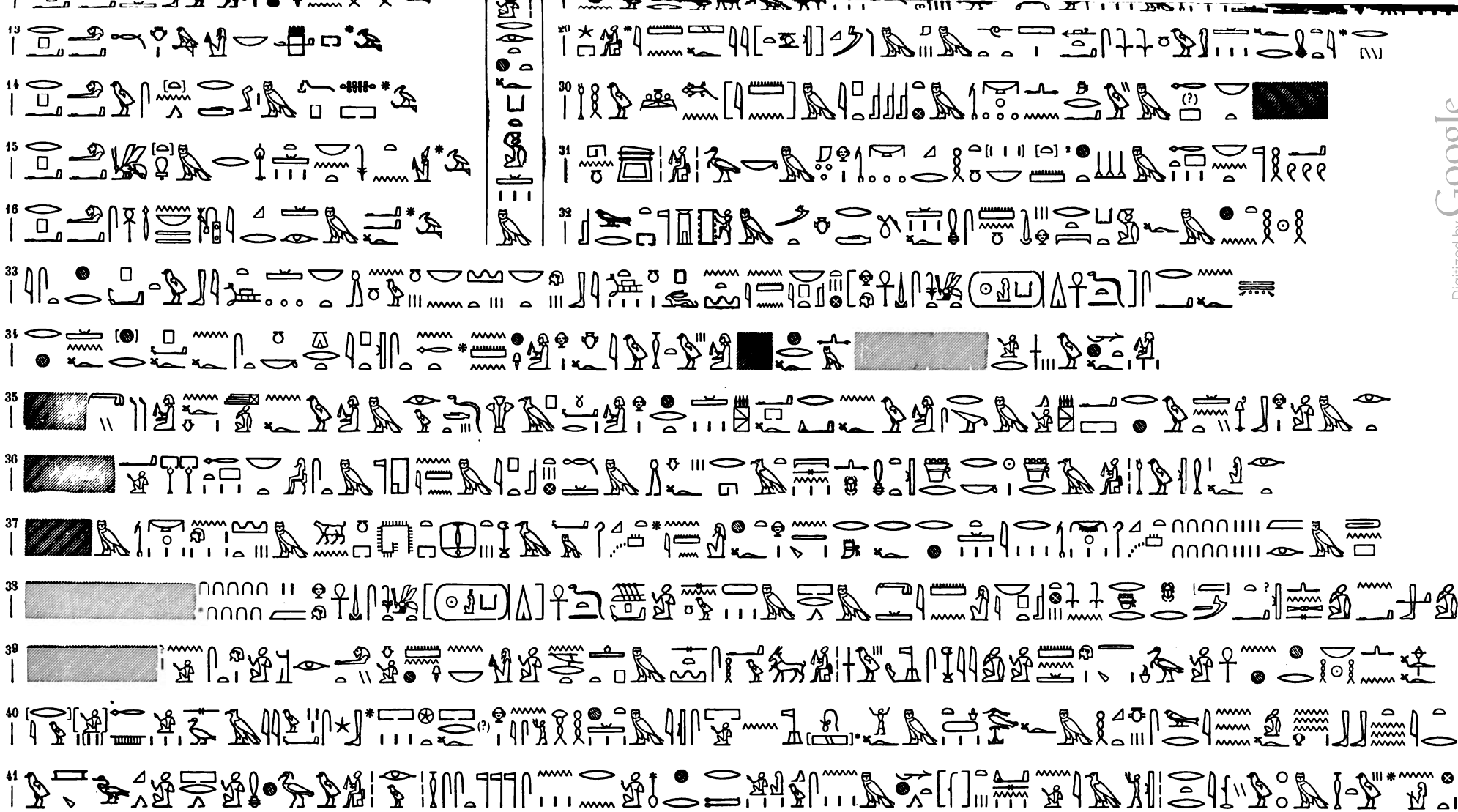

1. Beschädigte Hieroglyphen (s. Seite 116) sind durch einen Stern * kenntlich gemacht.
2. Die Stelle war mit Stuck ausgebessert, der jetzt abgefallen ist, so dass der alte fehlerhafte Text heute zu Tage tritt.

Digitized by Google

TEXT

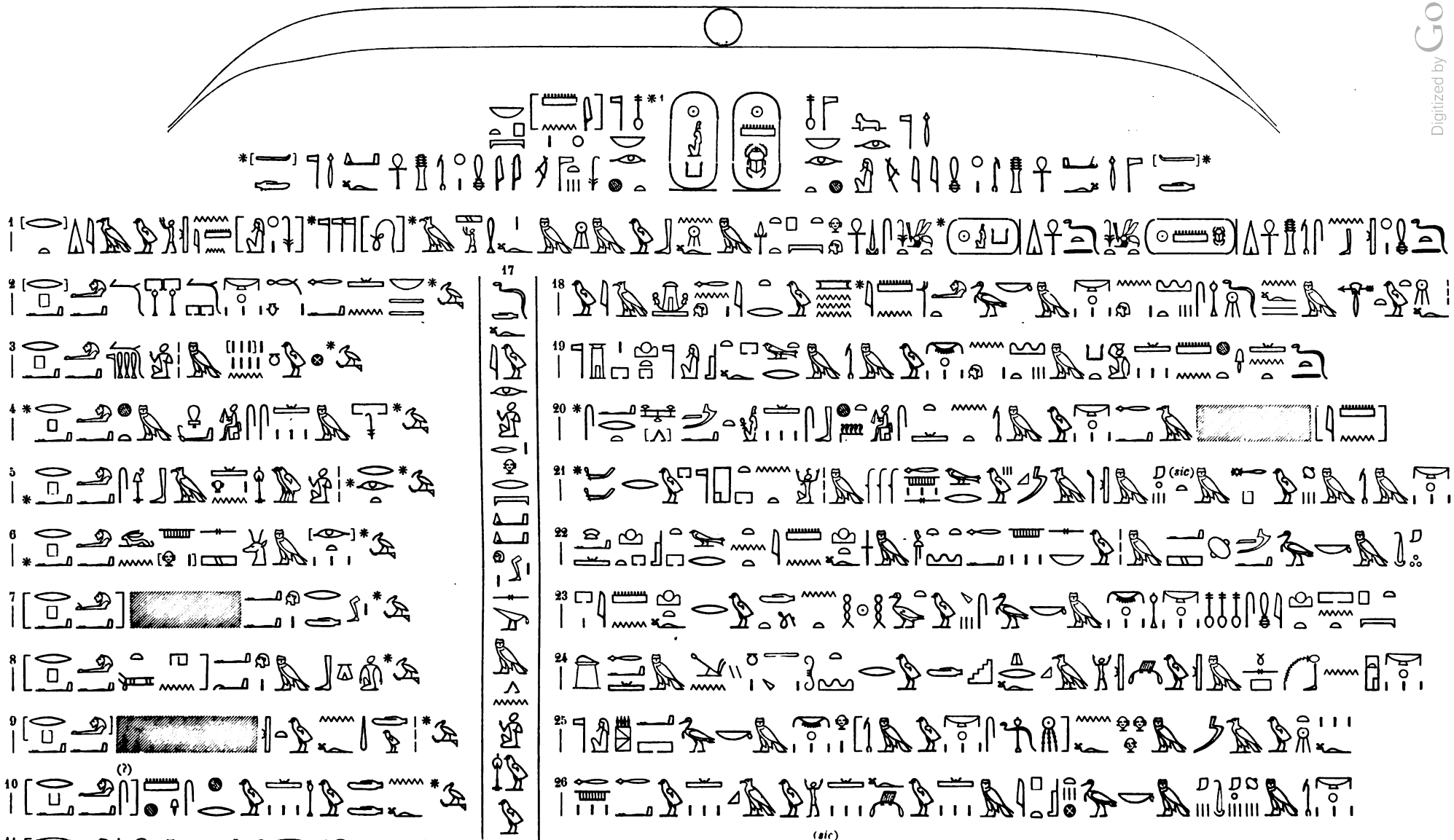

Digitized by Google

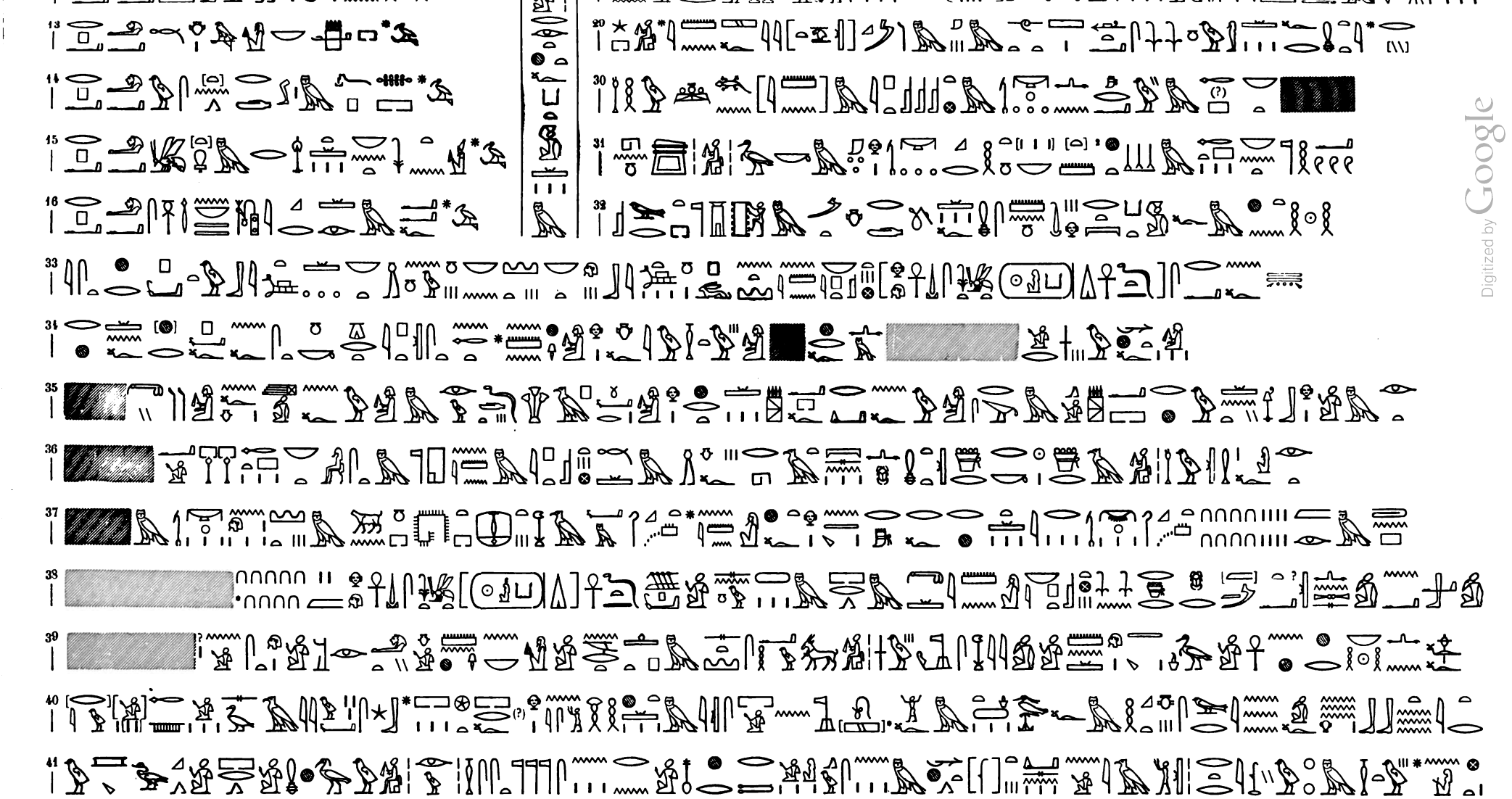

1. Beschädigte Hieroglyphen (s. Seite 116) sind durch einen Stern * kenntlich gemacht.
2. Die Stelle war mit Stuck ausgebessert, der jetzt abgefallen ist, so dass der alte fehlerhafte Text heute zu Tage tritt.

Digitized by Google

TEXT

Digitized by Google

ÜBERSETZUNG

Unter der geflügelten Sonnenscheibe die Namen der *Ḥat-šepsut* und *Thutmosis' III*, ersterer ausgekratzt mit dem Zusatz « von *Amon-Reʿ*, Götterkönig, dem Herrn des Himmels geliebt », letzterer als « geliebt von Osiris, dem grossen Gott » bezeichnet.

A. — EINLEITUNG : GEBET AN *AMON-RE* (Z. 1)

(1) « Preis dem Amon-Re, Götterkönig, Anbetung seiner Majestät täglich, wenn er aufgeht im Osten des Himmels, für das Heil des Königs *Ma-ḳe-reʿ* und des Königs Thutmosis III. »

B. — TITEL UND EPITHETA ORNANTIA DES *TḤUTI* (Z. 2-16)

(2) « Erbfürst, Vorsteher der beiden Silberhäuser, Vorsteher der beiden Goldhäuser, der grosse Liebling des Herrn der beiden Länder, *T.*

(3) Erbfürst, Vorsteher der Priester in Hermopolis, *T.*

(4) Erbfürst, welcher die Kostbarkeiten im Palast verschliesst, *T.*

(5) Erbfürst, welcher die Werkleute zur Arbeit anleitet, *T.*[1]

(6) Erbfürst, offenen Sinnes, in der Arbeit erfahren, *T.*

(7) [Erbfürst,]..... welcher Vorschriften giebt, *T.*

(8) [Erbfürst,] welcher den Kopf [nicht] in Trägheit hängen lässt, *T.*

(9) [Erbfürst, welcher vortrefflich (o. ä.) ist, wenn[2]] ihm Befehle erteilt werden, *T.*

(10) [Erbfürst,] welcher die Pläne vollkommen ausführt, welche ihm befohlen werden, *T.*

(11) [Erbfürst,] welcher nicht vergisst, was ihm aufgetragen ist, *T.*

(12) Erbfürst, welcher Herrliches, in Ewigkeit Vollkommnes kennt, *T.*

(13) Erbfürst, Liebling des Horus, des Herrn des Palastes (= Pharao), *T.*

(14) Erbfürst, der stolz einherschreitet bei Hofe, *T.*

(15) Erbfürst, mit dem Königl. Siegel, Vorsteher aller Arbeiten des Königs, *T.*

(16) Erbfürst, grosser Freund des Herrn der beiden Länder, der kluge Schreiber, welcher mit seinen Händen schafft, *T.* »

C. — THÄTIGKEIT DES *TḤUTI* (Z. 17-38)

1. — DIE RICHTSCHNUR FÜR SEINE ARBEITEN (Z. 17-18)

(17) « Er spricht : Ich war ein Vorgesetzter, welcher Vorschriften erlässt. Ich leitete die Arbeiter, dass sie verfertigten[3] nach dem Vorbild der Arbeiten (18) an der

1. Wörtl. : « welcher das Gesicht der Werkleute zum Thun öffnet. »
2. Ergänze etwa [ ].
3. Die Objecte zu dem Verbum folgen Z. 19-32.

Digitized by Google

grossen Nilbarke *Wesr-ḥeʿt-Amon* — mit Gold von den Höhen (?) der Bergländer überzogen, bestrahlt sie die beiden Länder mit ihren Strahlen — : »

2. — EINZELNE ARBEITEN OHNE ORTSANGABE (Z. 19-20)

(19) « Einen Götterschrein, den Horizont des Gottes, seinen grossen Sitz, aus Electron von den Höhen (?) der Bergländer, in vollkommener Arbeit für eine Ewigkeit,

(20) welcher die Wahrheit aufsteigen lässt (I), ein herrliches Thor aus Electron ..... Amon. »

3. — ARBEITEN IM TEMPEL VON DER EL-BAḤRI (Z. 21-25)

(21) « *Ḏeser-ḏesru*, das Gotteshaus von Millionen von Jahren. Seine grossen Thüren sind aus Schwarzkupfer gearbeitet, mit Electron verziert (?) (II),

(22) « es glänzt der Horizont », den grossen Sitz des Amon, seinen westlichen Horizont, alle seine Thüren sind aus echtem Cypressenholz, mit Bronze überzogen.

(23) Das Haus des Amon, sein Horizont (= Decke?) ist fest in Ewigkeit, sein Boden ist mit Gold und Silber überzogen, seine Schönheit ist wie der Horizont des Himmels.

(24) Einen grossen Schrein aus nubischem Ebenholz, die Treppe darunter hoch und breit aus reinem Alabaster von *Ḥt-nub* (El-Berscheh).

(25) Einen Gottespalast (III) mit Gold und Electron überzogen, er erleuchtet die Gesichter mit seinen Strahlen. »

4. — ARBEITEN IM TEMPEL ZU KARNAK (Z. 27-32)

(26) « Grosse Thüren, hoch und breit in Karnak, mit Kupfer und Bronze beschlagen, mit Electron verziert (?) (IV)

(27) Kostbare Halsbänder (*wsḫ*), grosse *wḏ*ʾ ketten (V) des grossen Sitzes aus Electron mit allem Edelgestein.

(28) Zwei grosse Obelisken (VI), deren Länge 108 Ellen beträgt, ganz mit Electron überzogen. Die beiden Länder sind voll von ihrem Glanz.

(29) Ein herrliches Thor : *ᵉšfᵒyᵉt A'mon* (« Schrecken des Amon ») (VII), mit Kupfer beschlagen aus einem Stück (?) (VIII), seine..... ebenso.

(30) Viele Opfertische für Amon in Karnak aus Electron, ohne Zahl aus allem Edelgestein,

(31) Kostbare Truhen[1], mit Erz und Electron beschlagen, [mit?] allen Gefässen und Stoffen und allem Edelgestein für (?) die göttlichen Glieder.

(32) Einen grossen Sitz, den Gottesschrein aus Granit. Seine Festigkeit ist gleich den Stützen des Himmels, seine Arbeit wie ein Ding der Ewigkeit. »

5. — THÄTIGKEIT BEI DER PUNTEXPEDITION (Z. 33-38)

(33) « Nun wurden bestellt alle Wunder und alle Gaben aller Fremdländer, die besten der Wunder von *Pwnt* für Amon in Karnak [für das Heil der Königin *Makere*]. Er leitete (?) die beiden Länder (glücklich), (denn)

1. Vgl. die Darstellung NAVILLE, *Der el-Baḥri*, II/Tafel 80.

Digitized by Google

(34) er wusste (IX), dass sie[1] es ihm weihen würde. Ich zählte es (X), weil ich so sehr trefflich war für ihr Herz, in dem mein Lob bei ihr [fest war]. Nicht..... [Sie erhob] mich über ihr Gefolge

(35) [weil ich so] wahrhaftigen Sinnes (?) für sie war. (Denn) sie kannte mich als einen, der thut, was gesagt wird, verschwiegen war mein Sinn in den Angelegenheiten ihres Palastes. (So) machte sie mich zum Leiter des Palastes, wissend, dass ich in der Arbeit geschickt

(36) ..... beide Silberhäuser. Alles kostbare Gestein war in dem Tempel des Amon von Karnak, gefüllt mit ihren Gaben bis zu ihrer (?) Decke. Gleiches geschah nicht seit den Zeiten der Vorfahren. Es befahl ihre Majestät,

(37) [einen grossen Haufen] aus Electron von den Höhen (?) der Bergländer in der Opferhalle (XI) zu machen, gemessen mit Scheffeln (XII) für Amon angesichts des ganzen Landes. Verzeichniss : Electron 88 1/2 Scheffel macht an Pfunden (*dbn*)

(38) ..... X + 92 1/2 für das Heil der Königin [Makere], der ewig Lebenden. »

D. — PERORATIO (Z. 39-41)

« Ich empfange Opferkuchen von dem, was vor Amon dem Herrn von Opet dargebracht wird. Alles dieses ist in Wahrheit geschehen. Kein übertriebener Ausspruch (39) [kam aus meinem Munde. Ich habe es gethan,] mein Kopf wachte, mein Herz war vortrefflich für meinen Herrn, damit ich zur Ruhe ein ginge in das Land der Ehrwürdigen, welche in der Unterwelt sind, damit mein Andenken fest sei auf Erden und meine Seele lebe bei dem Herrn der Ewigkeit, dass sie (*eos*) nicht zurückweisen mögen die Thürhüter, die Wächter der Thore der Unterwelt. Möge sie herausgehen auf den Ruf des Opfernden aus meinem unterirdischen Grabe, möge sie schwelgen (?) in Speise, Überfluss haben an Bier, und Wasser trinken aus dem Strudel des Nils. (41) Möge ich ein und ausgehen gleich den Geistern, welche thun, was ihre Götter loben. Möge mein Name gut sein bei den Menschen, welche nach Jahren kommen, dass sie mich preisen zu jeder Zeit mit den Lobpreisungen..... »

Links am Rande sind noch die Spuren einer Zeile, aus welcher ebenso wie aus einer im Innern des Grabes befindlichen Inschrift hervorgeht, dass *Ṯhuti* sein Grab der Gunst seiner Herrscherin verdankte. Der Text dürfte etwa so herzustellen sein :

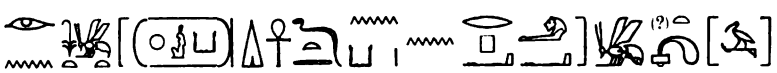

KOMMENTAR

Der folgende Kommentar fasst nur die wichtigsten Stellen der Inschrift und einige besondere Wendungen ins Auge. Es ist absichtlich vermieden worden, die technischen

1. Es sind hier und im folgenden überall in Bezug auf die Königin die *männlichen* Pronomina gebraucht, entgegen der von Sethe (*Untersuchungen*, I, § 39) geäusserten Ansicht. An der Ergänzung kann ja nach dem Zusammenhang kein Zweifel und von Überarbeitung bei den Suffixen keine Rede sein. Ganz ebenso wird auch in den Inschriften der Puntexpedition zu Der el-Baḥri von der Königin in männlichen Redeformen gesprochen. Denn Sethes (a. a. O., § 58) Vorschlag, in den betreffenden Texten die männlichen Suffixe auf Thutmosis III zu beziehen, ist sachlich unannehmbar. Unsere Inschrift zeigt klar, dass auch an der in Frage stehenden Stelle zu Der el-Baḥri überall von der Königin die Rede ist.

Digitized by Google

termini wie *bk, ḳ3m, ḫpw,* u. a. zu erörtern, deren Bedtg. bislang nur ungenügend bestimmt ist. Die Übertragung dieser Worte ist daher nur eine ganz ungefähre.

I. Ob ich *s'rt m3't* richtig auf *st '3t* bezogen habe, lasse ich dahin gestellt. « Amon » enthält den Schluss eines Thornamens.

II. Dass es sich Z. 21 u. 22 um den Tempel von *Der el-Baḥri* handelt, steht durch die beiden Namen *ḏsr ḏsrw* und *ḥ'(i) ihwt* fest. Der erstere ist bekannt, den letzteren fand ich in einer mir durch Howard Carter freundlichst mitgeteilten, sehr zerstörten Stele, welche im Tempel von Der el-Baḥri gefunden worden ist und dem « dem Oberpriester des Amon in *ḥ'(i) iḫwt* » angehörte. Im folgenden ist das « Haus des Amon » wohl eine weitere Bezeichnung desselben Tempels. Jedenfalls können die übrigen thebanischen Tempel, an welchen *Ḥatšepsut* und *Thutmosis III* gemeinsam gebaut haben (Medinet-Habu, Karnak) mit dem Ausdruck nicht gemeint sein. Demnach ist auch der Z. 24 beschriebene Schrein im Tempel von Der el-Baḥri zu suchen und die Vermutung liegt nahe, dass es derselbe ist, dessen Reste Naville[1] gefunden hat, der « ehrwürdige Gottesschrein aus Ebenholz von den Höhen (?) der Bergländer ». ist wohl eine abgekürzte Schreibung von (Z. 21).

III. « Der Palast des Gottes » ist wohl die Bezeichnung eines besonderen Teiles des Tempels von *Der el-Baḥri*[2].

V. Zu der Form der *wḏ3* ketten, vgl. Champollion, *Not.*, II, 165-166, und Mariette, *Mon. div.*, 11/39.

VI. *Z. 28.* Da die Stelle zur Beschreibung der Arbeiten im Tempel zu Karnak gehört, so können unter den beiden Obelisken nur die von Karnak gemeint sein. Der letzte Zweifel daran wird aber durch die Längenbezeichnung gehoben, in welcher — wie Newberry richtig gesehen hat — das Längenmass beider Obelisken vereinigt ist.

108 Ellen betragen nun 56,706 m., wenn man die für Bauten gebräuchliche königliche Elle zu Grunde legt.

Der noch in Karnak stehende Obelisk hat nach der Schätzung der Commission de l'Égypte eine Höhe von 29,83 m. Nehmen wir, wie billig an, dass der zweite jetzt zertrümmerte Obelisk dieselbe Höhe besass, so erhalten wir eine Gesamtlänge beider von 59,66 m.

Ich denke, dass bei so ungefähren Rechnungen wie der vorliegenden die Differenz von 59,66 m. und 56,706 m. uns nicht veranlassen kann die Identität der Obelisken von Karnak mit den hier geschilderten aufzugeben[3]. Danach behält Naville[4] mit seinen Ausführungen gegenüber Sethe[5] Recht. Sowohl in unserer Inschrift wie in der

1. *Der el-Baḥri*, Band II, Tafel XXV-XXIX.
2. Vgl. *Sinuhe*, 156 : .
3. Es mag auch daran erinnert werden, dass die Obeliskeninschrift von Karnak (L., *D.*, III, 24 *d*, n/6) in Bezug auf die beiden Obelisken die unsrem Text entsprechende Wendung gebraucht .
4. Naville, *Archæological report*, 1895-1896, Tafel 1.
5. Sethe, *Untersuchungen*, I, p. 33, § 45.

Digitized by Google

bekannten Darstellung von Der el-Baḥri ist zweifellos von den Obelisken zu Karnak die Rede[1].

VII. « Das grosse Thor *Amon šfyt* » ist mit keinem der sonst namentlich bekannten Thore von Karnak zu identifizieren; die uns überkommene Liste dieser Thore[2] ist freilich sehr lückenhaft.

VIII. Zu dieser Stelle ist die Inschrift des *Anna*[3] zu vergleichen *st̓t* findet sich *P. II*/162 in der Schreibung 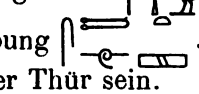 *st̓t*, aber die Bedtg. bleibt unsicher. Die *snnw* werden Bestandteile der Thür sein.

IX. Die Konstruktion[4] im Anfang der Zeile kehrt ganz ähnlich in der Obeliskeninschrift (L., *D.*, III, 24 *o*, Zeile 27) wieder : 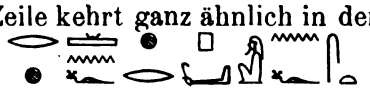 « er wusste, dass es ich ihm weihen würde ».

X. Der Satz, in welchem *Tḥuti* erzählt, dass er die Produkte des Landes *Punt* vorrechnete, führte unmittelbar zu einer interessanten Entdeckung. An einer absichtlich ausgemeisselten Stelle fanden Newberry, Carter und ich unter den Darstellungen der Puntexpedition eine Figur, welche die in der Inschrift beschriebene Thätigkeit vornahm, in der linken Hand glaubten wir noch, die Palette in der rechten das Schreibrohr zu erkennen, und daneben waren deutlich die Spuren von Namen und Titel unseres Beamten erhalten 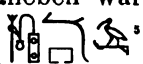 [5].

XI. *Wsḫt ḥbt* « Festhalle » (?) ist nicht selten anzutreffen, Brugsch, *Wörterb.*, VI, 806; Naville, *Der el-Baḥri*, 83, 84, Z. 18. Vergleiche auch die Wendung « feiernd in der Halle[6] ».

XII. Vgl. Obeliskeninschrift (L., *D.*, III, 24) : 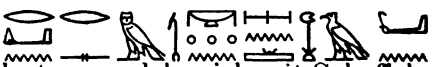 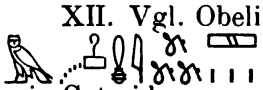 « Ich gab dazu von reinem (?) Electron, welches ich mit Scheffeln wie Getreide gemessen hatte », und Naville, *Der el-Baḥri*, 82/1 : 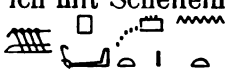 « Scheffel von Electron empfangen ».

Der mitgeteilte Text giebt ein anschauliches Bild von der Thätigkeit des *Tḥuti*. Aus allem geht klar hervor, dass dieser hohe Beamte die Metallarbeiten im ganzen Reiche während der Regierung der Ḥatšepsut und Thutmosis' III leitete[7]. Wir brauchen deshalb keinen bahnbrechenden Techniker in ihm zu sehen; er war vielmehr, wie er ausdrücklich hervorhebt, ängstlich beflissen, nach alter, erprobter Schule arbeiten zu lassen. Der Schwerpunkt seiner Thätigkeit, wie vielleicht der aller Architecten *hohen Ranges*, lag wohl auf dem Gebiet der Verwaltung. *Tḥuti* hatte vor allem die Auf-

1. Damit erledigen sich auch die Vermutungen von Petrie, *History of Egypt*, II/131 ff.
2. S. Mariette, *Karnak*, 38 *a*.
3. *Recueil*, t. XII, p. 106, Z. 1.
4. Siehe Sethe, *Das ägyptische Verbum*, II, § 150, *o*.
5. S. Naville, *Der el-Baḥri*, 79. — Es lässt sich auch an dieser Stelle constatieren, wie vortrefflich Howard Carter die fast ganz verlorenen Spuren von Zeichnung und Inschrift wiedergegeben hat. — Die Titel « Schreiber, Gutsvorsteher » führt *Tḥuti* auch in einer Inschrift der inneren Grabräume.
6. Blackden-Frazer, *Graffiti*, I, Z. 2. Ebenso *El-Berscheh*, ed. Newberry, II, Tafel XIII, Z. 9.
7. Am deutlichsten lässt sich das bei den Obelisken zeigen, welche *Senmut* in Assuan brechen liess (S. Maspero, *Histoire des Peuples de l'Orient*, t. II, p. 244, Anm. 2), so dass *Tḥuti* nur die Metallarbeit daran thun konnte, wie es seine Inschrift (Z. 28) auch berichtet.

Digitized by Google

sicht über die zu den vielfachen Arbeiten verwendeten Metalle, in dieser Eigenschaft führte er die Titel « Vorsteher der beiden Silberhäuser, Vorsteher der beiden Goldhäuser » (Z. 2), als solcher « verschliesst » er « die Kostbarkeiten im Palast » (Z. 4). So ist er auch der berufene Mann für die finanzielle Ausnutzung der Puntexpedition.

Ausser den durch unsere Grabungen zu Tage geförderten Gegenständen sind keine Denkmäler des *Thuti* bekannt. Denn er ist entgegen einer gelegentlich geäusserten Vermutung[1] weder mit dem bekannten General[2] noch mit einem Cultusbeamten[3] gleichen Namens identisch. Der Name *Thuti* ist in der Thutmosidenzeit so häufig, dass ohne eine genaue Übereinstimmung der Titulatur aus der blossen Namensgleichheit keine Identität gefolgert werden darf.

LE TEMPLE ET LES CHAPELLES D'OSIRIS A KARNAK

PAR

GEORGES LEGRAIN

LE TEMPLE D'OSIRIS-HIQ-DJETO

PARTIE ÉTHIOPIENNE

I. — *Façade*

A. AILE EST. — Amon tend la kopesch à Shabatoka. Le dieu a dans l'autre main un long sceptre et le grand signe des panégyries que le roi reçoit. Discours d'Amon : . Le roi porte la coiffure éthiopienne. Son collier est orné d'un grand épervier aux ailes éployées. Ses noms royaux sont :

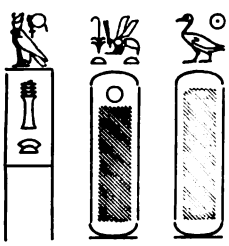

Grâce au premier titre demeuré intact, nous pouvons remplir les deux cartouches martelés par . La déesse Nekhabit tend le sceptre vers ces noms royaux. Shabatoka a les oreilles ornées de boules.

On lit, en bordure, autour du tableau : . Ce beau tableau est de dimensions héroïques. En dessous, court une

1. S. *Orientalistische Litteraturzeitung*, II, S. 127.
2. S. MASPERO, *Histoire des Peuples de l'Orient*, t. II, p. 277, und PETRIE, *History*, II, p. 142.
3. PETRIE, *Season*, Tafel XXI, n° 3.

Digitized by Google

frise de Nils agenouillés. Le mur est fort dégradé en cet endroit. On ne peut rien tirer des bas-reliefs ni des textes.

B. Aile ouest. — Le tableau correspondant, sur l'aile ouest, est détruit. Il ne reste plus que les pieds des personnages. Amon tendait le ☥ et le ⚳ à un personnage aux chairs peintes en rouge, chaussé de grandes sandales. — Discours d'Amon : . La frise des Nils qui courait au-dessous est en mauvais état.

C. Montants de la porte : *a*. Montant est. Tout à fait en bas, à ras du sol, on lit : .

Premier tableau. Ameniritis est devant Thot, qui lui tend ☥ et ☥. Elle .

Thot est nommé : .

Deuxième tableau. Ameniritis envoie deux jets d'eau d'un vase vers une déesse portant ☥ sur la tête. La déesse dit : .

Troisième tableau. Ameniritis, , présente ☥ à Amon, . Amon répond : .

Le *quatrième tableau* est brisé.

b. Montant ouest. — *Premier tableau.* Shepnap et Safkhit. Tableau mutilé. On lit derrière Safkhit : .

Deuxième tableau. La présente à qui .

Troisième Tableau. La fait devant qui fait les mêmes dons qu'au deuxième tableau.

Le *quatrième tableau* est brisé.

II. — *Chambre A*

Paroi A. — *Tableau brisé.* Une reine et Safkhit frappent sur les deux piquets tendant le double cordeau. On lit entre les deux piquets : .

Ligne de bordure à gauche du tableau : .

Ligne de bordure à droite du tableau : (sic) .

Paroi B. — Tableaux inférieurs : *a*. Le roi

Digitized by Google

, coiffé comme Shabatoka sur la façade, offre l'image à Amon, peint en bleu, qui lui présente le sceptre et . Le gorgerin royal est orné d'une tête de bélier. La lecture des cartouches, martelés intentionnellement, n'est pas certaine.

Au-dessus du roi, le vautour de Nekhabit plane, tenant le . Discours d'Amon : (sic).

b. Ameniritis agite des sistres devant Amon : . Elle porte la couronne sur sa coiffure. Amon lui répond : .

Inscription de bordure des deux tableaux, à gauche : . (Voir *Paroi A*. Texte semblable.)

Inscription de bordure des deux tableaux, à droite : (sic) (sic).

Tableaux supérieurs. — *Tableau de gauche*. On ne voit plus que le bas de la grande robe d'Ameniritis devant Amon. Un édicule est entre les deux personnages. On lit à côté : , et devant Amon : .

Tableau de droite. Ameniritis présente le vin à Amon : . On lit au-dessus d'elle : .

Ligne de bordure à gauche : .

Ligne de bordure de droite : (sic).

Paroi C. — *Tableau inférieur*. Ameniritis, tenant un sistre surmonté d'un épervier, coiffée et vêtue comme au tableau précédent (voir ci-dessus), reçoit les d'Amon. Discours d'Amon : . Maut est derrière Amon et dit : .

Ligne verticale de gauche : (sic).

Digitized by Google

Tableaux supérieurs. — *a*. La reine Shep-b-n-ap, portant la coiffure, présente à Amon : . Les cartouches de la reine sont : et . Ligne de bordure verticale : .

b. La reine Shep-b-n-ap, coiffée , reçoit une guirlande d'Isis : *a* ; *b* .

Ligne verticale à gauche : . Ligne de droite : .

Paroi D. La paroi D est brisée. Il ne reste que la partie inférieure d'un tableau. Ameniritis est au milieu, debout entre deux dieux qui, sans doute, assuraient la couronne sur sa tête.

Nous terminons ainsi la description de la chambre et des bas-reliefs ajoutés après coup au sanctuaire primitif d'Osiris.

PARTIE PRIMITIVE

Chambre A. Paroi E. — La paroi E de la chambre A a été autrefois façade du temple d'Osiris, ainsi que le montrent les deux tores latéraux et le plan de la maçonnerie. Nous divisons sa description en §§ *e*, *e'*, *f*, *g*, *g'*.

§ *e*. Un grand personnage royal, coiffé du pschent, regarde à droite, tendant la main et tenant les deux bâtons de fondation. C'est le roi : . Une double queue pend derrière lui. Ses pieds sont nus.

§ *e'*. Un grand personnage royal, coiffé de l'atef , regarde à gauche, tendant la main et tenant les deux bâtons de fondation. C'est le roi : . Une queue triple pend derrière lui.

§ *f*. Une grande stèle en forme de porte à nombreux retraits est sculptée en cet endroit. La peinture dont elle était couverte est tombée, et l'on ne peut rien tirer de ce monument.

A droite de la stèle est un curieux bas-relief. C'est le *totem* d'Osiris ayant l'insigne d'Anubis à droite, tenu par un signe muni de bras ; à gauche, l'insigne de , tenu par un muni de bras. Au-dessus du totem plane . Il est représenté sous forme d'épervier regardant à droite, le corps vu de face, les deux ailes ouvertes, un signe ○ dans chaque serre. Sur le corps même de l'épervier, on a gravé verticalement le cartouche . Je ne connais pas d'autre exemple d'une composition semblable (épervier et cartouche).

Digitized by Google

Au-dessus de la stèle et de cette représentation, est gravé un grand et beau tableau. Devant Amon, Ra-Hor-Khouti et Ptah. Shepnap agite des sistres. Elle porte une coiffure ronde, ornée du vautour et de l'uræus. Sa couronne est faite des deux plumes et des deux cornes longues (voir plus haut, paroi C, tableau supérieur, B). Elle porte en outre sur la tête :

On lit, au-dessus d'elle : .

Une grande table d'offrande, richement chargée, la sépare d'Osorkon, placée derrière elle. Le roi est debout, tendant le d'une main et tenant le piquet de fondation de l'autre. Il porte la couronne blanche.

Il est nommé .

On lit, au-dessus d'Amon : .

Au-dessus de Ra : .

Au-dessus de Ptah : .

§ *g*. Montants de la porte : Les montants de la porte sont décorés de quatre tableaux symétriques deux à deux.

Tableaux inférieurs. Amon-Khontaptou pose la coiffure bleue sur la tête de la .

Tableaux supérieurs. La reine est adoptée par qui lui donne le sein. Shep-b-n-ap est nommée soit , soit . Elle porte le au front et le vautour comme coiffure. La couronne est comme plus haut (chambre A, paroi E, § *f*). Le flagellum flexible est orné de deux uræus.

Au-dessus de la porte est un grand tableau brisé à la partie supérieure. Deux rois sont adossés, assis sur des chaises cubiques, tenant le ∧. Une cassure a enlevé les deux couronnes. On lit au-dessus de celui de gauche : . L'hiéracocéphale tend la main vers lui, l'appelant : . A droite, Thot ibiocéphale tend la main vers le second roi et paraît lui adresser aussi quelques paroles. Les deux sièges des rois reposent sur un signe *sam*, dont les liens sont attachés par deux Nils, tandis que les Rokitou lèvent les mains.

III. — *Chambre B*

Paroi A. — La paroi A se divise en *a-a'*, *a''* (porte) et *b-c*, bas-reliefs latéraux.

§ *a*. Montant gauche de la porte. On lit : en deux lignes verticales. En dessous, le roi pose les mains sur un autel, table d'offrandes. C'est le . Il porte le sur la tête.

Digitized by Google

§ *a'*. Montant droit de la porte. On lit : en deux lignes verticales. En dessous, le roi, tourné vers la baie de la porte, offre de l'encens et verse une libation .

§ *a''*. Dessus de la porte :

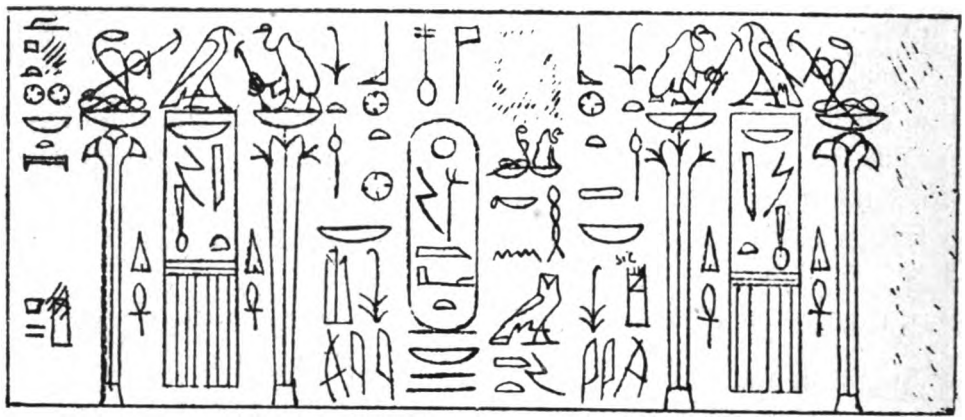

§ *b*. A gauche de la porte, deux tableaux superposés.

Tableau inférieur. Le roi , tenant le , le bâton de fondation, et la masse , fait . Il porte la coiffure :

Tableau supérieur. Le roi est représenté . Il tient le et le et porte l'atef.

§ *c*. Cette partie du mur est décorée de trois bas-reliefs superposés dans chacun desquels une princesse royale, portant au front, apporte des offrandes sur ses bras tendus.

Tableau inférieur. Le texte est demeuré inachevé :

Offrande : Monceau de fruits.

Tableau médian :

Offrande : Deux vases ronds.

Tableau supérieur. Dans l'angle supérieur :

Offrande : Deux gros pains.

La reine porte deux grandes plumes sur sa coiffure. On lit devant elle :

Digitized by Google

La généalogie de Shepnap et ses titres sont donc établis, grâce à ce texte : elle est :

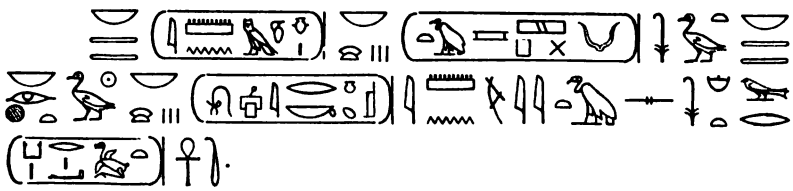

Paroi B. — Cette paroi est en mauvais état. Shep-b-n-ap agite deux sistres devant Amon, Maout et Khonsou assis. Un monceau de fleurs est entre eux.

La reine porte la coiffure de la paroi C, tableau supérieur, B. On lit au-dessus d'elle :

Paroi C. — Cette paroi est en très mauvais état. On distingue une femme portant le derrière un homme aux chairs bleues, casqué. Tous deux regardent une déesse allaitant une jeune princesse (Shep-n-ap ?) portant deux pschent sur la tête. Le couvre-nuque est orné du vautour et l'uræus :

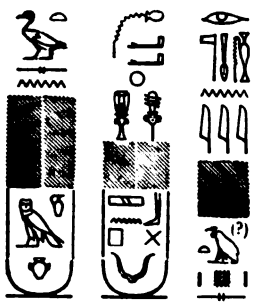

Dans le tableau à côté, on devine un personnage masculin allant vers la droite. Devant lui, Shep-b-n-ap brûle de l'encens sur un monceau d'offrandes. Le texte placé au-dessus d'elle est mutilé.

Les bas-reliefs étant faits d'un simple crépi de plâtre, il est douteux qu'ils puissent résister encore quelque temps.

Paroi D. — Cette paroi, en mauvais état, est décorée de deux tableaux superposés.

Tableau inférieur. A gauche, Amon-Minou reçoit des offrandes de Takelot . Le texte est peu lisible.

Tableau supérieur. A droite, un personnage féminin tenant le sceptre , debout dans un édicule, reçoit de nombreuses offrandes présentées par une femme. (Cette partie du bas-relief est fort mutilée.)

Au-dessus de la porte menant à la chambre A, sont gravées cinq étoiles ainsi figurées :

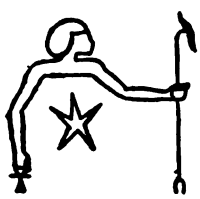

IV. — *Chambre C*

Paroi A. — La paroi A est occupée, dans sa partie supérieure, par un grand et beau bas-relief représentant l'inscription simultanée des noms d'Osorkon et de Takelot sur le perséa divin. Le tableau peut être divisé en deux parties symétriques; le centre

Digitized by Google

serait l'arbre et les figures adossées d'Osorkon à gauche et de Takelot à droite.

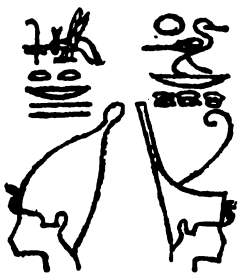

A gauche, le .. portant la couronne blanche , tend vers Amon. Le dieu est assis et s'apprête à écrire le nouveau nom royal sur une des feuilles du perséa.

Amon dit : . Thot est derrière Amon, tendant la main et disant : . A droite, c'est qui est à genoux, portant la couronne rouge . Le dieu qui est en face de lui a la face peinte en bleu et porte le pschent. Il est assis. . Derrière ce dieu, en est un autre, à chairs bleues, portant sur la tête et tenant la palette d'écrivain à la main. . Cette grande représentation est d'une très belle allure et digne des meilleurs maîtres sculpteurs pharaoniques.

Paroi B. — *Tableau supérieur*. Le roi embrasse Minou ityphallique suivi d'Hathor, d'Isis et de Nit : . Une neuvaine de dieux est représentée sur trois rangs derrière ces personnages. Les trois premiers représentent la , les trois autres la . les trois derniers les .

Le cartouche a été peint sur fond jaune entre Minou et Hathor. Entre Hathor et Isis, en est un autre fort effacé où je crois lire .

Entre Isis et Nit en est un autre où j'ai cherché les noms de Shapnap, de Takelot et d'Osorkon. Je ne puis cependant y reconnaître que , et plus j'ai regardé le dernier signe, plus j'y ai cru voir . Je ne vois pas très bien ce qu'Amyrtée vient faire dans ce temple, d'autant plus que son cartouche paraît bien avoir été peint en même temps que les précédents. Il est suffisamment lisible d'ailleurs[1].

Tableau inférieur. Osiris est debout, soutenu par Nephthys . Hathor est

1. Le professeur Steindorff, auquel j'ai montré ce cartouche, lit de même que moi (25 février 1900). — G. L.

Digitized by Google

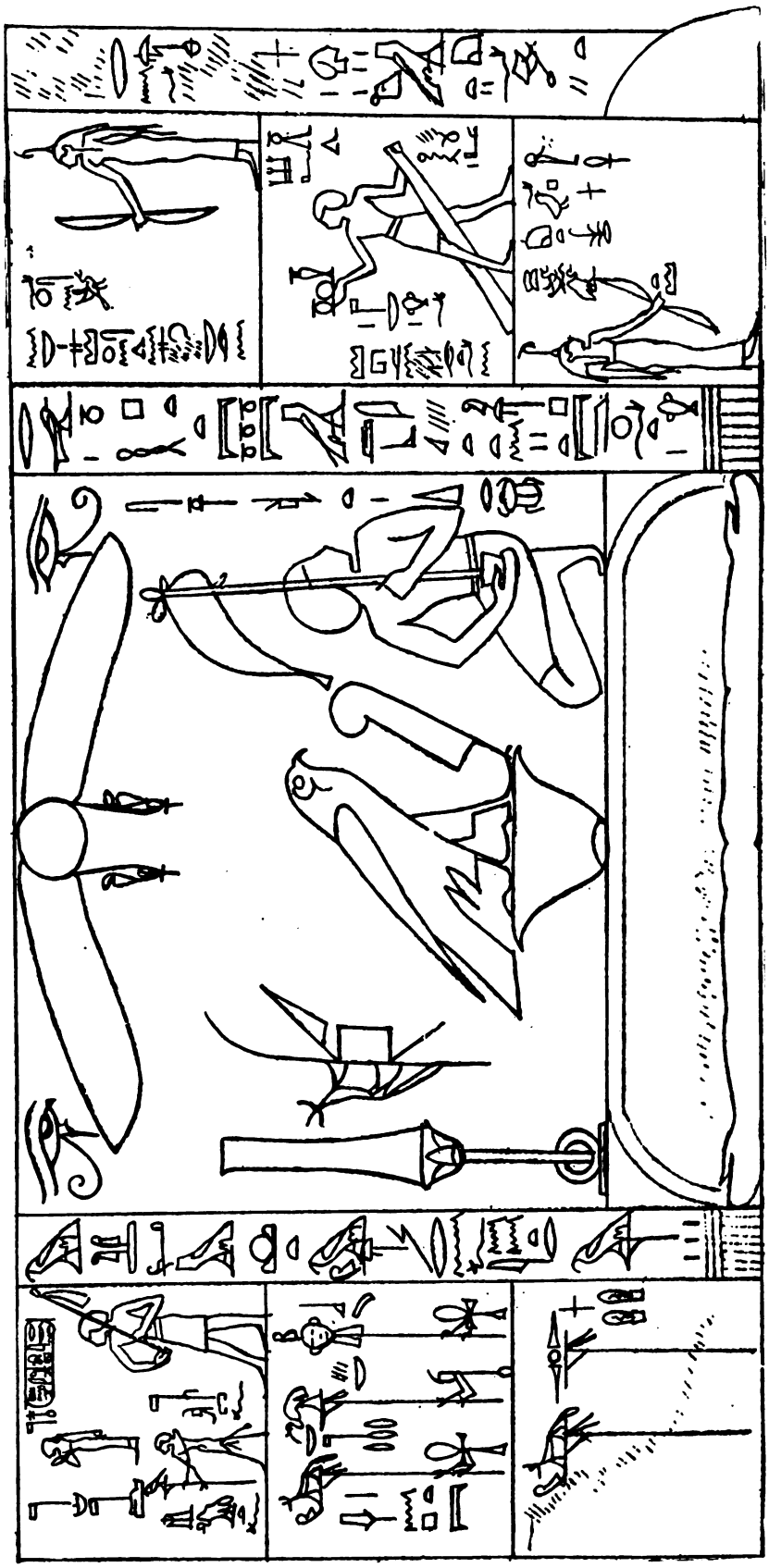

Ce croquis ayant été fait très rapidement, le jour même de la découverte, quand la terre n'était pas encore tombée; quelques erreurs s'y sont glissées : 1° le disque solaire a sept uræus entre et au-dessous des deux représentés; 2° à droite il faut lire : etc.; 3° dans le tableau médian de droite, lire : (sic). Le personnage a deux fleurs de lotus au-dessus des vases qu'il porte.

Digitized by Google

devant lui, tenant un disque (tambourin?). Quatre déesses suivent, apportant des présents : *a* : *b*, au-dessus des déesses :

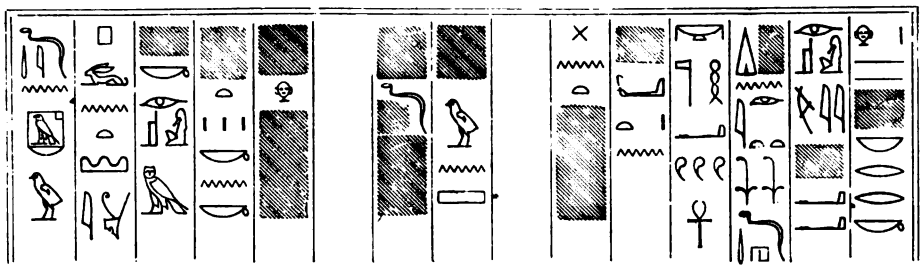

Quatre arbres sont devant Osiris. Ce sont, dit l'inscription :

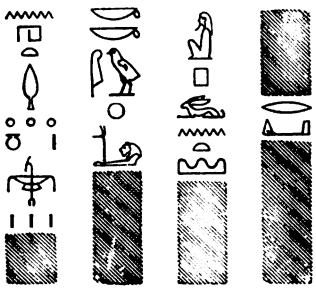

Paroi C. — La porte menant à la chambre B s'ouvre au milieu de cette paroi.

Côté gauche. Un roi se dirige vers la porte. Devant lui est la table . Le cartouche est illisible. Au-dessous, Thot est tourné vers la paroi B.

Côté droit. Deux tableaux :

Tableau inférieur. Le roi portant le va vers la droite, tenant et : . Il est suivi de l'Anmaoutef tenant la patte de la peau de panthère dont il est revêtu : .

Tableau supérieur. Représentation de la grande barque de Sokari.

Paroi D. — *Tableau inférieur.* Osiris, debout, soutenu par Isis, reçoit quatre Nils et une déesse. Deux de ces Nils, couronnés de lotus, sont d'une grande beauté. A B . On lit au-dessus des Nils : . Au point A, entre le proscynème à Osiris et le nom de Hapi, a été peint un cartouche où je lis encore .

Tableau supérieur. Ce registre est divisé en deux scènes : 1° Osorkon est devant Osiris, Isis et Nephthys; 2° Osorkon, portant la couronne , est conduit par devant la , la et les .

Les dieux sont au nombre de neuf, trois rangées de trois. Le cartouche d'Osorkon est peint entre Osiris et Isis.

OBJETS TROUVÉS PENDANT LE DÉBLAIEMENT

§ 1. Le dallage de la chambre A était très mince, composé par places d'une simple dalle de grès de deux doigts d'épaisseur. Il a été entièrement rongé en ces endroits par l'humidité et la salpêtration. Cette circonstance a amené la découverte d'objets qui, à

Digitized by Google

l'origine, avaient été cachés sous le dallage. Dans l'angle sud-est était un grand tonneau de terre cuite grossière. Je parvins, avec grand'peine, à arrêter les ouvriers qui pressentaient la découverte d'un trésor.

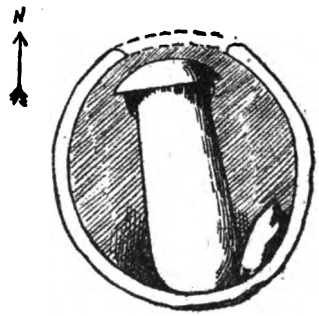

On dégagea les bords, délimita la circonférence, et l'on aperçut au milieu un grand vase long d'un mètre, muni de deux oreilles. Il était en terre cuite rouge et enfoui dans de la terre mélangée de tessons de poterie. L'orifice était recouvert par une grande coupe de terre cuite à couverte blanchâtre, brisée par la poussée des terres. Le grand vase, par suite de cette circonstance, était rempli à moitié de terre. J'ai trouvé tout au fond une légère couche d'un résidu brunâtre, dont la nature serait à déterminer. Je crois que c'était du vin.

§ 2. On trouva encore sous le dallage, devant la stèle, un vase sphérique en terre rouge grossière. Diamètre, 0m 20.

§ 3. Fragment de statue dont la forme complète ne m'est pas connue. Granit gris. On lit en une ligne verticale : . *Angle nord-est de la chambre A.*

§ 4. Un disque solaire ayant appartenu à une statue de Sokhit. Granit gris. *Seuil de la porte entre les chambres A et B.*

§ 5. Fragments d'une statue d'Imhotep en pierre à chaux. *Décombres de la chambre B.*

§ 6. Statuette assise de la reine Ahmès-Nofrit-ari. Le siège et les cuisses sont brisés. Granit gris. Haut., 0m 16. (*Musée de Gizeh.*)

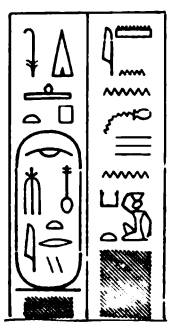

On lit au dos l'inscription ci-contre. *Déblais de la chambre B.* Cette statuette est d'un joli travail.

§ 7. Personnage accroupi, les bras croisés sur les genoux, tenant dans la main gauche. Devant lui est un naos au centre duquel est la reine Ahmès-Nofrit-ari, debout, tenant de la main gauche. Deux lignes d'hiéroglyphes sont gravées sur les montants du naos. Elles sont peu lisibles. On déchiffre : A ; B . Enfin, sur l'avant du socle, on lit : . Deux lignes verticales, gravées au dos, sont illisibles. Cette statue a été trouvée dans les fondations du mur ouest (partie extérieure) de la chambre A. L'humidité l'avait fort endommagée, et le granit s'émiettait sous les doigts. — Haut., 0m 72.

§ 8. Deux pieds et socle d'une petite statue en calcaire. Haut., 0m 055.

On lit autour du socle : . Devant le pied gauche, le long du pied droit : . Trouvé dans le trou du pivot de la porte entre les chambres B et C. (*Musée de Gizeh.*)

Digitized by Google

§ 9. Deux fragments de schiste : *a*. Tête d'Osiris coiffé du . Haut., 0m 10. — *b*. Fragment de socle, portant gravé : . *Chambre B, contre la paroi B*. (*Musée de Gizeh*.)

§ 10. Petite table d'offrande de travail grossier, trouvée, renversée, au pied du mur *d*. Chambre B.

§ 11. Aile de diadème *atef*. Bronze avec incrustations à l'uræus. Haut., 0m 09. Trouvé, ainsi que les pièces suivantes, sous le dallage, dans la chambre C.

§ 12. Trois petits Osiris en bronze. Haut., 0m 08. (*Musée de Gizeh*.)

§ 13. Bague à chaton en argent. (*Musée de Gizeh*.)

§ 14. Morceau de bronze doré (verrou?), trouvé près du § 1. (*Musée de Gizeh*.)

§ 15. Tête d'Hathor. Ornement de vase. Décombres. Terre cuite. Haut., 0m 10. (*Musée de Gizeh*.)

LA MOMIE DU ROI MER-EN-PTAH BA-EN-RA

PAR

WILLIAM GROFF

Le 31 janvier 1900, M. le Prof. Maspero arrivait au Musée de Gizeh, avec les momies royales trouvées par M. Loret dans le tombeau d'Aménophis II.

Le 10 février, sur ma demande, M. le Prof. Maspero, avec moi et en présence de MM. Brugsch-Bey et Daressy, fit ouvrir la caisse contenant la pièce n° 4; après avoir enlevé la couverture, nous avons constaté que, ainsi que je l'avais déjà dit, la momie porte bien, écrite en hiératique, sur le linceul, à la hauteur de la poitrine, la mention : « Roi BA-EN-RA », c'est-à-dire le roi Mer-en-ptah.

Pour voir la façon dont le scribe écrivait le signe KHU, M. le Prof. Maspero, sur ma demande, avec moi et en présence de MM. Brugsch-Bey et Daressy, fit ouvrir la caisse contenant la pièce n° 5; après avoir enlevé la couverture et le couvercle du sarcophage, nous avons reconnu, de même que M. Loret l'avait déjà fait, que la momie porte, écrite en hiératique, sur le linceul, la mention : « Roi KHU-EN-RA », c'est-à-dire le roi Se-ptah.

Ainsi que je l'avais déjà fait, nous avons constaté que la disposition des signes, qui est indiquée ci-dessus, est différente dans les noms « BA-EN-RA » et « KHU-EN-RA », mais est conforme, pour chacun de ces noms, à celle qu'on trouve employée ailleurs pour les écrire (mais le signe RA est ici, dans chacun de ces noms, à la fin).

Les formes graphiques des signes BA et KHU sont différentes; de plus, ces caractères sont accompagnés, ainsi et , chacun, des signes complémentaires déterminatifs qui leur sont propres et qui sont, précisément, employés dans les textes pour les caractériser.

MM. Lieblein, von Bissing, Schäfer, Lange, Quibell, Lacau et Ahmed Bey Nagib sont venus nous rejoindre, et nous avons, tous ensemble, regardé les restes de celui que l'histoire nous a si bien fait connaître et dont tant de légendes ont entouré la mémoire, celui qui fut le fils et successeur de Ramsès II, frère de Bent-anta, « la fille » de Pharaon », et de Kha-em-us, le grand magicien (adversaire, dit-on, de Moïse), celui qui fut, d'après la tradition, « le Pharaon de l'Exode » et le célèbre الريان des historiographes arabes, c'est-à-dire le roi MER-EN-PTAH BA-EN-RA.

Gizeh, le 10 février 1900.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr

Digitized by Google

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1900 **Fascicule IV**

CONTENU : 20) Notes et Remarques, par G. DARESSY. — 21) Comment fut introduit le naos du petit temple de Médinet-Habou, par G. DARESSY. — 22) Le Temple et les Chapelles d'Osiris à Karnak, par Georges LEGRAIN. — 23) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. SCHEIL, O. P. — 24) Παταρβήμις (HERODOT., II, cap. 162), von Wilhelm SPIEGELBERG. — 25) Βαϊήθ, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 26) Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par Émile CHASSINAT. — 27) Contribution à l'histoire des origines de la momification, par J. BAILLET. — 28) Das ægyptische Hausschaf, von Dr G. THILENIUS. — 29) Die ægyptischen Worte für « Schaf », von Wilhelm SPIEGELBERG. — 30) Das heilige Tier des Gottes Set, von Dr G. THILENIUS. — 31) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 32) Sur une pièce d'or singulière, de provenance égyptienne, par G. MASPERO.

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. DARESSY

CLXVII. — Brugsch-Pacha avait montré que le signe pouvait parfois prendre la valeur *grg*, ayant trouvé à la place de [1]. Un autre exemple en faveur de cette lecture se rencontre dans les inscriptions du temple de Kom-Ombo[2]. A la partie inférieure du mur extérieur nord, figure une procession de captifs étrangers ayant des noms géographiques inscrits dans un cartouche crénelé qui leur cache le bas du corps. Un de ces cartouches se lit , il vient après , la Phénicie, qui pourrait être pour , le Mabog voisin de Karkemich, et dans lequel je vois Orchoé, Ouroukh de Chaldée[3]; nous sommes donc bien dans la région où l'on trouve Karkemich, et c'est ainsi qu'il faut lire le cartouche, en assignant à la valeur .

Brugsch proposait, à la suite de la découverte de cette lecture, d'identifier la localité , mentionnée au Papyrus du Fayoum, avec Garaq qui est voisin de l'entrée du Ouady Rayan. Il n'y a peut-être pas lieu d'attacher une grande importance à ce rapprochement, la géographie de ce Papyrus étant plus mythologique que réelle, si bien qu'on ne sait s'il faut considérer les localités qui y sont énumérées comme ayant réellement existé dans le pays, ou comme de simples stations dans le temple. Il y a eu cependant une ville du Fayoum, selon toute apparence, dans le nom de laquelle entrait le signe . Elle est mentionnée sur un bas-relief du Musée de Gizeh, provenant de Dimeh, du style de la XVIIIe dynastie.

Ce monument, malheureusement brisé, dont le milieu manque, portait la représen-

1. BRUGSCH, *Dictionnaire*, p. 1304; *Dictionnaire géographique*, p. 854.
2. DE MORGAN, *Kom Ombo*, t. I, p. 130, tableau 170.
3. Ce nom était écrit dans le petit temple au sud d'Esneh, d'après la copie de Champollion.

Digitized by Google

tation d'une série de crocodiles couchés sur des supports d'honneur, munis de bras tenant les signes ☥ et ☥. Au milieu de la plaque, devait se trouver le cartouche du roi, chaque Sebek est accompagné de la formule , et, aux extrémités du bas-relief, on lit : , . Sous chaque crocodile est figuré un emblème composé d'une boîte , surmontée d'une tête d'Hathor de face, la boîte-naos étant précédée de deux mâts. Les noms des divers Sebeks sont inscrits au-dessus, il n'en reste que les suivants :

A droite : ; à gauche :

De ces quatre villes, une seule est connue, c'est Chedit = Crocodilopolis = Médinet el-Fayoum, mais rien n'empêche de penser que les autres localités appartiennent à la même région. Dadou, avec le nom identique à celui de Mendès pourrait être Dyonisias = El-Yaouta; si on lit Gerq-bi-f le second nom, on aurait là le véritable Garaq, enfin Ro-sahou, « l'entrée des lieux de réunion », me semble devoir être plutôt cherché vers l'est, du côté d'Illahoun ou Hawara.

CLXVIII. — Les inscriptions dédicatoires du cénotaphe d'Osiris, trouvé par M. Amélineau à Abydos et que j'ai transporté au Musée de Gizeh, ont été martelées avec un tel soin que la légende du roi qui a élevé ce monument est à peu près illisible. En étudiant de près les contours du martelage, on peut cependant en tirer quelques indications sur l'âge probable du cénotaphe.

Les inscriptions sont gravées sur le pourtour du lit, on peut les figurer de la manière suivante, en soulignant les parties martelées, mais qui se laissent rétablir sans hésitation :

1. Côté droit :

2. Côté gauche :

3. Tête :

4. Pieds :

Les légendes 1 et 2 sont identiques; elles nous donnent le protocole complet du souverain, dont nous allons examiner une à une toutes les parties.

1. Voir Daressy, *Rapport sur El-Yaouta*, dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. I, p. 44-46.

Digitized by Google

a. Après se trouvent quatre martelages. Les deux premiers sont étroits et bien séparés surtout dans le bas; il n'y a certainement pas le . Les deux textes laissent voir dans le haut des lignes horizontales parallèles qui dépassent un peu le martelage, j'y reconnais deux *dad* . Le troisième signe sur l'inscription de gauche n'occupe pas toute la hauteur de la ligne et est à peine plus haut que large; de plus, vers le bas, on aperçoit deux lignes courbes qui semblent être les pattes postérieures d'un scarabée. Le quatrième signe concave en avant, convexe en arrière, correspond entièrement à l'oiseau .

b. Ce qui suit présente également les restes de quatre signes. Le premier, haut et étroit, rappelle de près le début de la légende et peut avoir été un . Le second caractère est un peu plus large; le texte de gauche laisse subsister quelques traits : une courbe dans le haut, trois sillons verticaux dans le bas, qui feraient supposer ici l'existence du mot . Le troisième signe a la même allure que le dernier du groupe *a* et doit se restituer ; enfin, le quatrième, haut et étroit, me semble devoir se rendre par la marque du pluriel.

c. Le groupe accompagnant ne se compose que de deux signes. Le premier d'entre eux a la partie supérieure penchée en avant, comme pour , mais je ne vois pas l'emploi de cette lettre en cet endroit. L'épervier est le seul oiseau dont on puisse supposer l'emploi, mais le texte de gauche ne prête que peu d'appui à cette lecture si l'on n'admet que la queue a été gravée très étroite. Faute de mieux, j'adopterai le , car je ne vois aucun autre signe ayant pu laisser de traces semblables après martelage, les mots , , par exemple, sont impossibles, car il n'y a pas place pour un bâton vertical de toute la hauteur de la ligne. Le second signe est très mince dans sa partie supérieure, comme le serait ou .

d. Le cartouche-prénom renferme trois caractères, dont le disque solaire. Les deux autres signes sont confus sur les inscriptions de côté, mais vers la tête on reconnaît que la dernière lettre, vaguement carrée, est évidée en son milieu; il y a donc toute probabilité pour que ce soit le ; il ne manque donc que le signe du milieu, qui est haut et pas très large, surtout du bas, dans le genre de , , , .

e. Au commencement du nom propre sont deux signes superposés, un petit au-dessus, un long au-dessous, qui doivent être les restes de ou . Au milieu du cartouche, le martelage ne laisse pas deviner s'il y avait un seul grand signe, ou un groupe de caractères. Le nom finit par un signe monté sur une hampe ou plus probablement par la marque du pluriel.

La légende royale de l'auteur du monument se rétablira donc ainsi :

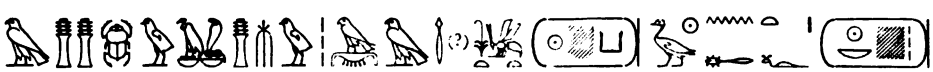

Cette légende ne figure pas au *Livre des Rois*. On peut dire, dès l'abord, que le souverain auquel elle appartient ne doit pas se ranger dans les dynasties XVIII à XXIII, car alors la bannière commence par ; elle ne s'assimile pas avec celle des Pharaons

Digitized by Google

d'époque saïte, encore moins avec les protocoles ptolémaïques; il faut donc que le monument soit antérieur à la XVIIIe dynastie.

Ce n'est que sous la Ve dynastie qu'on commence à trouver la légende royale complète; ni sous la Ve, ni sous la VIe dynastie, il n'y a de nom de souverain concordant avec ce qu'on peut déchiffrer sur le cénotaphe, de même pour la XIe et la XIIe dynastie. Il ne reste donc, comme âge possible du monument, que les VIIe-X^e dynasties ou les XIIIe-XVIIe. La première de ces périodes ne nous a laissé jusqu'ici aucune trace d'activité constructrice, et il est fort douteux qu'il faille attribuer le cénotaphe à cette époque où l'Égypte était plongée dans les guerres intestines; c'est donc, en fin de compte, à un de ces roitelets du Moyen-Empire dont le Papyrus de Turin ne nous a livré qu'une liste incomplète qu'il faut faire l'honneur du monument qui nous occupe. Les prénoms composés avec ⊔ sont fréquents alors; les cartouches , , ont pu être pris comme noms propres, toutes les présomptions sont donc pour que le cénotaphe soit de la XIVe dynastie et le style déplorable du monument concorde, comme faiblesse, avec les autres œuvres sculpturales de cette époque que nous possédons[1].

CLXIX. — La stèle en granit signalée par M. Wiedemann[2], qui porte une série d'oiseaux gravés, n'est peut-être, malgré tout, qu'un modèle de sculpteur. Le Musée de Gizeh a reçu récemment une plaque en calcaire[3] ayant servi de modèle de dessin. On y voit le même choix d'oiseaux que sur la stèle de Bonn, savoir : , , , . Chacun de ces oiseaux est tracé en rouge, avec quelques détails du bec, des ailes, indiqués en noir, et est inscrit dans un carré, sauf le qui est moins large; ce dernier a été dessiné en surcharge sur un qui a été imparfaitement effacé.

CLXX. — Au moment des fouilles dans le voisinage du sphinx en 1887, il a été trouvé une petite stèle en calcaire, en très mauvais état de conservation[4]. Dans le cintre, plane le disque ailé, accompagné de la légende . Au-dessous, est figuré le sphinx couché à terre sans aucun socle, avec le nom . Le bas porte une inscription en lignes verticales dont la fin est illisible : . Dans l'angle, était probablement placé un personnage agenouillé, adorant. Autant qu'on en peut juger, ce monument serait de la XVIIIe dynastie.

CLXXI. — Parmi les monuments égyptiens provenant de Naucratis, il faut ranger le beau socle d'autel[5] en granit tacheté, conservé au Musée de Gizeh, composé d'un socle carré, surmonté d'une partie campaniforme. Autour de la base, sont gravées deux inscriptions affrontées qui nous donnent encore le nom antique de la ville [6]

1. On sait qu'à cette époque, les monuments d'Abydos ont été réparés, comme en témoigne la stèle C 12 du Louvre datant du roi , la stèle de Neferhotep II, etc.

2. Wiedemann, *Notes et Remarques*, VII, dans le *Recueil de Travaux*, t. XX.

3. N° d'entrée 32912.

4. N° d'entrée 33974. Hauteur, 0m 18.

5. N° du Catalogue 244.

6. Cf. Daressy, *Notes et Remarques*, CXLVII, dans le *Recueil de Travaux*, t. XIX, p. 21.

Digitized by Google

et dont voici la teneur : . Le nom de ce bon administrateur, identique à celui du dernier des Pharaons, fait voir que ce monument a dû être sculpté sous un des premiers Ptolémées.

CLXXII. — En 1891, pendant le déblayement de la terrasse supérieure du temple de Deir el-Bahari par le Service des Antiquités, il a été découvert des fragments d'une statue[1] en granit noir, mi-grandeur naturelle, représentant Ment-m-hat, le gouverneur de Thèbes au temps des Éthiopiens, debout et tenant une stèle. En haut de cette dernière, étaient figurés des aliments sur une table d'offrandes; le bas était rempli par une inscription intéressante au point de vue de l'énumération des actions produites par le soleil à son coucher, mais qui est en très mauvais état et incomplète :

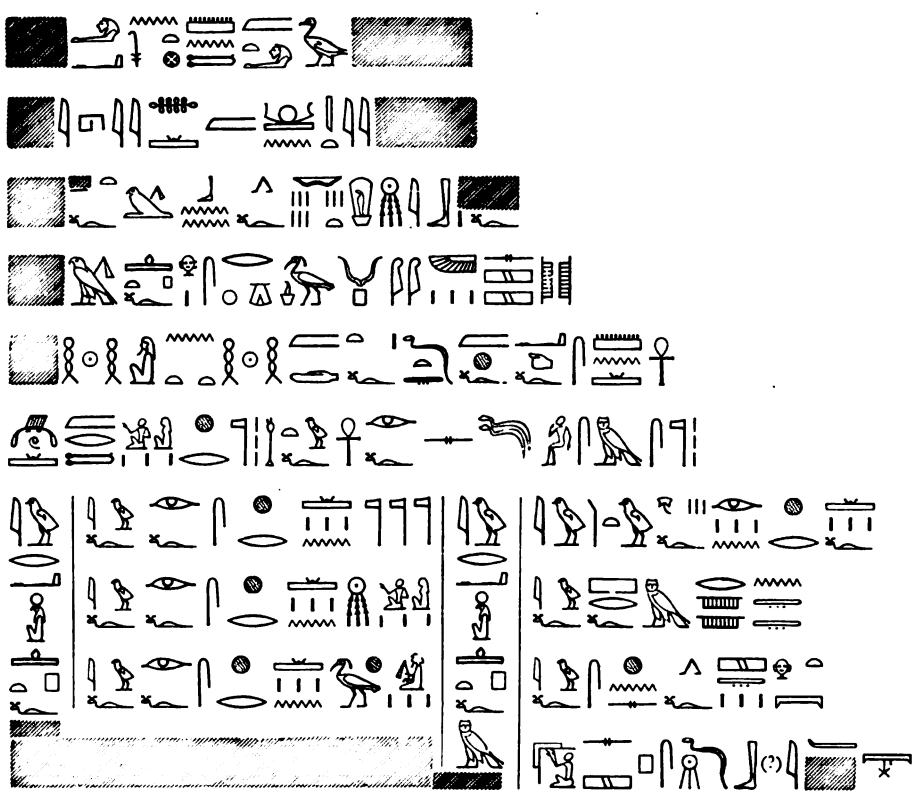

1. N° d'entrée 28944. Inventaire 1098.

Digitized by Google

CLXXIII. — Au mois de mars 1899, j'ai déblayé la majeure partie de la salle hypostyle du Ramesséum. Comme objet intéressant, il n'a été trouvé qu'un haut de petite stèle en calcaire qui se terminait en angle, dont la pointe est cassée. Au sommet figure le disque solaire sur un double horizon, entre deux. Le tableau principal représentait un personnage, 1 2 3 (?) 4, en adoration devant Amenhotep Ier, , coiffé du casque, et une reine, la tête surmontée de deux longues plumes dont le nom est écrit .

Ce monument, comme ceux des autres , connus jusqu'ici, est des XXe-XXIe dynasties; il est probable que le nom de la reine est incorrect, il rappelle celui de la princesse .

CLXXIV. — Les inscriptions de l'époque éthiopienne, trouvées par M. Amélineau à Abydos, ayant été publiées très sommairement[1], je crois qu'il est préférable de les donner à nouveau.

Ce sont d'abord trois fragments de montants de porte (deux hauts et un bas) ne se raccordant pas entre eux, ayant chacun deux colonnes d'hiéroglyphes :

a.

b.

c.

Puis deux morceaux d'un dessus de porte, avec double scène d'adoration par des princesses. D'un côté, l'offrande est faite à Osiris et à Isis, par ; de l'autre, elle est faite à Sokar et à Nephthys, par .

En combinant ces données, on peut dresser ainsi le tableau généalogique[2] :

CLXXV. — Dans une maison de Mehallet el-Kebir (province de Gharbieh), près de la mosquée el-Ghamry, se trouve une pierre carrée en granit noir, cassée en deux, portant les inscriptions suivantes en ligne horizontale :

1. Amélineau, *Nouvelles Fouilles d'Abydos*, p. 52.

2. Le nom de la mère de la reine s'écrit avec et non avec . Le nom de la reine rappelle celui de du monument de Bologne.

Digitized by Google

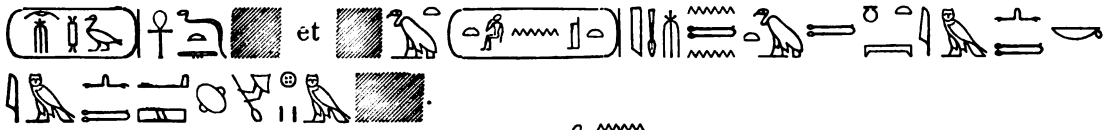

Il semblerait résulter de ce texte que fut la mère d'Amasis; par suite, le , mentionné sur la cuve D 50 du Louvre et le sarcophage du Musée de Stockholm, qui avait pour mère , ne serait pas le personnage devenu roi en détrônant Apriès.

CLXXVI. — Le Musée de Gizeh possède un torse de statue en calcaire compact, trouvé sur la voie dallée qui sépare les dépendances du Ramesséum de la chapelle d'Uazmès. Au dos, on lit les fragments suivants d'une inscription en quatre colonnes verticales :

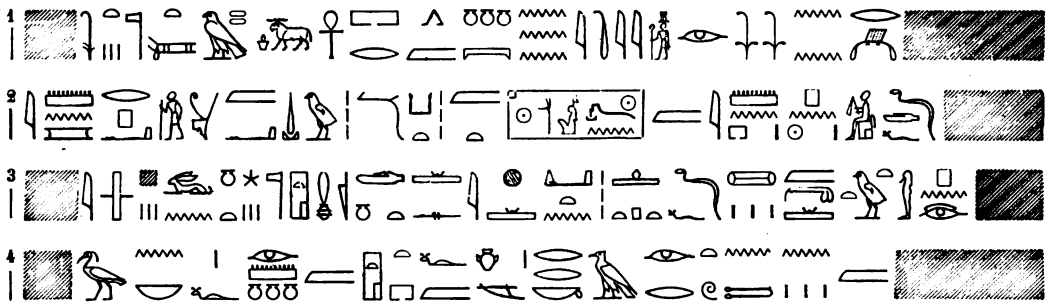

Ce monument nous donne le nom d'un des architectes du Ramesséum.

CLXXVII. — Deux fragments d'une base de colonne en granit noir, provenant vraisemblablement de Mit-Rahineh, portent deux inscriptions gravées sur leur pourtour, séparées par le cartouche de Chechanq Ier :

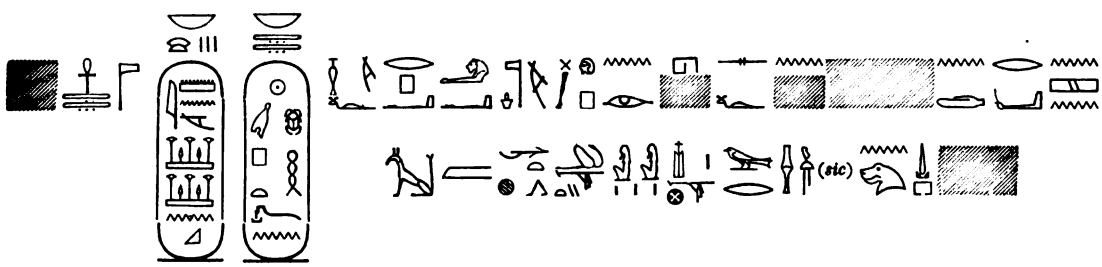

Le nom du temple, At-t'a, où exerçait le « grand maître de l'œuvre », n'était pas encore connu.

Digitized by Google

COMMENT FUT INTRODUIT LE NAOS DU PETIT TEMPLE DE MÉDINET-HABOU

PAR

G. DARESSY

Dans la *Notice explicative des ruines de Médinet-Habou,* page 21, en parlant des petites chambres du temple de la XVIIIe dynastie, j'ajoutai les mots suivants : « Dans la chambre de l'angle nord-ouest, se trouve un naos en granit rose, inachevé, anépigraphe, surmonté d'une pyramide triangulaire de même que le naos d'Edfou. Il mesure 2 mètres de largeur et 1 mètre 20 de profondeur; or, la porte de la chambre n'ayant que un mètre de large, il a fallu soit que ce naos ait été placé avant la construction des salles, soit qu'on ait fait une brèche dans le mur du fond pour l'introduire. »

Ceci avait été écrit au Caire, lorsqu'en étudiant le plan de l'édifice, j'eus reconnu l'impossibilité matérielle où l'on aurait été de faire entrer le naos par la porte, détail qui m'avait échappé sur place. La seconde hypothèse me plaisait davantage pour deux motifs : le premier est que tous les naos anciens ont été détruits[1] et qu'aucun temple n'a conservé de naos monolithe antérieur à l'époque saïte; il eût été étonnant que ce tabernacle ait seul résisté aux révolutions politiques et religieuses. Le second motif est que la forme de cette chapelle ressemblait trop à celle des monuments de même espèce de

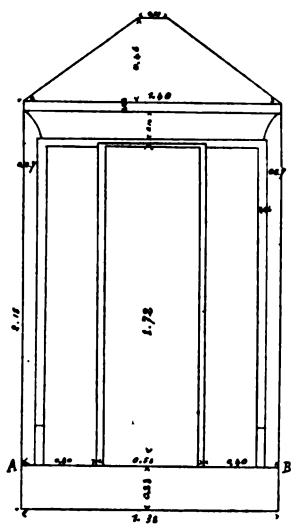

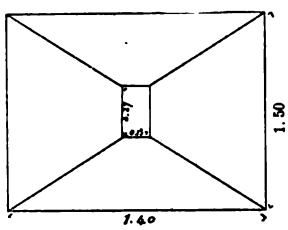

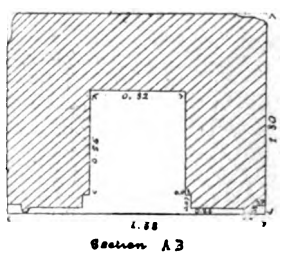

la période saïto-perse pour ne pas devoir entraîner l'attribution du naos de Médinet-Habou à la XXXe dynastie[2].

Les Nectanébos ont marqué un zèle particulier à rétablir les naos des temples de

1. Le Musée de Gizeh possède une pierre qui semble provenir d'un naos au nom de ⊙ (n° 48 du Catalogue) et un naos complet de Chabaka (n° 245), retrouvé à Esneh au bord du fleuve où il avait servi d'abreuvoir. Le naos du temple de Bubastis, fait par Osorkon II, et qui gisait dans le tell hors de sa place antique, vient d'être amené au Musée par ordre de M. Maspero.

2. Le dessin du naos est fait d'après un croquis de M. Howard Carter, inspecteur général des Antiquités.

Digitized by Google

toute l'Égypte, qui avaient peut-être été détruits par les Perses; Nectanébo II avait travaillé beaucoup dans le petit temple de Médinet-Habou, prolongeant l'édifice vers l'est; c'est à lui que j'étais tenté d'attribuer l'érection du naos plutôt encore qu'au roi Acoris, l'auteur de quelques remaniements intérieurs dans le temple. Le monument en question a été retrouvé brisé bien qu'inachevé : il se peut qu'il ait été mis en cet état lors de la reprise de l'Égypte par les Perses, tandis qu'il était peu admissible que, de la XVIIIe dynastie jusqu'à la fin de l'Empire pharaonique, pas un seul souverain n'ait eu la tentation de graver son nom sur ses parois.

Une conversation que j'eus avec MM. Naville et de Bissing attira mon attention sur ce point, vu l'inclination qu'avait M. de Bissing à attribuer le naos à la XVIIIe dynastie[1]. En 1899, étudiant la question à nouveau, je fis une découverte qui décide, je crois, de l'âge du naos et indique comment il fut introduit dans le temple.

Si l'on sort de l'édifice et qu'on examine la face ouest (tournée vers le grand temple), on peut voir que les pierres formant la paroi extérieure de la chambre qui contient le naos ont été enlevées, puis remises en place. Les pierres d'angle n'ont pas été remuées, mais les deux ou trois suivantes, selon l'assise, ont été extraites pour laisser une brèche suffisante à l'introduction du naos, et replacées ensuite dans leur situation primitive. Le rejointoiement n'a pas été parfaitement exécuté, et, à droite, une fissure plus large que les autres joints, passant entre les signes [illegible] et [illegible] du cartouche de Ramsès III, montre la limite sud de l'ouverture temporaire.

Pour retrouver la place des blocs, les ouvriers avaient eu soin de mettre sur les pierres des marques de repérage : ce sont de petits signes gravés près du joint, qui sont les mêmes pour les parties à rapprocher, mais différents pour chaque pierre. On a ainsi dix marques distinctes, une onzième est effacée. Ces signes sont empruntés au démotique; on y reconnaît en effet la plupart des chiffres disposés dans cet ordre :

3 2
6 5 4
10 ■ 8

Il manque le 1, à la place duquel on a deux signes de fantaisie, + et —; le 7 correspondait probablement à la petite pierre encastrée au-dessous de 5 : la marque est effacée, ou je ne l'ai pas vue;

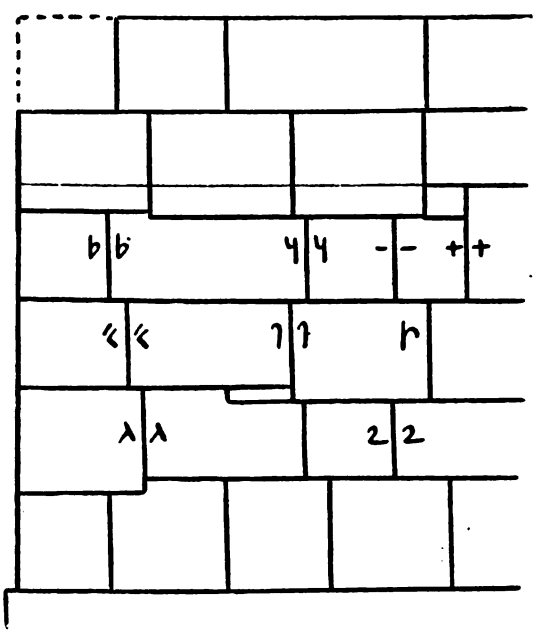

Angle nord-ouest du temple.

1. J'étais arrivé à cette supposition en observant que le nom du dieu Ammon avait été effacé partout, sauf à une place que couvre le dos du naos qui s'y trouve actuellement. Puisque l'observation de M. Daressy me semble prouver que ce naos est bien de la basse époque, on ne peut plus conclure qu'à la probabilité qu'un naos de grandeur à peu près analogue s'est trouvé dans la chapelle avant Aménophis IV. — F. von Bissing.

Digitized by Google

enfin, c'est le chiffre 9 qui doit être détruit entre le 8 et le 10. Les pierres de la corniche ainsi que celles portant la légende de Ramsès III n'ont pas été numérotées : les ornements et inscriptions suffisaient à faire retrouver leur place; quant aux blocs du soubassement et de la première assise, on n'y a pas touché.

La question du naos me semble ainsi résolue : il date d'une époque où le démotique était l'écriture usuelle, et il a été introduit dans le temple par une brèche faite dans la muraille, rebouchée exactement ensuite avec les pierres primitives. C'est probablement encore à Nectanébo II que nous devons ce monument.

LE TEMPLE ET LES CHAPELLES D'OSIRIS A KARNAK[1]

PAR

GEORGES LEGRAIN

Premier Article

LE TEMPLE D'OSIRIS-HIQ-DJETO

ÉTAT ACTUEL DU MONUMENT

Depuis cinq ans, le Service des Antiquités poursuit, à Karnak, le dégagement des grands murs d'enceinte en briques crues. Ce travail a été une des raisons qui ont motivé le déblaiement du temple de Ptah. Il a, de plus, amené la découverte inattendue du temple d'Osiris que nous entreprenons de décrire. Il est situé à 132 mètres au nord de la porte de l'est, tout contre le grand mur d'enceinte, côté est, face ouest. Au mois de mai dernier (1899), quand je quittai Karnak, un chemin d'âne traçait là son sillon, escaladait la muraille, et se perdait vers l'est, dans le Nagga el-Focani. Avant de partir, j'avais donné les indications nécessaires pour que les chercheurs de sebakh fussent portés en ce point pour escarper la muraille. A peu de profondeur, on rencontra des murs avec gravures et cartouches. Je revins alors (10 juillet), et, malgré

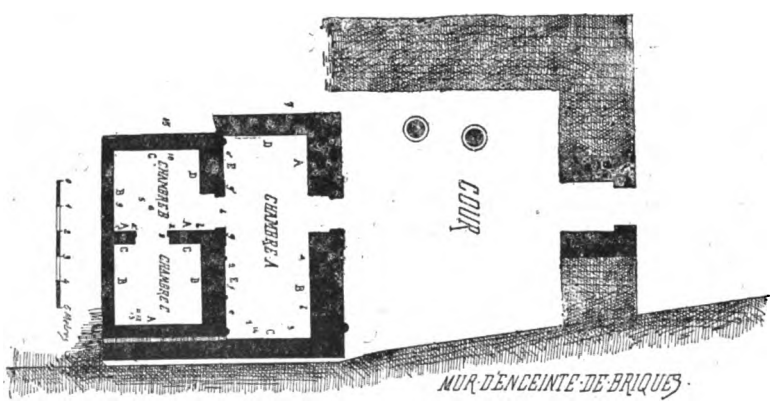

1. Cet article aurait dû, normalement, prendre place dans le numéro précédent du *Recueil de Travaux*. Mais la marche des opérations a été telle que les salles du fond étaient déjà copiées et composées lorsque la cour et la partie antérieure du temple étaient encore enfouies. Nos recherches ont été terminées trop tard pour que nous pussions insérer cet article à sa place. Nous prions le lecteur de vouloir bien corriger cette faute involontaire.

Digitized by Google

la chaleur torride qui régnait alors, les trois chambres A, B, C, furent dégagées et copiées. Depuis, j'ai pu pousser mes recherches plus vers le nord, dégager la cour aux deux colonnes, trouver la porte principale, et, enfin, réparer le temple qui était loin d'être en bon état. En somme, la besogne du fouilleur est presque terminée. Reste maintenant à faire connaître le monument. Le temple d'*Osiris-Hiq-Djeto* est de deux époques différentes, au moins comme décoration. On rencontre les cartouches de Shap-n-ap, d'un Takelot et d'un Osorkon portant tous deux le prénom dans les chambres B et C, sur la paroi nord de la salle A, et enfin sur la porte du mur d'enceinte. Les faces est, sud et ouest, les montants extérieurs de la porte de la chambre A sont de Shap-n-ap et d'Ameniritis. On trouve Shabatoka sur la façade. Deux partis se présentaient à moi pour décrire ce temple : l'ordre chronologique ou l'ordre topographique. J'ai préféré ce dernier, plus commode et plus sûr. Cet ouvrage est fait pour être lu par des personnes connaissant assez l'histoire d'Égypte pour rétablir d'elles-mêmes les inscriptions selon leur date. Celles d'entre elles qui visiteront le monument à Karnak même auront, en suivant l'ordre que j'ai adopté, plus de commodité pour retrouver les bas-reliefs qui les intéresseront.

L'étude du culte d'Osiris serait difficile à faire si nous n'avions, comme renseignements, que ceux fournis par ce monument qui, cependant, lui était dédié. En somme, on parle de tout le monde, excepté de lui.

Par contre, le savant qui coordonnera les données nouvelles fournies par les bas-reliefs du temple d'Osiris-Hiq-Djeto pourra, je crois, écrire quelques lignes de l'histoire d'Égypte encore inédites.

La construction du monument est fort simple. On a employé des pierres de grès de petites dimensions, provenant pour la plupart d'un temple de Ramsès II. Elles sont de mauvaise qualité et se réduisent facilement en sable. Le mortier employé a été fait de *ʿhomrah* (brique rouge pilée), de chaux et de sable. On a (au moins dans les chambres B et C) gravé les textes et les bas-reliefs assez légèrement, à même la pierre. Celle-ci était recouverte d'un enduit de plâtre ou de chaux qui donnait un autre relief dont nous n'avons plus que quelques traces, et, qui, quoi qu'on fasse, disparaîtra bientôt.

Le monument, je l'ai dit, était en mauvais état lorsqu'il fut mis à jour. J'ai copié et photographié tout ce que j'ai pu alors. Grâce à ces précautions, le monument pourra être connu. Nous avons tâché de conserver le plus possible tout ce qui en subsiste.

BAS-RELIEFS ET TEXTES

La porte d'entrée et la cour. — La porte d'entrée était composée de deux montants et d'un linteau de pierre. A droite et à gauche s'amorçaient deux murs de briques dont l'un allait vers l'est rejoindre le grand mur d'enceinte, tandis que l'autre tournait vers l'ouest, puis vers le sud, pour gagner la façade proprement dite du temple, décorée par Shabatoka.

MONTANT EST. — *Tableau inférieur.* Deux Nils lient le *sam*.

Tableau supérieur. Le roi (sic), portant la couronne

Digitized by Google

, tenant le bâton de fondation et le , est devant une femme qui le serre dans ses bras. Elle porte le , orné du vautour et de l'uræus.

Un oiseau étend ses ailes au-dessus de ce beau tableau. On lit, dans l'angle supérieur : .

Un proscynème grec est gravé entre les jambes d'Osorkon. Il est en assez mauvais état. Je crois y lire :

ΤΟΠΡΟCΚΥΝΗ
ΜΑΤΟΥ
ΤΟCΤ ZΗΑΡ
ΧΗΑΙ C
ΗC E (?)

MONTANT OUEST. — *Tableau inférieur.* Deux Nils lient le *sam*. *Tableau supérieur.* Symétrique à celui du montant est. Le roi est . Il porte la couronne . Le haut est brisé.

Le dessus de porte. — Je pense qu'on employa, pour le dessus de porte, une pierre provenant d'un monument de Ramsès III, dont le cartouche présente une grande analogie avec celui d'Osorkon et de Takelot, ainsi que nous verrons plus loin (chambre B, par exemple). Le style des hiéroglyphes porte à cette hypothèse. Le cartouche, profondément gravé, est surmonté du et posé sur le .

A droite et à gauche, tableaux symétriques :

A droite, un roi portant fait la course du et de la rame devant Amon et Maout. .

Maout est nommée : (sic). Elle .

Le texte d'Amon est peu lisible et insignifiant. Devant le dieu, lui tournant le dos, debout, levant les mains, est une femme portant sur la tête. C'est .

Entre cette déesse et le roi sont les enseignes et , tenues par un et un et tournées vers Amon. On lit entre elles deux : .

Les deux cartouches au-dessus du roi ont été surchargés et se confondent. La partie supérieure a disparu. On ne distingue que le final.

A gauche, le tableau est symétrique. Le roi, portant la couronne , fait la course des vases : . Un des deux cartouches porte actuellement le nom d'Osorkon. On lit, entre les deux enseignes : . La petite déesse porte sur la tête.

Au nord de cette porte, j'ai trouvé quelques fragments de petites colonnes dont je n'ai pu déterminer l'emplacement. On lit dessus, en écriture verticale :

a.

b.

c.

d.

e. Abaque de colonne portant sur l'une de ses faces.

Digitized by Google

La face sud de la porte est fort ruinée. Sur le montant est, une reine fait une offrande à Amon.

Il reste peu de chose du montant ouest. J'ai pu, cependant, en retrouver quelques fragments épars.

A droite était Amon, . Devant lui, se trouvait Shap-n-ap, qui lui offrait . On lit, au-dessus de la reine :

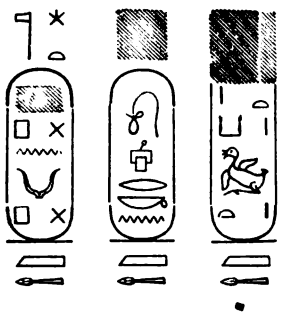

Dans la cour se trouvent deux colonnes qui, je crois, se trouvaient en réparation lors de l'abandon du temple.

De fait, quelques segments sont parés et gravés, les autres encore frustes. On lit sur les premiers : .

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

V. Scheil, O. P.

L. *Tablette babylonienne hiéroglyphique.* — J'ai rapporté moi-même, en décembre 1898, cet intéressant et précieux document, de Basse-Chaldée.

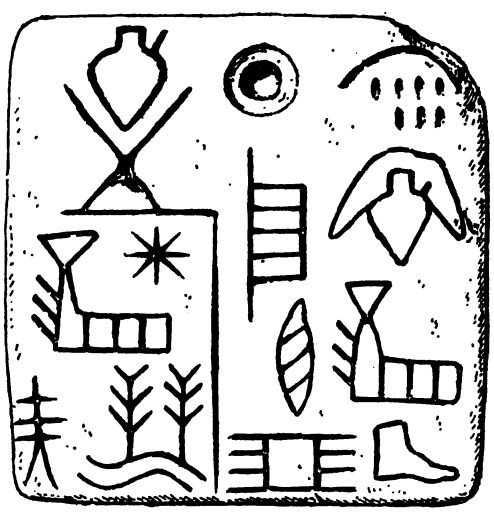

Il appert, au premier coup d'œil, qu'il faut lire ce texte de haut en bas. De cette manière seulement, en effet, les objets prennent leur position naturelle.

En outre, la première colonne doit être à droite. De cette manière seulement, les objets à parties asymétriques présentent au lecteur la face antérieure, comme il convient naturellement. Le pied, par exemple, doit présenter la pointe, et non le talon.

Le premier signe est évidemment MI et figure l'hiéroglyphe du ciel avec les sept planètes, d'où ses valeurs, *mušu,* « la nuit », *ṣalmu,* « noir », etc. Le trait impair (le septième) paraît survivre dans les formes modernes des signes composés et .

Le signe suivant représente un vase terminé par le bas en pointe, à goulot latéral indépendant du col, couvert de sa corde à suspension.

Je ne vois, pour cet hiéroglyphe, d'identification possible qu'avec le signe *ul, du,* dont les formes archaïques rappellent assez ce que nous trouvons ici. Le fait est

Digitized by Google

d'autant plus vraisemblable que 𒄀𒄭𒁹 a gardé le sens de vase *diqaru*, avec le déterminatif 𒄭𒁹𒁹 des vases en général (Brünn., 9136). Ce *diqaru* se trouve dans *VR.*, 42, 36, *e*, en ligne avec d'autres vases dont l'idéogramme 𒁹𒁹 indique précisément qu'ils sont portés ou balancés avec des liens. Cf. 𒁹𒁹 = *eṣêlu*, « lier »; 𒁹𒁹 = *šummannu*, « lien »; *šaqâlu*, « peser », etc.

Dans le troisième signe, on reconnaît bien 𒁀𒁕 *ên*. Par quel objet est-il figuré? Un siège, un traîneau, une machine de guerre?

Le dernier signe est manifestement le pied ou 𒄭𒁹.

En tête de la deuxième colonne, les deux cavités concentriques expriment 600 (?) unités de superficie.

Suit le signe GAN 𒄭𒄭𒄭𒁹 dont l'hiéroglyphe semble figurer une portion de terrain divisée en quatre parts égales, bordée d'un côté par un chemin ou un canal, ou mieux encore, par un cordeau d'arpentage.

Le champ dont il est question ici est spécifié par les deux signes suivants, selon toute vraisemblance. L'un deux doit être 𒄀𒄭𒁹, figuré par une sorte de bobine (*pilakku*) représentant la terre divisée en quatre zones ou *kibrâti*.

Le signe voisin a la forme d'un peigne qui rappelle celui de la table de Houghton, où cet objet est identifié au signe 𒄭𒄭𒁹.

Il n'est guère probable qu'il faille grouper ces deux éléments 𒄀𒄭𒁹 et 𒄭𒄭𒁹, et lire sémitiquement *kît*, « à l'extrémité »! Dans ce cas, l'emplacement des *600 gans* se trouverait indiqué.

Le premier signe de la dernière colonne figure un vase pointu, à goulot latéral indépendant du col, et placé sur une table en forme de X. Je ne vois guère d'assimilation possible qu'avec le signe 𒄭𒄭𒄭 DUR.

Le nom du titulaire ou propriétaire est encadré dans une sorte de cartouche rectangulaire.

Le signe de l'étoile avec 𒁀𒁕 « siège, traîneau, machine de guerre » est un groupe assez connu. Le dieu 𒀭𒁀𒁕𒀭𒀭𒀭𒀭 n'est point nouveau (Brünn., 2851). Le dernier signe est un canal avec deux arbres plantés au bord de l'eau. Le signe moderne doit être 𒄭𒄭𒄭 *eṣêpu, naràru, ruddû*. Le nom propre, dans son ensemble, pourrait s'épeler (*ilu*) *Naṣir iṣṣap* ou quelque chose d'analogue.

Le document peut donc se lire, avec les réserves convenables :

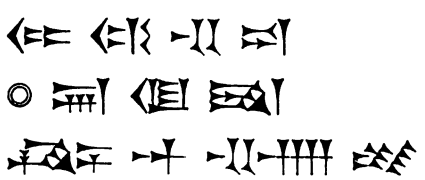

Ou encore :

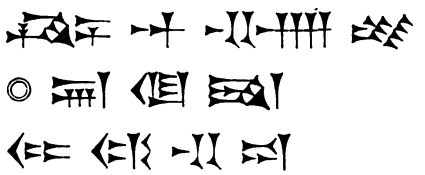

Digitized by Google

LI. *Tablettes babyloniennes diverses.* — 1. *Louage d'ouvriers.*

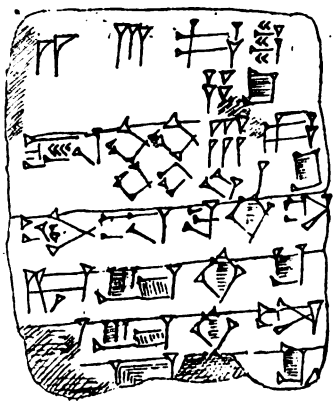

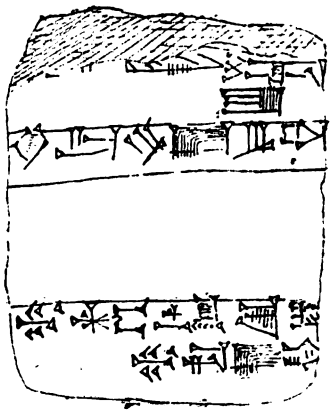

(2 × 60) + 3 kal araḫ 4 KU	123 individus pour 4 mois;
ID (4 × 3600) + 6 kal ûm 1 KU	prix de location : comme 14,406 individus pour 1 jour;
TIG-AB-BA-KI-TA	de Tig-abba(ki)
SUḪ-ERIN-KI-KU	à Suse,
SUḪ-ERIN-KI-TA	de Suse
[ÊN]-LIL-KI-KU	à Nipur,
Cassure.	.....
	x.....
Rev. *màr Amil-BANDA Sukkallu*	fils d'Amil Banda, ministre,
KI Ur *TA*	de chez Ur UŠU + KIT (= NIGIN) GAR (les a engagés).
MU (ilu) Bur-Sin šarru	Année suivant celle de l'avènement
MU-UŠ-SA-BI	du roi Bur-Sin.

Ce petit texte, qui m'appartient et qui provient de la Bibliothèque de Telloh, est assez intéressant.

Et d'abord, dans les deux premières lignes, il ne saurait être question de deux engagements différents de mercenaires, l'un, de 123 sujets, et l'autre, de 14,406, respectivement pour 4 mois et pour 1 jour. Comme l'activité de ces gens s'exerçait entre Tig-ab-ba-ki (aux environs de Telloh-Sirpurla) et Suse, puis entre Suse et Nipur, que pouvaient bien faire sur une telle étendue, pendant un seul jour, 14,406 individus, d'autant plus que cette activité semble se mouvoir sur des étapes successives?

D'autre part, quel est le grand seigneur (il s'appelle ici tout simplement Ur NIGIN GAR, sans titre) qui eût pu disposer d'une pareille troupe à louer?

Aussi bien, dans notre texte, les deux groupes de chiffres sont séparés par le signe ID qui veut dire *kiṣru*, « prix du louage » (Meissner, *ABV.*, p. 136).

Le sens du passage est donc : 123 individus engagés pour 4 mois seront payés comme 14,406 individus engagés pour *un* jour; c'est-à-dire 123 individus pour 4 mois

Digitized by Google

égalent 14,406 jours d'ouvrier. Dans cette manière double de mesurer le travail de location, il n'y a rien qui doive étonner chez des gens avisés, qui, en écrivant ainsi, compliquaient singulièrement la tâche des faussaires ou interpolateurs.

La preuve que notre texte a vraiment le sens que je lui prête se trouve dans les choses elles-mêmes :

$$123 \times 4x = 14406 \times 1$$

x représente le nombre des jours du mois lunaire.

4 est le nombre des mois qu'il faut réduire en jours.

Prenons le chiffre rond de 29,50, comme vulgairement, pour le nombre des jours du mois lunaire :

$$\begin{aligned} 123 \times (4 \times 29{,}5) &= 14406 \times 1 \\ 14514 \qquad\quad &= 14406 \end{aligned}$$

Il y a une petite différence, mais le résultat est assez exact pour prouver que notre interprétation est bonne, et que, effectivement, 123 ouvriers pendant 4 mois sont estimés au même prix que 14,406 pendant 1 jour.

Cela acquis, nous pouvons rechercher d'où vient la différence obtenue, 14,514, 14,406. Évidemment, notre nombre de jours lunaires par mois était trop fort, et les Babyloniens comptaient moins de 29,50. Sans cercle vicieux, nous pouvons maintenant calculer quel était leur chiffre de jours pour le mois lunaire.

$$123 \times 4x = 14406 \times 1$$

$$4x = \frac{14406 \times 1}{123}$$

$$x = \frac{14406 \times 1}{123 \times 4} = \frac{14406}{492} = 29{,}28048775$$

x ou les jours du mois lunaire babylonien étaient 29,28048775. De cette manière, la différence relevée, avec 29,5 par mois, tombe :

$$\begin{aligned} & 123 \times (4 \times 29{,}28048775) = 14406 \times 1 \\ \text{ou} \quad & 14405{,}999973 \qquad\qquad\quad = 14406 \end{aligned}$$

d'où, à une fraction infinitésimale près, le calcul et l'interprétation sont justes, — le mois lunaire ayant été estimé à 29 jours 28048775 fractions de jour par le rédacteur comptable de notre document.

Pour l'assimilation de SUḪ-ERIN(ki) avec Suse, voir ma note, XLIX, *Recueil de Travaux*, t. XXII, p. 78.

Le montant même du prix de location nous est inconnu, soit qu'il existât un taux reçu, légal ou usuel, soit que ce détail ait disparu de la tablette.

2. *Louage de barques entre Sirpurla et Suse.* — La tablette suivante, de même provenance, est intéressante à un autre titre, et mentionne aussi *Suse*. Six barques se

Digitized by Google

rendent dans cette ville pour en rapporter du sésame. On estime à deux mois le temps nécessaire pour s'y rendre, depuis Sirpurla, faire le chargement et en revenir. Chaque barque contient soixante fois le *gur* royal. Ce détail ne nous renseigne pas sur leur importance. Mais le chiffre de six hommes pour chaque équipage nous fait croire que ces embarcations étaient à peu près ce que sont les *sefina* qui naviguent, encore aujourd'hui, pour le même motif, sur le Karoun, le Tigre ou l'Euphrate.

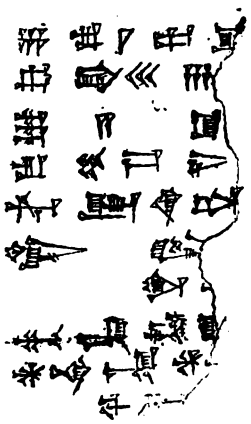

6 elippé 60 GUR LU[GAL]
KAL-BI 36
arah 2 KU
elip ŠE-IS-NI
SUḪ-ERIN-KI TA
ANŠU LUGAL [MÂ]-URU [PA]
MU EN-MAḪ GAL ANNA
ÊN AN ŠIŠ KI BA-A-KU

6 barques à 60 *gur* (royal),
leurs hommes étant 36,
pour la durée de 2 mois (sont louées);
chargement de sésame
(à ramener) de Suse.
Vu par le fonctionnaire Lugal-Mâ-uru.
Année où le grand prêtre d'Anu intronisa le prêtre de Nannar.

La restitution PA est douteuse. Ce terme se place généralement avant le nom. Toutefois, c'est une fonction de ce genre qui se trouvait indiquée dans la lacune.

3. *Texte (mêmes époque et provenance) mentionnant un patési de Suse : Be-li-a-uru-gal.*

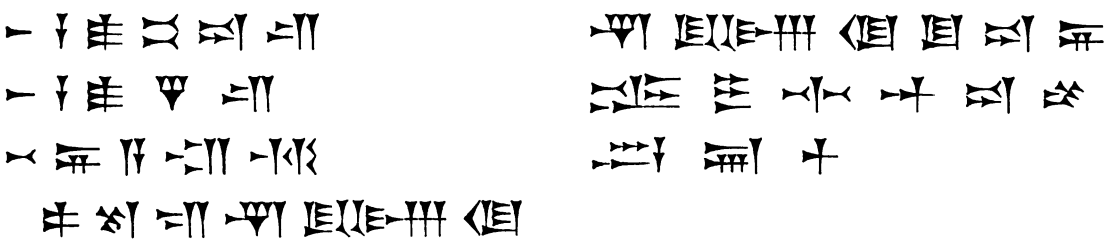

4. *Acte de mariage.*

Di til-la
(*an*) *Nin-mar-ki-ka dumu Lu* (*an*) *šiš-kit*
igi-ni-in-ê-gar-ar
mu lugal
5 *Lu-dingir-ra dumu Gu-za-ni-kit*

Sentence :
Nin (an) marki, fils de Lu (an) šiš,
a comparu
au nom du roi.
5 « Lu-dingirra, fils de Guzani,

Digitized by Google

Dam-gu-la dumu-mu ḫa-an-tuk nê-in-dug-ga	qu'il épouse Dam-gula, ma fille, » dit-il.
Nita dumu Ur (an) Kal	Nita, fils de Ur (an) Kal,
Ur-Dup dumu Lu (an) šiš ki	et Ur-Dup, fils de Lu (an) šiš,
nam-nê-ru-a-an	ont prêté serment :
10 *Lu-dingir-ra-kit*	10 Lu-dingirra
Dam-gu-la ba-an-tuk	a épousé Dam-gula. —
an Nin-mar-ki ka-kit	Nin (an) marki,
a-du 2 kam aš	une deuxième fois,
igi-ni-in-ê-gar-ar	a comparu
15 *mu lugal*	15 au nom du roi.
Sib ki-ni dumu-mu	« Sib(ri'u)-kini, mon fils,
Dam-azag-zu dumu Gu-za-ni-kit ḫa-an-tuk nê-in-dug-ga	qu'il épouse Dam-azag-zu, fille de Gu-zani, » dit-il.
mu (an) Nin-mar-ki-ka-kit	Par le nom de Nin (an) marki
mu lugal pad-da dug-ga-na ba-ni-gin-na-ku	et le nom royal invoqué, on confirma sa volonté.
20 *Sib ki-ni sib*	20 Sib-kini
Nin-azag-zu ba-an-tuk	a épousé Nin-azag-zu.
Ti-Ê-maḫ-ta maškim	Le fonctionnaire était Ti-êmaḫ-ta.
Lu (an) Rim + sig	Lu (an) Rim + sig.
Ur (an) Ka-di	et Ur (an) Kadi
25 *Di-kud-bi-me*	25 étaient magistrats.
mu-uš-sa Si-[manum ki ba gul]	Année suivant celle de la destruction de Simanum.

5. *Premier texte funéraire babylonien.* — Je ne puis me tenir de publier sans retard un petit fragment de texte qui surprendra agréablement tous ceux qui s'intéressent aux doctrines eschatologiques babyloniennes. Je le lis sur l'estampage d'un demi-cylindre barillet, découvert récemment en Chaldée. Ce monument se trouvait déposé, comme il ressort certainement du texte, dans un *tombeau* ou *kimaḫḫu*, quelle qu'ait été la nature précise de ce *kimaḫḫu*, tombeau, cercueil, sarcophage, cuve, jarre, etc. Nous appelons ce document le *premier* du genre, comme étant le seul, jusqu'à ce jour, qui se rapporte *directement, ex professo,* à une tombe.

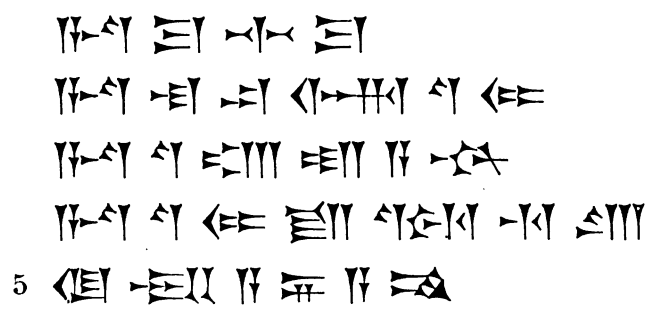

Digitized by Google

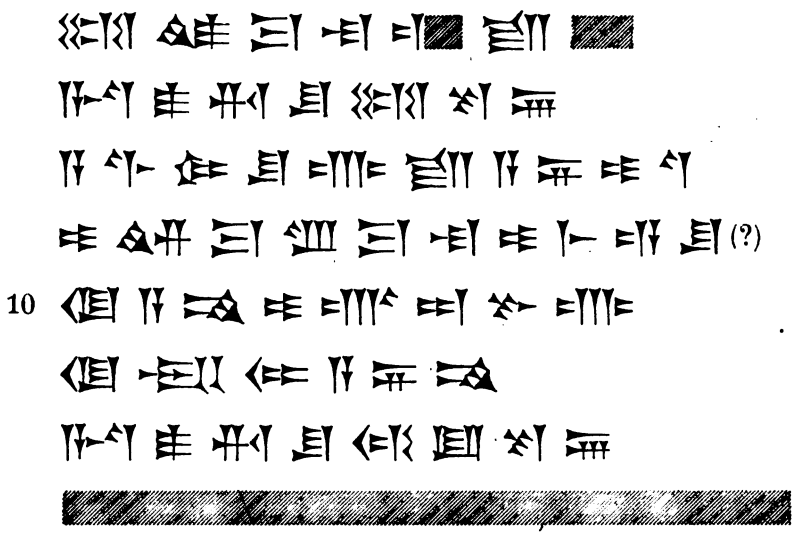

.....	(Un descendant quelconque),
A-na ma-ti-ma	à l'avenir,
a-na la-ba-ar u-mi	au déclin des temps,
a-na u-um ṣi-a-tim	aux jours de l'issue,
a-na u-mi ša uḫ-ḫu-ru	au siècle final,
5 *ki-maḫ a-ni-a-am*	5 ce tombeau
li-mur-ma la u(?)*-ša* [*an-ni-ma*] (?)	s'il voit, qu'il ne le change pas
a-na aš-ri-šu li-te-ir	et qu'il le remette en place!
a-wi-lum šu-u ša a-ni-i-tu	Cet homme qui ceci
i-im-ma-ru-ma la i-me-e-šu	voit, et ne profane point
10 *ki-a-am i-ga-ab-bu-u*	10 et ordonne ainsi :
ki-maḫ mušî a-ni-am	Ce tombeau de mort,
a-na aš-ri-šu ul-lu te-ir	en son lieu antique, remets-le!...
.....	*(Suivait une bénédiction!)*

LII. *Textes assyriens.* — 1. *Inscription assyrienne de Kal'at Shergat avec noms royaux.* — *Erišu,* le deuxième nom mentionné dans ce texte, est déjà connu (*I R.*, 6, 2), comme celui d'un patési d'Assur, fils de Ḫallu, patési d'Assur. — Nous apprenons aujourd'hui qu'Erišu a reconstruit l'*Ê-harsag-Kurkurra.* Ce temple paraît avoir été élevé d'abord par un prince du nom de *Šušbi aïbi,* mentionné aussi dans notre texte. Si ces deux derniers termes n'exprimaient qu'un titre, « destructeur des ennemis », ils ne se trouveraient point précéder, mais suivre (comme habituellement) le titre : *Šangu Assur,* « prêtre d'Assur ». Il y a donc vraisemblablement ici un réel nom propre royal : *Šušbi aïbi. Šabû,* comme *kanâšu,* est intransitif au *kal,* et devient transitif au *šafel* (cf. K. 2107, obv. 18 : *nasiḫ šabûti, muballû aïbi, nasiḫ raggi*). Le sens du nom est donc : « écrase l'ennemi! » L'éponyme de l'an 814 ne s'appelle-t-il pas *Mušikniš,* et n'y a-t-il pas un roi babylonien du nom de *Muabbit Kiššâti?*

Digitized by Google

. . . . . .

. . . šaknu] (ilu) Bêl šangu (ilu) [Aššur. . .

. . . šaknu] (ilu) Bêl šangu (ilu) Aššur. . .

. . . šaknu Bê]l šangu (ilu) Aššur- ma

. . . še-el-pu-ti ba-nu bît. . .

. . . šu-bat (ilu) NUN NAM NIR. . .

. . . e]-nu-ma bît Ḫar-sag-Kur-kur-ra bît MAḪ. . .

. . . ša] ▼ Śu-uš-bi a-a-bi šangu (ilu) Aššur. . .

. . . e]-pu-šu e-na-aḫ-ma ▼ E-ri-šu. . .

. . . šangu] (ilu) Aššur e-pu-uš ▼▼ ŠU. . .

. . . li šak-nu. . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . vicaire de Bêl, prêtre d'Assur. . .

. . . vicaire de Bêl, prêtre d'Assur. . .

. . . vicaire de Bêl, prêtre d'Assur. . .

. . . qui, de] la ruine, releva le temple. . .

. . . la résidence du dieu Assur (cf. *Assurb.*, III, 32). . .

. . . en ce temps-là, le temple de Ḫar-sag Kur-kur-ra, le temple auguste. . .

. . . que] *Śušbi-aïbi*, prêtre d'Assur. . .

. . . avait construit, s'effondra, et *Erišum*. . .

. . . prêtre d'Assur, le construisit pour la deuxième fois. . .

. . . . . .

Digitized by Google

2. *Fragment de texte appartenant à un roi assyrien et mentionnant un roi de Ḥatti : x... (an) Tešub.*

	... ilâ]ni bêlê-[ya...
	... e-tiq
	... lu ak-šud...
	... DU-ni mât Ar-da?...
	... Ar-wa-da lu ar-[tedi...
	... Arw]a-da qabal tamdi...
	... lu aq-ta-bu...
	... tamdi i-qab-bi-u...
	... lu-u-du-uk...
	... Ḥa-at-te a-na si-ḥir-ti...
	... biltu ma-da-at-ta u...
	... (ilu) Te-šub šar mat Ḥa-at...
	... Aḥ-la-me-i...
	... at ta ... šu...

3. *Le signe* *DAR dans l'inscription de Téglatphalasar Ier.* — Ce signe se trouve deux fois dans le texte de Téglatphalasar Ier, sans que personne ne l'ait reconnu. M. Streck, en particulier, qui récemment (*ZA.*, t. XIII, p. 64) s'est occupé spécialement des noms propres de cette inscription, n'en a pas été frappé, car c'est dans deux noms propres qu'il se présente : col. IV, 73, où il ne faut pas lire *Qi(qin)-da-ri*, mais *Dar-da-ri;* col. IV, 75, où il n'y a pas *Pi-la-qi(n)-ni,* mais *Pi-la-dar-ni.* Le signe en question n'est point formé en effet comme le *qin, qi* de *emuqî,* en divers endroits de la même inscription; mais il est adéquatement pareil à dans (*ilu*) (*rišti šamê*) de *R.*, I, pl. 27, *a*, 10.

LIII. *Cylindres divers.* — 1. *Cylindre sans sujet gravé, avec cette seule inscription. Appartient à M. de Clercq.*

	I-ta-aš-ni-ṣi
	i-ta-an-me-ir
	i-ta-aḥ-ḥi-iš

Digitized by Google

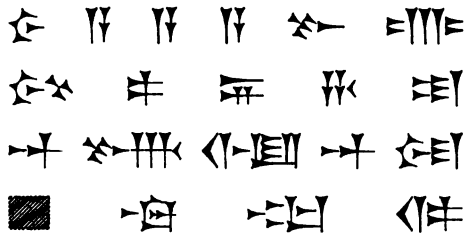

(*sal*) *a-a-a-bu-u*
(*amat*) *PA ni-ḫa-at*
(*ilu*) *Ṣir u* (*ilu*) *Nin*
... *ak-ka-di* (ou *ki*)

Il a été exécré! la plaie est apaisée!
il a été aperçu! le dieu Ṣir et la déesse Nin-
il a été mis en fuite! — (?) akkadi (*ou* ki)
la harpie ennemie,

Nous avons évidemment affaire à une formule magique, sacramentelle, conjurant le mal *hic et nunc*. Les trois verbes du commencement sont à la forme *intafal*, avec le sens du passif. Le premier est *šanâšu*, dont la signification ne peut être douteuse, après le texte d'Assurbanipal, Sm. 247, *j : lišanšu ša išniṣṣu akkis*, « sa langue qui avait blasphémé, je coupais. » *Itanmir* est de *amâru*, qui existe déjà au présent, sous cette forme, *ittanmar* pour *ittammar*. *Itaḫḫiš* est de חיש, « se hâter ».

A la quatrième ligne, le déterminatif *sal*, « féminin », précède un nom, masculin pluriel de forme, *aïbû*, « ennemis ». *Amtu PA* (ou *SIG*), ligne 5, est la « fille qui frappe ». On prêtait volontiers une hypostase féminine aux divers fléaux. *Šutu*, dans le fragment Adapa de la collection El-Amarna, est aussi un monstre féminin, ou mieux une sorte de harpie. Dans les deux dernières lignes, deux dieux personnifient le mal ou la plaie : le premier, sous le nom connu de *Ṣiru*, « serpent »; l'autre, son doublet féminin, est appelé *Nin-ak-ka-di*, à lecture et sens obscurs, puisqu'il n'est pas absolument certain que *ak* soit le premier signe de la dernière ligne, et que le *di* final pourrait aussi bien être *ki*.

2. *Autre cylindre. Collection de Clercq.*

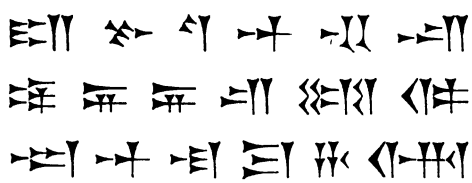

Ra-bu-ut (*ilu*) *Sin*
mâr I-li târu li-di
arad (*ilu*) *La-ma-ḫa-ar*

Le premier nom signifie « Grandeur de Sin », le deuxième « que mon dieu connaisse le pardon ». Le nom divin *Lamaḫar*, « sans rival », fait penser à *Lagamal*, *Lagamar*, *Latarak*, etc., qui, s'il y avait réellement analogie, seraient bien de caractère *sémitique*.

3. *Autre cylindre* (lieu actuel inconnu), ayant appartenu à une femme.

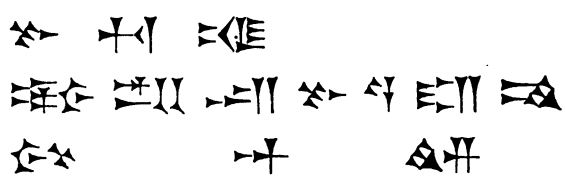

Digitized by Google

Pu-ḥu-tum	« Puḥutum,
mârat (*ilu*) *Sin nûr nam-ra-am*	fille de Sin nur-namram,
amat (*ilu*) *Adad*	servante (*ou* prêtresse) d'Adad. »

Bu (2e ligne) a les valeurs *nûru, napâḥu,* etc., , est même un des idéogrammes exprimant le nom du dieu Sin. Dès lors, et en outre, rien ne s'oppose à ce que soit employé ici, comme fréquemment ailleurs, avec le sens de *namâru,* terminé phonétiquement. Cf. *Uddušu* (=) *nam-ir* (*Rec. de Trav.*, t. XX, p. 63). *Namram šarur* (*Rec. de Trav.*, t. XVII, p. 35) est un nom semblable abrégé.

4. *Cylindre armorié.* — L'empreinte de ce cylindre se trouve trois ou quatre fois sur une petite tablette qui m'appartient. Le texte de la tablette n'a aucune importance et se rapporte à quelque prêt de blé. La date du document est : *mu mâ tu maḥ ba a dim,* « année où le roi fit le grand vaisseau TU », et nous reporte ainsi à l'un des rois du deuxième groupe d'Ur.

Le scribe, propriétaire de notre cylindre, s'appelait :

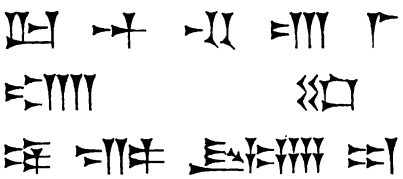

Ur Enlilla
dup-sar
mâr SAG-SAG-AB

Tout l'intérêt de cette pièce lui vient des sujets qui l'illustrent. Les traits des divers personnages sont nettement gravés. Le siège du dieu figure probablement un animal. L'aigle éployé dans le champ est assez connu par les autres tablettes de Telloh. Quelquefois, il s'appuie sur deux lions ou sur deux gazelles. Le trait vraiment nouveau à relever ici, c'est le *lion héraldique,* gueule ouverte, debout, tenant une grande tige terminée par cinq petites sphères, et accompagnant le dieu. La tiare à cornes de l'orant et l'aigle, qui laissent à désirer dans notre dessin, sont irréprochables sur l'original.

LIV. *Šurinnu-Qutrinnu.* — Il existait en assyrien, on le sait, un mot . Voici deux fragments de textes inédits tirés d'un document médical (Constantinople, n° 583), qui en fixent assez bien le sens, sinon la lecture :

. . . . . .
it-ti (*sam*) *IN-UŠ* (*giš*) *AZ-ḤU+SI ana libbi mê tašakan tana-di*
ina mê buri ka-la u-mi ina *te-sik-kir*...

« Avec la plante IN-UŠ, du bois AZ-ḤU + SI, tu placeras dans l'eau, tu mettras dans de l'eau de puits toute une journée, et dans un pot -*rin-na* tu enfermeras... »

Digitized by Google

ZAG-ḤI-LI-ŠAR... (giš) ŠU-ŠUM (sam) ilu Šamaš
ištenis ta-pa ana mê tana-di ina [illegible] [illegible] [illegible]*-na te-sik-kir*
šêpâ-šu tu-maš-ša-'-ma u šamni tapašas-su-ma ibaluṭ

« Avec la plante ZAG-ḤI-LI-ŠAR..., le bois ŠU-ŠUM, la plante dite du soleil ensemble tu cuiras, dans l'eau tu mettras, dans le pot [illegible]*-rin-na* tu enfermeras, les pieds (du malade) tu oindras, avec de la graisse tu frotteras, et il sera guéri. »

Le fait de contenir renfermé un remède plus ou moins liquide et la présence, devant ce mot, du déterminatif *IM* qui a bien les valeurs *aḫu, dîdu,* « pot », outre l'équivalence IM-[illegible] *rin* = *tinuru* qui est *un* poêle ou mieux *une* poêle à feu, prouvent qu'il est question dans ces deux textes d'un récipient ou pot quelconque.

La difficulté ne porte donc pas sur le sens, mais bien sur la lecture du mot. Faut-il lire *šurinnu* ou *qatrinnu?* Et si *qatrinnu* est la bonne lecture, n'est-ce pas identiquement le même mot que *qutrinnu?* Et, dès lors, ne faut-il pas accepter pour [illegible] une lecture *qat,* ou pour [illegible] une lecture *qut?* Si nombreux sont les signes qui ont cette double vocalisation : [illegible] *ḫat, ḫut;* [illegible] *ḫar, ḫur;* [illegible] *daḫ, duḫ;* [illegible] *laḫ, luḫ;* [illegible] *dad, dub; šar, šur,* etc.! Qu'on lise [illegible] *rin-nu : qutrinnu,* ou [illegible] *rin-nu : qatrinnu,* il importe peu; il y aurait un mot à retrancher de nos lexiques.

Et, en effet, dans tous les textes où se présente [illegible] *rinnu,* le sens porté plus haut pour [illegible] *rinnu* s'adapte fort bien.

zîbu šurruḫu ṣêni [illegible] *rinna* (*IV R.*, 20, nos 1, 26, 27)
« prodiguer les victimes, combler les marmites »
itti... zîbi ellûti [illegible] *rinni šurruḫi... maḫaršun aqqî* (*Khors.*, 172)
[*ina maḫar*] *Šamaš* [illegible] *rinna iškun* (*Nimr.-E.*, 21, *a*, 8), etc.

Le [illegible] [illegible] *rinni* de K. 891, Obv. 5 et 10, paraît désigner autre chose. Voir les exemples dans Del., *HWB.*, 691; Lehm., *Šmš.*, Taf. 32, 5, 10. L'idéogramme [illegible] [illegible] ŠU-NIR semble être dû à une lubie de scribe qui a retourné RIN en NIR.

Le texte médical, dont j'extrais les deux passages allégués ci-dessus, est intéressant dans toute son étendue. Le prologue l'est d'une manière spéciale. J'y lis :

[*šiptu*] *bit nu-ru*
[*šim*]*-ma-tum ši-im-ma-tum*
[*šim*]*-ma-tum šim.....*
... *uk*(?)*-ku-ti zu-ga-ki-pa-ni-iš*
5 ... *ṢI ina qar-ni-ki tu-šar-di-i ina si* (= *zi*)*-im-ba-ti-ki*
... *ina su-un ardati tu-še-li-i*
... *ina su-un idli tu-še-li-i*
... *šim-ma-tum ki-ma ši-iz-bi ina tu-li-e*
ki-ma zu-'-ti ina ša-ḫa-ti
10 *ki-ma me-e ša* [illegible]*-ri* (?) *ina na*(?)*-gab*(?)*-ti*

Digitized by Google

ki-ma ši-na-a-ti ina bi-ri-it pu-[ri]-di
ṣi-i im šim-ma-tum ki-ma ši-iz-bi ina tu-li-e ir-ti-ša
ki-ma u-[illegible]-di ina na-ḫi-ri u ḫa-si-si
am-mi-ni šim-ma-tum idlu u ardatu ta-ga-az-za-si
. . . . . .

[Incantation] de la maison de lumière.
Lézard, lézard!
lézard, lézard!
. . . . . comme un scorpion!
5 [le venin] de tes cornes, tu le fais descendre dans ta queue;
[ton venin], tu le fais monter dans le sein de la femme;
[ton venin], tu le fais monter dans le sein de l'homme;
[sors, venin] de lézard, comme le lait des mamelles!
comme la sueur (?) du flanc!
10 comme l'eau de . . . . . , du . . . . . !
comme l'urine d'entre les cuisses!
Sors, venin de lézard, comme le lait des mamelles de sa poitrine!
comme l'humeur, des narines et de l'oreille!
Pourquoi, ô lézard, déchires-tu l'homme et la femme!
. . . . . .

Le sens de « poison » pour *šimmatun* ne s'adapte pas, pensé-je, à *zugakipaniš* et aux lignes suivantes (5-7), à moins de prêter une hypostase à cette substance. J'ai donc songé à שממית (judéo-aram.), سام (arabe), avec le sens de « lézard » ou quelque chose d'approchant.

J'ai cru *imu* possible à côté de *imtu* (ligne 12), sans perdre de vue IM = *puluḫtu*. Les sens de *puridi*, *uḫaddi*, *hasisi*, s'imposent.

ΠΑΤΑΡΒΗΜΙΣ

HERODOT, II, cap. 162

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Der Name des Ägypters, welchen Apries an den Amasis schickte, spottet in der überlieferten Form jedem Versuch einer Übersetzung. Ich glaube daher, dass der Name verderbt ist und mit einer leichten Emendation sich herstellen lässt. Wenn man statt μ ein κ oder χ liest, so erhält man den gut ägyptischen Namen Παταρβῆκις oder Παταρβῆχις, beides bedeutet « welchen Gott *Ḥar-bek(ch)is* gegeben hat. Dieser Gott verbirgt sich auch in dem Namen der Deltastadt, welche bei HERODOT, II/41, als Ἀταρβῆχις, bei Steph.

Digitized by Google

Deuxième registre. —

LXXXIX. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 1m 05 — N° 239.
Le premier registre ne porte aucune trace de sculpture.
Deuxième registre. —

1. Voir la note 1 de la page précédente.
2. Publiée par MARIETTE, *Fouilles*, pl. LII.
3. Cf. . *Papyrus Harris I*, 4, 4; BRUGSCH, *D. H. S.*, 869.

Digitized by Google

XC. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 87. — N° 240, R. 478.

Premier registre. — , à corps humain surmonté d'une tête de bœuf, marche vers la droite. Le dieu tient à la main le sceptre *ouas*, auquel viennent se réunir les deux signes . Près de lui, sont gravés différents souhaits : 1° ; 2° . Le reste du champ de ce registre est occupé par les noms du roi accompagnés de la formule , le tout faisant face au bœuf sacré.

Puis, dans le cintre, épousant la forme de la stèle, le signe du ciel et le disque ailé, .

Deuxième registre. —

XCI. — Stèle cintrée[2]. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 23. — N° 242.

Premier registre. — Au sommet, le disque ailé. Au-dessous, marchant vers la droite. Un personnage est agenouillé devant lui, près d'une table d'offrandes , chargée d'une oie et de trois pains (sic) (sic), à côté de laquelle on lit les indications ordinaires .

Deuxième registre. —

1. Publiée par Mariette, *Choix de Monuments*, etc., pl. VII, et *Fouilles*, pl. LIV.
2. Voir stèle n° CXII-292. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. L.

Digitized by Google

Premier registre. — Apis-momie, le dos couvert d'une housse quadrillée; derrière lui, Isis; devant lui, Nephthys.

Deuxième registre. —

LXXXIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 17. — N° 230. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis, ; devant lui, en adoration, .

Deuxième registre. —

Inscription peu lisible par suite des atteintes de l'humidité.

LXXXIV. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 21. — N° 231, R. 474. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis, sculpté et peint, ; derrière lui, l'inscription . Devant lui, le et une table d'offrande. Au-dessus du dieu, plane le disque ailé, accompagné de l'inscription .

Deuxième registre. —

LXXXV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 19. — N° 232, R. 475 (inv. 421-221) — 2868. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis, , allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et en adoration.

Digitized by Google

Deuxième registre. —

LXXXVI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 234 (inv. 476). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis, , obombré par le vautour sacré tenant ☉ entre ses serres. Derrière lui, Nephthys, , debout.

Deuxième registre. —

LXXXVII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 235, S. 1889.

Premier registre. — Apis allant à droite; à droite et à gauche du dieu, Isis et Nephthys. Toute cette scène est peinte.

Deuxième registre. —

LXXXVIII. — Stèle cintrée. Inscription gravée, renfermant un certain nombre de signes hiératiques régularisés. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 237, R. 477 (2815). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis, , allant vers la droite. Devant lui, , agenouillé, offrant un vase ☉.

1. (?) ou .

Digitized by Google

als 'Αταρβῖκις erscheint[1]. Denn auf Grund der ägyptischen Lautgesetze kann man nur das Prototyp *Ḥet-har-bjek* « Haus des Harbekis » herstellen. Gegen die übliche Auffassung[2] des Stadtnamens als einer Zusammensetzung mit Hathor Ἀθυρ spricht der Vokal α in ταρ, welcher niemals aus einem *o* Laut entstehen kann.

Der Name des Gottes ist auch sonst in Eigennamen nachzuweisen, so in Πετεαρπῆκις[3] und Αρβῆκις (PEYRON, *Pap. gr.*, II/46). Die von WILCKEN, *Ä. Z.*, 83/160, angenommene Identität mit dem hieroglyphen (LIEBLEIN, 1218) ist nicht möglich. Dieser Name ist *bk-Ḥor* « Diener des Horus » zu lesen, was ein bilinguer Text durch ωριωκ wiedergiebt[4]. Überdies würde *bk* « Diener » = ϧωκ nicht die Vokalisation mit *ē* ergeben können. Es bleibt nur die Erklärung aus *Ḥar* + *bjek* (= ϧнϭ, ϧнк), « Horus-Sperber ». In dieser Verbindung möchte ich *Ḥar* für den vorangestellen Genetiv halten, welcher von *bik* abhängt. Diese seltene Construction liegt ja auch z. B. in « des *Nhrî* Sohn *Ḫnm-htp* » vor.

Neben 'Αρβῆκις kommt auch 'Αρβῆχις[5] vor, mit Übergang des κ in die Aspirata χ. Da nun Herodot in dem oben besprochenen Stadtnamen -αρβηχις schreibt, so wird man den Namen des ägyptischen Abgesandten am besten Παταρβῆχις herstellen. Die korrekte Form dieses Namen « welchen Gott *Ḥarbekis* gegeben hat » würde *Πετεαρ(π)βῆκις lauten, wie sie auch thatsächlich zu belegen ist[6]. Aus Πετεαρ- ist zunächst Πεταρ- geworden, wie sich neben Πετεαροῆρις ein Πεταροῆρις (s. PARTHEY, *Ägyptische Personennamen*), neben Πετεαρποχράτης (PARTHEY) ein Πεταρποχράτης findet (GRENFELL-HUNT, *Greek papyri*, 32/8). Das Πε ist dann — sei es unter dem Einfluss des folgenden α oder unter der Einwirkung der häufigen Πα- bildungen[7] — in α übergegangen. Einen ganz gleichen Fall stellt der Eigenname Πατανοῦκυς[8] « welchen die Göttin 'Anukis gegeben hat » dar, welcher aus *Πετεανουκις entstanden ist.

BAÏHΘ

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Zu der Bemerkung des Horapollo, I, 7 : καλεῖται γὰρ παρ' Αἰγυπτίοις ὁ ἱέραξ βαϊήθ hat[9] WIEDEMANN richtig die Erklärung gefügt, dass das in Frage stehende Wort dem ägyptischen *bik* « Sperber » entspreche. Dagegen halte ich den Vorschlag, auf Grund dieser Gleichung βαϊήθ in βαϊήκ zu verbessern allein deshalb für unannehmbar, weil

1. Zu der Umschrift von *ḥt* vgl. abgesehen von 'Αθώρ, 'Αθῦρι auch 'Αθρῖβις aus *Ḥt-ḥri-ib*.
2. S. WIEDEMANN, *Zweites Buch Herodot*, S. 195, und PIETSCHMANN, *Pauly-Wissowa unter* Αταρβηχις.
3. *Pap. Casati*, 47/1. So ist nach einer freundlichen Mitteilung von Herrn Prof. WILCKEN zu lesen. Der Wechsel von π und β ist ganz gewöhnlich, vgl. z. B. -ανουβις neben ανουπις in Eigennamen.
4. S. SPIEGELBERG, *Demotische Studien*, I, n° 461.
5. Vgl. auch *Pap. Petrie II*, 39 *a* : Αρβιχιος.
6. *Pap. Casati*, 47/1, s. oben.
7. Auch der mundartliche Wechsel zwischen ε und α (z. B. im achmimischen Dialect steht häufig ϧ für ϵ) könnte dabei in Frage kommen.
8. In dem n. pr. Σενπατανοῦκις. WILCKEN, *Äg. Zeitschr.*, 1883/S. 165, vgl. ferner, Τατεανοῦφις, Σενπατῆσις in SPIEGELBERG, *Demotische Studien*, I, n° 278, 352, und § 9, 3.
9. *Sammlung altägyptischer Wörter, welche von klassischen Autoren umschrieben oder übersetzt worden sind*, S. 19.

Digitized by Google

Horapollo a. O. das Wort in die Bestandteile βαϊ (𓅱 𓄡 *bj*) und ηθ (𓄿 𓏏 𓅓 *ḥ'tï* ϩнт), zerlegt.

Und in der That ist die Wiedergabe von altem *k* durch θ nichts so ganz Ungewöhnliches. Das auf *k'šj* zurückgehende ϵϭωϣ : ϵϑωϣ[1] und einige andere neuerdings von SETHE[2] beigebrachte Beispiele stellen den Lautüberganz der Gutturalis in die Dentalis sowohl innerhalb des Altägyptischen wie für die späteren Epochen ausser Zweifel. Die Wiedergabe des *k* durch eine Dentalis ist für unser Wort auch anderweitig zu belegen. Dabei möchte ich einmal auch die sonstigen Transcriptionen von *bik* kurz besprechen.

Das altägyptische *bik* ist im Koptischen zu ϧнϭ geworden, ist also ein Nomen mit dem Bildungsvokal н nach dem zweiten Radikal[3]. Dieser koptischen Form entspricht ein grosser Teil der mit *bik* gebildeten griechischen Eigennamen, z. B. Πϭῆκις, Τϭῆκις (var. Τϭέκις), Παϭῆκις ferner Ἀρϭῆκις und die damit zusammengesetzten Eigennamen[4]. Für den Bildungsvokal н tritt nun bisweilen ϧι ein, eine Erscheinung die ja auch sonst zu beobachten ist[5]. So findet sich Σενψεντϭαϊκις. Daneben aber liegen auch Transcriptionen mit θ in Ἀρϭαϊθος[6], Τααρϭαϊθος[7] vor. Eine dritte Art der Wiedergabe des *k* nämlich durch *s* zeigt der Name Τϭαϊσε, in welchem ich eine Variante von Τϭῆκις sehen möchte. In diesem Zusammenhang gewinnt man auch für das kopt. ϧϧιϲ (boh.) das rechte Verständniss[7]. In beiden Fällen ist н : ϭ (sahid.) : ϫ (boh.) durch *s* wiedergegen. Dazu ist die griech. Form Σισόις des kopt. ϫιϫωι[8] zu vergleichen. Die von Horapollo überlieferte Form gehört zu den Dentaltranscriptionen. Freilich ist die Nominalbildung ϭαϊ̈ϥθ ganz unerklärlich, ist sie doch mit ihren 2 Bildungsvokalen α und η durchaus unägyptisch. Falls wir die Wiedergabe des *k* durch θ zu Grunde legen, so sind nur die beiden Formen βηθ o der βαιθ möglich, und es ist daher die Frage berechtigt, ob nicht βαϊ̈ϥθ in irgend einer Weise aus diesen beiden Formen verderbt ist. Die Quelle aus welcher Horapollo geschöpft hat, konnte ja die beiden Vokalisationsmöglichkeiten αι und η z. B. als βαῖθ angedeutet haben. Daraus konnte sich leicht ein βαϊ̈ϥθ entwickeln. Horapollo würde dann seine Weisheit nicht der lebenden Sprache sondern einem Wörterbuch o. ä. entlehnt haben. Wie dem auch sein mag, das eine darf festgehalten werden, dass keinerlei Veranlassung vorliegt, das θ von βαϊ̈ϥθ in κ zu ändern.

TEXTES PROVENANT DU SÉRAPÉUM DE MEMPHIS

(*Suite*)

PAR

ÉMILE CHASSINAT

LXXXII. — Stèle cintrée. Inscription gravée; le creux des hiéroglyphes peint en vert. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 229, S. 1888.

1. STERN, *Kopt. Gram.*, § 24. — 2. *Das ägyptische Verbum*, I, § 285. — 3. STEINDORFF, *Kopt. Gram.*, § 73, γ.
4. Soweit nichts Anderes bemerkt ist, entnehme ich die Namen der im ersten Hefte meiner « demotischen Studien » erscheinenden Sammlung von Eigennamen.
5. SETHE, *Verbum*, I/§ 39. — 6. KENYON, *Pap. Br. Mus.*, II, Index.
7. Es ist demnach nicht nötig, mit Maspero (*Rec.*, XV/193) eine Entlehnung aus arab. ج ا ل anzunehmen.
8. Siehe SPIEGELBERG, *Demot. Studien*, I, n° 316.

Digitized by Google

XCII. — Stèle cintrée[1]. Inscription cursive tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 19. — N° 245.

Premier registre. — debout devant une table d'offrandes. Devant lui, un personnage en adoration, .

Deuxième registre. —

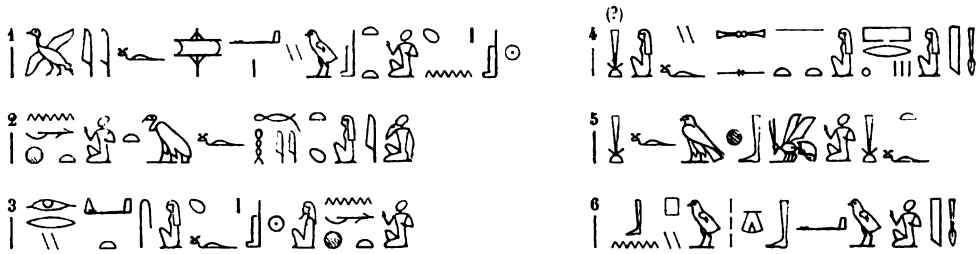

XCIII. — Stèle cintrée[2]. Inscription grossièrement gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 247, R. 480. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — momifié, couché sur un édicule ; au-dessus de lui, plane le disque ailé.

Deuxième registre. —

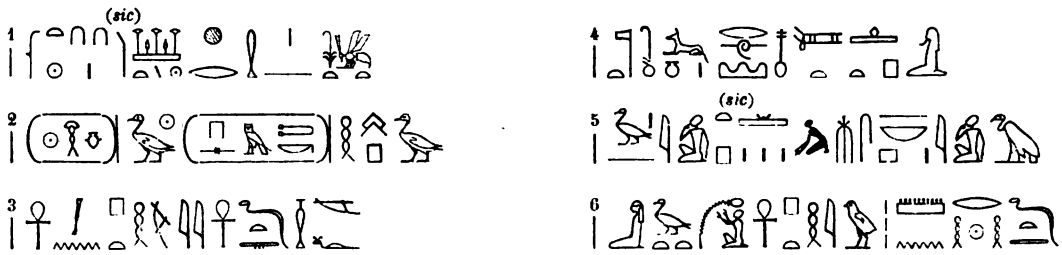

On a tracé, à la suite de cette inscription, une ligne de texte à l'encre rouge dont le début seul est encore lisible : .

XCIV. — Stèle cintrée[3]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 33. — N° 248, R. 480. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Dans le cintre, le ciel et le disque ailé. Au-dessous, Apis, , allant à droite; devant lui, le fait une libation, suivi de deux personnages agenouillés, le et le nommé .

Deuxième registre. —

1. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. LI.
2. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. XLVIII. Voir la stèle n° CXIII-317.
3. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. XLVIII. Cf. Liebleïn, *op. cit.*, n° 1224, aussi le n° 303 *bis* de la *Salle historique;* voir plus haut stèle n° LXII-191.

Digitized by Google

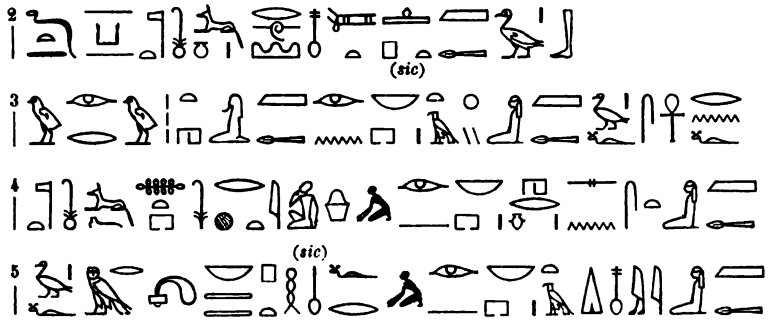

XCV. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m37. — N° 249, R. 482. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis allant à droite, ; devant lui, un homme agenouillé. Au-dessus de cette scène, plane le disque ailé.

Deuxième registre. —

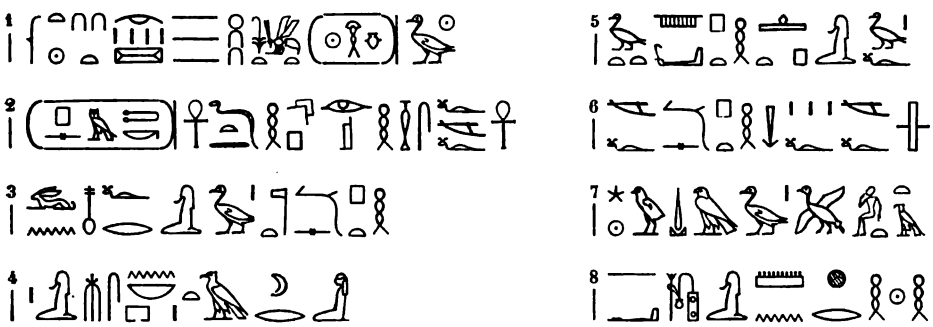

XCVI. — Stèle cintrée[2]. Inscription gravée et repeinte en vert clair. — Calcaire. H., 0m29. — N° 250, R. 483. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis momifié, couché sur un petit naos ; derrière lui, Isis étend la main en signe de protection. Devant lui, , accroupi .

Deuxième registre. —

XCVII. — Stèle cintrée[3]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m13. — N° 251, R. 484.

1. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. XLVIII. Cf. Lieblein, *Dictionnaire des Noms*, n° 1139.
2. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. XLVIII. Voir Lieblein, *Dictionnaire des Noms*, n° 1225.
3. Voir Lieblein, *Dictionnaire des Noms*, n° 1226.

Digitized by Google

Premier registre. — allant à droite; devant lui, un homme en adoration. Dans le cintre, le disque .

Deuxième registre. —

XCVIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre rouge. — Calcaire. H., 0m 105. — N° 255.

Dans le cintre, le disque ailé, , accolé de deux uræus.

Premier registre. — Apis, , allant à droite; derrière lui, Nephthys, , coiffée ; devant lui, Isis, , coiffée ; à ses pieds, un personnage agenouillé, .

Deuxième registre. —

Personnage agenouillé, .

La lecture de quelques-uns des signes est peu certaine, cette stèle étant à demi détruite par l'humidité.

XCIX. — Stèle cintrée[1]. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 257 (3017). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis allant à droite, coiffé du disque; lég. : ; devant lui, un homme en adoration, . Les figures sont rehaussées de couleur rouge.

Deuxième registre. —

C. — Stèle cintrée[2]. — Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 258. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — allant à droite.

Deuxième registre. —

CI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 260 (inv. 421-12), R. 486. — XXIIe dynastie, Apis IIIe.

1. Voir plus bas la stèle n° C-258.
2. Voir plus haut la stèle n° XCIX-257. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. L.

Digitized by Google

Cette stèle ne porte que l'image du taureau Apis, , marchant vers la droite. La partie de la stèle, laissée libre, est occupée par quelques graffiti : 1° sous le taureau, on lit le nom ; 2° près de la tête, ; 3° un peu plus loin, . Le même nom se retrouve près de la légende du dieu : , où il accompagne le nom suivant : , écrit, la tête en bas, par rapport au sommet de la stèle.

CII. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre rouge. — Calcaire. H., 0m 21. — N° 261 (5943). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Dans le cintre, le signe du ciel; au-dessous, le disque ailé, .

Premier registre. — Apis, , allant à droite. Devant le dieu, un personnage, , versant de l'eau sur une table d'offrandes, , près de laquelle on lit : .

Deuxième registre. — 1 .

CIII. — Stèle cintrée[1]. Inscription tracée à l'encre. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 264. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Dans le cintre, le disque ailé, (*sic*); au-dessous, allant vers la droite.

Deuxième registre. — 1 (*sic*) (*sic*)

2 (*sic*) 3 .

CIV. — Stèle cintrée[2]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 24. — N° 266, R. 488. — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — Apis, , coiffé du disque, allant à droite. Au-dessus de lui, le vautour protecteur étend ses ailes. Devant lui, une table d'offrandes et un personnage en adoration, .

Deuxième registre. — 1

2 5

3 6

4 (*sic*) 7

CV. — Stèle cintrée. Inscription très grossièrement gravée. — Calcaire. H., 0m 16. N° 268.

1. Voir plus haut les stèles XCIX-257 et C-258. Publiée par MARIETTE, *Fouilles*, pl. L.
2. Publiée par MARIETTE, *Fouilles*, pl. LVII.

Digitized by Google

Premier registre. — Apis, , allant à droite; devant lui, un personnage, , le tout exécuté en bas-relief.

Deuxième registre. — Peu lisible par suite de la mauvaise exécution.

CVI. — Stèle cintrée. Inscription grossièrement gravée, repeinte en rouge. — Calcaire. H., 0m 21. — N° 273, R. 492. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis, , allant à droite; devant lui, un personnage agenouillé, , nommé .

Deuxième registre. —

Au-dessous de cette inscription, on a tracé une ligne d'hiéroglyphes cursifs à l'encre noire : ; puis, sur cette inscription même, une autre inscription, grossièrement gravée à la pointe : . Au revers, gravée au trait, l'image du taureau sacré; puis, près d'elle, la date .

CVII. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 26. — N° 274 (inv. 421-254), S. 1885, R. 493.

Premier registre. — Apis, , allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage nommé . Toute cette partie de la stèle a été mutilée intentionnellement.

Deuxième registre. —

CVIII. — Stèle cintrée. Inscription tracée en rouge. — Calcaire, H., 0m 19. — N° 276 (inv. 421-258), 2634. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Digitized by Google

Dans le cintre, le signe du ciel et le disque ailé dessinés en noir, d'où pendent deux uræus rouges.

Premier registre. — Apis allant à droite; lég. : ; devant lui, un personnage agenouillé, .

Deuxième registre. —

A la suite de la dernière ligne, on a tracé à l'encre noire le nom ; puis quelques signes cursifs, rendus illisibles par suite de l'émiettement de la pierre.

CIX. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 165. — N° 277 (inv. 421-260). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — Apis allant à droite, lég. : ; devant lui, une table d'offrandes. Derrière lui, une inscription de deux colonnes :

Deuxième registre. — (sic)

La dernière ligne est en caractères beaucoup plus petits.

CX. — Stèle cintrée. Inscription très grossièrement gravée. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 280 (inv. 421-271), R. 495. — XXIIe dynastie, Apis IVe.

Premier registre. — Apis-momie, couché sur ; lég. : (sic). Devant lui, un personnage nommé , en adoration, . Le tout de très mauvais style.

Deuxième registre. —

CXI. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 15; larg., 0m 11. — N° 291 (S. 2857). — Exposée primitivement dans la salle historique, armoire A. Cf. PIERRET, *Cat. salle hist.*, n° 314. — Apis de l'an XXXIV de Darius.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre — Apis allant à droite; derrière lui, un personnage en adoration, dont la légende a disparu; devant lui, un autre personnage, le .

Deuxième registre. —

(sic)

Digitized by Google

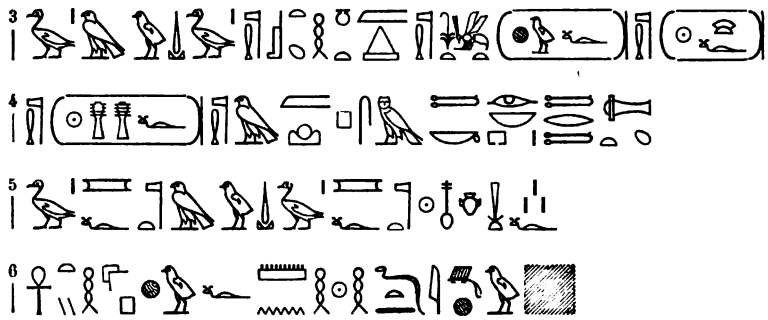

Cette stèle a été découverte, le 25 février 1852, à l'extrémité des petits souterrains du Sérapéum.

CXII. — Stèle cintrée[1]. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 23. — N° 292.

Premier registre. — Dans le cintre, le disque ailé; au-dessous, debout, coiffé du disque; derrière ce dernier, le nom suivant : .

Deuxième registre. —

(sic)

CXIII. — Stèle cintrée[2]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 25. — N° 317, R. 501, S. 3075. — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Premier registre. — allant à droite; devant lui, et agenouillés. Dans le cintre, le disque .

Deuxième registre. —

(sic)

CXIV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 15. — N° 318, R. 502 (2861). — XXVIe dynastie, Apis Ier.

Dans le cintre, le signe du ciel.

Premier registre. — Le bœuf Apis debout, coiffé du disque, allant à droite. Devant lui, une table d'offrandes, surmontée d'une fleur, et un personnage en adoration, , le tout rehaussé de couleur noire et rouge.

Deuxième registre. — Inscription en colonnes : (sic)

1. Voir n° XCI-242. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. L.
2. Voir les stèles n°s LXII-191 et XCIII-247.

Digitized by Google

CXV. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 17. — N° 321.

Premier registre. — Apis allant à droite, coiffé du disque; lég. : ; devant lui, un personnage en adoration, .

Deuxième registre. —

CXVI. — Stèle cintrée. — Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 14. — N° 322 (4051).

Dans le cintre, le signe du ciel.

Premier registre. — Apis allant à droite; lég. : . Devant lui, une table d'offrandes et un personnage faisant le .

Deuxième registre. —

CXVII. — Partie supérieure d'une stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 18. — N° 325, R. 505 (4074).

Dans le cintre, le signe du ciel; au-dessous, le disque ailé, , duquel tombent deux uræus.

Digitized by Google

Premier registre. — Apis allant à droite; lég. : . Derrière lui, Osiris-momie, assis, ayant en mains les emblèmes ordinaires : ; devant ces deux dieux, un personnage, debout, en adoration, , coiffé de la couronne du sud, ; lég. : . Au milieu de la scène, entre les dieux et l'adorant, une table d'offrandes, couverte de pains et surmontée d'une fleur de lotus, .

CXVIII. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 16. — N° 333 (4019). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — Dans le cintre, une courte inscription horizontale : .

Deuxième registre. — Texte en colonnes :

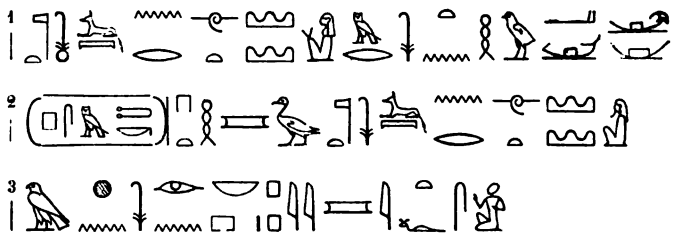

CXIX. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 285. — N° 336, R. 510 (inv. 421-342). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

La partie gauche du sommet de la stèle est brisée; on aperçoit encore quelques débris du signe du ciel.

Premier registre. — La partie antérieure du taureau seule subsiste; le reste a été détruit. Apis porte le disque entre les cornes; au-dessus de lui, quelques débris de sa légende : , et le vautour protecteur étendant ses ailes. Devant lui, une table d'offrandes et un homme faisant le , nommé .

Deuxième registre. —

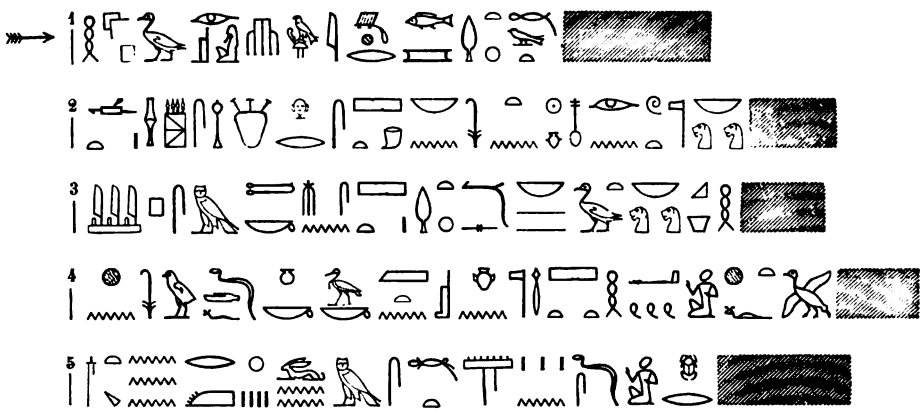

1. Les canopes de ce personnage sont conservés au Louvre, Revillout, *Cat. de la Sculpt. égypt.*, nos 904, 905, 906, 907. Une statue funéraire lui appartenant a été publiée dans le *Recueil*, t. IV, p. 38. Cf. Lieblein, *Dictionnaire des Noms propres*, n° 1144. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. LVII.

2. pour .

Digitized by Google

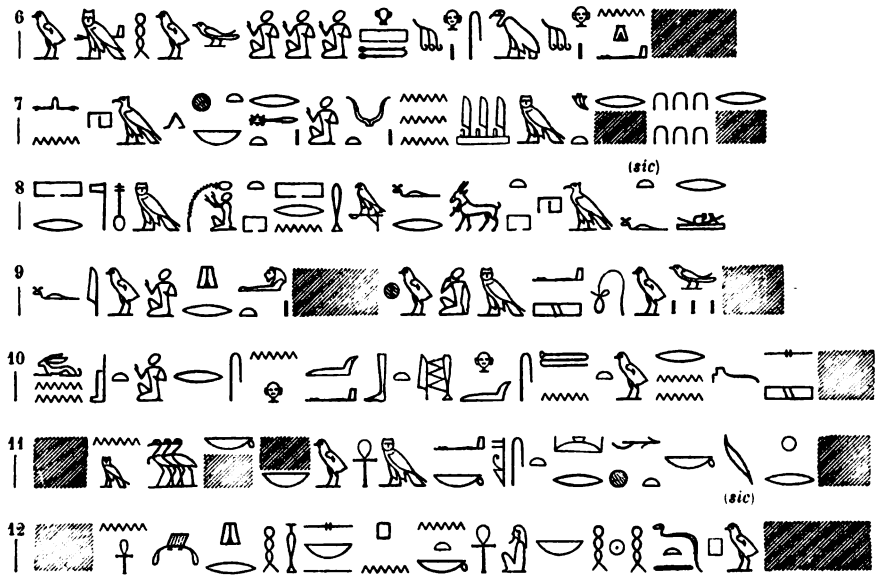

CXX. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 13. — N° 337, inv. 421-346 (3011), R. 511. — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — Dans le cintre, le disque ailé d'où pendent deux uræus. Au-dessous, Apis allant à droite; devant lui, un homme en adoration, .

Deuxième registre. —

CXXI. — Stèle cintrée en calcaire. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 115. — N° 323 (inv. 679-2847). Ancien n° 292 de la salle historique, armoire D.

Premier registre. — Apis-momie couché. Devant lui, un personnage en adoration, .

Deuxième registre. —

Il reste encore visibles au-dessous de la gravure quelques signes cursifs, tracés à l'encre noire : 2e ligne, sous le , sous le et —— sous le dernier ——. M. Pierret a lu à tort *Gerger* pour *Penpen*.

CXXII. — Stèle cintrée. Gravée. — Calcaire. H., 0m 23. — N° 338, R. 512. — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — Apis allant à droite; devant lui, une table d'offrandes et un personnage en adoration, .

1. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. LVII. Voir plus bas le n° CXXVII-350.

Digitized by Google

Deuxième registre. —

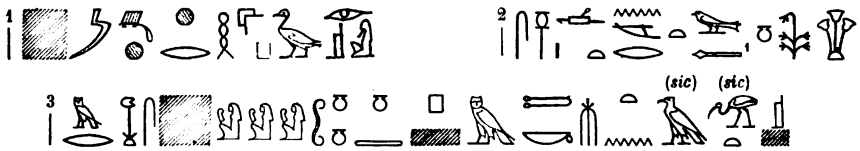

CXXIII. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 29. — N° 339, R. 513. — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — allant à droite; devant lui, deux personnages, peints en rouge, vont à sa rencontre. Dans le cintre, le disque ailé, .

Deuxième registre. —

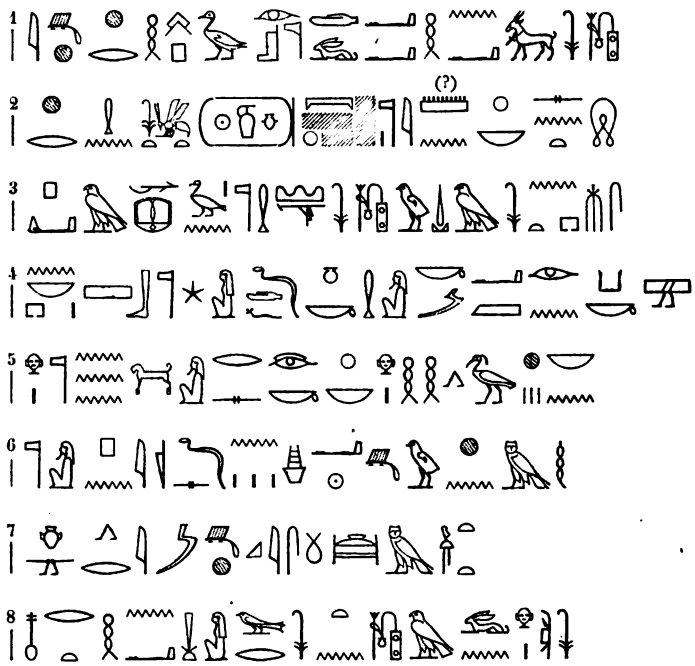

CXXIV. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 344 (inv. 421-328), 4062. R. 515.

Dans le cintre, le disque ailé.

Premier registre. — Apis, à forme humaine et à tête de bœuf, allant vers la droite; il tient à la main le sceptre ; lég. : . Devant lui, deux personnages : 1° le agenouillé, ; 2° debout.

Deuxième registre. —

1. Ce signe diffère légèrement de l'original.
2. Publiée par Mariette, *Fouilles*, pl. XVII.

Digitized by Google

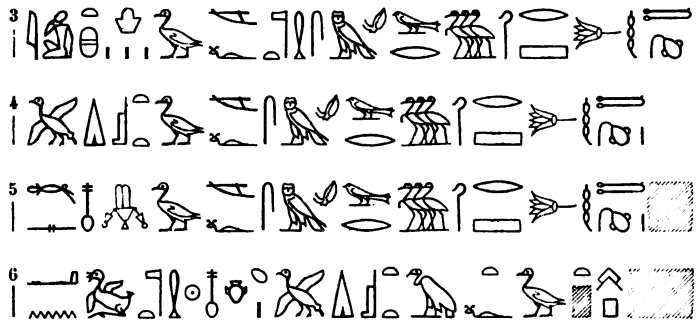

CXXV. — Stèle cintrée. Inscription tracée à l'encre noire. — Calcaire. H., 0m 20. — N° 348 (inv. 421-344). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Sans représentation. —

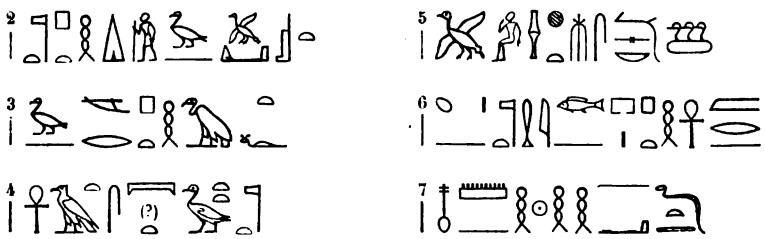

Au revers, quelques signes tracés à l'encre noire complètement illisibles.

CXXVI. — Stèle cintrée. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 14. — N° 349 (inv. 421-327), 3714. R. 519. — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Dans le cintre, le signe du ciel; au-dessous, le disque ailé d'où tombent deux uræus.

Premier registre. — Apis, , allant à droite; devant lui, un personnage prosterné, .

Deuxième registre. —

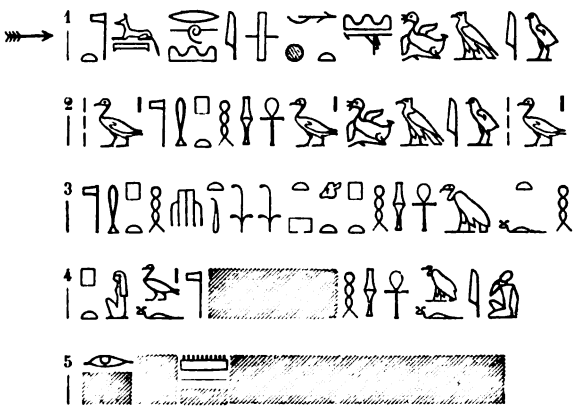

Au revers, une inscription, grossièrement gravée au trait, en écriture hiératico-hiéroglyphique :

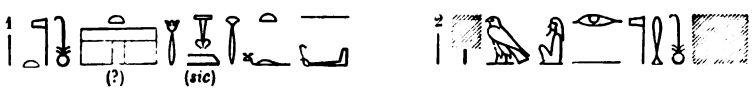

Digitized by Google

CXXVII. — Stèle cintrée[1]. Inscription gravée. — Calcaire. H., 0m 17. — N° 350, inv. 421 (4192). — XXVIe dynastie, Apis Ve.

Premier registre. — Le sommet de cette stèle est brisé en partie. On aperçoit cependant encore un fragment de la scène ordinaire. Au-dessus du bœuf Apis, le vautour de Nkhabit étend les ailes.

Deuxième registre. — 1 2 (sic) 3 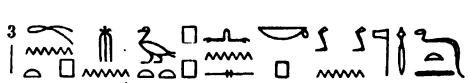

(A suivre.)

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES ORIGINES DE LA MOMIFICATION

PAR

J. BAILLET

C'est une opinion universellement répandue que, par la momification, les Égyptiens se proposaient de conserver la chair des morts. Avancer que, bien au contraire, la momification avait pour but la destruction des chairs pourra sembler un violent paradoxe. Si pourtant l'on examine attentivement les textes funéraires, si l'on rapproche les uns des autres les plus anciens et si l'on les éclaire par la comparaison des usages primitifs récemment constatés en Égypte, peut-être jugera-t-on finalement que ce paradoxe serre de bien près la vérité.

Les sépultures très archaïques découvertes en ces dernières années dans la vallée du Nil ont apporté à l'examen de cette question des éléments nouveaux qu'on ne saurait négliger. M. Wiedemann les étudie dans un mémoire annexé au second volume des *Recherches sur les origines de l'Égypte* de M. de Morgan[1]. Au point de vue de l'état du corps en ces sépultures, il les ramène à trois types : 1° celles où le squelette, ramassé sur lui-même, les genoux ramenés devant le sternum et les mains couvrant la face, se retrouve couché sur le côté au fond de la fosse dans la position où il fut déposé après la mort; — 2° celles où les ossements sont amoncelés et confondus, la tête intentionnellement séparée du tronc, état qui dénote un décharnement préalable des os, soit par une cérémonie d'anthropophagie sacrée, soit par un enterrement provisoire, soit par tout autre procédé; parmi elles, il en faut distinguer bon nombre où le corps, la tête au moins, avait subi quelque préparation destinée à le conserver; — 3° celles où se voient des traces d'un feu par lequel on aurait voulu réduire en cendres tout ou partie des dépouilles et du mobilier funéraire. « Ou bien la tombe ne recevait que des ossements » disséminés et incomplets du cadavre, ou bien le squelette y était déposé dans une » position qui rappelle celle de l'embryon, ou bien encore le mort était brûlé dans son » tombeau monumental[2]. »

1. Voir MARIETTE, *Fouilles*, pl. LVII. Voir plus haut la stèle n° CXX-337.
2. *Recherches*, etc., *Ethnographie...*, p. 203 à 228. — 3. *Ibid.*, p. 201.

Digitized by Google

M. Wiedemann déclare ces types irréductibles l'un à l'autre aussi bien qu'à la momification classique. Il croit même qu'on ne peut en expliquer les divergences que par la succession sur le sol égyptien de plusieurs races différentes d'idées et de mœurs : « Les idées relatives au traitement des morts... diffèrent tellement de celles qu'on est » habitué à voir en Égypte, qu'on ne peut guère admettre que ces dernières, spéciale- » ment la momification, soient le résultat d'une évolution qui dérive du dépeçage ou de » l'incinération du mort. Des manières de penser aussi différentes ne peuvent résulter » que d'origines différentes, et elles sont même tellement divergentes qu'on ne peut » guère prétendre qu'une seule et même race, relativement civilisée, comme le peuple » du type de Negadah, ait pu développer dans son sein des doctrines aussi contradic- » toires[1]. » Faut-il donc bien compter trois ou quatre races, maîtresses successives de l'Égypte avant les temps historiques? Ce serait raffiner sur M. de Morgan, qui tenait seulement à démontrer l'existence d'une population aborigène contemporaine de l'âge de pierre et distincte des Égyptiens de l'âge pharaonique. Mais, lui-même, M. Wiedemann, qui suggère cette solution plus hardie, ne la soutient pas jusqu'au bout et ouvre la porte à des compromis. Ces « peuples différents » ne se seraient pas détruits l'un l'autre, mais par une influence réciproque « ont concouru » à former la civilisation égyptienne[2].

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de discuter par le détail les théories séduisantes de MM. Wiedemann et de Morgan. Il ne nous appartient pas de contrôler tous les faits, ni de préciser bien des points intéressants. Toutes les sépultures en question forment-elles des séries successives ou des séries parallèles? Sont-elles antérieures à l'époque pharaonique, ou pour un grand nombre contemporaines des dynasties thinites, plusieurs même de l'Empire memphite ou même du premier Empire thébain? Sont-elles dues à une seule race ou à plusieurs? Les diverses races se sont-elles successivement anéanties, ou seulement chassées, ou simplement encore subjuguées; et, dans ce dernier cas même, la survivance des vaincus a-t-elle été longue; a-t-elle abouti à l'extinction lente de certains éléments demeurés isolés, ou, au contraire, à la pénétration réciproque et à la fusion progressive des familles et des idées? Quelle date, même approximative, assigner à tous ces événements encore hypothétiques? On ne trouvera point ici de réponse à toutes ces questions.

Des découvertes des derniers explorateurs et de leurs descriptions, nous retiendrons seulement un petit nombre de faits incontestés. Sur ces données simples s'édifiera une construction de logique abstraite.

La méthode pourra paraître téméraire. C'est au contraire la prudence qui, loin du terrain des fouilles, l'impose en face des discussions que soulève la constatation des faits matériels. Peut-être semblerait-il plus conforme à la méthode positive de l'histoire de suivre pas à pas les faits et de s'appuyer sans cesse sur les données matérielles. Mais ici précisément les contestations portent non sur la chronologie seule, mais souvent sur la matérialité même des faits. Aussi bien la déduction, s'appuyant sur quelques données

1. *Loc. cit.*, p. 220. — 2. *Ibid.*, p. 219 et 220.

Digitized by Google

claires, ne heurtant jamais un fait précis, pourra jeter quelque jour même sur une question historique. Chemin faisant, d'ailleurs, elle se vérifiera par des textes, qui s'imposent, eux aussi, avec la brutalité de faits, en attendant une vérification par des preuves d'un autre ordre.

Entre les trois modes de sépultures, constatés par M. Wiedemann, y a-t-il l'opposition radicale qu'il suppose? Y a-t-il incompatibilité absolue entre eux et l'usage classique de la momification?

Je m'efforcerai d'établir que non.

Sans doute, je n'aurai point démontré qu'une seule et même race ait passé de l'un à l'autre usage. Mais, en prouvant la possibilité de la filiation, j'aurai frayé la voie à des hypothèses plus simples, plus conciliatrices, plus vraisemblables, que celles auxquelles il faudrait avoir recours en partant du principe opposé pour expliquer les mêmes faits et reconstituer l'histoire des origines de l'Égypte. Je n'aurai point, toutefois, préjugé la solution et laisserai à des découvertes ultérieures le soin de trancher la question si, en réalité, divers peuples ont concouru sur le sol égyptien à l'évolution d'une même idée.

Il est admis que tout rite observé dans les sépultures révèle, avec un certain respect pour la personnalité disparue, la croyance à l'immortalité de quelque principe distinct du corps. Mais les divers modes d'inhumation dénotent en outre la conviction que, après la mort physiologique, la survivance de ce principe, quel qu'il soit, dépendait de la conservation du corps qu'il avait animé pendant la vie.

Ces croyances inspirèrent également tous les genres de sépulture dans l'Égypte archaïque.

On couche sur le flanc au fond d'une fosse le mort replié sur lui-même : veut-on, par cette attitude semblable à celle du fœtus, marquer l'espoir d'une renaissance future? Peut-être : des modernes le conjecturent[1]. Mais n'est-ce point avant tout pour que les restes du mort, occupant le moins d'espace possible, soient le mieux à l'abri contre toute profanation soit par les humains, soit par les animaux de proie? En tout cas, de l'inhumation appert un évident désir de préservation. Est-ce à dire que l'on se fasse illusion sur le sort réservé au cadavre? Du moins essaye-t-on ou bien de prolonger l'usage que fait du corps l'âme ou de quelque nom qu'on appelle ce qui survit de la personne humaine, ou bien de faciliter une reprise de possession ultérieure pour un usage nouveau.

Mais voici d'autres cadavres. Ils n'ont pas été ensevelis intacts. Avant d'être confiés à la tombe, les membres ont été tranchés, dépecés, décharnés; les chairs, au lieu de se consumer lentement sur les os, ont été violemment enlevées et détruites; les os n'occupent plus leur place respective. Faut-il en inférer qu'une autre race ou une autre génération soit venue, moins respectueuse de la mort, moins convaincue de la nécessité du support matériel de la personne. Mais alors pourquoi enfermer dans la tombe toujours le même mobilier funéraire? pourquoi laisser encore subsister les ossements? pourquoi même, dans certains cas, appliquer en quelque endroit de ce cadavre[2], dont

1. Wiedemann, *op. cit.*, p. 211, s'appuyant, dans la note 4, sur le symbolisme de la vignette du chapitre xxv au *Livre des Morts*.

2. Non seulement la tête était remplie de bitume, mais l'extérieur du crâne était imprégné de matières

Digitized by Google

pourtant on semble avoir voulu précipiter la dissolution, du bitume, des plantes aromatiques ou tout autre ingrédient conservateur. Nous nous heurtons à des contradictions au moins apparentes, non seulement entre ces usages et les précédents, mais entre les divers détails de ceux-ci mêmes. Si l'on a voulu conserver, pourquoi procéder hâtivement à cette destruction partielle? Si l'on a voulu détruire, pourquoi s'arrêter en chemin?

Il semble que l'on ait prévu et prévenu cette objection, quand nous abordons les sépultures de la troisième catégorie. Le souci de destruction a été poussé plus loin et par des procédés plus rapides. Un feu violent, allumé dans la tombe même ou au-dessus, faisait inévitablement disparaître aussi bien les parties les plus résistantes du corps que la peau et les chairs. Est-ce donc que l'on renonçait à l'idée d'associer la survivance de l'âme à la conservation du corps? Mais alors pourquoi l'incinération dans une tombe durable où les cendres demeureront, au lieu de la conflagration d'un simple bûcher en plein air?

Enfin l'on arrive à la momification classique, plus ou moins complexe, plus ou moins réussie, mais aboutissant toujours, comme résultat immédiat, à la conservation du corps en son intégrité apparente.

Tant que l'on se placera à ce point de vue du désir de conserver le corps, il sera difficile de ramener l'une à l'autre les idées qui présidaient aux divers modes de sépulture ci-dessus énumérées. On ne peut nier que la conservation des chairs de la momie ne soit en opposition absolue avec les précédentes coutumes, où la chair est ou abandonnée à la destruction ou détruite volontairement et sans attendre l'action des causes naturelles. Si l'on admet que l'idée de conservation ait dominé la sépulture primitive, on aura bien du mal à en faire sortir le rite du décharnement qui opère une destruction partielle. Si de plus l'on observe la succession de l'enterrement simple, du décharnement et de l'incinération, il semblerait que l'idée de conservation ait été en décadence constante, et que, par conséquent, la momification fût une réaction rompant violemment avec le mouvement antérieur des idées pour ramener au jour une idée primitive, sous une forme, il est vrai, perfectionnée.

Ces remarques conduiraient, pour expliquer cette succession, à l'hypothèse d'une série de révolutions et de conquêtes important brutalement dans le pays des mœurs et des idées antipathiques à celles des populations préexistantes.

Il en sera autrement, si on déplace le point de vue des observations. Que l'idée de la nécessité de conserver le corps et ses parties passe au second plan, qu'elle apparaisse seulement comme conséquence et non comme principe, substituons-y une autre idée génératrice, et les coutumes incompatibles ainsi que les idées qui les dirigeaient vont se coordonner. Il deviendra possible d'en comprendre soit la succession, soit la juxtaposition, soit les combinaisons, sans présupposer de cataclysmes sociaux : l'évolution d'un principe unique y suffira.

---

conservatrices qui le coloraient en marron foncé, et même sur différents os des bras et du thorax existait un dépôt de bitume et de matière résineuse. Cf. Dr Fouquert, ap. de Morgan, *Recherches... Ethnographie*, p. 348 et 349.

Digitized by Google

Ce principe, à mon avis, c'est l'horreur de la corruption.

***

A l'époque classique, il est indubitable que ce sentiment inspire les rites et dicte les prières funéraires des Égyptiens. Il s'étale dans le *Livre des Morts*. Mais il est plus ancien.

A vrai dire, ce recueil témoigne de bien des craintes de la part des Égyptiens au sujet de leurs morts. Bien des périls effrayent leur imagination. Bien des chances de destruction pour l'âme sont conjurées. Mais la répugnance des sens pour la dissolution du corps se manifeste particulièrement dans plusieurs chapitres. On pourrait citer ceux qui expriment l'horreur du démembrement : « chapitre de ne pas perdre sa tête, » par exemple, etc. Je les écarte, comme pouvant s'expliquer par l'aversion conçue contre l'un des procédés usités primitivement et depuis abandonnés, le dépeçage pour dépouiller les os de leur chair et la décollation pour permettre d'embaumer le crâne.

Retenons-en quelques autres. Le chapitre XIV a pour objet de « *chasser la souillure du cœur de l'Osiris N.* », [1]. Mais peut-être (je n'en crois rien) ce titre fait-il allusion à une souillure toute morale. Le chapitre XLV, au contraire, « *chapitre d'empêcher la corruption dans la divine région inférieure* », , a trait déjà nettement à la corruption matérielle : « *Qu'il ne soit plus immobile, qu'il ne se corrompe pas,* » [2]. De même, le chapitre LXXI, « ... *de repousser la décomposition*, etc. », , qui fait deux fois allusion à la momification : « *Je suis un épervier dans ses bandelettes,* , et « *le jour de la momification* [*du corps qui*] *se décompose,* » [3]. Ainsi encore le chapitre CLXIII, dont le contenu semble relativement récent, mais dont le titre (auquel d'ailleurs ce contenu répond assez mal) a ressuscité d'anciennes formules : « *Chapitre de ne pas laisser endommager le corps de l'homme..., de sauver ses chairs et ses os des vers,* » . Mais le plus intéressant de ces chapitres est le CLIV. Analogue aux précédents par son titre : « *Chapitre de ne pas laisser se décomposer le cadavre,* » , par son texte, contemporain peut-être des hymnes du cycle thébain, il forme une curieuse transition entre les textes des Pyramides et les textes mystiques comme le chapitre CXXV.

L'horreur des Égyptiens pour la corruption du cadavre se traduit dans les textes des Pyramides par des affirmations ou des souhaits pleins de réalisme. La redondance du style égyptien provoque des analyses détaillées, qui ne laissent aucun vague dans la

1. LEPSIUS, *Todtenbuch*, pl. IV; PIERRET, *Traduction*, p. 37.
2. Chap. XLV, titre. *Ibid.*, p. 155.
3. Chap. LXXI, titre, l. 2 et 14. *Ibid.*, p. 219 et 222.
4. Chap. CLXIII, titre. *Ibid.*, p. 557.

Digitized by Google

description, comme aucun doute sur l'intensité du sentiment. Les synonymes précisent la pensée : Pépi « *ne pourrit pas* », « *ne se gâte pas* » plus que les dieux, [1]. Tout passe dans l'énumération : après l'immobilité, la pourriture, la puanteur, la scission et la consomption des chairs, la dislocation des membres, la dispersion et l'anéantissement des os : [2] « *Il a horreur de son sommeil... O chair de ce Téti, ne te pourris pas, ne te consume pas, n'empuantis pas; que ta jambe ne s'écarte pas de toi..., tes os ne s'anéantissent pas, tes chairs ne se mettent pas en lambeaux, ô Téti, tes membres ne s'écartent pas de toi* ».

Le chapitre CLIV du *Livre des Morts* développe ce thème de la décomposition en y joignant le détail réaliste des vers rongeurs[3] : « *J'arrive, ayant fait embaumer ces miennes chairs. Ce mien corps ne se décompose pas...* » [4]. « *Sauve-moi en toi, afin que je ne sois pas putréfié, de la même manière que tout dieu, toute déesse, tout animal, tout reptile qui se décompose à la sortie de son âme après la mort et qui tombe après s'être décomposé. Celui-ci est de ceux dont la dépouille résiste, ses os ne se putréfient pas. Ses compagnons ont mis de côté ses chairs. Les dieux proclament ses actes. Ses chairs n'ont pas de mal. Le dieu qui lève le bras, sa forme se putréfierait et deviendrait des vers nombreux, si l'on ne faisait pas pour elle que l'œil de Shou la traverse...* » [5]. « *Tes chairs sont avec toi. Pas de corruption pour toi. Pas de vermine pour toi...* » [6]. « *Mon oreille n'est pas malade, ma tête et mon cou ne sont pas renversés, ma langue ne m'est pas enlevée, mes sourcils ne sont pas coupés. Il n'est pas fait de mal à mon cadavre qui ne périra pas,* » [7].

1. *Pyramide de Pépi II*, l. 960, *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 185.
2. *Téti*, l. 347-354, *Recueil de Travaux*, t. V, p. 55.
3. On le trouve aussi au chapitre CLIV, qui se termine par cette promesse : « *La bouche d'aucun ver ne le mangera,* » .
4. Chap. CLIV, l. 1 ; PIERRET, p. 533. — 5. *Ibid.*, l. 4-7, p. 534. — 6. *Ibid.*, l. 11, p. 535. — 7. *Ibid.*, l. 13-14, p. 536.

Digitized by Google

L'illustration de ce chapitre dans le manuscrit de Turin, le disque solaire descendant sur la momie[1], et certains détails : « *l'œil de Shou la traverse* » (l. 7), « *le passage* [*du disque*] » (l. 9), trahissent l'influence de la mystique solaire. D'autres expressions : « *Je n'ai pas fait ce que tu détestes* » (l. 3), « *les dieux proclament ses actes* » (l. 6), se rapportent à la doctrine du jugement osirien. Mais les traits relatifs à la pourriture paraissent dériver d'une inspiration plus ancienne. Dans le « *renversement de la tête* », il ne faut voir ici que la dislocation du cadavre dont les muscles rompus laissent le crâne rouler en arrière; malgré la similitude des mots, je n'y chercherais pas une allusion au dépeçage des membres, comme lorsqu'il est question en même temps des bourreaux et du billot. Du moins il sera permis de dénoncer un vestige inconscient de l'usage de décharner les os, ou d'un usage analogue, dans cette phrase : « *Ses os ne se putréfient pas : ses compagnons ont mis de côté ses chairs* » [2]. Assurément, le sens primitif de cette formule échappait au compositeur qui l'a introduite dans son chapitre par une réminiscence de rédacteur habitué à un travail de mosaïque. Mais nous ne pouvons nous empêcher de la rapprocher de cette autre qu'on lit dans les Pyramides d'Ounas et de Pépi II : « *Il s'est dégagé violemment* — ou : *Les hommes l'ont délivré — de la chair qui était en lui.* » [3]. Ainsi, d'après des textes hiéroglyphiques, c'était remédier à la corruption que d'écarter, de supprimer les chairs; c'était un service, non un supplice.

Les Pré-Égyptiens des stations découvertes par M. de Morgan en étaient convaincus et l'exécutaient à la lettre. Les Égyptiens pharaoniques obéissaient au même principe, mais par d'autres moyens.

***

Dans les funérailles, on accomplit autour du cadavre des cérémonies de purification par l'eau, l'encens et le nitre. Un texte de la Pyramide d'Ounas[4], vrai rituel souvent reproduit, en indique les détails. Sans doute, dès lors ces rites n'ont guère qu'une valeur symbolique. Mais on y retrouve au moins le souvenir de leur destination primitive toute matérielle, que je dis avoir été uniquement de combattre la corruption du corps.

L'encens rappelle tous les aromates, myrrhe, cannelle, résines et autres matières odorantes et conservatrices dont on a rempli ou entouré le cadavre. Par lui-même, il sert à combattre l'odeur méphitique qui décèle la décomposition cadavérique. Cette infection fait horreur aux Égyptiens qui invoquent l'aide des dieux pour la prévenir ou y remédier. Il leur faut que, pour eux comme pour Osiris, Isis et Nephthys « *empêchent par leur protection la mauvaise odeur du cadavre et en préviennent la putréfaction,* »

1. Cf. : « A la parole sortant de la bouche de Sa Majesté, l'Œil solaire rejoint sa place sur la personne de Sa Majesté. » (Chap. CXL, l. 4; PIERRET, p. 434.)
2. Chap. CLIV, l. 5-6, p. 354.
3. *Pépi II*, l. 142; *Ounas*, l. 49. *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 72, et t. IV, p. 56.
4. *Ounas*, l. 1-13, *Recueil de Travaux*, t. III, p. 179-181; *Pépi II*, l. 217-252, *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 78; *Rituel d'Abydos*, I, p. 68, 73; *Libro dei Funerali*, pl. XIII, l. 21-22, 24-26, pl. LI *b*, l. 7-8; DÜMICHEN, *Der Grabpalast*, t. I, pl. V; LEPSIUS, *Ælteste Texte*, passim; *Papyrus de Saï; Stèle de la Biblioth. Nat.*, etc.

Digitized by Google

[1]. L'encensement sera ainsi pour eux une garantie d'immortalité et de bonheur. Les tableaux du temple d'Abydos montrent Séti ainsi encensé, et la légende promet que, grâce à ces parfums, il « *ne sera pas détruit*[2] ». Ce texte prouve que ce n'est point un simple hommage à sa divinité; à le croire, on confondrait la cause et l'effet : on encense Séti, non parce qu'il est dieu, mais afin qu'il puisse être dieu. Cette interprétation du rite ressort plus nettement encore des textes plus anciens, tels que celui de la Pyramide de Pépi Ier, d'après lequel, grâce aux libations et à l'encens de Qobhtou, Pépi pourra s'habiller et s'asseoir au milieu des dieux indestructibles, « *à la place de ceux qui sont munis de formes* », [3]. A défaut des dieux invisibles, les mortels interviennent : le *khrihabi*, en général le fils, rend ce service au défunt; et la scène de l'encensement paraît souvent dans les tombeaux des particuliers comme des rois dès l'Ancien-Empire[4].

L'eau est la matière principale des cérémonies de purification. Dans le *Livre des Morts*, son rôle apparaît certainement comme une sorte de baptême qui efface les péchés. Mais ce n'est là ni son but unique, ni sa première destination.

La scène figure bien souvent sur les monuments. Temples cénotaphes ou syringes des rois, comme simples stèles des particuliers, la reproduisent. Tantôt le fils ou un parent vient accomplir le rite devant la momie; tantôt lui-même le défunt se tient debout ou agenouillé entre deux divinités, généralement Hor et Thot. L'officiant, dieu ou homme, incline un vase d'où s'échappe un filet d'eau qui, passant par-dessus la tête du personnage, l'entoure comme d'un dais translucide. Ainsi, sont lavés ses péchés, avant qu'il soit admis dans la salle du jugement pour la pesée de l'âme. Mais, de cette scène, ce n'est là qu'une interprétation, authentiquement égyptienne du reste : à celle-là on en peut substituer une autre, sans avoir à modifier la représentation d'un rite réel.

Le chapitre CLIV, déjà cité, serait une parodie du CXXV, s'il n'en était une esquisse antérieure. Au chapitre du jugement, l'Osiris humain proteste plusieurs fois de sa pureté et la compare à celle du dieu Osiris; il s'écrie : « *Je suis pur, pur, pur; je suis pur de la pureté du grand Bennou qui est à Héracléopolis*[5]. » Or, sa pureté résulte de sa science théologique, puis de l'innocence de sa vie prouvée par la confession négative. Ici, il crie semblablement : « *Je suis intact, intact comme mon père Osiris Kheprâ, dont l'image est l'homme qui ne se décompose pas,* » [6]. Toutefois on voit de suite la différence. Ce n'est plus, — ou ce n'est pas encore, — à des qualités morales qu'il est fait allusion, bien qu'on trouve plus loin le germe de la double confession du chapitre CXXV, dans ces mots : « *Je n'ai point fait ce que tu détestes, mais bien ce qu'aime ta personne*[7]. » Mais le motif d'espoir le plus complètement développé, comme la prière sur laquelle

1. *Pépi II*, l. 1265, *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 141-142.
2. *Abydos*, loc. cit.
3. *Pépi Ier*, l. 395-396, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 161.
4. LEPSIUS, *Denkmäler*, II.
5. Chap. CXXV, l. 11. — 6. Chap. CLIV, l. 1-2. — 7. *Ibid.*, l. 3-4.

Digitized by Google

on insiste, est relatif à l'état du corps : le mort a été bien embaumé, et c'est pour cela qu'il invoque Toum. « *Établis-moi,* dit-il, *forme-moi en maître de la sépulture, ... de la même manière que tu agis avec ton père Toum dont le corps ne passe pas, étant celui qui ne périt pas,* » [1]. Toum est ici prié de jouer le rôle que joue Nout, « la grande modeleuse », dans les textes des Pyramides. L'un comme l'autre préserve de la décomposition. On soupçonne donc que la pureté tant vantée et très désirée se bornait primitivement à l'antisepsie du corps, et que les rites de purification n'étaient que le souvenir des lavages conservateurs.

La lecture des textes des Pyramides laisse sur ce sujet une impression beaucoup plus nette que celle du *Livre des Morts*. La purification nous y apparaît comme une opération physique, nullement symbolique ou mystique, spirituelle ou surnaturelle. On n'y voit point dans le langage une métaphore ou une figure pour désigner un effet suprasensible, mais le terme exact; dans la pratique matérielle on ne voit point le signe d'une action immatérielle ou d'une modification psychique, mais un simple acte matériel.

Le contexte doit éclairer sur le sens du mot. La proposition qui le renferme peut être isolée et indépendante des voisines, auquel cas le mot garde son vague et reçoit toutes les nuances morales ou mystiques qu'il plaira d'y refléter. Des phrases comme « je viens pur parmi les dieux », ou « je suis pur et je pénètre dans la région occidentale », ne nous renseignent pas sur ce qu'est cette pureté dont on se vante. Mais la proposition peut être associée à d'autres propositions renfermant des idées analogues. Le parallélisme, comme un développement rectiligne, précise la pensée.

Or, la mention de « pureté » ou de « purification » s'unit souvent à la mention d'actes ou d'objets purement matériels.

Ainsi accompagne-t-elle celle de l'encens ou du natron dans le rituel et certains passages cités plus haut[2]. Ainsi encore se met-elle en parallèle avec celle des vêtements. « *C'est le maître de la sandale... qui purifie ce Pépi dans le champ d'Ialou, qui habille ce Pépi dans le champ de Khopirrou,* » [3]. « *Tu es pur en tout ce qui t'enveloppe, car Pépi te revêt de ton linge; et tes mille étoffes de fin lin, tes mille tissus que Mirirî apporte, il te les confère à jamais,* » [4]. Revêtir des étoffes propres et fines est donc analogue à se purifier, et même c'est se purifier en partie. Un autre passage va montrer ces deux idées en relation avec une troisième manifestement aussi peu symbolique que possible : « *Pépi soulève ses os, Pépi est propre, le pagne de*

1. Chap. CLIV, l. 2-3.
2. *Ounas*, etc., *supra*, p. 186, n. 4; *Pépi Ier*, l. 395-396, *supra*, p. 187. Cf. *Pépi II*, l. 970, *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 187.
3. *Pépi Ier*, l. 174, *Recueil de Travaux*, t. V, p. 187.
4. *Ibid.*, l. 592-593, *Recueil de Travaux*, t. VIII, p. 90.

Digitized by Google

Pépi est sur ses reins, le camail de Pépi est sur lui, sa ceinture est une étoffe fine, » P. N. P. N. P. N. [1]. Cette dernière affirmation de la reconstitution du squelette par la récollection et l'érection des os, qui, suivant la remarque de M. Wiedemann, rappelle le dépeçage primitif avec enterrement secondaire, accompagne souvent celle de pureté : « *Vient à toi Nout la grande modeleuse; elle te purifie, ô Pépi; elle te modèle, ô Pépi, à ta manière; et tu bouges, ô Pépi, et tu es pur... et on t'a fait cadeau de tes os, tu as reçu ta tête auprès de Sib, et il détruit le mal qui est en toi, auprès de Toum,* » [2]. Cet autre texte n'est pas moins expressif : « *Je suis venu à toi te laver, te purifier, te vivifier, resserrer pour toi tes os, rassembler pour toi ta texture, resserrer tes lambeaux,* » [3]. Comme les autres opérations matérielles auxquelles elle se trouve liée, la purification ne doit être considérée que comme une opération matérielle aux effets également matériels. Être purifié ou lavé, être pur ou propre, , , , , , : c'est tout un.

Non moins que les circonstances concomitantes, certains effets mentionnés de la purification funéraire tendent à démontrer qu'elle ne diffère pas en nature des nettoyages de la vie ordinaire. Les hommes vivant sur terre ont la bonne habitude de se laver les mains en rentrant chez eux, et particulièrement avant de se mettre à table. Dans le *Conte des Deux Frères*, on voit que c'était l'habitude d'Anoupou : « *il entrait dans sa maison et s'asseyait, ayant lavé ses mains; on lui donna une cruche de bière,* » [4]. Les défunts n'agissent pas autrement : « *Les ordures tu les laves, et tu ouvres la bouche en tant qu'œil d'Hor,* » [5]. Il semblerait presque que les rites n'ont pas d'autre but, à lire ce passage : « *Tes deux mains sont propres, tes oreilles sont ouvertes; car ce Puissant a accompli les rites pour son fils. Tu t'es donc lavé, et ton double s'est lavé, et ton double s'est assis, il mange le pain avec toi,* » [6]. Le même verbe est employé aussi bien dans le conte que dans les textes religieux. Un autre passage fort

1. *Pépi II*, l. 954, *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 183.
2. *Pépi Ier*, l. 112-114, *Recueil de Travaux*, t. V, p. 175.
3. *Mirinrt*, l. 446-447, *Recueil de Travaux*, t. XI, p. 1.
4. *Papyrus d'Orbiney*, XII, l. 7-8; MASPERO, *Contes*, p. 24.
5. *Pépi II*, l. 373, *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 88.
6. *Pépi Ier*, l. 66-67, *Recueil de Travaux*, t. V, p. 167.

Digitized by Google

curieux lie également le banquet à la toilette. Pépi et les dieux se lavent la face et les mains avec l'eau fraîche qu'on leur offre devant la porte du tombeau de Pépi, comme Anoupou se les lave à la porte de sa maison; aussitôt surgit entre eux un dieu de circonstance, le maître d'hôtel divin, qui commande le service des offrandes; et celles-ci, en effet, apparaissent immédiatement, enveloppées d'un royal parfum, gâteau en pyramide du château de Sokaris et cuisse de bœuf de la maison d'Anubis. Ce menu est funèbre; mais l'étiquette observée est bien celle de la demeure des vivants. P. N. P. N.[1].

Passe, dira-t-on, pour le lavage des mains! c'est une opération physique comme toutes celles qui sont attribuées au mort dans l'autre monde, comme marcher et manger. Mais, ne manquera-t-on pas d'objecter, s'il s'agit d'un remède à la corruption du corps et non d'une purification morale, qu'est-ce que le mince filet d'eau lancé par-dessus la tête de la momie, ou versé près du sarcophage? Il ne pourrait avoir grande efficacité : il y aurait disproportion entre la cause et les effets. Même versée à quatre reprises, comme l'indiquent les rubriques de la Pyramide d'Ounas, même contenue dans les quatre vases portés par le *sotmou*, d'après les explications des parties correspondantes dans le Livre des Funérailles de Séti[2], en quoi ce peu d'eau pouvait-il coopérer à la conservation du corps[3]? Cependant des textes attribuent la pureté du défunt avec tous ses effets à l'eau de ces quatre vases. « [*Pépi est*] *un dieu en sa place; et voici que Satit l'a lavé avec ses quatre vases dans Éléphantine,* »[4]. [*Pépi est*] *le fils pur de pur, car Pépi s'est lavé dans ces quatre vases remplis au lac divin qui est dans Noutirou,* [*au vent d'Isis la grande*], »[5]. « *Sa chair est sous cette liqueur fortifiante du Qobhou de Râ qui purifie la terre... Ce Pépi rencontre cette déesse Qobhtou, fille d'Anubis, qui marche à sa rencontre avec ses quatre vases..., elle lave ce Pépi,* etc. »[6]. Comment donc opère cette eau pour contribuer à la propreté et à la conservation du corps?

1. *Pépi II*, l. 970-971, *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 187-188.
2. *Loc. cit.*
3. Je ne méconnais point un second rôle attribué aux libations, tant dans ces textes qu'au chapitre CLV du *Livre des Morts*, et consistant à rendre au corps l'humidité dont il a été privé. Cette contribution à la reconstitution du corps vivant a elle-même son origine dans les cérémonies primitives qui suivaient le dépeçage. Mais le simple lavage précéda cet autre effet.
4. *Pépi Ier*, l. 297-298, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 153.
5. *Ibid.*, l. 333-335, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 156.
6. *Ibid.*, l. 393-395, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 160-161.

Digitized by Google

Y aurait-il une relation directe, résultant d'un double emploi, entre ces quatre vases purificateurs et les quatre canopes, eux aussi placés aux quatre points cardinaux du sarcophage? Apparemment la fonction des vases de Qobhtou diffère beaucoup de celle des canopes. Ceux-ci du moins contribuent efficacement à combattre la pourriture du corps : ils conservent, baignées dans diverses substances antiseptiques, les entrailles par où aurait commencé la corruption. Ils sont précisément sous la garde des enfants d'Horus, invoqués dans le cérémonial de la purification, [1]. Le nom de l'un de ces génies, Qobhsounouf, rappelle et la déesse Qobhtou et le réservoir Qobhou. Enfin, le Qobhou et les quatre génies sont mis en rapport direct, quand il est dit que le portier du Qobhou inféode le défunt aux quatre dieux qui sont sur le lac de Konsit, [2].

Quoi qu'il en soit de ce rapprochement, il faut consentir à ne voir dans les libations des funérailles qu'un simulacre. Elles sont représentatives d'ablutions plus complètes, de lavages plus sérieux, de véritables préparations antiseptiques. En ce sens, mais en ce sens seulement (du moins à l'origine), j'accorde qu'elles sont un symbole.

***

Au reste, les textes font de continuelles allusions à des purifications que la libation des funérailles ne réalise pas à la lettre. Tantôt ce sont les divers membres du mort que lavent les dieux ou qu'il lave lui-même, les mains, les pieds, la bouche, la face; tantôt c'est toute la chair, c'est le corps entier. J'ai cité des passages relatifs aux mains; en voici qui concernent d'autres parties du corps. « *Pépi s'est lavé avec Râ dans le lac d'Ialou; Hor a purifié ta chair, ô Pépi, Thot a purifié tes pieds,* » [3]. Dans celui-ci il est impossible de voir autre chose qu'un bain complet : « *Pépi s'est lavé dans les lacs des Gens du Touat, il s'est mis à nu dans les lacs des Chacals,* » [4]. Le *Livre des Morts*, conservateur de la tradition, mentionne expressément le lavage du corps entier; et, pour qu'on ne fasse ni erreur ni confusion, il énumère tous les membres qui ont été lavés : « *Il est pur, son cœur est pur, sa partie antérieure a été purifiée, sa partie postérieure a reçu les ablutions, le milieu de son corps a été trempé dans le bassin de vérité, il n'y a pas de membre en lui qui reste souillé; l'Osiris a été purifié dans le bassin qui est au sud du champ Hotep,* » [5].

1. *Ounas*, l. 17. — 2. *Pépi Ier*, l. 336-337, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 156.
3. *Pépi Ier*, l. 234 et 464-465, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 147 et 170.
4. *Ibid.*, l. 244-245, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 148.
5. *Livre des Morts*, chap. cxxv, l. 44-45.

Digitized by Google

Dans ces textes, à vrai dire, il n'est plus question de l'eau de quatre petits vases, mais de l'eau de lacs ou de bassins mystérieux. Les noms en varient : on les voit dénommés non seulement « lac divin », mais le « grand lac[1] », le « lac de perfection[2] », le « lac de vérité[3] », le « bassin qui est au sud du champ Hotep et au nord du champ des Sauterelles[4] », le « lac d'Ialou[5] », et, avec le pluriel, les « lacs des Chacals » et les « lacs des Gens du Touat[6] ». Or, il ne s'agit plus même de l'eau de ces lacs apportée dans des vases, comme dans un des textes précités[7]. C'est directement que le personnage se plonge dans ce lac ou bassin.

Tout à l'heure, l'effet des libations funéraires semblait bien amplifié, hors de toute autre cause de purification, et faisait voir dans ces libations un symbole : inversement, ici, on trouve bien nombreux ces lacs et superflue leur intervention. Mais faut-il les attribuer à un pur jeu de l'imagination? J'incline, pour ma part, à penser que non, mais qu'il faut, sous des métaphores, retrouver une réalité.

D'abord, des lacs mentionnés seulement pour une navigation ou un passage en barque, distinguons soigneusement, malgré la répétition de quelques noms[8], les bassins affectés aux purifications. De ceux-là, il en est qu'on traverse pour aborder aux domaines d'Osiris; il en est d'autres qu'on parcourt pour rejoindre ou accompagner Râ; dans les uns comme dans les autres, on se garde de s'immerger. N'est-ce pas un effet de notre éducation classique que nous acceptions sans étonnement l'idée d'un bain pris par le soleil. Selon les Grecs, au soir, Hélios, pour se ranimer, se plongeait avec ses chevaux dans le fleuve Océan, c'est-à-dire d'abord la mer Ionienne, puis la mer Tyrrhénienne, puis l'Atlantique, « Solis anhelantes abluit amnis equos ». Mais, pour l'Égyptien, le soleil se couche derrière les piliers du ciel, c'est-à-dire les monts Libyques, en plein désert; il entre sous terre, et sa barque, qui le jour naviguait librement sur les eaux du ciel, doit être halée péniblement sur des canaux étroits jusqu'à ce qu'au matin il retrouve l'espace du côté de la mer de Pount; mais, loin de se baigner avec joie dans les eaux qu'il parcourt de nuit, ses compagnons et lui ont crainte d'y chavirer. Toutefois la confusion nous est d'autant plus pardonnable que, pour d'autres causes, à vrai dire, les Égyptiens l'ont commise eux-mêmes. Sans jamais se réduire à un système d'ensemble, les légendes de leur mythologie se pénétraient sans cesse. En particulier, sous l'influence du culte des morts, les légendes d'Osiris et celles de Râ se sont en partie confondues : les actes de l'un des dieux ont été attribués à l'autre. Ainsi Râ se trouve-t-il placé dans la *Grande-Verte* par une glose du *Livre des Morts* : [illegible][9]. C'est en tant que mort comme

1. *Livre des Morts*, chap. LXXXVI, l. 5, trad. NAVILLE, *Æg. Zeit.*, 1882, p. 187.
2. *Papyrus Nebseni*, ch. dém., l. 40.
3. *Livre des Morts*, chap. CXXV, l. 44.
4. *Ibid.*, chap. CXXV, l. 45.
5. *Loc. cit.*
6. *Pépi Ier*, l. 244 et 353, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 148 et 157.
7. *Ibid.*, l. 333, p. 156.
8. Ainsi : « il est trempé dans le bassin Mâ » (*loc. cit.*) et « je connais la surface du bassin Mâti » (chap. XVII, l. 18).
9. Chap. XVII, l. 18.

Digitized by Google

Osiris que Râ prend un bain dans la mer. Encore faut-il bien s'entendre et ne pas prendre à la lettre cette mention de la mer. Il ne s'agit pas de l'Océan. Comme les lacs de tout à l'heure, la *Grande-Verte*, ici, n'est qu'une dénomination métaphorique d'un bassin bien plus étroit.

A travers toutes les fantaisies de son imagination et de son langage, l'Égyptien n'a eu en vue qu'un seul bain, qu'un seul bassin; c'est le bain préparé par le taricheute, c'est la cuve où l'on traite les momies. Le même chapitre, malgré le désordre de ses gloses, guide et contraint notre propre imagination. Le texte dit : « *Je suis l'Osiris... qui ai traversé le liquide purifiant dans le lieu de renaissance* » [1]. La glose reprend ces mots et les explique ainsi : « *C'est Anubis qui est derrière le coffret contenant les entrailles d'Osiris,* » [2] : glose absurde en apparence! Anubis n'est pas un liquide. Mais la glose peut n'être que tronquée : l'absurdité proviendrait d'un copiste, non du commentateur. Du moins, retenons le rapprochement entre le coffret aux entrailles et le « lieu de renaissance » où se trouve le liquide purifiant. Le même rapprochement revient dans une autre glose à propos des Sept Lumineux, parmi lesquels comptent les quatre génies des canopes : « *Anubis les a placés en protecteurs du sarcophage d'Osiris,* » autrement dit : « *derrière le lieu de purification d'Osiris,* » [3]. Cette fois, rien de plus net que cette synonymie du sarcophage et du lieu de purification : n'en doutons pas, la purification c'est la momification, c'est le traitement funéraire. Néanmoins, dans le sarcophage ou le coffret aux entrailles, il n'y a plus de vrai bain. Le corps, sans doute, continue à être préservé de la corruption par la vertu du bain qui l'a imprégné, mais il a été changé de cuve : le sarcophage est bien le bassin où il se purifie officiellement, mais c'est dans un autre qu'au préalable on lui a réellement rendu cet office. Deux autres gloses peuvent encore, par leur juxtaposition, confirmer cette identification. L'une, placée à la ligne 16, indique que « *l'Osiris se purifie le jour de sa renaissance dans le grand nid du Grand qui est dans Souten-Khen,* » . A la place qu'elle occupe, cette glose ne rime à rien qu'à des mots qui rompent le fil du texte : elle n'a rapport ni à Khem et son double panache, ni au voyage de l'âme en sa région par le bassin Mâti et la porte Ser. Au contraire, elle semble bien se rapporter au texte de la ligne 79, dont elle rappelle les termes et que commentait médiocrement la glose de la ligne 81 : il y aurait lieu, à mon avis, de l'y renvoyer. Par elle-même, sans doute, cette glose n'offre qu'un mince intérêt; elle explique un passage obscur par une métaphore qui n'éclaircit rien. Mais elle entraîne avec elle la glose suivante qui l'a suivie dans son exil et qui ainsi, pour une double raison, semble se rattacher au même passage et déterminer à la fois le « prince qui a traversé le liquide » et « le lieu de renaissance » : « *Traverseur de millions d'années est le nom de l'un, Grande-Verte est le nom de l'autre : c'est le bassin de*

1. Chap. XVII, l. 79. — 2. *Ibid.*, l. 81. — 3. *Ibid.*, l. 38-39.

Digitized by Google

natron avec le bassin de nitre. » [1].

Là, en effet, s'accomplissent les rites de purification par excellence. L'encens purifie l'air qui entoure le cadavre et en corrige les émanations nauséabondes. L'eau purifie la surface du corps; elle enlève les souillures extérieures, les sécrétions de la dernière maladie, sang et humeurs, qui précipiteraient la putréfaction; elle entraîne les premiers produits de la décomposition. Mais c'est dans le corps même, dans les chairs, que siège la cause de la pourriture. C'est donc à l'intérieur qu'il faut l'aller combattre. Et voilà le rôle des huiles, de la myrrhe, du sel, de l'alun, du nitre et du natron.

Grande est la vertu attribuée aux huiles et essences balsamiques : conséquence de leurs vertus réelles. Elles donnent la stabilité avec toute garantie contre la corruption, et, par suite, égalent l'homme aux dieux, si même elles ne le rendent supérieur : « [*Pépi*] *est un* [*être*] *stable chaque jour et disant* [*hautement*] *ce qu'il a à faire, qui sort au ciel frotté d'essences, revêtu des habits luxueux de ceux qui sont assis sur le siège de vivante justice, mieux doué de vertus magiques que ces dieux du Nord, les Indestructibles qui ne peuvent le détruire, des Indissolubles qui ne peuvent le dissoudre, les Incorruptibles qui ne peuvent faire tomber Pépi en pourriture.* » [2]. Au chapitre CXLV du *Livre des Morts*, les huiles essentielles sont de même associées aux vêtements précieux, et de plus aux lavages d'eau et à des sceptres divers; les vertus magiques sont remplacées par la science des noms des diverses portes du domaine d'Osiris et de leurs gardiens : or, la conséquence énoncée par la porte, c'est la pureté du défunt : « *Passe, tu es pur.* » [3]. Une dizaine d'essences sont ainsi énumérées : essence de cèdre (l. 4), ; onguents de fête (l. 7), ; essence *hakennu* (l. 12 et 27), ; onguents *souna* et *nen* (l. 16), ; onguent de l'approvisionnement sacré (l. 19), ; huile de taureau (l. 24), ; huile *saft* (l. 31), ; baume des membres divins et essence de vie (l. 36), ; huile rouge (l. 40), . L'usage de ces huiles n'était pas seulement externe; Hérodote raconte comment on les injectait aux cadavres dans les funérailles de deuxième classe et quels effets actifs elles produisaient, entraînant avec elles, au bout des soixante-dix jours de traitement, intestins et viscères liquéfiés : « Τῇ δὲ τελευταίῃ ἐξιεῖσι ἐκ τῆς κοιλίης τὴν κεδρίην, τὴν ἐσῆκαν πρότερον. Ἡ δὲ ἔχει τοσαύτην δύναμιν ὥςτε ἅμα ἐωυτῇ τὴν νηδὺν καὶ τὰ σπλάγχνα κατατετηκότα ἐξάγει[4]. »

1. Chap. XVII, l. 17. — 2. *Pépi Ier*, l. 238-242, *Rec. de Trav.*, t. VII, p. 147-148. — 3. *Passim.* — 4. HÉROD., II, 87.

Digitized by Google

Divers sels donnaient aux bains toute leur efficacité et achevaient ce que l'eau ne pouvait opérer. Après l'encens et l'eau, on offrait au défunt à plusieurs reprises, en suivant les rites de l'office funèbre, une boule de nitre parfumé et des pastilles de natron. Comme les aspersions et libations, cette boule n'était que commémorative. Mais on lui attribuait tous les effets d'une saumure parfaite, et on affirmait que de ce don résultait la pureté du défunt. « *Parfum qui ouvre la bouche! N... tu goûtes son goût parmi les dieux de la salle divine! C'est la salive d'Hor le parfum, c'est la salive de Sit le parfum... Tu te laves au natron avec les suivants d'Hor... Tu es passé au natron... et ta bouche est la bouche d'un veau de lait au jour qu'il naît... Tu passes ta bouche au natron; tu laves tes os complètement, si bien que tu es garni de ce qui te convient.* »

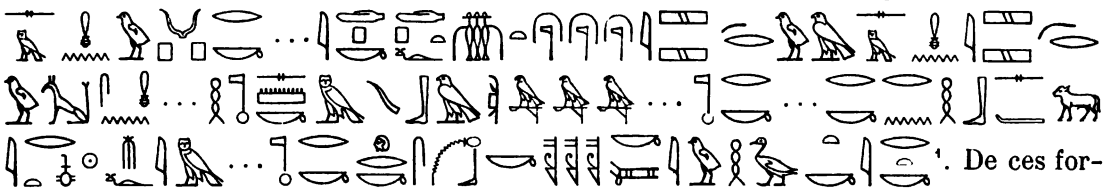

[1]. De ces formules de rituel fréquemment répétées, je rapprocherais cette invocation formée d'éléments analogues : « *Voyez ce père pur, Osiris Pépi, passé au nitre et à la purification, écume sortie de la bouche d'Hor, salive sortie de la bouche de Sit, dont Hor se purifie et grâce à laquelle il rejette ce qu'il y a de mauvais en lui à terre,* »

[2]. Le mélange de sels divers avec des parfums rappelle exactement le traitement interne du cadavre où, avant de le plonger dans la saumure, on remplaçait par divers aromates les entrailles enlevées : Hérodote en témoigne[3]; on peut le constater sur les momies; et les sépultures préhistoriques offrent également dans les crânes ou sur les os un mélange analogue d'aromates et de bitume[4]. Suivant la classe de l'enterrement, les huiles et les parfums employés différaient, mais à toutes le bain salin est commun. Hérodote ne parle que du natron, λίτρον; cependant plusieurs autres substances, nitre, natron, alun, concouraient à la vertu de ces bains conservateurs[5]. La métaphore qui les désigne aussi, « *salive* » ou « *écume de la bouche d'Hor et de Sit* », a été recueillie par les auteurs grecs. Plutarque explique l'aversion des prêtres pour le poisson de mer par leur horreur de la mer même et du sel marin dont ils n'usaient jamais et qu'ils appe-

1. *Ounas*, l. 14-25; *Pépi II*, l. 237-251; *Recueil de Travaux*, t. III, p. 182-183; t. XII, p. 81 et pl. I-II; *Libro dei Funerali*, pl. LI *d*, l. 1-5, et LII *a-b*; *Abydos*, t. I, p. 73 et pl. 33; *Monuments de Leyde*, LEEMANS, IIIe part., pl. XXI.

2. *Pépi Ier*, l. 124-127, *Recueil de Travaux*, t. V, p. 177.

3. II, 86.

4. FOUQUET, *loc. cit.*

5. , , , se confondaient sous un nom commun . Ils se représentaient par un même hiéroglyphe ; certaines transcriptions du même texte substituent à ce signe celui des purifications ou des parfums (*Libro dei Funerali* et *Rituel d'Abydos*, cités par MASPERO, *Recueil de Travaux*, t. III, p. 180-181).

Digitized by Google

laient « écume de Typhon », ἄφρος Τύφωνος[1]. Il y a donc lieu de croire que le sel marin servait également aux taricheutes; et cela suffirait à expliquer l'abstention des prêtres, dont on connaît le soin à écarter d'eux toute souillure matérielle, comme serait le contact d'un cadavre ou d'un objet en relation avec des cadavres. L'emploi du sel marin, ou sa confusion avec les autres ingrédients de la saumure funèbre, expliquerait encore parfaitement la qualification de *Grande-Verte* donnée au « lieu de purification et de renaissance ».

Quelles que soient d'ailleurs les substances employées, leur effet immédiat est nettement indiqué. C'est de purifier le cadavre; c'est de prévenir la corruption. L'expression : « *Ta bouche est la bouche d'un veau de lait le jour où il naît,* » qui s'est transmise à travers les siècles, rend cette conception avec une ingénuité pittoresque. Il n'y a, certes, là ni intention morale, ni allusion au monde suprasensible. Cette comparaison naïve exprime seulement que la peau, imprégnée et tannée par le bain, devient capable de durer presque indéfiniment avec son aspect et même sa couleur naturelle.

Voilà le grand progrès obtenu par la momification.

***

Réduire l'homme en poussière informe eût été le suprême triomphe de la corruption. C'était remporter sur elle une victoire que de sauvegarder la forme humaine. Ainsi pensaient les Égyptiens : bienheureux et vraiment divin quiconque restait *muni de ses formes,* ! Or, sans doute, les traitements antérieurs à la momification conservaient la forme générale du corps dont ils sauvaient les éléments essentiels, ossements et squelette. Soit déposé dans la fosse, soit reconstitué après un décharnement préalable, un lavage et un embaumement sommaire, le corps retenait la disposition relative de ses membres. On avait écarté de lui les chances de destruction; on l'avait protégé contre les germes de corruption en enlevant tout ce qui était corruptible. Pour user de l'expression égyptienne, vague, souple et apte à toutes les métamorphoses, on avait « chassé de lui et laissé tomber à terre tout ce qu'il y avait de mauvais en lui ». Ainsi l'avait-on purifié et pouvait-on, légitimement pour l'époque, le dire « parfait de forme ». Mais qu'est-ce que ce résultat, quand on sut préserver de la dissolution la peau même? Si, en effet, le squelette donne au corps sa consistance, la peau ne se confond-elle pas pour l'œil avec son aspect et sa forme? Ce n'est pas seulement une silhouette grimaçante, de même taille, mais non de même profil que l'homme : c'est son galbe, c'est son volume, ce sont ses traits même qui demeurent à la momie sous son vêtement de bandelettes. Intacte et pure, cette fois, est bien la forme.

Ce fut donc une nouvelle victoire contre la corruption. Mais on ne dut pas d'abord la concevoir comme essentiellement différente des précédentes. Comme celles-ci, elle consistait à rejeter à terre ce qu'il y avait de mauvais dans l'homme, [2]. Ces

1. *De Iside,* xv.
2. *Pépi Ier*, l. 114, *Recueil de Travaux*, t. V, p. 175, montre bien par le parallélisme qu'il s'agit d'un mal matériel.

Digitized by Google

éléments mauvais, primitivement c'était presque tout dans le corps; hormis le squelette, c'étaient toutes les parties qui peuvent être infectées, milieu et foyer de corruption, aussi bien que les germes. La momification restreint cette éviction; mais l'anathème s'étend encore à presque toutes les parties molles, intestins, viscères et chairs même.

De bonne heure, il est vrai, on voulut croire à un triomphe plus complet sur la mort. On se plut à espérer la survivance de la chair.

Du *Livre des Morts*, plusieurs passages et des chapitres entiers ont en vue l'immortalité de la chair. Les dieux s'en occupent : « *Thot la protège complètement toujours,* » [1]; « *Kobhsounouf trempe dans l'essence de cèdre les chairs de l'Osiris pour les conserver,* » [2]. Naturellement ils atteignent leur but : les chairs « purifiées », [3], et « embaumées », , ne sont pas endommagées, [4]; elles sont preservées des vers, [5]. C'est bien là le résultat de la momification, résultat immédiat et vrai. Mais il serait bien étonnant que l'Égyptien gardât la mesure juste dans son langage et notât la réalité sans métaphore ou sans hyperbole. Aussi bien se vante-t-il de « *faire revivre ses chairs par ses formules magiques* », [6]. Rien ne manque à cette vigueur reconquise : « *ses chairs sont vigoureuses,* » [7]; elles sont « *saines comme s'il n'était pas mort* », [8]. Évidemment on a perdu de vue le point de départ : il ne s'agit plus seulement de sauver l'intégrité du corps ou sa forme générale contre tous les périls de dissolution, en faisant les sacrifices nécessaires. L'horreur de la corruption parle seule dans les premiers textes. Sans doute on peut, sans supposer que le défunt tînt à sa chair pour elle-même, expliquer son souhait qu'il « *ne soit pas abattu dans le lieu de torture, que les ennemis ne dévorent point ses chairs* », [9] : en effet, une telle destruction de la chair entrainerait la destruction du corps entier. Mais les derniers vœux expriment une ambition plus complète, et celle-ci ne peut être satisfaite que par une illusion.

Cependant, cette illusion date de loin. Car, dès le temps des Pyramides, elle inspirait déjà plus d'un texte. Il est question, dans la Pyramide de Pépi Ier, de « *gardiens des chairs du ciel qui lui ont ouvert les portes du ciel* », [10]. S'agit-il de la chair ou des membres des dieux, ou bien de ceux des morts? En ce dernier cas, ce serait donc que l'on peut pénétrer au ciel avec sa chair! C'est bien l'espoir de Pépi, formellement exprimé; non seulement on ne lui retire pas sa chair pour l'empêcher de pourrir sur ses os, mais il la conservera saine avec lui : « *il passe avec ses chairs,* » [11]. D'autres textes expriment la confiance dans la pérennité des chairs, comme dans celle des os auxquels seuls s'attachait

1. Chap. XLII, l. 10. — 2. Chap. CLXI, tableau initial, col. 2. — 3. *Ibid.* — 4. Chap. CLIV, l. 1 et 6. — 5. Chap. CLXIII, titre. — 6. Chap. LXIV, l. 27. — 7. Chap. XCII, l. 2. — 8. Chap. CLXIV, l. 15. — 9. Chap. XCIX, l. 30-31. — 10. *Pépi Ier*, l. 351, *Recueil de Travaux*, t. VII, p. 157. — 11. *Ibid.*, l. 169, p. 185.

Digitized by Google

d'abord l'idée d'immortalité. Celui-ci, pour cela, use d'images énergiques : « *les os de Pépi sont de fer, les chairs de Pépi sont des étoiles indestructibles,* » P. N. P. N.[1].

Mais ce n'est là et ce ne peut être qu'illusion. La pérennité du corps et de la forme ne peut être obtenue qu'aux dépens des viscères et de la chair. La momification n'a pu faire mieux. Les viscères sont intentionnellement dissous par les huiles ou retirés du corps, et achèvent de se consommer dans les canopes, au milieu des aromates ou du bitume. La chair même ne subsiste véritablement point : elle n'est pas brutalement séparée des os, comme dans les procédés antérieurs à la momification; mais elle n'est point respectée. Pour la rendre incorruptible, on l'a desséchée, réduite et dissoute; il ne reste d'elle qu'une ombre, une forme, un amalgame inerte, enveloppé dans la peau dégraissée et transformée en cuir. Hérodote, dans sa description du travail des taricheutes, ne s'écarte en aucune façon de la réalité quand il conclut : « le natron dissout les chairs et du mort il ne reste que la peau et les os, » τὰς δὲ σάρκας τὸ νίτρον κατατήκει, καὶ δὴ λείπεται τοῦ νεκροῦ τὸ δέρμα μοῦνον καὶ τὰ ὄστεα[2]. C'est exactement ce que nous voyons. Or, ce témoignage d'un étranger en l'âge de la décadence correspond avec précision à la formule archaïque par laquelle les prêtres d'Ounas et de Pépi indiquaient le but de l'embaumement et de la momification. Ces rois avaient été momifiés, comme le certifient les fragments de bois, de toiles et de membres, trouvés dans leurs pyramides; et l'on avait voulu par là détruire les chairs, « *délivrer le défunt de la chair qui était en lui*[3] ».

***

Ainsi donc toutes les cérémonies des funérailles usitées à l'époque pharaonique ont eu pour origine un sentiment commun, l'horreur de la corruption. L'impureté que l'on combat par les formules magiques comme par les pratiques matérielles, c'est la pourriture. La pureté que l'on recherche, que l'on demande, dont on se vante, c'est la propreté du corps. Déjà dans les textes classiques, et plus nettement encore dans les textes les plus anciens, l'idée de pureté est associée à l'état du corps, à des actes ou des objets matériels, et les conséquences de la purification sont matérielles. La matière de ce qui sera plus tard et pour longtemps une sorte de sacrement posthume ne provient pas d'un choix arbitraire : elle n'est que le souvenir et la représentation abrégée d'un traitement physique, d'une effacité garantie par l'expérience, qui ne cesse pas un jour d'être en usage dans son intégrité, parallèlement aux sens symboliques et mystiques qu'on lui attribuera. L'encens, l'eau, le natron et autres ingrédients purifient le corps, non l'âme, et préviennent la corruption du cadavre, ses symptômes et ses effets. Comme les libations, fumigations et offrandes, le sarcophage est commémoratif : c'est une cuve, une baignoire, et non un coffre; il ne conserve pas, il a servi à détruire les germes et les aliments de la corruption.

1. *Pépi II*, l. 957, *Recueil de Travaux*, t. XII, p. 184.
2. II, 87. — 3. Cf. *supra*, p. 186.

Digitized by Google

Quelles conséquences sont sorties de ce sentiment et de ces rites, je l'expliquerai dans une autre étude. Aujourd'hui j'ai voulu seulement montrer que la momification n'était pas, en son principe, contradictoire avec les procédés de sépulture antérieurs.

Le même principe, en effet, dirige et la simple inhumation, et le dépeçage des membres pour les décharner, et la crémation dans la chambre funéraire, et la momification.

On se proposait de combattre la corruption. Plusieurs moyens successivement ont été adaptés à cette même fin. D'abord, on a soustrait aux regards le travail de la corruption, confiant dans la sécheresse du sol désertique pour conserver les parties résistantes du corps, et ramassant le cadavre sur lui-même pour éviter la dispersion de sa charpente, effet ordinaire de sa corruption. Puis on a prévenu ce travail en lui enlevant sa matière : les parties molles ont été ou bien détachées des autres soit dans la terre, soit avec un instrument tranchant, soit dans un bain chauffé, ou bien évaporées par la crémation. Les parties réservées étaient soigneusement recueillies, lavées, ointes et couvertes de résines et de bitume. En perfectionnant les bains et les enduits, on a inventé le moyen de détruire les matières corruptibles sans endommager la forme et en respectant l'aspect superficiel : on a embaumé le crâne par l'ethmoïde brisé, au lieu de décapiter le cadavre pour découvrir le trou occipital; on a oint non les os isolés, mais le corps dans son ensemble par le dedans et le dehors; on a continué à retirer les viscères, mais on a consumé les chairs en place sous la peau; on a protégé celle-ci de bandelettes contre les contacts dangereux. Que ces progrès successifs proviennent d'influences étrangères ou d'efforts indigènes, ils ne s'en rattachent pas moins les uns aux autres par un enchaînement continu. Enfin, à force de combattre et de vaincre la corruption, on s'est imaginé avoir poursuivi un autre but : on a cru avoir soustrait à toute destruction cela même que l'on avait détruit pour préserver le reste; on a oublié les viscères dissous et la chair pour ainsi dire anéantie; et, parce qu'on n'en constatait pas la transformation sous la peau intacte, on a chanté victoire sur un ton nouveau et célébré l'immortalité de la chair même. Mais ce n'est qu'une chimère, née en Égypte d'une fausse interprétation des rites traditionnels.

Angoulême, décembre 1899.

DAS ÆGYPTISCHE HAUSSCHAF

VON

Dr G. THILENIUS

Privatdozent in Strassburg i/E

In dem Grabe N° 3 von Beni Hasan finden sich in der untersten Reihe der Darstellungen auf der Nordwand der Hauptkammer Herden langhörniger Rinder, dann kommt eine Gruppe von sechs Ziegen, welche durch ihr Gehörn und besonders durch den kurzen aufrechten Schwanz unverkennbar sind, ihnen folgen elf Esel. Die letzte Gruppe der Reihe endlich bilden sechs Tiere, von denen auffallender Weise je drei einem eigenen Typus angehören; sie sind so verschieden von einander, dass man sie

Digitized by Google

unbedenklich für durchaus heterogene Formen halten würde, spräche nicht ihre Zusammenfassung zu einer Gruppe dafür, dass wenigstens der Künstler sie für in derselben Weise zusammengehörig hielt, wie etwa die voraufgehenden gehörnten und hornlosen Rinder. Die vorhandenen Reproduktionen[1] decken sich freilich nicht ganz; doch scheint die neueste von Newberry[2] trotz ihrer Kleinheit die genauere zu sein. Immerhin stimmen alle in den wesentlichen Punkten überein (Fig. 1) : Drei der Tiere tragen ein horizontal ausgezogenes Gehörn und schlaffe Ohren, ihr Hals erscheint länger, der Körper schlanker; je eine durch Schulter und Becken gelegte Vertikale begrenzt eine kürzere « Mittelhand » als bei den drei anderen. Diese letzteren haben ein nach unten und vorn gebogenes Gehörn, deutliche Hängeohren; ein starker Widder lässt den breiten Schwanz erkennen, der dem Hinterkörper dicht anliegt und mit seiner Spitze nicht über die Höhe des Kniegelenkes herabreicht. Der Körper des Tieres ist fast rechteckig begrenzt, er erscheint plump und ist wohl von einem Fliesse bedeckt. Es unterliegt keinem Zweifel, dass wenigsten diese drei Tiere Schafe sind. Sie tragen wesentliche Merkmale nicht nur der heutigen ägyptischen, sondern auch der meisten europäischen Schafrassen. Die schlaffen Hängeohren berechtigen zu der Annahme, dass der Darstellung Individuen zum Vorbilde dienten, welche schon seit langer Zeit domestizirt sind; will man auch Einzelheiten der Darstellung als naturgetreu annehmen, so lässt die Gestalt des Körpers die Deutung zu, dass diese Schafe eine gewisse Züchtung erfahren hatten.

Fig. 1. — Beni Hasan, Grab N° 3 (Arch. Survey).

Auch die drei erstgenannten Tiere der Gruppe stellen indessen Schafe dar. Über ihre Körperbeschaffenheit, welche aus dem Gruppenbilde nur mangelhaft zu erkennen ist, giebt die Reproduktion einer hieroglyphischen Darstellung aus demselben Grabe[3] Auskunft, diese wiederum ergänzt die Gruppe von solchen Schafen, wie sie in dem Grabe N° 2 von El Bersheh[4] zu finden ist. Danach ist das Bild der Rasse dahin zu vervollständigen, dass das horizontale Gehörn stark gewunden ist und schwache Querwülste aufweist; der alte Widder trägt an Hals und Schultern eine Mähne, der pfriemenförmige Schwanz liegt dem Körper nicht an, sondern hängt frei herab, seine etwas verbreiterte Spitze reicht bis zum Sprunggelenk. Überdies ist das Schaf nicht immer einfarbig, es kommen vielmehr dunkele und helle oder gescheckte Exemplare vor; nach einer freundlichen Mitteilung von Herrn F. Ll. Griffith sind die Schafe von El Bersheh in folgenden Farben dargestellt : Widder, rotbraun mit weissem Maul und Bauch; Schafe, braun mit dichten schwarzen Flecken von runder Form, rotbraun und weiss gesprenkelt, rötlich, grau und weiss, steingrau. Dagegen sind die Schafe von

1. Im Allgemeinen genügen die Reproduktionen nicht immer und mahnen stets zur Vorsicht, es sei denn, dass gute Photographien von genügender Grösse vorliegen. Auch sie geben aber nur über Formen und Proportionen Auskunft. Farbe und Zeichnung, welche zoologisch ebenso wichtig sein können, erfährt man oft nur durch einen Zufall.

2. *Beni Hasan*, Part I, Taf. XXX; *Arch. Surv.*, ed. Griffith, London, 1893.

3. *L. c.*, Part III, Taf. III, Fig. 35.

4. *Arch. Surv.*, ed. Griffith, *El Bersheh*, Part I, Tab. XXV.

Digitized by Google

Beni Hasan nach einer kleinen Skizze (Brit. Mus., MSS., Hay) « all of a pale colour ». Zur Zeit der Darstellung war auch dieses Schaf seit vielen Generationen domestizirt.

Wenn nun um das Jahr 2000 v. Chr. in Ägypten zwei Schafrassen gehalten wurden, welche beide seit langen Jahren Haustiere waren, so ist natürlich die Frage nach ihrer Herkunft von Interesse. Darstellungen beider Rassen neben einander scheinen vor der XII. Dynastie nicht gefunden worden zu sein; die Denkmäler früherer Zeiten kennen nur die Rasse mit dem ausgezogenen Gehörn. Sie finden sich, wenn auch seltener, als z. B. die von Rindern, während des ganzen alten Reiches; die anscheinend älteste, nächst denen der Gräber, befindet sich auf einer Steinplatte des Museums in Gizeh, welche aus der prähistorischen Zeit stammt. Das Schaf ist hier in etwas roher, aber unverkennbarer Weise gezeichnet, die Zusammenstellung mit dem Rinde und dem Hausesel führt zu dem Schlusse, dass es zu dieser Zeit domestizirt war. Das Tier lässt sich also jenseits der XII. Dynastie bis in die ersten Anfänge der Kultur im Nilthale verfolgen; diesseits aber ist es bald nicht mehr vorhanden. In den Gräbern der XVIII. Dynastie[1] scheinen sich die letzten Abbildungen zu finden. Wohl sieht man es noch zu Cäsars Zeit, aber bezeichnender Weise als Emblem; auch der Gott Chnumis trägt das ausgezogene Gehörn der alten Schafe. Man könnte schliesslich noch die Hieroglyphe hierher rechnen, aber sie beweist nichts für das gleichzeitige Dasein des lebenden Tieres. Es scheint demnach, als bezeichnete die XVIII. Dynastie die ungefähre Zeitseines Verschwindens.

Die Rassenmerkmale des Hausschafes der I.-XII. Dynastie sind so deutlich ausgeprägt, dass die Bestimmung des Wildschafes, von welchem es abstammt, mit Sicherheit gelingt; es kann sich da nur um das « kebsh » handeln, das afrikanische Mähnenschaf[2] (Ammotragus tragelaphus), welches schon den alten Jägern bekannt war und noch heute in ganz Nordafrika Berge mässiger Höhe bewohnt, vorausgesetzt dass sie nicht von geschlossenem Wald bedeckt sind. *Das alte Hausschaf der Ägypter war demnach ein autochthones.* Lebend ist dasselbe heute im mittleren und unteren Nilthale nicht mehr anzutreffen, aber seine Spuren finden sich noch bei den Dinka, Schilluk und Nuer am oberen Nil. Deren Hausschaf (Fig. 2)[3] ist kurzhaarig bis auf die Mähne am Vorderkörper, langschwänzig, trägt aber nicht das Gehörn des altägyptischen; es ist plumper und niedriger gebaut. Dies spricht aber nicht dagegen, dass die alte Tragelaphusrasse, wie C. Keller[4] sie nennt, nach Süden gedrängt wurde; das Dinkaschaf ist sehr wahrscheinlich ein im Laufe der Zeit etwas

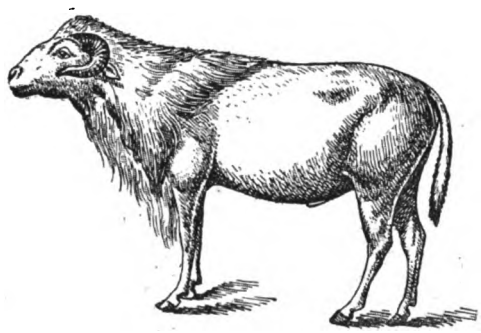

Fig. 2. — Hausschaf der Dinka usw. (nach Schweinfurth).

1. Z. B. Boussac, *Le Tombeau d'Anna, Mém. Miss. franç.*, Tome XVIII, 1.
2. Vergl. Wilkinson, *The ancient Egyptians*, Vol. II, p. 90, und Lanzone, *Dizionario*, etc., Tav. LXVII, 1.
3. Schweinfurth, *Im Herzen von Afrika*, Bd. I, S. 174, 1874.
4. C. Keller, *Die Abstammung der Rassen unseres Hausschafes. Œsterr. Molkerei-Zeitg.*, 1899.

Digitized by Google

veränderter Nachkomme des altägyptischen. Auch sonst fehlt es nicht an Hausschafen gleichen Ursprunges in Nordafrika. In Fezzan, Tibesti, bei den Tuareg[1] werden Abkömmlinge des Mähnenschafes gehalten; bei den Haussavölkern des westlichen Sudan fand Staudinger[2] gleichfalls Hausschafe mit Mähnen. Aus dem Hinterlande von Togo brachte Graf Zech die Photographie und den Schädel eines domestizirten Mähnenschafes, welche jetzt in dem Museum für Naturkunde in Berlin verwahrt werden. Der letztere (Fig. 3 *a*, *b*) bietet insofern ein besonderes Interesse, als die Krümmung des Gehörnes der bei dem Wildschafe vorhandenen nahe steht und eine Zwischenstufe darstellt auf dem Wege zu dem ausgezogenen horizontalen Gehörn des altägyptischen Hausschafes. Auch dessen Form existirt indessen noch heute. In dem genannten Museum steht ein Hausschaf aus Say am oberen Niger (Fig. 4), dessen Ähnlichkeit mit dem ägyptischen augenfällig ist[3]. Das sehr hochbeinige Tier besitzt einen über das Sprunggelenk hinausreichenden langen und dünnen Schwanz, der Körper erscheint schlank, der Hals lang. Kurzes weisses Haar deckt den Hinterkörper, vorne dagegen, wo sonst sich eine Mähne findet, ist es rotbraun und unvermittelt länger. Das weit ausgezogene Gehörn steht völlig horizontal, die Längskanten sind scharf ausgeprägt, die Querwülste dagegen nur schwach. Wenn man von der Mähne absieht, die aber bei alten Widdern dieser Rasse sich wohl in derselben Weise ausbilden dürfte, wie bei dem in El Bersheh dargestellten, so entspricht das heutige Say-Schaf mit unerwarteter Genauigkeit dem altägyptischen. Ob diese Hausschafe des westlichen Sudan direkte Abkömmlinge des ägyptischen sind, mag hier unerörtert bleiben. Es ist sehr wohl möglich, dass der alte Verkehr zwischen dem östlichen und dem westlichen Sudan das altägyptische Schaf, welches schon auf den Scherben von Toukh vorkommt, an den Niger gelangen liess. Andererseits dürfte kaum eine Entscheidung darüber möglich sein, ob nicht in Fezzan, Tibesti usw. unabhängige Domestikationen der Wildschafe der

Fig. 3 *a*. — Hausschaf von Kete Kratschie (Togo). — (Mus. f. Naturk. Berlin.)

Fig. 3 *b*. — Hausschaf von Kete Kratschie (Togo). — (Mus. f. Naturk. Berlin.)

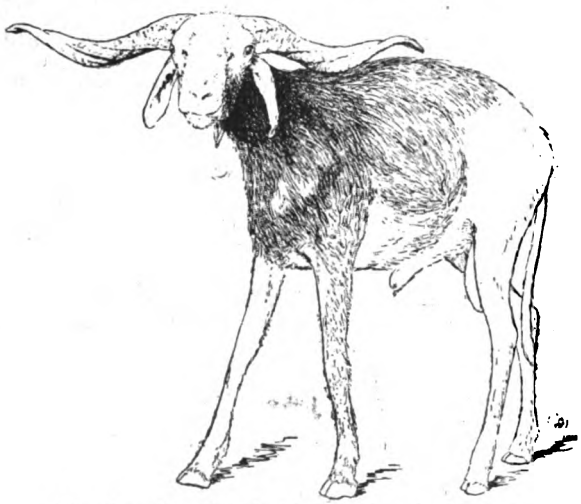

Fig. 4. — Say-Schaf. (Mus. f. Naturk. Berlin.)

1. Nachtigal, *Sahara und Sudan*, 1889.
2. Staudinger, *Im Herzen der Haussaländer*, 1891.
3. Für die Erlaubnis, den Schädel des Togoschafes und das Sayschaf abzubilden, bin ich dem Direktor, Herrn Geheimrat, Prof. Dr Möbius, sowie dem Kustos des Museums, Herrn Dr Matschie verpflichtet. Ich möchte beiden Herren meinen Dank auch an dieser Stelle wiederholen.

Digitized by Google

benachbarten Berge unternommen wurden. Doch ist dies von geringer Bedeutung[1], da schliesslich das Wildschaf immer eine Form des afrikanischen Mähnenschafes war.

Das Tragelaphusschaf war im Nilthale das Haustier des alten Reiches, im neuen ist die zweite der in Beni Hasan abgebildeten Rassen allgemein verbreitet. Ihr Bild wird durch andere Darstellungen noch insofern vervollständigt, als diese das Gehörn mässig scharf gekantet, aber mit tiefen regelmässigen Querwülsten versehen zeigen; die beiden Hörner scheinen auch an der Basis weniger nahe an einander zu stehen, als bei dem Abkömmlinge des Mähnenschafes. Aus der XVIII. Dynastie stammen die realistischen Widder von Napata, und von dieser Zeit ab ist kein Mangel an Darstellungen dieser Rasse, welche sich unmittelbar fortsetzt in die der heute durch ganz Ägypten verbreiteten Fettschwanzschafe. Eine ältere Darstellung derselben, als die von Beni Hasan, fehlt. *Hier tritt also unvermittelt ein dem alten Reiche unbekanntes, aber seit langem domestizirtes Hausschaf auf.* Wo das neue Schaf herkam, ergiebt sich aus der Bestimmung des zugehörigen Wildschafes. Ein solches findet sich auf keiner der alten Jagdszenen und fehlt auch heute. Dagegen ist das Fettschwanzschaf ein Abkömmling des Arkal (Ovis arkal) (A. Nehring, C. Keller), das nicht ausschliesslich die Berge, sondern auch die Steppe bewohnt, und nicht auf afrikanischem Boden, sondern in Westasien seine Heimat hat. Da nun von dem jetztigen Schafe eine ununterbrochene Reihe zurückführt bis zu jener Darstellung, so ergiebt sich der Schluss, *dass unter der XII. Dynastie asiatische Schafe in Oberägypten gehalten wurden.* Die Abbildung dieser Zeit ist deutlich genug, um auch ohne den Unweg über die heutigen Schafe auf den Arkal als Wildschaf hinzuweisen, zumal wenn man sie zusammenhält mit Darstellungen aus den Euphratländern, in welchen gleichfalls der Arkal domestizirt wurde. Aus assyrischen und babylonischen Denkmälern ergiebt sich eine ungleich reichere Ausbeute als aus Ägypten. So finden sich Fettschwanzschafe in den Skulpturen aus der Zeit Tiglathpilesar II.[2], und die Schafe auf den Bronzethüren von Balawat[3] stimmen selbst in Einzelheiten mit denen von Beni Hasan überein; die Krümmung des Gehörnes mit den tiefen Querwülsten, der breite stumpf am Kniegelenk endende Schwanz, die Form des Körpers und der Vorderbrust sind in beiden Darstellungen dieselben, nur dass der ägyptische Künstler ungleich mehr stilisirt hat, als der assyrische. Allerdings sind die Abbildungen aus Mesopotamien erheblich jüngeren Datums als die von Beni Hasan, doch lässt sich auch der Nachweis mit genügender Sicherheit erbringen, dass zur Zeit der XII. ägyptischen Dynastie ein Abkömmling des Arkal in Babylonien gezüchtet wurde. Die Ausgrabungen in Telloh haben ein Fragment ergeben, welches zwar arg verstümmelt ist, aber doch hinter einem Buckelrinde den Kopf eines Arkalwidders zeigt[4]. Endlich ist eine sumerische Inschrift erhalten aus der Zeit des Gudea : « ... Mit

1. Wesentlich ist, dass in den Landschaften des nördlichen Sudan, in denen der Wüste und bis an die Mittelmeerküste hin, ebenso wie im Nilthale, ein autochthones Schaf gezüchtet wurde. Dieses grosse Gebiet wurde im Laufe der Zeiten eingeengt durch das asiatische Fettschwanzschaf; nach Tunis, Tripolis, Algerien gelangte es wahrscheinlich durch die Phönizier, es drang auch in Abessinien und in Oberägypten ein.

2. Nach einer brieflichen Mitteilung von Prof. Dr C. Keller in Zürich.

3. S. Birch, *The Bronze Ornaments of the Palace Gates of Balawat*, London, 1880. Public. Soc. of Bibl. Archeology.

4. L. Heuzey, *Découvertes en Chaldée par E. de Sarzec*, Paris, 1891, Tafel 25.

Digitized by Google

fehlerlosen Mutterschafen vermengte er fehlerlose Lämmer und stellte einen Hüter für sie hin...[1]. » Es ist kaum wahrscheinlich, dass es sich hier um etwas anderes handeln könnte, als um die bewusste Züchtung, vielleicht auch Mästung, domestizirter Arkal, d. h. der auch wegen ihrer Wolle geschätzten Fettschwanzschafe. Ein letzter Einwand der gegen die Identifizirung der ägyptischen und babylonisch-assyrischen Schafe erhoben werden könnte, würde darin bestehen, dass in den mesopotamischen Darstellungen der Schwanz der Tiere erheblich dicker erscheint, als beispielsweise bei den Widdern von Napata. Es ist dann zunächst an den Erhaltungszustand zu denken, an die Verschiedenheit der Künstler, endlich an die Variationen, welche alle lebenden Organismen zeigen, ohne dass darum aus jedem einzelnen Individuum eine besondere Art gemacht werden müsste. Vor allem aber ist die Verschiedenheit der Lebensbedingungen zu berücksichtigen, welche das aus Babylonien wohl über Syrien nach Oberägypten gelangte Fettschwanzschaf fand. Eine Verringerung der Fettmasse würde unter diesem Gesichtspunkte lediglich eine Parallele zu den Beobachtungen von Pallas und Erman sein, welche Darwin[2] mitteilt : « Danach degenerirt das fettschwänzige Kirgisenschaf nach wenigen in Russland erzogenen Generationen; die Fettmasse verschwindet, die dürftigen und bitteren Kräuter der Steppe scheinen für seine Entwickelung wesentlich zu sein. »

Die Geschichte des Hausschafes in Ägypten dürfte also kurz folgende gewesen sein : In prähistorischer Zeit domestizirten die Ägypter das afrikanische Mähnenschaf der benachbarten Berge oder übernahmen es als Hausschaf von einer Urbevölkerung. Gegen Ende des alten oder zu Beginn des mittleren Reiches wurde das babylonische Wollschaf[3] nach Oberägypten importirt und erscheint zur Zeit der XII. Dynastie gelegentlich in den Herden neben dem autochthonen. Das neue verdrängte wirtschaftlich das alte Schaf, welches nach dem Süden und den Oasen auswich; nur in den Heiligtümern des Chnumis, ferner zur Bereitung von Medikamenten, die z. B. Widderhaare erforderten (Pap. Ebers), mögen kleine Bestände des alten Schafes sich erhalten haben. In der XVIII. Dynastie ist das eingewanderte Schaf so vollkommen eingebürgert, dass es zum Vorbilde für die Widder von Napata dient. Wie in Mesopotamien, so hat sich auch im Nilthale das asiatische Schaf bis zur Jetztzeit behauptet. Ein Grund für seinen Import und weiterhin die schnelle Verbreitung mag der gewesen sein, dass das alte Schaf zwar Fleisch und Milch, nicht aber feine Wolle[4], sondern nur ein derbes und kurzes Haar zu liefern vermochte, welches sich lediglich zur Herstellung von Filz und groben Geweben eignete.

1. Schrader, *Keilinschr. Bibl.*, III, 1, S. 59.

2. Darwin, *Das Variiren der Tiere und Planzen*, etc., 1878, Bd. I, S. 107.

3. Auf den Bronzethüren von Balawat sind Schafe dargestellt, deren Rippen und Muskelgruppen scharf ausgeprägt sind (Part IV, I, 5, *l. c.*). Diese Einzelheiten sind bei zwei anderen, die neben einander herschreiten, nicht vorhanden (Part III, E, 2). Vielleicht sind die ersteren als geschoren aufzufassen.

4. In dem oben erwähnten Grabe der XVIII. Dyn. (Boussac, *Le Tombeau d'Anna*) sind zwei asiatische Schafe einander gegenüber abgebildet, deren Körper rosa gehalten sind. Dahinter befindet sich ein weiss gefärbtes Tier, das der Form nach ein Schaf in vollem Fliess sein könnte, allerdings ist der Kopf leider zerstört. Diese Farbenunterschiede können die gleiche Bedeutung haben, wie die erwähnte Verschiedenheit der plastischen Darstellung. Ist diese Deutung richtig, so folgt daraus die Verwertung des in Ägypten importirten Schafes als Wollschaf.

Digitized by Google

Auf diese Sätze werden neuere Veröffentlichungen von Denkmälern natürlich nicht ohne Einfluss sein; zumal die zeitliche Fixirung der Einwanderung des asiatischen Schafes wäre von Interesse. Der wirtschaftlichen Verwertung des neuen Wollschafes, wie sie sich aus den Darstellungen von Theben folgern lässt, ging wohl eine Zeit voraus, in welcher die ersten Nachrichten über das Tier und die ersten Transporte eintrafen. Einen weiteren Zeitraum beanspruchte die Akklimatisirung des neuen Schafes; seine Vorzüge gegenüber dem alten mussten sich Anerkennung schaffen, und schliesslich war Zeit erforderlich, bis eine genügende Anzahl der Neulinge vorhanden war, um Herden aus ihnen zu bilden. Überlegungen dieser Art führen dann unter Berücksichtigung des konservativen Sinnes der Ägypter zu der Vermutung, dass den Herden asiatischer Schafe, wie sie zu Beginn des mittleren Reiches vorhanden gewesen sein mögen, Versuche und Anknüpfungen vorausgingen, welche noch im alten Reiche begannen[1].

Da die beiden Rassen längere Zeit hindurch neben einander gehalten wurden, so ist die Wahrscheinlichkeit ihrer Bastardirung nicht auszuschliessen. Es ist wohl möglich, dass das heutige Fettschwanzschaf des Nilthales Elemente des Mähnenschafes birgt; der auffallend lange und im unteren Drittel dürre Schwanz des tunesisch-algerischen kann ebenfalls durch eine solche Vermischung zu stande gekommen sein. Umgekehrt mag das Dinkaschaf Elemente des asiatischen Schafes enthalten.

Es ist a priori nicht wohl zu bestimmen, welcher Rasse der Mischling am ähnlichsten wird oder damals wurde. Abbildungen dieser Art scheinen nicht gefunden worden zu sein, soweit wenigstens die Wiedergabe unzweifelhart lebender Tiere in Frage kommt. Dagegen sind die Darstellungen von einer gewissen Zeit ab nicht selten, welche die Götter Chnumis und Ammon oder die Hieroglyphe mit Merkmalen beider Rassen zeigen. Es liegt nahe, solchen Formen gegenüber zunächst an Bastarde zu denken; so könnte vielleicht ein hochbeiniges Schaf zu stande kommen mit Mähne und langem pfriemenförmigem, aber an der Spitze plötzlich verdicktem Schwanze[2]. Auch die Vierzahl der Hörner ist an sich durchaus möglich, und noch heute kennt man die einfachen Mittel zur Erzeugung von 4, 8, selbst 16 Hörnern bei Schafen und Ziegen. Soweit ist die Möglichkeit allenfalls vorhanden, dass jenen Darstellungen wirklich gesehene Verhältnisse zu Grunde lagen. Die nähere Überlegung führt indessen zu sehr erheblichen Zweifeln gegenüber der Realität solcher Mischlinge. Zunächst ist es unwahrscheinlich, dass alle Bastarde in ihrem Äusseren so genau übereinstimmten, wie jene Darstellungen angeben, und man wird es mit Recht wunderbar finden, dass die Entdeckung eines erfinderischen Kopfes während mehrerer Jahrhunderte gerade bei der Erzeugung von vier Hörnern stehen blieb. Eben dieses Gehörn liefert indessen

1. Es ist fraglich, wie weit man in der Deutung der Darstellung in Beni Hasan gehen darf. Ist die gleiche Zahl der beide Rassen vertretenden Schafe keine zufällige und steht die gemischte Herde des Chnumhotep nicht vereinzelt das, so könnte man dahin gelangen, auf eine quantitativ gleiche Beteiligung an den Herden Oberägyptens zu schliessen. Dann würde die in Rede stehende Darstellung sicher nicht in den Beginn der Periode des asiatischen Schafes fallen.

2. Hieroglyphe, ferner Lepsius, *Denkm.*, Abth. III, Bl. 275; auch Lanzone, *Dizionario*, etc., Tav. LXVIII (ohne Mähne).

Digitized by Google

den Beweis, *dass die vierhörnigen Darstellungen ein lebendes Vorbild nicht gehabt haben.* Wenn die Spaltung eines Hornes und seines Stirnzapfens vorgenommen wird, so haben die daraus resultirenden zwei Hörner eine gemeinsame Basis und jedes von ihnen bleibt schwächer, als ein ungespaltenes Horn. Die Denkmäler zeigen dagegen die « Chnumishörner[1] » mit ihrer Basis völlig unabhängig von den « Ammonshörnern[1] », erstere stehen meistens etwas über oder hinter den letzteren. Berücksichtigt man endlich die Maasse, so ist bei den vierhörnigen Darstellungen jedes Paar im Vergleich zu dem Kopfe ebenso gross, wie bei solchen, welche nur ein Paar tragen. Endlich würde die Kreuzung der Rassen wohl ein Hornpaar ergeben können, welches Eigenschaften beider Elterntiere aufweist, nicht aber zwei Paare, von denen jedes einem der Eltern aufs Genaueste entspricht. *Der Mangel jeder Analogie verweist diese Monstrositäten in das Gebiet der künstlerischen Phantasie.* Um zu einem Verständnis der in Frage kommenden Darstellungen zu gelangen, wird man davon ausgehen müssen, dass sie erst einige Zeit nach dem ersten Auftreten des asiatischen Schafes erscheinen, dass sie ferner auf religiöse Figuren und die Hieroglyphe beschränkt sind. Bei dem Umfange des vorhandenen Materiales ist letzteres von wesentlicher Bedeutung für die Auffassung des vierhörnigen Widderkopfes als freie Schöpfung des Künstlers, und die Lösung der Frage wird eher auf psychologischem als auf zoologischem Gebiete zu finden sein.

Der Maler oder Bildhauer des mittleren Reiches überkam von dem des alten nicht nur die Darstellung eines widderköpfigen Gottes, sondern auch die traditionelle Übereinstimmung zwischen Bild und Hausschaf. Das Verschwinden des alten und das Erscheinen eines anders gearteten neuen Hausschafes brachte ihn naturgemäss in einen Konflikt mit der Tradition. Behielt er die alte Darstellungsweise bei, so fehlte die Übereinstimmung mit dem lebenden Hausschaf, wählte er den Kopf des letzteren zum Vorbilde, so war die Kontinuität mit den Bildern aus verflossenen Dynastien unterbrochen. Der konservative und religiöse Sinn des Ägypters rechtfertigt vollauf die Annahme, dass der Künstler das Kompromiss fand, welches sich uns in der vierhörnigen Darstellungen bietet. Er meisselte oder malte einen asiatischen Widder, der etwa vom Ende des mittleren Reiches ab der grossen Masse des Volkes allein verständlich sein mochte; aber dieser Widder erhielt ausserdem die Mähne und das Gehörn des alten Hausschafes, sodass die Verbindung mit Bildern früherer Zeiten erhalten blieb. Das Tragelaphusgehörn war dann von vorneherein nicht als integrirender Bestandteil eines lebenden Schafes gedacht, sondern bedeutete lediglich ein Abzeichen, welches der Widder der neuen Rasse erhielt um seinem Bilde den Charakter der religiösen Darstellung zu geben. Das Tragelaphusgehörn wurde zu einem Diadem, welches sich im Laufe der Zeit von dem Kopfe des Widders lösen und zum Bestandteil der Krone werden konnte.

Es steht mit dieser Deutung nicht im Widerspruch, dass die Darstellungen mit dem Doppelgehörn eine gewisse Beschränkung lokaler und zeitlicher Art zu zeigen scheinen. War erst einmal der Zwiespalt vorhanden, so musste es dem Einzelnen über-

1. Lepsius, *Über die widderköpfigen Götter*, etc., *Zeitschr. f. äg. Spr.*, 1877, S. 8.

Digitized by Google

lassen bleiben, in welcher Form er sich den Zusammenhang zwischen den Erscheinungen der Ideenwelt und denen des Lebens denken wollte. Das neue Reich und die Spätzeit sehen daher neben dem Bilde des doppelt gehörnten Widders, auch das des alten oder des neuen aus der Hand des Künstlers hervorgehen, ohne dass aus diesem Grunde allein die Darstellungen prinzipiell verschieden sein müssten.

Am deutlichsten spiegelt die Hieroglyphe die Wandelung in den Auffassungen wieder : Im alten Reich gehörte das Hausschaf zur Tragelaphusrasse, dementsprechend ist das Schriftzeichen gestaltet. Mit dem Beginn des mittleren Reiches erscheint das asiatische Hausschaf, im weiterer Verlaufe dieser Periode passt sich die Hieroglyphe ihm an, bewahrt aber noch in dem Doppelgehörn die Erinnerung an das alte Schaf. Schon gegen Ende des mittleren oder zu Anfang des neuen Reiches verschwindet das autochthone Schaf aus den Landgütern, und auch die Erinnerung an dasselbe musste allmählich verblassen. So erscheint denn in der Spätzeit wieder ein Schaf als Schriftzeichen, das dem lebenden völlig gleicht; damit war auch auf diesem konservativtsen Gebiete die Übereinstimmung zwischen Bild und Vorbild wiederhergestellt.

Wenn man von den erörterten Einzelheiten absieht, welche zur Feststellung der beiden Rassen und zur Deutung der Darstellungen notwendig waren, so handelt es sich um zwei Hausschafe, welche von einander verschiedener sind, als irgend welche Rassen der heutigen europäischen Kulturwelt; dasselbe gilt von den Wildschafen, aus welchen sie hervorgingen. Legt man nun den Nachdruck darauf, dass das asiatische Schaf bereits als altes Haustier auf den Denkmälern erscheint, dass es weiterhin in Sumerien und Babylonien domestizirt war, so ist die Vermutung nicht zu umgehen, es mögen schon die semitischen Einwanderer, welche sich im Nilthale mit einem afrikanischen Urvolke mischten, dieses Schaf mitgebracht haben. Insbesondere ist in letzterer Zeit mehrfach die Ansicht ausgesprochen worden, dass der Ausgangspunkt dieser Semiten in Arabien gelegen habe.

Bei der Prüfung dieser Möglichkeit ersteht der erste Einwand gegen ihre Zulässigkeit aus den Denkmälern des alten Reiches. Wo diese überhaupt Abbildungen von Schafen zeigen, handelt es sich immer nur um das autochthone Hausschaf; es erscheint gelegentlich der Darstellung der einzelnen Phasen des Getreidebaues und als Hieroglyphe. Dabei ist die Ausführung aller Bilder eine derartige, dass der Künstler offenbar Pflanzen und Tiere wiedergab, welche er genau kannte, genauer als mancher seiner Nachfolger in späteren Zeiten. Die Darstellungen des Tragelaphusschafes sind nicht einmal selten zu nennen, und so ist es gewiss kein Zufall, dass das asiatische Schaf auf den Denkmälern dieser Zeit fehlt. Allenfalls darf man die Annahme machen, dass letzteres vielleicht im Laufe der Zeit auf dem Wege des Gerüchtes bekannt wurde; *gesehen* hat es der Ägypter des alten Reiches nicht in den Herden seiner Heimat.

Allein es sei zugegeben, das die Denkmäler lückenhaft sind. Da taucht eine neue Schwierigkeit auf, denn es fehlt jede Sicherheit dafür, dass jene alten Araber oder Semiten Schafzucht trieben oder überhaupt Haustiere besassen. Angenommen indessen, dieser Nachweis wäre erbracht, so entsteht die Frage nach der Kulturstufe jener

Digitized by Google

fernen Zeit und nach dem Wildschafe, welches in Arabien domestizirt werden konnte.

Nachrichten über diese Verhältnisse fehlen, und auch bezüglich der heutigen sind sie ungewöhnlich spärlich. Dennoch kann auf Grund des wenigen Materiales, welches vorhanden ist, eine Rekonstruktion weit zurück liegender Zustände versucht werden.

Was zunächst die Bevölkerung selbst betrifft, so kann man annehmen, dass ihr grosse Umwälzungen, wie sie die Kulturvölker der alten Welt erfuhren, fremd blieben; die Nomaden Inner-Arabiens dürften wesentliche Veränderungen nur in demselben Maasse zeigen, wie etwa die der Sahara. Wenn sie zum Teil noch heute auf die Jagd angewiesen sind, so liegt kein Grund vor zu der Annahme, dass dies ein junger Zustand ist. Unter dem Kleinvieh der Araber hat heute die Ziege mindestens dieselbe Bedeutung, wie das Schaf; beide Tiere liefern mit dem Dromedar das Material für grobe Gewebe, Zelte usw, dabei wird die Wolle nicht etwa nach der Herkunft, sondern lediglich nach den Farben Braun und Weiss aufbewahrt und verwendet. Als Hausschaf findet sich das Fettschwanzschaf. Es kann aber nicht als Zufall angesehen werden, dass es nur an den Rändern des Landes vorkommt, wo ein unmittelbarer Verkehr mit Ägypten, Syrien und Mesopotamien unzweifelhaft zu den verschiedensten Zeiten stattfand. Im Innern und selbst bis in die Nähe von Mesopotamien hin wird ein Schaf gehalten, welches Euting[1] kaum von Ziegen zu unterscheiden vermochte; Doughty[2] erwähnt und beschreibt es, ebenso wie auch Lady Blunt[3], als die Rasse von Nejd. Das Tier ist sehr hochbeinig, starkknochig und hager, es trägt Hängeohren, aber kein wolliges Fliess, sondern ein rauhhaariges oder seidiges Fell.

Die lokale Verteilung der beiden Rassen ist nur so entstanden zu denken, dass die Nejdrasse die ursprüngliche, die der Fettschwanzschafe die eingewanderte ist; für die vorliegende Frage kommt daher nur die erstere in Betracht. Dass es eine alte Rasse ist, dürfte feststehen, ihre Herkunft lässt sich mit Wahrscheinlichkeit angeben. Soweit man bis jetzt die Fauna Arabiens kennt, schliesst sie sich nicht an Asien, sondern mehr an Afrika an. Das arabische Wildschaf, das freilich noch unbekannt ist, wird also wohl dem Mähnenschafe nahe stehen. Darauf weisen auch die oben angeführten Beschreibungen des Nejdschafes hin, das augenscheinlich grosse Ähnlichkeit mit manchen nordafrikanischen Abkömmlingen des Mähnenschafes hat. Auszuschliessen dagegen ist die Ableitung des Nejdschafes vom Arkal; es wäre nicht verständlich, dass das Fettschwanzschaf sich unverändert in einem Lande erhält, in welchem gleichzeitig aus demselben Wildschafe eine grundverschieden Form hervorhing.

Wenn man also, wozu sonst kein Grund vorliegt, die Vollständigkeit der Tierdarstellungen des alten Reiches anzweifelt, wenn man ferner annimmt, die prähistorischen Araber wären bereits Schafzüchter gewesen, so lässt sich dennoch kein Resultat erzielen, welches jener Vermutung, es hätten die ersten Einwanderer auch das asiatische Schaf mitgebracht, zur Stütze dienen könnte. Bestand in prähistorischer Zeit wider Erwarten bereits die Schafzucht in Arabien, so brachten die einwandernden

1. Euting, *Reise in Inner-Arabien. Verh. Ges. f. Erdk.* Berlin, 1886.
2. Ch. M. Doughty, *Travels in Arabia deserta*, Cambridge, 1888.
3. Lady Anne Blunt, *A pilgrimage to Nejd*, London, 1881.

Digitized by Google

Semiten ein Mähnenschaf oder doch kein asiatisches Schaf mit, vielleicht auch nur die zur Domestikation erforderlichen Kenntnisse. In der gleichen Lage aber können sich die Autochthonen des Nilthales befunden haben. Schliesslich ist es noch sehr die Frage, ob nicht überhaupt erst während der Verschmelzung beider Elemente das Bedürfnis nach Haustieren hervortrat; der Umstand, dass der Schrift ein Lautzeichen « Schaf » zu fehlen scheint, dürfte bei der Erörterung dieser Frage von Bedeutung werden.

Auf der anderen Seite würde die Bestätigung der Vermutung von dem Import eines asiatischen Schafes durch die ersten Wanderer zur Folge haben, dass man ihren Ausganspunkt nicht mehr in Arabien, sondern an der Mündung des Euphrat suchte. Sie mögen dann direkt oder nach einer Zwischenstation in Yemen die afrikanische Küste betreten haben. Dass jene prähistorischen Semiten schon erprobte Seefahrer waren und der noch heute bestehenden Schwierigkeit des längeren Seetransportes von Haustieren Herr zu werden vermochten, wird freilich bezweifelt werden können.

Angesichts des heute vorhandenen Materiales ist es richtiger, die Spekulation auf sich beruhen zu lassen. Eine blosse Vermutung kann nicht genügen, um die Lücke von XII. Dynastien auszufüllen, welche zwischen der ersten semitischen Einwanderung und dem Erscheinen des asiatischen Schafes in den Denkmälern besteht. Man wird auf einen solchen Versuch um so leichter verzichten, als auf dem ungleich festeren Boden der Darstellungen eine Deutung des Bildes von Beni Hasan in einfacher Weise zu erreichen ist. Wenn neben dem aus der prähistorischen Zeit übernommenen Mähnenschaf des alten Reiches zu Beginn des mittleren ein Abkömmling des asiatischen Arkal auftritt, der wesentlich übereinstimmt mit dem in Babylonien seit frühen Zeiten gezüchteten, so ist daran zu erinnern, dass um das Jahr 2000 das Hausschaf der Euphratländer schon in Syrien heimisch geworden war, wie z. B. aus den alten Opfervorschriften des Pentateuch zu folgern ist, in denen das Fettschwanzschaf erwähnt wird. Dass andererseits unter der XII. Dynastie Syrien bekannt war, ist nicht nur durch die Geschichte des Sinuhe belegt, sondern Chnumhotep selbst, dem das Grab in Beni Hasan gehörte, hatte Beziehungen zu den Fremden im Osten[1].

Hält man damit zusammen, dass die Darstellung von Beni Hasan zunächst eine vereinzelte ist, und das asiatische Schaf erst in der Zeit lebhafteren Verkehrs mit Syrien häufig erscheint, so mag daraus gefolgert werden, dass dasselbe nicht direkt aus Mesopotamien nach Oberägypten importirt wurde, sondern über Syrien kam. *Die Beziehungen einzelner Ägypter der XII. und folgenden Dynastien führten das Fettschwanzschaf vielleicht als Geschenk oder als Kuriosität auf deren Landgüter; erst die Steigerung und Verallgemeinerung des Verkehrs nach Syrien in Verbindung mit dem zunehmenden semitischen Einfluss in Theben, erhoben den Fremdling in den Herden der Reichen zu einem wirtschaftlich bedeutenden Haustier des ganzen Volkes.*

1. Man könnte auch wohl an die semitischen Könige Khyan u. A. denken, welche von Flinders Petrie (*Hist. of Egypt*, I, London, 1894) vor der XII. Dyn. angenommen werden. Herr F. Ll. Griffith hatte indessen die Freundlichkeit mich brieflich auf die Unsicherheit dieser Datirung aufmerksam zu machen; er würde vorziehen, ihre Regierungszeit nach der XII. Dyn. anzunehmen. Unter diesen Umständen ist die oben gegebene Deutung einstweilen die richtigere.

Digitized by Google

Die Annahme, dass auch in dieser Beziehung den Hyksos ein bestimmender Einfluss zukommen dürfte, wird erheblichen Bedenken kaum begegenen.

In wie weit dieses Ergebnis auf die Auffassung der Götter Chnumis und Ammon von Einfluss ist, bedarf einer besonderen Untersuchung, da sich mehrerer Möglichkeiten darbieten, von denen die eine nicht ohne Weiteres als die richtige bezeichnet werden kann. Man wird sich nicht leicht zu der Annahme verstehen, dass es zwei Götter gegeben habe, denen das Schaf heilig war, es sei denn, dass dieser Zustand sekundär entstanden sei aus der Verschmelzung zweier oder mehrerer ethnischer Elemente, deren jedes einen eigenen Gott mit dem heiligen Schafe besass. Leider ist ein hinreichendes Material für solche Fragen nicht vorhanden, und wenn man über die genannte Schwierigkeit hinwegzukommen versucht, so muss dies einstweilen auf dem Wege der Spekulation geschehen. Herr F. Ll. Griffith hatte die Freundlichkeit mir brieflich mitzuteilen, dass Ammon mit Sicherheit zuerst in der XI. Dynastie belegt ist. Das fällt so nahe zusammen mit der Darstellung aus Beni Hasan, dass man leicht dem Gedanken Raum geben wird, es sei auch der Gott, dem das asiatische Schaf heilig war, ursprünglich dem Nilthale fremd gewesen. Frühere Abbildungen des Gottes, die dem alten Reiche angehören, mögen dann Fälschungen späterer Generationen sein, falls er nicht bereits mit den erstere Einwanderern ins Land kam. Allein dem Ammonkultus des neuen Reiches scheinen doch die Merkmale zu fehlen, welche unbedingt auf eine semitische Herkunft des Gottes bezogen werden müssen. Bei der geringen Bedeutung Thebens im alten Reich wäre auch das Fehlen des Ammon in den Denkmälern dieser Zeit in keiner Beziehung beweisend. Ist dagegen Ammon ein echter ägyptischer Gott, so wird man sich daran zu erinnern haben, dass die Entfernung von Aswan mit dem Kultus des Chnumis nach Theben mit dem des Ammon nur heute eine geringe ist, in alten Zeiten jedoch recht erheblich war. Als Theben aufblühte und zu einem Mittelpunkt der ganzen damaligen Kulturwelt wurde, war Aswan lediglich eine Provinzstadt. In Theben ist zur Zeit seines Glanzes ein bedeutender Einfluss semitischer Elemente unverkennbar, und so mag dem bis dahin wenig beachteten Lokalgott erst später das asiatische Schaf als heiliges Tier zugewiesen worden sein; es trat an Stelle eines anderen Tieres, das schnell vergessen wurde. Das Schaf, welches einige Dynastien zuvor, als Tribut oder Merkwürdigkeit eingeführt worden war und in grösseren Herden vielleicht erst mit den Hyksos erschien, erhielt dadurch im neuen Reiche eine religiöse Bedeutung, welche seiner wirtschaftlichen entsprach. In diesem Zusammenhange ist eine Erscheinung von Bedeutung, auf welche mich Herr Prof. Dr Spiegelberg aufmerksam machte, wie ich überhaupt seinem lebhaften Interesse für die vorliegende Untersuchung so manche wertvolle Mitteilung verdanke. Unter den Darstellungen des Chnumis sind nämlich diejenigen selten, welche neben dem Gehörn des Ammotragus auch das des Ovis zeigen. Umgekehrt sind die Abbildungen des Ammon mit dem Ammotragus-Gehörn über dem des ihm heiligen asiatischen Schafes häufig. Wenn man nun in der ersteren Darstellung den Versuch sieht, die Abbildung eines alten Gottes an ein lebendes Vorbild anzuschliessen, so kann man aus den letzteren das Bestreben folgern, einem vergleichsweise neuen Zustande das Aussehen eines alten zu

Digitized by Google

geben. Es sind dies indessen, wie gesagt, Vermutungen, welche nach jeder Richtung hin noch der Stütze bedürfen. Weitere Folgerungen, als die erwähnten, gestattet das zur Zeit vorhandene Material nicht; doch werden neuerliche Untersuchungen welche auf der vorliegenden Zusammenstellung fussen, schwerlich ergebnislos enden, sobald sie an Ort und Stelle unternommen werden.

Eine letzte Frage, welche noch der Beantwortung bedarf, ergiebt sich aus dem Vorkommen mehrerer Worte für « Schaf ». Es ist anzunehmen, dass nach den obigen Ausführungen eigene Bezeichnungen vorhanden waren für

1) Wildes Mähnenschaf,
2) Hausschaf, Mähnenrasse,
3) Hausschaf, Fettschwanzrasse.

Da jedes dieser Tiere gleichsam in doppelter Form einmal als lebendes, dann als heiliges Tier in Darstellungen und Texten vorkommen konnte, so würde im äussersten Falle für 6 Worte Platz vorhanden sein. Entsprechend dem Ersatz einer Schafrasse durch die andere wird ferner eine zeitliche Gruppirung der Worte für « Hausschaf » erwartet werden müssen. Unter ihnen wird « Mähnenschaf » nach dem bisher Bekannten allgemein bis zur XII. Dynastie, von der XVIII. ab nur noch vereinzelt vorkommen, umgekehrt wird « Fettschwanzschaf » kaum vor der XII. Dynastie zu belegen sein. Von Bedeutung für die Bestimmung der Bezeichnungen könnte in diesem Zusammenhange die Form und das erste Erscheinen eines Wortes für die feine Schafwolle werden, wie sie zur Herstellung von Perrücken u. A. verwendet wurde. Genügendes Material für diese Frages in indessen einstweilen nicht vorhanden.

Es bedarf wohl nicht des Hinweises, dass ich hierbei vollständig auf die freundliche Hülfe der Fachleute angewiesen war, die mir in liebenswürdigster Weise ihre Erfahrungen zur Verfügung stellten. Ausser Herrn Prof. Dr Spiegelberg, verdanke ich den brieflichen Mitteilungen der Herrn Griffith, Prof. Dr Erman und Dr Borchardt eine ganze Reihe wertvoller Notizen.

Danach ergiebt sich, abgesehen von den « heiligen Tieren », Folgendes :

1) *ỉ:bw* wildes Mähnenschaf (kebsh),
2) *sr*(*j*) Hausschaf der Mähnenrasse, afrikanisches Schaf (A. R.).

Eine gewisse Schwierigkeit besteht hier darin, dass in der späten Zeit *sw:* als « Hausschaf » erscheint, ein Wort, das Herr Prof. Dr Erman auf *sr*(*j*) zurückführt.

Der merkwürdige Parallelismus zwischen dem Ersatz einer Schafrasse durch die andere und dem Übergange des *sr*(*j*) in *sw:* legt nun aber die Frage nahe, ob das letztere unbedingt aus dem ersteren abgeleitet werden muss, oder ob ein solcher Zusammenhang lediglich eine Möglichkeit darstellt, welche durch den Nachweis einer Rassenverschiebung an Bedeutung verliert. Sind beide Worte identisch, so hat die Sprache von dem Wechsel der Rassen keine Notiz genommen und nur eine Wandlung des Wortes erfahren, wie sie in allen Sprachen sich vollziehen mag. Im Falle der Verschiedenheit beider Worte wird vor Allem die Frage in den Vordergrund treten, ob nicht das spätere, das asiatische Schaf bezeichnende Wort ein semitisches Lehnwort ist.

Digitized by Google

Es handelt sich also kurz darum, ob *sr*(*j*) und *sw*ʾ einfach als « Hausschaf » zu übersetzen sind, oder ob nicht *sr*(*j*) ausschliesslich und auch nach dem alten Reich das afrikanische Hausschaf der « Mähnenrasse » bezeichnet. Dann wäre

3) *sw*ʾ Hausschaf der Fettschwanzrasse, asiatisches Schaf.

Man geht wohl kaum mit der Annahme fehl, dass die Ägypter zwei so verschiedene Rassen auch mit verschiedenen Namen versahen, zumal sie wirtschaftlich nicht gleichwertig waren. Es würde das lediglich der heute herrschenden Sitte entsprechen, nach welcher importirte Pflanzen- und Tierrassen überall den Namen beibehalten, den der erste Züchter ihnen gab. So wird wohl auch damals das asiatische Schaf eine eigene Bezeichnung mitgebracht haben, die allenfalls im Laufe der Zeit eine ägyptische Form annahm. Sie wird, zumal in Theben, den Namen des alten Hausschafes verdrängt haben; dennoch können beide Worte eine lange Zeit neben einander, aber an verschiedenen Orten bestanden haben, da das Mähnenschaf nicht plötzlich und völlig verschwand, sondern nur vor dem Fettschwanzschafe, wahrscheinlich nach Süden, auswich. Es mag z. B. gleichzeitig in Theben das Fettschwanzschaf, in Aswan das Mähnenschaf fast ausschliesslich gezüchtet worden sein, aller Wahrscheinlichkeit nach unter verschiedenen Namen.

Die Möglichkeit, eine Übereinstimmung zwischen den thatsächlichen Verhältnissen der Schafrassen und den philologischen Daten herzustellen, ergiebt sich aus den nachstehenden Ausführungen des Herrn Prof. Dr Spiegelberg; auch Herr Griffith teilte mir brieflich mit, dass eine Scheidung von *sr* und *sw*ʾ in der angeführten Weise vorzuziehen sei, da die Ableitung des einen aus dem anderen zwar möglich, aber nicht ganz einfach ist.

DIE ÆGYPTISCHEN WORTE FÜR « SCHAF »

VON

WILHELM SPIEGELBERG[1]

Unter den Wörtern, welche die ägyptischen Lexica für die Begriffe « Schaf, Widder » bieten, scheiden folgende aus

1) *rhnï*, fem. *rhnt* (**r*ᵃ*h*ⁱ*n*ᵉ*t*[2]).

Dieses Wort, welches nicht vor dem N. R. nachweisbar ist, bezeichnet das Bild des heiligen Amonswidders. Der Name ist wohl abgeleitet von *rhn* (oder *rhnj*?) « sich stützen » (L., *D.*, II, 134 *a*, 5) und ursprünglich eine Bezeichnung der *sich kauernden* Widderfiguren, welche z. B. die Sphinxalleen im Tempel zu Karnak bilden. Wenn gelegentlich[3] auch der *stehende* heilige Widder so bezeichnet wird, so möchte ich

1. Zu den folgenden Ausführungen hat GRIFFITH eine Reihe wertvoller Bemerkungen beigesteuert, welche ich als solche gekennzeichnet habe.

2. *Recueil de Travaux*, XVII/5, 95.

3. GRIFFITH verweist abgesehen von LANZONE, Tafel XXII, auf eine Stele des Museums zu Brighton, wo ein Amonswidder mit Namen 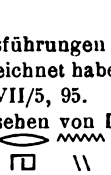 vor einem Papyrusdickicht steht.

Digitized by Google

darin eine Erweiterung der ursprünglichen Bedeutung sehen. Jedenfalls bezeichnet *rhnĭ* das heilige Tier des Amon.

2) *ḫnm* könnte nur aus dem Namen des Gottes *Chnum* abgeleitet werden, ist aber unbelegt.

3) *bꜣ* (**bꜣĭ*) ist der Name eines heiligen Widders verschiedener Götter[1].

Es bleiben also nur

1) *iꜣbw*,

B. Hasan, II/T. 13, « wildes Mähnenschaf » (THILENIUS).

2) *sr(j)* (masc.),

Älteste Belege : . Pyr. M. 726 und N. 1329 (GRIFFITH);

sr(j)t (fem.),

Ältester Beleg : Sarcophag des *Msḥt* in Gizeh (M. R.)[2].

Das Wort bezeichnet nach dem Determinativ das Schaf mit Horizontalgehörn, das « Hausschaf der Mähnenrasse » (THILENIUS). Nun hat man allgemein (zuletzt GRIFFITH in *Hieroglyphs*, S. 17) nach BRUGSCHS Vorgang kopt. ⲉⲥⲟⲟⲩ ebenso wie das spät belegte *sw;* — unter Annahme der Mouillierung des *r* — auf dieses Wort zurückgeführt. Dagegen spricht m. E. folgendes

a) Für das Femininum (var.), der Dekanlisten besitzen wir die griechische Transcription Σρω[3]. Diese ergiebt für die Vocalisierung *sr*^{o}*(j)*^{e}*t* und legt die Vermutung nahe, dass das in unserem Wort sowohl im Masc. wie im Fem. gelegentlich[4] auftretende nicht die Mouillierung des *r* bedeutet sondern vielmehr den dritten Radikal *j* darstellt. Ich halte demnach *sr(j)* und *sr(j)t* für die korrekte Umschrift.

b) ⲉⲥⲟⲟⲩ zeigt deutlich, dass *w* der letzte Radikal des koptischen Prototypes war. Es wäre also sehr merkwürdig, wenn ein so wesentliches *w* in guter Orthographie — in der Spätzeit ist es belanglos — nie geschrieben wäre.

Mir ist es daher gewiss, dass ⲉⲥⲟⲟⲩ mit *sr(j)* nichts zu thun hat und auf ein anderes altägyptisches Wort zurückgeht. Aus dem koptischen Nomen allein lässt sich ersehen, dass das ägyptische Prototyp — wegen des Hülfsvokals *ĕ* — mit einer Doppelkonsonanz begann und ein *w* als letzten Radikal besass. Das Nomen war also gebildet wie ⲥⲛⲟϥ, ⲉϧⲟⲩ, doch war der zweite Radikal schwach, da er im Koptischen verloren gegangen ist. Der Stamm *sꜣ*(?)*w* würde z. B. diesen Anforderungen entsprechen, denn aus **eꜣ*(?)^{o}*w* würde regelrecht ⲉⲥⲟⲟⲩ werden. Es liegt nun nahe, mit diesem **sꜣw* das von BRUGSCH (*Wörterb.*, VII, S. 1163) aus dem 8^{t} Jahrh. belegte *sw;* zu identifizieren. Vielleicht ist das (*Pap. Koller*, 13/5, ed. Wiedemann, — Dyn. XIX) das gesuchte Wort[5]. Weiter darf man sich fragen, ob nicht der Stamm *sꜣw(j)* « hüten »,

1. S. LANZONE, Tafel, 67 ff.
2. DARESSY in den *Annales du Service des Antiquités*, 1900, S. 85.
3. S. jetzt DARESSY, *Annales du Service des Antiquités*, 1900, S. 85.
4. BRUGSCH, *Wörterbuch*, IV, 1259, VII, 1082; LEVI, *Diz.*, VIII, 172. Eine späte Schreibung wie (*Dendera*) geht sicher auf eine Vorlage des A. R. zurück.
5. S. BONDI, *Lehnwörter*, S. 65.

Digitized by Google

der in *s;w* « Hirt » steckt, mit dem mutmasslichen Prototyp von ⲉⲥⲱⲟⲩ etwas zu thun hat. Das Material reicht nicht aus, um die Zurückführung von ⲉⲥⲱⲟⲩ auf **s;*(?)*w* sicher zu begründen, aber eine Identität von ⲉⲥⲱⲟⲩ und *sr*(*j*) halte ich nach dem Obigen für ausgeschlossen. Daher nenne ich

3) ⲉⲥⲱⲟⲩ aus **s;*(?)*w*.

Bestätigt sich meine oben begründete Vermutung hinsichtlich des Prototyps von ⲉⲥⲱⲟⲩ, so würde **s;*(?)*w* das krummgehörnte « Fettschwanzschaf » bezeichnen da ja *sw;* mit dem entsprechenden Determinativ 𓃢 versehen ist. Dieses *s;w*, ⲉⲥⲱⲟⲩ ist nun m. E. dasjenige ägypt. Wort, welches mit assyr. *šu'u* (𒋗𒍪), hebr. שָׂה, arab. شَاةٌ verwandt ist[1]. Also rein sprachlich liegt dieselbe Beziehung zu dem asiatischen Schaf vor, welche Herr Dr. Thilenius naturhistorisch festgestellt hat. Leider lässt sich mit dem vorhandenen dürftigen Material nicht feststellen, ob überhaupt in dem Prototyp von ⲉⲥⲱⲟⲩ ein semitisches Lehnwort vorliegt und wann diese Entlehnung erfolgt ist. Dagegen darf wieder für sicher gelten, dass das Prototyp von ⲉⲥⲱⲟⲩ « das Fettschwanzschaf » das alte *sr* « Mähnenschaf » aus der Sprache verdrängt hat, da das letztere Wort keine Spuren im Koptischen hinterlassen hat. Auch darin zeigt sich eine Übereinstimmung mit den naturhistorischen Ergebnissen, welche wir Herrn Dr. Thilenius verdanken[2].

DAS HEILIGE TIER DES GOTTES SET

VON

Dr G. Thilenius

Privatdozent in Strassburg i/E

Wenn man versucht das heilige Tier des Set zu bestimmen, so ist der einzige Anhaltspunkt den die Mythologie zu geben vermag, der, dass Set der Gott der Wüste ist; unter den Tieren der Wüste wird daher auch das Vorbild zu suchen sein, welches den Darstellungen (cf. Lanzone, *Dizionario,* Tav. CCCLXX-CCCLXXIX) diente. Diese selbst sind leider wenig zahlreich. Ausserdem aber legen ihre Verschiedenheiten unter einander den Gedanken nahe, es handele sich überhaupt um ein fabelhaftes Tier, welches der Künstler in weiten Grenzen nach Gutdünken gestaltete.

Zu dem gleichen Resultate kann aber auch der Umstand geführt haben, dass der Künstler selten oder gar nur ausnahmsweise Gelegenheit fand das Tier selbst zu sehen; er hielt sich dann an frühere Abbildungen und variirte die einzelnen Elemente derselben.

Lässt man diese Erklärung gelten, so führt sie zu der weiteren Annahme, dass ein ganz bestimmtes Tier dem Set heilig war; ist umgekehrt die Darstellung als Ganzes

---

1. Brugsch, welcher zuerst auf diese Verwandtschaft aufmerksam machte, stellt die semit. Worte mit *sr* zusammen.

2. ⲟⲉⲓⲗⲉ : ⲱⲓⲗⲓ « agnus, aries » — schon von Peyron richtig mit איל zusammengestellt — ist etymologisch ein dunkles Wort und deshalb hier weg geblieben. In der vorkoptischen Periode ist es nicht nachzuweisen.

Digitized by Google

ein mythisches Tier, so besteht dasselbe doch ebenso, wie andere Fabelwesen aus Teilen, welche im Einzelnen der Natur entlehnt sind und erst durch ihre Zusammenstellung ein unter normalen Verhältnissen fabelhaftes Tier ergeben.

Es muss also möglich sein, entweder ein lebendes Tier als dem Set heilig mit Wahrscheinlichkeit zu bezeichnen, oder doch dasjenige ausfindig zu machen, das die auffallendsten Merkmale der Darstellung besitzt.

Die Ansichten, welche bisher über das heilige Tier des Set vorgebracht worden sind, stellt Maspero (*Histoire ancienne de l'Orient*, I, p. 103) zusammen. Danach hat man an die « gerboise », die Springmaus, gedacht, eine Degeneration des Esels oder der Oryx-Antilope für möglich gehalten, oder, wohl mit Unrecht, das Tier als nicht existirend betrachtet.

Unter den Tieren der Wüste ist die vorhandene Auswahl insofern eine beschränkte, als den Darstellungen unzweifelhaft ein Säugetier zu Grunde liegt. Man könnte nun zunächst daran denken, durch Messungen an den Abbildungen bestimmte Proportionen zu ermitteln, und dann dasjenige Tier suchen, welches dieselben oder doch annähernd gleiche Verhältnisse aufweist. Dieser exacte Weg führt indessen zu keinem Ziele, da eben die Darstellungen zu verschieden sind und keinen brauchbaren Durchschnitt der einzelnen Maasse ergeben. So bleibt der weniger genaue Weg allein übrig, der von den charakteristischen Merkmalen der Abbildungen ausgeht.

Der Tierkopf des Set zeigt ein langes, schmales Gesicht; die Ohren sind lang, dabei ist der Ansatz der Ohrmuschel von geringer Breite, während ihr oberer Rand rechteckig abschliesst. Auffallender noch ist die Gestaltung der Lippen und der Nase. Beide Lippen werden ausgezogen dargestellt, jedoch so, dass die obere erheblich über die untere hinausragt; die Nasenlöcher liegen gegen das Ende der « Oberlippe » hin. Dazu kommt eine eigentümliche Abknickung des ganzen Vordergesichtes gegen die Ebene der Stirne; *augenscheinlich wollte der Künstler einen Rüssel abbilden.* Sucht man in gleicher Weise die Darstellung der Ohren auf ein morphologisch mögliches Vorbild zurückzuführen, so bedeutet die horizontale Linie, welche den oberen Rand der Ohrmuschel bildet, dass *das Ohr stumpf endet.*

Nun hat aber jedes Ohr eine Spitze; es kann also nur gemeint sein, dass die Ohrspitze nicht gleichzeitig der höchste Punkt der aufrecht stehenden Ohrmuschel ist. Sie kann dann nur durch die vordere oder hintere obere Ecke des annähernd rechtwinklig gezeichneten Ohres dargestellt sein.

Somit ergiebt sich ein Säugetier der Wüste, dessen Gesicht durch einen Rüssel verlängert ist; die breiten Ohren haben eine vergleichsweise schmale Basis, während ihr oberer stumpfer Rand die wenig hervortretende Spitze trägt. Diese Anhaltspunkte müssen genügen.

Auszuschliessen sind von vorne herein unter den Säugetieren die grossen Raubtiere, da sie nicht eigentlich der Wüste angehören, wenn sie auch gelegentlich in solchen Gebieten angetroffen werden mögen. Eher könnte man schon das heilige Tier des Set unter den Caniden suchen; besonders an den kleinen Wüstenfuchs, den Fenek (Canis cerdo), wäre zu denken. Das Tier hat ein schmales Vordergesicht; die langen

Digitized by Google

Ohren auf dem zierlichen, aber breiten Kopf geben dem Tiere ein wunderliches Aussehen. Indessen hat der Fenek eine deutliche Ohrspitze, die überdies an dem obersten Punkte der Ohrmuschel steht; *Stirn und Nase bilden im Profil eine gerade Linie, ein Rüssel fehlt.* Wenn also der Künstler einen Fenek darstellen wollte, so musste er ihn ebenso abbilden, wie andere Caniden, etwa den Schakal, d. h. mit spitzen Ohren und geradem Gesicht.

Ein Ohr, das sich in seiner Form mehr dem des Setkopfes nähert, besitzt dagegen die Springmaus (Dipus ægyptius). Allein die Form des Kopfes ist nicht gestreckt, sondern erinnert stark an die des Hasen, *das Gesicht endet nicht in einem Rüssel,* sondern breit und stumpf. Von einer Verlängerung der Oberlippe und Nase ist überhaupt nichts zu sehen, die vordere Grenze der letzteren wird vielmehr durch eine Art kleiner Platte gebildet, die vertikal über dem vorderen Bogen der Mundspalte steht.

Dass endlich das heilige Tier des Set unter den Mäusen im engeren Sinne zu finden wäre, ist durch anderweitige Darstellungen der Maus nicht aussichtsvoll, ganz abgesehen davon, dass man auch bei diesen vergeblich nach einem Rüssel suchen würde.

Dieses letztere Merkmal findet sich unter den kleineren Säugern nur bei Insektenfressern; in der Wüste Nordafrikas kommt nur eine Elephantenrüsselmaus, Macroscelides sp. in Frage. Sie findet sich in mehreren Arten über den ganzen afrikanischen Kontinent verbreitet, soweit wüste, steinige Strecken vorhanden sind. Wie schon der Name des Tieres besagt, ist *das Gesicht durch einen sehr beweglichen Rüssel verlängert;* an seinem freien Ende befinden sich die Nasenlöcher, und da die Oberlippe zum Teil mit in denselben einbezogen ist, so überragt sie die kürzere Unterlippe. Auch das Ohr des Tieres lässt sich sehr wohl in der freilich übertriebenen Darstellung wiedererkennen. *Die Ohrbasis ist im Vergleich zu der Ohrmuschel schmäler; letztere ist höher als der Kopf und endet stumpf,* die Ohrspitze ist nach hinten gerichtet und nimmt nur bei bestimmten Stellungen der Ohrmuschel den höchsten Punkt ein[1] (vergl. Figur).

Macroscelides sp. (Nat. Gr.).
(Zoolog. Museum, Strassburg i/E.)

Das Tier lebt einzeln, ist aber nicht selten, wenn es auch bei Weitem nicht so häufig ist, wie die in grösseren Gesellschaften überall vorhandene Springmaus. Dagegen ist das scheue Tier sehr schwer erhältlich, und es bedarf der Geduld des Arabers, um in seinen Besitz zu gelangen. Ich hatte Gelegenheit die Rüsselmaus in den Felsen des Djebel Atig bei der Oase Gafsa in Süd-Tunis zu beobachten, wie sie am hellen Tage behend zwischen den Steinen nach Beute suchte, dabei den Rüssel lebhaft hin- und herbewegend. Das einzige Exemplar aber, das ich von der Reise mitbrachte, erstand ich von Arabern, da es mir selbst nicht gelingen wollte eines der kleinen Tiere zu fangen oder zu schiessen.

1. Für die Erlaubnis zur Reproduktion des Exemplares bin ich den Herrn Proff. Dr Gœtte und Dr Dœderlein zu Dank verpflichtet.

Digitized by Google

Es ist nicht unwahrscheinlich, dass dem altägyptischen Künstler dieses Vorbild für den Kopf des Set nur selten unter die Hände kam, seltener als jedes andere der Tiere, welche in den Darstellungen erhalten sind. So musste ihm denn in vielen Fällen die Schablone genügen, und er mag sie vielleicht ohne besondere Absicht nach solchen Wüstentieren modifizirt haben, welche ihm besser bekannt waren, als die kleine erdfarbene Rüsselmaus, die bei der geringsten verdächtigen Bewegung eines sich Nähernden sofort verschwindet.

Nimmt man dazu den Umstand, dass die Phantasie des Ägypters die Wüste durch allerlei Fabelwesen belebte, so wird auch jenes « heilige Tier des Set » (*Arch. Survey, Beni Hasan,* Pt. II)[1] verständlich, welches den bekannten Kopf auf dem Körper eines hundeartigen Geschöpfes zeigt, während der gestreckte Schwanz mit einer lanzettförmigen Spitze endet. Ein lebendes Tier, welches dieser Darstellung vollkommen entspricht, dürfte schwer zu finden sein, aber eine Erklärung gerade dieser Bildes lässt sich dennoch geben, sobald man die Möglichkeit zugiebt, dass dem Males die eingehende Kenntnis des lebenden Tieres gefehlt habe. Der Kopf ähnelt am meisten dem der Rüsselmaus, ist aber doch so verschieden von dem des lebenden Tieres, dass er wohl nach einer Schablone gefertigt wurde. Körper und Extremitäten des Bildes können dem Schakal angehören und würden dann als naturgetreu zu bezeichnen sein. Wieder einem anderen Tiere ist der Schwanz entnommen. Seine Endigung in eine Haarquaste ist auch beim Löwen vorhanden, aber die Haltung, in welcher er dargestellt ist, deutet darauf hin, dass das Tier, an welches der Maler dachte, den Schwanz nicht frei herabhängend trug, sondern in einem zur Rückenlinie stumpfen Winkel abstehend. Eine solche Haltung des Schwanzes ist eine Eigentümlichkeit der Springmaus, der ausserdem auch die Haarquaste zukommt. Letztere ist nach der Abbildung bei Rosellini (II, No. XXIII, 1) genau genommen keine Quaste, sondern ähnelt mehr dem Ende eines Pfeiles. Gerade dieser Umstand schliesst in dem Zusammenhange jedes andere Tier aus, denn des Schwanz der Springmaus ist an dem Ende « mit einer zweizeiligen Bürste besetzt, welche aus steifen... Haaren besteht und dem Schwanze die grösste Ähnlichkeit mit einem Pfeile verleiht ». (Brehms *Thierleben,* 1877, II, Seite 330.)

Diese Zusammensetzung ist wohl kaum ein Zufall. Die drei Tiere gehören der Wüste an, sofern man darunter im Gegensatz zum Kulturlande auch die Steppe verstehen darf, das Gebiet der Rüsselmaus und der Springmaus, in welches auch der Schakal seine Streifzüge unternimmt. Daran würde nichts geändert, wenn man statt « Schakal », der den Ägyptern sicher bekannt war, etwa « Fenek » setzte, der sonst in den Darstellungen nicht sicher nachgewiesen zu sein scheint.

Das in Beni Hasan dargestellte Tier ist also in der That ein fabelhaftes, jedoch nur in demselben Sinne, wie etwa der Löwe mit dem Schlangenkopfe; die einzelnen Komponenten sind lebenden Tieren entnommen. Man könnte vielleicht aus diesem Bilde den Schluss ziehen, dass dem Set die Tiere der Wüste im allgemeinen heilig waren. Dann

1. Vergl. E. Lefébure, *L'Animal typhonien, Sphinx,* Vol. II, 1898. Der Verf. scheint ein hundeartiges Tier anzunehmen, doch passt zu dieser Auffassung nur die Gestalt des Rumpfes und der Extremitäten, womit wenig genug gesagt ist.

Digitized by Google

müsste aber auch erwartet werden, dass Set mit verschiedenen Tierköpfen abgebildet würde, genauer gesagt mit Köpfen, welche sicher auf zwei oder drei Wüstentiere bezogen werden können. Das ist aber nicht der Fall; so ungleich auch die Setköpfe unter einander sind, so zeigen sie doch nur einen Typus, dessen augenfälliges Merkmal der Rüssel ist. Es ist daher richtiger, wenn man jene Darstellung des ganzen Tieres, zumal da es mit anderen analoger Zusammensetzung vorkommt, als vereinzeltes Produkt der künstlerischen Phantasie ansieht; der Kopf desselben weist ebenso, wie der des Set selbst auf die Rüsselmaus als Vorbild hin.

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

§ XIII. *Sur la mutation en* ο-ω-ογ *de certains* A *de l'ancien égyptien.* — J'ai eu l'occasion d'insister à plusieurs reprises sur la présence, dans l'égyptien plus récent, de vocalisations en ο-ω-ογ affectées à des places où l'égyptien du temps des Ramessides préférait une vocalisation en A. On me permettra de revenir sur ce point et de fournir des exemples nouveaux de ce phénomène.

I. — Le nom du dieu A+M+N est transcrit, vers le milieu ou la fin de la XVIIIe dynastie, AMANOU[1], ou AMANOUM[2], et AMANA[3]. Sept ou huit siècles plus tard, à la fin de la XXVe dynastie et au début de la XXVIe, les scribes assyriens transcrivent en composition OUNAMOUNOU et TANDAMANOU[É][4], montrant ainsi les deux vocalisations à côté l'une de l'autre, au moins en composition et dans les noms propres. Enfin, à partir du Ve siècle avant notre ère, les Grecs nous fournissent la transcription populaire Ἄμμων, où la tonalité en ο-ω-ογ l'a emporté sur la tonalité en A. AM*a*NOU est donc devenu dans la suite des temps AM*ou*NOU, puis, par la chute de la voyelle finale, AM*ou*N-AMÓN.

II. — Le nom du roi A+M+N+H+T+P est transcrit AMANKHATBI[É] par les mêmes tablettes d'El-Amarna[5]. A l'époque ptolémaïque, le même nom est rendu ordinairement en lettres grecques par Ἀμενώθης, et, à la suite d'une confusion avec le nom voisin , Ἀμένωπις ou Ἀμένωφις[6] : une forme plus complète, Ἀμένωφθις, se rencontre dans les listes de Manéthon. HTP, prononcé HATP+I[É] à

1. WINCKLER, *Die Thontafeln von Tell el-Amarna*, n° 18, l. 26, dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. V, p. 42.
2. *Id.*, n° 1, l. 46, n° 17, l. 15, 24, 76, dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, p. 4, 34, 36, 40.
3. *Id.*, n° 54, l. 4, n° 67, l. 5, n° 110, l. 3, dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. V, p. 126, 146, 220.
4. STEINDORFF, *Die Keilinschriftliche Wiedergabe einiger ægyptischen Königsnamen*, dans les *Beiträge zur Assyriologie*, t. I, p. 356-359.
5. WINCKLER, *Die Thontafeln von Tell el-Amarna*, n° 134, l. 20, 35, 40, 49, 51, 54, 55, 64, 68, 70, n° 135, verso, l. 18, dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. V, p. 246, 248, 250.
6. MASPERO, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1883.

Digitized by Google

la XVIIIe dynastie, avait donc substitué une tonalité ο-ω à la tonalité A de sa première radicale vers l'époque saïte. Le copte a conservé cette tonalité ο-ω, et il nous donne, pour les équivalents du verbe HATP+, les formes ϩωτπ *T. M., concinnare, conjungere,* avec les suffixes ϩοτπ *T. M.*, puis ϩωτπ *T. M., Occidit,* en parlant du soleil.

Voilà donc un second exemple certain de ce phénomène. Mais, avant d'en chercher d'autres, il convient de noter plusieurs particularités que la composition du nom AMANKHATBI[É] met en évidence.

En premier lieu, l'égyptien de la XVIIIe dynastie conservait, en composition, à la seconde radicale, l'A du mot simple AMANOU, tandis que l'égyptien de l'époque ptolémaïque l'affaiblissait en Ĕ. Il serait possible que, le babylonien n'ayant pas de caractère bien précis pour rendre exactement le son Ĕ, le second A d'AMANKHATBI ne fût qu'un à peu près et qu'on prononçât quelque chose comme AM*e*NHATPI; toutefois, le choix de MA avec A franc prouve que le son, quel qu'il fût, se rapprochait plus de la tonalité A que de la tonalité I, sans quoi les scribes cananéens auraient employé le signe MÉ-MI, ou ses variantes, comme dans le prénom d'Aménôthès III, MIMMOURIA pour NIMMOURIA. Je pense, quant à moi, que le second A d'AM*a*NHATPI était bien l'A franc du simple AM*a*NOU, maintenu par enharmonie. L'accent tonique du nom divin posait sur la première radicale Ám*a*NOU, et celui du verbe H+T+P entre la première et la seconde, H*á*TP+ (KH*á*TBI-ϩώτπ), mais, dans AMNHTP, l'accent tonique du composé était sur HáTP+, et le nom divin ne conservait qu'un accent second, si bien qu'on prononçait ÁMAN*h*áTPI. L'enharmonie a dû maintenir un A dans la syllabe atone MAN, comprise entre la contretonique Á et la tonique HÁT. Plus tard, lorsque l'introduction de l'O à la tonique eut rompu l'enharmonie vocalique du mot, la contrefinale s'affaiblit en Ĕ, et AMANHATPI devint AM*é*NÔTHÈS.

En second lieu, si la désinence -OUM d'AMANOUM est, à dire vrai, un cas sémitique, l'existence de variantes telles que prouve que le nom d'Amon et celui d'Aménôthès possédaient alors une voyelle finale dont la langue plus récente n'avait conservé de trace ni dans ⲁⲙⲱⲧⲡ, ni dans ϩωτπ. Mais le nom d'Amon est vocalisé tantôt AMAN*ou*, tantôt AMAN*a*, et l'on peut se demander si ces deux formes sont égyptiennes, et, au cas où elles le seraient toutes deux, laquelle est la forme type? Avant de répondre, je ferai observer que, sous la XXVe et sous la XXVIe dynastie, on rencontre la terminaison en Ĕ-ĭ à côté de la terminaison en -OU, TAND*á*MANĔ[Ĭ] à côté de TAND*á*MANOU, si bien qu'on a, pour le nom d'Amon, du XIVe au VIIe siècle, la série décroissante Ám*a*N*ou*-Ám*a*N*a*-AMANÉ[I], où un Ĕ[Ĭ] final remplace l'OU antérieur avant de disparaître complètement dans Ámon : c'est un fait que j'avais déjà remarqué à propos du dialecte akhmimique, qui a des formes comme ⲟⲩⲟⲧⲏⲉ, par exemple, intermédiaires entre OUÁDAN*ou* et le copte ⲟⲩⲱⲧⲡ *T.*, ⲟⲩⲱⲧⲉⲡ *M., libare, effundere.* La réduction de cet OU atone à Ĕ, puis à rien dans les proparoxytons, doit donc s'accroître d'un degré, si la variante Ám*a*N*a* d'Ám*a*N*ou* est légitime, comme je le crois. La même enharmonie que j'ai signalée plus haut, agissant sur la dernière voyelle du mot, l'assimilait aux deux autres et d'Ám*a*N*ou* faisait Ám*a*N*a*. On trouve donc assurées pour le nom divin

Digitized by Google

AMN, vers le XIVe siècle, ÁMANou-ÁMANa, vers le VIIe siècle, ÁMOUNou-ÁMANou-ÁMANĚ[Ĭ], l'ĕ très léger de la finale s'amuissant aux VIe-Ve siècles, ÁMÔN-Ἄμμων. Pour AMANKHATBI[Ĕ], la terminaison I-Ĕ, constante dans les transcriptions cananéennes, suggère aussitôt l'idée d'un participe ou d'un nom d'agent en \\, I, que les variantes comme appuient et que les variantes comme ne contredisent pas, loin de là. La terminaison en \\, I, s'ajoute en effet au thème en OU des racines, si bien que, du verbe HÁTPOU, on tire HATPOUI, qui peut s'écrire et comme la forme simple du verbe. L'orthographe cananéenne AMANKHATBI[É] montre qu'à l'atone finale cette combinaison -OUĬ, -OUĔ se prononçait assez légèrement pour qu'un étranger ou même un Égyptien pût déjà l'entendre -ĭ, -ĕ. La prononciation pleine aurait été AMANHÁTPOUI[É]; la prononciation courante était, ou à très peu près, AMANHÁTPI[E].

Reste à expliquer la chute du P dans la transcription grecque Ἀμενώθης. Cette transcription ωθης, ουθης est courante dans les noms qui ont en composition pour dernier élément, Πετενεφώθης, Ἰμούθης, etc. Le groupe, après avoir perdu sa voyelle finale, répondit à un mot de prononciation difficile HÓTP, dont la dernière lettre tantôt se prononçait dure HÓTP-HÓTB, tantôt s'aspirait HÓTPH, si bien qu'on avait AMENHÓTP[B], PETENEFHOTP[B], IMOUTP[B], ou AMENHÓTPH, PETENEFHOTPH, IMOUTPH : le peuple adoucit cette prononciation en supprimant le P-PH final AMENÔTHE, PETENEFHOTHE, IMOUTHE. D'autre part, un jeu fréquent en égyptien avait interverti les deux dernières consonnes, si bien qu'on rencontre dans les textes HAPT-HOPT, qui n'est pas une faute, comme on le pensa d'abord, puisque le copte, à côté de ϩωπι *T. M.*, *reconciliari*, connaît ϩωπτ *T. M.* Cette forme secondaire, transportée au composé, y produisit la transcription régulière Ἀμένωφθις que Manéthon emploie, puis la transcription capricieuse Ἀμενωφάθ qu'on rencontre dans les extraits de Josèphe, puis enfin, le T final de étant considéré à tort comme un T féminin, AMENHOPIT, et amui en conséquence, les transcriptions erronées Ἀμενῶπις, Ἀμένωφις.

III. — Une assez grande quantité de noms féminins coptes ont, devant la terminaison -ωτι, -ωτε du pluriel répondant à OUÎTOU des hiéroglyphes, un ο, ω, dont la présence s'explique aisément si l'on suppose qu'il a remplacé un A plus ancien, en application de la loi dont j'ai donné des exemples.

De tous ces noms, Steindorff n'en connaît qu'un seul qui forme son pluriel régulièrement, c'est-à-dire selon une règle qu'il a définie plus haut et d'après laquelle, « lorsqu'on ajoute, à un dissyllabe accentué sur la pénultième, une terminaison, — plurielle, » possessive, etc., — qui le rend trissyllabique, la voyelle, et, avec elle, l'accent de la » syllabe accentuée primitivement, mais maintenant passée à l'état d'antépénultième, » sautent sur la pénultième » actuelle du mot ainsi allongé[1] : c'est ainsi que ⲣⲁⲡⲉ, ⲣⲟⲙⲡⲉ, *T.*, ⲣⲟⲙⲡⲓ *M.*, ⲗⲁⲙⲡⲓ *B.* ⲧ, *annus*, ferait au pluriel ⲣⲁⲡⲟⲟⲩⲉ *T.* J'ai indiqué ailleurs que la finale féminine -ÍT, -ÉT, portait l'accent tonique, et pour le mot ⲣⲟⲙⲡⲉ spécialement

1. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, § 42, p. 30-31, et § 116, p. 63.

Digitized by Google

la variante ⲣⲁⲛⲉ semble bien montrer que l'accent était sur la finale ⲣⲟⲛⲉ́-ⲣⲟⲛⲓ́. La forme ⲣⲟⲛⲉ descend par diphtongaison de *RONPAÍT-*RONPAÍ, si bien que 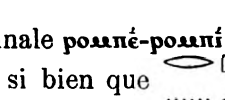 se prononçait antérieurement *RONPAÍT, et avec la valeur RA de 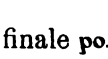 conservée dans le bashmourique ⲗⲁⲛⲓ, *RANPAÎT. De même, le pluriel 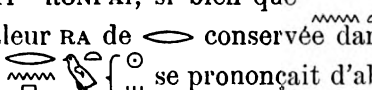 se prononçait d'abord *RANPAOUÍTOU, puis, avec chute successive de la finale OU et du T féminin, *RANPAOUÍT[ÉT], *RANPAOUÍ[É]. La mutation de A en O ne s'est pas produite de la même façon dans tous les dialectes. Pour la première syllabe, tandis que le bashmourique gardait l'A antérieur, ⲗⲁⲛⲓ́, le memphitique et le thébain lui substituaient l'O, ⲣⲟⲛⲓ-ⲣⲟⲛⲉ. Pour la seconde syllabe, si la diphtongaison en É du thébain RONPAÍ-ⲣⲟⲛⲉ suppose que l'A n'a pas évolué vers l'O au singulier, la finale en I du bashmourique ⲗⲁⲛⲓ et du memphitique ⲣⲟⲛⲓ peut aussi bien provenir d'une diphtongue OI que d'une diphtongue EI, remontant l'une et l'autre à une forme antérieure AÍ, si bien que les prononciations *LAMPEÎ-LAMPOÍ, *ROMPEÎ-ROMPOÍ, se peuvent également supposer jusqu'à nouvel ordre. Au pluriel, je ne connais pas la forme bashmourique et probablement était-elle en A, *ⲗⲁⲛⲡⲁⲓ-ⲗⲁⲛⲡⲁⲓ, mais la forme thébaine ⲣⲁⲛⲟⲟⲩⲉ nous prouve que la mutation de A de *RANPAÎ en O avait eu lieu, probablement sous l'influence enharmonique de la syllabe accentuée -ⲟⲩⲉ́. Dans le même temps, l'A-O de la contretonique s'affaiblissait en E, et *RANPAOUÍTOU arrivait par cette série de modifications à donner *RᴱNPOOUÉ[Ì]-ⲣⲁⲛⲟⲟⲩⲉ.

En dehors de ⲣⲟⲛⲉ-ⲣⲟⲛⲓ, qui se termine en -ⲉ, -ⲓ, les autres noms féminins qui ont le pluriel en ⲟⲟⲩⲉ-ⲱⲟⲩⲓ se terminent au singulier en ⲱ et en ⲏ. Steindorff pose en principe que ce pluriel était propre d'abord aux noms en ⲱ, mais qu'il s'est appliqué par analogie aux noms en ⲏ[1], mais il n'y a pas besoin de recourir à cet artifice pour expliquer l'identité de la forme dans les deux classes. Ainsi que je l'ai montré déjà, la plupart de ces noms en ⲱ avaient un A dans le stage immédiatement antérieur de l'ancien égyptien, et proviennent d'une diphtongaison de cet A changé en O avec la voyelle I de la terminaison féminine. Par exemple, ϩⲱ *T. M.* ⲧ, *doctrina, disciplina,* répond par *SBOÎ-SBOÍ-SBAÍ à l'hiéroglyphique 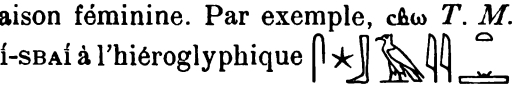 *SBAÍT-SABAÍT, ⲗⲣⲱ, ⲉⲗⲣⲱ, ⲉⲗⲡⲣⲱ *T.* ⲉⲗϩⲣⲱ *M.* ⲧ, répond, par *MROÎ-*MERAÎ-*MERAÍ, à l'hiéroglyphique 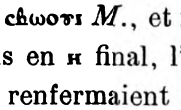 *MERAÍT-*MARAÍT, et ainsi de suite. Le pluriel de ces mots, qui était à l'origine en A, *MARAOUÍTOU, *SABAOUÍTOU, a passé, en ce qui concerne cet A, par les mêmes phases que le singulier, et il est devenu *SBAOUÎT-*SBAOUI[E]-*SBOOUÎ[E]-ϩⲟⲟⲩⲉ *T.* ϩⲱⲟⲩⲓ *M.*, et même avec chute de l'ⲉ, ϩⲟⲟⲩ *T.* Si maintenant nous étudions ces noms en ⲏ final, l'étude que j'ai faite de la diphtongue AI nous montre qu'à l'origine ils renfermaient un A. Ainsi, ⲟⲩϣⲏ-ⲟⲩϣⲉ *T. B.* ⲧ, *nox,* remonte à l'hiéroglyphique OUKHAÍT par *OUKHAÍ-OUKHAÎ, et ϩⲓⲏ *T. B.* ⲧ ira à l'hiéroglyphique 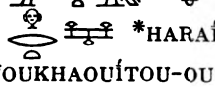 *HARAÍT-HIRAÍT par *HIRAÎ-HIAÍ-HIAÍ. Le pluriel d'*OUKHAÍT était à l'origine *OUKHAOUÍTOU-OUKHAOUÍT, qui, par chute du T et mutation de A en O, est devenu *OUKHAOUÍ[E]-OUKHOOUÍ[É]-ⲟⲩϣⲟⲟⲩⲉ; celui de *HIRAÍT était *HIRAOUÍTOU qui devient de même *HIRAOUÍ[É]-HIAOUÍ[É]-HIOOUI[É], et le bashmourique a conservé pour ce mot la forme en A, ϩⲓⲁⲩⲓ,

1. STEINDORFF, *Koptische Grammatik*, § 117-118, p. 63-64.

Digitized by Google

tandis que le thébain a la forme en o, ϩⲓⲟⲟⲩⲉ. Il y a dans tous ces exemples une application du principe de mutation de ⲁ en o, et ce principe finit par devenir si constant, en ce qui concerne les féminins en ⲏ, que les mots grecs de cette terminaison, incorporés au copte, y formèrent leur pluriel, par analogie, avec l'o au lieu de l'ⲁ, ⲯⲩⲭⲏ-ⲯⲩⲭⲟⲟⲩⲉ, ⲅⲣⲁⲫⲏ-ⲅⲣⲁⲫⲟⲟⲩⲉ, ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ-ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲟⲟⲩⲉ *T.*, ⲙⲟⲡⲏ-ⲙⲟⲡⲱⲟⲩⲓ, ϫⲁⲙⲁⲡⲏ-ϫⲁⲙⲁⲡⲱⲟⲩⲓ *M.*, comme s'il se fût agi d'anciens mots en -ⲁⲓⲧ-ⲁⲓ-ⲁⲓ-ⲏ.

J'indique ici, pour mémoire, que, dans certains cas, l'ⲱ-o de ce pluriel copte féminin remonte à un ou de l'ancien égyptien. Si l'on a ⲟⲩⲛⲱⲟⲩⲓ *M.* ⲟⲩⲛⲟⲟⲩⲉ *T.* pour le pluriel de ⲟⲩⲛⲟⲩ, c'est que le prototype hiéroglyphique de ce mot 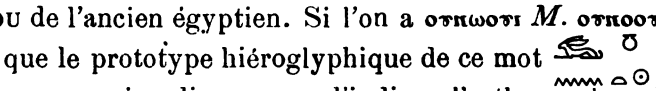 *Ounouít avait déjà un ou derrière son ⲛ au singulier, comme l'indique l'orthographe syllabique ⲟ̀ ⲛⲟⲩ : la flexion du pluriel, ajoutée à cet ou, a donné *Ounououítou, d'où, par chute des finales ou, puis ⲧ, *Ounououït et ⲟⲩⲛⲱⲟⲩⲓ-ⲟⲩⲛⲟⲟⲩⲉ.

Un certain nombre de noms masculins présentent cette même forme plurielle en -ⲱⲟⲩⲓ, -ⲟⲟⲩⲉ. L'un d'eux au moins, ⲧⲁⲛⲏ *T.* ⲛ, ⲧⲉⲁⲛⲏ *M.* ⲛⲓ, *jumentum*, répond à un mot ancien 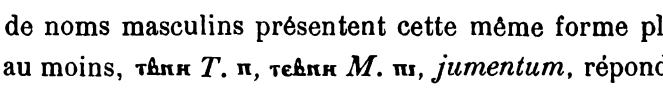 , qui, d'après sa terminaison, est féminin et n'est devenu masculin qu'en passant au copte : la forme ⲧⲁ̀ⲛⲟⲟⲩⲉ *T.* ⲧⲉⲁⲛⲟⲟⲩⲉ *M.* de son pluriel s'expliquerait donc par la mutation en o de l'ⲁ dans *debnaouítou-debnaouít-debnaouí, pluriel de *debnaít-debnaí. Quant aux autres pluriels ⲥϣⲓⲣⲱⲟⲩⲓ *M.* ⲥⲛⲓⲣⲟⲟⲩⲉ *T.* de ⲥϣⲓⲣ *M.* ⲥⲛⲓⲣ *T.*, *latus*, ⲁⲗⲱⲟⲩⲓ *M.* ⲁⲗⲟⲟⲩⲉ *T.* ⲁⲗⲁⲩⲓ *B.* de ⲁⲗⲟⲩ, *puer*, etc., j'en réserve l'explication pour le moment où la suite de ces recherches m'amènera à étudier la formation du pluriel masculin.

IV. — Les différentes formes du pronom indéterminé du pluriel en copte, ϩⲟⲉⲓⲛⲉ, ϩⲟⲓⲛⲉ *T.* ϩⲁⲓⲛⲓ *B.*, *aliqui*, *quidam*, d'où ϩⲁⲛ *M.* ϩⲉⲛ, ϩⲛ̄ *T.*, offrent un exemple nouveau d'un ⲁ ancien qui a passé à la tonalité o. Steindorff le dérive de 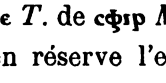 *nahaouine[1], mais je vois mal comment la nasale initiale aurait pu tomber, et je préfère le déduire de 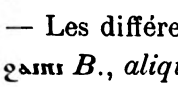 *haoui-ne..., *quantité de*. Quoi qu'il en soit, le mot égyptien a une voyelle dans les deux étymologies : c'est cette voyelle qui, préservée dans le bashmourique ϩⲁⲓⲛⲓ et dans le memphitique ϩⲁⲛ, s'est modifiée en ⲟ dans le thébain ϩⲟⲉⲓⲛⲉ, ϩⲟⲓⲛⲉ, peut-être directement, peut-être par diphtongaison de ⲁ et de ⲉ ou : *haouine-haouîne-hoine.

V. — Un fait résulte de tous ces exemples et d'autres analogues, que j'ai réunis, mais que je ne donne pas ici, afin de ne pas allonger cet article outre mesure : l'ⲁ y a précédé l'o, si bien qu'un mot contenant un o à l'époque gréco-romaine et copte avait souvent un ⲁ en cette même place à l'époque des Ramessides. La constatation de ce phénomène nous oblige à nous demander si les grammairiens modernes du copte ont raison de considérer les vocalisations en tonalité ou, ⲱ-o-ⲟⲩ, des verbes comme primitives, au détriment des vocalisations en tonalité ⲁ, ⲁ-ⲉ-ⲏ, et si l'affirmation inverse ne serait pas, dans la plupart des cas, plus conforme à la vérité, en d'autres termes, si ces formes en o-ⲱ-ⲟⲩ ne seraient pas dérivées de formes en ⲁ antérieures par la mutation de ⲁ en o.

1. Steindorff, *Koptische Grammatik*, § 122, p. 65.

Digitized by Google

Et d'abord, si l'on recherche les prototypes hiéroglyphiques de mots en ο-ω-ογ, on verra que, sous les Ramessides, nombre d'entre eux avaient un à l'endroit où les transcriptions postérieures indiquent un o : or, il me paraît résulter des exemples que je connais et de ceux que M. Sethe a réunis pour prouver le contraire[1], que est une voyelle réelle au temps du second Empire thébain et qu'il sonnait le plus souvent A. Voici donc des exemples de cette équivalence :

ÁSKHOU, ωcϭ *M.* ωcϩ, ωϩc *T.*, *metere;*

ÁTPOU, ωτπ, οτπ *T. M.*, ωπτ, οπτ *T. M.*, *ferre, onerare;*

OUÁHOU, ογωϩ *T. M. B.*, ογαϩ *T. M.*, ογεϩ *T. M. B.*, *addere, ponere;*

HÁPOU, ϩωπ *T. M.*, ϩεπ *T. M.*, *abscondere, occultare;*

KÁSOU, κωc *T. M.*, κooc *T. M.*, *curare cadaver ut sepeliatur;*

SADÁDA, cτωτ *T.*, *tremere.*

Si l'on considère que l'AMANOU et l'AMANKHATBI de la XVIIIe dynastie deviennent, vers l'époque grecque, AMÓN et AMENÓTHÈS, il paraîtra invraisemblable que tous ces mots ογωϩ, κωc, etc., aient remonté le courant qu'Amôn et Amenôthès avaient descendu, et l'on reconnaîtra que les formes, en ω, telles que ογωϩ, sont secondes aux formes en A, telles que OUAHOU-ογαϩ. Lors donc qu'on voudra faire l'histoire de la vocalisation, si l'on trouve, dans les verbes coptes, des formes en α à côté des formes en ω, ou que l'hiéroglyphe donne en variante un A dans les textes du second Empire thébain, on pourra en conclure que l'égyptien de cette époque vocalisait ces verbes en A à la tonique. Ici encore, pour bien définir ma pensée, il importe de donner quelques exemples :

KB a deux sens, celui de *plier, redoubler, multiplier,* et celui de *rafraîchir, être frais;* comment la vocaliserons-nous? Les variantes hiéroglyphiques donnent pour les deux mots la même batterie de voyelles, un entre la première et la seconde radicale, un ou derrière la seconde, soit QABOU dans les deux sens. Le copte, d'autre part, nous fournit : au sens *multiplier, plier, redoubler,* les variantes κωϧ *T. M.* κoϧ, *cum suffixis,* et εϥκϧ, *duplex, duplus;* au sens *rafraîchir,* κϧα, κϧε *T.* ϯκϧo *T.*, *refrigerare,* εϥκϧ-κιπ-κιϥ, *frigidus.* On pourrait croire au premier abord que la différence de sens avait entraîné une différence d'accent, puisqu'on a en copte κωϧ avec l'accent entre les deux consonnes répondant à KÁBOU, et κϧα-κϧε avec l'accent sur la finale, mais l'identité du dérivé εϥκϧ montre qu'à l'origine l'accent du mot *rafraîchir* était sur la pénultième, comme celui de *multiplier,* — QÁBOU. La différenciation a été entraînée certainement, en ce cas de même qu'en bien d'autres, par l'addition d'une flexion lourde. Or, dans les verbes, la flexion lourde est ce T, vocalisé -ÍT, ÍT, dont il a été question si souvent au

1. SETHE, *Das Ægyptische Verbum*, t. I, p. 41-53.

Digitized by Google

cours de ces études. Cette flexion -ÍT, -ÉT, perd son T et laisse en copte d'ordinaire un E ou un I qui porte l'accent du mot, mais nous avons vu qu'il peut se fondre avec la voyelle radicale et aboutir le plus souvent à l'E, moins souvent à l'O, moins souvent encore à l'A : *QABAít ou *QABOUít devient donc *QABAÍ-QABAÎ-QBAÎ-ⲕⲉ, *QABAÎ-QABOÎ-QBOÎ-ⲕⲟ, *QBAÎ-QBÁE-ⲕⲁ. Au contraire, ⲕⲱⲗ-ⲕⲟⲗ vient par *QAÓUBOU du thème *QÁBOU non développé, et il doit son ω-ο à la mutation régulière d'A en O.

J'ai choisi cet exemple exprès, parce qu'il présente quelques difficultés d'interprétation; la plupart des autres sont plus simples, et il suffit de les énoncer pour que le procédé qui y est employé devienne sensible. Donné les formes ⲙⲁϩ *M.* ⲙⲉϩ, ⲙⲏϩ *T.* ⲙⲟϩ *M.* ⲙⲟⲩϩ *T.*, *implere, impleri*, la vocalisation de *remplir* à l'époque ramesside ne sera pas *MEH ou *MOUH-MOH, comme on l'a pensé d'ordinaire, mais *MÁHOU, d'où dérivent, par des phénomènes de diphtongaison et d'altération que j'ai décrits déjà, toutes les vocalisations que le mot a en copte. Donné les formes ⲙⲧⲟⲛ *T. M.* ⲉⲙⲧⲟⲛ *M.* ⲉⲙⲧⲁⲛ *B.*, *quiescre, quies*, la vocalisation de qui semble lui répondre pour le sens, comme il lui répond pour la forme, sera *MADÁNOU et non *MADÓNOU : l'OU final est tombé, la voyelle de la contrefinale s'est amuie, et l'on a eu *MDÓN en une syllabe, mais, l'ensemble de lettres MD, MT étant de prononciation difficile, on a rétabli une voyelle initiale, un E léger en tête du mot pour aider à la prononciation, EMTÓN, ⲉⲙⲧⲟⲛ, ⲙⲧⲟⲛ, ou, dans le dialecte qui conserve régulièrement l'A primitif, ⲉⲙⲧⲁⲛ. Donné les formes ϫⲱ *T. M. B.* ϫⲉ *T. M. B.* ϫⲁ-ϫⲁⲁ *B.* et ⲡⲉϫⲁⲓ̈, ⲡⲉϫⲁⲕ, ⲡⲉϫⲁϥ, ⲡⲉϫⲁⲥ, ⲡⲉϫⲁⲩ *T.*, ⲡⲉϫⲏⲓ *M. B.* ⲡⲉϫⲉϥ, ⲡⲉϫⲉⲥ, ⲡⲉϫⲉⲩ *B.* ⲡⲉϫⲱⲟⲩ *M.*, quelle sera la vocalisation du verbe à l'époque des Ramessides? En composition, dans le seul mot qui ait conservé le D final, ϫⲁⲧ-ⲟⲧⲁ *T.*, *insulteur, calomniateur*[1], , l'A domine comme dans la transcription Ταχῶς de à côté de Τέως, comme dans le composé ⲡⲉϫⲁⲓ, etc., du thébain l'A domine, et c'est en effet l'A que je rétablirai pour les temps ramessides, *ZADOU, d'où *ZAD-ZAT, et par amuissement du T, *ZAOU-ZÔ-ϫω. Ici encore, l'A primitif s'est changé en ω dans les formes principales du verbe et ne s'est maintenu qu'en composition ou en construction. De même, tous les mots écrits avec le syllabique seront vocalisés en ⲁ à l'époque des Ramessides : *MANOU, *être stable*, ⲙⲟⲛⲓ *M. T.*, *perseverare, expectare*, ⲙⲛⲏ *M. T. B.*, *manere, permanere;* *MANAÍT, ⲙⲟⲛⲓ, ⲙⲟⲛⲏ *M.* ϯ, ⲙⲟⲟⲛⲉ *T.* ⲙⲁⲁⲛⲓ *B.*, *nutrix;* MÁNAOU, ⲙⲁⲛⲟⲩ, ⲙⲁⲛ *T.*, *appellere, in portum deducere;* MANAOUÍT, ⲙⲟⲛⲏ *T.* ⲧ, *statio navium, portus;* MANAÍT, ⲙⲛⲛⲉ, ⲙ̄ⲙⲛⲛⲉ *T.* ⲙⲛⲛⲓ, ⲙ̄ⲙⲛⲛⲓ *M.*, *quotidie;* MANOU, ⲡⲁϥ-ⲙⲁⲛ, *quidam;* MANAÍT, ϧⲛⲛⲉ *T.*, *hirundo*, avec changement de M en B; MANFAÍTI, *milicien;* MÁNNAFRÍT, *bracelet;* MÁNASHOU, MÁNSHIOU, *galiote;* MÁNQOU, ⲙⲟⲛⲕ, ⲙⲟⲛⲕ- *T. B.*, *consumere, consummare*, et les autres qu'on trouvera dans les Dictionnaires.

En résumé, il semble résulter de cette étude que, loin de dériver des thèmes en ω, comme on le pense d'ordinaire, les thèmes secondaires en ⲁ des verbes coptes représentent la

1. STERN, *Koptische Grammatik*, § 173, p. 80.

Digitized by Google

vocalisation courante à l'époque antérieure, très probablement pendant la durée presque entière du second Empire thébain. L'altération d'A en O d'un côté, en Æ, È, Ĕ, de l'autre, s'est généralisée de plus en plus entre la seconde époque thébaine et l'époque grecque. Elle était devenue presque universelle au temps où l'égyptien a été fixé par l'écriture alphabétique sous sa forme copte, et les formes en A primitives ne persistent plus le plus souvent qu'à l'état secondaire, en construction, en composition, avec les suffixes : pourtant le thébain en conserva un certain nombre, et les dialectes de la moyenne Égypte, ceux qu'on peut confondre, faute d'un meilleur terme, sous le nom de bashmourique, les préférèrent souvent aux formes en O, donnant ainsi une preuve nouvelle de la fidélité avec laquelle ils se rattachaient à l'ancienne langue.

SUR UNE PIÈCE D'OR SINGULIÈRE, DE PROVENANCE ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

Il y a cinq ou six ans, une monnaie en or fut offerte aux divers cabinets d'Europe et refusée par tous, comme étant fausse au premier chef. On n'y voyait en effet aucun des types connus, mais des hiéroglyphes égyptiens entourés d'un grènetis : d'un côté, le groupe , de l'autre, la variante saïto-ptolémaïque de ce groupe , le cheval tourné à droite, le tout se lisant *noubou-noufi* et signifiant *l'or bon*. J'eus la monnaie entre les mains, et elle me parut présenter les caractères matériels de l'authenticité. Elle est frappée, non fondue, et l'on ne voit guère un faussaire fabriquant un coin pour frapper une pièce que sa bizarrerie même devait faire nécessairement traiter de faux. La gravure est bonne, faite par quelqu'un qui connaissait les hiéroglyphes, et qui, en même temps, était familier avec l'art grec : le cheval rappelle celui de certaines monnaies carthaginoises. Enfin, la variante avec le mot *bon* écrit par le *cheval* au lieu du luth , bien que parfaitement légitime, n'est pas pourtant de celles qui viennent naturelles à l'esprit d'un faussaire moderne. Tous ces faits m'inclinaient à la croire vraie, mais, comme je ne trouvais rien dans l'histoire d'Égypte qui parût de nature à justifier l'existence d'une monnaie hiéroglyphique, je m'inclinai devant la décision des experts et je tins la monnaie pour fausse jusqu'à nouvel ordre.

Depuis trois ans pourtant j'ai cru trouver une circonstance qui permettrait d'expliquer l'émission d'une pareille monnaie et d'admettre l'authenticité de l'exemplaire qui en circule chez les antiquaires. Vers le milieu du IVe siècle, le Pharaon Takhos ou Téos, préparant la guerre contre les Perses, eut grand besoin de numéraire[1]. Chabrias d'Athènes, qui le conseillait, lui désigna plusieurs expédients financiers bons à lui procurer les ressources nécessaires à l'exécution de ses projets, mais, quand on les eut,

1. PSEUDO-ARISTOTE, *Économiques*, II, XXV, édit. DIDOT, t. I, p. 646-647.

Digitized by Google

une difficulté d'ordre pratique s'éleva qu'il fallut résoudre sans retard. Sauf pour leur commerce avec l'étranger, les Égyptiens n'employaient guère la monnaie proprement dite, et ils s'en tenaient encore au troc contre objets ou contre métal pesé dans les transactions courantes de la vie. Les mercenaires grecs qui formaient déjà la force des armées orientales refusaient, on le sait, de toucher leur solde autrement qu'en espèces sonnantes. Ordre fut donné aux indigènes de verser au trésor l'or et l'argent bruts ou travaillés qu'ils auraient, sauf à être remboursés graduellement par les nomarques dans la suite des temps. Comme c'était pour les besoins de l'armée que Chabrias proposait cet impôt, et que l'armée se composait de mercenaires pour une bonne part, il est au moins probable qu'une quantité des lingots fut convertie en monnaie pour le paiement des mercenaires.

Le passage du Pseudo-Aristote qui nous rapporte ces faits me paraît de nature à appuyer l'authenticité de notre pièce. Takhos a émis de la monnaie, cela semble résulter du contexte, mais à quel type était-elle frappée? Pharaon, battant monnaie chez lui pour l'usage de ses troupes, avait besoin d'un type qui satisfît à la fois aux exigences des mercenaires et à celles du peuple au milieu duquel ces mercenaires vivaient. Pour les mercenaires, la forme extérieure de la monnaie suffisait, pourvu que le poids du métal fût réglé de telle manière que la pièce pût être assimilée aux autres pièces en usage sur les marchés de l'Orient, dariques ou autres : le type lui-même importait peu. Pour les Égyptiens, il fallait que le poids de la pièce et les signes qu'elle porterait fussent de ceux auxquels l'usage de leurs *debonou* les avait accoutumés. Les mots étaient ceux par lesquels ils étaient habitués à désigner l'or qui leur arrivait des mines directement ou que le commerce importait. Une pièce de la forme et du poids des monnaies d'or en usage dans le monde méditerranéen, mais portant sur ses deux faces le groupe hiéroglyphique qui désignait sa nature, était après tout ce qu'il fallait pour contenter à la fois les mercenaires et les Égyptiens.

Il y a donc des raisons historiques pour qu'une pièce de ce genre ait pu exister. Celle dont je parle est-elle authentique? Voici des années que je ne l'ai vue et je n'ai, pour en juger actuellement, qu'un moulage en plâtre un peu flou que je dois à l'obligeance de M. Nahman, du Caire : je m'abstiens donc de me prononcer, mais je crois qu'un nouvel examen de l'original devrait être fait par quelque numismate du métier, s'il en est qui sachent où cet original se cache présentement. Au cas où l'authenticité matérielle serait admise, je crois que l'attribution à Takhos ne ferait pas de difficulté. Ce monnayage ne dura pas longtemps, car Takhos fut détrôné promptement et rien n'indique que Nectanébo II ait persévéré dans ses errements. Une vingtaine d'années plus tard, l'Égypte fut reconquise par les Perses, et, lorsqu'elle frappa monnaie derechef, les Ptolémées lui donnèrent des types nouveaux. L'exemplaire actuel pourra donc demeurer pendant longtemps unique.

Gizèh, le 12 juin 1900.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Stèle de l'an III d'Amasis, par G. Daressy 1
Textes provenant du Sérapéum de Memphis, par Émile Chassinat 9, 163
Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par V. Scheil, O. P. 27, 78, 149
Antiquités égyptiennes du Musée de Vannes, par Jules Baillet 39
Étude sur les personnages du Roman de Setné-Ptah Ha-m-us, par William Groff 41
Notes prises à Karnak, par Georges Legrain 51
Figurines égyptiennes de l'époque archaïque, par Édouard Naville (avec six planches) 65
La crue du Nil commençait par la chute d'une goutte céleste, par J. Lieblein 71
Notes prises à Méïr (mars-avril 1899), par Émile Chassinat 73
La date du Cénotaphe d'Osiris, par William Groff 80
La Tombe des Vignes à Thèbes, par Philippe Virey 83
Zur Überlieferung über die ersten drei Dynastien, von W. Max Müller 97
An Ostracon in the Museum of New York, by W. Max Müller 103
Mélanges, par Jean Capart 105
Eine inedirte Statue des Prinzen Setau, von Adolf Jacoby 113
Die Northampton Stele, von Wilhelm Spiegelberg 115
Le Temple et les Chapelles d'Osiris à Karnak, par Georges Legrain 125, 146
La Momie du roi Mer-en-ptah Ba-en-ra, par William Groff 136
Notes et Remarques, par G. Daressy 137
Comment fut introduit le naos du petit temple de Médinet-Habou, par G. Daressy 144
Παταρβῆμις (Herodot, II, cap. 162), von Wilhelm Spiegelberg 161
Βαϊήθ, von Wilhelm Spiegelberg 162
Contribution à l'histoire des origines de la momification, par J. Baillet 180
Das ægyptische Hausschaf, von Dr G. Thilenius 199
Die ægyptischen Worte für « Schaf », von Wilhelm Spiegelberg 212
Das heilige Tier des Gottes Set, von Dr G. Thilenius 214
A travers la vocalisation égyptienne, par G. Maspero 218
Sur une pièce d'or singulière, de provenance égyptienne, par G. Maspero 225

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU, E. BERTRAND, SUCCr

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

13-17 1/3-5

3 2044 021 682 554

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

JUN 10 '68 H

204-302

CANCELLED

WIDENER

CANCELLED

BOOK DUE WID

MAR 2 1978

6 1978

Digitized by Google

Digitized by Google